SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, SOLIENNE, PIQUÉ FLANELLE, FOULARD, LINON.

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS, OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS, DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants. Grand assortiment de chaussures d'Été en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

Timbres en caoutchouc

et en cuivre gravés

POUR COMMERCANTS, ADMINISTRATIONS, MAIRES, GREFFES, ETC.

Dateurs tous systèmes en cuivre et en caoutchouc. — Timbres en cuivre pour cachets en cire avec initiales ou raison sociale.

Numéroteur-Folioteur automatique en bronze nickelé, à 3 combinaisons, comptant consécutivement, répétant deux fois et comptant le même numéro autant de fois qu'on le désire.

Chiffres et Caractères mobiles en caoutchouc

Lettres à broder, Festons et Festonneurs

Boîtes, tampons, encres et fournitures diverses

Plaques émaillées en tous genres pour portes, enseignes, noms de rues, etc. — Classeurs et reliures nouveau système très pratique. — Cartons et boîtes pour bureaux et magasins. — Boîtes à fiches et forme livre.

Envoi du Catalogue franco sur demande

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Theil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques et Ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Voyons un prix et un gris.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T fil de fer, Rosaces artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GRÈS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux, Boulevard du Cardo, 1..

AVIS

BONNE OCCASION

A vendre

Cuves, Foudres, Demi-Muids, Bordelaises, Barils et Bombonnes de diverses contenances, Seilles (dites Bajes), Caisses et Paniers à raisins, Pompes à vin, Filtres à vin, Récipients à huile, Chantiers, Chevalets, Planches, Poutrelles, Liteaux, Echelles poulins, Tables et Bancs, Charrettes à bras, Bascules, Appareils acétylène et accessoires divers pour caves. Pressoirs à vin.

Vins Rouges du pays à **15** et **25** centimes le litre. — Vins Blancs à **25** et à **30** centimes le litre.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées. — Muscat de Frontignan. — Vins de Malaga. — Vermouth de Turin. — Quinquina, Pomponnet et St Léon. — Apéritif le Pof. — Gentiane. — Vins de Marsala. — Vins d'Asti mousseux et Barbera (Italies). — Vins de Chianti. — Vins vieux en bouteilles cachetées. — Blancs et Rouges. — Eau-de-vie et Vinaigre. Grands vins de Champagne.

Prix exceptionnels sur toutes marchandises, certaines branches du commerce devant être restreintes ou supprimées.

Avant de faire vos achats, adressez-vous Avenue Carnot, n° 5, Bastia-Entrepôt

Blagini Oreste

Réduction sur marchandises 20 0/0 et réduction sur matériel vinaire 30 à 40 0/0.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Installation à Gaz

Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz

Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti

Cie Générale des Pétroles

A MARSEILLE

Pétrole et Essence pour l'éclairage et le chauffage

Pétrole, qualité supérieure, en bidons de 50 litres.

Pétrole raffiné d'Amérique, marque « Le Lion, » en caisses de 2 bidons de 48 litres 1/2 l'un.

Pétrole de sûreté « Photoline, » en bidons de 5 litres.

Naphtacycle, essence spéciale pour autos en bidons de 5 et 50 litres.

Huiles et graisses pour autos.

En vente chez M. L.-N. Mattei et Cie, Bastia.

LIQUEUR DE NOIX

DISTILLÉE

par M. SIMONCELLI

propriétaire à Cardo

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887)
Croix de Mérite et médaille d'or
Exposition Internationale de Bastia (1905)

Douée de propriétés stomachiques reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Combescure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette LIQUEUR fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son velouté.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'atténuer leurs souffrances, dans les cas d'indigestion et souverain contre le mal de mer et les coliques.

Elle est indispensable aux enfants.

La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Il n'y a ivresse par petits verres à liqueur.

Dépôt en ce Ville près Cardo.

Se méfier des contrefaçons

A VENDRE

250 hectolitres de vin
des coteaux de Farinole (Cap Corse)
Dépôt à Bastia
Au coin du boulevard de Cardo
et de la montée de Sainte Claire

Prix réduits

S'adresser montée de Ste Claire, n° 4.

Consultez vos amis : *Nos Loisirs* est un journal bien fait.

HACHETTE & Cie 79, Bd Saint-Germain Paris

PARAÎT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS

Jardins & Basses-Cours

3 Fr. PAR AN

LE NUMÉRO : 15 CENTIMES.

REMBOURSÉ PAR UNE SUPERBE PRIME.

BON POUR UN ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS

à *Jardins & Basses-Cours*

Auprix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)

S'adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Refuser tous les Contrefaçons. Exiger la signature ci-contre

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffalli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Serafini, Cours Napoléon, à Ajaccio.

CYRNOS ORANGE

Sirop pur sucre

Fabriqué avec les oranges si parfumées de la Corse.

Boisson hygiénique et rafraîchissante

ON DEMANDE DES MALADES

Achat de lupins à de très bonnes conditions

Excellente occasion

A VENDRE : Deux foudres en bon état de 40 à 50 hectolitres.

S'adresser à M. Joseph Lucchetti, près M. Marzocchi, Bd Paoli, 44.

Le Meilleur purgatif dépuratif

THÉ BLAIZE PÈRE

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE. — N° 273. JEUDI 1er OCTOBRE 1908

Le Petit Bastiais

00525

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Décès, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	10 fr.	5 fr.		Union postale, et autres Pays le port en sus.
Autres Départ.	12 »	6 »		

Un an réponse aux manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Remigio.
Soleil : (heure nationale)
Lever 5 h. 24 m. — Coucher, 5 h. 21 s.
Premier quart., le 2 Pleine Lune, le 9.
Fête de Demain : Sainte Anges Gardiens

30 SEPTEMBRE

LE SECRET DE M. ROCKFELLER

M. Rockfeller, roi du pétrole et multimilliardaire, sentant sa fin prochaine, a voulu confier au monde les secrets de son extraordinaire fortune. Louable intention ! Mais M. Rockfeller ne craint-il pas que, tout le monde voulant l'imiter, il n'y ait pas assez de milliards pour satisfaire l'univers ?

Sa confession sera traduite en toutes les langues, et c'est un des grands quotidiens parisiens qui a l'autorisation de publier la traduction française. S'il est un pays où la leçon d'énergie que se propose de donner le milliardaire américain sera profitable, c'est bien, j'espère, en France, où le rêve de tout bon citoyen est de devenir un mauvais fonctionnaire.

Rockfeller fut, lui aussi, dans son jeune âge, une sorte de fonctionnaire : il était sacristain. Il a entrepris de nous donner la recette pour transformer un sacristain en roi du pétrole. Combien il serait souhaitable que les 900 000 sacristains qui encensent chaque jour, chez nous, le dieu Paperasse, et qui émargent, en qualité de fonctionnaires, au ratelier de l'Etat, prissent modèle sur le célèbre milliardaire, et envoient promener leur rond-de-cuir par dessus les moulins !

La France se meurt de cette gangrène du fonctionnarisme, qui la ronge et ne produit rien. Pensez donc ! un petit million de fils de la bourgeoisie qui font d'abord leurs classes en vue d'acquérir des diplômes, qui acquièrent des diplômes en vue d'être nommés fonctionnaires, qui sont nommés fonctionnaires pour avoir le droit d'être inutiles, de végéter aux frais des autres ! Triste idéal qui les hypnotise ! Ils passent l'âge où le citoyen, faisant acte d'homme libre, choisit sa carrière, à tirer des cordons de sonnettes, à solliciter des emplois officiels ! Nous en mourrons, vous dis-je ! Et pendant ce temps, d'autres escaladent le monde, accaparent les marchés, trustent le commerce et l'industrie.

M. Rockfeller, sacristain, prend l'initiative, un beau jour, d'abandonner ses burettes pour faire acte d'énergie, se jeter dans la bataille commerciale ; il se met à vendre du pétrole ; peu à peu, il développe son *projet ; cinquante ans après*, la compagnie qu'il a créée, la Standard Oil, lui rapporte 200 millions par an, trois cents francs par minute, elle produit 64 millions de litres de pétrole par jour, elle occupe 70 000 ouvriers...

C'est là, dites-vous, un exemple trop gigantesque ! Ce roi du pétrole vous effraie : « Vous ne pourrez jamais faire ça ! » — Pourquoi pas ? puisqu'il vient vous dire lui-même qu'il suffit de vouloir, d'être énergique et persévérant ! Tous n'arriveront pas milliardaires, évidemment, mais tous, à moins d'un malheur, s'affranchiront de la sujétion et de la médiocrité.

Ces exemples sont-ils trop formidables ? Mais vous en avez cent pour un sous la main. Cherchez autour de vous : il en fourmille. Lorsque vous voyez quelqu'un qui a réussi, ne dites pas : « C'est extraordinaire ! » ou : « C'est impossible ! » mais reconnaissez que c'est simplement parce qu'il a su le vouloir.

Tel grand fabricant de pneumatiques, de ceux qui « boivent l'obstacle » sur les routes et les circuits du monde entier, débuta seul, dans une échope, sous un toit, à Clermont-Ferrand. Krupp, le « roi des canons, » n'avait, à vingt ans, pas un sou vaillant. Que d'autres cas encore plus modestes ! Je me permets d'en citer un, parce que je l'ai vu de près : un ami était, à 25 ans, employé à 90 francs par mois dans une vague sous-préfecture ; son père en était fier et se flattait de lui avoir donné une situation de tout repos. Cependant, mon ami pensa mieux faire, voulut vivre... en travaillant. Les affaires le séduisaient. Son père, à qui il confia ses projets, le renia, le chassa, le maudit.

Mon ami s'enfuit à Paris, le ventre vide, le gousset aussi. Que faire ? Ne possédant rien, il ne pouvait pas faire « des affaires : » il s'improvisa journaliste, il trafiqua de son seul avoir : le produit de sa pensée, c'est à dire qu'il écrivit des chroniques qu'il offrit *par correspondance à divers journaux* de province où il était, d'ailleurs, parfaitement inconnu. Le premier mois, cela lui rapporta 8 francs : cinq sous par jour ; il sera d'un cran sa ceinture, mais ne s'avoua pas vaincu. Le second *mois : 20 francs ; il ajouta* un peu de pain à sa vache enragée. Cinq mois après, il avait atteint les 90 francs que lui offrait si généreusement l'administration en échange de sa liberté. Cinq après — c'est aujourd'hui — il dirige l'une des agences de presse les mieux achalandées de la capitale, occupe un nombreux personnel et ne cesse d'étendre le champ de ses affaires. Il n'a, du reste, pas cessé de tenir la plume : c'est même pour cela qu'il écrit cet article et qu'il le signe.

Cela ne vaut-il pas mieux, je le demande à tous les fonctionnaires qui ontencore quelque énergie sommeillant au fond de leur cœur, — cela ne vaut-il pas mieux que de grossoyer des expéditions administratives, assis sur un rond-de-cuir anonyme, en vue d'acquérir, au bout de trente ans de « bons et loyaux services, » le droit suprême à la retraite, idéal de la bonne moitié des Français et de la génération présente ?

C. DES CORSELLINS.

Le Rapport Clémenceau

Sur la Situation actuelle de la Corse

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Rapport

AU

Président de la République

SITUATION ÉCONOMIQUE, FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE DE LA CORSE

Situation administrative

(Suite)

Le Conseil général a bien établi un règlement sur les dépenses pour visites médicales. Un règlement divise la Corse en 59 circonscriptions sanitaires et attribue à chaque circonscription une somme fixe à partager entre les médecins en secrets de leurs visites. Mais les abus répétants de ce côté se sont alors produits sur les mêmes des pharmacies, où ils n'ont pas tardé à être plus considérables encore. La nécessité d'une réglementation des dépenses pharmaceutiques s'impose et revêt un caractère d'extrême urgence. Le conseil général paraît décidé à la voter. Mais son établissement n'est pas sans offrir bien des difficultés.

L'hygiène. — Ce qui caractérise la Corse au point de vue de l'hygiène, de la salubrité et de la morbidité publiques, c'est, d'une part, le *robustesse particulière* de la race, sa remarquable résistance aux causes de la dépopulation et de *dégénérescence*, et, d'autre part, les conditions exceptionnellement défavorables dans lesquelles sont placés les individus contre les agents fort nombreux de maladie et d'affaiblissement. La Corse est, en effet, peuplée par une race robuste, saine, active, où on ne relèvent encore que superficiellement les tares que l'on peut rencontrer dans les populations méditerranéennes. Ce n'est pas à la douceur du climat qu'il faut attribuer une aussi heureuse influence. En Corse, le climat d'hiver est très doux sur le littoral, mais très dur dans la haute montagne qui occupe les quatre cinquièmes de la surface totale de l'île. Or la Corse, si l'on en excepte Ajaccio, Bastia et quelques autres petites villes, est à peu près dépeuplée par le petit-diome qui règne sur tout le pays plat.

L'alcoolisme commence à peine à se montrer dans le département. Il mérite cependant que l'on y prenne garde. La Corse est prolifique et s'accroîtrait d'avoir une famille nombreuse, à ces diverses causes de la vigueur de la race, il faut en ajouter une d'un ordre tout particulier, je veux parler de la sélection qui est pratiquée par l'excessive mortalité enfantine. Elle est due au manque absolu de soins médicaux pour l'enfant et à l'hygiène alimentaire détestable à laquelle on le soumet.

Les Corses de l'intérieur habitent des villages haut perchés sur des rochers dont la situation s'explique par les habitudes guerrières de leurs ancêtres. Les maisons en général comprennent un rez-de-chaussée, un étage et un grenier. Le rez-de-chaussée sert toujours d'écurie ou d'étable pour le mulet ou le porc. La première étage est formé de deux ou trois pièces très petites. L'une sert de cuisine, salle à manger, magasin à céréales. Le plus souvent, on mange, on prend une table en pierre, aux bords légèrement relevés, haute de 50 à 60 centimètres et sur laquelle brûlent constamment d'énormes bûches *prises à la forêt voisine. Pas de* cheminée.

A côté de cette salle on trouve l'unique chambre à coucher, très restreinte, n'ayant qu'une fenêtre étroite et où couche toute la famille. Les eaux ménagères et les ordures se vident directement par la fenêtre sur le sol, au pied de la maison. Enfin le grenier est séparé du premier étage par un plafond en clayas sur lequel on étale en hiver les châtaignes qui sèchent à la fumée du foyer dont je parlais tout à l'heure.

Une première conséquence de cet état de choses est l'extrême fréquence des maladies d'yeux. Elles sont presque toutes d'ordre à des affections granuleuses.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

---

759. — FEUILLETON DU « PETIT BASTIAIS »

NOELLA

Grand Roman Inédit

par CHARLES MÉROUVEL

PREMIÈRE PARTIE

LE ROMAN D'HÉLÈNE

X

DANS LES BAS FONDS

Admirablement organisée, elle avait en quelques expéditions fructueuses, mais depuis un certain temps les affaires languissaient.

Castanède, le boucanier, l'âme de la bande, avait bien payer grassement des indicateurs et se présenter lui-même dans certaines maisons de province, manoirs anciens ou logis de vieilles familles crédules et lentes à payer, rien d'avantageux ne se produisait à l'horizon.

Vardier avait établi avec l'aide de ces spéculateurs sans scrupules une officine d'affaires — consultations et conseils en tous genres — et il commençait à ramener une idée clientèle, surtout parmi les maladroits et les marmiteurs, dont on peut avoir besoin à un moment donné.

Castanède exposait la situation à ses compagnons dans son langage chaud et imagé du Midi.

Pour le moment elle était médiocre. Les visages s'allongeaient.

On avait bien quelques aubaines en perspective, mais c'étaient des poires qu'il fallait assez mûrir.

Tout à coup, le Toulousain dit :

— Tiens, Vincent !

En effet, un nouveau commensal venait de se montrer à quelque distance.

C'était un grand garçon d'une trentaine d'années, haut en couleur, au cou de taureau, avec de « bourrelets de chair avancés au devant du col de sa chemise, comme la corniche d'une maison sur les murailles de la façade.

Ses petits yeux enfoncés dans la graisse étaient très perçants, ses traits bouffis et sa peau d'un rouge brique.

Il paraissait pour être très à l'aise et bon enfant.

Avec les femmes il avait la main large.

Il était coiffeur et courait la campagne avec une charrette basse, abritée sous un rond de toile à voile, bourrée de marchandises variées, de nature à plaire aux ouvriers des champs et aux filles de ferme.

De haute taille, il passait tranquillement entre les tables, souriant aux habitués, donnant des poignées de main à ses connaissances et se dirigeant vers le fond de la grande salle.

Lorsqu'il s'en approcha, les têtes des trois camarades et de Vardier, qui s'était joint à ses compagnons, se tournèrent vers lui.

Déjà du lui avaient préparé sa place.

— Qu'est-ce donc ? demanda l'arrivant en tabourets et ouvrant d'art.

Le coiffeur sourit, mais il ne se pressa pas de répondre.

Il s'installa d'abord commodément, retroussa ses moustaches en arc et poussa un soupir de soulagement :

— Oui !.. Rude journée !

Avec sa vie remuante et le mal qu'il se donnait, il aurait dû être sec et maigre, et il était aussi gras et aussi replet qu'une bête à l'engrais.

C'est que la plupart de ses gains paraissent en petites filles, en bouteilles et en bouteilles.

C'était son mot.

Sa mine était de celles qui ne virent pas l'eau, un compte rondelet, pas trop fatigué, et un chapeau de feutre mou sur ses cheveux ne bruns.

En somme, il avait une bonne santé et une belle mine.

Le Toulousain répétait sa question, en ajoutant :

— On croirait que tu n'as rien à nous dire.

Vincent haussa les épaules.

— Est-ce que je serais là ? Si il.

Les yeux s'allumèrent.

Castanède appela :

— Garçon, deux chopes de bière !

Une seule n'aurait pas suffi.

D'ordinaire, Vincent mettait les bouchées doubles et vidait des coupes larges et profondes comme celles de Gambrinus.

Les têtes des quatre conspirateurs s'approchèrent de la sienne.

— Alors ?.. reprit Castanède.

Le coiffeur se cambra le gosier et dit :

— Mimile, ça va mieux

— Allons !

— Voilà. Hier j'étais du côté de la Celle-Saint-Cloud à promener ma boutique, et le négoce allait tout à la douce, ni bon ni mauvais, quand je suis arrivé à la grille d'une propriété que je n'avais pas vue depuis longtemps et où je faisais quelquefois de petites ventes. Il n'y avait là d'ordinaire que des domestiques, de braves jardiniers que je connaissais pour les voir de temps en temps. Les dernières visites remontaient à plus d'un an.

— Ensuite ? ordonna Castanède avec impatience.

— Pas si vite. J'allais sonner quand une voiture de maître, un coupé dernier genre, arrive derrière moi et le cocher n'est pas besoin d'appeler. La grille s'ouvrit aussitôt. La fille de garde était à son poste.

Le coupé passa.

Mais la jeune fille à qui j'avais déjà eu affaire resta près de moi et je lui dis :

— Diable ! il y a du changement chez vous, mam'selle Virginie.

— Vous vous rappelez mon nom ?

— Je n'oublie jamais ceux de mes jolies clientes. Vous n'avez besoin de rien aujourd'hui ?

— Non.

— C'est dommage. Il est donc habité maintenant votre castel ?

— Vous le voyez bien.

— Par qui ?

[A suivre]...

La fièvre typhoïde est très fréquente, surtout à cause de l'incurie déplorable de la surveillance de l'eau. On observe fréquemment que des fontaines sont établies dans des points où des infiltrations de toutes sortes peuvent viciar les eaux artificiellement puisées.

Les épidémies de rougeole, coqueluche, diphtérie, scarlatine, variole, sont aussi extrêmement nombreuses. Elles se propagent par l'ignorance absolue des habitants de toute pratique de prophylaxie, d'isolement ou de désinfection.

La tuberculose est un fléau pour la Corse. Il est impossible de citer des chiffres précis en l'absence de toute organisation de service de statistiques, mais tout le monde reconnaît l'importance et la gravité du mal. Elle étoit à peu près inconnue, il y a cent ans, et l'on doit attribuer son rapide développement aux pratiques déplorables des habitants en matière d'hygiène. Nous avons vu plus haut dans quelles conditions défectueuses était assurée en Corse l'hygiène de l'habitation. Toute la famille couche dans la même petite chambre et trois ou quatre personnes dans le même lit. Quand l'une d'elles tombe malade, elle reste tout le jour sans air et sans propreté dans le lit où reviennent la soir se coucher les valides. Après la mort, le corps reste exposé et découvert jusqu'aux obsèques, et, en vertu des traditions du pays, tous les membres de la famille et presque tous les habitants du village passent de longues heures dans la chambre du défunt. Les femmes chantent des complaintes, pleurent sur le cadavre, le couvrent de baisers jusque dans l'église et jusqu'au moment où on l'enseveli. La décomposition même n'arrête pas ces manifestations il est superflu d'ajouter qu'au cours de la maladie, non plus qu'après la mort aucune précaution n'est prise pour éviter la contagion. C'est un devoir en effet pour les habitants du village de visiter le malade, quelle que soit la maladie dont il est atteint. Nulle désinfection du linge et des vêtements qui sont sommairement lavés et contiennent à sortir. Ni nettoyage de l'appartement. On comprend dans ces conditions avec quelle rapidité et quelle violence les maladies transmissibles étendent leurs ravages.

Le paludisme est depuis cinq ou six ans la principale cause de morbidité. Il désole toute la plaine. Nous en avons assez lu ou entendu le tableau suivant qui établit la durée moyenne de la vie dans quelques localités :

A Aleria, 23 ans ; à Bigaglia, 12 ans ; à Saint-Florent, 26 ans ; à Porto-Vecchio, 27 ans.

Au contraire, dans les villages de montagne, la moyenne s'élève très sensiblement et nous trouvons à Pinduroux, 40 ans ; Campana, 41.

Le corps médical comprend en Corse, en 1908, 66 docteurs en médecine et 51 officiers de santé. Au total, 117 praticiens sur lesquels 90 seulement exercent habituellement. Ce chiffre représente environ un médecin pour 3.000 habitants. Mais, si l'on tient compte que 31 médecins sont établis dans les villes d'Ajaccio et de Bastia, on verra qu'il reste à peine 60 médecins pour desservir une population de 220.000 âmes répartie en 363 communes, sur une superficie de 350.000 hectares environ.

Il faut noter, en outre, que la plupart de ces médecins résident dans des centres assez importants comme Corte, Sartène, Calvi, Ile-Rousse, etc. De telle sorte que, dans les régions pauvres en montagnes, il n'est pas rare de trouver des groupes de trois et quatre cantons totalement dépourvus de médecins et de pharmaciens. Les médecins sont en général très rudes et dévoués. Mais dans les campagnes, l'exercice de leur profession est particulièrement pénible. Ils sont obligés de parcourir jusqu'à 50 et 60 à dos d'âne ou en voiture, sur de mauvaises routes, et souvent à cheval, pour visiter les malades qui sont dans l'impossibilité de les rémunérer convenablement, et qui les payent plus volontiers et plus facilement en marques de déférence et en bulletins de vote.

Il y a en Corse 18 médecins au conseil général.

Ces considérations sur l'hygiène montrent à quelles difficultés on se heurte pour l'application de la loi de 1902 sur la protection de la santé publique. Comment, en effet, pourrait-on arriver à appliquer dans toutes leurs prescriptions des lois qui supposent déjà un certain degré d'instruction et de civilisation ?

L'instruction publique. — Le Corse a le désir de s'instruire. Son ambition est de devenir fonctionnaire. Il sait qu'il doit obtenir ses grades et diplômes. Il ne connaîtra devoir sous labeur, devant aucune privation, et dure scolarité, pour les conquérir. Comme il est pauvre, qu'il ne peut payer une pension d'interne au collège, il s'associera avec quelques camarades, il louera avec eux une chambre, se nourrira de quelques maigres provisions envoyées du village, soit le baccalauréat jusqu'au jour où il aura conquis le bienheureux parchemin.

Le nombre des candidats qui affrontent chaque année soit le brevet, soit le concours des écoles normales, est tout à fait hors de proportion avec le chiffre de la population de désert-ment. Pendant l'année scolaire 1906-1907, 236 jeunes gens se sont présentés au baccalauréat. D'autre part, en juin-juillet 1907, il y a eu 645 aspirants et aspirantes aux deux brevets. Le Gers, département comparable, on comparant 100, a 240 jeunes gens ou jeunes filles ont pris part au concours des écoles normales ; dans le Vaucluse, la moyenne annuelle est de 50.

Heureux ou malheureux, tous ces candidats savent de l'école avec l'idée fixe d'obtenir un emploi dans l'île ou dans n'importe quelle partie du monde. Il ne faut pas leur parler de rester dans le pays, de faire valoir une propriété, d'entreprendre un commerce : ce serait une déchéance. Le Corse a l'horreur instinctive du travail manuel et nous n'avons rien fait pour lui en montrer le noble côté et lui en donner le goût.

Pour un département qui compte 290 000 habitants, il y a 4 collèges et pas une école pratique. Leur population scolaire est de près de 2 000 élèves, tous futurs fonctionnaires, ne pouvant même pas songer à être avocat, médecin car leur situation de fortune ne leur permettrait pas de franchir les débuts toujours difficiles d'une carrière libérale.

Mais, par contre, aucun candidat à l'école centrale, à l'école des arts et métiers, au concours des mécaniciens de la flotte. Dans le pays, aucun ouvrier d'art, aucun ouvrier d'industrie.

Il paraît nécessaire de créer dans tout les centres importants des établissements d'enseignement primaire supérieur à caractère professionnel. Le contribuerait à détruire le préjugé qui existe en Corse contre le travail manuel et à faire pénétrer dans l'esprit des jeunes générations cette idée que dans le pays même ils pourront exercer leur activité et gagner honorablement leur vie et contribuer au relèvement de leur petite patrie. L'Etat, même au vœux en aide à ces écoles professionnelles par de larges subventions, y gagnera encore, car, quelque désireux qu'il en manque, une école lui coûtera toujours moins cher que le collège de Calvi où il y a un personnel enseignant complet pour une quarantaine d'élèves, dont deux internes.

L'enseignement primaire est très développé. La République a largement doté la Corse d'écoles primaires et de personnel enseignant. Il y a dans le département 774 écoles et 1.000 instituteurs ou institutrices, et à cet égard le département est beaucoup plus favorisé que certaines régions du continent, la Drôme par exemple.

A un point de vue plus général, on peut reprocher à l'enseignement primaire, comme à l'enseignement secondaire, de ne pas être assez pratique ; on y a donné une trop large place à toutes les matières qui préparent aux certificats, trop faible à l'enseignement pratique ; il faut enseigner aux Corses que leur île est un vaste champ ouvert à l'activité de ses habitants et qu'il dépend d'eux surtout d'en faire un département riche, par l'agriculture, l'industrie, le commerce, car ses ressources n'ont pas encore été mises en valeur.

(A suivre).

Le Rapport Clemenceau
ET LA PRESSE

La République Française

La Corse, nous le répétons, doit recevoir un traitement égal à celui qui est réservé à tous les départements. Enfin, il y a des lois et des règlements pour défendre la liberté et l'honnêteté des élections, pour définir les pouvoirs hiérarchiques dans toutes les administrations, pour établir l'autorité et imposer l'ordre de la justice. Lorsque ces lois et ces règlements seront remis en vigueur, fermement, l'ordre et la liberté refleuriront dans l'île. Si la Commission n'était pas composée de fonctionnaires dociles prêts à dire et à faire tout ce qu'on voudra, elle aurait bientôt terminé son rapport. Il peut tenir en trois mots à l'adresse du gouvernement : « Appliquez les lois, » c'est tout.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 1er oct., à 8 h. 1/2

Jacob, allégro,	Turlus.
Princesse Olga, mazurka,	Parès.
Les demoiselles de magasin,	Mellot.
Petite Fleur, valse,	Marin.
Ce que c'est que c'est qu'un drapeau, p. r.,	Diodat.

Le Chef de musique, X. LAURUS.

Conseil Général
Discours de M. A. Gavini
Président

Mes chers Collègues,

Le très grand honneur que vous m'faites en me mettant à la tête de votre assemblée n'est encore moins à cette manifestation flatteuse de vos suffrages sur ma personne et sur mon nom qu'au souvenir de l'homme que je remplace.

Il me sera donc permis, avant de vous exprimer les sentiments de gratitude émue qui m'animent, d'évoquer la mémoire de mon prédécesseur et de la saluer avec vous de toute l'admiration que nous inspire son œuvre, de tout le chagrin que nous a causé sa mort.

Ma parole serait insuffisante si je devais exposer ici tout ce que la République, les Lettres françaises, la Corse et nous tous avons perdu en perdant Emmanuel Arène.

Je craindrais que ma voix parmi toutes celles qui se sont fait entendre si éloquemment sur sa tombe ne donnerait pas un aussi dessous de son talent et de ses mérites. Je me contenterai de rappeler la variété de ses aptitudes et de son esprit, sa verve intarissable et le charme de sa conversation qui lui avaient conquis dans la presse et dans les lieux parlementaires de si soudés et de si précieuses amitiés.

Je dirai le dévouement absolu et passionné qu'il avait pour son pays, l'amour dont il l'a pour chacun de nous a inspiré de que sa disparition laissera encore longtemps dans nos cœurs.

La Corse entière qui l'aimait et qui lui a donné tant de preuves de son attachement proteste contre tant de cruauté. C'est en son nom et au nôtre, que j'adresse à sa famille l'expression de notre douleur et de notre sympathie.

Mais s'il m'est pénible, mes chers collègues, que les premières paroles que j'ai à vous adresser de cette place soient des paroles de deuil, j'ai la satisfaction et la fierté d'ajouter que je serai, que nous serons tous ici, les continuateurs résolus de cette politique républicaine de concorde et de progrès à laquelle nous collaborions ensemble.

Deux hautes pensées doivent dominer nos travaux : la filiale aux instituts de notre pays et la foi dans l'avenir de ce département. La première nous éloignera de plus en plus de ces lui en stériles vers lesquelles tant d'activités intelligentes se sont vues entraînées et dévoyées. C'est à nous, conseillers généraux de la Corse, qu'il appartient, comme en représentants plus immédiats et plus intimes encore de ses vœux du suffrage universel, de modifier de tous nos efforts ce que l'esprit public conserve encore, dans nos campagnes, de son passé tumultueux. Nos communes et nos cantons sont trop souvent le théâtre de luttes ardentes où s'usent les forces vives d'une population qui ignore et compromet tout ce qu'elle aurait pu tirer de son union.

Je vous convie, mes chers Collègues à cette propagande généreuse, qui augmentera à réaliser ce qui reste d'un état d'esprit qui se transforme et s'améliore, de telle sorte qu'il n'en demeure que ces sentiments qui seront toujours l'honneur, et, osons-le dire, la supériorité de notre race, la passion du sol natal et le sens de la justice.

La seconde, la foi en l'avenir de la Corse, entretiendra en nous le zèle patriotique qu'il est nécessaire d'apporter à l'étude de toutes les questions qui intéressent le pays.

Nous devons être aux yeux des hommes libres qui nous ont donné leur confiance, les artisans scrupuleux de l'œuvre qu'ils attendent de la sagesse de nos délibérations.

Or, ce qu'ils attendent, avant tout, c'est la réalisation des importantes réformes d'intérêt général qui feront faire à notre Corse un nouveau pas dans la voie du bien-être public et de la prospérité collective.

Cette tâche difficile ne sera pas au-dessus de nos forces. Nous y serons puissamment aidés par les pouvoirs publics, vivement sollicités par le zèle désintéressé de l'administrateur distingué qui est à la tête de notre département.

Ceux de mes collègues qui ont pu s'entretenir avec M. le président du Conseil savent les assurances que nous en avons reçues.

Il nous a déclaré qu'il était décidé à faire beaucoup pour la Corse, et les actes ont suivi ses paroles.

Le *Journal Officiel* nous apprend qu'une commission a été nommée pour étudier d'où économe que de notre département et rechercher, dans un délai très court, les moyens les plus prompts à assurer son prompt et définitif relèvement.

Je suis sûr d'être l'interprète du Conseil Général en adressant à M. le Président du Conseil des Ministres nos plus vifs remerciements.

Vous avez entendu la brillante allocution de notre président d'âge dont une fois de plus nous avons eu heureux de constater la verdeur et l'énergie.

Dans sa longue carrière politique, la doyen de nos démocrates insulaires n'est toujours inspiré des belles traditions d'honneur et de loyauté de notre armée où il a si vaillamment servi.

Je m'associe de tout cœur aux paroles patriotiques qu'il adressait hier aux marins, victimes du devoir mis de la Courrone et du *Latouche-Tréville* et aux soldats qui combattent au Maroc pour la France et pour la République.

Monsieur le Préfet,

Vous savez que vous avez la confiance, et, qui plus est, l'affection du peuple au milieu duquel vous vivez. Vous me saurez gré j'en suis sûr, de vous épargner en ce jour les compliments d'usage.

Vous avez encore gravées dans votre cœur les paroles que vous adressait, l'année dernière, cette vers qui n'en vont non pensées étroitement liées dans un inoubliable souvenir.

Messieurs,

A la veille de la reprise de nos travaux un nouveau deuil est venu affliger le Conseil Général.

Notre excellent collègue, le docteur Leca, a succombé aux suites d'une longue et pénible maladie. Après avoir donné dans le département de l'Eure la mesure de ses aptitudes professionnelles, il s'était retiré en Corse où les électeurs du canton de Sari d'Orcino lui avaient confié l'honneur de les représenter au sein de notre assemblée.

Nous avions tous pu apprécier la sûreté de ses relations, et sa mort laisse parmi nous d'unanimes regrets.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

SAINT-FLORENT. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de la gracieuse Mlle Tavera, nièce du sympathique M. Tavera, négociant à Saint-Florent avec M. Vincenti André, adjudant d'infanterie coloniale en retraite à Bougie.

La cérémonie nuptiale aura lieu le 24 octobre prochain en l'église de Sainte-Anne à Saint-Florent.

Nos meilleurs vœux aux futurs époux.

Musique Municipale d'Ajaccio
Place du Diamant

Programme du 1er oct., à 8 h. 1/2 s.

Hymne de l'Infanterie de Marine,	Coppé.
Les pêcheurs de Venise, ouv.,	Trav.
Une Soirée près du lac, fant.,	Leroux.
Cavalerie Rusticana, fant.,	Mascagni
Les Pauvres, valse,	Métra.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 30 sept.

Baromètre : 7 heures du matin = 30.4 midi 22.. : 3 heures du soir = 18.7.
Maxima : 27.5. Minima : 17..
Baromètre : heures du matin. 772 mm. 8 midi. 772 mm. 6 heures du soir 771 mm.
Vent : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, le matin, Découvert.
L'après-midi, id.
Pluviomètre, à h 7 du matin : 0 mm

Accident de travail

Le nommé C. J., charretier, au service de M. M., entrepreneur au Nouveau Port, s'est blessé à la tête hier soir, en chargeant sa charrette. Transporté à la pharmacie Pierre Luciani, il y a reçu les soins que comportait son état. Le blessé a pu regagner ensuite son domicile. Son état ne présente pas de gravité pour le moment.

⁂

Nos prisons

La police a verbalisé contre les dames : F... Hélène, 30 ans ; M... Marie, 30 ans ; S. Virginie, 15 ans ; M... Mamatta 38 ans ; B... Bernardine, 45 ans ; M... Lilline, 60 ans ; B... Marie 45 ans ; O... Marie, 38 ans et F... Annonciade, 60 ans, marchandes de poissons pour s'être installées hier matin, à 9 heures, avec leurs corbeilles rue du marché, et avoir entravé la circulation.

⁂

Dispute

Hier soir vers 9 heures, sur la place des Palmiers, les nommés A... Barthélemy, 16 ans et C... Charles, 15 ans, se prirent de querelle et se donnèrent force coups de pied et de poings. La police a verbalisé.

⁂

Contraventions

Les propriétaires de l'immeuble situé à la descente des Colonnes ont été invités à faire réparer l'égout de leur maison qui avait crevé et inondait leur cour des matières de nature à ne flatter ni le sens de la vue ni celui de l'odorat.

⁂

Exploits d'apaches

Des désordres se produisent parfois à la sortie des théâtres pendant les représentations du Cinéma de la rue Miot. C'est ainsi, qu'hier soir, il a fallu jeter la panique dans la salle. Nous espérons que la police y jette bientôt le grappin dessus, et qu'on nous débarrasse de ces peu intéressants personnages qui viennent semer le désordre dans nos soirées récréatives.

⁂

Au Départ

Vapeur « Sagontian, » cap. Robert, de Livourne, diverses.

⁂

A Louer de suite

Magasin de garde, Boulevard de Tous, 1, Maison Ramelli.

S'adresser à M. Dominique Matteï Aîné, 13, Pla e St-Nicolas.

⁂

A vendre

Ancien Hôtel du Cap, meublé, rue Miot 6, pour cause de santé.

S'adresser au propriétaire, M. Agostini.

Etat-Civil

NAISSANCES

Casta Antoine Réné. — Grazioni Estelle Félicité. — Cantarelli Louise.

DÉCÈS

Alessandrini Adolphe, 4 mois, d'Ajaccio. Cappurro Marie-Pâques, veuve, 62 ans, de Bastia.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Paul-F. Campana et leurs enfants ; Mme veuve Benoît Agostini et ses enfants ; M. et Mme A.-Louis Agostini et leurs enfants ; M. et Mme François Agostini et leurs enfants ; M. et Mme Pascal Simon et leurs enfants ; M. et Mme J. B. Brugnardelli, de Marseille ; Mme veuve Marie-Antoinette Frégosini et ses enfants ;

Les familles Raibaldi Agostini, Casalta, Gandolfi, Salvarelli, Perfumati, Maggi, Lorenzi, Marchiosi, Leca, Tartaroli, Pasquali Martini, Farelli, Berzia, Falconi, Cappuri Colonna, Rossi et Pêtre,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Vve Pasquine Cappuri

décédée à Bastia, à l'âge de 62 ans, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui jeudi, à 1 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Campanari.

Achat de Raisins

M. Joseph Larini est acheteur de suite, de fortes quantités de raisins en caisses ou paniers.

Faire des offres à l'établissement Vinicole de Lupino, Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00526

BOURSE DE PARIS

	29 sept. —	30 sept.
Rentes de 3 0/0 anciens	95 92 —	96 00
— de 3 0/0 amortis.	97.90	97 95

ex-coupon.

LES CANDIDATS SÉNATORIAUX

Les Conseillers généraux ne désignent pas les Candidats.

Ajaccio 30 septembre.

Les conseillers généraux se sont réunis ce matin, hors séance.

L'idée d'un congrès qui devait désigner les deux candidats aux prochaines élections sénatoriales n'a pas obtenu le succès qu'on escomptait. Bien loin de là !

Les conseillers généraux, appartenant au bloc républicain, réunis, à ce propos, en comité secret, viennent de prendre une décision qui produira le meilleur effet possible sur le corps électoral.

Après une discussion très animée, où les idées les plus contradictoires se sont fait jour, on a fini par décider de trancher la question par un vote auquel chacun s'est préalablement engagé de se conformer.

Par 27 voix contre 21, et 2 abstentions, l'idée d'un congrès a été repoussée.

Ce vote a produit une vive émotion ; il prouve, en effet, d'une manière bien évidente, que l'élection de M. Antoine Gavini à la présidence du Conseil général n'a aucune signification politique.

Les candidats qui auront les plus grandes chances d'être élus seront ceux qui iront dans chaque chef-lieu de canton exposer leur programme, développer leurs intentions, et écouter sur place les doléances des électeurs.

La République ne restera plus ainsi un monopole entre les mains de quelques-uns, mais bien un instrument de progrès et de civilisation entre les mains de tous les citoyens intelligents et éclairés.

AJACCIO
Conseil Général

Ajaccio 30 septembre.

Adresse de M. Forcioli, député

A la fin de la séance d'hier, M. Forcioli, député d'Ajaccio, a proposé au Conseil d'envoyer l'adresse suivante à M. Clémenceau, président du Conseil des ministres :

« Le Conseil général de la Corse est heureux de voir le Gouvernement s'associer à son œuvre par l'institution d'une commission chargée de préparer les mesures nécessaires pour le relèvement du Département.

» Il compte que cette haute intervention amènera à bref délai les modifications désirées depuis si longtemps pour l'amélioration de notre régime économique.

» Il se félicite de cette marque de sympathie donnée à la Corse par le Gouvernement de la République.

» Il prie M. le Préfet de transmettre au Président du Conseil, ministre de l'Intérieur, l'expression de sa reconnaissance pour avoir bien voulu prendre en mains les intérêts de notre département, ainsi que l'assurance de l'attachement de la Corse à la République. »

Cette proposition a été adoptée.

MM. Auguste Gaudin, Sébastien de Carafla et l'abbé Santacroce se sont abstenus.

Séance du 30 septembre 1908

Les Commissions

Les trois grandes Commissions des Finances, des Chemins vicinaux et des Vœux et pétitions sont composées de la manière suivante :

Commission des Finances

MM. Battesti Louis, Ceccaldi, Carrega, Morati, Forcioli, Ducazze, Balesi, Orsatti, Feydel, Franchetti, Giansettini, Folacci, Lorenzi, Italiani, Giocanti, Versini, Pucciarelli, Leca, Grimaldi, Fantauzzi, Pinelli et Piazza-Alessandrini.

M. Fantauzzi Gaston, conseiller général de Rogliano, a été élu président.

M. Pinelli Emile, conseiller général de Levie, a été nommé rapporteur.

Commission des Chemins vicinaux

MM. Casabianca, Sebastiani, Giacobbi, Moracchini, Moracchini, Manfredi, Gallini, Cuneo d'Ornano, Benedetti, Franceschi, Bareni, Leccia, Battesti J.-B., Gammaccini, Orsoboni, Cagninacci, Cervetti, Pietri, Fabiani, Marostegi, Grimaldi Jean-Vincent.

M. Don-Pierre Casabianca, conseiller général de San-Martino-di-Lota, a été élu président.

M. Hyacinthe Cagninacci, conseiller général de San-Martino-di-Lota, a été élu président.

Commission des Vœux et Pétitions

MM. Gaudin, Santelli, Alessandrini, Bartoli, abbé Santacroce, Grimaldi Nicolas, Stephanopoli, Astima, de Carafla, Valentini, Gavini, Alessandri, Albertini, Colombani, Gabrielli, Pierangeli, Decori, Gavini Antoine, Ramelli.

M. de Carafla Sébastien, conseiller général de Bastia, a été nommé rapporteur.

Présidence de M. Antoine Gavini

La séance est ouverte à 3 heures de l'après-midi.

M. Colombani Césaire remplit les fonctions de secrétaire.

M. le Préfet assiste à la séance.

Quarante-cinq conseillers généraux sont présents.

LE CHEMIN DE FER
de Ghisonaccia à Bonifacio

M. Sébastien de Carafla demande la parole.

Le conseiller général de Bastia prononce un discours très documenté sur ce malheureux chemin de fer de Ghisonaccia à Bonifacio, qui est à l'étude depuis *vingt ans !*

M. de Carafla donne lecture de la lettre adressée par le Ministre des Travaux publics au Préfet de la Corse.

Dans cette lettre le Ministre demande que le Conseil général prenne l'engagement de supporter le tiers des frais résultant de l'expropriation des terrains, et l'excédent sur la somme fixée au préalable dans le rapport des ingénieurs.

M. de Carafla fait part au Conseil de la proposition de M. le Préfet aff ctant pour ce payement les centimes additionnels pour une valeur de 45 000 francs par an.

M. le Préfet interrompt l'orateur. M. Chatel soutient qu'il a voulu dire qu'une partie seulement de cette somme serait affectée à cet objet.

M. de Carafla donne lecture du rapport de M. le Préfet duquel il résulte que la somme entière et non une partie de cette somme, devait être affectée aux frais d'expropriation.

M. de Carafla demande à ses collègues de repousser la demande du Ministre.

« On ne doit pas promettre, dit M. de Carafla, quand il est impossible de tenir ses engagements.

» Le département est trop pauvre. Si nous répondions affirmativement à la demande du Ministre, le chemin de fer ne serait pas fait quand même.

» Depuis vingt ans les pouvoirs publics leurrent la Corse, malgré les démarches des députés, des sénateurs et du Conseil général.

Le chemin de fer de Ghisonaccia à Bonifacio coûterait 14 millions, mais l'Etat ne veut pas les accorder. Il cherche continuellement des prétextes pour ne pas tenir ses engagements et pour ne pas exécuter un chemin de fer qui était compris dans le projet Freycinet de 1879. »

M. de Carafla donne ensuite lecture de l'ouvrage de son collègue, M. Caitucoli, qui appartient à la majorité du Conseil général, mais qui pense comme lui, qui n'appartient qu'à la minorité.

M. de Carafla fait, en terminant, un pressant appel au patriotisme de ses collègues — qui, tous, au fond du cœur, pensent comme lui — pour les engager à rejeter la demande du ministre.

« Le Conseil général témoignera ainsi son mécontentement au Gouvernement, et cette décision du Conseil sera approuvée par la Corse entière. »

La vibrante péroraison du brillant maître du barreau de Bastia soulève les applaudissements de la salle entière.

D'ailleurs le discours de M. de Carafla a été plusieurs fois interrompu par des frénétiques applaudissements.

M. Pierangeli

député de Bastia, répond à M. de Carafla.

Il dit que la situation va changer ; les pouvoirs publics sont très bien disposés pour la Corse, et la commission d'enquête, qui vient d'être nommée, donnera une solution favorable à cette question.

M. Pierangeli prie donc ses collègues d'accepter les propositions du ministre des Travaux publics.

M. Gaudin

maire de Bastia, intervient dans le débat. Il donne lecture du rapport de M. Clémenceau sur la situation actuelle de la Corse.

Du moment que le Gouvernement reconnaît que les finances de notre pays se trouvent dans un état lamentable, comment peut-il demander à ce pays si pauvre de contribuer aux frais de construction du chemin de fer de Ghisonaccia à Bonifacio. Il faut être logique.

M. Gaudin déclare se rallier entièrement à la proposition de M. de Carafla.

M. Caitucoli

demande le renvoi à la commission des finances.

Le renvoi est ordonné.

LA COMMISSION d'Assistance et d'Hygiène

Le Conseil procède ensuite à la nomination des onze membres devant composer la Commission d'Assistance et d'Hygiène.

Sont nommés : MM. Pinelli, Folacci, Moracchini, Casabianca, Balesi, Giocanti, Decori, Ramelli, Cagninacci, Manfredi et Giocanti.

Les Octrois

M. de Carafla, rapporteur de la commission des vœux et pétitions, donne lecture de ses rapports sur les octrois de Bastia, Bonifacio, Corte et Cervione.

Les conclusions des rapports de M. de Carafla sont adoptées.

LE SECTIONNEMENT *de la commune de Lozzi*

M. Gaudin demande la suppression du sectionnement de la commune de Lozzi.

Cette proposition, qui est combattue par M. Quilicus Albertini, est mise aux voix.

Le scrutin secret est demandé.

La proposition de M. Gaudin est repoussée par 24 voix contre 15 et 6 bulletins blancs.

Le sectionnement de la commune de Lozzi est maintenu.

MAUVAIS ÉTAT *des Routes Nationales*

M. de Carafla signale au Conseil le mauvais état des routes nationales.

Il insiste spécialement sur l'état lamentable dans lequel se trouve la route de Bastia au Cap-Corse. Cette route n'est plus fréquentable à cause des tas de pierres, des fossés et de la poussière.

Il est impossible de circuler sur cette route soit en voiture, soit à bicyclette, soit en automobile.

M. de Carafla attribue la cause du mauvais état de nos routes nationales à la diminution de la somme de cent mille francs du crédit affecté par l'Etat à l'entretien des routes nationales.

M. de Carafla demande la rétablissement des anciens crédits.

MM. Casinacci, Ramelli, Fantauzzi et Franceschi se rallient à la proposition de M. de Carafla, qui est adoptée à l'unanimité.

LE NOUVEL HORAIRE sur la Ligne de Ghisonaccia

M. Don Pierre Casabianca demande que le nouvel horaire sur la ligne de Ghisonaccia, qui a été mis à l'essai pour six mois à partir du 1er août dernier, soit adopté définitivement par le Ministre des Travaux publics.

Le Conseil adopte la proposition de M. Casabianca, bien que cet horaire *avantage* seulement 400 voyageurs par an, alors qu'il en *désavantage* 20.000.

La séance est levée à 5 heures, et renvoyée à demain à 3 heures.

Conseil de Cabinet

Paris, 30 septembre.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se réuniront demain matin, en conseil, à 9 heures, au ministère de l'intérieur, sous la présidence de M. Clémenceau.

Encore Dreyfus !
Interpellation Biétry

Paris, 30 septembre.

M. Biétry, député antisocialiste de la première circonscription de Brest, vient d'informer le Garde des sceaux qu'il l'interpellera, à la rentrée du Parlement, sur la lettre du commandant Cuignet, accusant de faufilature le Premier Président de la Cour de cassation qui a demandé la cassation sans renvoi de l'arrêt du conseil de guerre de Rennes.

EN RUSSIE
Les Allocations aux Fonctionnaires

Saint-Pétersbourg 30 septembre.

Dans le projet de budget présenté à la Douma, figure cette année les allocations de l'empereur aux fonctionnaires.

Le terme russe se traduit ordinairement par secours, mais comme il n'implique pas que le bénéficiaire soit dans une situation critique, on préfère employer un terme aussi général et aussi vague que possible.

Ces secours s'accordent lorsque les fonctionnaires et employés de l'Etat se marient, et lorsqu'ils doivent aller aux eaux.

MARSEILLE
TIRAGE *DE LA LOTERIE* de l'Exposition Coloniale

Marseille, 30 septembre.

Aujourd'hui, à 3 heures, a eu lieu, dans une des salles de la Préfecture, le tirage de la loterie de la ville de Marseille.

Ce tirage, qui était présidé par l'adjoint Baylle, s'est effectué avec les appareils spéciaux de la maison Fichet, de Paris.

Le nombre des billets vendus s'est élevé à 700.000 environ, alors que le nombre des billets émis est de 2.500.000.

Le *gros lot* de *100.000 francs* a été gagné par le numéro *220.301*.

Le lot de *50.000 francs* est gagné par le numéro *523.643*.

Les trois lots de *25 000 francs* sont gagnés par les numéros ci-après :

406.354 — 495 248 — 362 746.

Les cinq lots de *10.000 francs* sont gagnés par les numéros :

517.053 — 650.755 — 175.588 — 585 537 — 582 532.

Ces autres lots gagnent *Mille francs.*

OUVERTURE de la Modern Cordonnerie

9, Boulevard du Palais, Bastia.

Nombreuses et bien achalandées sont les maisons de chaussures qu'il est donné de voir sur nos boulevards, mais nous avons pu constater que nulle part qu'à la *Modern Cordonnerie*, on ne pouvait trouver le *nec plus ultra* de l'élégance joint à la solidité, en même temps que des prix à la portée de toutes les bourses.

Une seule visite à la *Modern Cordonnerie* suffira pour convaincre les amateurs du beau et bon marché, du stock important de chaussures de tous genres, véritables merveilles, que nos élégantes Bastiaises et snobs Bastiais seront heureux de pouvoir étrenner.

AVIS IMPORTANT POUR MM. les négociants et chargeurs

Le steamer *Saint Jean*, portant en lourd 3,000 tonnes, faisant partie de la flotte appartenant à la Société Navale de l'Ouest, est arrivé le 29 courant à Marseille où il séjournera jusqu'au 4 octobre, sous charge pour Bastia, date à laquelle il retournera pour notre port.

Ce bateau, qui sera à Bastia le 5 octobre, repartira le 7 pour Tunis, Rouen, le Havre et Anvers. Le taux du frêt pour ces diverses destinations est de 15 francs la tonne, pour marchandises prises de quai à quai.

Pour d'autres renseignements s'adresser à MM. Goudrant frères, à Marseille, et à M. Pierre Vincentelli, 33, rue de l'Opéra, à Bastia.

Presseirs et Fouloirs

à raisin, à vendre et à louer.

S'adresser chez M. MODENA Joseph, rue de l'Opéra, 25, Bastia. *Prix avantageux*

L'EAU PRÉCIEUSE
ET SES EFFETS

A ceux qui pourraient encore hésiter à se servir de l'EAU PRÉCIEUSE, nous répétons qu'il n'y a aucune raison pour ne pas l'employer, puisque l'expérience de chaque jour prouve son efficacité dans le traitement des Maux de Jambes, Ulcères, Varices, Eczémas, et de toutes les plaies considérées comme incurables ; nous ne craignons en donner la meilleure preuve que de citer les paroles mêmes de ceux qui, l'ayant employée, attestent bien haut son mérite.

... *Monsieur, — Depuis six ans, j'étais atteint d'un affreux Eczéma qui me couvrait les bras et les jambes. Après avoir tout essayé, potion, pommade, désespéré de toutes sortes et sans obtenir le moindre soulagement j'ai eu recours à l'Eau Précieuse. J'suffrons qu'en moins de deux mois et sans gâcher mon travail, j'ai obtenu entière guérison. Je vous autorise à publier ma lettre dans l'intérêt de ceux qui souffrent du cette affection.*

Victor LEGRAIN 32, rue du Murphy Reims (France).

Le traitement est simple, facile, peu coûteux et se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. Demander l'EAU PRÉCIEUSE, avec la marque déposée : « Une Jambe modèle dans le Verre ».

Dépôt général à Rouen : Pharmacie DEFENSIER, 47, rue du Bac.

Se trouve à Bastia Pharmacie Quilici, boulevard du Palais 10, & Ajaccio Pharmacie Guiderdoni.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Été en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriqués exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

SANTAL 3 BLINE — **GUÉRISON RADICALE** en quelques jours des Blennorragies, Cystite de Gal, métrorragies, pertes blanches, suites d'Opération ou injections. *D'une pureté absolue.* Rendu le plus efficace et le plus subtil. ABSOLUMENT INOFFENSIF délivré dans toutes les Pharmacies et 66, Rue Vivienne, Paris.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydraulique et Ciments, Briques de Vitrages et Tuiles du Midi. — Plâtres gris et blanc. Carreaux Hydrauliques pour Salles de bains, Vestibules et cuisines. — Carreaux pour parquets et autres.

FERS A PLANCHER
Fers en barres, Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GRÈS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Briqueterie des Moulineaux, Usine des Vitreries et Usine du Val.

YEUX Les personnes atteintes de maladies, de tic, tremblement d'yeux et de paupières rouges, faiblesse et sensibilité de la vue, granulations, chute des cils, fistules, yeux rouges, brouillés, glaireux, larmoiement, chute de cheveux, surdité, ont intérêt à s'adresser de suite à M. C. CATTET, à AUDRY (Nord), qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

RHUMATISME
Les personnes atteintes de douleurs, tremblements musculaires et articulaires, goutte, névralgies, migraines, grande courbature ou froid ou au chaud, faiblesse le matin, sont guéries, vite, dispositions pénibles, concordant avec les variations de la température et de l'humidité, en prenant régulièrement à l'Institut antirhumatismal, 11 rue Jacquemont Paris, qui envoie gratis le moyen de guérir rapidement.

AVIS
BONNE OCCASION
A vendre

Cuves, Foudres, Demi-Muids, Bordelaises, Barils et Bombonnes de diverses contenances, Seilles (dites Baies), Caisses et Paniers à raisins, Pompes à vin, Filtres à vin, Récipients à huile, Chantiers, Chevalets, Planches, Fontelles, Litoux, Echelles poulins, Tables et Bancs, Charrettes à bras, Bascules, Appareils scétylène et accessoires divers pour caves. Pressoirs à vin.

Vins Rouges du pays à **15** et **25** centimes le litre. — Vins Blancs à **25** et à **30** centimes le litre.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées. — Muscat de Frontignan. — Vins de Malaga — Vermouth de Turin. — Quinquina, Pomponnet et St Léon. — Apéritif le Pof. — Gentiane. — Vins de Marsala. — Vins d'Asti mousseux et Barbera (Italien). — Vins de Chianti. — Vins vieux en bouteilles cachetées. — Blancs et Rouges. — Eaux-de-vie et Vinaigre. Grands vins de Champagne.

Prix exceptionnels sur toutes marchandises, certaines branches du commerce devant être restreintes ou supprimées.

Avant de faire vos achats, adressez-vous Avenue Carnot, n° 5, Bastia-Entrepôt

Biagini Oreste

Réduction sur marchandises 20 0/0 et réduction sur matériel vinaire 30 à 40 0/0.

PONDRE LES POULES
2.500 ŒUFS par an pour 10 poules
NOTICE gratis et franco

KABILINE
Pour entrée seule aux vêtements
Adoptée par les Personnes économes
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN!
Le Paquet : 40 Centimes

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

La Générale des Pétroles
A MARSEILLE

Pétrole et Essence
pour l'éclairage et le chauffage

Pétrole, qualité supérieure, en bidons de 50 litres.

Pétrole raffiné d'Amérique, marque « Le Lion, » en caisses de 2 bidons de 18 litres 1/2 l'un.

Pétrole de sûreté « Photoline, » en bidons de 5 litres.

Naphtacycle, essence spéciale pour autos en bidons de 5 et 50 litres.

Huiles et graisses pour autos.

En vente chez M. L.-N. Maitei et Cie, Bastia.

LA POUDRE BESSIÈRE

est le seul remède vraiment EFFICACE et INFAILLIBLE que doivent employer tous les malades atteints d'une maladie de l'estomac, du foie, des reins, des intestins, de constipation dont les CONSÉQUENCES : le *manque d'appétit*, la *migraine*, la *gastralgie*, le *ballonnement*, etc., sont des plus graves.

De tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont essayé cette merveilleuse poudre, beaucoup vous diront que : si leur estomac et leurs intestins fonctionnent bien aujourd'hui, c'est à elle qu'ils le doivent et qu'ils en adoptent définitivement l'usage.

Interrogez toutes les mères de famille soucieuses de la santé de leurs enfants, et demandez leur, avec quoi elles les purgent ? Unanimement elles vous répondront :

avec la POUDRE BESSIÈRE

Pourquoi avec celle-là ? parce qu'elle est non seulement souverainement TONIQUE, mais encore LAXATIVE, PURGATIVE, DÉPURATIVE, en provoquant, sans aucune douleur ni échauffement, une abondante et saine évacuation des matières contenues dans les intestins.

Parce que son goût agréable en fait une friandise pour eux, étant très sucrée.

Prix de la boîte : 1 fr. ; 1 fr. 25 franco

Dépôt : Pharmacie Centrale d'Ajaccio (Corse)

Essayez et vous conviendrez de son Efficacité Surprenante

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ENTRAVE, PROUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON.

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

NETTOYAGE DES PANAMAS
OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS
DENTELLES, ETC., ETC.

CYRNOS ORANGE

Sirop pur sucre
Fabriqué avec les oranges si parfumées de la Corse.
Boisson hygiénique et rafraîchissante

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE. — N° 274 — VENDREDI 2 OCTOBRE 1908

00527

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Décès, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Ss Anges Gardiens
Soleil : (heure nationale)
Lever 5 h. 24 m. — Coucher, 5 h. 21 »
Premier quart., le 2 — Pleine Lune, le 9.
Fête de Demain : Saint Candide.

1er OCTOBRE

De Port-Arthur à Corte

... En ces moments-là, les journaux racontaient combien la bataille russo-japonaise était acharnée et tragique, et, alors, l'admiration du monde, comme un flot incessant de tonnerres, éclatait sur les pentes de Port-Arthur inaccessible. C'est que du matin au soir et par les longues nuits d'hiver éclairées par les projections puissantes, les boulets japonais, dans le fort, creusaient des sillons après des sillons, et sur l'ébranlement de la cité de guerre, les flammes s'élevaient immensément rouges, de formidables bûchers.

On avait terminé la rencontre des plaines, et la mêlée avait usé les armes. Il n'y avait plus, chez les assaillants, de sabres et de lances ; il n'en restait que les poignées. Il n'y avait plus davantage de fusils ; il n'en restait que les crosses. Mais on tenait ces poignées et les crosses en réserve pour la minute des décisives victoires, afin d'enfoncer les poitrines et de se frayer, dans les tournoiements sinistres, un chemin vers le dernier drapeau !

Seuls, les canons monstrueux, de seconde en seconde, envoyaient leurs obus qui décapitaient la ville, soulevaient, comme des béliers monstres, ses murailles de fer. Le ciel était une fumée, et l'air était une odeur de poudre. Dans les rares instants où se produisait l'accalmie, on voyait que Port-Arthur s'inclinait, tantôt à droite, tantôt à gauche, comme pour chercher, avant de s'écrouler, où creuser sa chute géante !

***

Or, c'est au cours de cette année de visions meurtrières que je rentrais, en septembre, de Corte où j'étais allé passer mes vacances d'avocat. J'étais à Tunis et j'allais prendre le premier train pour Sousse, quand un officier de mes amis se détourna de sa route pour venir à ma rencontre. Et il avait, lui aussi, dans la main, un journal de Paris dont les moindres titres illustraient la défense de la forteresse russe. Nous en vînmes à parler de la Corse, et comme il me demandait ce qu'était Corte, je lui répondis, en désignant Port-Arthur qu'assaillait, sur la page entr'ouverte de son journal, le feu de cent navires japonais : « Mais j'imagine que c'est un coin de cette citadelle qui n'aurait été fusillé que par les balles et que noirci par la fumée. »

J'ai, depuis, souvent revu Corte, et j'ai, de plus en plus, nourri cette évocation d'un autre Port-Arthur plein de marques, restées vives, d'assauts oubliés. Car il survit, dans cette ville, plus qu'une légende de sa guerre ; il y reste l'aspect puissant et la réalité cruelle de ses combats.

De ses sommets, les yeux deviennent encore quel fut le rôle des envahisseurs dans la vallée qui n'a point changé ; et, du fond de cette vallée, ils imaginent la résistance désespérée des murs qui sont restés les mêmes, recouverts de l'épaulement des fusils inclinés, à angle aigu, vers la race ennemie qui tarissait dans le fleuve. Et devant Corte, tout près de ce fleuve, et dans ses rives obscures, il semble bien que la trahison demeure des embuscades génoises qu'éventraient les stylets, tandis que, çà et là, les rocs déchirés comme des meurtrières, paraissent encore dissimuler les affûts corses.

Par les sentiers qui tombent des villages lointains, — comme de hauts burgs descendraient des échelles, — l'imagination voit se rassembler à mesure, vers l'imprenable cité, la déroute des paysans pris de famine et qui manquaient de munitions. Et de telle manière que toute la Corse revenant à lui, les jours de guerre, de la montagne et de la plaine, Corte fut le véritable champ de bataille de la Corse.

Entre Port-Arthur et lui, il n'y a en que la différence de la guerre ancienne à la guerre moderne. Tous deux ont été la dernière barricade d'une résistance héroïque, et comme à Port-Arthur s'était réfugié, après la lutte des campagnes, le suprême espoir russe, — à Corte, de village en village, s'était réfugiée, brisée, mais triomphante, toute la défense de la Corse. Et Corte ayant gardé, jusqu'à cette heure, de son époque guerrière, la fumée et les balles, rien n'est plus admirable à voir, dans les matins d'été, que son bûcher noirci qui se rallume au soleil !

JULIEN PERGOLA.

L'Homme à la Lanterne

Il ne s'agit point de Diogène qui, d'après la légende, s'en allait une lanterne en main cherchant un homme ; notre héros n'a nullement la prétention de passer à la postérité, grâce à son lumignon ; sa modeste ambition ne vise point si haut, mais le but qu'il poursuit chaque jour, ou plutôt chaque soir, n'est tout de même pas facile à atteindre. Qu'on en juge.

Dans, si les hasards d'une villégiature, ou d'une simple promenade, vous amènent jusque dans le Cap Corse, séjournez quelques jours dans l'un de ces charmants villages situés à mi-flanc de côteaux tout embroussaillés de châtaigniers et d'oliviers, et, par une de ces nuits claires et parsemées d'étoiles dont le ciel de Corse est coutumier, promenez votre rêverie en aspirant à pleins poumons cette brise parfumée qui vous vient par dessus le maquis. Vous serez tout étonné d'apercevoir leur à coup, vers les neuf heures du soir, et même plus tard parfois, comme un feu follet qui s'en va zigzaguant par les sentiers capricieux ; peu à peu cette lueur s'approchera et vous apercevrez un homme qui, une lanterne à la main, s'en va dans les villages et les hameaux, de porte en porte, non pour demander l'aumône comme un pauvre hère quêteur, mais au contraire pour remettre des lettres et des journaux.

Cet homme, c'est le facteur rural ; c'est-à-dire l'un de ces mille employés appartenant à cette lourde administration des postes que l'Europe ne nous envie plus du tout, heureusement pour elle, et qui, au prix d'un traitement plus que dérisoire, assure une partie de notre grand service postal à des heures des plus indues, variant entre huit heures du soir et minuit.

Vraiment, pareil fait se produisant en plein vingtième siècle ne serait pas croyable, s'il n'était pas attesté par des centaines de témoins, et un étranger qui serait amené à la constater de vive voix demanderait certainement si la Corse est un département français ou une simple colonie où le régime du bon plaisir règne en grand maître.

Nous aimons à penser que notre sous-secrétaire d'Etat aux Postes et Télégraphes ignore une pareille situation, et que son attention n'a jamais été appelée sur ce point ; le contraire serait une preuve d'indifférence manifeste que notre département ne mérite pas.

Le service quotidien demandé à nos facteurs ruraux en Corse, et surtout dans le Cap, est des plus pénibles tant par la longueur des trajets à effectuer que par le peu de viabilité des chemins et sentiers qu'ils sont obligés de parcourir.

Tels de ces sentiers sont à peine praticables en plein jour ; comment peut-on vouloir que ces modestes serviteurs puissent, sans fatigue très grande et sans danger sérieux à courir, s'y risquer la nuit une fois venue.

C'est à peine croyable que l'on puisse trouver encore des hommes de bonne volonté pour assurer un service aussi écrasant dans des conditions aussi défectueuses.

Il est vrai que pour remédier, dans la mesure du possible, à une situation aussi déplorable, nos braves et dévoués facteurs se sont munis d'une lanterne, à leurs frais sans doute, car notre administration des postes et télégraphes ne nous a pas habitués à une telle prévenance à l'égard de ses agents, et sa parcimonie s'accommoderait mal d'une telle dépense.

Nous sommes persuadé, au contraire, que si M. Vazeille connaissait l'existence de ces modestes flambeaux, il s'empresserait bien vite de les éteindre ; par camaraderie nos ministres ne sont-ils pas solidaires les uns des autres !

Afin que les lecteurs du *Petit Bastiais* ne puissent croire que la situation exposée est exagérée, ou n'existe que dans l'imagination d'un journaliste en quête d'un article, nous les prierons de se rendre compte de ce qui se passe, notamment dans le canton de Brando.

Notre prétention ne va pas plus loin, car le Monsieur Qui de droit, qui sont aurait qualité pour remédier à ce fâcheux état de choses, plane bien haut, trop haut au dessus de nos petites misères, pour s'y intéresser et même pour les apercevoir.

A. DE NURAY.

Lire à la troisième page
NOS DÉPÊCHES

Le Rapport Clémenceau
Sur la Situation actuelle de la Corse

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Rapport
AU
Président de la République

SITUATION ÉCONOMIQUE, FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE DE LA CORSE

(Suite)

Projets de réformes

Tel est le tableau de la situation financière, économique et administrative de la Corse.

Il est incomplet. Mais pour si restreint qu'il soit, une première conclusion s'en dégage : c'est que l'heure est venue d'apporter de profondes modifications à la situation actuelle de la Corse. Une mesure, des habitudes si différentes des nôtres ne peuvent coexister avec notre état social sans dommages pour la Corse et pour le pays entier. Comment y arriver ?

Il faut mobiliser l'esprit public. Ce n'est ni l'affaire d'un jour, ni l'affaire d'un homme. La tâche sera longue et ardue. De longues années, beaucoup d'habileté, une volonté inébranlable sont nécessaires pour réussir. On doit donner à ce département une bonne administration, de bons fonctionnaires, lui faire connaître tous les bienfaits de la civilisation, faciliter les progrès par l'amélioration de ses voies de communications, de ses services postaux, du télégraphe, du téléphone. Mais ce qui aidera le plus à cette transformation, c'est l'aisance et le bien-être. Un homme qui a un foyer, qui possède une certaine aisance, ne prend pas volontiers le maquis. Je citerai l'exemple de la région bastiaise qui, riche par la mise en valeur du sol, est certainement plus avancée que le reste de la Corse. Tous les autres remèdes qu'on pourra trouver ne seront que des palliatifs, nécessaires sans doute, mais qui ne seront ni généraux, ni profonds.

Or la Corse ne peut devenir prospère que par le développement de son agriculture. C'est l'avis de tous les hommes compétents qui connaissent ce pays et s'intéressent à lui, et cette agriculture ne peut progresser que par l'exécution préalable de grands travaux d'intérêt public.

Atténuements. — Et, d'abord, l'assainissement de la plaine orientale qui rendra la vie à une immense territoire d'une fertilité incomparable, merveilleusement approprié pour produire à avant toutes les autres régions, les fruits, les légumes et les fleurs que les expéditeurs européens achèteront sur les grands marchés de Paris, de Londres et de Berlin. Cette question de l'assainissement est très ancienne. Elle a été dix fois reprise et dix fois abandonnée. Dans ces derniers temps, plusieurs rapports ont été déposés au Parlement. La Chambre est actuellement saisie d'un projet de loi du Gouvernement. La commission d'agriculture paraît y être favorable. Le Gouvernement fera tous ses efforts pour le faire aboutir dans le plus bref délai possible.

Voies de communication. — Il faut ensuite procéder à l'achèvement du réseau de voies ferrées qui permettra à toutes les parties de l'île, surtout à l'arrondissement de Sartène, d'apporter les produits agricoles qu'elle ne peuvent écouler aujourd'hui vers les grandes villes du département ou dans les ports d'exportation.

Les communes pourvues d'un bureau télégraphique sont encore peu nombreuses. Quelques-unes, assez rares, sont des service par le chemin de fer. Pour atteindre des centres, même très importants, comme Sartène, il faut treize heures de diligence, selon pour aller, à Bonifacio, vingt quatre pour Portovecchio.

La Corse n'a pas à proprement parler de réseau vicinal. Ses ressources départementales ne lui permettent pas d'entretenir le routes existantes. De nombreuses communes, des cantons tout entiers sont privés de voies de communication.

Un programme a été établi et qui est encore restreint ; il exigera cependant pour son exécution, avec le barème actuellement établi, plus d'un siècle et encore faudrait-il pour cela que les communes ne soient pas, faute de ressources, dans l'impossibilité de payer leur part contributives.

La commission sera prête de rechercher les voies et moyens les plus propres à mener cette œuvre à bien.

L'assainissement, l'achèvement du réseau de voies ferrées et des chemins vicinaux constituent des améliorations qui transformeraient radicalement la situation économique de la Corse, feraient de l'île un des pays les plus riches et les plus prospères et modifieraient dans le sens le plus heureux sa mentalité et son état social.

Cette transformation ne peut se produire par un coup de baguette magique. Elle demandera encore de longues années. En attendant, il conviendrait de prendre des mesures moins générales, mais qui auraient de moins l'avantage de donner des résultats immédiats.

Surtaxe sur l'alcool. — Et d'abord, au point de vue financier, il convient d'examiner si l'on pourrait accorder au département l'autorisation de percevoir à son profit une surtaxe sur l'alcool. Cette mesure permettrait d'équilibrer le budget corse et de fournir les ressources nécessaires pour subventionner les grands travaux d'intérêt public.

La Révolution, tenant compte de la situation géographique et économique de l'île, lui a octroyé certaines immunités fiscales, surtout en matière d'impôts indirects.

Elles peuvent se classer en trois catégories :

a) Réduction des taxes douanières qui frappent sur le continent certaines marchandises, plus particulièrement le bétail et surtout les denrées coloniales, café, poivre, etc., etc.

b) Liberté de la culture et de la fabrication du tabac : le monopole n'existe pas.

c) Exemption totale ou partielle des droits intérieurs qui grèvent, sur le continent, le vin, la bière et surtout l'alcool. Ainsi, la taxe continentale de l'alcool est de 220 fr. ; en Corse, seulement de 90 fr.

Le conseil général de la Corse est décidé à abandonner certains de ces privilèges pour alimenter le budget départemental ; mais il serait dangereux de les désorganiser au hasard. Il faut apporter dans ce choix beaucoup de circonspection et de méthode.

Le relèvement des droits réduits qui frappent l'alcool, est une mesure qui ne paraît pas soulever des difficultés insurmontables.

La majoration de la taxe agricole ne pourrait être portée jusqu'au droit constitutionnel de 320 fr. Cette exagération serait une folie même à la fraude qu'elle ou'elle voudrait combattre. Elle aurait pour résultat de supprimer toute concurrence et de livrer le marché à l'industrie du Continent.

L'Union Générale Africaine Française est demandée à 475, la part à 356. Les actionnaires de la Banque Kavalidis sont prévenus que le coupon n° 10 de fr. 42.50 par action sera mis en paiement sur le premier appel de fonds fixé pour action souscrite à l'émission des 6 000 actions nouvelles. Le Lazarus Gras fait 56.75.

Les obligations 5 0/0 du Port de Bahia garanties par le gouvernement brésilien, se négocient à 439.50.

Les actions de nos chemins de fer s'négocient peu. Les obligations 2 1/2 Nord restent 410, Lyon 395, Midi 404.75. Ouest 330.

Le Rapport Clemenceau
ET LA PRESSE

Les Débats

Nous avons signalé hier l'initiative prise par le gouvernement au sujet de la Corse. Le *Journal Officiel* vient de publier ce matin le rapport dans lequel le ministre de l'intérieur expose les raisons qui l'ont déterminé à faire étudier la situation de ce département. C'est un document très agréable à lire. La forme en est tout à fait soignée et il débute par un portrait du Corse qui est l'œuvre d'un psychologue. Les constatations les plus douloureuses n'ont pas été voilées par le rapporteur, et le tableau qui nous est donné de la situation de l'île est terrible dans sa vérité.

« Tout le monde dans l'île, nous dit-on, veut être soldat ou fonctionnaire et ce n'est pas une des moindres raisons de la crise économique que traverse ce pays. » C'est très exact, et malheureusement les mœurs politiques ont encore exaspéré ce goût du Corse pour les fonctions publiques. Le rapport n'hésite pas à constater le mal ; on se prend à songer en le lisant que la Corse devrait être traitée non comme un département métropolitain, mais comme une colonie, et que, pour elle comme pour les colonies qui en sont malheureusement dotées, on devrait réclamer la suppression de la représentation au Parlement. C'est là un vœu qui n'a pas beaucoup de chance d'être exaucé. Aussi le rapport se garde bien de l'émettre ; mais il rappelle cependant que Napoléon, comprenant que l'assimilation de son pays à la France continentale constituait une erreur économique, voulait en faire une colonie, et que s'il renonça à cette idée, ce ne fut que sur l'opposition de son frère Lucien et pour ne pas infliger une humiliation à la Corse. Si on n'a pas alors humilié la Corse, la France, elle, se trouve aujourd'hui humiliée par la situation misérable que décrit, sans ménagement, le document inséré au *Journal Officiel*, et à laquelle le gouvernement se préoccupe de mettre un terme. Il est bien un peu responsable, d'ailleurs, de l'état de choses actuel ; car il n'a rien fait pour décourager chez les Corses des tendances qui chaque jour affaiblissent davantage leur pays. Mais si le mal frappe tous les yeux, les remèdes ne sont pas faciles à trouver. Ceux que propose l'auteur du rapport n'auront probablement pas les vertus curatives qu'on semble en attendre et toute la partie descriptive de son travail est bien supérieure à ses conclusions. La commission sera peut-être plus heureuse que le rapporteur dans la découverte des moyens propres à régénérer la Corse. C'est le souhait que nous formons, tout en ne nous faisant pas beaucoup d'illusion sur son accomplissement.

Conclusions

En résumé, la situation de la Corse ne pourra vraiment être modifiée que par une transformation complète et profonde du pays que provoquerait le développement de l'agriculture et l'exécution de grands travaux d'intérêt public, tels que l'assainissement, l'achèvement du réseau de chemins de fer, la construction d'un réseau routier, etc.

Toutes ces mesures, hâtivement ou immédiates, générales ou limitées, ne modifieront pas, d'un coup de baguette magique, une mentalité que la nature, de nombreux siècles d'histoire, la configuration même du sol ont tremblé d'une manière si puissante et si forte. Il ne faudrait même pas espérer une transformation si rapide. Le caractère corse se prête mal à des révolutions brutales.

Il faut agir, c'est nécessaire. Il faut agir immédiatement ; c'est l'intérêt de la Corse et du pays tout entier, mais il faut procéder avec prudence et sagesse.

Il faut surtout faire confiance à la race corse, à ses qualités de courage, de décision, d'énergie forcenée, à sa vitalité puissante, à ses qualités merveilleuses d'assimilation.

Il m'a paru, en conséquence, que l'étude de cette crise devenue aiguë et financière que traverse la Corse, situé que des moyens les plus propres à y porter remède, pourrait être confiée à une commission composée des sénateurs et des députés de la Corse, de hauts fonctionnaires des départements ministériels les plus directement intéressés aux réformes à entreprendre, enfin des directeurs des services départementaux.

Il lui est votre vote, j'ai l'honneur, monsieur le Président, de vous prier de bien vouloir revêtir de votre signature le décret ci-joint.

Veuillez agréer, monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le président du conseil, ministre de l'intérieur,
G. CLEMENCEAU.

Bulletin Financier

Paris, 28 septembre 1908.

Les nouvelles dispositions de la place de New-York influencent notre marché. Les cours sont irréguliers. Notre Rente 3 0/0 remonte à 96 05. Le Crédit Foncier 1908 est à 1.715. Les valeurs industrielles russes restent faibles. Les valeurs de traction sont calmes. Mines d'Or hésitantes et plutôt lourdes.

L'action Ouest-Africain Français est demandée à 475, la part à 356. Les actionnaires de la Banque Kavalidis sont prévenus que le coupon n° 10 de fr. 42.50 par action sera mis en paiement sur le premier appel de fonds fixé pour action souscrite à l'émission des 6 000 actions nouvelles. Le Lazarus Gras fait 56.75.

Les obligations 5 0/0 du Port de Bahia garanties par le gouvernement brésilien, se négocient à 439.50.

Les actions de nos chemins de fer s'négocient peu. Les obligations 2 1/2 Nord restent 410, Lyon 395, Midi 404.75. Ouest 330.

Mais s'arrêter à la limite :

1. Où elle ne deviendrait pas un encouragement trop grand pour la fraude ;
2. Où elle augmenterait les frais de perception ;
3. Où elle rendrait nécessaire la substitution de l'administration des contributions indirectes à celle des douanes qui, jusqu'ici, a été chargée de percevoir les taxes intérieures comme les taxes douanières.

Il est vrai que les taxes sur l'alcool constituent un impôt d'Etat et ne peuvent être annulées en faveur des départements. Mais il est permis de se demander s'il ne serait pas possible de consentir à un traitement exceptionnel. La commission et plus particulièrement l'administration des finances appréciera. Elles devront considérer que l'application de cette surtaxe permettrait aux amateurs d'équilibrer le budget départemental et de liquider par un emprunt la dette flottante qui menace de ruiner les finances corses, mais qu'elle rendrait possible la remise aux communes de tout l'arriéré des contingents dus au département et qui pèsent si lourdement sur leurs budgets ; elle faciliterait la participation exigée du département à l'achèvement du réseau de voies ferrées et à l'assainissement de la plaine orientale.

Conclusions

En résumé, la situation de la Corse ne pourra vraiment être modifiée que par une transformation complète et profonde du pays que provoquerait le développement de l'agriculture et l'exécution de grands travaux d'intérêt public, tels que l'assainissement, l'achèvement du réseau de chemins de fer, la construction d'un réseau routier, etc.

Toutes ces mesures, hâtivement ou immédiates, générales ou limitées, ne modifieront pas, d'un coup de baguette magique, une mentalité que la nature, de nombreux siècles d'histoire, la configuration même du sol ont tremblé d'une manière si puissante et si forte. Il ne faudrait même pas espérer une transformation si rapide. Le caractère corse se prête mal à des révolutions brutales.

Il faut agir, c'est nécessaire. Il faut agir immédiatement ; c'est l'intérêt de la Corse et du pays tout entier, mais il faut procéder avec prudence et sagesse.

Il faut surtout faire confiance à la race corse, à ses qualités de courage, de décision, d'énergie forcenée, à sa vitalité puissante, à ses qualités merveilleuses d'assimilation.

Il m'a paru, en conséquence, que l'étude de cette crise devenue aiguë et financière que traverse la Corse, situé que des moyens les plus propres à y porter remède, pourrait être confiée à une commission composée des sénateurs et des députés de la Corse, de hauts fonctionnaires des départements ministériels les plus directement intéressés aux réformes à entreprendre, enfin des directeurs des services départementaux.

Il lui est votre vote, j'ai l'honneur, monsieur le Président, de vous prier de bien vouloir revêtir de votre signature le décret ci-joint.

Veuillez agréer, monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le président du conseil, ministre de l'intérieur,
G. CLEMENCEAU.

Bulletin Financier

Paris, 28 septembre 1908.

Les nouvelles dispositions de la place de New-York influencent notre marché. Les cours sont irréguliers. Notre Rente 3 0/0 remonte à 96 05. Le Crédit Foncier 1908 est à 1.715. Les valeurs industrielles russes restent faibles. Les valeurs de traction sont calmes. Mines d'Or hésitantes et plutôt lourdes.

L'action Ouest-Africain Français est demandée à 475, la part à 356. Les actionnaires de la Banque Kavalidis sont prévenus que le coupon n° 10 de fr. 42.50 par action sera mis en paiement sur le premier appel de fonds fixé pour action souscrite à l'émission des 6 000 actions nouvelles. Le Lazarus Gras fait 56.75.

Les obligations 5 0/0 du Port de Bahia garanties par le gouvernement brésilien, se négocient à 439.50.

Les actions de nos chemins de fer s'négocient peu. Les obligations 2 1/2 Nord restent 410, Lyon 395, Midi 404.75. Ouest 330.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PROPRIANO. — Le ministre de la marine a accordé un témoignage officiel de satisfaction au matelot Quilici Dominique : le 29 août 1908 a pour à secours à un enfant tombé près du môle dans le port de Propriano.

⁂

SAINT-FLORENT. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de la gracieuse Mlle Tavera, nièce du sympathique M. Tavera, négociant à Saint-Florent, avec M. André Vincentelli, adjudant d'infanterie coloniale en retraite, à Belgodère.

La cérémonie nuptiale aura lieu le 24 octobre prochain en l'église de Sainte Anne à Saint-Florent.

Nos meilleurs vœux aux futurs époux.

⁂

CORTE. — M. Lamotte, capitaine de gendarmerie à Corte, passe à Fort de France.

⁂

SISCO. — La fièvre jaune qui, depuis un an, désole le Vénézuela, vient de faire, dans la colonie corse, une nouvelle victime. Après tant d'autres, M. Jacques Toussaint Massei vient d'être brusquement, emporté en quelques jours par la terrible fièvre qui, malheureusement, semble s'attaquer de préférence aux jeunes aux forts.

Cette fois, la proie était particulièrement belle ! M. Jacques Toussaint Massei avait toutes les qualités de la jeunesse. C'était un superbe garçon de 21 ans, à la physionomie sympathique, au sourire très doux. C'était un brave cœur, un de ces êtres tellement bons, que l'on aperçoit, que l'on aime. Il n'y avait pas de fils plus tendre, de frère plus affectueux, d'ami plus sûr. En lui revivait sans doute à l'officier d'élite, mort en 1870 au champ d'honneur, dont on lui avait donné le nom.

Comme son malheureux oncle, Jacques Toussaint Massei est mort loin des siens, le 5 1904. Il partit pour le Vénézuela, le cœur plein d'espérances. Il se rendait auprès d'un oncle qui devait être pour lui un second père. Son espérance étaient bien légitimes. Intelligent, travailleur, plus sérieux qu'on ne l'est d'ordinaire à 17 ans, il sentait qu'un bel avenir lui était réservé. Lettré, comme il disait, il s'était fait estimer de tous. Et il pouvait marcher en toute confiance vers une brillante situation. Alors ce serait réalisé son rêve de retour dans ce coin de terre inoubliée.

Il ne reviendra pas ! Aucun de ceux qui avaient accompagné son départ ne reverra le bon sourire du pauvre enfant. Jamais plus ce père et cette mère infortunés, frappés deux fois, en moins d'un an, dans leur plus chères tendresses, ne serreront dans leurs bras ce fils qui était leur espoir et leur orgueil.

Leur douleur est de celles qu'on ne console pas. Que les nombreux regrets provoqués par la mort de leur enfant soient un adoucissement à leur immense malheur.

Nous offrons aux familles Massei et Battistini nos condoléances les plus émues.

⁂

CERVIONE. — Une médaille d'honneur en argent de 3e classe a été accordée à M. Bernard Ange Toussaint, boucher à Cervione, déjà titulaire d'une médaille de bronze, et une mention honorable à M. Deburnardi, demeurant dans la même ville : le 12 mars 1908, ont coopéré activement à l'extinction d'un incendie.

⁂

MACINAGGIO. — M. Casanova André est nommé débitant de poudres à feu et de tabacs de la régie à Macinaggio, en remplacement de M. Casanova Sylvestre, décédé.

⁂

FILA-CANALE. — M. Colonna Antoine est nommé facteur intérimaire au bureau des postes de Fila-Canale.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES MAÇONS. — Le Syndicat des maçons, réuni en assemblée générale, a décidé, que les ouvriers travaillant sur les échafaudages volants, seront payés à raison de 5 francs par jour.

Cette mesure s'explique, par suite des nombreux dangers dont sont exposés les ouvriers travaillant à ces sortes de travaux.

Il a décidé, en outre, que les ouvriers maçons travailleur aux blocs artificiels des enrochements du Nouveau Port, seront payés à raison de à fr 50 par jour.

Cette autre mesure a été prise en raison du travail tout à fait spécial que comporte la nature de ces travaux.

Le Président et par ordre,
A. Vendasi.

Petite Gazette

Variations thermométriques du 1er oct.

Thermomètre : 7 heures du matin 18°, 4 midi 22°, 4 heures du soir 19.5.
Maxima + 22.5, Minima 16°.
Baromètre : Hauteur du matin 772 mm. 4 midi 771 mm. 6 heures du soir 771 mm
Vent : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, Id.
Etat du ciel, le matin, Découvert,
l'après-midi, Id.
Pluviomètre, à h 7 du matin 0 mm

⁂

Eaux et Forêts

M. Carli garde général stagiaire à Prades, est nommé garde général sur place.

⁂

Récompense bien méritée

Le 27 juin dernier, Lambelt accidentellement dans les eaux du vieux port de Bastia un enfant âgé à peine de 8 ans. D'après certains gestes que faisaient d'autres jeunes enfants, le malheur des données Morellini, de service à la passe du vieux port, pressentit un malheur. Sans perdre une seconde, il se rendait sur les lieux, mais l'enfant gisait déjà inanimé au fond du gouffre. N'écoutant que son courage il se jette tout habillé à l'eau et après trois plongées trouve l'enfant qui ne donnait plus signe de vie. Il le ramène à la surface, le dépose sur le quai, lui prodigue les soins dictés par la méthode Laborde, et au bout d'un quart d'heure Morellini ramenait l'enfant à la vie et le rendait à sa famille après l'avoir arraché à la mort qui avait commencé son œuvre.

Un pareil acte de bravoure lui valait un témoignage de satisfaction de la part de ses chefs, mais le ministre ne voulant pas rester indifférent à un si bel acte de courage, lui décernait par décret du 27 septembre écoulé, paru à l'Officiel, la médaille de bronze.

Nous nous réjouissons, à notre tour, d'une récompense si bien méritée, et nous lui adressons, une seconde fois, et de tout cœur, nos sincères félicitations.

⁂

Examens de pilotage

M. le capitaine au long cours Giudicelli a été reçu aux examens de pilote qui ont eu lieu à Marseille avec le numéro 2 sur 41 candidats.

⁂

Obsèques

A une heure de relevée ont eu lieu les obsèques de Mme veuve Pasquine Canonici décédée dans sa soixante-deuxième année. L'absoute a été donnée en l'église Sainte Marie en présence de nombreux parents et amis.

Le deuil était conduit par MM. Campana et Agostini, auxquels nous adressons toutes nos condoléances, ainsi qu'aux familles Simon, Brignardelli et Fregosini.

La sœur Ste à Bastia

Hier, vers 11 heures du soir, les locataires de la maison portant le n 5, de la rue Miot, ont été mis en émoi par les cris que poussait une jeune femme dans la montée. En effet, cette jeune femme était descendue chercher de l'eau à la rue, lorsqu'elle fut suivie dans le couloir par un individu qui, interpellé par elle, sur ce qu'il lui voulait, l'insulta. Ce ne fut que lorsqu'il vit qu'aux appels de cette femme un rassemblement allait se former, qu'il se décida à détaler.

Notre ville n'aura bientôt plus rien à envier à Marseille, sous le rapport de la sécurité.

⁂

Accident

Le jeune M. Ange, âgé de 20 ans, demeurant hier matin vers 10 heures, rue de l'Opéra, à une allure telle qu'il fut désarçonné qu'il renversait une pauvre femme, la nommée C. Lucie.

Cette dernière s'est tirée en tombant, de légères contusions.

L'agent a verbalisé contre le cycliste imprudent.

⁂

Avis

M. le docteur Ferrandi, médecin-major de 1re classe en retraite, vient de rentré de Gorgon-les Bains, a repris vert son cabinet de consultations, rue Abbatucci, 2, au-dessous de Café de la Méditerranée, et reçoit tous les jours de 1 heure à 3 heures, excepté le dimanche.

⁂

Accouparement

Le poids a vendu hier, aux plusieurs revendeuses de la place du Marché qui avaient accaparé les haricots.

⁂

Leçons de piano

Le Professeur de piano Ilsonelli, étant de retour à Bastia, avise les familles e toute personne désirant prendre des leçons de piano ou de chant. Prière de s'adresser à son domicile 1 bis, rue Napoléon Port, au 3e étage (maison Bertin).

⁂

Au violon

Hier soir, les agents de police de service au Cinéma Eldorado, ont mis au poste le nommé O. J., âgé de 20 ans, qui avait, paraît-il, lancé des pétards au moment de l'entrée à la représentation.

Procès-verbal a été dressé contre lui, ainsi que contre les nommés B. C., 17 ans et C. C., 17 ans, pour le même motif.

⁂

Erratum

Il a été omis dans l'avis de décès de Mme veuve Pasquine Canonici, les familles Bighetti, Pasquali, Canonici et Poggi.

⁂

Un bon remède pour la gorge

Pour guérir rapidement les inflammations, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des tablettes du Dr Vatel. — Une boîte des tablettes du Dr Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr. 35 adressé à H. Berthiot, rue de Lions, 14 à Paris.

⁂

On demande

Une bonne. S'adresser au bureau du journal. Inutile de se présenter sans bonnes références.

⁂

Leçons de musique

Mme Gio Gacelli reprendra dès à partir du 1er octobre, les leçons de piano, violon, violoncelle, cours de solfège et musique d'ensemble.

Ménagères, attention !!

Servez à tous vos repas des
Pâtes de la Maison Ghilini
qui sont exemptes de tout mélange étranger au froment. Elles constituent donc une nourriture saine et digestive que vous pouvez donner sans crainte à vos enfants.

Chez tous les épiciers exiger la marque
Maison Ghilini

Vins de Farinole
M. J. CESARI, propriétaire

Rappo à 0.35 cent. le litre.
Vin blanc à 0.30 cent. le litre.

Des conditions avantageuses sont faites pour la vente en gros.

RAISINS

En vente à partir du 20 septembre, Rue de l'Opéra, 6, Bastia

A VENDRE à partir du 15 septembre et [illegible] des prix avantageux, des raisins de premier choix, du domaine de Pietrato, appartenant à la succession de feu L. N. Mastei.

S'adresser pour les commandes à M. Massei, séquestre judiciaire, 15, Place Saint-Nicolas, Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00528

AJACCIO

Conseil Général

Présidence de M. GIAFFERRI, Vice-Président

La séance est ouverte à 4 heures de l'après-midi.

M. le vicomte Piazza-Alessandrini remplit les fonctions de secrétaire.

M. le Préfet assiste à la séance.

Les Chemins de fer de la Corse

M. Giannettini, conseiller général de Moroaglia, demande que le réseau des chemins de fer de la Corse soit explicité par l'Etat, ou que, tout au moins, le personnel de la Compagnie de chemins de fer départementaux soit assimilé aux fonctionnaires de l'Etat.

M. le vicomte Sebastiani appuie le vœu déposé par M. Giannettini.

Le conseiller général de la Porta explique les raisons pour lesquelles il est partisan de cette amélioration. Le personnel du réseau corse est très surmené ; il mérite, à tous égards, cet encouragement.

M. Caitucoli demande le renvoi de cette question à la commission spéciale.

M. Charles Decori proteste contre la proposition du conseiller général de Petreto-Bicchisano.

Il soutient que la Commission des Vœux et pétitions est toute désignée, par le règlement, pour l'examen de cette question.

Après une vive discussion, le Conseil général adopte le vœu déposé par M. Giannettini.

Services Maritimes

M. Durazzo, conseiller général d'Olmeto, dépose un vœu tendant au changement d'horaire des services maritimes entre Propriano et Ajaccio.

Le vœu de M. Durazzo est renvoyé à l'examen de la commission.

L'eau d'Orezza

M. Stephanopoli, conseiller général d'Ajaccio, demande que la bouteille d'eau d'Orezza soit vendue, à Ajaccio, au même prix que dans les autres localités du département.

Le col de Vergio

M. Albertini Quilicus, conseiller général de Calacuccia, dépose un vœu relatif au déblaiement du col de Vergio. Il demande que la subvention, qui est actuellement de 100 francs, soit portée à 200 francs.

Vœux Colombani

M. Césaire Colombani, conseiller général du canton de Castifao, dépose plusieurs vœux intéressant les communes de Motifao et de Castifao.

La séance est ensuite levée.

Demain, séance publique à 3 heures.

LA COMMISSION d'Assistance et d'Hygiène

La commission d'Assistance et d'Hygiène, qui a été nommée au cours de la séance d'hier, s'est réunie aussitôt après la réunion du conseil.

Elle a examiné un certain nombre de vœux, qu'elle soumettra au vote de l'Assemblée.

BOURSE DE PARIS

	30 sept.	1er oct.
Rente 3 0/0 ancien	95 92	96.00
— 3 0/0 amortis.	97.95	non coté ex-coupon.

Nouvelles Militaires

Cadre de réserve

Paris, 1er octobre.

M. le général de brigade Niol, disponible, est placé, à dater du 2 octobre, dans la 2e Section (réserve), du cadre de l'état-major général de l'armée.

Conseil de Cabinet

Paris, 1er octobre.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 9 heures, au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Clémenceau.

L'incident de Casablanca

M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, entretient le Conseil de l'incident des déserteurs de la Légion étrangère à Casablanca.

Il communique à ses collègues les différentes notes qui ont été échangées avec le gouvernement allemand.

Dès que les faits seront établis et présentés dans des mémorandums, les gouvernements verront, en se basant sur les mémorandums, ce qu'il reste à faire pour liquider l'incident.

M. Pichon ajoute que l'incident sera clos à la satisfaction mutuelle.

L'impôt sur le revenu

M. Caillaux, ministre des Finances, entretient le Conseil de la question de l'impôt sur le revenu qui va être remise à la rentrée des Chambres.

Les forces navales au Maroc

M. Thomson, ministre de la Marine, propose au Conseil de réduire de trois unités notre force navale au Maroc. Il donne lecture à ses collègues du rapport qui lui a été adressé à ce sujet par le contre-amiral Berryer.

La location des presbytères

M. Briand, ministre de la Justice, entretient le Conseil de la question de la location des presbytères.

Affaires du Maroc

M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, donne connaissance à ses collègues de la note, rédigée d'un commun accord avec le gouvernement espagnol, qui sera soumise aux puissances signataires de l'acte d'Algésiras, et qui est destinée à être remise à Moulay-Hafid par l'intermédiaire du doyen du corps diplomatique à Tanger.

Cette note contient les garanties demandées à Moulay-Hafid pour être reconnu comme sultan du Maroc.

Les Services téléphoniques

M. Barthou, ministre des Travaux publics, des Postes et des Télégraphes, rend compte des dispositions qu'il a prises pour assurer, dans le plus bref délai, le rétablissement des communications téléphoniques dans la circonscription de Gutenberg.

M. Barthou annonce, en outre, à ses collègues, qu'il a fait installer dans un autre immeuble le service interurbain, et un multiple spécial destiné à recevoir les nouveaux abonnés.

Les Railways-Orientaux

M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, communique la note qui lui a été adressée par le gouvernement russe, proposant de soumettre la question des railways orientaux aux puissances signataires du traité de Berlin.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

PARIS

LE CONGRÈS DES DOUANIERS

Paris, 1er octobre.

Le Congrès de l'Union générale des agents du service actif des douanes de France et des Colonies, vient de terminer ses travaux.

Divers vœux importants ont été votés par l'assemblée ; entre autres celui concernant la demande d'inscription d'un crédit en faveur de vieux services, et le rétablissement d'un concours pour la sous-brigade.

Une commission de l'Union générale sera entendue prochainement par la Commission du budget.

FINISTÈRE

Obsèques d'une Victime de « LATOUCHE-TRÉVILLE »

Quimper 1er octobre.

Aujourd'hui ont été célébrées à Argol, avec une pompe inusitée et une affluence considérable, les obsèques de Breton, l'apprenti canonnier du *Latouche Tréville*.

Des allocutions pathétiques ont été prononcées sur le cercueil de cette noble victime du devoir.

EN ITALIE

Une Caserne dangereuse

Milan, 1er octobre.

De nombreux cas de fièvre infectieuse ayant éclaté dans la caserne d'infanterie, à Milan, une commission composée de médecins militaires et de délégués de la municipalité, a procédé à une enquête.

A la suite de son rapport, la caserne a été évacuée complètement. Elle sera ultérieurement désinfectée.

AVIS DE DÉCÈS

(ERBAJOLO)

Mme veuve Cécile Prosperi née Orsini ; MM. Antoine et Barthélemy Prosperi ; Mme veuve Benoît Orsini, née Natalini ; MM. Dominique et Joseph Orsini propriétaires à Erbajolo et à Saint André de Bastia ; M. Jules-Mathieu Orsini, adjudant en retraite à Bastia, Mme Elisabeth Orsini, née Albertî, et leurs enfants ; M. Pierre Orsini, employé des ponts et chaussées à Sisco ; M. François-Mathieu Orsini, employé à Alexandrie ; M. Charles-François Orsini, employé à Mahagascar, Mme Jeanne Grisoni, née Orsini, M. Philippe Grisoni, employé des douanes en Indo-Chine, et leur enfant ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Marie-Louise Prosperi
(dit Ninelle)

leur fille, sœur, petite fille, nièce et cousine germaine, retournée à Dieu, le 28 septembre 1908, dans la 19e année de son âge.

Les obsèques ont eu lieu à Erbajolo, le 29 septembre 1908.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

(AJACCIO)

Les familles Tiberi et Bartoli ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Catherine Tiberi

décédée à Ajaccio, le 1er octobre 1908, à l'âge de 65 ans.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui vendredi, à 4 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Général Fiorella, 2.

OUVERTURE
de la Modern Cordonnerie
9, Boulevard du Palais, Bastia.

Nombreuses et bien achalandées sont les maisons de chaussures qu'il est donné de voir sur nos boulevards, mais nous avons pu constater que nulle part qu'à la *Modern Cordonnerie*, on ne pouvait trouver le *nec plus ultra* de l'élégance joint à la solidité, en même temps que des prix à la portée de toutes les bourses.

Une seule visite à la *Modern Cordonnerie* suffira pour convaincre les amateurs du beau et bon marché, du stock important de chaussures de tous genres, véritables merveilles, que nos élégantes Bastiaises et snobs Bastiais seront heureux de pouvoir étrenner.

AVIS IMPORTANT
POUR
MM. les négociants et chargeurs

Le steamer *Saint Jean*, portant en lourd 3,600 tonnes, faisant partie de la flotte appartenant à la Société Navale de l'Ouest, est arrivé le 29 courant à Marseille où il séjournera jusqu'au 5 octobre, sous charge pour Bastia, date à laquelle il retèrera pour notre port.

Ce bateau, qui sera à Bastia le 5 octobre, repartira le 7 pour Tunis, Rouen, le Havre et Anvers. Le taux du fret pour ces diverses destinations est de 15 francs la tonne, pour marchandises prises du quai à quai.

Pour d'autres renseignements s'adresser à MM. Goudrant frères, à Marseille, et à M. Pierre Vincentelli, 33, rue de l'Opéra, à Bastia.

PENSIONNAT St-JOSEPH
Livourne

Le départ des élèves du pensionnat St-Joseph, transféré à Livourne, est fixé au mardi, 6 octobre, à 8 heures du matin. Dès 7 heures, des maîtresses seront au port pour recevoir les parents et leurs enfants.

Les Religieuses de St Joseph qui n'ont jamais compté, lorsqu'il s'est agi du bien de leurs élèves, n'ont pas hésité à s'imposer de nouveaux sacrifices pour leur procurer une nouvelle Villa, encore plus confortable sous tous les rapports que la première qu'elles ont habitée depuis deux ans.

La villa Ombrosa est située à l'Ardenza, via Montenero, 2.

Cours Secondaires de Jeunes Filles de Corte

La rentrée des classes aura lieu le vendredi 2 octobre, à 8 heures du matin.

Conformément aux instructions ministérielles annexes au budget de l'exercice 1907, les membres de la Société des Cours Secondaires de Jeunes Filles de Corte ont, dans leur séance du 6e juillet 1908, décidé, à l'unanimité, de fixer ainsi qu'il suit le montant de la rétribution scolaire pour l'année 1908-1909, laquelle approuvée par décision ministérielle du 31 juillet 1908 :

Classes primaires : 3 fr. par mois.
Classes secondaires : 1re, 2e et 3e années, 6 fr. par mois ; 4e année, 7 fr. par mois.

BANDAGES et ORTHOPÉDIE

Maison spéciale de la clientèle particulière et d'appareils orthopédiques du professeur TAUSSEL fils, spécialiste de Paris Seule maison à Marseille, rue des Feuillants, 2, sur rue Noailles.

Fabrique de Bandages herniaires de tous les systèmes. Nouveaux bandages sans ressorts, se portant jour et nuit ; Ceintures spéciales pour dames, grossesses et périodiques de tous les systèmes, etc...

Bas élastiques pour varices et anglies du Docteur TAUSSEL père.

Corsets orthopédiques pour les déviations de la taille, et appareils pour le redressement des difformités du corps.

Seule maison à Marseille, rue des Feuillants, 2, sur rue Noailles.

Achat de Raisins

M. Joseph Larini est acheteur de suite, de fortes quantités de raisins en caisses ou paniers.

Faire des offres à l'établissement Vinicole de Lupino, Bastia.

RENTRÉE DES CLASSES

Collège de Corte. — La rentrée des classes aura lieu le vendredi, 2 octobre, à 8 heures du matin.

Mme L. CASANOVA, institutrice, 33, Bd Paoli, reprendra ses cours pour jeunes filles, à partir du 1er octobre.

Leçons particulières de Français et d'anglais.

Institution civile Martinengui. — Rentrée des classes 3 octobre, rue de l'Opéra, 31.

Institution libre. — Mme Pozzovera, rue Colonna d'Ornano, Nouveau-Port, 9 — La rentrée des classes aura lieu le 2 octobre.

Pensionnat Mlle Pozzovera. — La rentrée des classes est fixée au 2 octobre pour les internes, au jeudi 5 octobre pour les externes.

Le cours préparatoire aux examens des postes et télégraphes sera ouvert aux mêmes dates.

Comité
DES ÉCOLES CHRÉTIENNES LIBRES
de Bastia

L'ouverture de l'Ecole chrétienne de garçons aura lieu le 1er octobre, dans le local de l'ancienne école des Religieuses, Impasse Saint-Jean.

La direction en est confiée à un sénateur bien connu des Bastiais, M. Bottafoco ancien membre du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône.

Il recevra les parents tous les jours, à l'exception ces jeudis et dimanches, le matin, de 9 à 11 heures, et le soir, de 2 à 4 heures, à l'Impasse Saint-Jean.

Faire inscrire à l'avance les élèves externes, demi-pensionnaires et pensionnaires.

Société des CHAUX & CIMENTS
Romain Boyer

Société anonyme au capital de 3.500.000 fr.
5, rue Cannebière, Marseille

Production : 300 tonnes par jour

CHAUX éminemment hydrauliques, à grande résistance et grand rendement, mises en sac, ou par les routes et Chemins de fer, le Génie militaire et toutes les administrations.

CIMENT de Portland artificiel et naturel pour dallages, réservoirs, cuves, conduits.

CIMENT de la Valentine, supérieur, prise demi-lente.

CIMENT prompt spécial.

CIMENT de Roquefort.

Seuls vendeurs pour les arrondissements de Bastia et Corte :

F. CHARDON et Cie
Fabricants de Tuiles et Briques
Chaux grasse, Carreaux et Ciment

Entrepôts { Bastia, 3, Avenue Carnot. Corte, Nouvelle Traverse. Francardo, }

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÊPON, ECLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON.

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS, OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS, DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : Chez M. Sauveur Aymo, Boulevard Paoli, Bastia

AVIS

BONNE OCCASION

A vendre

Cuves, Foudres, Demi-Muids, Bordelaises, Barils et Bombonnes de diverses contenances, Seilles (dites Baïne), Caisses et Paniers à raisins, Pompes à vin, Filtres à vin, récipients à huile, Chantiers, Chevalets, Planches, Pontrelles, Liteaux, Echelles poulins, Tables et Bancs, Charrettes à bras, Bascules, Appareils acétylène et accessoires divers pour caves. Pressoirs à vin.

Vins Rouges du pays à 25 et 35 centimes le litre. — Vins Blancs à 25 et à 30 centimes le litre.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées. — Muscat de Frontignan. — Vins de Malaga. — Vermouth de Turin. — Quinquina, Pomponnet et St Léon. — Apéritif le Pof. — Gentiane. — Vins de Marsala. — Vins d'Asti mousseux et Barbera (Italien). — Vins de Chianti. — Vins vieux en bouteilles cachetées. — Blancs et Rouges. — Eau-de-vie et Vinaigre. Grands vins de Champagne.

Prix exceptionnels sur toutes marchandises, certaines branches du commerce devant être renseignés ou supprimées.

Avant de faire vos achats, adressez-vous Avenue Carnot, n° 5, Bastia-Entrepôt

Biagini Oreste

Réduction sur marchandises 20 0/0 et réduction sur matériel vinaire 30 à 40 0/0.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

Timbres en caoutchouc

et en cuivre gravés

POUR COMMERÇANTS, ADMINISTRATIONS, MAIRES, GREFFES, ETC.

Dateurs tous systèmes en cuivre et en caoutchouc. — Timbres en cuivre pour cachets en cire avec initiales ou raison sociale.

Numéroteur-Folioteur automatique en bronze nickelé, à 3 combinaisons, comptant consécutivement, répétant deux fois et comptant le même numéro autant de fois qu'on le désire.

Chiffres et Caractères mobiles en caoutchouc

Lettres à broder, Festons et Festonneurs

Boîtes, tampons, encres et fournitures diverses

Plaques émaillées en tous genres pour portes, enseignes, noms de rues, etc. — Chiffres et reliefs en caoutchouc. — Cartons et boîtes pour bureaux et magasins. — Boîtes à fiches et forme livre.

Envoi du Catalogue franco sur demande

Demandez et offrez dans tous les Cafés AMARO MATTEI, *apéritif supérieur.*

Cie Générale des Pétroles

A MARSEILLE

Pétrole et Essence pour l'éclairage et le chauffage

Pétrole, qualité supérieure, en bidons de 50 litres.

Pétrole raffiné d'Amérique, marque « Le Lion, » en caisses de 2 bidons de 18 litres 1/2 l'un.

Pétrole de sûreté « Photoline, » en bidons de 5 litres.

Naphtacycle, essence spéciale pour autos en bidons de 5 et 50 litres.

Huiles et graisses pour autos.

En vente chez M. L.-N. Mattei et Cie, Bastia.

Achat de lupins à de très bonnes conditions

Excellente occasion

A VENDRE : Deux foudres en bon état de 40 à 50 hectolitres.

S'adresser à M. Joseph Lucchetti, près M. Marzocchi, Bd Paoli, 44.

LIQUEUR DE NOIX

DISTILLÉE

par M. SIMONCELLI

propriétaire à Cardo

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1907)

Croix de Mérite et Médaille d'or Exposition Internationale de Bastia (1908)

Douée de propriétés stomachiques, recommandées par les sommités médicales de Montpellier qui en font l'analyse et constatent par M. Combescure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, que LIQUEUR fabriquée exclusivement avec des noix de pleine bonne qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son goût.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'obtenir leurs soulagements, dans les cas d'anémie et souveraine contre la mal de mer, les coliques.

Elle est indispensable aux enfants.

La LIQUEUR DE NOIX se prend à tous moments et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt en sa Villa près Cardo.

Se méfier des contrefaçons

Le Directeur-Gérant;

J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ou hourdi. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tuyaux

FERS A PLANCHER

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

CYRNOS ORANGE

Sirop pur sucre

Fabriqué avec les oranges si parfumées de la Corse.

Boisson hygiénique et rafraîchissante

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse).

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE. — N° 275 SAMEDI 3 OCTOBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

00529

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal

Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers 0.30 — Judiciaires 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	32 »	16 »	8 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saints Candide, Soleil (heure nationale)

Lever 5 h. 35 m. — Coucher, 5 h. 06 m.

Premier quart., le 2 — Pleine Lune, le 9

Fête de Demain : N. D. du Rosaire.

2 OCTOBRE

LA RENTRÉE PARLEMENTAIRE

Le gouvernement a fixé la rentrée parlementaire au 13 octobre. Adieu les vacances, les bonnes flâneries parmi les électeurs, dans le « pallia » ami ! Il faut bien reconnaître que, cette fois, les députés n'en ont pas abusé : août les surprit encore au travail, et, deux mois après, ils font leurs malles. Où donc est le temps où les vacances parlementaires, commencées fin juin, se terminaient en novembre... quelques-uns même poussant jusqu'à janvier ? La machine sociale est devenue plus compliquée, plus active ; elle nécessite un labeur plus opiniâtre sous peine de la voir s'affoler et briser quelques-uns de ses multiples et précieux ressorts. Ces ressorts, ces régulateurs de l'énorme mécanisme de l'agglomération humaine, ce sont les lois, sans cesse dressées contre le désordre, sans cesse ébranlées, rendues caduques par l'évolution sociale.

On entend maintes fois répéter que le parlementarisme ne va pas, qu'il est frappé d'impuissance, que rien n'aboutit, rien ne prospère, que les lois dorment un éternel sommeil, ballottées de carton en carton, de commission en commission. Vaine critique ! Ne faudrait-il pas plutôt déplorer la multiplicité de ces lois qui sont imposées aux méditations des populations ?

Le régime parlementaire ne produit pas assez de lois, dites-vous ? Et savez-vous combien ont été votées depuis 1789 ? Un confrère, qui prétend les avoir comptées — ce dont je doute ! — assure qu'il en existe 231.600, dont 67 930 depuis la troisième république.

Si nous envisageons les projets qui, pour la plupart, n'ont jamais eu les honneurs de la discussion, c'est encore bien pis : la dernière chambre, à elle seule, a été saisie, par l'initiative du gouvernement, de 1.123 projets de loi, par l'initiative du Sénat, de 86 propositions ; par l'initiative de ses membres de 1 222 propositions de loi, ce qui fait un total coquet de 2.431.

Au moins quelques-unes ont-elles abouti. Rappelons les résultats de la dernière année, dressons, en quelque sorte, le bilan législatif : il se solde par un certain nombre de lois dont on ne saurait méconnaître l'importance et la portée sociale. Citons, parmi les principales :

La réduction des périodes d'instruction militaire à 28 jours, 17 jours et 9 jours, y compris les jours d'arrivée et de départ, en remplacement des 28 et des 13 jours ;

La loi sur la répression des fraudes a été heureusement appliquée et complétée par des mesures sévères contre les fournisseurs de l'armée ; l'hygiène du soldat a été améliorée, des innovations dont les troupes ont reconnu les avantages pendant les manœuvres qui viennent de se terminer, ont été apportées à la tenue, au fournissement, à la nourriture des soldats ;

A l'instruction publique, citons encore les projets dont le vote est imminent, concernant la neutralité de l'école et l'indépendance de l'instituteur ;

La loi assurant la liberté et le secret du vote ;

La réglementation des chambres de commerce ;

Les instructions du Garde des Sceaux relatives à la réduction des frais de justice, à l'admission des ouvriers parmi les jurés ;

La réglementation du travail des femmes et des enfants dans les usines ;

La création et l'organisation du réseau de chemins de fer de l'Ouest-Etat.

Bornons là cette énumération, pour mentionner les principales des réformes qui ont été ébauchées, sont presque achevées ou le seront pendant la prochaine session. A la fin de la session dernière, M. Pelletan demandait à la Chambre de ne pas se séparer avant d'avoir voté le projet d'impôt sur le revenu. La majorité, estimant, on s'en souvient, qu'une étude de cette envergure ne gagnerait rien à être précipitée, préféra l'ajourner à la rentrée. Quant au Sénat, il n'a pas une moins lourde tâche dans l'étude du projet des retraites ouvrières et paysannes.

Mais la besogne à laquelle devra tout d'abord s'attaquer la Chambre est le vote du budget.

On a trop souvent constaté les déplorables résultats, au point de vue financier, de la coutume des douzièmes provisoires, et on a résolu de ne plus recourir à ces expédients qui étaient passés, voici quelques années, dans nos mœurs, à tel point que l'on avait voté, certaines années, jusqu'à cinq douzièmes. Dans les onze années qui ont précédé 1906, nous avons eu 9 budgets en retard, tandis que dans les quarante années antérieures, 12 budgets seulement n'avaient pas été prêts au 31 décembre. C'est dire que le mal qui était intermittent était devenu à peu près chronique, et, de ce fait, le Trésor perdait, chaque année, un nombre respectable de millions.

Avec les budgets de 1907 et de 1908, on a rompu avec cette coutume, et le gouvernement est fermement décidé à n'y point retomber cette année. Déjà les rapporteurs ont terminé leur travail. La Commission sera en mesure de soumettre ses propositions budgétaires à la Chambre dès octobre.

Cette année, précisément, une raison exceptionnelle milite en faveur d'un vote rapide du budget. On sait, en effet, que le Sénat est soumis au renouvellement triennal, pour un tiers, à la date du 3 janvier prochain. La Haute Assemblée se séparera donc vers le 15 ou le 20 décembre, pour ne reprendre ses travaux que vers le 20 du mois suivant. Il faudra donc que la loi de finances soit votée par la Chambre dans le commencement de décembre au plus tard, pour qu'elle puisse être promulguée avant la séparation du Sénat.

Plus que jamais, s'ils veulent aboutir, députés et sénateurs devront payer de leur personne, se défendre contre la surenchère et l'obstruction, éviter les discussions oiseuses et sans profit, enfin aborder franchement la discussion d'un budget qui, malheureusement, ne s'équilibrera qu'avec peine, à la condition de la plus stricte économie.

La meilleure profession de foi que les sénateurs sortants pourront apporter au corps électoral, le 3 janvier prochain, ce sera un budget voté et parcimonieusement équilibré. Nous attendons de les voir à l'œuvre.

C. DES CORDELIERS.

Propos d'actualité

Le Feu!

Le feu à Gutenberg ! Ce fut le cri de cette sinistre aurore dominicale, parmi les Parisiens désœuvrés et inconscients. La plupart, profitant de l'un des derniers beaux jours, avaient fui la capitale épanouissant de la gaîté sur les côteaux d'alentour : Meudon, Saint Cloud, Bellevue, Clamart, Mont Valérien... De là, c'était un spectacle tragique inoubliable : le brasier de l'hôtel des Postes transformait le ciel en un immense dôme rouge sous lequel Paris, Paris tout entier, semblait se consumer.

Nous n'aurons pu assez effroyable désastre depuis l'incendie du bazar de la Charité et celui de l'Opéra Comique. Heureusement cette fois, il n'y a eu à déplorer aucun deuil. Tous les employés — ils sont 600 à Gutenberg ! — avaient pu sortir à temps.

Mais il n'en reste pas moins l'irréparable perte matérielle que cause un pareil désastre. Tous les appareils servant à distribuer les communications téléphoniques entre Paris et le monde entier sont fondus, anéantis ; l'immeuble l'un des plus beaux de ce coin central de Paris, menaçant ruines telle est l'œuvre d'une étincelle fortuite, du contact imperceptible de deux fils électriques !

On parle de 15 millions de dégâts ; d'autres risquent 40 millions... On sait le chiffres manifeste mentalement au dessus de la vérité ; si l'on envisage l'événement jusque dans ses conséquences et ses répercussions sur le commerce et l'activité financière, n'est par centaines de millions qu'il faut compter. Comment supputer, en effet, la perte énorme causée à une ville, à un pays, à un centre d'affaires tel que Paris, où l'événement tout à coup en silence, en le prenant des mille et mille tentacules par lesquelles il aspire la vie de l'univers et lui envoie la sienne ? 18 000 abonnés qui, chaque matin, avaient coutume de se précipiter à leur téléphone pour lancer des ordres d'achat ou de vente, brasser des millions, ou battre, à des milliers de lieues, contre les concurrents des collaborateurs des amis des associés, anxieux à l'autre bout du fil. Ce lundi, rien n'a répondu à leur impatient appel.

Déjà cependant, le mal est en partie réparé. Les communications avec la province et l'étranger sont rétablies ; seuls, les abonnés parisiens devront, pour converser entre eux attendre un mois ou deux.

De pareilles catastrophes comportent un enseignement qu'il est bon de ne pas négliger. Elles prouvent combien il est dangereux de centraliser à outrance des services d'une telle importance, qui touchent à la vie même de la nation et la paralysent à leur arrêt ; elles montrent à manquer tout à la fois. Supposez qu'un tel place du seul bureau de Gutenberg, deux trois batteries aient été installées en divers immeubles de la capitale ; l'une brûlant, il était instantanément possible de relier les abonnés en différents à une autre batterie. On ne peut pas éviter un court circuit, mais tout au moins peut on prendre des précautions pour empêcher que ces accidents, malheureusement fréquents, ne dégénèrent en catastrophe.

La leçon nous coûtera cher. Espérons qu'elle nous sera profitable, et qu'avant de reconstruire l'immeuble carbonisé de Gutenberg, on aisera aux moyens de sécuriser ses services.

En attendant les demoiselles du téléphone vont être gratifiées d'un congé inespéré d'un mois. C'est la seule note gaie qui soit permise en une aussi grave conjoncture !

A. CAPELLO.

Lire à la troisième page NOUVELLES DIVERSES

3e — Feuilleton du Petit Bastiais

Le Testament Volé

par HENRI DEMESSE

PREMIÈRE PARTIE

I

LA PREMIÈRE GORGÉE D'ANTOINE EYRIARD

Antoine ressentait qu'on lui quelque chose avait été brisé soudain ! Comme c'était odieux ! On ne respectait rien ni personne.

Certes, il ne songeait pas à cette ridicule accusation ; il savait bien que le Benoîte était une honnête femme, qu'elle suivait le droit chemin, qu'elle s'était donnée tout entière à son homme et à leur enfant.

Donc la malignité s'exerçait même sur les plus dignes !

Pardieu, la jalousie en était cause !

On était jaloux de l'union de ce ménage ; on savait le bonheur sans mélange des deux époux qui vivaient l'un pour l'autre et l'un par l'autre.

Il n'y avait pas ménage pareil à dix lieues à la ronde ; jamais un mot entre eux ; ils étaient toujours d'accord.

C'était là le motif principal de la haine que la jalousie avait fait naître et qui se traduisait par d'infâmes calomnies !

Tout de même, et Antoine se le répétait avec netteté, jamais il n'aurait supposé qu'un jour viendrait où on s'attaquerait à Benoîte. Il n'en revenait pas ! Cette découverte le rendait stupide ! Il avait une envie folle de battre quelqu'un. Il eût pleuré s'il avait été seul, car il étouffait ! Il lui semblait qu'une main sacrilège avait arraché brusquement du front de Benoîte la couronne qu'il y avait mise pieusement. Il concevait cette abominable calomnie comme une profanation.

Toutes sortes de pensées se heurtaient en son esprit. Il éprouvait un besoin de vengeance qu'il n'avait jamais senti. Il songeait à fuir, à s'exiler loin, bien loin, dans une forêt, au milieu des grands arbres, pour vivre solitaire, — c'est à dire avec la Benoîte et son garçon, car ils ne formaient, selon lui, qu'un seul être ; le reste des personnes, une trouble fête à rien ou trois personnes, une trouble fête morale ayant un seul cœur ! Il avait ressenti soudain de la haine pour tout le genre humain ! Pourquoi le faisait-on tant souffrir, lui qui n'avait jamais causé de mal à personne ?

Il revint s'asseoir vers Jean-Baptiste, et, frappant à coups redoublés sur la table pour appeler le cabaretier, il demanda une autre bouteille.

L'ivrogne sourit : il était satisfait ; il avait réussi... ; il allait boire la bouteille demandée aux frais du fermier ; il était fier, bêtement, de son succès.

Le pochard, d'ailleurs, n'était point un méchant.

Ainsi que le fermier l'avait fortement supposé, il n'était qu'un écho ; il ne faisait que répéter, dans son ivresse, les propos malveillants des jaloux, des envieux, — toute la commune qu'on ne rencontre pas seulement dans les champs !

Le cabaretier, surpris de voir le fermier, qui était la sobriété même, si longtemps affable avec Jean-Baptiste, apporta la bouteille demandée et se retira.

Antoine versa à boire.

L'ivrogne était déjà dans un état d'ébriété trop avancé pour remarquer la contenance de son interlocuteur ; il ne vit pas qu'Antoine avait les yeux injectés de sang, ni qu'il était en proie à une agitation inaccoutumée, car, autrement, il n'eût point parlé, bien sûr, — sinon par crainte, du moins par utilité !

— C'est bien ça, Antoine, dit l'ivrogne d'une voix entrecoupée, car les mots sortaient mal de sa bouche où sa langue empâtée s'agitait difficilement... Vous n'êtes pas si fier qu'on le dit ; vous me faites bien de l'honneur. Enfin, après tout, j'ai été à mon aise, moi aussi ; j'ai été riche ; j'ai été fermier et maître comme vous, jadis ; mais va te faire fiche. J'ai dû emprunter à m'sieu Maquart : j'avais traversé deux mauvaises années ; la récolte n'avait pas donné de quoi remplir le creux de ma main, ce fut le commencement de la dégringolade ! Il n'en faut pas plus, allez ! Voyez-vous, quand on est obligé de se fourrer dans les griffes de Maquart, un vieux scélérat, pour tout dire, on est fiché, Antoine, fiché, vous entendez, radicalement fiché ! Il s'entend à vous grossir les intérêts, celui-là ! Il vous fabrique des comptes où le diable ne se reconnaîtrait pas ! En quelques années, j'ai mon avoir passa entre ses mains ; c'est tel que je vous le dis, Antoine, vous me croirez si vous voulez.

— Verse-nî ?

— Eh ! oui dà ! Vous avez bien entendu parler d'un animal marin qui suce le sang des malheureux qu'il peut atteindre ; un sale animal dont j'ai vu la « représentation » sur une image, avec de longs bras, une espèce de grosse araignée... Je ne sais plus comment ça s'appelle ; vous savez bien ce que je veux dire ; vous pouvez pour un savant...

— Une pieuvre ?...

— Une pieuvre, c'est ça ! Eh bien ! Maquart, si souvent vous dis ce que je vous dis pour en faire votre profit, Antoine : Maquart, votre ennemi de ce soir, c'est une pieuvre ! Méfiez vous de lui !

— Pourquoi me dites-vous ça ?

— Mêtre ! Gardez-vous ! A votre santé !

La deuxième bouteille était déjà vide, car, cette fois, Antoine avait aidé l'ivrogne à la boire : il voulait se montrer assez d'audace, de force, et aller jusqu'au bout de la conversation.

Il fit venir une troisième bouteille à la grande joie de l'ivrogne.

— Vous voulez donc que Jean-Baptiste roule sous la table, m'sieu Antoine ? dit le cabaretier soupçonneux.

— Sous la table, moi ! dit l'ivrogne furieux. Canaille d'empoisonneur ! Sers-nous et tiens ta langue, mille tonnerres de Dieu !

Les Élections Sénatoriales
de Janvier

Le 3 janvier prochain auront lieu des élections sénatoriales en vue de procéder au renouvellement de la série dont les pouvoirs expirent à cette date. Ces élections porteront sur 28 départements — de l'Orne à l'Yonne — et sur 96 sièges.

Parmi les sénateurs sortants, figurent le président du Conseil, sénateur du Var, M. Clémenceau se représentera, bien qu'il soit très vivement combattu par ses deux collègues au Luxembourg, MM. Méric et Sigallas, sur une liste où figureront M. Louis Martin, député radical-socialiste de ce département, et un conseiller général de la même nuance politique.

Dans la Seine, M. de Freycinet sera encore candidat. Par contre, M. Expert-Bezançon ne solliciterait pas le renouvellement de son mandat, et l'on prête à M. Manjan l'intention de se présenter.

Des élections partielles auront lieu dans les départements de l'Ain et de la Corse.

Le Service Postal
à Santo-Pietro-di-Tenda

Depuis quelques jours le courrier chargé des dépêches des trois communes du Nebbio arrive de bonne heure à Santo-Pietro. C'est qu'au lieu de partir à midi et demi de la gare de Bigugnia, il part à dix heures.

Tous les habitants du Nebbio sont unanimes à reconnaître les bienfaits de ce changement.

Vous pouvez à présent admirer les gorges du Lancone, au mesurer du regard la profondeur, écouter les bruits du Fiumicicoli, sentir du roche en roche, sans être incommodé par le soleil de midi qui vous grillait sur la cabriolet, malgré votre ombrelle, et cela pendant plus de deux bonnes heures, car les chevaux n'avancent guère jusqu'au col de San-Stefano. En hiver, on ne sera plus surpris par la nuit, on le voyagera arrivant pour la première fois dans le Nebbio pourra en contempler l'immense étendue, en compter les nombreux villages, voir Saint-Florent au fond de son golfe et le longue silhouette du Cap se profilant, frangée d'écume, vers le Nord...

Et ce ne bornent pas les avantages. Le courrier, au lieu d'être dist ibué à Santo-Pietro à sept heures du soir, l'est à quatre heures. Or, comme à Santo-Pietro il se fait toute l'année un gros commerce d'huile avec Nice et Marseille, il s'en suit qu'on peut répondre le soir même, par télégramme, à une lettre urgente arrivée à quatre heures. D'ailleurs, chacun aime recevoir le plus tôt possible les nouvelles ressenties d'un parent malade. La bonne vieille aura deux longues heures de moins à attendre l'arrivée de l'homme à la blouse bleue, au collet rouge, qui lui apportera la lettre de son fils, soldat au Tonkin, Mais, bien sûr... Et puis est-ce que partirait on ne tâche pas de rendre le service postal le plus rapide possible ?

C'est ce que M. le Directeur des Postes a fait pour le Nebbio.

Cependant on pourrait augmenter encore cette rapidité, en dotant un cabriolet qui dessert Santo-Pietro de monter à Murato. On gagnerait ainsi plus d'une heure.

En attendant que cette facile modification importante cependant, soit faite, les habitants de Nebbio, remercient sincèrement M. le Directeur des postes du réel service qu'il vient de leur rendre.

Nous avons l'honneur de dire à M. ou Mme X. qu'il se trompe en affirmant que seul Santo Pietro bénéficie de l'avance de deux heures.

Cette personne ignore encore que depuis la modification en question, Repaia et Pietra sont desservis le jour même de l'arrivée du courrier.

Ce nous pouvons déjà supposer que la même chose se produira pour San Gavino et Sorio, le jour où notre aimable Directeur des Postes d'abîme le service direct de Bigugnia à Santo Pietro.

De plus nous croyons que la rapidité dans le transport des dépêches prime la commodité des voyageurs. C'est ce que semble soutenir l'ancien de M. ou Mme X. — H. A. F. J.

3e Congrès Socialiste Corse
A BASTIA

La Fédération Socialiste Corse a tenu à Bastia, dans l'après-midi de dimanche 27 septembre, son 5e congrès. Sur 17 groupes fédérés, 12 étaient représentés. Après avoir approuvé les rapports du Secrétaire et du Trésorier, le Congrès passe aux questions à l'ordre du jour du prochain Congrès de Toulouse :

1. La Fédération Socialiste Corse se prononce contre l'exclusion des révolutionnaires et des réformistes ; elle estime que toutes les idées socialistes doivent être tolérées au sein du parti, mais elle demande l'exclusion des membres qui refusent de payer leurs cotisations.

2. Pour l'action électorale, le Congrès désire qu'une toute autonomie soit laissée aux Fédérations départementales.

3. La question antimilitariste n'est pas sans préoccuper les congressistes. Il décident de laisser au bureau International le soin de prendre les mesures nécessaires pour éviter une guerre, et de déterminer l'attitude du prolétariat et du Parti dans le cas où la guerre éclaterait tout de même.

4. Le vieux révolutionnaire Italien Amilcare Cipriani est élu délégué au Conseil National du Parti. Le congrès confirme les pouvoirs du comité fédéral et délègue le camarade Benedetti au Congrès de Toulouse.

5. Le Congrès décide la fondation d'un journal hebdomadaire par voie de souscription. On se sépare enfin après avoir laissé au comité fédéral le choix entre Pila-Canale et Vivario comme siège du Congrès en 1909.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

BONIFACIO. — *Le pont est exposé,* pendant qu'il stationne dans la salle d'attente du bureau de poste, à de fortes courants d'air très dangereux pour la santé. L'administration est priée d'y remédier sans trop tarder.

⁂

OLMO. — Dernièrement a eu lieu à Olmo, le mariage de Mlle Ursule Pasquali avec M. Gindicelli Jacques François, sous-officier de l'infanterie coloniale à Cherbourg. Tous les deux appartiennent à des familles très honorables de notre commune.

La gracieuse mariée, toute resplendissante dans sa toilette virginale en voile de soie, a été conduite à l'autel par M. Pierre-Paul Gindicelli son oncle.

Après la bénédiction nuptiale, le nombreux cortège s'est rendu dans les salons de l'époux où un lunch des plus exquis et des plus variés a été servi.

Après un excellent dîner, arrosé par les meilleurs crus, et au cours duquel la gaieté la plus franche n'a cessé de régner, on a organisé une sauterie qui ne s'est terminée que fort tard.

En cette heureuse journée de laquelle on gardera longtemps un très bon souvenir, plusieurs toasts ont été portés et plusieurs discours prononcés, parmi lesquels celui de la toute charmante Mlle Rose Pasqualini qui a été des mieux sentis et des plus appréciés.

Les époux sont partis pour Cherbourg, où nous leurs adressons nos meilleurs vœux de bonheur. — R.

⁂

GROSSETO PRUGNA. — M. Salini Paul est nommé garde-champêtre de la commune de Grosseto Prugna, en remplacement de M. Frassati Jean Dominique, démissionnaire.

Bulletin Financier

Paris, 29 septembre 1907.

La marché est ferme en général. Si l'incident des déserteurs de Casablanca paraît devoir se régler sans complications inquiétantes, il reste la question bulgare. La réponse se prononçant dans ces conditions, notre Rente restera à 95.31. Le Turc accentue sa supériorité à 93.10. La Russe 1906 accentue sa fermeté à 101.30. L'Extérieur s'assouplit à 90.70. L'Italien fait 104.20, le Portugais en plus faible à 64.15.

Nos Sociétés de Crédit sont calmes. Crédit Foncier 753, Crédit Lyonnais 1.199, Comptoir National d'Escompte 696, Société Générale 672.

La Rente se retrouve à 4.438. Le Rio passe de 1.721 à 1.755. Les valeurs industrielles restent sans légères variations. Valeurs de traction un peu lourdes. Mines d'Or meilleures sans grande activité.

Le Lanium Gros se ferme à 56.50. La Baie Karaïdie a retrouvé à 445.

Le Bon Aure fait l'objet de bons achats à 765 ; les sociétés immobilières et mercantiles restent sans grands mouvements ou augmentation sensible pour la fin de l'exercice, sont recherchées à 40.

Les actions de nos chemins de fer sont peu variées. Quinquina 2.462 Nord 444, Midi 998.75, Lyon 997 Orléans 398, Ouest 399.50.

NAPOLÉON DISAIT

" Une armée marche sur son estomac. " Il voulait dire par là que des hommes mal nourris n'ont pas la force de marcher. Tout le monde sait cela. Ceux qui, hommes et femmes, se nourrissent mal n'ont pas la force de travailler, ni même de s'amuser et d'être heureux. Sachez aussi que mal digérer signifie mal se nourrir. Plus de la moitié des gens qui sont de suite fatigués, que la vie dégoûte, qui accomplissent péniblement leurs occupations journalières, contrairement aux jours heureux s'ils s'assurèrent une bonne digestion en prenant la Tisane Américaine des Shakers, le meilleur des toniques composé d'herbes et de racines. Faites en l'essai. Demandez à M. Fouyas, pharmacien à Lille, sa brochure gratuite.

LA TISANE
AMÉRICAINE DES SHAKERS

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

L'insécurité à Ajaccio

Cette nuit, vers deux heures et demie, dans la rue Fesch, une dizaine d'individus ont attaqué les agents de service à coups de revolver.

Une quinzaine de coups furent tirés et les agents au nombre de quatre eurent de la peine à se défendre contre ces agresseurs, qu'ils poursuivirent pourtant sans pouvoir les atteindre.

Nos rues deviennent décidément le domaine de voyous dangereux qui font les maîtres absolus, et il serait difficile de demander à notre police municipale, qui fait déjà l'impossible, de donner plus d'activité qu'elle en montre ; mais hélas ! les agents, trop peu nombreux, ne sont même pas armés pour se défendre contre de telles attaques,

Il est temps, que l'on prenne les mesures nécessaires qui garantiront la sécurité de nos rues ; les citoyens paisibles et honnêtes doivent avoir le droit de se promener à toute heure, sans crainte de rencontrer une balle perdue au détour d'une rue.

Nul n'ignore que notre ville est actuellement infestée d'une bande d'apaches. Il faut que la justice mette fin à une grande audace et que l'on donne tout au moins à la police les moyens qu'il lui faut pour se défendre et pour nous défendre.

Etat Civil

MARIAGES.

Brocart Jean-Baptiste, employé et Verdier Marie-Josephine.

Baldacci François-Antoine, journalier et Lamberti Madeleine.

NAISSANCES

Simonetti Antoine-Félix. — Gabrielli Marie-Félicité. — Muselli Antoinette. — Pastoni Marie. — Andreani Félix-Antoine.

DÉCÈS

Tomasi Jean-Baptiste, 9 mois.

Fiaschi Henri, 4 mois.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 2 oct.

Thermomètre — 7 heures du matin 19°, à midi 21°, à 4 heures du soir 17.5, Maxima 22°, Minima 15.5.

Baromètre 7 heures du matin 771 mm, à midi 771 mm, 6 heures du soir 768 mm

Vent Dans la matinée Calme.
Dans l'après-midi Id.

Etat du ciel, le matin Découvert.
l'après-midi, Id.

Pluviomètre, à 7 h du matin 0 mm.

⁂

Rentrée des classes

Nos rues qui étaient presque désertes pendant les longs mois de l'été, présentent depuis deux ou trois jours une grande animation. C'est la rentrée des classes et nombreux sont les enfants que leurs parents ont amenés du village pour suivre les cours des différents établissements scolaires de notre ville.

Dès le premier jour les classes sont presque particulièrement chargées. Certaines écoles primaires surtout sont bondées et de nouvelles créations s'imposeront sous peu, tant dans l'intérêt des maîtres que des élèves.

Nous faisons des vœux pour les progrès de tous ces enfants qui auront à coup sûr à apporter, au sein de leurs familles, la fin de l'année scolaire, une riche moisson de lauriers.

⁂

Ecole centrale

La séance d'école centrale des arts et manufactures ayant demandé à faire leur service militaire après leur sortie de l'école ont été affectés : M. Bagnoli, au 26e d'artillerie, au Mans, et M. Vicentini, au 29e, à Lyon.

Avant l'entrée à l'école, M. Antoni, au 2e, à Grenoble.

⁂

Troupes coloniales

Le maréchal des logis Ferracci, de l'artillerie coloniale, est admis à suivre les cours de l'école militaire de l'artillerie et du génie.

M. Casabianca Paul François, sous-officier élève officier d'administration, de l'école d'administration militaire, qui a satisfait aux examens de sortie, a été promu au grade d'officier d'administration de 3e classe dans le service de l'intendance militaire des troupes coloniales, et affecté à la sous intendance de Toulon, service des magasins.

⁂

Assistance publique

M. Verdun, sous-inspecteur de l'assistance publique dans Seine-et-Oise, est nommé inspecteur en Corse, en remplacement de M. Inspecteur Davoist, appelé dans le département du Pas-de-Calais.

⁂

Ministère de l'Intérieur

M. Antoine Pietri, docteur, admis au concours du 15 juin 1907 a été nommé rédacteur stagiaire à l'administration centrale du ministère de l'intérieur.

⁂

Récompenses honorifiques

Le chef de bataillon [illegible] a été décoré du [illegible] sauvetage.

Un mécanicien breveté Albert Joseph-Antoine, le 18 juin 1908, est parvenu à sauver un mousse tombé dans le port d'Alger.

⁂

Postes et Télégraphes

M. Abbatucci Jean-Benjamin, adjoint au 3e, est nommé expéditionnaire des postes et télégraphes à Nancy.

⁂

Leçons de musique

M. et Mme Giacobetti reprendront à partir du 1er octobre, leurs leçons de piano, violon, violoncelle, cours de solfège et musique d'ensemble.

⁂

On demande

Une bonne. S'adresser au bureau du journal. Inutile de se présenter sans bonnes références.

⁂

Mots de la fin

Entre électeurs.

— Il paraît que Clémenceau aurait l'intention de poser sa candidature en Corse, lors des prochaines élections sénatoriales.

— Tiens, il n'est donc plus sûr de ses électeurs dans le Var ?

— Non, il n'a plus le Var-à-sol !

Etat-Civil

NAISSANCES

Vescovali Antoine, employé de commerce, et Raibaldi Adelina-Ursule.

Novella Antoine, inspecteur, et Pollastri Joanne Marie, couturière.

Matra Charles Joseph, employé au chemin de fer, et Corbani Marie-Catherine.

Beaupuoil Pierre-Simon, avocat, et Bombeghia Marie Claire.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES MENUISIERS ET PARTIES SIMILAIRES. — Les membres du Syndicat sont convoqués en assemblée générale, ce soir, à 8 heures, place Caldera.

Le secrétaire, J. Gambari.

SPORTING CLUB BASTIAIS. — Les membres du Sporting Club Bastiais sont priés d'assister à la partie d'ouverture qui aura lieu dimanche 4 octobre au champ de manœuvres.

Rendez-vous au Lycée à 1 heure et demie de l'après midi. Prière d'être exact.

Le Secrétaire, L. Lorie.

SOCIÉTÉ Ste-DÉVOTE. — Les membres participants sont avisés que les 4 et 11 courant, aura lieu la perception de 7 à 14 heures, dans le nouveau local, rue Napoléon, 21, au 2me.

Le Trésorier, Raibaldi.

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR. — Dimanche, 4 cot., recette du mois de 9 heures et demie à 10 heures et demie, à la Mairie.

Ambesens du nouveau et retardataires.

Le Président, J. Angeely.

OUVERTURE de la Modern Cordonnerie

9, Boulevard du Palais, Bastia.

Nombreuses et bien achalandées sont les maisons de chaussures qu'il est donné de voir sur nos boulevards, mais nous avons pu constater que nulle part qu'à la *Modern Cordonnerie*, on ne pourra trouver le *nec plus ultra* de l'élégance joint à la solidité, en même temps que des prix à la portée de toutes les bourses.

Une seule visite à la *Modern Cordonnerie* suffira pour convaincre les amateurs de beau et bon marché, du stock important de chaussures de tous genres, véritables merveilles, que nos élégantes Bastiaises et snobs Bastiais seront heureux de pouvoir étrenner.

PARIS
HOTEL DE LA MINERVE
30, Rue de la Chaise — Paris,
près du Bon Marché
et des gares Montparnasse et d'Orléans

L'Hôtel de la Minerve vient d'être complètement transformé et muni de tout le confort moderne. — Electricité, Salle de Bains, etc.

Situé au Centre de Paris, desservi dans toutes les directions par des *moyens de communications rapides* (omnibus, tramways, autobus).

Chambres (éclairage compris) de **3 fr. 50 à 7 fr. 50.**
Repas (déjeuners et dîners) **2.50.**

Prix spéciaux
pour Séjours prolongés et Pensions

Vins de Farinole
M. J. CESARI, propriétaire

Rappo à 0.35 cent. le litre.
Vin blanc à 0.30 cent. le litre.

Des conditions avantageuses sont faites pour la vente en gros.

RAISINS

En vente à partir du 20 septembre, Rue de l'Opéra, 6, Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00530

AJACCIO
Conseil Général

Ajaccio 2 octobre.

LA COMMISSION
des Chemins Vicinaux

La fusion
des routes départementales

La Commission des chemins vicinaux a rejeté, à l'unanimité moins une voix, la demande de fusion des chemins vicinaux avec les ponts et chaussées.

La Commission a invité, en outre, l'administration à prescrire les enquêtes nécessaires pour le déclassement des routes départementales.

Présidence de M. Marsotti, Vice-Président

La séance est ouverte à 3 heures de l'après-midi.

M. Bernt, conseiller général de Valle d'Alo-ani, remplit les fonctions de secrétaire.

M. le Préfet assiste à la séance.

Quarante-un conseillers généraux sont présents.

Les Secrétaires de Parquet

M. Orsatti, conseiller général de Sainte-Lucie de Tallano, dépose un rapport demandant qu'une pension de retraite soit allouée aux secrétaires de parquet et assimilés sur la caisse départementale.

Vœux divers

Plusieurs vœux d'intérêt local sont déposés par MM. Leca, Stephanopoli, Alessandri, Pietri, Peccinelli, Giocanti, Ceccaldi, Gavini, Bereni et Casabianca.

CHEMINS VICINAUX

M. Hyacinthe Cagninacci, conseiller général de San-Martino-de-Lota, donne lecture de son rapport sur l'importante question des chemins vicinaux.

La lecture de ce long et remarquable rapport soulève à plusieurs reprises de chaleureux applaudissements.

LE RÉSEAU de Chemins de Fer
de la Corse

M. Charles Decori, rapporteur de la commission des Vœux et Pétitions, fait connaître la décision de la commission sur le vœu, déposé à la séance d'hier par M. Giannettini, conseiller général de Mur-saglia, relatif à l'exploitation par l'Etat du réseau des Chemins de fer de la Corse, ou à l'assimilation du personnel de la Compagnie de chemins de fer départementaux aux fonctionnaires et employés de l'Etat.

M. Decori donne également lecture d'un nouveau vœu présenté par M. Ramelli, conseiller général de Brando.

Sur l'invitation du rapporteur, M. Giannettini monte à la tribune et développe son vœu d'une manière claire et précise.

Cette très intéressante question soulève à la tribune le brillant rapporteur de la commission des vœux et pétitions.

Une vive et longue discussion s'engage.

M. Gallini interrompt brusquement M. Decori, qui riposte en reprochant au conseiller général de Vico son énervement et son impatience.

M. Decori prie le Conseil de faire silence, afin de lui permettre de donner toutes les explications nécessaires sur le vœu déposé par M. Giannettini.

Après des explications mouvementées le Conseil adopte le rapport de M. Decori au nom de la Commission des Vœux et Pétitions.

La Ligne de Ghisonaccia *à Bonifacio*

M. Caitucoli dépose son rapport sur l'achèvement de la ligne de Ghisonaccia à Bonifacio.

M. Gabrielli conseiller général de Sermano, demande la parole.

Il apporte son adhésion personnelle à cette importante question, ainsi que la promesse formelle du Gouvernement et des présidents des commissions du budget de la Chambre et du Sénat de faire voter les crédits nécessaires à l'achèvement de cette ligne, si le Département apporte sa part contributive aux frais d'expropriation.

M. Cagninacci

ramène la discussion sur le réseau de la Corse et sur le personnel de la Compagnie de chemins de fer départementaux.

Le distingué conseiller général de San Martino di Lota demande la nomination d'une délégation qui serait chargée, avec nos Parlementaires, d'intervenir auprès du Gouvernement, afin d'obtenir, à l'époque du renouvellement de la concession toutes les satisfactions demandées.

M. le Préfet

fait remarquer qu'il y a confusion de pouvoirs. La solution de cette question appartient exclusivement au Parlement.

M. Cagninacci

insiste à nouveau sur la désignation d'une délégation du Conseil général.

M. Gallini

prend ensuite la parole pour soutenir les intérêts du personnel de notre voie ferrée.

M. Caltucoli

propose d'adjoindre, aux frais du département, deux employés de la Compagnie de chemins de fer départementaux à la délégation du conseil général, bien entendu, si cette délégation est nommée.

M. Decori

demande le renvoi de la question à la commission des chemins de fer.

La discussion devient de plus en plus mouvementée.

Tous les orateurs veulent parler en même temps ; ils élèvent la voix à un point tel, que le président est obligé de faire usage de la sonnette pour mettre fin à une discussion des plus orageuses.

LE VOTE

Le président met aux voix la proposition de M. Cagninacci sur la nomination d'une délégation.

Cette proposition est repoussée.

La séance est suspendue pendant un quart d'heure.

La Commission départementale

A la reprise de la séance, le Conseil procède à la nomination de la Commission départementale.

Sont élus membres de cette commission : MM. Benedetti, Caltucoli, Ceccaldi Gavini, Fabiani, Fiazza, Moracchini.

Après la séance, la Commission s'est réunie pour la formation de son bureau.

M. Caltucoli a été nommé président à l'unanimité.

La séance a été levée à 6 heures du soir, au milieu d'une vive agitation.

Il y avait bien longtemps qu'on n'avait assisté à une séance aussi mouvementée.

Demain, séance publique à 10 heures du matin.

BOURSE DE PARIS

	1er oct.	2 oct.
Rentes de 3 0/0 ancien	96,00	95 90
— de 3 0/0 amortis. non coté	96 90	96 90

ex-coupon.

Nouvelles Militaires

Etat-major général

Paris, 2 octobre.

Le *Journal Officiel* publie la promotion au grade de général de division de M. le général d'Amade, commandant le corps expéditionnaire au Maroc.

Cet officier général réunit les conditions pour être promu à ce grade depuis trois jours seulement.

AU MAROC
CASABLANCA

L'INCIDENT des Déserteurs Allemands

Envoi à Paris
de l'original du sauf-conduit

Paris, 2 octobre.

M. Regnault, ministre de France à Tanger, a télégraphié à M. Pichon, ministre des affaires étrangères, que l'original du sauf conduit, portant le timbre du consulat allemand à Casablanca et délivré pour l'embarquement des six déserteurs, a été expédié ce jour à Paris.

Ce sauf-conduit sera communiqué à l'ambassadeur d'Allemagne à Paris.

On sait que ce sauf-conduit était fait pour six personnes, et que dans la réclamation ultérieure que le consul fit pour réclamer les prisonniers, il n'était fait mention que de trois personnes.

TOULON
LA CATASTROPHE DE « LATOUCHE-TRÉVILLE »

La coupole de la tourelle

Toulon, 2 octobre.

Les scaphandriers ont réussi à retirer la coupole de la tourelle du *Latouche Tréville*.

Le matériel du vaisseau-école annexe était non seulement vieux, mais passablement usé. Il n'y a donc rien d'impossible à ce que le verrou de sureté soit retombé dans la rainure à cause de l'usure de celle-ci, et que la pièce se soit ainsi trouvée arrêtée quoique ouverte.

Cette version, qui expliquerait les causes de la catastrophe, est admise aujourd'hui dans plusieurs milieux maritimes.

ARIÈGE
LE TUNNEL DE PUYMORENS

Un grand banquet

Paris, 2 octobre.

Un grand banquet a eu lieu aujourd'hui, à l'Hospitalet, en l'honneur de l'ouverture des travaux du tunnel de Puymorens, sur la ligne du transpyrénéen d'Ax-les-Thermes à Ripoll, en Espagne.

Ce banquet était présidé par M. Delcassé, ancien ministre des affaires étrangères, qui a prononcé un vibrant discours.

D'autres discours ont été prononcés par MM. Brousse et Batinsol, députés, et par M. Jules Lax, inspecteur général au Ministère des travaux publics.

AVIS IMPORTANT
POUR
MM. les négociants et chargeurs

Le steamer *Saint Jean*, portant en lourd 3,600 tonnes, faisant partie de la flotte appartenant à la Société Navale de l'Ouest, est arrivé le 29 courant à Marseille où il séjournera jusqu'au 4 octobre, sous charge pour Bastia, date à laquelle il repartira pour notre port.

Ce bateau, qui sera à Bastia le 5 octobre, repartira le 7 pour Tunis, Rouen, le Havre et Anvers. Le taux du fret pour ces divers destinations est de 15 francs la tonne, pour marchandises prises de quai à quai.

Pour d'autres renseignements s'adresser à MM. Goudrant frères, à Marseille, et à M. Pierre Vincentelli, 33, rue de l'Opéra, à Bastia.

HERNIES

Nous apprenons, non sans plaisir, que notre ami, *M. Viguier spécialiste diplômé* (bandages et orthopédie) 5 Rue Gambetta, Nice, sera de passage dans notre ville du 20 au 30 octobre, où il fera lui même l'application de ses appareils.

Les dates exactes seront indiquées dans quelques jours.

Possédant un système de bandages sans ressort entièrement nouveau et complètement différent de tous ceux connus jusqu'à ce jour, *M. Viguier* se charge de fournir un appareil contenant d'une manière certaine toutes *les Hernies* et par suite préservant de tous les accidents occasionnés par l'ÉTRANGLEMENT HERNIAIRE. — Bas à varices et Ceintures sur mesures.

Société des CHAUX & CIMENTS
Romain Boyer
Société anonyme au capital de 2.500 000 fr.
5, rue Cannebière, Marseille

Production : 300 tonnes par jour

CHAUX éminemment hydraulique, *à grande résistance* et grand rendement, adoptée par les Ponts et Chaussées, le Génie Militaire et toutes les administrations.

CIMENT de Portland artificiel et naturel pour dallages, réservoirs, enduits.

CIMENT de la Valentine, supérieur, prise demi-lente.

CIMENT prompt spécial.

CIMENT de Roquefort.

Seuls vendeurs pour les arrondissements de Bastia et Corte :

F. CHARDON et Cie
Fabricants de Tuiles et Briques
Chaux grasses, Carreaux et Ciment

Entrepôts { Bastia, 2, Avenue Carnot.
Corte, Nouvelle Traverse.
Francardo.

Achat de Raisins

M. Joseph Larini est acheteur de suite, de toutes quantités de raisins en caisses ou paniers.

Faire des offres à l'établissement Vinicole de Lupino, Bastia.

A VENDRE à partir du 10 septembre et à des prix avantageux, des raisins de premier choix, du domaine de Pinoto, appartenant à la succession de feu L. N. Mattei.

S'adresser pour les commandes à M. Massei, séquestre judiciaire, 15, Place Saint-Nicolas, Bastia.

RENTRÉE DES CLASSES

Mlle PUCCIO, boulevard de Carlo, 7, préviennent les parents de ses élèves que la rentrée est fixée au lundi 5 octobre.

Institution Emilie Martinenghi. — Rentrée des classes 3 octobre, rue de l'Opéra, 34.

Collège de Corte. — La rentrée des classes aura lieu le vendredi, 2 octobre, à 8 heures du matin.

Mme L. CASANOVA, institutrice, 33, Bd Paoli, reprendra ses cours pour jeunes filles, à partir du 1er octobre.

Leçons particulières de Français et d'anglais.

Institution libre. — Mme Ponzevera, née Orsochani, Nouveau-Port, 9 — La rentrée des classes aura lieu le 2 octobre.

Pensionnat Mlle Ponzevera. — La rentrée des classes est fixée au 2 octobre pour les internes, au *lundi* 5 octobre pour les externes.

Le cours préparatoire aux examens des postes et télégraphes sera ouvert aux mêmes dates.

Cours Secondaires
DE JEUNES FILLES D'AJACCIO
Subventionnés par l'Etat
le Département et la Ville

La rentrée des classes aura lieu le 1er octobre, à 8 heures et demie du soir, pour les pensionnaires, et le 2 octobre, à 8 heures du matin, pour les externes.

Les Cours Secondaires préparent à l'Ecole Normale, au Brevet élémentaire, au Brevet supérieur, aux Postes et Télégraphes et aux concours pour les bourses de l'enseignement secondaire et de l'enseignement primaire supérieur.

Pour les inscrire les élèves, s'adresser à Mlle OTTAVI directrice des Cours Secondaires, villa Closta, Bd des Etrangers et Bd Lantivy, à Ajaccio.

SOCIÉTÉ DES RHUMERIES DES ANTILLES
RHUM
GRANDS MORNES
Very Old Gets Rhum (Antilles)

Ce RHUM, d'une supériorité incontestable, se recommande AUX CONNAISSEURS et GOURMETS par son parfum agréable, sa haute finesse, sa vieillesse.

Très recommandé par les SOMMITÉS MÉDICALES, il est devenu le cordial préféré des familles, de MM. les Officiers, fonctionnaires, colons et de tous ceux qui, soucieux de leur santé, exigent un article pur et de distillation recollée.

Le Rhum GRANDS MORNES ne se vend qu'en carafes de forme *triangulaire* avec sceau blanc de la régie garantissant l'origine.

Importé par MM. GET FRÈRES, inventeurs du Peppermint.

CAFÉ RESTAURANT
DE
La Paix
38 Cours Napoléon, 38

JEAN SANTARELLI, propriétaire a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, que son restaurant est entièrement remis à neuf et qu'elle y trouvera tout le confort désirable, les mets les plus variés, avec un chef cuisinier émérite qui fera les délices des gourmets.

Chambres garnies depuis 1 fr.

KINOR Vin au Quinquina
Le meilleur des apéritifs
Demander partout un Kinor

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ROLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON.

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS, OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS, DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

AVIS

BONNE OCCASION

A vendre

Cuves, Foudres, Demi-Muids, Bordelaises, Barils et Bonbonnes de diverses contenances, Seilles (dites Baquets), Caisses et Paniers à raisins, Pompes à vin, Filtres à vin, récipients à huile, Chantiers, Chevalets, Planches, Pontrelles, Liteaux, Echelles pouilles, Tables et Bancs, Charrettes à bras, Bascules, Appareils acétylène et accessoires divers pour caves. Pressoirs à vin.

Vins Rouges du pays à **15** et **25** centimes le litre. — Vins Blancs à **25** et à **30** centimes le litre.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées. — Muscat de Frontignan. — Vins de Malaga — Vermouth de Turin. — Quinquina, Pomperonet et St Léon. — Apéritif le Pof. — Gentiane. — Vins de Marsala. — Vins d'Asti mousseux et Barbera (Italie). — Vins de Chianti. — Vins vieux en bouteilles cachetées. — Blancs et Rouges. — Eau-de-vie et Vinaigre. Grands vins de Champagne.

Prix exceptionnels sur toutes marchandises, certaines branches du commerce devant être restreintes ou supprimées.

Avant de faire vos achats, adressez-vous Avenue Carnot, n° 5, Bastia-Entrepôt

Biagini Oreste

Réduction sur marchandises 20 0/0 et réduction sur matériel vinaire 30 à 40 0/0.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Été 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Été en toile en noir et couleur dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriqués exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

Timbres en caoutchouc

et en cuivre gravés

POUR COMMERÇANTS, ADMINISTRATIONS, MAIRES, GREFFES, ETC.

Dateurs de tous systèmes en cuivre et en caoutchouc. — Timbres en cuivre pour cachets en cire avec initiales ou raison sociale.

Numéroteur-Folioteur automatique en bronze nickelé, à 8 combinaisons, comptant consécutivement, répétant deux fois et comptant le même numéro autant de fois qu'on le désire.

Chiffres et Cara tères mobiles en caoutchouc

Lettres à broder, Festonneuses

Billes, tampons, encres et fournitures diverses

Plaques émaillées en tous genres pour portes, enseignes, noms de rues, etc. — Classeur et relieurs nouveau système très pratique. — Cartons et boîtes pour bureaux et magasins. — Billes à fiches et forme livre

Envoi du Catalogue franco sur demande

Demandez et offrez dans tous les Cafés **MARO MATTEI, apéritif supérieur.**

Cie Générale des Pétroles

A MARSEILLE

Pétrole et Essence pour l'éclairage et le chauffage

Pétrole, qualité supérieure, en bidons de 50 litres.

Pétrole raffiné d'Amérique, marque « Le Lion, » en caisses de 2 bidons de 18 litres 1/2 l'un.

Pétrole de sûreté « Photoline, » en bidons de 5 litres.

Naphtacycle, essence spéciale pour autos en bidons de 5 et 50 litres.

Huiles et graisses pour autos.

En vente chez M. L.-N. Mattei et Cie, Bastia.

Achat de lupins

à de très bonnes conditions

Excellente occasion

A VENDRE : Deux foudres en bon état de 40 à 50 hect. Litres.

S'adresser à M. Joseph Locchetti, près M. Marsocchi, Bd Paoli, 46.

LIQUEUR DE NOIX

DISTILLÉE

par M. SIMONCELLI

propriétaire à Cardo

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1907)

Croix de Mérite et Médaille d'or Exposition Internationale de Bastia (1908)

Douée de propriétés stomachiques, recommandée par les commissions médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Combescure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette LIQUEUR fabriquée artisanalement avec des noix de 1re qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son goût.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'atténuer leurs souffrances, dans les cas d'hypodémie et souveraine contre le mal de mer et les coliques.

Elle est indispensable aux enfants.

La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt en la Ville près Cardo.

Se méfier des contrefaçons

Le Directeur-Gérant,

J.-B. OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Mirage du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T et Cornières, Rails et accessoires

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

CYRNOS ORANGE

Sirop pur sucre

Fabriqué avec les oranges si parfumées de la Corse,

Boisson hygiénique et rafraîchissante

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse).

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE. — N° 275 DIMANCHE 4 OCTOBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal

Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union Postale, et autres Pays
Autres Départ.	32 »	12 »	6 »	le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00531

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

LE CALENDRIER

Fête de Rosaire N. D. du Rosaire

Soleil (heure normale)

Lever 5 h. 35 m. — Coucher. 5 h. 00

Premier quart., le 2 Pleine Lune, le 9

Fête de Demain. Saint Placide.

3 OCTOBRE

Clémenceau tu es un Ange

Un document sensationnel reproduit par le *Petit Bastiais* a paru à l'*Officiel*, sous la signature de M. Clémenceau, président du Conseil, ministre de l'Intérieur.

Ce prétendu ennemi de la Corse, s'y révèle profond psychologue et admirateur de notre race vaillante et robuste, et il a su, avec son talent accoutumé, mettre en lumière cette mentalité particulière que la *nature, de nombreux siècles d'histoire, la configuration même du sol ont trempé d'une manière si puissante et si forte.*

Voilà qui est bien dit et surtout supérieurement constaté. Nous devons aussi, savoir gré à l'auteur de ce rapport de n'avoir pas hésité à tracer de main de maître un portrait fidèle, mais hélas ! un peu humiliant pour la France de l'état lamentable, de la misère profonde de ce département abandonné à lui-même.

Le remède, nous en convenons volontiers, ne sera pas l'œuvre d'un jour et d'un homme, mais un grand pas est fait, un progrès tangible s'est accompli.

Toutes ces vérités dites par d'autres que par nous, constatées par ceux-là mêmes qui pourraient être rendus responsables de certains scandaleux abus, de cet abandon inconcevable, c'est là un acte de courage que nous enregistrons avec satisfaction.

Depuis longtemps déjà, nous avions préconisé la lutte des idées et des principes, la seule qui permette de cotoyer indifférents des adversaires et non des ennemis, qui permette surtout de sauvegarder les intérêts généraux trop longtemps sacrifiés à de mesquines querelles de personnes et à des luttes stériles d'intérêts de familles.

Non ! la Corse ne doit pas revivre ces errements du passé. La politique des grandes familles a vécu. Elle a eu trop souvent son épilogue en cour d'assises. Ceux qui seront tentés d'imiter Baudin, auront le regret de se faire tuer pour rien du tout, le jour où les clans disparaîtront.

Pas de justice possible, si elle doit être à la disposition d'une influence électorale ; pas de justice possible si le peuple délaissant ses intérêts primordiaux est obligé de lutter pour une clientèle, une famille, un individu.

France, disait Anacharsis Cloots, guéris des individus. Que ne s'adressait-il à la Corse !

La République ne doit plus être l'apanage d'un seul. La Corse ne doit pas être un fief et le Corse un esclave.

Nous avons un régime démocratique qui devrait nous préserver de ces tristes éventualités et nous semblons vouloir revenir à plus de trente ans en arrière.

L'œuvre à laquelle nous convie M. Clémenceau nous l'avions entreprise depuis longtemps.

Nombreux sont ceux qui ont approuvé les prémisses comme la conclusion de ce lumineux rapport.

C'est assurément une œuvre d'une haute littéraire irréprochable, une œuvre probe, saine et vigoureuse dont la lecture est suggestive et intéressante.

Surtaxe sur l'alcool, assainissement, une bonne administration, (serions-nous mal administrés par hasard ? je m'expliquerais alors, la présence du Préfet parmi les membres de la Commission d'enquête), amélioration des voies de communication, etc. Tels sont les remèdes préconisés, mais il en est un sur lequel nous nous permettrons d'insister et qui ne semble pas suffisamment mis en relief.

La Corse, nous ne craignons pas de le dire, restera un pays pauvre et misérable tant que subalterna avec la complicité de nos représentants, le monopole de la Compagnie Fraissinet ; tant que les clauses illégales du connaissement viendront jeter un défi au droit commun.

En cultivant le blé, en perfectionnant ses méthodes, la Corse agricole pourra se soustraire aux tarifs prohibitifs de la puissante Compagnie marseillaise ; mais la situation ne changera pas, lorsque nous voudrons exporter nos produits.

Cultiver la terre pour laisser pourrir les récoltes faute de débouchés, ce n'est pas un moyen de lutter contre la misère.

Que le Parlement vote au plus tôt l'avant projet de loi Autran, relatif aux clauses d'irresponsabilité sur le contrat de transport maritime, que l'on mette, enfin, un terme aux scandaleux abus de la Compagnie Fraissinet et la Corse ne périra pas comprimée dans un étau.

Pour terminer, une simple constatation : à Bastia est le seul centre possédant, nous dit-on, l'esprit d'association et de travail. La région bastiaise, riche par la mise en valeur du sol, est certainement plus avancée que le reste de la Corse. »

C'est une appréciation très flatteuse pour nous. Personne n'y contredira.

Pourquoi l'unique école d'Agriculture du département est-elle à Ajaccio ? Pourquoi sommes-nous privés de ces précieux avantages ?

Le mauvais génie qui nous poursuit sera-t-il chassé par l'ange exterminateur Clémenceau ? *Chi lo sa* ! C'est le vœu que nous formulons.

JOSEPH AJACCIO.

Propos d'actualité

Le Gâteau Marocain

Cette extraordinaire aventure marocaine a tout l'air d'un conte des Mille et une Nuits. Il y avait une fois un sultan très riche qui possédait un excellent gâteau ; comme il ne pouvait le manger tout seul, et que d'autre part il ne se sentait pas assez fort pour le défendre contre les convoitises de ses voisins, il résolut de leur en laisser prendre une petite part. Déjà les Puissances s'étaient entendues pour se partager le bon gâteau marocain lorsque une puissance, qui s'appelait l'Allemagne et qui n'avait pas été invitée demanda à prendre la plus grosse part. Bien entendu les autres protestèrent ; dès lors ce fut une inextricable gâchis : les scrupuleux ne sont mangés en très vite, mais nul n'a mangé le gâteau, et ce que nous voyons de plus clair aujourd'hui c'est que nul ne le mangera.

Entre nous, le Maroc serait bien mal un sé de se le voir manger alors qu'il lui est si facile de se défendre, rien qu'en se croisant les bras et en regardant ses ennemis « prolecture » se battre.

Ces prétendus sauvages dont nous avons fait des gorges chaudes doivent rire tout à leur aise aujourd'hui, en voyant les diplomates qui animent les nations dites civilisées de la vieille Europe. On nous assure que leur véritable sultan Moulet-Hafid ne manque ni d'intelligence ni d'esprit d'observation. S'il en est ainsi, et si Moulet sait regarder d'un œil impartial les diverses attitudes des compétiteurs qui l'entourent, il reconnaîtra pour le vaincu, que notre tour la France a été loyale et sincère et cela seul nous comble d'aise et nous permet d'espérer en l'avenir.

On a cru bien fort, par exemple, que la France avait subi un grave échec du fait de l'abandon de Moulé-Hafid en remplacement de son frère Abdé. A entendre les pessimistes dès qu'Hafid était monté sur le trône, l'Allemagne aussi partie gagnée : le sultan nouveau était son ami intime. Or nous qui nous sommes amusés à un petit massage qui démontre tout le contraire : M. Vassel représentant de l'Allemagne, ayant fausse compagnie à ses collègues pour aller à Fez gagner la première les bonnes grâces de Moulet Hafid, celui ci le reçu si mal que M. Vassel fit ses malles et s'en retourna. Hafid lui avait déclaré, paraît il qu'il connaissait toutes les puissances comme solidaires et qu'il ne pouvait entendre des pourparlers avec le représentant d'une seule... En d'autres termes, Moulet Hafid veut bien le sucre manger son gâteau, mais il exige que tous en mangent un égal morceau ; comme il est parfaitement qu'ils ne se mettront jamais d'accord, il dort tranquille et glorifie Allah de l'avoir fait naître en des temps aussi faciles.

Aussi aussi que le sultan ne donnât pas du tout d'ennuyer s'il était au courant de ce qui se passait ces temps derniers à Casablanca ; tandis que les autorités françaises s'épuisaient en efforts pour rétablir l'ordre et protéger les humbles gens, le consulat allemand, transformé clandestinement en agence de désertion, recrutait l'évasion des forts têtes et incitait nos soldats de la légion étrangère à déserter ! Le comble est que les fonctionnaires du consulat allemand sont fort étonnés qu'on ait osé les déranger dans leur jolie besogne qu'ils considèrent comme leur droit absolu. Pour un sou le gouvernement de Berlin réclamerait des excuses à la France.

Eh ici enfant, les pourparlers étaient sont, bérants de 6 fr. utile par la manœuvre fer, et le voleur du Maroc dort en paix dans son gâteau, qui est vraiment devenu trop salé et trop amer pour que nous en fassions nos délices.

A. CAPELLO.

EN BALAGNE

Causerie Artistique

Avant de reprendre la chaîne, plus lourde que dorée, de mes fonctions habituelles, je me fais un plaisir et un devoir de rappeler ici mes impressions et souvenirs des temps heureux des vacances, que je dédie aux touristes continentaux et aux amateurs de tableaux et objets d'art anciens et modernes.

Pour le raffermissement de ma santé, on m'avait conseillé les bains de mer d'Algajola, rendez-vous des personnes aisées de la Balagne pendant la saison estivale. J'ai pu constater, en effet, que cette mer offre des baignoires naturelles admirables autour de l'ancienne capitale de la Balagne, mieux encore du poisson exquis qu'on savoure avec délices dans les bouillabaisses préparées par M. J. Martelli, le Roubion insulaire.

Algajola possède dans son église une Descente de croix signée : Quido Reni (le Guide). Bien qu'un tantinet avariée par un déluge, il y a longtemps, les autorités ont refusé d'un riche étranger la jolie somme

9. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Testament Volé

PAR HENRI DEMESSE

PREMIÈRE PARTIE

I

LA PREMIÈRE GUERRE D'ANTOINE RYEBARD

— Bah ! fit Antoine en souriant. Ce n'est pas tous les jours fête.

Le cabaretier, qui mettait du vin en bouteilles, dans sa cave, s'éloigna, fort dépité d'avoir de l'occupation et de ne pouvoir écouter la conversation des deux consommateurs.

— Ainsi, reprit le fermier, vous me recommandez de me garder de m'nou Maquart ?

— Comme de la peste, Antoine, comme de la peste ! Il vous mangera comme il m'a mangé. Il paraît qu'il vous a prêté de l'argent ?

Antoine fit un mouvement.

— Ah ! on sait cela ? dit-il. Il serait à souhaiter qu'on ne s'occupât pas de mes affaires. Je ne m'occupe pas de celles des autres !

— Oui on sait ça, Antoine. Et bien d'autres choses encore !

— Lesquelles donc ?

— A quoi bon vous le répéter ?

— Pourquoi ?

— C'est des mauvais cancans !

— N'importe dites toujours !

— Ça vous fait du chagrin, à quoi bon ?

Vrai de vrai, il vaut mieux ne pas répéter ça ! D'ailleurs, je vous le dis encore une fois, c'est des méchancetés ! Moi, je n'y crois pas, voyez vous, et il y en a beaucoup comme moi.

On sait que la Benelle, votre femme, est une honnête créature, digne de l'estime de tous. Et puis, si vous êtes un peu fier, Antoine, vous êtes un brave homme, c'est connu : Vous êtes bon et secourable. Les gens qui disent du mal de vous sont des misérables.

— Bravos. A votre santé ? dit Antoine froidement.

— A votre santé !

Jean Baptiste, ivre à présent, en était à la phase de l'attendrissement, pendant laquelle il pleurait de grosses larmes à propos de rien et mettait, sans le savoir ni le vouloir, de l'eau dans son vin.

Antoine, qui ne buvait jamais devait s'ouvrir vite. Déjà il se sentait la tête lourde : son cerveau ne lui présentait plus que des pensées vagues.

La chaleur que le poêle dégageait était intolérable.

— Antoine, reprit Jean Baptiste, le vieux gueux de Maquart a courtisé Benoîte ; c'était quand elle était servante chez lui, ça, c'est connu ; mais si elle l'a secouté naguère, à présent, autre affaire !

— Maquart a courtisé la Benelle ?

— Eh ! oui, tout le monde sait ça ! Comment ! vous l'ignoriez ? Par exemple, si j'avais su... Je croyais que vous connaissiez l'histoire. Tout le pays l'a racontée. Sacré tonnerre ! qu'est ce que j'ai dit là ! Garce de langue ! Antoine, vous ignoriez ?...

— Non ! non ! je sais, je sais ! dit Antoine... Continuez ?

De vrai, Antoine ignorait tout ! Les gens du pays, comme le disait Jean Baptiste, connaissaient l'histoire qu'ils se répétaient entre eux, se gardant bien de ne rien dire devant le mari, par crainte, car Antoine était violent et on le savait.

— A la bonne heure ! Voyez vous, Antoine, je ne me serais pas pardonné.

Il pleura, en disant, et prit la main du fermier qu'il serra dans son « gracos » de mains, qui, maintenant, dansaient un sabbat infernal.

— Oui, le vieux Maquart, ce vieux misérable a donc courtisé la Benoîte lorsqu'elle était à son service. Elle était jolie, la Benoîte, c'était une belle fille, ma foi ! tous les gars du pays lui faisaient un doigt de cour : elle était fraîche comme une rose au matin d'un beau jour de juillet ; c'était frais, appétissant. Quel fruit du roi ! Ça devait être bon à croquer, oh tendre et tout... quoi ! Quand elle dansait le dimanche, au bal, il n'y avait de danseurs que pour elle. Vous le savez, Antoine, vous en étiez, et des plus assidus. Elle s'en donnait à cœur joie, et allez donc ; elle se trémoussait que ça faisait plaisir à voir ; elle était tout de bon intelligente. Je la vois encore tourbillonner ; c'était beau de regarder la plus belle fille du pays, toute rouge, avec ses cheveux défaits, ses jupes trapues, avec son jeune sourire qui montrait ses deux rangées de perles et toutes petites pendant que le vieux grigou de Maquart ? Car vous n'avez vu que ses restes, vous Antoine, c'est un fait.

Dame ! ils étaient encore bon à prendre, pas vrai, et plus d'un s'en serait contenté ; mais n'est-ce pas une honte que cette superbe fille, la Benoîte votre femme, ait été courtisée d'abord par Maquart ?

KINOR Vin au Quinquina Le meilleur des apéritifs, Demander partout un Kinor

de vingt mille francs, ainsi qu'une copie du tableau.

M. Pierre-Louis Marcelli, propriétaire, ancien maire d'Aregno, nous a fait, avec sa très gracieuse fille, les honneurs de son salon, où nous avons admiré un meuble de moyen-âge rarissime, d'une valeur considérable. C'est un immense bahut soutenu par un aigle sculpté à deux têtes et des colonnes torses incrustées d'écailles de tortues avec un cabinet entouré de tiroirs recouverts de peintures ou de miniatures sur verre et sur ivoire. Ce meuble est un cadeau princier offert à un membre de l'ancienne famille Giuliani de Muro, originaire d'Algajola.

Mais nous trouvons aussi d'autres chefs-d'œuvre ailleurs. A Speloncato, dans la vaste et riche demeure du distingué rentier et publiciste, M. le commandeur Romulus Carli, nous admirons ce qu'il y a de plus fin, de plus délicat, de plus rare, comme objets d'exquise beauté. C'est que M. Carli a voyagé en érudit et en savant connaisseur. Il a rapporté de Chine et du Japon, de la Turquie et de l'Afrique, tout ce qu'il a fallu pour constituer le musée historique et géographique le plus complet, le plus original et le plus instructif ! Que n'y trouve-t-on pas ? Des poteries émaillées, des grès unis ou flammés, des fines porcelaines aux glaçures immaculées, des délicieux netzkéen en bois, ou en cuivre, des bronzes opulents, de somptueuses broderies, de savoureuses estampes en couleurs, de précieuses ciselures en métal et des incrustations de toute sorte. Sa maison est le vrai sanctuaire consacré à toutes les jouissances du goût. Faut-il parler aussi de sa riche collection de tableaux ? Mentionnons seulement un joli médaillon qui est tout un poème de grâce et d'élégance. C'est une fille de l'Hellade sortant du bain. L'attitude générale a une suprême distinction ; la figure est jolie, ajoutons même d'une morbidesse qui la rend plus que jolie !

Nous parlerons dans une prochaine causerie des merveilles artistiques qui se trouvent à Belgodere chez M Marchesi, à Aregno chez le sympathique maire, M. Allegrini, et à l'Ile-Rousse chez M. de Baciocchi. On sait que ce dernier est le beau frère de M. Francoschini-Pietri, « ce prototype de la fidélité au malheur, » selon l'heureuse expression du vaillant publiciste M. Carli.

Qu'on ne dise donc pas que nos riches familles corses ont stérilisé leurs efforts dans de vaines luttes politiques, comme M. Clémenceau semble l'affirmer dans son récent rapport à M. le Président de la République. Nos familles balnéaires ont toujours manifesté la préoccupation de plaire, elles vivent toujours d'émotion, de poésie et d'idéal !

MUSIQUE MILITAIRE

PLAGE SAINT-NICOLAS

Programme du 4 oct., à 3 h.

St Georges, allégro,	Aller.
Violettes Russes, marche,	Tellier.
Le Vieux Rémitter, pot-pourri	
hautbois,	Sighard.
T'en Souviens-tu, valse,	Turine.
En Musse, marche,	Turine.

Le Chef de musique, X. LAURENS.

Bulletin Financier

Paris, 30 septembre 1908.

La faillite de la liquidation et de meilleures perspectives sur les différends Franco-Allemand et Turc-Bulgare donnent à notre marché une physionomie très satisfaisante. Cependant le 90 fin de Rente Française s'élève à 96.07 5/8 pour cent. Par contre les Fonds Russes sont plus faibles à l'exception des Russes en nouvelle bonifiée unifiée. Le 5 1/2 1906 passe à 101.35. L'Extérieure se retrouve à 96.05 ; le Turc émis à 93.90, l'Italien est à 102 95, le Portugais à 62 40. Nos Sociétés de Crédit demeurent très fermes. Le Crédit Lyonnais, dont le bilan au 31 août donne à l'actif et au passif la somme de 2 milliards 324 millions 437 613 frs 50, progresse à 1.260. La Compagnie d'Assurances Phénix gagne à 626. La Civile Foncier est recherchée à 731, la Nouvelle Générale à 671.

La Suez fait 4.430. La Rio passe de 1.726 à 1.731 pour finir à 1.730. Les valeurs industrielles restent en légère plus-value. Les valeurs de traction sont bien disposées, sauf le Métropolitain alourdi à 504. Les Mines d'Or s'inscrivent en nouvelle avance.

Les actions Ouest Africain Français poursuivent leur mouvement en avant à 450, les parts à 257. Le Laurium Grec est demandé à 57.

Les obligations 5 0/0 garanties du chemin de fer de Victoria Minas (Brésil) deuxième série, à 414.50 ont eu envers d'ouvertes à 50 cent de une hausse très élevée.

L'obligation du Port de Bahia est ferme à 439.50.

Les chemins Français sont calmes et fermes.

L'Étang de Biguglia
et les Jardiniers riverains

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

On dit avec raison que les grandes douleurs sont muettes et qu'elles permettent tout au plus quelques profonds et douloureux gémissements.

Rarement situation fut plus désolante, et il est douloureux de penser que de nombreuses familles souffrent parce que le pain manque dans leur modeste ménage.

Tel est le cas des jardiniers riverains de l'étang de Biguglia. Il est bien regrettable de revenir souvent sur nos mêmes doléances, mais on dirait que la fermière de l'étang se plaît à anéantir le produit de notre sueur.

Ainsi l'embouchure de l'étang est fermée depuis le 29 septembre ; si un gros mauvais temps, des vents du large et de pluie survenaient au déclin de la pleine lune, ils détruiraient encore nos semences, produit de tant de travail (pleine lune le 9 octobre, dernier quartier le 17).

En présence d'un nouveau malheur, nous, jardiniers riverains, nous faisons très respectueusement un pressant appel à l'administration compétente de vouloir bien intervenir et obliger la fermière de l'étang à tenir compte de nos justes doléances pour que l'embouchure soit ouverte au plus tôt.

Agréez, etc.

Un Jardinier.

Mouvement des Instituteurs

Titulaire

Mme Mondoloni, institutrice à Ciamannacce, est nommée institutrice à Corrazzo.

Stagiaires

M. Taddei, adjoint à Ville di Paraso, est nommé à Lugo di Nazza.

M. Rotali, instituteur à Lugo di Nazza, est nommé adjoint à Ville di Paraso.

Mlle Colonnoni (S. A. P.), est nommée stagiaire à Galla.

Mlle Semonnetti (S. S.) est nommée institutrice stagiaire à Guadarcheto.

Mlle Nicolai (S. S.) est nommée institutrice stagiaire à Bisa.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Facelli Joseph Pierre-Paul, précédemment 4e maître ; 37 ans, 10 mois, 20 jours de services. Pension avec jouissance du 1er juin 1908. 890 fr.

Bernardi Charles-Jean, premier maître vétéran ; 37 ans, 5 mois, 24 jours de services. Pension avec jouissance du 1er mai 1908. 2 190 fr.

Carbonelle Charles, quartier-maître mécanicien ; 33 ans, 5 mois, 15 jours de services. Pension avec jouissance du 28 février 1908. 942 fr.

Lucciotti Laurent, ouvrier ; 27 ans, 7 mois, 5 jours de services. Pension avec jouissance du 13 mai 1908. 683 fr.

Tristani Antoine-Dominique, quartier-maître coq ; 32 ans, 2 mois, 15 jours de services. Pension avec jouissance du 2 mars 1908. 900 fr.

Bastici Nicolas, ouvrier ; 30 ans, 10 mois de services. Pension avec jouissance du 6 août 1908. 645 fr.

Moretti Pierre, ouvrier ; 29 ans, 11 mois, 16 jours de services. Pension avec jouissance du 29 mai 1908. 630 fr.

Récompense

Le *Matin* a ouvert en 1907 un concours national pour l'éducation de la démocratie.

Cinq grandes questions ont été données à résoudre.

M. Fontan, instituteur à Pietra-Corbara, a traité la question suivante :

« Etant donné que l'éducation de l'homme commence au berceau et ne s'achève qu'avec la vie, quel doit être, dans l'éducation d'une démocratie, le rôle assigné à la famille, à l'école, à la caserne, à la cité ? »

Le Jury composé d'hommes éminents tels que MM. Léon Bourgeois, Ferdinand Buisson, Lavisse, Anatole France, Edouard Petit, etc., vient de lui décerner un très beau diplôme d'honneur.

Toutes nos félicitations à notre vaillant ami et dévoué collaborateur.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

M. le Député Cecoaldi à la Défense mobile

M. Cecoaldi, député de Vervio, de passage à Ajaccio, s'est rendu, ces jours derniers, à la défense mobile, accompagné de M. le capitaine de vaisseau D'Argoy, commandant de la Marine.

La forêt reçue par la capitaine du Légion Noël, et les visiteurs vinrent aussitôt les travaux en cours du parc à charbon.

Le commandant D'Argoy a lui-même que certains retards, dans les adjudications, dus peut-être à la non suite de faire des économies, ont retardé l'exécution des nouveaux travaux. Il appuya également l'attention de M. Cecoaldi sur l'insuffisance des travaux concernant l'installation de sous-marins à Ajaccio, à condition que la marine pût à bref délai entamer effectivement de la jetée du Marconajo qui doit être remplacée dans son côté d'abri pour les pêcheurs et les yachts par celle du terrain des Casones.

A la suite de cette visite, et d'une conférence avec le commandant de la Marine, M. Cecoaldi est disposé à intervenir dans la discussion du budget de la marine, pour insister de manière à hâter l'exécution des travaux nécessaires à la défense d'Ajaccio et de Bonifacio.

Cette visite s'est répandue en ville et a produit une excellente impression.

Vérification du Lait

M. le commissaire de police a fait procéder ce matin à la vérification du lait chez tous les laitiers vendant à domicile.

Plusieurs bidons de lait ont été jugés falsifiés ayant été reconnus légèrement additionnés d'eau ; trois laitières qui avaient déposé toute mauvaise accueil en outre poursuivies devant le tribunal.

M. le commissaire de police est décidé à veiller d'une façon toute spéciale, pour que le lait qui est débité en ville soit absolument pur.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 4 oct., à 8 h. 1/2 s.

L'Enfant de troupe, p. r.,	Barbe.
Les Noces d'Argent, ouv.,	Carteron
L'Aurore, marche,	Leroux.
Rigoletto, fantaisie,	Verdi.
Sourire d'Avril, valse,	Depret.

Le Sous-Chef de Musique, GRAZIANI.

Nouvelles Religieuses

ORATOIRE DE LA CONCEPTION. — La fête du Saint François d'Assise sera célébrée, en cet oratoire, jeudi 5 octobre. La matin, grand'messe à 9 heures ; le soir, Salut et bénédiction de la Relique du Saint à 4 heures et demie.

SANCTUAIRE DE LA VASINA. — Aujourd'hui dimanche, fête de N. D. du Rosaire, pèlerinage de la paroisse d'Ebellonaggio à 6 heures du matin. Exercice de la Ligue Réparatrice, au Congrégation, en vertu de l'ordonnance Episcopale en date du 27 septembre 1908.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques de 3 octobre

Thermomètre — Thermomètre du matin : 19°. 4 midi 21°. A 4 heures du soir : 19.2. Maxima : 23°. Minima 13.5.

Baromètre — Baromètre du matin, 771 mm. 6 midi, 771 mm. 6 heures du soir, 771 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, le matin. Découvert. L'après-midi, id.

Pluviomètre, à h 7 du matin 0 mm

Ecole d'hydrographie

Les cours ouvriront le 15 octobre pour les candidats au long cours « application, » et le 2 novembre pour ceux au cabotage (théorie et pratique).

Accident

Un accident, qui a failli avoir des suites graves, a eu lieu hier matin, sur la place Saint Nicolas, au moment de la rentrée des classes. Un cabriolet, dans sa course folle, a renversé un garçonnet de sept ans, qui, heureusement, en a été quitte pour la peur et pour un peu de boue qui a sali ses vêtements. Chose navrante à dire, le conducteur du cabriolet ne s'est pas arrêté quand il a vu l'enfant rouler par terre. Aucun agent de police ne se trouvait là pour constater le fait et le conducteur a pu continuer sa route impunément.

Quand fera-t-on respecter l'arrêté municipal qui défend les courses échevelées à travers nos rues ?

Brevet élémentaire

Les examens pour le Brevet élémentaire de jeunes filles commenceront lundi matin, au Lycée.

Les aspirantes trouveront à notre librairie les fournitures qui leur sont nécessaires.

Postes et Télégraphes

M.M. Emmanuel Antoine et Antoine Antoine et Rinieri Martin sont nommés facteurs intérimaires au bureau de Bastia.

Défi cycliste

M. Emmanuel Batteati, membre de l'Union Vélocipédique Bastiaise, lance un défi à M. Camillo Pieri sur un parcours de 40 kilomètres à courir le dernier dimanche d'octobre avec entraîneurs et avec ou sans relais.

Enregistrement

M. Cardi, receveur de l'enregistrement et des domaines, détaché en Tunisie, est nommé sous-inspecteur en Corse, en remplacement de M. Pagnon, qui passe dans le département de Seine-et-Marne.

Leçons de piano

Le professeur de piano Bastiaseli, étant de retour à Bastia, en avise les familles et toute personne désirant prendre des leçons de piano ou de chant. Prière de s'adresser à son domicile 1 bis, rue du Nouveau Port, au 3e étage (maison Bertin).

Ponts et Chaussées

M. Pucci-Ornano, commis stagiaire, admis au grade de conducteur au concours de 1908 attaché au canal de Marseille au Rhône, est nommé commis de 4e classe.

Leçons de musique

Mlle et Mlle Tomasselli reprendront à partir du 1er octobre, leurs leçons de piano, violon, violoncelle, cours de solfège et musique d'ensemble.

A Louer de suite

Magasin rue Serdet, Boulevard de Toga, 1, Maison Ramelli.

S'adresser à M. Dominique Maitei Aîné, 13, Place St-Nicolas.

A vendre

Ancien Hôtel du Cap, meublé, rue Miot 6, pour cause de santé.

S'adresser au propriétaire, M. Agostini.

Avis

M. P. Sabatté, dentiste du Lycée, diplôme d'honneur à l'Exposition de Bastia, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, que son cabinet sera fermé du 15 septembre au 5 octobre prochain.

Objet perdu

Il a été perdu un trousseau de clés de Toga à La Vasina.

Le rapporter au bureau du journal contre récompense.

Ménagères, attention !!!

Servez à tous vos repas des *Pâtes de la Maison Ghilini* qui sont exemptes de tout mélange étranger au froment. Elles constituent donc une nourriture saine et digestive que vous pouvez donner sans crainte à vos enfants.

Chez tous les épiciers exiger la marque

Maison Ghilini

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SOCIÉTÉ Ste-DÉVOTE. — Les membres participants sont avisés que les [illegible] 11 courant, auront lieu la perception de [illegible] heures, dans le nouveau local, rue Napoléon, 21, au 2me.

Le Trésorier, Raibaldi.

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR. — Dimanche, 4 cet., réunis de mois de 9 heures et demie à 10 heures et demie, à la Mairie. Admissions de nouveaux sociétaires.

Le Président, J. Angeli.

SPORTING CLUB BASTIAIS. — Les membres du Sporting Club Bastiais sont priés d'assister à la partie d'entraînement qui aura lieu dimanche 4 octobre au stade de la Marine.

Rendez-vous au Lycée à 4 heures et demie de l'après-midi. Prière d'être exact.

Le Secrétaire, L.

SYNDICAT DES MAÇONS. — Les membres syndiqués sont prévenus que le bureau du Syndicat sera ouvert aujourd'hui dimanche pour la perception des cotisations, de 9 heures du matin.

Le Président, Vendasi.

L'Union

Compagnie Anonyme d'assurances contre l'incendie, fondée en 1828 et sur la Vie humaine

Entreprise privée autorisée et contrôlée par l'Etat

Fondée en 1829

Etablies à Paris Place Vendôme, 9

Entrée par le Square de la Cie [illegible]

232 000 000

Garanties de la Compagnie VIE 180 000 000

Assurances sur la Vie entière, mixtes, à terme fixe, combinées ; assurances dotales et différées. Assurances populaires.

Rentes Viagères

aux taux les plus avantageux : 8, 10, 12, 14, 16 0/0 suivant âge.

Pour tous renseignements et tarifs s'adresser à Bastia, à M. Etienne Pérrin agent de la Compagnie.

OUVERTURE
de la Modern Cordonnerie

9, Boulevard du Palais, Bastia.

Nombreuses et bien achalandées sont les maisons de chaussures qu'il est donné de voir sur nos boulevards, mais nous avons pu constater que nulle part qu'à la *Modern Cordonnerie*, on ne pourra trouver le *nec plus ultra* de l'élégance joint à la solidité, en même temps que des prix à la portée de toutes les bourses.

Une seule visite à la *Modern Cordonnerie* suffira pour convaincre les amateurs du beau et bon marché, du stock important de chaussures de tous genres, véritables merveilles, que nos élégants Bastiaises et snobs Bastiais seront heureux de pouvoir étrenner.

Achat de Raisins

M. Joseph Larini est acheteur de suite, de fortes quantités de raisins en caisses ou paniers.

Faire des offres à l'établissement Vinicole de Lupino, Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00532

BOURSE DE PARIS

	2 oct. — 3 oct.
Rentes de 3 0/0 ancien	95.60 — 95.60
— de 3 0/0 amortis.	96.60 — 96.50

ex-coupon.

AJACCIO
Conseil Général

Séance du matin

Présidence de M. A. Gavini.

La séance est ouverte à 10 heures du matin.

M. Colombani, conseiller général de Castifao, remplit les fonctions de secrétaire.

M. le Préfet assiste à la séance.

Vœux de M. Gallini

M. Gallini, conseiller général de Vico, prend la parole et développe les vœux suivants :

1. Construction d'une route destinée à relier Vico à la section de St-Martin, commune de Letia.

2. Etablissement d'un service direct entre la Corse et la Tunisie avec escale alternative à Ajaccio et à Bastia.

3. Construction d'un ouvrage destiné à protéger, par gros temps, le port de Sagone.

4. Construction dans ce port, d'un feu de reconnaissance.

Les vœux de M. Gallini sont adoptés à l'unanimité.

L'ÉCOLE D'AGRICULTURE

MM. Louis Ramelli et Hyacinthe Cagninacci déposent le vœu suivant :

Les conseillers généraux soussignés de l'arrondissement de Bastia :

Emettent le vœu, que les examens oraux des bourses de l'Ecole d'Agriculture soient passés à Bastia, comme les examens écrits.

Ils demandent qu'il soit voté une somme de cent francs sur les disponibilités budgétaires pour permettre aux deux examinateurs nommés par le Ministre de se rendre d'Ajaccio à Bastia pour ces examens, et que le Conseil général propose un conseiller général de l'arrondissement de Bastia, pour remplacer M. Durazzo, ancien conseiller général, qui faisait partie, avec MM. Pinelli et Versini, du comité de surveillance de l'Ecole, afin de permettre à ce conseiller général d'assister aux examens de Bastia.

Ils prient M. le Préfet de faire, auprès du Ministre de l'Agriculture les demandes nécessaires pour l'approbation de ces décisions.

Ce vœu a été adopté.

Les Chemins Vicinaux

M. Cagninacci, rapporteur de la commission des chemins vicinaux, dépose les conclusions de plusieurs rapports, entr'autres, celles qui n'admettent pas la fusion des services vicinaux avec les ponts et chaussées.

M. Gallini demande la parole à ce sujet. Après avoir rendu hommage aux agents voyers de la Corse, M. Gallini voudrait que la question de fusion ne vienne plus au Conseil général, car cette incertitude entrave la bonne marche des travaux, par suite de cette crainte du lendemain, qui mine nos agents-voyers.

M. Gallini se rallie aux conclusions du rapport de M. Cagninacci, mais à condition, qu'on y joigne un ordre du jour rendant hommage aux agents-voyers.

Cette adjonction est adoptée, avec une nouvelle adjonction de M. Cagninacci, adressant les mêmes hommages aux employés des Ponts et Chaussées.

M. Cagninacci dépose le budget des chemins vicinaux qui est adopté.

Hygiène et Assistance

M. Don Pierre Casabianca, rapporteur de la Commission d'hygiène et d'assistance donne lecture d'un long rapport sur l'assistance médicale gratuite.

Ce rapport donne lieu à une longue discussion entre le préfet et divers conseillers généraux.

On voudrait voir disparaître les abus nombreux qui se commettent dans l'application de cette loi.

M. Gallini

demande la parole.

L'orateur signale les abus nombreux qui se commettent dans nos villages au sujet de l'application de cette loi.

Le conseiller général de Vico ajoute que cette loi humanitaire d'assistance aux Vieillards et aux Infirmes est citée comme un pouvoir des tyrannaux villageois.

Aussi compte-t-il sur l'énergique intervention de M. le Préfet de la Corse pour faire cesser des abus aussi scandaleux, afin de rentrer à cette loi sa véritable destination.

Le discours de M. Gallini est très chaleureusement applaudi

Création d'une Ecole d'Aveugles et de Sourds-Muets

M. Gallini dépose ensuite un vœu tendant à la création d'une Ecole d'Aveugles et de Sourds-Muets, en Corse.

Après les explications données par le conseiller général de Vico, la séance est levée à midi, et renvoyée à 4 heures de l'après-midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. A. Gavini, *Président*

La séance est ouverte à 4 heures du soir.

M. Colombani Césaire remplit les fonctions de secrétaire.

M. le Préfet assiste à la séance.

Le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du matin qui est adopté.

M. Decori

rapporteur de la Commission des Vœux et Pétitions, donne lecture de plusieurs rapports au nom de cette Commission.

Les conclusions de ces rapports sont mises aux voix et adoptées.

Vœux divers

Divers vœux sont déposés par MM. Hyacinthe Cagninacci, Jean-Baptiste Batteati et Ceccaldi.

Le Budget

Le président donne ensuite la parole à M Pinelli, rapporteur du budget départemental.

Le conseiller général de Salice soutient les conclusions de son rapport, et prie le conseil de les adopter.

M Gallini

constate une violation flagrante du règlement dans cette façon de voter le budget.

Le conseiller général de Vico fait observer à ce sujet qu'un rapport succinct du budget doit être communiqué à l'assemblée départementale, avant le dépôt du budget général.

Cette observation de l'orateur donne lieu à une discussion des plus mouvementées entre le président, le rapporteur, MM. Charles Decori, Don Pierre Casabianca et Gabrielli.

Enfin, pour mettre un terme à cette discussion orageuse, et pour que l'Assemblée départementale ne soit pas accusée d'avoir voté le budget sans en avoir pris connaissance, le président propose de suspendre la séance pendant une heure.

Les conseillers généraux pourront prendre ainsi connaissance du rapport de M. Pinelli pendant cette suspension de séance.

La proposition du président est adoptée, et la séance est suspendue.

Reprise de la séance

La séance est reprise à 6 heures du soir.

Il est procédé à l'appel nominal ; trente-trois membres sont présents.

Le rapporteur donne lecture du budget, qui est ensuite voté article par article.

L'ensemble du budget est ensuite mis aux voix et adopté.

Jury d'expropriation

Après le vote du budget, le Conseil procède à la nomination des membres devant composer le Jury d'expropriation.

Clôture de la Session

Avant de prononcer la clôture de la session, le président adresse des félicitations aux diverses commissions et à leurs rapporteurs pour l'empressement qu'ils ont mis à étudier les questions qui leur ont été soumises.

Il rend également hommage aux divers orateurs qui se sont succédé à la tribune.

Il félicite enfin l'Assemblée du travail accompli pendant cette session.

La séance est levée à 7 heures.

La session est close.

LES CANDIDATS
AU SÉNAT

La candidature Maret

Paris, 3 octobre.

Plusieurs journaux annoncent que M. Henry Maret, présenté par ses amis de la Corse, sera candidat au siège laissé vacant par la mort de M. Ranc.

A L'ÉLYSÉE

Les Membres du Congrès international d'Urologie

Paris, 3 octobre.

Le Président de la République est venu ce matin de Rambouillet.

Il a reçu cet après-midi les membres du Congrès international d'urologie, qui lui ont été présentés par le ministre de l'Instruction publique.

NIMES
UNE RÉVOLTE à la Maison Centrale

Nîmes, 3 octobre.

Le ministre de l'Intérieur a chargé le directeur des services pénitentiaires de se rendre à Nîmes, pour faire une enquête sur la révolte qui s'est produite dans les ateliers de la Maison centrale.

Environ 200 détenus ont quitté le travail et malmené les gardiens qui s'efforçaient de maintenir l'ordre.

Les gendarmes durent intervenir, mais ils eurent grand'peine à rétablir le calme. Une trentaine de détenus ont été mis en cellule.

A LA SORBONNE

En l'honneur de Berthelot

Paris, 3 octobre.

Le Président de la République a assisté ce soir, à la Sorbonne, à la cérémonie organisée en l'honneur de M. Marcellin Berthelot par la Ligue de l'enseignement et le Congrès de l'Education populaire.

A cette soirée assistaient également M. Emile Loubet ainsi que plusieurs membres du gouvernement.

MM. Léon Bourgeois et Raymond Poincaré ont prononcé des discours qui ont été très applaudis.

MARSEILLE
LE CONGRÈS de la Confédération Générale DU TRAVAIL

Marseille, 3 octobre.

M. Allard, maire de Marseille, a interdit la réunion du Congrès de la Confédération générale du travail, à la Bourse du Travail.

L'arrêté du Maire de Marseille a provoqué une vive agitation parmi les Confédérés marseillais qui, depuis quelques jours avaient travaillé à la toilette de l'édifice.

La Bourse du Travail avait reçu une décoration charmante de plantes vertes et de drapeaux ; la grande salle de réunion avait été aménagée de façon à faciliter le travail des congressistes ; de nombreuses tables de travail et des sièges confortables avaient été disposés dans la salle.

Le Congrès doit s'ouvrir lundi prochain, et se prolongera jusqu'au 10 octobre.

AU MAROC
RABAT
La Peste ou la Fièvre jaune

Tanger, 3 octobre.

Une épidémie vient d'éclater à Rabat, au sein de la population marocaine.

Les médecins ne peuvent pas encore se prononcer, si les indigènes sont atteints de la peste ou de la fièvre jaune.

MALADIE DE M. BERTEAUX

Paris, 3 octobre.

La santé de M. Berteaux, député de Seine-et-Oise, qui souffre depuis plusieurs jours d'une attaque d'appendicite, inspire de vives inquiétudes à sa famille et à ses amis.

Le bulletin qui a été signé ce soir par les trois médecins qui soignent l'ancien ministre de la guerre est loin d'être rassurant.

EN RUSSIE
LE CHOLÉRA

Saint-Pétersbourg, 3 octobre.

Le choléra est depuis quelques jours en décroissance.

Le chiffre de la mortalité est peu élevé, grâce aux mesures très sévères qui ont été prises par le gouvernement.

Le nombre des guérisons dépasse celui des décès.

De fortes amendes ont été infligées aux membres du Conseil d'hygiène de Saint Pétersbourg, pour l'état malsain dans lequel sont tenus les immeubles dont ils sont les propriétaires.

Vins de Farinole

M. J. CESARI, propriétaire

Rappo à 0.35 cent. le litre.

Vin blanc à 0.30 cent. le litre.

Des conditions avantageuses sont faites pour la vente en gros.

RAISINS

En vente à partir du 20 septembre, Rue de l'Opéra, 6, Bastia.

BANDAGES et ORTHOPÉDIE

Maison spéciale de Bandages herniaires et d'appareils orthopédiques du professeur TACUSSEL fils, spécialiste de Paris Seule maison à Marseille, rue des Feuillants, 2, sur rue Noailles.

Fabrique de Bandages herniaires de tous les systèmes. Nouveaux bandages sans ressorts, se portant jour et nuit : Ceintures spéciales pour Dames, grossesses et périodiques, le tout les systèmes, etc...

Bas élastiques pour varices et angioles du Docteur TACUSSEL père.

Corsets orthopédiques pour déviations de la taille, et appareils pour le redressement des difformités du corps.

Seule maison à Marseille, rue des Feuillants, 2, sur rue Noailles.

AVIS IMPORTANT
POUR
MM. les négociants et chargeurs

Le steamer *Saint Jean*, portant en lourd 3,000 tonnes, faisant partie de la flotte appartenant à la Société Navale de l'Ouest, est arrivé le 29 courant à Marseille où il séjournera jusqu'au 4 octobre, sous charge pour Bastia, date à laquelle il reviendra pour notre port.

Ce bateau, qui sera à Bastia le 5 octobre, repartira le 7 pour Tunis, Rouen, le Havre et Anvers. Le taux du fret pour ces divers destinations est de 15 francs la tonne, pour marchandises prises du quai à quai.

Pour d'autres renseignements s'adresser à MM. Gondrand frères, à Marseille, et à M. Pierre Vincentelli, 33, rue de l'Opéra, à Bastia.

PENSIONNAT St-JOSEPH
Livourne

Le départ des élèves du pensionnat St-Joseph, transféré à Livourne, est fixé au mardi, 6 octobre, à 8 heures du matin. Dès 7 heures, des maîtresses seront au port pour recevoir les parents et leurs enfants.

Les Religieuses de St Joseph qui n'ont jamais compté, lorsqu'il s'est agi du bien de leurs élèves, n'ont pas hésité à s'imposer de nouveaux sacrifices pour leur procurer une nouvelle Villa, encore plus confortable sous tous les rapports que la première qu'elles ont habitée depuis deux ans.

La villa Ombrosa est située à l'Ardenza, via Montenero, 2.

A VENDRE à partir du 10 septembre et à des prix avantageux, des raisins de premier choix, du domaine de Pineto, appartenant à la succession de feu L. N. Martel.

S'adresser sous les recommandés à M. Manuel, séquestre judiciaire, 15, Place Saint-Nicolas, Bastia.

PÉTROLE HAHN

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles et la conserve. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux naturels. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.

Exigez sur les flacons le nom tout haut Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs et les bons Commerçants.

ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriqués exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villecourt et La Malle du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ci... ment. — Briques pleines et creuses. — Carreaux — Tuiles... Poterie en grès et en grès.

FERS A PLANCHER

Poutrelles Fers: Plats, Ronds, Carrés, T et fer, Rayons artificiels

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Gerbo...

Religieuse, donne secret pour guérir enfants urinant au lit.
Ecr, Maison Barot, à Chantenay, Nantes.

ECZÉMAS

Les personnes atteintes de Dartres, Crevasses, Rougeurs, Boutons, Démangeaisons, Eczémas, Clous, Cautérisations vaccinales, Engorgements, Glandes, Tumeurs, Cancers, Cancer, Kystes, Goitres, Taches Plates propageant s'éternisant, Ulcères variqueux, Abcès froids, ont intérêt à s'adresser à l'Institut Médical, rue Jacquemont, 11, Paris, qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

Installation à Gaz

Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

LIQUEUR DE NOIX

DISTILLÉE
par **M. SIMONCELLI**
propriétaire à Cardo

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887)
Croix de Mérite et médaille d'or
Exposition Internationale de Bastia (1905)

Du sein de propriétés économiques reconnues par les sommités médicales de Montpellier a été créée la Liqueur de Noix, brevetée par M. Simoncelli, qui a dû mettre en pratique diverses qualités de Noix de sa ville, et la LIQUEUR fabriquée exclusivement avec des noix de cette qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arôme et son goût.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac détruira d'abord bien vite mal aux dents, dans les cas d'épidémie et nourrissante contre le mal de mer et les coliques.

Elle est indispensable aux enfants.

La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Il se s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt au se Villa près Cardo.
Se méfier des contrefaçons

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier

ULCÈRES VARIQUEUX

Soulagement immédiat et guérison rapide par l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER
Des milliers de malades atteints de plaies, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, sont guéris tous les jours par cet unique remède.
M. Depensier, pharmacien à Rouen

Après avoir entendu parler avantageusement de l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER, j'ai voulu me rendre compte de sa valeur. J'en ai fait usage et l'EAU PRÉCIEUSE sur plusieurs malades atteints de plaies d'estomac, varices et j'ai obtenu les meilleurs résultats. C'est une excellente préparation.
Docteur CAPELLE - Paris.

L'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER se trouve dans toutes les pharmacies : la Boîte, 1 fr. 60. Demander brochure illustrée. Dépôt général : Pharmacie Depensier 27 rue du Bac, Rouen.
Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Gelletton.

LA POUDRE BESSIÈRE

est le seul remède vraiment **EFFICACE et INFAILLIBLE** que doivent employer tous les malades atteints d'une maladie de l'estomac, du foie, des reins, des intestins, de constipation dont les CONSÉQUENCES : le *manque d'appétit*, la *migraine*, la *gastralgie*, le *ballonnement*, etc.., sont des plus graves.

De tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont essayé cette merveilleuse poudre, beaucoup vous diront que : si leur estomac et leurs intestins fonctionnent bien aujourd'hui, c'est à elle qu'ils le doivent et qu'ils en adoptent définitivement l'usage.

Interrogez toutes les mères de famille soucieuses de la santé de leurs enfants, et demandez leur, avec quoi elles les purgent ? Unanimement elles vous répondront :

avec la POUDRE BESSIÈRE

Pourquoi avec celle-là ? parce qu'elle est non seulement souverainement **TONIQUE**, mais encore **LAXATIVE, PURGATIVE, DÉPURATIVE**, en provoquant, sans aucune douleur ni échauffement, une abondante et saine évacuation des matières contenues dans les intestins.

Parce que son goût agréable en fait une friandise pour eux, étant très sucrée.

Prix de la boîte : 1 fr. ; 1 fr. 25 francs
Dépôt : Pharmacie Centrale d'Ajaccio (Corse)

Essayez et vous conviendrez de son Efficacité Surprenante

CHLORO-ANEMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE

Tout état de faiblesse et d'amaigrissement ayant pour cause la chloro-anémie trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du

VIN DE VIAL — Quina, Iode et Vanille — Lacto-Phosphate de Chaux

Le Savon extra-pur « Le Chat »
contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.
***Le Savon extra-pur « Le Chat »** prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.*
Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

NEURASTHENIE

Les personnes atteintes de Neurasthénie, épuisement de nerfs, de la vessie et de l'estomac, faiblesse et irritation chronique, avec Mal de Tête persistant, grande impressionnabilité, douleurs dans le dos, tremblements, sont invitées à s'adresser à M. G. SAUTOU, à Gallardon (E.-et-L.), qui enverra GRATIS la notice qui a rendu la santé à plus de 30.000 personnes.

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprenti-sage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.
Joindre un timbre pour la réponse.

SAISON Printemps-Eté 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Eté 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE,
CRÉPON, ÉOLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE
FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF
Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS
OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS
DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : Chez M. Sauveur Aymo, Boulevard Paoli, Bastia

CYRNOS ORANGE

Sirop pur sucre
Fabriqué avec les oranges si parfumées de la Corse.
Boisson hygiénique et rafraîchissante

VINGT-TROISIÈME ANNÉE. — N° 270 — LUNDI 5 OCTOBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du journal
Faits divers, 3 fr. — Réclames (1re page), 0.75 — Divers, 0.30 — Nécrologie, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00533

BIBLIOTHÈQUE Bastia Municipale

La Politique en Corse

II.

Car il faut bien s'entendre. Le Bonapartisme, qui n'est pas une politique, ne s'est jamais dantage érigé en parti. Il a, d'ailleurs, duré trop peu pour avoir pu, dans son pays d'origine, pousser de fortes racines et s'épanouir en une tradition fructueuse. Il n'a toujours été qu'une religion du soi sur laquelle est venue sacrifier la reconnaissance orgueilleuse d'une race. Et il a été, surtout, la revanche d'un destin qui, des siècles durant, avait livré la Corse, ensanglantée et rebelle, aux appétits des peuples. Or, ces peuples, à leur tour, furent décimés et, plus encore, humiliés. Alors, comme l'Aigle qui décharnait leurs dérouilles avait de la terre corse dans ses serres formidables, la Corse, d'une seule fois, fut sacrée conquérante.

Le Bonapartisme, tout entier, tient dans un fait qui est une épopée, et non point dans une idée qui serait une aspiration fixe. Il n'est pas de représentant insulaire, si quelque degré qu'il soit, et même s'il est un républicain sans tache, qui ne persiste à en garder l'éblouissement. Car on n'en a vu point d'une seule fois, — et même jamais, — les cœurs glacés haut, la gloire d'un foyer, et quand ce foyer garde encore la cendre d'un incendie qui dévora le monde, il doit être permis à ses prêtres consacrés de le veiller jusqu'à la minute de leur dernière agonie !

∴

Ainsi, la Corse n'est point qualifiée pour être l'ennemie de la République, et son Bonapartisme, ne touchant qu'à d'orgueilleux souvenirs, ne doit revêtir, pour aucun, la forme d'une politique adverse. Il suffirait, d'ailleurs, pour s'en convaincre, d'étudier, dans ces derniers temps, l'histoire parlementaire, et sans parler de M. Arène qui fut républicain avancé à la Chambre et bonapartiste au *Gaulois* et au *Figaro*, de vérifier les votes émis par la représentation actuelle de l'île.

Jamais ministères républicains, même dans leurs erreurs et quelquefois dans leurs caprices, ne furent plus et mieux soutenus que par le regretté sénateur d'Ajaccio et ses amis préférés. Aussi bien, les luttes électorales qui sans cesse ont divisé la Corse au seuil des mairies, les jours de scrutins, n'eurent-elles point des politiques rivales comme origines, mais seulement des compétitions de partis pleines d'exhérédations et de préférences cruelles. Et de telle sorte que dans la Corse, et du Nord au Sud, il n'y a eu jusqu'ici qu'une seule politique, laquelle fut le plaisir du plus fort.

Jamais Emmanuel Arène, par lui même ou par ses candidats, n'a évoqué, contre une élection concurrente, le péril de la chose républicaine à ces sénateurs de France que le ministère nous a périodiquement imposés, — si ce ministère, rendu inquiet par les prévisions volontairement pessimistes du chef disparu, attachait quelque prix à leur triomphe, — il faut dire et reconnaître que ce chef ne croyait pas ou mot des périls qu'il annonçait, mais qu'en sorte de maître de maison prodigue à la dépense, et invitant à la ronde, dans la Corse ouverte, à ses banquets électoraux, — il sacrifiait à la reconnaissance et décernait à son gré des brevets politiques ! On raconte que c'est après un dîner splendide, au cours duquel il fut un peu question de Gambetta et beaucoup des derniers bandits, qu'Emmanuel Arène, dans une minute facétieuse, annonça à M. Rane que, réflexion faite, il le faisait sénateur de la Corse !

Donc, aux élections de janvier, la Corse fera d'elle-même et pour elle-même ! Elle choisira parmi ceux de ses enfants qui la sollicitent. Mais elle n'acceptera point d'élire un candidat qui lui serait étranger, et dont tout l'intérêt pour l'île ne dépasserait pas les limites de la connaissance trop étroite qu'il a de ses besoins ! Au surplus, le golfe d'Ajaccio et les monts reculés n'ont jamais, dans leurs matinées sombres ou dans leurs couchants radieux murmuré, à d'autres qu'à des Corses, leur misère profonde ! Aux profanes, ils n'ont dit que la gloire du sol et la beauté de sa nature !

Toute ancienne influence abolie, et la tombe désormais close où Arène est descendu, enveloppé, comme d'un drapeau, du deuil national, la Corse se doit à elle-même de se retrouver tout entière, fraternelle et bonne, pour travailler en famille !

JULIEN PERGOLA.

L'IMPOT SUR LE REVENU

Le Profit Agricole

Nos lecteurs savent que certaines personnalités de la Corse ont reçu, de la Préfecture, un Questionnaire avec cette notice : « Au cours de la discussion devant le Parlement, du projet d'impôt sur le revenu, M. le Ministre des Finances a promis de faire procéder à une enquête au sujet des exploitations agricoles. » Conformément à cette promesse, l'administration des Contributions directes, par l'intermédiaire de M. le Préfet, demandait certains renseignements de nature à lui permettre d'établir le « profit agricole » que chaque propriétaire pouvait tirer de ses terres.

Nous sommes heureux de publier les « Considérations générales » qui terminent le rapport adressé à M. le Préfet de la Corse par M. Jérôme Rocca-Serra, président du Syndicat agricole de Sartene. Après avoir établi d'une façon péremptoire combien minime et souvent illusoire était ce profit agricole dans notre pays, M. Jérôme Rocca-Serra demande avec une certaine énergie le dégrèvement de la terre. Nous lui laissons la parole :

« En Corse, tout au moins, la situation du propriétaire-agriculteur est misérable. Cette misère s'accentue dans notre arrondissement où la culture de la vigne avait pris quelque extension, par la crise vinicole. Nos terrains rocheux produisent peu de céréales et ne peuvent nourrir utilement quelques troupeaux qu'au printemps. La sécheresse, en été, brûle nos campagnes et ne nous permet pas de pratiquer l'élevage sur une grande échelle.

» Dans ces conditions, on se demande que faire, car il faut vivre, et comment payer un impôt que le fisc exige et qui progresse d'une manière inquiétante.

» Nos paysans nous quittent et en longues théories partent pour la ville. Que fait-on pour arrêter cet exode, qui compromet et l'avenir de notre race ? Rien. Bien plus, on semble le favoriser. Tandis que toutes les garanties sont données, par un législateur bienveillant, à l'ouvrier de l'usine, le travailleur des champs en est totalement dépourvu. C'est que l'un fait grève, et, le cas échéant, brise le matériel de l'usine, l'autre, au contraire, dans une résignation ancestrale, peine et souffre sur un sol épuisé. Les lois industrielles doublent le volume de nos codes. Peut-on en dire autant des lois agricoles ?

» Le remède à cette situation n'est pas difficile à trouver. Que l'on commence par dégrever la terre, principe et fin de toutes choses, et l'on verra le travail des champs bientôt remis en honneur. Que l'impôt n'absorbe pas, comme à l'heure actuelle, la totalité du bénéfice agricole. Ce bénéfice ne s'en ira pas au loin, chercher dans des entreprises hasardeuses une rémunération suffisante et non touchée par le fisc ; il sera, par le paysan, enfoui dans ce sol qu'il aime et qu'il ne quitte qu'à regret, il se traduira par des récoltes nouvelles et de nouvelles richesses, il conservera enfin, à la glèbe, son serf, mais serf libre et aisé, robuste et indépendant, source de générations saines et d'énergies fécondes. »

EN CORSE

La Vallée de Bastelica

Six heures du matin, devant la préfecture, à Ajaccio. Nous sommes le 15 août ; il fait beau, mais le sirocco, qui s'est levé cette nuit, nous enveloppe de sa chaude et lourde haleine et déjà nous fatigue, nous mouille et nous déprime, avant même que nous soyons partis.

Pourtant, on nous affirme que là-haut, à Bastelica, où nous allons et où nous resterons deux jours, à l'occasion d'un concours de bruche, nous trouverons de la fraîcheur ; hier, on a même parlé de pardonne et de couvertures qu'il conviendrait d'emporter pour la soir... De tout [illegible] à l'horizon de distance, avec ce sirocco déjà si pénible malgré l'heure matinale et qui semble devoir baigner toute l'île ! Il est vrai que Bastelica est à environ 800 mètres d'altitude et que, en Corse, selon l'expression, l'orientation des vallées, la direction des courants d'air, l'existence ou l'absence d'abris, selon encore que les montagnes sont boisées ou, au contraire, dénudées et calcinées par les rayons du soleil, sur de très petites surfaces les conditions climatériques varient singulièrement. Soit, nous verrons bien.

Toujours est-il que, pour le moment, l'automobile qui doit nous emmener n'arrive pas ! Cependant, c'était pour ne pas la faire attendre et partir bien à l'heure que tout le monde avait été exact au rendez-vous. Et, tandis que nous nous impatientons, le soleil monte et le thermomètre aussi ! Décidément, qu'il s'agisse d'automobiles ou de voitures vulgaires, il est

---

0. — FEUILLETON DU XVI BASTIA 6

NOELLA

Grand Roman Inédit
par CHARLES MÉROUVEL

PREMIÈRE PARTIE

LE ROMAN D'HÉLÈNE

X

DANS LES BAS FONDS

— Par son propriétaire, donc.
— Il se nomme ?
— Vous êtes curieux.
— Oh ! dites-moi son nom ou gardez le pour vous, ça ne me fait ni chaud ni froid. Quand je le connaîtrais, ce ne serait pas lui qui me débarrasserait de ma marchandise.
Virginie se mit à rire.
Moi aussi.
— Pour sûr, fit-elle, ce n'est pas chez vous qu'il se fournit. C'est bon pour nous, vos renseignois !
— Eh ! des renseignois ! Dites tout ce qu'il y a de mieux et de plus nouveau.
Je profitai de l'occasion pour lui offrir des mouchoirs grands comme des cartes de visite.
— Palpez-moi ça.. C'est d'une finesse et pour rien !
— Quel prix ?
— Pour vous en qualité d'ancienne pratique trois quatre-vingt quinze, un cadeau, valeur cent francs pour le moins. Je lui en voulais une douzaine.
Ça vaut, largement, deux sous pièce.
Par exemple.
Dans le lointain, je voyais très bien la façade de la boîte.
Le soleil donnait dessus.
C'est très confortable, genre Louis XVI.
Je ne suis pas ex gourd. Si j'avais une cabane dans ce genre là et une trentaine de mille francs de rentes pour m'y dorloter et faire ma popote, le préposé aux finances pourrait se fouiller pour ma patente. J'ouvrerais le commerce à tous les diables.
Je le dis à Virginie qui me soldait mes mouchoirs.
— La maison n'est pas à vendre, fit-elle. Il y a beaux jours qu'elle est dans la famille.
— Quelle famille ?
— Les d'Orville, parbleu. Ils sont assez connus. Tout le monde sait ça dans le pays. Ce n'est pas un mystère.
Je dis au hasard :
— Le marquis ?..
— Oui donc .. le marquis d'Orville, M. André.
Les fenêtres du premier étage étaient ouvertes, à l'exception de celles du milieu, trois grandes croisées d'une hauteur énorme donnant sur un balcon.
Une d'elles s'ouvrit.
Une jeune dame se montra et, lentement elle vint s'appuyer à la rampe de ce balcon.
Ah ! mes beaux, quel coup de soleil !
Une tête admirable, avec des cheveux à pleines mains et une peau !..
Elle était enveloppée d'un peignoir dont les plis distinguaient mal un état de grossesse très avancé.
J'ouvrais des yeux ronds comme ceux des chats dans les gentilhommes.
Virginie me pousse le coude en me disant avec l'orgueil d'une bonne qui a une jolie maîtresse :
— Elle est bien, n'est ce pas ?
— Oh !
— Il n'y en a pas des douzaines comme elle.
— Sûr.
J'avais l'air d'être suffoqué par l'admiration au point d'en perdre la parole.
Je balbutiai :
— Sa femme ?
— Ah ! ouiche ! Pas possible.
— Pourquoi donc ?
— Il est marié.
— Le marquis ?..
— Depuis des années.
— Alors ?..
— Une sale, qu'il adore ?
— Et elle ?
— Deux tourtereaux.
— Mais sa femme ?..
— Elle n'a jamais mis les pieds ici. Elle ne manque pas de châteaux autrement tournés que celui là.
— Riche ?
— A millions !
— Donc chez vous, c'est un collage ?..
Fût ce le mot « collage » qui lui déplut ou s'aperçut-elle qu'elle s'était trop lancée ?..
Elle me dit vivement.
— Allez vous en.. Tournez les talons .. Vous êtes là à me faire bavarder comme une pie. Si monsieur me voyait, j'attraperais un sif qui se porterait bien...
— Je serais désolé de vous occasionner des ennuis, mam'selle Virginie... Je m'en vais. A la revoir !
— Bonjour !
Je la retins en disant :
— Dites ! que ça paraît beau là dedans !
— Je vous crois.
— De belles choses, des bibelots, des bijoux ?..
— De toutes sortes, mais allez-vous-en !
J'en savais assez et je n'avais pas embarrassé pour m'informer du reste.
Je saluai la jeune Virginie et j'obtempérai à ses désirs.
Un peu plus loin, je trouvai le cantonnier du quartier qui se reposait en déjeunant d'un morceau de lard sur le pouce, bien à l'aise accroupi sur un talus.
Les cantonniers trouvent toujours un léger prétexte pour prendre un peu de repos, mais en général leurs festins ne manquent pas d'austérité.
— Besoin de rien ? dis-je en lui montrant mon étalage.
C'était un homme jeune qui semblait vieux, maigre et chétif, à la face blême.
Il regarda mes marchandises et mon bidet, un petit cheval rouge que vous connaissez et qui me marque pas mal, et dit :

(*A suivre*).

…nutiines tes tètes qui se perdent par…
Enfin, aux environs de 8 heures, après…
…heures, votre véhicule stoppe devant notre : horreur…ment, c'est…
…un omnibus spacieux et confortable, conduit par un mécanicien aussi habile que prudent, qui, par une route très dure et aux lacets multiples, va nous faire vite oublier les instants que nous avons perdus.

Tout à l'heure elle sera fort belle et on ne peut plus pittoresque, cette route, bien qu'elle n'ait évidemment pas été tracée en prévision des engins formidables d'aujourd'hui ; mais, ce n'est pas tout de subir qu'il en est ainsi. En effet, à peine est-on à quelques minutes d'Ajaccio que l'impression pénible provoquée en moi par ce que pourrait être la Corse en tant de ses parties et par ce qu'elle est en réalité, commence à m'être moins. Et cette impression, plus et mieux je connais l'île, plus profondément je la ressens ! Il m'est impossible de m'y soustraire. On a beau me vanter les beautés du pays, la variété de ses sites, les lignes sauvages de ses montagnes… tout cela je le constate ; mais précisément, plus j'admire, plus avant je suis frappé par les résultats néfastes de l'œuvre accomplie par l'homme sur ce vaste territoire et plus mon imagination entrevoit ce que celui-ci devrait être, et serait en effet, s'il était traité différemment.

Oui, tant que l'on continuera, en Corse, à exploiter le capital forestier lui-même, et non les revenus de ce capital ; tant que l'on transformera en bûches destinées aux usines les châtaigniers qui, pendant de si longs siècles, ont assuré l'existence des populations, et cela sans que la reconstitution des châtaigneraies soit parallèle à leur destruction ; tant que l'on dressera la moquis sans mesure, si méthodiquement pour en retirer des « charbonnes » de pins ou le transformer en charbon ; on aura tant qu'on l'incendiera à l'aveugle sur des surfaces immenses, pour mesurer de jeunes herbes aux troupeaux, tant qu'on dévastera le pays de la sorte, jusqu'à en faire un désert de plus en plus en squelette déboisé, l'île ira s'appauvrissant et sa population en diminuant.

Il reste encore les oliviers, il est vrai, et les plus gros, les plus beaux et les plus vieux que l'on puisse voir sur la terre : jusqu'à présent, ils certains paysages, on les a conservés. Mais il ne faudrait pas qu'on…
…sont, car il serait fort à craindre qu'ils…
…aient vite fait de suivre le même chemin que les châtaigniers ! Je souhaite de tout cœur que ne laisse jamais en chômage malfaisant.

Il faut bien, entend-on dire souvent que en Corse n'exportent, puisque le pays ne suffit pas à nourrir ses habitants ! — Et le malheur est que c'est vrai ; il y a là près de 480 000 hectares, sur lesquels moins de 300 000 personnes trouvent tout juste de quoi subsister.

Mais, ne voit-on pas que moins on travaillera le sol, que plus on favorisera sa disparition par la suppression des végétaux qui le maintiennent et l'ameublissent, que plus on provoquera l'anéantissement des sources et des ruisseaux, et cela sous un climat où l'eau est le point de départ de toute production, plus on aggravera la situation ?

Et, pour si peu que l'on ait des yeux pour regarder et un cerveau pour réfléchir, comment cela frappe, cependant ! Voici, par exemple, des collines val…
…boisées, aux marbres moites, remplies de petites ombres et de rares…
…lence, un bruit incessant de divine s'élèvent jadis des ponts d'eau ; elles sont arides, incultes ; quelques plantes…
…noraires, quelques chardons desséchés…
…inhabitant seuls de maigres…
…qu'elles ont trouvé un printemps… pourtant, de ci, de là, un chêne vert…
…rameaux puissants s'étirant, on se sait comment, à toutes les heures de…
…mes… et, involontairement, on songe à la magnifique forêt de chênes verts qui pouvait recouvrir ces étendues et qui en transformerait la valeur et la production.

Ailleurs c'est un vallon ensoleillé entre des montagnes escarpées. Leurs flancs sont nus ; pas une broussaille, plus un brin d'herbe où le bétail puisse trouver…
…il pleut alors ruisseaux par une source, pas même quelque humidité subsistant pour verdoyer ses approches ; partout la roche aux affleurements des pierailles jonchent le sol. A première vue, il semble qu'aucune végétation arborescente ne soit possible et que des versants pareillement…
…soient maintenant, par leur propre nature, à toute destruction… Et cependant, voici quelques points que les tempêtes n'ont pu…
…atteindre, où…
…peuvent croître ; or, d'énormes chênes verts, ailleurs des plus vigoureux…
…vent, attirés par leur présence de quelques magnifiques touffes forestier toute cette solidité contrait être reconnue ! Et, en imagination, on voit en bas des eaux jaillissantes, des cultures, des bergers, des pâtres arrosés ; puis les pentes si les plateaux supérieurs garnissent, grâce à la conclusion on des arbres provoqués par la forêt, enfin, sur ces plateaux, des troupeaux entretenus dans de tout autres conditions que les maigres animaux parcourant ces immenses surfaces désertiques sous le prétexte d'en tirer parti !

Et ce que nous venons d'écrire à propos de châtaigneraies et des forêts pourrait se répéter, selon les situations, tantôt avec des oliviers, des amandiers ou des figuiers, tantôt, dès que l'on est à une certaine hauteur, avec des pommiers, des pruniers, et bien d'autres encore ! En réalité, dans un pays d'une orographie aussi tourmentée et sous le climat méditerranéen, ce sont les cultures légumières et arbustives que l'on devrait viser en toute première ligne, parce que, d'abord, elles exigent moins d'avances pour qui veut s'y rendre par les sentiers de chèvres que, seuls connaissent les bergers.

Nous sommes à Bastelica. Ses hameaux, ses maisons de granit, groupés autour d'intéressantes fortifications, appartenant en propre des châtaigneraies énormes et multiséculaires, des châtaigneraies énormes et multiséculaires, des châtaigneraies gigantesques des pommiers centenaires de toute espèce, parmi des jardins en terrasses où l'eau d'arrosage ruisselle, des parcelles de prairies et des palissades vertes, partout de la verdure, de la fraîcheur et, malheureusement répandues, de l'aisance et de la propreté.

Et quelle belle race d'hommes, grands, vigoureux et solides, habite ce coin de terre ! Comme ceux ci défendent que du pays des généreuses, ils ont bien largement des fruits de leur sol et des produits abondants de leurs troupeaux !

Et brusquement, au milieu de ce paysage agreste qui évoque certaines scènes de la Savoie ou du Dauphiné, nous songeons à la chaleur qu'il faisait ce matin, et qui règne certainement encore, là bas, à Ajaccio. Nous l'avions oubliée ! Car, on ne nous avait pas trompés : il fait frais, véritablement et exceptionnellement frais. Il est midi pourtant. Des brumes s'accrochent aux flancs voisins, se déchiquètent en nuages des montagnes, volent même quelques gouttes d'eau et, ce soir, pour oser à travers les rudes obscures et regagner les demeures hospitalières où…
…quelques uns de nous sont hébergés, nous ne regretterons pas d'avoir emporté nos manteaux !

Et, en causant tardivement avec nos hôtes si accueillants, pendant qu'au dehors le vent de la nuit tourmente les frondaisons épaisses, nous ne pouvons nous empêcher de leur répéter, au risque d'en paraître fastidieux : le spectacle que votre haute vallée présente et cette absence dont jouissent ses populations — peut-être, hélas ! tout simplement parce que vous n'êtes desservis par une route carrossable que depuis peu de temps et que votre isolement vous a protégés contre vous-même — de spectacle, combien de régions de l'île devraient l'offrir au même degré !

Et alors, toute cette activité que tant de Corses vont utiliser au dehors, sous prétexte qu'elle n'aura pas d'emploi chez eux, pourrait être mise en œuvre sur place, et au lieu de voir des vapeurs quitter Ajaccio, comme celui qui m'a ramené sur le continent, avec 2 tonnes et demie de marchandises et 35 colis de mobilier — pins, ses offres remplir d'eau de mer, pour aller en fret absent — on verrait la Corse, non seulement se suffire à elle-même, mais augmenter sa population et devenir exportatrice, car les produits agricoles, industriels et commerciaux n'y feraient point défaut.

Or, pour cela, comment s'y prendre ?

Que ceux qui l'ignorent aillent contempler les bois et les forêts qui ont crû et entretiennent la fraîcheur, les sources et la fertilité de la vallée de Bastelica. Ils n'auront plus besoin, alors, de poser la question.

G. BATTACHON,
Inspecteur de l'Agriculture.

TRISTE MORT

Le jeune Joseph Sparabani, âgé de 12 ans, fils de Virginio Sparabani, domicilié à Bastia, 42, boulevard Paoli, a été victime d'un accident malencontreux qui a jeté sa famille dans la consternation.

Joseph Sparabani pêchait au Nouveau Port. Ayant pris un poisson, il voulut — selon l'habitude des pêcheurs — le tuer avec les dents, en mettant la tête dans la bouche.

Mal lui en prit. Le poisson, d'une taille, s'échappa des mains de l'enfant et s'engouffra dans le gosier du pauvre malheureux qui, asphyxié, mourut instantanément.

M. le docteur Zuccarelli, arrivé sur les lieux, ne put que constater le décès.

Ce fait n'est pas nouveau. Il y a huit ans, en effet, un jeune homme de la rue des Zéphyrs est mort dans les mêmes circonstances.

Coups de couteau

A TOGA

Le nommé Caminati Sauveur, maçon, âgé de 47 ans, qui est originaire de Marignana, se trouvait hier au soir, vers 10 heures, dans une auberge à Toga, lorsqu'il eut une discussion avec le nommé Salasca Michel, marin, originaire d'Ajaccio.

Le patron de l'établissement engagea ces consommateurs à aller vider leur querelle ailleurs.

Mais, une fois dehors, la discussion reprit plus animée.

Salasca était en compagnie d'amis. Croyant ses jours en danger, Caminati sortit un couteau et en porta trois coups à Salasca et un autre à un ami de ce dernier, puis il alla se constituer prisonnier au bureau de police.

Vu la gravité des blessures, Salasca a été admis à l'hôpital civil.

Cours Secondaires de Jeunes Filles

Subventionnés par l'Etat et le Département

La rentrée des classes aura lieu le 1 octobre prochain, à 9 heures du matin.

Les Cours Secondaires de Jeunes Filles de Bastia, occupent le rez-de-chaussée, le 1e et le 2e étages d'une belle maison située rue de l'Inconnue, n. 4. Leurs locaux, récemment agrandis et embellis, possèdent cour, grand jardin et deux…
…salles de récréation avec vue sur la mer, réunissent les meilleures conditions hygiéniques.

Les Cours secondaires préparent à l'Ecole normale, au Brevet supérieur, au Brevet élémentaire, aux Postes et Télégraphes.

Taux de la rétribution scolaire :
Classes primaires : 1re, 2e, 3e années : 5 fr. par mois.
Classes secondaires : 1re année 8 fr. par mois.
2e — 9 —
3e — 10 —
4e — 12 —
5e — 14 —

Prière de s'adresser le plus tôt possible à Mlle la Surveillante générale, rue de Pontenove, 4, pour faire inscrire les élèves. (De 8 à 10 heures le matin et de 2 à 4 heures le soir).

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 4 octobre

Thermomètre — 7 heures du matin 19°. à midi 21°. à 4 heures du soir 19°2.
Baromètre 759. Minima 15°5.
Thermomètre centigrade à midi 771 mm.
à midi, 771 mm. 6 heures du soir, 771 mm
Vent Dans la matinée, Calme.
L'après-midi id.
Etat du ciel, le matin Découvert.
L'après-midi, id.
Pluviomètre, à 7 h 7 du matin 0 mm.

Brevet élémentaire

Les examens pour le Brevet élémentaire de jeunes filles commenceront demain, mardi, au Lycée.

Les aspirantes trouveront à notre librairie les fournitures qui leur sont nécessaires.

Nouvelles militaires

Le général de brigade de Castelli est nommé au commandement de la 34e brigade d'infanterie, 17e division, 9e corps.

M. de Bacciochi lieutenant au 2e rég. de hussards, est promu au grade de capitaine au corps et maintenu au commandement de la section de mitrailleuses du 1er rég. de chasseurs d'Afrique à Casablanca.

M. Lebreuvant en second Paoli, du 17e escadron du train des équipages militaires à Ajaccio, est nommé lieutenant.

Contraventions

Une contravention a été dressée contre le sieur C., entrepreneur de balayage, pour n'avoir pas balayé la rue Notre-Dame à 10 heures du matin.

Ponts et Chaussées

M. Piacentini Noël, commis stagiaire, admis au grade de conducteur au concours de 1908 attaché au canal de Marseille au Rhône, est nommé commis de 3e classe.

Un match

Le match Pereschi-Franceschi a eut disputé hier matin sur la plaine de Biguglia, et s'est terminé par la victoire de François Pereschi sur les deux marches battant Francheschi de plus de cent mètres.

Nos félicitations au jeune sprinter.

Postes et Télégraphes

M. Bonfanti, commis militaire classé, est nommé facteur de ville du cadre algérien à Bône.

MM. Ambroni, Serpi et Antonini sont nommés facteurs à Paris.

Pilules Suisses

Argenteuil (Seine-et-Oise). 18 Nov. 07. — Depuis plus de 6 mois, la digestion se faisait difficilement. Après 3 semaines de traitement avec les Pilules Suisses, j'ai été radicalement guéri. BROUAT Instituteur. (Sig. lég.) 1 fr. 50 la boîte franco Genève, ph., rue Grammont, 28, Paris.

Douanes

M. Ferranti Christophe, ex-brigadier au 10e rég. de chasseurs, a été mis à la disposition du gouverneur général de Madagascar, en qualité de préposé de 3e classe des douanes.

Dans les finances

Sont nommés percepteurs : de 2e classe à Murviel-les-Béziers, M. Paoli, percepteur du Châtelet ; — de 3e classe à Bélesta, M. Santelli, percepteur de 4e classe à Cantobrone ; — de 3e classe à Thieux, M. Meigrani, percepteur à Ansacq.

Avis

M. P. Sabaté, dentiste de Lyon, diplômé d'honneur à l'Exposition de Bastia, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, que son cabinet sera fermé du 15 septembre au 5 octobre prochain.

On demande

Une fille de 18 à 20 ans, sachant bien traire et faire un peu de fromage, sans bonnes références.

Nouvelles Religieuses

ORATOIRE DE LA CONCEPTION.
— La fête de Saint François d'Assise sera célébrée, en cet oratoire, lundi 5 octobre.
Le matin, grand'messe à 9 heures ; le soir, Salut et baisement de la Relique du Saint à 4 heures et demie.

Ménagères, attention !!!

Servez-vous vos repas des
Pâtes de la Maison Ghilini
qui sont exemptes de tout mélange étranger au froment. Elles contiennent donc une nourriture saine et digestive que vous pouvez donner sans crainte à vos enfants.

Chez tous les épiciers exiger la marque
Maison Ghilini

HERNIES

Nous soussigné, déclarons que *M. G. Viguier spécialiste diplômé* (candidat à un concours) 5 Rue Gambetta, Nice, sera de passage dans notre ville du 20 au 30 octobre, et il fera lui même l'application de son appareil.

Les deux dernières seront consacrées dans quelques jours.

Possédant un système de bandages sans ressort, entièrement nouveau et complètement différent de tous ceux connus jusqu'à ce jour, *M. Viguier* se charge de fournir un appareil contenant d'une manière certaine toutes *les Hernies* et par suite, préservant de tous les accidents occasionnés par L'ETRANGLEMENT HERNIAIRE. — *Bas de varices, et Ceintures sur mesure.*

Achat de Raisins

M. Joseph Larini est acheteur de suite, de fortes quantités de raisins en caisses ou paniers.

Faire des offres à l'établissement Vinicole de Lupino, Bastia.

PIPPERMINT GET

Grande Liqueur,
Tonique, Reconstituante

Un verre de VRAI GET est spécialement recommandé après les repas, pour faciliter la digestion, parfumer et assainir la bouche.

CETTE LIQUEUR crée dans tout l'organisme un sentiment de fraîcheur et de bien être et se recommande aux DAMES, à MM. les FONCTIONNAIRES, COLONS, dans les SOIREES, après le bain, après les TRAVAUX et PROMENADES fatigantes.

Quelques GOUTTES de *PIPPERMINT GET*, dans l'eau fraîche, forment la meilleure des boissons d'été, désaltérant sans fatiguer l'estomac. Le *Get* ne pèse que 29 et n'alcoolise pas.

Se méfier des nombreuses imitations.

A VENDRE

Futailles usagées de toutes contenances.

S'adresser à L. N. Mattei et Cie.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00534

NOISSEVILLE

AUX MORTS DE 1870

Inauguration d'un monument

Paris, 4 octobre.

Aujourd'hui a eu lieu, à Noisseville, en Lorraine annexée, l'inauguration du monument élevé, par les soins du *Souvenir Français*, à la mémoire des soldats français tombés en 1870, pendant les combats livrés autour de Metz.

La cérémonie a commencé par un service religieux qui a été célébré, dans l'église de Noisseville, par l'abbé Moulay, aumônier des Invalides de Paris.

Le cortège s'est formé ensuite place de la Mairie, et s'est rendu devant le monument qui a été remis par le président de l'œuvre du Souvenir Français à la municipalité de Noisseville.

De nombreuses délégations assistaient à cette cérémonie patriotique.

La municipalité de Metz était représentée à cette inauguration, et le nouveau Maire de la grande Cité Lorraine a déposé lui même une couronne au pied de ce monument qui rappellera désormais l'héroïsme des valeureux soldats, qui ont été ensevelis dans cette terre lorraine qu'ils n'avaient pu arracher aux envahisseurs.

Des services religieux ont été célébrés hier, à Metz, pour le repos de l'âme de ces courageux soldats morts pour la défense de la patrie.

MARSEILLE

LE CONGRÈS de la Confédération Générale DU TRAVAIL

Marseille, 4 octobre.

Le Maire de Marseille ayant interdit la Bourse du Travail aux Congressistes de la C. G. T., la réunion du Congrès de la Confédération générale du Travail aura lieu demain dans une salle de restaurant.

Des mesures d'ordre très sévères ont été prises.

On s'attend à de nombreuses manifestations.

CONSTANTINE

NOUVELLES SECOUSSES de Tremblement de terre

Constantine, 4 octobre.

De nouvelles secousses de tremblement de terre ont été ressenties ce matin, à Constantine.

Les dégâts ne sont que matériels, et de peu d'importance.

Ces nouvelles secousses sismiques ont produit à Constantine et dans la région une profonde impression.

EN RUSSIE

UN TRAIN attaqué par des brigands

Saint-Pétersbourg 4 octobre

Un télégramme de Paltava annonce que le premier train du matin allant à Paltava a été attaqué par une bande de brigands qui, après avoir effrayé les voyageurs par une vive fusillade, tirée en l'air, s'emparèrent de tout ce qui leur convenait, et profitant d'un ralentissement du train, ils sautèrent en bas et disparurent.

Le Mariage DU GÉNÉRAL PICQUART

Paris, 4 octobre.

Le mariage du général Picquart, ministre de la guerre, a été célébré hier, en province, dans la plus stricte intimité.

Désirant régulariser sa situation, le général Picquart avait offert sa démission au président du Conseil, qui l'a refusée, estimant que cet acte de la vie privée était sans importance sur l'action politique.

NIMES

Inauguration du Monument DE BERNARD LAZARE

Meeting de protestation

Nimes, 4 octobre.

C'est aujourd'hui qu'a eu lieu, à Nimes, l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Bernard Lazare qui fut le premier artisan de la révision du procès Dreyfus.

Les dreyfusards avaient mobilisé toutes leurs forces pour donner à cette manifestation un caractère imposant.

Une centaine d'orateurs étaient accourus à cette inauguration ; cent-vingt conseils municipaux représentant des communes de toutes les régions y assistaient au complet, le maire en tête.

Les Antidreyfusards ont tenu à protester contre cette inauguration, qu'ils considèrent comme une injure à la patrie et à l'honneur.

Ils ont organisé un meeting qui avait attiré une foule considérable.

Des discours très violents et très applaudis ont été prononcés par MM. Henri Vaugeois, Léon Daudet, commandant Gaignon, Eugène Mayne, etc.

Afin de prévenir les troubles, la garnison de Nimes avait été renforcée par 400 gendarmes à cheval et deux régiments de cavalerie.

L'ordre n'a pas été troublé.

EN TURQUIE

Surexcitation des Soldats

Constantinople, 4 octobre.

Les autorités militaires sont aux abois.

A Adiie, les soldats se sont livrés à des scènes de désordres qui témoignent de dispositions inquiétantes.

A Smyrne leur état de surexcitation était tel ces jours derniers que le général de division crut devoir faire un exemple en ordonnant l'arrestation de six des principaux meneurs, et en les condamnant à la bastonnade.

Cette punition fut appliquée si cruellement que trois soldats sont morts, et les trois autres sont en traitement à l'hôpital.

Cet exemple, loin de calmer les soldats, n'a fait que les exciter davantage, et le général de division en est réduit à se faire garder soi-même par quelques soldats fidèles, car il a reçu des avis menaçants, et il craint d'être assassiné.

EN AUTRICHE

L'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine

Paris, 4 octobre.

L'empereur d'Autriche Hongrie vient d'adresser une lettre à toutes les puissances, dans laquelle il leur annonce l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine.

Cette nouvelle est très diversement commentée par la presse de tous les pays.

La plupart des journaux trouvent que la situation est très grave ; cette annexion rouvre la question d'Orient contre la cabinets de Londres et de Saint-Pétersbourg.

Dans les milieux compétents on déclare que Guillaume II ne serait pas étranger à la proclamation de l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine.

PARIS

UNE MAISON DU PEUPLE

Paris, 4 octobre.

La Fédération de la Seine du parti socialiste est de plus en plus tentée d'imiter les Bruxellois, et aussi les socialistes Tchèques et Norvégiens.

Elle étudie activement la possibilité de créer, à Paris, une Maison du Peuple, en se concertant avec les grandes coopératives.

Le Conflit TURCO-BULGARE

Paris, 4 octobre.

L'incident turco-bulgare, qui semblait se réduire à un simple malentendu diplomatique, prend des proportions inattendues.

A Sofia, les ateliers de la Guerre travaillent nuit et jour.

Les préparatifs de mobilisation sont ouvertement poussés.

La Bulgarie fait en Hongrie de très importants achats de chevaux de guerre.

La Turquie se prépare également de son côté, bien que Tewfik-Pacha, ministre des Affaires étrangères, ait déclaré que la Turquie n'avait pas à redouter des complications ; elle avait le droit pour elle, et les grandes puissances le reconnaissaient aussi.

SOCIÉTÉ DES RHUMERIES DES ANTILLES

RHUM

GRANDS MORNES

Very Old Gets Rhum (Antilles)

Ce RHUM, d'une supériorité incontestable, se recommande AUX CONNAISSEURS et GOURMETS par son parfum agréable, sa haute finesse, sa vieillesse.

Très recommandé par les SOMMITES MEDICALES, il est devenu le cordial préféré des familles, de MM. les Officiers, fonctionnaires, colons et de tous ceux qui, soucieux de leur santé, exigent un article pur et de distillation rectifiée.

Le Rhum GRANDS MORNES ne se vend qu'en carafes de forme *triangulaire* avec acquit blanc de la régie garantissant l'origine.

Imprimé par MM. GET FRERES, inventeurs du Peppermint.

OUVERTURE
de la Modern Cordonnerie
9, Boulevard du Palais, Bastia.

Nombreuses et bien achalandées sont les maisons de chaussures qu'il est donné de voir sur nos boulevards, mais nous avons pu constater que nulle part qu'à la *Modern Cordonnerie*, on ne pourra trouver le *nec plus ultra* de l'élégance joint à la solidité, en même temps que des prix à la portée de toutes les bourses.

Une seule visite à la *Modern Cordonnerie* suffira pour convaincre les amateurs du beau et bon marché, du chic important de chaussures de tous genres, véritables merveilles, que nos élégantes Bastiaises et snobs Bastiais seront heureux de pouvoir étrenner.

PARIS

HOTEL DE LA MINERVE

30, Rue de la Chaire — Paris
près du Bon Marché
et des gares Montparnasse et d'Orléans

L'*Hôtel de la Minerve* vient d'être complètement transformé et muni de tout le confort moderne. — Electricité, Salle de Bains, etc.

Situé au Centre de Paris, desservi dans toutes les directions par des moyens de communications rapides (omnibus, tramways, autobus).

Chambres (éclairage compris) de **3** fr. **50** à **7** fr. **50**.
Repas (déjeuners et dîners) **2.50**.
Prix spéciaux pour Séjours prolongés et Pensions

Mairie de Saint-Florent

Adjudication de l'Octroi

Il sera procédé, le 15 novembre prochain, à deux heures de l'après-midi, à la mairie, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur, à titre de bail à ferme, des droits du l'octroi municipal de la ville, pour trois années qui commenceront le premier janvier 1909.

La mise à prix est fixée à trois cents francs.

Le cahier des charges, clauses et conditions de l'adjudication est déposé à la mairie, où il en sera donné connaissance à toutes les personnes qui en feront la demande.

Saint Florent, le 15 août 1908.
Le Maire,
P. FEYDEL.

Société des CHAUX & CIMENTS
Romain Boyer

Société anonyme au capital de 3.500.000 fr.
5, *rue Cannebière, Marseille*
Production : 300 tonnes par jour

CHAUX éminemment hydraulique, *à grande résistance* et grand rendement, adoptée par les Ponts et Chaussées, le Génie Militaire et toutes les administrations.

CIMENT de Portland artificiel et naturel pour dallages, rejointoiements, enduits, mortiers.

CIMENT de la Valentine, supérieur, prise demi-lente.

CIMENT prompt spécial.

CIMENT de Roquefort.

Seuls vendeurs pour les arrondissements de Bastia et Corse :

F. CHARDON et Cie

Fabricants de Tuiles et Briques
Chaux grasse, Carreaux et Ciment

Entrepôts { Bastia, 2, Avenue Carnot.
Corte, Nouvelle Traverse Francarde.

A VENDRE à partir du 10 septembre et à des prix avantageux, des raisins de premier choix, du domaine de Pinio, appartenant à la succession de feu L. N. Mattei.

S'adresser pour les commandes à M. Massei, séquestre judiciaire, 15, Place Saint-Nicolas, Bastia.

AVIS IMPORTANT
POUR
MM. les négociants et chargeurs

Le steamer *Saint Jean*, portant en lourd 3.600 tonnes, faisant partie de la flotte appartenant à la Société Navale de l'Ouest, est arrivé le 29 courant à Marseille où il *séjournera* jusqu'au 4 octobre, sous charge pour Bastia, date à laquelle il relèvera pour notre port.

Ce bateau, qui sera à Bastia le 5 octobre, repartira le 7 pour Tunis, Rouen, le Havre et Anvers. Le taux du fret pour ces diverses destinations est de 15 francs la tonne, pour marchandises prises de quai à quai.

Pour d'autres renseignements s'adresser à MM. Goudeau frères, à Marseille, et à M. Pierre Vincentelli, 33, rue de l'Opéra, à Bastia.

Vins de Farinole
M. J. CESARI, propriétaire

Rouge à 0.35 cent. le litre.
Vin blanc à 0.30 cent. le litre.

Des conditions avantageuses sont faites pour la vente en gros.

RAISINS
En vente à partir du 20 septembre, Rue de l'Opéra, 6, Bastia.

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR favori des
CHEVEUX
COULEUR NATURELLE

RENTRÉE DES CLASSES

Mlle PUCCIO, boulevard de Cardo, 7, prévient les parents de ses élèves que la rentrée est fixée au lundi 5 octobre.

Institution oculiste Martinenghi. — Rentrée des classes 3 octobre, rue de l'Opéra, 31.

Mme L. CASANOVA, institutrice, 33, Bd Paoli, reprendra ses cours pour jeunes filles, à partir du 1er octobre.

Leçons particulières de Français et d'Anglais.

PENSIONNAT D'ERBALUNGA

Rentrée des Classes
Jeudi 1er octobre

Si vous voulez avoir
une *Belle Poitrine*

Pour avoir un flacon avec notice envoyer 0,75 à E. A. Rech, Pharmacien, 6, passage Verdeau, Paris, en mentionnant le nom de ce journal.

Cie Française d'Assurances
Vie et Incendie
LE PHÉNIX
19, rue Lafayette, Paris

L'Agence de Bastia est transférée, 8, Boulevard du Palais, au 1er.

Scierie Mécanique
(MINELLI)
Futailles neuves et usagées
Toutes contenances

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. [illegible]

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriqués exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux — Tuiles — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard du Cardo.

Religieuse, donne secret pour guérir enfants urinant au lit.
Ecr. Maison Burot, à Chantonay, Nantes.

ECZÉMAS

Les personnes atteintes de Dartres, Crevasses, Rougeurs, Boutons, Démangeaisons, Humeurs, Clous, Cicatrices vide, Engorgements, Glandes, Tumeurs, Cancroï es, Cancer, K...t .., G... , Taches ·Plaies· propageant · éternisant, Ulcères variqueux, Abcès froids, ont intérêt à s'adresser à l'Institut Médical, rue Jacquemont, 11, Paris, qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

Installation à Gaz

Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

LIQUEUR DE NOIX

DISTILLÉE
par M. SIMONCELLI
propriétaire à Cardo

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887)
Croix de Mérite et Médaille d'or
Exposition Internationale de Bastia (1905)

Douée de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui l'en ont fait l'analyse et notamment par M. Combescure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette LIQUEUR fabriquée exclusivement avec des noix de premier choix, se recommande aux estomacs délicats par ces propriétés digestives, son arôme et son velouté.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'atténuer leurs souffrances, dans les cas d'apoplexie et souveraine contre le mal de mer et les coliques.

Elle est indispensable aux enfants.

La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt en sa Villa près Cardo.

Se méfier des contrefaçons

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier

ULCÈRES VARIQUEUX

Sûrement immédiatement guéris rapidement par l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER. Des milliers de malades atteints de plaies, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, sont guéris tous les ans par cet unique remède.

M. Depensier, pharmacien à Rouen.

Après avoir entendu parler avantageusement de l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER, j'ai voulu me rendre compte de sa valeur. [illegible] l'EAU PRÉCIEUSE sur plusieurs malades atteints de plaies d'eczéma, varices et j'ai obtenu les meilleurs résultats. C'est une excellent préparation.

Docteur CAPELLE à Paris.

L'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER se trouve dans toutes les pharmacies ; le flacon, 2 fr 50. Demander brochure illustrée. Dépôt général : Pharmacie Depensier, 37, rue du Bac, Rouen.

Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio pharmacie Giovanni.

LA
POUDRE BESSIÈRE

est le seul remède vraiment **EFFICACE et INFAILLIBLE** que doivent employer tous les malades atteints d'une maladie de l'**estomac**, du **foie**, des **reins**, des **intestins**, de **constipation** dont les CONSÉQUENCES : le *manque d'appétit*, la *migraine*, la *gastralgie*, le *balonnement, etc.*, sont des plus graves.

De tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont essayé cette merveilleuse poudre, beaucoup vous diront que : si leur estomac et leurs intestins fonctionnent bien aujourd'hui, c'est à elle qu'ils le doivent et qu'ils en adoptent définitivement l'usage.

Interrogez toutes les mères de famille soucieuses de la santé de leurs enfants, et demandez leur, avec quoi elles les purgent ? Unanimement elles vous répondront :

avec la POUDRE BESSIÈRE

Pourquoi avec celle-là ? parce qu'elle est non seulement souverainement **TONIQUE**, mais encore **LAXATIVE, PURGATIVE, DÉPURATIVE**, en provoquant, sans aucune douleur ni échauffement, une abondante et saine évacuation des matières contenues dans les intestins.

Parce que son goût agréable en fait une friandise pour eux, étant très sucrée.

Prix de la boîte : 1 fr. ; 1 fr. 25 franco

Dépôt : Pharmacie Centrale d'Ajaccio (Corse)

Essayez et vous conviendrez de son Efficacité Surprenante

CHLORO-ANÉMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE

Tout état de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la dénutrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du

VIN DE VIAL au Quina, Suc de Viande et Lacto-Phosphate de Chaux

Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

Le Savon extra-pur « Le Chat » *prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.*

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

NEURASTHENIE

Les personnes atteintes de nervosisme, affaiblissement du cerveau, de la volonté et de l'énergie, [illegible] S'adresser à M. G. GATTEY, [illegible]

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

SAISON
Printemps-Eté
1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON
Printemps-Eté
1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE.
CRÉPON, EOLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE
FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS
OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS
DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

CYRNOS ORANGE

Sirop pur sucre

Fabriqué avec les oranges si parfumées de la Corse.

Boisson hygiénique et rafraichissante

TRENTE-TROISIEME ANNEE. — N° 278 MARDI 6 OCTOBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues à l'Agence et reçues aux Bureaux du Journal.
[illegible] 0.75 — [illegible] 0.20 — [illegible] 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	UN AN	6 MOIS	3 MOIS
CORSE	20 »	10 »	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Etats, le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00535

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Bruno.
Soleil (heure nationale)
Lever 5 h. 37 m. — Coucher 5 h. 05
Premier quart. le 2 Pleine Lune, le 9
Fête de Demain : Saint Marc.

5 OCTOBRE

LA CORSE

« M. Clémenceau, en qualité de ministre de l'Intérieur, a fait signer un décret instituant une commission extra parlementaire chargée d'étudier la situation de la Corse et de rechercher les moyens d'assurer un meilleur fonctionnement des services publics et développer la propriété économique. »

(Les Journaux)

Voici de quoi réjouir tous ceux qui, de loin ou de près, s'intéressent à ce beau pays qu'est la Corse et qui souffraient de le voir négligé.

Je viens de parcourir la Corse à longues chevauchées. C'est un pays charmeur, captivant, capiteux autant que l'arôme des plantes sauvages de ses montagnes. Ceux qui ont reconnu (les Anglais surtout) l'excellence de ses sites admirables et de son climat ont eu raison de surnommer la Corse l'Ile de beauté. C'est vraiment une Ile de Beauté ! Comment donc se peut-il faire, me disais-je encore tout à l'heure, qu'un aussi beau pays soit si pauvre économiquement et que les services publics y fonctionnent si mal ?

Le long rapport qui précède le décret que je viens de vous relater, vous l'indiquerait ; car il expose les raisons qui ont déterminé le Ministre à instituer cette commission d'étude. Mais pas n'est besoin de feuilleter ce rapport ; il suffit d'avoir parcouru la Corse pour voir ensemble ce dont elle manque, ce dont elle souffre et pourquoi.

Ce dont elle manque ? mais de tout — de chemins de fer, de routes, de canaux. La ligne de chemins de fer de la côte orientale est inachevée, les routes ouvertes sont mal entretenues ; la riche plaine d'Aleria non assainie ; Orezza, par exemple, dont les eaux réputées attireraient à soi tant de touristes, est inaccessible.

Ce dont elle souffre ? De n'être pas cultivée et d'être mal exploitée. — Elle n'est pas cultivée parce que les meilleurs des enfants corses s'expatrient et viennent employer leur énergie au service de telle ou telle administration continentale française.

Elle est mal exploitée parce que ses habitants vendent leur richesse, et laissent dévaster par les industries leurs admirables châtaigneraies et leurs forêts de chênes.

Pourquoi ? Parce que les Corses n'ont jamais fait que de la politique et parce que ceux qu'ils appelaient à s'occuper de leurs affaires n'ont jamais fait eux aussi que de la politique, parce que les chefs de parti en Corse ne s'occupaient que de l'intérêt particulier de leur parti et oubliaient l'intérêt général ; parce que tous avaient fini par considérer la Corse comme un pays mort dont il fallait jouir sans plus essayer de l'embellir ou enrichir.

Il a manqué à la Corse — et tous vous le diront — des représentants énergiques, républicains, sans doute, mais traditionnalistes, qui eussent le courage de travailler pour leur pays, non pas en casant telle ou telle personnalité pour qu'elle devînt leur « créature », mais en donnant à leur pays chemins de fer, routes, canaux, débouchés commerciaux, etc.

Une commission va désormais se soucier du sort de la Corse ; elle devra déposer son rapport dans un délai de 3 mois. Que fera-t-elle ? Probablement ni plus ni moins que les autres commissions : Un voyage et un rapport.

M'est avis (et c'est un avis de désintéressé), m'est avis que les Corses ne devraient s'attendre qu'à eux-mêmes. Ils auront bientôt l'occasion de manifester qu'ils ne veulent plus continuer les errements qui les ont conduits à la misère. Qu'au lieu d'élire comme sénateurs des politiciens ils élisent des hommes d'affaires qui, avec Clémenceau, remédieront à cet état de choses lamentable, si lamentable que tous les admirateurs sincères de la Corse le déplorent.

Je crois bien avoir lu qu'une société travaille au relèvement de la Corse et qu'elle a pris pour devise : *Corsica farà da se*, la Corse se fera d'elle-même. Je l'espère. Les Corses sont énergiques ; pour peu qu'ils emploient chez eux cette énergie que nous leur voyons dépenser au service des autres, je ne doute pas que la Corse ne se fasse et bientôt. C'est la grâce que je lui souhaite. — M. D.

(Le Cri d'Alger)

La Candidature DE M. JULIEN PERGOLA AU SÉNAT

Le bruit a couru cette semaine que M. Julien Pergola, l'éminent avocat de Tunisie et l'auteur des *Aigles Corses*, songerait à poser sa candidature au Sénat, au siège laissé libre par la mort de cet autre écrivain de si grand talent qu'était Emmanuel Arène.

Sa candidature serait patronnée par de hautes personnalités littéraires appartenant au Journalisme, à la Chambre des Députés et au Sénat. — Un grand nombre de nos compatriotes d'Algérie et de Tunisie interviendraient aussi pour marquer tout l'intérêt qu'ils auraient dans les deux colonies, à avoir M. Julien Pergola, qui est installé parmi eux, comme leur défenseur auprès du gouvernement.

Les délégués sénatoriaux auraient ainsi, au nom de la Corse, l'occasion de témoigner, pour rappeler les expressions de MM. Gallet et Morinaud, ancien députés, dont nous avons publié ici même les vibrantes préfaces aux *Aigles Corses*, » leur affectueuse reconnaissance à celui de leurs compatriotes qui a le plus vanté leur pays ».

Si la nouvelle était vraie, nous ne tarderions pas, sans doute, à entendre le brillant avocat de l'Insurrection récente de Kasserine prendre sa part des réunions contradictoires qui vont se produire.

Ajoutons que M. Pergola aurait, plus que tout autre, droit de cité à Ajaccio, dont la Préfecture, comme on sait, a été construite par l'un de ses parents, du même nom que lui, en collaboration avec M. Bodoy.

Propos d'actualité

Notre Commerce Extérieur

Notre commerce extérieur est en baisse. Les huit premiers mois de 1908 ont sonné 5.636.790.000 francs, contre 5.967.900.000 francs pendant la même période de 1907.

Qu'on l'attribue à la crise américaine ou à la tension provoquée par les affaires marocaines c'est un fait indéniable dont il y a lieu de s'inquiéter au plus vite. La fortune de la France dépend de la prospérité de son commerce c'est à dire de l'écoulement rémunérateur de ses produits à l'étranger.

Le gouvernement s'est donc préoccupé de rechercher les causes de ce fléchissement, et ce qu'il a trouvé sous la plume d'être sagace. Il s'est aperçu que, en vue d'étendre nos relations commerciales avec l'étranger, (nous n'avons rien imaginé de mieux que de créer une armée de fonctionnaires ad hoc. C'est un procédé courant en France : quelque chose ne va pas, on nomme des fonctionnaires ; le résultat ne se fait pas attendre : cela marche de mal en pis.

Nous avions donc créé par décret du 21 mai 1898, les conseillers du commerce extérieur ; puis, plus récemment, les attachés commerciaux. Les Conseillers du Commerce extérieur étaient destinés à être les correspondants attitrés du ministère du Commerce et de l'Office national du Commerce extérieur. Ils devaient être choisis parmi les plus notables industriels et négociants français établis, soit en France, soit aux Colonies ou à l'étranger et avaient pour mission de fournir des renseignements, des avis, des rapports sur l'état des marchés de la région habitée par eux, sur les débouchés offerts à nos produits sur les usages commerciaux, les conditions locales de payement, les moyens employés par nos concurrents étrangers pour développer leurs affaires et sur ceux appelés à faciliter les nôtres en un mot sur tout ce qui peut favoriser notre expansion économique et nos échanges commerciaux.

Voilà qui est parfait, direz-vous. Mais il faut voir ce qu'on en a fait dans la pratique. Aujourd'hui c'est une véritable armée de conseillers que possèdent le ministère et l'Office du Commerce ; leur nombre s'élève à 1 300, et il y a encore 2 000 candidats auxquels on s'apprête à donner satisfaction.

Cependant, le chiffre d'affaires de la France est en baisse. La raison en est simple : les conseillers n'envoient jamais ou presque jamais de renseignements, ils n'ont jamais songé qu'ils étaient créés pour cela ; quelqu'un voit en lui la Légion d'honneur ou le grand cordon du Mérite agricole ? on lui disait : « Faites vous nommer conseiller du commerce extérieur ! » — C'est ainsi que d'une institution qui devait être éminemment utile pour la France, on a fait une fabrique de quémandeurs de décorations.

On nous assure que M. Cruppi ministre du Commerce s'occupe en ce moment d'y mettre ordre ; le nombre des conseillers serait réduit à un millier et ceux restant seraient sollicités de fournir une collaboration régulière et effective. C'est à ce prix seulement qu'ils acquerraient des droits à la reconnaissance de la France et aux distinctions qu'elle confère. Un décret dans ce sens serait sur le point d'être promulgué.

M. Cruppi accomplira ainsi une œuvre saine et profitable à tous. Lorsqu'il s'agit de la défense des intérêts généraux, de la richesse et de la grandeur du pays, on ne doit pas hésiter à jeter par-dessus bord ceux qui n'ont en vue que la misérable satisfaction de leur vanité personnelle.

A. CAPELLO.

LA POUTINE EN AGRICULTURE

En quoi consiste-t-elle ? Ferme mal tenue, animaux domestiques mal nourris, procédés de culture d'un autre âge.

1. La maison d'habitation manque d'ordre, de propreté surtout, on y vit pour ainsi dire dans le fumier et le purin. Situation déplorable pour la santé et pour les récoltes.

2. Les écuries et les étables sont mal conditionnées ; l'air et la lumière y font défaut ; les bêtes y souffrent d'autant plus que leur nourriture n'est pas variée ; on leur donne à manger, voilà tout.

3. Peu d'engrais, exigences de la terre méconnues, assolements irréguliers, etc. Quant aux engrais chimiques, inutile d'en

10. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Testament Volé

par HENRI DEMESSE

PREMIERE PARTIE

I

LA PREMIÈRE OMBRE D'ANTOINE EVERARD

Antoine leva ses deux poings vers la gorge de l'ivrogne ; une seconde, ses yeux lancèrent deux flammes... un peu plus il étranglait Jean Baptiste ; mais il fut assez maître de soi pour attendre encore, pour éviter un esclandre ; d'ailleurs, il voulait tout savoir. Il souffrait d'indicible manière ! De quel paradis perdu le sort le précipitait !

— Mais, poursuivit Jean-Baptiste... mais vous savez... pour moi, c'est bien certain, la Benoîte ne s'est pas donnée à lui, c'est vous qu'elle aimait, Antoine ; tout le monde l'assure ; pour moi, le Maquart l'a prise... oui, oui, de force, j'en réponds ! La canaille est capable de tout ! Qu'est ce que ça peut lui faire de commettre un crime ? Il va trouver ensuite le curé, il se confesse, et allez donc ! Le dimanche suivant, le coquin mange le bon Dieu ! Il est pardonné, ça n'est pas plus difficile que ça !

Il versa dans son verre le fond de la bouteille. Tout dansait autour de lui.

— Mais à présent demanda Antoine, que dit on dans le pays ?

— Des méchancetés, rien que des méchancetés !

— Lesquelles ?

— Ainsi, vous tenez à savoir ça ?

— Oui.

— Ça vous fera du chagrin !

— Non.

— Eh bien, vous savez que la Benoîte a fait tout ce qu'elle a pu pour cacher sa grossesse, si bien que personne dans le pays ne s'en est aperçu d'abord. Mais voilà... un beau jour, — voilà qu'une vieille, plus maligne que les autres : ces sacrées vieilles, ça met des lunettes et ça vour a des yeux qui voient ce que ne voient pas ceux qui ont de bons yeux — voilà qu'une vieille vit la chose. La taille de la Benoîte s'était alourdie. Votre femme était mince, alors, svelte, une fleur, quoi ! La vieille vit qu'on avait fait un nœud à la ficelle ! Dame, ça y était ! vous vous rappelez bien ça ! C'est alors que le Maquart l'emmena à Paris où elle fit ses couches et d'où, trois mois après, elle revint au pays, tellement changée qu'on ne la reconnaissait plus ! Elle avait dû bougrement souffrir. Le vieux monstre l'avait martyrisée, c'est sûr ! On ne sait pas ce qu'elle avait fait du mioche par ... mis au monde ; il était mort, peut-être ! Et puis un an après, vous l'avez épousée. C'est là-dessus Antoine qu'on en a dit dans le pays. Bon Dieu de Dieu ! Que d'histoires ! On assure que sans Maquart, qui avait fait venir les gendarmes tout exprès, on eût arraché à votre femme, le jour des noces, la couronne de fleurs d'oranger qu'elle portait...

Antoine crispa ses doigts sur la table avec rage.

— Mais que dit on encore ? interrogea-t il.

L'ivrogne parlait difficilement. Il poursuivit en scandant de hoquet chacune de ses phrases :

— On dit que vous avez fait une bonne affaire... ; que Maquart a doté la Benoîte.. ; que, pour ce mariage, vous avez pu mettre du beurre dans vos épinards. Ouiche ! Vous avez simplement passé sur la faute de Benoîte que vous aimiez, j'en réponds, et vous l'avez prise avec les nippes qu'elle avait sur le dos et qui ne valaient pas trente sous ; vous avez bien agi, Antoine ; vous avez épousé une brave fille qui vous a fait heureux ça vous sera compté ! Oui, vous êtes un brave homme et on n'en peut pas dire autant de tous ceux qui vous débinent. Seulement, comme je vous le disais tout à l'heure, gardez vous du Maquart ! Il vous a prêté de l'argent l'an dernier ; on dit... et ça c'est le dernier cancan, le cancan du jour, on dit qu'il se paie sur votre femme et que vous le laissez faire, mais je sais bien que c'est faux ; vous lui payez les intérêts plus cher qu'au marché... pas vrai ? Seulement, gardez-vous... Ami ne... Gardez vous ! Croyez-en... Jean... Baptiste ! Jean Paul... empoisonneur ! Allons, Antoine... Encore... une... bouteille !

L'ivrogne s'abattit tout à coup sur la table et ronfla. Antoine, alors, fou, hagard, jeta une pièce blanche sur la table et sortit en titubant.

— Tonnerre ! fit il terrible... Ce misérable m'a tué ! Quel coup !... Mais si c'est vrai, Maquart... tonnerre ! Je te tordrai le cou, vieux misérable !

Et, sous la neige qui recommençait à tomber à gros flocons, il marcha vers la ferme, marmottant des paroles inintelligibles ; poussant des cris, dans la nuit noire, des plaintes prolongées, comme un être en détresse. Il souffrait abominablement ! Il sentait un grand vide en lui ! Il portait des coups terribles dans le noir. Le froid très vif, l'avait saisi au sortir du cabaret surchauffé, et son ivresse s'était accrue considérablement ; de plus, il était à demi-fou. Ivresse et folie mêlées, abominable amalgame qui faisait hurler de douleur l'âme de ce juste en proie au désespoir !

II

ROMAIN MAQUART

La ferme appartenant à Antoine Everard était érigée sur une hauteur, d'où, par les temps clairs, on apercevait nettement Versailles avec son palais et ses parcs. Située à quelques centaines de pas de Clagny, elle touchait aux confins du parc de Versailles, en cette magnifique vallée dont l'horizon est borné par des collines, qui, l'été, s'encanaillent de verdures touffues d'où surgissent gaiement sous les rayons du soleil de juin, les toits d'ardoises de quelques élégantes villas.

(A suivre).

parler. Ce ne sera, dit on, qu'à entendre les marchands en détriment des balandis.

On se cause ainsi au préjudice considérable. On commettait un suicide que l'on sème, on tire peu ou point parti de ses animaux domestiques et, faute d'argent, on ne réalise aucune amélioration dans ses champs.

Et la cause de tout cela ? L'ignorance, l'entêtement ou l'indifférence.

Rompez donc, chers cultivateurs, avec toute pratique routinière; instruisez-vous chaque jour, profitez des conseils des ingénieurs agronomes, faites vous-mêmes des expériences sur vos terres, ayez à cœur, en un mot, de progresser et d'augmenter vos ressources.

Ce en vaut la peine. C'est peut être l'unique moyen de relever notre chère Corse. Mais à quand ?.....

FONTANA, *Instituteur*.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 6 oct., à 3 h.

St Georges, allégro,	Aller.
Violettes Russes, mazurka,	Tellam.
Le Vieux Ménétrier, polka pour hautbois,	Signard.
T'en Souviens-tu, valse,	Turine.
En Liesse, marche,	Turine.

Le Chef de musique, X. LAUDES.

EST-IL VRAI?

Cette nouvelle est assez singulière et choquante pour que nous ne l'accueillions pas sans incertitude. Mais, d'autre part, nous la recevons de bonne source.

Est-il vrai que l'administration militaire vienne de reconnaître officiellement l'union libre et d'accorder aux « compagnes » — c'est le mot qu'elle emploie — aux compagnes des soldats les mêmes droits qu'aux épouses légitimes ? Le fait s'est produit au sujet de l'attribution des indemnités accordées par l'Etat aux familles des conscrits appelés sous les drapeaux, indemnités qui, lors du vote de la loi de deux ans, devaient être réservées aux femmes, aux mères ou aux grand'mères des conscrits. Désormais, les « compagnes » des jeunes soldats ont, paraît il, les mêmes droits familiaux. Le plus étrange encore, c'est que les mandats de paiement sont établis administrativement au nom de « Mlle X..., compagne du soldat Z... » Est-ce vrai ?

(*Le Figaro*).

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CAMPILE. — M. Pasquilini Paul est nommé aide des postes au bureau de Campile.

∴

ERBAJOLO. — La charmante petite Marie Louise Prosperi vient d'être enlevée à l'affection des siens. En une divine de jours la terrible méningite a couché dans la tombe cette chère enfant qui était la joie de sa famille, si gaie, si jolie, si agréable dans ses réparties.

Sa mère inconsolable ne l'a pas quittée un instant durant sa longue agonie, espérant toujours que son dévouement aurait en raison de cette terrible affection et que ses prières auraient obtenu la guérison de cette fille bien aimée !

De tous les villages des cantons de Piedicorte et de Sermano, des amis et des parents sont venus s'associer à sa douleur, mais sans pouvoir l'atténuer. Le long cortège s'est rendu jusqu'au cimetière où le blanc cercueil a été transporté par les amies des jeunes amies de la jeune Ninette qui pleuraient, elles aussi, la chère disparue.

Toutes nos condoléances à Mme veuve Prosperi et à ses fils, aux familles Orsini et Grisoni.

∴

MOITA. — M. Corona, commis de troisième, chef de section à la trésorerie générale de la Corse, est nommé percepteur de 3e classe à Moita, en remplacement de M. Gambini, promu à la 2e classe et désigné pour Cervione.

FLOTTILLES de Torpilleurs et de Sous-Marins en Corse

M. le vice-amiral Fauque de Jonquières, inspecteur en chef des flottilles de torpilleurs et des sous-marins, est incessamment attendu à Toulon.

L'amiral vient, comme cela a lieu chaque année, inspecter nos sous-marins et nos torpilleurs.

Aussi dès après cette inspection auront lieu, à titre de mobilisation générale, de très intéressants exercices d'une durée d'environ quinze jours.

Pendant huit jours se feront des exercices pour les torpilleurs de guerre et les sous-marins. Il sera enfin effectué des lancements de torpilles à tête de choc par les cinq flottilles de Toulon, de la Corse et de l'Algérie.

Ces lancements se feront sur les côtes de la Corse, sous le commandement de l'inspecteur en chef.

Conseil Général

Discours de M. le Préfet

Monsieur le Président,

En prononçant sur Emmanuel Arène les paroles si émues que tout le monde attendait de vous, en rappelant ce que la mémoire conserve, son discours de l'année dernière, vous avez fait revivre l'un de mes souvenirs les plus chers et les plus douloureux.

Si, par la mort d'Emmanuel Arène, la Corse a perdu l'un de ses enfants les plus illustres, le Conseil général l'un de ses membres les plus dévoués et les plus aimés, j'ai, Messieurs, comme beaucoup d'entre vous j'ai vu s'en aller dans la tombe un ami que moi ne pourrait remplacer et dont, pendant de longues années, j'avais pu connaître les qualités de cœur incomparables.

Et si l'amertume et la profondeur de mes regrets pouvaient être atténuées, nous l'espérons ne de la fidélité avec laquelle vous honorez sa mémoire et vous suivez les nobles exemples qu'il a laissés. C'est ici surtout qu'il convient à force remarder ses appels à la concorde pour le bien de la Corse, auxquels un ne restait insensible, et vous saurez vous inspirer dans votre conduite future des leçons de patriotisme qui se dégageaient de sa puissante d'apaisement et de concorde fraternelle.

L'hommage qui lui serait le plus doux ce serait assurément de savoir que son œuvre sera poursuivie. Dans le souvenir de ses enseignements est le souci des intérêts de la Corse, je vous le confie, Messieurs, de vouloir bien, comme vous l'avez fait jusqu'ici, étudier les questions vitales d'où dépend son relèvement moral et matériel.

Le gouvernement de la République, sur l'initiative du Président du Conseil, a nommé une commission qui ouvrira, je l'espère prochainement, pour la Corse, une ère de prospérité économique, depuis longtemps préparée.

S'il m'est permis d'y collaborer, c'est, Messieurs, grâce au concours que vous n'avez cessé de me donner dans ce lieu Assemblée, grâce à la bonne volonté des représentants à la Chambre et au Sénat qui défendent si vaillamment tous les jours nos intérêts, et surtout grâce à la puissante éloquence d'Emmanuel Arène, avec qui je ne cesserai de m'entretenir des projets formés pour l'avenir de notre pays et qui les soutenait auprès du gouvernement avec l'autorité qui s'attachait à sa personne.

Pour moi, Messieurs, je m'inclinerai aux Actes dans le respect de ces traditions.

Assuré de votre confiance dont vous m'avez donné de si éclatants témoignages, aujourd'hui votre Président a bien voulu ajouter la haute signification qui appartient à sa situation et à son mérite personnel, je remplirai, autant que je vous le disais il y a un an, votre pensée si je m'en rends compte auprès de nos pouvoirs publics, très heureux si je pouvais m'acquitter de la dette de reconnaissance que j'ai contractée envers votre beau pays et envers son noble hauteur.

Bulletin Financier

Paris, 4-5 octobre 1908.

C'est la question de la Bulgarie qui inquiète le marché. Tous les Fonds d'Etat sont plus ou moins en recul. Notre Rente, de 96.07 revient à 96.57 pour finir à 96.70. L'Extérieure est lourde à 96.55. La Turc reconvre de 92.42. L'Italien est faible à 102.80. Les Fonds russes sont encore bien tenus ; on a 100 1/2 fort à 104.10. La Serbe fa bilt à 82.90. Le Brésil a été à 92.30 contre 94.55.

Nos Sociétés de Crédit ne sont point influencées par les manœuvres dénommées du marché qui se font sentir plus ou moins sur presque toutes les valeurs. La Société Lyonnaise monte à 1.825 le Comptoir National d'Escompte est ferme à 670, la Société Générale se retrouve à 672.

La Suez est en reprise. La Rio, hésitant, faibit à 4.705 pour clôturer au cours de la veille à 4.730. Les valeurs industrielles se tiennent sans irrégularités. La Sanguwien perd 75 frs à 1.670.

Les valeurs minières sont calmes. Comptement du plomb inscrit. La Lanjamm Grou est ferme à 56.

Le Bon Accès est bien tenu à 765.

L'Action Nantes Buisse a de bonnes demandes à 49.

Les Mines d'O font exception sur l'ensemble de la cote et sont en plus value.

Les actions de nos chemins de fer sont en bonne tendance, O ouest 1.395, Nord 1.740. Les obligations des dits-rues sériés sont toujours l'objet de nombreuses demandes par la place espagnole.

TOULON

Terrible Mort du second-maître scaphandrier

JOSEPH SALDUCCI

Vers 2 heures de l'après-midi, dans la rade des Salins-d'Hyères, alors que le *Polyphème* travaillait au renflouement de l'*Amiral-Duperré*, le second maître scaphandrier Joseph Salducci visitait le bâtiment, afin de se rendre compte de la hauteur à laquelle se trouvait l'eau que renferme encore le vieux cuirassé échoué. Passant sur un caillebotis en fer couvrant un panneau du pont, celui-ci fit bascule et vint frapper violemment à la tête le second maître. Etourdi par le coup, Salducci tomba par l'ouverture dans la cale du bâtiment à demi remplie d'eau et disparut.

Sans perdre une minute, le scaphandrier Gautien prit son costume de plongée et descendit à fond de cale à la recherche de l'infortuné second maître vétéran. Il le retrouva en peu de temps, mais dans quel triste état !

Le cadavre fut remonté et déposé ensuite sur le *Polyphème*, que commande M. le lieutenant de vaisseau Faure. Cet officier prévint télégraphiquement la préfecture et plus tard l'hôpital de Saint-Mandrier se tint prêt à recevoir le corps.

Le *Polyphème* vint vers 5 heures au mouillage et fit débarquer le malheureux Salducci dans un cadre enveloppé d'un drapeau tricolore. Le corps, pris par des infirmiers, fut déposé à la chapelle de l'amphithéâtre, accompagné par M. le lieutenant de vaisseau Faure et une délégation de marins vétérans du *Polyphème*.

Salducci, victime du devoir, avait été proposé dernièrement pour la médaille militaire à cause de son grand dévouement en maintes circonstances difficiles et ne l'avait pas obtenue.

Gazette Ajaccienne

(*De notre correspondant particulier*)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 767-8.
Température : Maxima, 18 8 ; Minima : 12.
Humidité : 71.
Direction du vent : S. O.
Force du vent : Faible.
Etat du ciel : Quelques nuages.
Etat de la mer : Très belle.

Nomination

M. Verany, surnuméraire des douanes à Ajaccio, a été nommé receveur à Sainte-Marie-Siche en remplacement de M. Leoni.

La rentrée des Classes

Elle s'effectue dans les conditions habituelles, avec cette différence que le nombre d'élèves est augmenté dans chacune des écoles de notre ville.

Aussi les rues d'Ajaccio ont perdu leur aspect morne et silencieux, des troupes d'écoliennes joyeuses de l'un, les rires de nos jeunes écolières sont venus ramener l'animation et la gaieté.

Au Port

Sorties :

Le « Numidia », pour Propriano et Bonifacio.

Le « Venezuela », pour Nice.

Etat Civil

MARIAGES.

Pietri Bastian, employé du commerce, et Geraldi Antonia Toussainte.

DÉCÈS

Marchi François, 4 ans.
Grino Jean Pierre, 85 ans.
Vincenti Paul Marie, 72 ans, ménagère.

NAISSANCES

Mattei Antoine. — Simonpietri Maria Anne. — Andreani Félix Antoine. — Bartolini Louise.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 6 oct., à 8 h. 1/2 s.

Le Grondeur, p. r.,	Gurtner.
Voyage en Chine, ouv.,	Bazin.
Dernier Sourire, valse,	Klein.
La Cigale et la Fourmi, fant.,	Andreu.
Course de traîneaux, polka,	Zikoff.

Le Sous-Chef de Musique, GRAZIANI.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 5 octobre

Thermomètre — 7 heures du matin 19°, à midi 23°, [illegible] 21 5.
Maxima + 24°7. Minima 16°.
Baromètre [illegible] 765 mm, à midi 767 mm. 6 heures du soir 767 mm
Vent : Dans la matinée. S. O.
Dans l'après-midi id.
Etat du ciel, le matin Découvert,
l'après-midi, id.
Pluviomètre, à 7 h du matin 0 mm

∴

Brevet élémentaire

Les examens pour le Brevet élémentaire de jeunes filles commenceront aujourd'hui, mardi, au Lycée.

Les aspirantes trouveront à notre librairie les fournitures qui leur sont nécessaires.

∴

Nouvelles maritimes

M. Jean Marius, élève de l'Ecole supérieure de matelotage, est nommé dessinateur de 4e classe à Toulon.

∴

Ponts et chaussées

Un concours pour l'emploi de gardes des ponts et chaussées s'ouvrira le 25 janvier prochain au chef-lieu de chaque département. Le nombre des emplois mis au concours est fixé à cent.

Les candidats devront avoir 16 ans au moins et 28 ans au plus au 1er janvier 1909. Toutefois la limite de 28 ans est reculée pour les militaires de l'armée active, d'un nombre d'années égal à celui pendant lequel ils sont restés sous les drapeaux.

∴

Service des ports

M. Antinori Vincent-Marius-Alexandre, premier-maître de timonerie, est nommé maître de port de 4e classe à Toulon.

∴

Contraventions

Contravention a été dressée contre le nommé F. J. F., âgé de 17 ans, pour être entré en virolavee en chemisette sans lanterne, à 12 heures du matin.

∴

Nouvelles militaires

Est nommé sous-intendant militaire de 2e classe, M. Pasquasini, sous-officier sortant de l'école d'administration militaire.

∴

Service du roulage

La gendarmerie a dressé plusieurs procès-verbaux pour infraction à la police du roulage.

∴

Réserve

Ont été admis élèves officiers de réserve d'infanterie à la suite du concours de 1908, MM. Peuss, caporal au 3e ; Olmets, sergent au 40e ; Bertrandi, caporal au 61e ; Bartoli, caporal au 111e ; Bonelli, sergent, et Fimigacci, caporal au 112e ; Roche, caporal au 163e ; Grifoni, sergent au 27e bataillon de chasseurs ; Poggi, caporal au 3e zouaves.

∴

Cantiniers

M. Sabrini Ange-François a été nommé cantinier au régiment des sapeurs pompiers de Paris, caserne de la rue Philippe-le-Gérard.

∴

A Louer de suite

Divers locaux situés dans l'ancienne Usine de Toga pouvant servir d'entrepôts de fourrages, marchand ses diverses et écuries.

S'adresser à M. Pierre Bastianini, Magasins Généraux, Bastia.

BASTIA LA NUIT

Coups de revolver au Pontetto

Hier au soir, vers 7 heures, le nommé Cherubini Jean, âgé de 1 ans, se trouvait ainsi que son camarade Avaseri Joseph, dans l'établissement tenu par la dame Bianchi Eugénie, au Pontetto.

Une discussion s'éleva entre les deux consommateurs, au cours de laquelle Cherubini sortit son revolver et fit feu sur Avaseri, qui fut atteint heureusement. La balle est allée se loger dans la porte.

Cherubini a pris immédiatement la fuite et s'est soustrait ainsi aux recherches de la police.

OUVERTURE
de la Modern Cordonnerie
9, Boulevard du Palais, Bastia

Nombreuses et bien achalandées sont les maisons de chaussures qui est donné de voir sur nos boulevards, mais nous avons pu constater que nulle part qu'à la *Modern Cordonnerie*, on ne pourra trouver le *nec plus ultra* de l'élégance joint à la solidité, en même temps que des prix à la portée de toutes les bourses.

Une seule visite à la *Modern Cordonnerie* suffira pour convaincre les amateurs du beau et bon marché, du stock important de chaussures de tous genres, véritables merveilles, que les élégantes Bastiaises et snobs Bastiais seront heureux de pouvoir étrenner.

HEMORROIDES
Traitement par l'ELIXIR REVIRIGNIEN (Radical)
Le Flacon : 4f50.
Ex. 20, R. de La Rochefoucauld, PARIS
pour recevoir franco la Brochure explicative.
Refusez tous les imitations !
Il n'existe qu'un seul Elixir du Docteur Revirignien
Il porte la signature REVIRIGN.

AVIS IMPORTANT
POUR
MM. les négociants et chargeurs

Le steamer *Saint Jean*, portant en lourd 3,600 tonnes, faisant partie de la flotte appartenant à la Société Navale de l'Ouest, est arrivé le 4 courant à Marseille où il séjournera jusqu'au 4 octobre, sous charge pour Bastia, date à laquelle il relèvera pour notre port.

Ce bateau, qui sera à Bastia le 5 octobre, repartira le 7 pour Tunis, Rouen, le Havre et Anvers. Le taux du fret pour ces diverses destinations est de 15 francs la tonne, pour marchandises prises de quai à quai.

Pour d'autres renseignements s'adresser à MM. Goudrant frères, à Marseille, et à M. Pierre Vincentelli, 53, rue de l'Opéra, à Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	3 oct. — 5 oct.
Rentes de 3 0/0 anciens	95.60 — 95 30
— de 3 0/0 amortis.	96.50 96.30
	ex-coupon.

POINTS NOIRS EN ORIENT

LE PRINCE FERDINAND *est proclamé* Tsar de Bulgarie

Ordre de mobilisation. — Sur la défensive. — Baisse des fonds d'Etat.

Paris, 5 octobre.

Le gouvernement bulgare, qui avait déclaré se refuser des efforts faits par la Turquie pour se renover, offrit que tous les Bulgares de Bulgarie et de Macédoine, soutiendront de bon cœur, a vou u suivre l'exemple du gouvernement turc.

S. A. R. Ferdinand Ier, prince de Bulgarie et duc de Saxe, vient d'être proclamé, à Tirnovo, l'ancienne capitale, Tsar de la Bulgarie indépendante.

Cet événement politique a été fêté avec enthousiasme dans toute la Bulgarie.

LE TSAR

S. M. Ferdinand Ier est né à Vienne le 26 février 1861.

Fils du prince Auguste de Saxe-Cobourg-Gotha, il fut élu à l'unanimité prince de Bulgarie, par la Grande Assemblée nationale le 7 juillet 1887.

Le Tsar de Bulgarie a épousé, le 16 février 1893, S. A. R. Marie-Louise de Bourbon, princesse de Parme.

LA BULGARIE

La Bulgarie, ancien province de la Turquie d'Europe, a été organisée en principauté héréditaire et constitutionnelle, sous la souveraineté de la Sublime Porte, par le traité de Berlin de 1878.

L'Assemblée nationale, — Narodno Sobranié, — compte 150 députés au suffrage universel.

Ordre de mobilisation

Afin d'être prêt à toute éventualité, le gouvernement bulgare a envoyé l'ordre de mobilisation à Sofia, Philippopoli, Rootschouk, Varna, Choumla, Slivno, Tatar, Pazardjik, etc.

Les troupes se tiendront sur la défensive, prêtes à répondre, au premier signal, aux attaques de l'armée ottomane.

Les fonds d'Etat

Les fonds d'Etat ont subi aujourd'hui une baisse assez sensible.

La spéculation a joué un très grand rôle.

CONSTANTINOPLE

Les Intentions de la Turquie

Constantinople, 5 octobre.

En présence de toutes ces complications politiques, le gouvernement turc vient d'prendre les mesures nécessaires pour sauvegarder la dignité de l'empire ottoman.

On s'attend, en haut lieu, à des événements très graves.

EN AUTRICHE

L'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine

La Triplice

Paris, 5 octobre.

Les ambassadeurs d'Autriche-Hongrie remettront demain aux puissances auprès desquelles ils sont accrédités, la déclaration de leur gouvernement relative à l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine.

Les gouvernements allemand et italien soutiendront l'Autriche en cas de besoin.

A PARIS

Les Affaires d'Orient

Paris, 5 octobre.

L'intervention de l'Autriche-Hongrie, l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine, la proclamation de l'indépendance de la Bulgarie, ont donné lieu, aujourd'hui, à de nombreux commentaires.

En Bourse, ces nouvelles ont produit une mauvaise impression, corroborée par la faiblesse de la Bourse de Vienne.

On commence à s'apercevoir que le Conflit turco-bulgare mérite d'être pris plus au sérieux qu'on ne l'avait fait jusqu'ici.

A MADAGASCAR

Epidémie de rougeole

Paris, 5 octobre.

Une épidémie de rougeole sévit en ce moment dans quelques ports de Madagascar.

Les mesures nécessaires ont été prises pour enrayer les progrès de cette maladie, dont la forme est bénigne.

Les Malgaches heureusement n'hésitent plus à recourir aux soins de nos médecins.

MARSEILLE

LE CONGRÈS de la Confédération Générale DU TRAVAIL

Marseille, 5 octobre.

C'est à la grande salle Levy, aux Chartreux, que s'est ouvert aujourd'hui le 10e Congrès national de la Confédération générale du Travail.

Depuis ce matin, à la poste du jour, l'animation n'a cessé d'être vive aux abords de cet établissement.

L'arrivée des membres du Comité Confédéral et des secrétaires des importantes fédérations corporatives est saluée par des vivats enthousiastes.

Les citoyens Lévy, trésorier de la C. G. T. ; Marck, des Inscrits maritimes ; Guérard, des Chemins de fer ; Cordier, des Mineurs ; Nicl, de la Bourse du Travail de Montpellier, et Rivelli, secrétaire général des Inscrits maritimes de Marseille, sont très entourés.

Le service d'ordre est très bien organisé ; il est dirigé par M. le commissaire central.

La séance de ce jour a été consacrée à la formation du bureau, et à la nomination des Commissions.

Il ne s'est produit aucun incident. La Presse a été admise à cette réunion.

00536

EN RUSSIE

Arrestation d'une bande de Révolutionnaires

Saint Pétersbourg, 5 octobre.

Des nouvelles de Crimée annoncent qu'une bande de révolutionnaires vient d'être arrêtée par la police, dans des conditions assez périlleuses.

La police ayant appris que la bande, qui dévastait et terrorisait tout le pays, était entrée en ville et s'apprêtait à commettre un acte de brigandage chez un haut fonctionnaire de la capitale, organisa une embuscade.

Après une lutte des plus acharnées une vingtaine de ces brigands sont tombés au pouvoir des agents qui étaient presque tous blessés.

Plusieurs révolutionnaires ont réussi à s'enfuir.

Etat-Civil

NAISSANCES

Sparapani Jeannette-Félicité, — Pietri Louis.

DÉCÈS

Sparapani Joseph-Raphaël, 12 ans, de Bastia.
Tonzat Jean-Joseph, 1 an, d'Etrigny (Saône et Loire)
Salicetti Jeanne-Emilie Berberine, 8 mois, de Paris.

AVIS DE DÉCÈS

M. Jean Salicetti, lieutenant au 102e régiment d'infanterie à Paris, et Mme Jean Salicetti ; Mme veuve François Salicetti ; M. et Mme Joseph Ulrich, à Paris ; M. Alphonse Ulrich, secrétaire d'avocat, à Paris ; M. Henry Salicetti, inspecteur-adjoint des eaux et forêts, à Ajaccio, Mme Henry Salicetti et leurs enfants ; M. Xavier Salicetti, lieutenant au 112e régiment d'infanterie à Philippeville, Mme Xavier Salicetti et leur enfant ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Jeannette Saliceti

leur fille, petite fille, nièce et cousine, décédée à Bastia, à l'âge de 8 mois, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui mardi, à 9 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de l'Opéra, 16.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

En vente chez M. Marfisi,
Place Saint-Nicolas, 13.
Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie assez de Peterocelle.

Vins de Farinole
M. J. CESARI, propriétaire
Rappo à 0,35 cent. le litre.
Vin blanc à 0,30 cent. le litre.
Des conditions avantageuses sont faites pour la vente en gros.

RAISINS
En vente à partir du 20 septembre, Rue de l'Opéra, 6, Bastia.

RENTRÉE DES CLASSES
Mlle PUCCIO, boulevard de Carlo, 7, prévient les parents de ses élèves que la rentrée est fixée au lundi 5 octobre.

Mme L. CASANOVA, institutrice, 33, Bd Paoli, reprendra ses cours pour jeunes filles, à partir du 1er octobre.
Après une lutte des plus acharnées une vingtaine de ces brigands sont tombés au pouvoir des agents qui étaient presque tous blessés.
Plusieurs révolutionnaires ont réussi à s'enfuir.

A VENDRE à partir du 10 septembre et à des prix avantageux, des raisins de premier choix, de domaine de Pineto, appartenant à la succession de feu L. N. Mattei.
S'adresser pour les commandes à M. Massei, séquestre judiciaire, 15, Place Saint-Nicolas, Bastia.

Achat de Raisins
M. Joseph Larini est acheteur de suite, de fortes quantités de raisins en caisses ou paniers.
Faire des offres à l'établissement Vinicole de Lupino, Bastia.

Pressoirs et Fouloirs à raisin, à vendre et à louer.
S'adresser chez M. MODENA Joseph, rue de l'Opéra, 25, Bastia.
Prix avantageux

Société des CHAUX & CIMENTS
Romain Boyer
Société anonyme au capital de 3.500.000 fr.
5, rue Cannebière, Marseille
Production : 300 tonnes par jour
CHAUX éminemment hydraulique, *à grande résistance* et grand rendement, agréée par les Ponts et Chaussées, le Génie Militaire et toutes les administrations.
CIMENT de Portland artificiel et naturel pour dallages, réservoirs, enduits.
CIMENT de la Valentine, supérieur, prise demi-lente.
CIMENT prompt spécial.
CIMENT de Roquefort.
Seuls vendeurs pour les arrondissements de Bastia et Corte :
F. CHARDON et Cie
Fabricants de Tuiles et Briques Chaux grasses, Carreaux et Ciment
Entrepôts : Bastia, 2, Avenue Carnot. Corte, Nouvelle Traverse. Francardo.

61 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

NOELLA

Grand Roman Inédit
par CHARLES MÉROUVEL

PREMIÈRE PARTIE

LE ROMAN D'HÉLÈNE

X

DANS LES BAS FONDS

— Bonne bête !

— Assez, mais les affaires sont molles.

— Ça ne va guère ?

— Pas trop. Cependant je viens d'en faire une avec une grande jeune fille très aimable...

— Où donc ?

— Là, tout près aux Glycines.

— Chez M. d'Orville ?

— Justement.

— Mam'zelle Virginie ?

— Oui.

— Une brave personne. Bonne nature, pas de ces gens hautains, mais souvent battu vaut mieux que battant !

Le cantonnier avait raison.

Je l'approuvai. Il se débouchonna.

— S'il voulait, elle ne manquerait pas d'amateurs pour le bon motif, moi d'abord. C'est la fille du père Patrice, le jardinier des Cyprines. Ils ont dû amasser de la monnaie là-dedans depuis le temps qu'ils y sont, plus de trente ans. Et ils y resteront tant qu'ils voudront. Le jeune marquis avait fait des sottises, mais il a épousé une femme qui a une des plus grosses fortunes de Paris. A ce qu'on dit...

— Bah !

— Je vous en réponds.

— Pourquoi donc qu'il la trompe alors ?

Le cantonnier fit :

— Ah ! vous savez ?..

— Je viens de voir la jeune dame à sa fenêtre. Une chouette créature, nom de... Puisqu'il a une femme à lui et des millions, il devrait se tenir tranquille à présent, votre marquis !..

Le cantonnier ricana, en avalant sa croûte de pain et un verre de petite bière :

— Peut pas vous dire. C'est des choses pour lesquelles on ne nous consulte pas, nous autres !

Je ris et me mis à table chez le cantonnier. Il y avait un point qui me chiffonnait. Je voulais connaître le personnel des Glycines. Je partai de l'heure du déjeuner qui s'approchait et d'un cabaret où j'allais prendre ma pâture à Vaucresson. Puis par un détour je revins à mes moutons. Je demandai avec indifférence :

— Il y a longtemps qu'elle est là cette délicieuse blonde ?

— Sept à huit mois, neuf peut-être... oui, neuf, un peu plus...

— C'est la maîtresse du marquis ?

— Ça se peut, mais ça peut être aussi autre chose.

— Quoi donc ?

— Une locataire... Ces affaires-là ne me regardent pas.

— Vous êtes discret et vous avez bigrement raison, cantonnier. Qu'est-ce qu'on gagne à se mêler des secrets des autres ? Elle même un train... Ede a voitures et chevaux ?..

— Un seul avec un cocher.

— C'est grand, le parc. Il faut du monde pour l'entretenir ?..

— Pas beaucoup. Je n'y vois que le jardinier, sa femme et sa fille qui font le service de la maison. La jeune dame n'a qu'une vieille femme de chambre, celle de la défunte marquise...

— Et c'est tout ?

— Oui, encore je ne crois n'est pas là tout le temps. Il reste quelquefois une semaine à Paris, sans venir... Au surplus, qu'est-ce que ça nous fait ? Ces gens là s'arrangent comme ils veulent, dites... Ils ne m'ont jamais demandé conseil...

Il soupira :

— Si seulement Virginie voulait !.. Mais elle ne veut pas ! Elle trouve qu'un cantonnier, c'est de la poree !.. Et, entre nous, elle n'a pas tout à fait tort... On ne gagne guère... Le profit n'est pas lourd. C'est dommage. Moi qui serais comme un coq en pâte là dedans !

Il ramassa ses ustensiles de cuisine dans sa musette, l'accrocha à une branche d'arbre et reprit mélancoliquement sa besogne qui ne doit pas le faire suer souvent. Je m'en allai promener mon étiage du côté de Vaucresson. Le colporteur s'arrêta. Les quatre saisons s'entre-regardaient d'un certain air qui signifiait :

— Il y a quelque chose à faire...

Vaudier n'avait pas perdu une seule des paroles de l'ami Vincent, qui redemandait des bocks et une croûte de pain, comme le cantonnier. Le lendemain, vers midi, l'homme d'affaires de la rue Saint-Joseph alla trouver son camarade Renaut à Saint-Sylvain, où il y avait l'entrement d'un gros bonnet du quartier, avec messes chantées et tout le cérémonial des hautes classes, musique, soit à l'orgue et les feux de Bengale verts, qui donnent à l'église un aspect sépulcral, tentures chiffrées et le reste. Il le constitua à la fin de l'office, et lui dit :

— Si tu veux me payer un modeste déjeuner, je vais t'apprendre des choses dont tu seras content.

— A propos d'elle ?

— Oui.

— Ça va.

Que n'eût-il pas donné pour savoir ce qu'elle était devenue ! Il s'attabla donc un débit du quai Saint Michel et là, en dégustant un rata de moutons aux pommes de terre et une bouteille de vin de Narbonne, qui ne jouissait pas encore d'une fâcheuse réputation, Vaudier rapporta au mari d'Hélène une partie de ce qu'il avait entendu dans la nuit.

(A suivre).

KINOR Vin au Quinquina
Le meilleur des apéritifs
Demander partout au Kinor

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, BOLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON.

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS, OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS, DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : Chez M. Sauveur Aymo, Boulevard Paoli, Bastia

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Été 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Été en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriqués exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Vitrolles, et L... Plâtre du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux Mosaïques ... — Briques pleines et rondes. — Carreaux ... Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins généraux à Boulevard de Gaulle, ...

AVIS

BONNE OCCASION

A vendre

Cuves, Foudres, Demi-Muids, Bordelaises, Barils et Bombonnes de diverses contenances, Seilles (dites Bajes), Caisses et Paniers à raisins, Pompes à vin, Filtres à vin, Récipients à huile, Chantiers, Chevalets, Planches, Poutrelles, Liteaux, Echelles, Poullins, Tables et Bancs, Charrettes à bras, Bascules, Appareils d'éclairage et accessoires divers pour caves. Pressoirs à vin.

Vins Rouges du pays à **15** et **25** centimes le litre. — Vins Blancs à **25** et à **30** centimes le litre.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées. — Mu-cat de Frontignan. — Vins de Malaga. — Vermouth de Turin. — Quinquina, Pomponnet et St Léon. — Apéritif le Pof. — Gentiane. — Vins de Marsala. — Vins d'Asti mous-eux et Barbera (Italie). — Vins de Chianti. — Vins vieux en bouteilles cachetées. — Blancs et Rouges. — Eau-de-vie et Vinaigre. Grands vins de Champagne.

Prix exceptionnels sur toutes marchandises, certaines branches du commerce devant être restreintes ou supprimées

Avant de faire vos achats, adressez-vous Avenue Carnot, n° 5) Bastia-Entrepôt

Biagini Oreste

Réduction sur marchandises 20 0/0 et réduction sur matériel vinaire 30 à 40 0/0.

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier

Installation à Gaz

Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz

Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage ! — Travail soigné et garanti.

LIQUEUR DE NOIX

DISTILLÉE

par M. SIMONCELLI

propriétaire à Cardo

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887)
Croix de Bérite et Médaille d'or Exposition Internationale de Bastia (1906)

Douée de propriétés stomachiques, recommandées par les sommités médicales de Montpellier qui en font l'analyse et, notamment par M. Combescure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette LIQUEUR fabriquée exclusivement avec des noix de 1re première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arôme et son ... unité.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac, détruisant l'alcoolisme et soulageant contre le mal de mer et les coliques.

Elle est tout-puissante aux enfants.

La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt en se Villa près Cardo.

Se méfier des contrefaçons

CHEVEUX Salubrité, Propreté, Beauté **PAR L'ÉTUDE Hahn**

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

De A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Exiger la véritable marque

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Hallo à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sig... à Isola, Cours Napoléon, à Ajaccio.

Consultez vos amis : *Nos Loisirs* est un journal bien fait.

« Décidément, FAMARO MATTEI est un véritable nectar. C'est encore le roi des apéritifs. »

HACHETTE & Cie 79, Bd Saint-Germain Paris

PARAÎT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS

3 Fr. PAR AN

LE NUMÉRO : 15 CENTIMES.

REMBOURSÉ PAR UNE SUPERBE PRIME.

BON POUR UN ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS

à *Jardins & Basses-Cours*

Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)

S'adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

CYRNOS ORANGE

Sirop pur sucre

Fabriqué avec les oranges si parfumées de la Corse,

Boisson hygiénique et rafraîchissante

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse).

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE. — N° 279 MERCREDI 7 OCTOBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du Journal
Vente chez les Dépositaires (le pap... 0.75 — Départ... 0.10 — ... 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

Corse ... 3 mois 5 fr. — 6 mois 10 fr. — 1 an 20 fr.
Autres Départ. 3 mois 6 fr. — 6 mois 12 fr. — 1 an 24 fr.
Union postale et autres Pays le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00537

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE Bastia

A M. Clémenceau

Président du Conseil des Ministres

LES CAUSES DE LA MISÈRE DE LA CORSE

Notre Service Maritime Postal

Le touriste qui, sur la foi du cahier des charges, s'embarque pour la Corse, s'expose à éprouver une cruelle désillusion en cours de traversée.

En effet, rien qu'à voir les vitesses avec lesquelles nos paquebots postaux doivent, d'après le cahier des charges bien entendu, effectuer la traversée de Marseille en Corse, et vice-versa, l'homme même le plus sédentaire se trouve pris subitement du désir de voyager, pour venir aspirer à pleins poumons cette suave odeur du maquis corse que Napoléon reconnaissait à plus de deux milles de la côte.

D'après les horaires établis, le touriste s'attend à reprendre contact avec la terre ferme après avoir été bercé par la grande bleue pendant 12 ou 14 heures au maximum. Or, quel n'est pas son désappointement en constatant que nos coureurs extra-rapides actuels peuvent soutenir avec avantage la comparaison avec les vieux navires qui composaient jadis la flotte Valery.

Depuis cette époque pourtant des progrès énormes ont été réalisés dans la mécanique navale, et tous les paquebots modernes ont des chaudières puissantes pouvant donner de très grandes vitesses ; c'est ainsi du moins que cela se passe lorsque un paquebot fait ses essais réglementaires. Cela peut s'appeler, si l'on veut, la vitesse théorique, celle qui figurera sur le cahier des charges, véritable trompe-l'œil à l'usage des passagers.

Dans la réalité, les choses se passent autrement ; la vitesse théorique est laissée de côté et fait place à ce que nous appellerons la vitesse pratique.

Tel de nos paquebots postaux qui, théoriquement, doit filer, 14 nœuds, n'en fait plus pratiquement que 10 ou 12 pour réaliser de sérieuses économies de combustibles au profit de l'armateur, car, ne l'oublions pas, la quantité de charbon nécessaire à un paquebot est en raison directe du carré de la vitesse.

Dès lors on s'explique facilement le pourquoi de cette violation flagrante du cahier des charges.

Cela peut paraître extraordinaire, à priori, mais pourtant cela est, c'est ainsi que les choses se passent en réalité et malgré les pénalités prévues par le dit cahier des charges et qui peuvent être facilement éludées ainsi que nous l'expliquerons tout à l'heure.

Nos paquebots à grande vitesse sont pourvus chacun de trois chaudières, capables, c'est certain, de donner la vitesse théorique réglementaire.

Or, une de ces trois chaudières, pour le moins, est toujours éteinte, et souvent les deux qui sont allumées ne le sont que pour la forme pendant une partie de la nuit.

Contre un pareil état de choses les protestations des passagers ne peuvent rien ; il est toujours facile au commandant du paquebot de leur montrer des vessies pour des lanternes et d'invoquer une avarie de machine quelconque pour justifier le ralentissement de sa vitesse.

Pour mettre son armateur à l'abri des pénalités édictées contre lui par le cahier des charges pour tout retard non justifié, le commandant du paquebot établit son rapport de mer, véritable document secret que nul des passagers ne connaît et ne peut contredire et qui est considéré comme l'expression exacte de la vérité, même lorsque il affirme que la mer était grosse par calme plat.

Pourquoi ce rapport de mer ne serait il pas communiqué à ceux des passagers qui désireraient en prendre connaissance et pourraient au besoin en certifier l'exactitude.

Ou ce rapport est exact, et dans ce cas rien ne s'oppose à ce qu'il soit porté à la connaissance des passagers, ou il est faux, et alors on s'explique le soin avec lequel on le soustrait aux regards des indiscrets.

Ce qui est vraiment extraordinaire, c'est que, de nos jours, le concessionnaire d'un service postal puisse, malgré la subvention énorme qui lui est donnée par l'Etat et les engagements qu'il a souscrits, éluder partiellement tout au moins ces derniers, tout en empochant la subvention, et ne considérer en toutes circonstances que son intérêt personnel.

Nous avions toujours cru qu'un service maritime postal avait surtout pour but de faciliter le développement économique d'un pays ; il paraît que nous sommes dans l'erreur la plus complète en ce qui concerne la Corse qui n'a d'autre raison d'exister que celle de grossir le dividende à partager entre MM. Fraissinet et Compagnie.

Est-ce que pareille situation se prolongera indéfiniment ?

Nous ne le pensons pas, M. Clémenceau ayant résolu de mettre fin aux scandaleux abus qui sont la cause principale de la misère de la Corse.

Lire à la troisième page

NOS DÉPÊCHES

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Marc.

Soleil : (heure nationale)

Lever 5 h. 37 m — Coucher, 5 h. 05 s.

Premier quart., le 2 — Pleine Lune le 9

Fête de Demain : Sainte Brigite

6 OCTOBRE

Propos d'actualité

Le Ban des Vendanges

Le ban des vendanges était jadis un règlement impitoyable dont les prescriptions ne manquaient pas de soulever aujourd'hui de nombreuses protestations. Ainsi, des affiches avertissaient le ban des vendanges prématurément le vigneron que la gendarmerie et la garde nationale elle même étaient ... sur la dépendance des raisins et qu'il ... courait une amende s'il vendangeait avant la date fixée.

Sous l'ancien régime, dans presque tous les pays de vignobles, l'époque des vendanges était annoncée par des fêtes publiques solennelles avec solennité. Les magistrats, accompagnés de quelques gardes spécialement ... lisent le pays pour juger de la maturité du raisin et nul n'avait le droit de vendanger que lorsque la permission en était proclamée à son de trompe.

Sous le Premier Empire, les bans de vendanges ne proclamaient encore à peu près de la même manière et, en outre, s'affichaient. On a conservé une affiche du temps où le grand chancelier Chaptal commandait, en sa qualité de ministre de l'Intérieur les bonnes ra aces en faveur de la contume :

« Quoique un tel usage donne ici entretien quelques inconvénients, c'est peut-être à la religieuse observation que nous devons d'avoir conservé dans toute son intégrité la réputation des vins de Bordeaux de Bourgogne et autres pays de la France. On appellera si l'on veut un tel règlement servitude ... inconvenients pour le protéger le droit sacré de propriété, de liberté etc. ; on fera reposer la garantie de l'intérêt général sur l'intérêt du propriétaire ; je n'entreprendrai pas de discuter en ce moment une question aussi sérieuse ; mais j'observerai seulement que l'observation de tels usages en paraît démontrer la nécessité, parce qu'il suppose des causes qui l'ont rendu nécessaire. J'ai ... ordonné que leur abolition n'eût la fortune publique à la merci de quelques particuliers ; que l'individu qui coupe prématurément ses raisins force ses voisins à l'alternative d'une vendange précoce ou d'une spoliation assurée ; que l'étranger n'ayant plus de garantie pour ses achats retire ses ordres parce qu'il ne sait plus où reposer sa confiance.

Aujourd'hui le ban des vendanges n'existe plus, mais il en reste encore un usage dans les arrêtés que prennent les maires de quelques communes, arrêtés fixant la date des vendanges qui est surtout pour but d'empêcher aux vendangeurs étrangers le rapprochement ... qui peuvent arriver pour trouver de l'occupation.

L.-D. ARNOTTO.

Autant en emporte le Vent !

Je ne veux pas parler des feuilles légères qui blondissent hélas ! accrochées aux arbres dont elles sont le plus bel ornement, vont tomber sur notre passage, mélancolique messagères du froid hiver ; je laisse à l'Aquilon le soin de les disperser tout à son gré !

Je veux parler des feuilles imprimées, du papier, en un mot, fourni, lui aussi, par les arbres dont on fête la disparition.

Pauvres arbres ! si beaux ! si frais ! si majestueux ! chers amis ! ressource en prime, vous allez bientôt disparaître, à tout jamais, si le Parlement clairvoyant, en simplement prévoyant, n'y met l'ordre.

J'vions de passer trente jours en montagne, dans les Cévennes ; et, partout, j'ai entendu la bruit sinistre de la redoutable hâche, attaquant l'arbre sans défense destiné à devenir « pâte à papier », « extrait tinctorial » ou même « potasse » plus ou moins télégraphique.

Meurtre de notre cruauté forêt ou encore, pour un arbre, ne sort le plus beau, le plus digne d'envie, surtout s'il devient potasse télégraphique. Ne survivra-t-il pas à assurer les relations entre les humains, ses meilleurs et inhumains pourtant ; et qui sait s'il ne vibrera pas, lui aussi, de joie et d'allégresse lorsqu'il transmettra, sur son tronc glabre et desséché, parfumé à l'odeur phénique, dont on l'a saturé, des nouvelles glorieuses pour sa patrie.

Du tous les côtés, l'on déboise avec une ardeur maladive : on liquide ! Ce mot est ingénieusement ironique non ne pleure. On « liquide » les forêts pour quelques misérables écus !

En Bretagne, dans les Pyrénées, en Corse, dans les Cévennes, sur notre frontière de Nancy même on déboise, on hâche, on abat des arbres, pleins de vigueur, pour « faire de l'argent ».

Des Sociétés aux aptitudes puissantes et, — tant il le dire — d'origine étrangère, pour le plupart d'entre elles, taillent dans le vif de nos forêts, et, dare-dare, transforment le malheureux arbre en son tonneau, — on devrait dire « estomac », — et en pâte à papier.

Cette maladie, particulière à notre race, est la « déboisophilie » un des plus grands fléaux de l'humanité.

Là où passait le cheval d'Attila, roi des Huns, l'herbe ne pousse it plus. Avec autant de sagacité, s'il avait vécu de nos jours, le ultra compétemment du Roi des « sabots » Vendéen, eut ces mêmes intérêts sacrés dénigré d'office comme Président du Conseil de dévastation de nos dernières forêts.

Les arbres et les végétaux sont nos frères inférieurs : ils remplissent un grand rôle dans notre existence ; sans eux, nous ne saurions vivre. Cela est incontestable, ce qui n'empêche de voir, avec terreur, les Barbares s'emparer de nos forêts et les détruire systématiquement.

Il y a un des lois pour empêcher le déboisement ou le défrichement, qui fut encouragé dans les premiers temps de la monarchie, puis violée et enfin entourée de sages restrictions. Charles V dit, dans le préambule d'une ordonnance : « Ça et en arrière, la forêt ont été puissamment violées et grandement foulées et endommagées ».

Charles VI reconnut la nécessité d'ajouter encore d'autres dispositions.

François Ier rendit des Ordonnances approbatives aux forêts des Princes, Prélats, Nobles (Ord. de 1518).

Sous les régnes de Henri II (Ord. de 1580), François II et Charles IX, le système restrictif prit consistance et se développa. Il ne fut plus permis aux particuliers de couper leurs bois avant dix ans, et, sous l'obligation de certaines réserves. Les communes durent laisser croître en leurs bois une partie de leurs bois, dont Louis XIV fixa l'étendue au quart de la masse.

En août 1669, l'Ordonnance des Eaux et Forêts défend aux propriétaires de défricher aucune partie de leurs bois sans une permission expresse du Roi, sous les peines portées aux Ordonnances. Ce sont les ordonnances 1543 1583.

Défenses de défricher « fut également faite aux Ecclésiastiques et Particuliers par arrêt du Conseil des 28 juin 1701, 9 novembre 1743, 4 juillet 1716, 12 mai 1722, 10 mai 1724, 22 février 1729, 29 mars 1735, 25 février 1749, 12 octobre 1756 et 2 mai 1780.

Dans tous les cas, les arrêts particuliers, qui autorisaient le défrichement, le faisaient habituellement les propriétaires à replanter pareille étendue de terrain, ainsi que le démontrent les arrêts des 20 janvier 1778, 16 février 1765 et 14 mars 1780.

(Bouchier : Documents des Hauts et Parlements de Bourgogne, n° 7.)

Un Arrêt du Parlement du Dauphiné, rendu le 21 mai 1740, prévoit tout délit chement sur les bons gaudants et moins « potasse » plus ou moins télégraphique.

Un Arrêt du Parlement du Dauphiné, rendu le 21 mai 1740, prévoit tout délit chement sur les bons gaudants et moins « potasse » plus ou moins télégraphique.

La loi des 15-21 septembre 1791 soumit les bois à l'administration forestière et défendit, par là, de les défricher sans l'autorisation du Gouvernement. L'arrêté du 19 Ventôse, An X, assimile, en outre, ces bois et ceux des Etablissements Publics aux Bois de l'Etat.

Malheureusement, cette même Loi (Tit. I, Art. 6, accorde à chaque propriétaire la liberté de les administrer et d'en disposer à l'avenir, comme bon lui semblerait.

Ce régime de liberté amena des résultats désastreux : de 1789 à l'An XI, 200,000 hectares de taillis disparurent du sol ! La Loi du 9 Floréal, An XI, vint heureusement mettre un terme à cette dévastation. Cette loi dont la durée ne devait pas dépasser vingt cinq ans, donna au Gouvernement le droit de s'opposer au défrichement dans les six mois de la déclaration faite par le propriétaire sous qu'il eut besoin d'indiquer le motif de cette opposition.

Raphaël MOYNIER.

(La fin à demain).

Ce que disent les Journaux

Le Temps

La propagande communiste :

« On connaît les moyens qui furent employés pour le transport des lignes de chemin de fer et les plans de la mobilisation et on laisse subsister dans leur emploi des agents qui lui font un danger pour la République qu'un refus serait de transporter les troupes en cas de guerre ! Ce serait folie, si nous ne voulions pas croire que le gouvernement laisse en paix les traîtres de la section d'Alger. Mais il faudrait couper le mal dans la racine. L'entreprise de trahison encore une fois, se nomme la C.G.T. I, faut enfin avoir le courage de la faire disparaître. Comment ne voit-on pas que tout cela, non seulement dans cette le pays, mais encore le nom de la France à l'étranger et est en faillite à encourager tous les mauvais desseins qu'on pourrait nourrir contre nous ? Une des conditions de la Force, c'est d'abord qu'on croie à cette force. Et qui ne voit faire fond longtemps sur la force militaire de la France si on la laisse à merci de quelques misérables capables d'entraver la mobilisation. »

Les Débats

La Neutralité armée et la Ligue de l'Enseignement :

« Nous avons, dès le premier jour, déclaré nos raisons de regretter la manifestation des évêques. Ces raisons, les événements les font plus fortes. A l'approche d'une élection parlementaire qui, plus qu'aucune autre, est destinée à devenir « pâte à papier », « extrait tinctorial » ou même « potasse » plus ou moins télégraphique. Ne survivra-t-il pas à assurer les relations entre les humains, ses meilleurs et inhumains pourtant ; et qui sait s'il ne vibrera pas, lui aussi, de joie et d'allégresse lorsqu'il transmettra, sur son tronc glabre et desséché, parfumé à l'odeur phénique, dont on l'a saturé, des nouvelles glorieuses pour sa patrie.

Du tous les côtés, l'on déboise avec une ardeur maladive : on liquide ! Ce mot est ingénieusement ironique non ne pleure. On « liquide » les forêts pour quelques misérables écus !

En Bretagne, dans les Pyrénées, en Corse, dans les Cévennes, sur notre frontière de Nancy même on déboise, on hâche, on abat des arbres, pleins de vigueur, pour « faire de l'argent ».

Des Sociétés aux aptitudes puissantes et, — tant il le dire — d'origine étrangère, pour le plupart d'entre elles, taillent dans le vif de nos forêts, et, dare-dare, transforment le malheureux arbre en son tonneau, — on devrait dire « estomac », — et en pâte à papier.

Cette maladie, particulière à notre race, est la « déboisophilie » un des plus grands fléaux de l'humanité.

Là où passait le cheval d'Attila, roi des Huns, l'herbe ne pousse it plus. Avec autant de sagacité, s'il avait vécu de nos jours, le ultra compétemment du Roi des « sabots » Vendéen, eut ces mêmes intérêts sacrés dénigré d'office comme Président du Conseil de dévastation de nos dernières forêts.

Les arbres et les végétaux sont nos frères inférieurs : ils remplissent un grand rôle dans notre existence ; sans eux, nous ne saurions vivre. Cela est incontestable, ce qui n'empêche de voir, avec terreur, les Barbares s'emparer de nos forêts et les détruire systématiquement.

Il y a un des lois pour empêcher le déboisement ou le défrichement, qui fut encouragé dans les premiers temps de la monarchie, puis violée et enfin entourée de sages restrictions. Charles V dit, dans le préambule d'une ordonnance : « Ça et en arrière, la forêt ont été puissamment violées et grandement foulées et endommagées ».

Charles VI reconnut la nécessité d'ajouter encore d'autres dispositions.

François Ier rendit des Ordonnances approbatives aux forêts des Princes, Prélats, Nobles (Ord. de 1518).

Sous les régnes de Henri II (Ord. de 1580), François II et Charles IX, le système restrictif prit consistance et se développa. Il ne fut plus permis aux particuliers de couper leurs bois avant dix ans, et, sous l'obligation de certaines réserves. Les communes durent laisser croître en leurs bois une partie de leurs bois, dont Louis XIV fixa l'étendue au quart de la masse.

En août 1669, l'Ordonnance des Eaux et Forêts défend aux propriétaires de défricher aucune partie de leurs bois sans une permission expresse du Roi, sous les peines portées aux Ordonnances. Ce sont les ordonnances 1543 1583.

Défenses de défricher « fut également faite aux Ecclésiastiques et Particuliers par arrêt du Conseil des 28 juin 1701, 9 novembre 1743, 4 juillet 1716, 12 mai 1722, 10 mai 1724, 22 février 1729, 29 mars 1735, 25 février 1749, 12 octobre 1756 et 2 mai 1780.

Dans tous les cas, les arrêts particuliers, qui autorisaient le défrichement, le faisaient habituellement les propriétaires à replanter pareille étendue de terrain, ainsi que le démontrent les arrêts des 20 janvier 1778, 16 février 1765 et 14 mars 1780.

(Bouchier : Documents des Hauts et Parlements de Bourgogne, n° 7.)

Un Arrêt du Parlement du Dauphiné, rendu le 21 mai 1740, prévoit tout délit chement sur les bons gaudants et moins « potasse » plus ou moins télégraphique.

La loi des 15-21 septembre 1791 soumit les bois à l'administration forestière et défendit, par là, de les défricher sans l'autorisation du Gouvernement. L'arrêté du 19 Ventôse, An X, assimile, en outre, ces bois et ceux des Etablissements Publics aux Bois de l'Etat.

Malheureusement, cette même Loi (Tit. I, Art. 6, accorde à chaque propriétaire la liberté de les administrer et d'en disposer à l'avenir, comme bon lui semblerait.

Ce régime de liberté amena des résultats désastreux : de 1789 à l'An XI, 200,000 hectares de taillis disparurent du sol ! La Loi du 9 Floréal, An XI, vint heureusement mettre un terme à cette dévastation. Cette loi dont la durée ne devait pas dépasser vingt cinq ans, donna au Gouvernement le droit de s'opposer au défrichement dans les six mois de la déclaration faite par le propriétaire sous qu'il eut besoin d'indiquer le motif de cette opposition.

Raphaël MOYNIER.

(La fin à demain).

Ce que disent les Journaux

Le Temps

La propagande communiste :

« On connaît les moyens qui furent employés pour le transport des lignes de chemin de fer et les plans de la mobilisation et on laisse subsister dans leur emploi des agents qui lui font un danger pour la République qu'un refus serait de transporter les troupes en cas de guerre ! Ce serait folie, si nous ne voulions pas croire que le gouvernement laisse en paix les traîtres de la section d'Alger. Mais il faudrait couper le mal dans la racine. L'entreprise de trahison encore une fois, se nomme la C.G.T. I, faut enfin avoir le courage de la faire disparaître. Comment ne voit-on pas que tout cela, non seulement dans cette le pays, mais encore le nom de la France à l'étranger et est en faillite à encourager tous les mauvais desseins qu'on pourrait nourrir contre nous ? Une des conditions de la Force, c'est d'abord qu'on croie à cette force. Et qui ne voit faire fond longtemps sur la force militaire de la France si on la laisse à merci de quelques misérables capables d'entraver la mobilisation. »

Les Débats

La Neutralité armée et la Ligue de l'Enseignement :

« Nous avons, dès le premier jour, déclaré nos raisons de regretter la manifestation des évêques. Ces raisons, les événements les font plus fortes. A l'approche d'une élection parlementaire qui, plus qu'aucune autre, est destinée à devenir « pâte à papier », « extrait tinctorial » ou même « potasse » plus ou moins télégraphique. Ne survivra-t-il pas à assurer les relations entre les humains, ses meilleurs et inhumains pourtant ; et qui sait s'il ne vibrera pas, lui aussi, de joie et d'allégresse lorsqu'il transmettra, sur son tronc glabre et desséché, parfumé à l'odeur phénique, dont on l'a saturé, des nouvelles glorieuses pour sa patrie.

Du tous les côtés, l'on déboise avec une ardeur maladive : on liquide ! Ce mot est ingénieusement ironique non ne pleure. On « liquide » les forêts pour quelques misérables écus !

En Bretagne, dans les Pyrénées, en Corse, dans les Cévennes, sur notre frontière de Nancy même on déboise, on hâche, on abat des arbres, pleins de vigueur, pour « faire de l'argent ».

Des Sociétés aux aptitudes puissantes et, — tant il le dire — d'origine étrangère, pour le plupart d'entre elles, taillent dans le vif de nos forêts, et, dare-dare, transforment le malheureux arbre en son tonneau, — on devrait dire « estomac », — et en pâte à papier.

Cette maladie, particulière à notre race, est la « déboisophilie » un des plus grands fléaux de l'humanité.

Là où passait le cheval d'Attila, roi des Huns, l'herbe ne pousse it plus. Avec autant de sagacité, s'il avait vécu de nos jours, le ultra compétemment du Roi des « sabots » Vendéen, eut ces mêmes intérêts sacrés dénigré d'office comme Président du Conseil de dévastation de nos dernières forêts.

Les arbres et les végétaux sont nos frères inférieurs : ils remplissent un grand rôle dans notre existence ; sans eux, nous ne saurions vivre. Cela est incontestable, ce qui n'empêche de voir, avec terreur, les Barbares s'emparer de nos forêts et les détruire systématiquement.

Il y a un des lois pour empêcher le déboisement ou le défrichement, qui fut encouragé dans les premiers temps de la monarchie, puis violée et enfin entourée de sages restrictions. Charles V dit, dans le préambule d'une ordonnance : « Ça et en arrière, la forêt ont été puissamment violées et grandement foulées et endommagées ».

Charles VI reconnut la nécessité d'ajouter encore d'autres dispositions.

François Ier rendit des Ordonnances approbatives aux forêts des Princes, Prélats, Nobles (Ord. de 1518).

Sous les régnes de Henri II (Ord. de 1580), François II et Charles IX, le système restrictif prit consistance et se développa. Il ne fut plus permis aux particuliers de couper leurs bois avant dix ans, et, sous l'obligation de certaines réserves. Les communes durent laisser croître en leurs bois une partie de leurs bois, dont Louis XIV fixa l'étendue au quart de la masse.

En août 1669, l'Ordonnance des Eaux et Forêts défend aux propriétaires de défricher aucune partie de leurs bois sans une permission expresse du Roi, sous les peines portées aux Ordonnances. Ce sont les ordonnances 1543 1583.

Défenses de défricher « fut également faite aux Ecclésiastiques et Particuliers par arrêt du Conseil des 28 juin 1701, 9 novembre 1743, 4 juillet 1716, 12 mai 1722, 10 mai 1724, 22 février 1729, 29 mars 1735, 25 février 1749, 12 octobre 1756 et 2 mai 1780.

Dans tous les cas, les arrêts particuliers, qui autorisaient le défrichement, le faisaient habituellement les propriétaires à replanter pareille étendue de terrain, ainsi que

HYGIÈNE PUBLIQUE

La Loi du 15 février 1902

Cette loi, depuis sa promulgation, a provoqué un mouvement sanitaire dont l'organisation de la défense de la santé publique a déjà tiré de grands avantages. L'œuvre d'amélioration se poursuivra avec la direction de l'hygiène au Ministère de l'Intérieur, par le Conseil supérieur d'hygiène, etc. Mais, malgré tous ces efforts, la loi reste encore trop souvent inappliquée, comme le déplore M. Witel, dans le rapport qu'il a lu à l'Académie de médecine, au nom de la Commission permanente des épidémies.

La déclaration obligatoire des maladies contagieuses, chef de voûte de l'édifice sanitaire élevé par la loi du 15 février 1902, ne se fait que très irrégulièrement ; dans certaines villes, plus d'un quart des médecins n'ont jamais fait de déclaration de maladies transmissibles et beaucoup ne daignent même pas répondre aux demandes d'information que leur font adresser par les directeurs de bureaux d'hygiène. Aussi ceux-ci croient beaucoup de peine à connaître les causes sanitaires des maisons dont M. Juillerat a montré toute l'importance et à donner les soins sanitaires opposés à rendre de si grands services pour la direction des campagnes à mener contre les maladies épidémiques.

Les principales raisons de cette abstention systématique de beaucoup de médecins sont, d'une part, l'intervention du secret professionnel, encore insaisissable, la médecin étant dégé de toute obligation entre son client et la loi ordonne, mais qui n'aura plus de raison d'être lorsque le renouvellement de la génération de jeunes médecins aura été fait en tenant compte de l'importance de la déclaration obligatoire ; et d'autre part, l'inutilité des déclarations, le service de la désinfection restant inusuel dans certaines communes rurales.

Les moyens de désinfection sont en effet insuffisants dans beaucoup de circonscriptions, et le plus grand nombre des médecins ruraux ne sont guère en état d'enseigner à l'ensemble de la population les moyens de désinfection qu'il faut employer. Ces moyens, d'une simplicité extrême, sont cependant de nature à arrêter la propagation de la plupart des maladies contagieuses, si leur emploi était généralisé.

Les propositions de M. Witel, qui ont été renvoyées à l'examen d'une commission spéciale, ne sont pas toutes également pratiques ; mais il en est quelques-unes qui méritent d'être prises en considération, et nous croyons devoir les résumer ici :

« On pourrait, dans l'intérêt, un jour prochain à la date de la loi. »

Le rapport de M. Witel se termine par les conclusions suivantes qu'on ne saurait trop approuver :

On ne transformera pas en un moment les vieilles coutumes et les vieilles mœurs routinières ; mais si l'on veut qu'elle exerce réellement toute son action bienfaisante et que son exécution soit aussi rigoureuse et en même temps aussi équitable que possible, on devra, à notre avis, lui apporter les modifications que résument les propositions suivantes :

1° Déclaration obligatoire des maladies transmissibles inscrites dans la loi, non plus par le médecin, mais par la famille, par le chef d'établissement, par le logeur, dès qu'ils auront été avisés du diagnostic ;

2° Poursuite rigoureuse de toute infraction, et application des peines prévues par la loi, parmi dont la sévérité sera augmentée si l'expérience les montre insuffisantes ;

3° Désinfection effectuée par des gens de métier, ouvriers de moyens de tout moment leur permettant de se rendre immédiatement au foyer infecté ;

4° Obligation formelle de mettre en vigueur les règlements sanitaires communaux prévus par l'art. 1er de la loi ;

5° Inspection sanitaire régulière pour chaque département et confiée à des fonctionnaires largement appointés, relevant de l'administration préfectorale, ayant l'initiative, autorité et responsabilité ;

6° Création d'instituts d'hygiène dans les facultés de médecine, où puissent être éduqués et mis au courant des méthodes nouvelles, les agents chargés de la protection de la santé publique.

Les Récoltes en Corse

L'Office de renseignements agricoles publie l'état approximatif de la récolte de l'orge et de l'avoine en 1902, d'après les rapports transmis par les professeurs départementaux d'agriculture dans les six semaines qui ont suivi la moisson.

Voici les renseignements qui concernent le département de la Corse :

Orge. — Surfaces ensemencées, 8,000 hectares ; produit en grains : 80 000 hectolitres, 50 400 quintaux.

Avoine. — Surfaces ensemencées, 1 500 hectares, produit en grains, 15,000 hectolitres, 7,200 quintaux.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

EVISA. — Mlle Casaldi Ursule Marie vient d'être nommée aide des postes au bureau d'Evisa.

***

SARTENE. — M. le docteur Peretti, qui vient de s'établir à Sartene, était une des personnalités les plus marquantes du canton d'Olmeto qu'il avait longtemps représenté au conseil général.

Connu dans tout l'arrondissement il était estimé partout pour distinguer les ressources de sa science et de son expérience. Les malheureux le trouveront toujours prêt à leur venir en aide, et bien souvent aussi il ne se contentait pas de donner des soins, en présence du dénûment de certains malades.

M. le docteur de Giovanni n'est fait, sur sa tombe, l'interprète des regrets de tous, en retraçant une vie si bien remplie, une longue carrière si honorablement parcourue.

Nous présentons à la famille du très regretté docteur Peretti toutes nos condoléances.

Bulletin Financier

Paris, 2 octobre 1902.

On espère que le retour du Prince Ferdinand dans sa principauté mettra fin au conflit entre la Bulgarie et la Turquie, et le marché se montre plus ferme. Notre Rente finit en hausse avance à 95.75. L'Extérieur fait 96.32. La Turquie se retrouve au cours de la veille, 96 95, ainsi que l'Hongrie à 96.30.

Nos Grandes Banques nationales s'associent assez ferme : la Banque de France, le Crédit Foncier à 738, le Comptoir National d'Escompte à 646, la Société Générale à 672. La Crédit Lyonnais passe de 1.891, à 1.896.

Le Suez est bien tenu à 4.427. Le Rio, sur une baisse du cuivre de 1/2, est en recul à 1 775. Les valeurs métallurgiques restent sans variations sensibles sauf les actions de Châtillon-Commentry qui cèdent 5 francs à 1.265.

Nos chemins de fer sont sans variations notables, sauf Nord 1,720, Orléans 1.305, Ouest 871. Les obligations 2 1/2 de cette dernière Cie se négocient aux environs de 400.

A partir du 7 octobre et jusqu'à nouvel avis, le prix des obligations P. L. M. en coupons d'un mois est ainsi fixé : 3 000 janvier-juillet 440 fr. ; avril-octobre 438 ; 2 1/2 mai-novembre 436.

BULLETIN COMMERCIAL

Syndicat Central des Agriculteurs de France

42, rue du Louvre, Paris

Cours des graines diverses au 1er oct.

Avoine noire Bretagne.	Havre	19 00
Avoine rouge Trait...	Marseille	17.50
Avoine blanche Russie.	Marseille	17 50
Maïs roux Plata.....	Marseille	20.25
Maïs Cinquantini.....	Marseille	22.00
Maïs Odessa.....	Marseille	20 50
Orge d'Afrique.....	Marseille	19.00
Petites fèves lavées et nettoyées.....	Marseille	25.50
Fèves consacrées.....		19.50

Les prix ci-dessus s'entendent par 100 kilos nus et pour expéditions de 5.000 kilos.

Pour quantités moindres, ils sont majorés de 0.25 à 0.50 par 100 kilos.

RETOUR A LA SANTÉ

Grâce aux pilules Pink

M. Ernest Agnus, cet agriculteur de peinture, 1, Rue Saint-Thiébault, à Saint-Dizier (Haute-Marne) nous a écrit ce qui suit : « J'ai bien heureux de vous faire savoir que ma jeune fille âgée de 16 ans a été radicalement guérie par les pilules Pink. Mon enfant qui était devenue profondément anémique dépérissait de jour en jour. Elle était devenue très pâle, elle ne mangeait plus et n'avait pas de forces. Après avoir fait usage sans succès de plusieurs médicaments, et à la prix les pilules Pink et au bout de peu de jours nous avons pu constater son retour à la santé. »

(Photograph. Mutelon, Saint-Dizier)

Un grand nombre de femmes, de jeunes filles, sont minées par l'anémie. L'anémie provient de la pauvreté du sang, du manque de sang. C'est dans cette déficience dans la qualité, dans cette vie finance dans la quantité de sang que se trouve le point de départ de vos malheureuses et pénibles souffrances. Les femmes malheureusement, ne veulent pas prêter attention aux premiers symptômes de faiblesse. Elles se soignent elles-mêmes, trop tard et elles pensent alors que vos forces reviendront toutes seules. Ah ! la grave erreur ! Plus le mal a été long à venir, plus il sera long à partir et entre temps la maladie aura fait dans le délicat organisme féminin des ravages irréparables. Il ne faut pas attendre. Il faut agir au plus vite. Dès que la femme constate que ses forces personnelles, elle doit se soumettre au traitement des pilules Pink qui empêcheront que son sang s'appauvrisse davantage. Les pilules Pink donnent du sang, des forces. Elles sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, les migraines, névralgies, épuisements nerveux, douleurs.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt Pil Gabin 33, Rue Bolte Paris, Fco. 3,50 en boîte, Fco. 17.50 les 6 boîtes franco.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Carvalho Joseph-Marie, sergent-major ; 28 ans 9 mois 23 jours de services. Pens on avec jouissance du 6e août 1902. 1.140 fr.

Teddo Pierre, adjudant ; 19 ans 4 mois 17 jours de services. Pension avec jouissance du 16 mai 1902. 750 fr.

Paoli Charles Antoine Marie, adjudant ; 24 ans 6 mois 23 jours de service. Pension avec jouissance du 20 mai 1902. 1.062 fr.

Morvedhin Napoléon Jean Joseph, sergent-major ; 16 ans 1 mois 7 jours de services. Pension avec jouissance du 24 avril 1902. 594 fr.

Filippi Sauveur, adjudant ; 33 ans 4 mois 18 jours de services. Pension avec jouissance du 20 juillet 1902. 1.032 fr.

Paoli Paul, sergent ; 41 ans 7 mois 25 jours de services. Pension avec jouissance du 20 mai 1902. 1.155 fr.

Mari Sébastien-Christophe, sergent ; 24 ans 2 mois de services. Pension avec jouissance du 24 avril 1902. 936 fr.

Matteï Dominique, sergent ; 23 ans 2 mois 7 jours de services. Pension avec jouissance du 14 avril 1902. 702 fr.

Paccioni Joseph Marie, sergent ; 25 ans de services. Pension avec jouissance du 6 juin 1902. 800 fr.

Clementi Jean Pierre, soldat ; 28 ans de services. Pension avec jouissance du 27 juillet 1902. 638 fr.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 6 octobre

Thermomètre : 7 heures du matin 20°. à midi 21°, 3 heures du soir 18 7. Baromètre à 22 lignes 10'.

Thermomètre : pour un matin 758 mm. à midi, 766 mm. 6 heures du soir 770 mm.

Vents : Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi Id.

Etat du ciel le matin. Découvert.

l'après-midi, Id.

Pluviomètre, à 7 h. matin : 0 mm.

***

Les ordures

Le système des poubelles est un progrès, réalisé sur l'ancien système du jet à la rue, mais encore faudrait-il que les chiens errants ne viennent pas tout bouleverser et éparpiller sur les trottoirs les ordures ménagères.

Notre cynégétique municipal ne semble pas très tendre pour la gent canine ; ce n'est donc pas lui qui resterait responsable ce cet état de choses. Pour un franc par an le propriétaire d'un chien a eu une médaille et le droit de laisser vagabonder son inféconde progéniture.

Reconnaissons que c'est excessif, et exigeons, pour la même prix, une laisse et une muselière au moins jusqu'à 9 heures du matin, si nous voulons vivre sans émoi qu'au milieu des odeurs et de la saleté.

***

Ecoles supérieures

M. Rocca Marie Octave-Augustin Jean-Baptiste a obtenu le numéro 1 au classement de sortie de l'école supérieure de commerce de Marseille, et a été pourvu du diplôme supérieur.

Ont obtenu le diplôme des écoles supérieures de commerce, M. Matteï Jean-Joseph Marie (Marseille) et M. Astruc Lucien Hippolyte-Marie (Ajaccio).

***

Décès

Mme et M. Jean Salicetti, lieutenant au 102e, à Paris, qui étaient venus passer quelques jours à Bastia auprès de leur mère, ont eu la douleur de perdre leur unique enfant âgée de huit mois. La petite Jeannette est allée grossir la légion des anges dans le royaume des heureux.

La levée de corps a été faite dans la matinée en présence de nombreux parents et amis.

Nous offrons à Mme et à M. Jean Salicetti l'expression de nos regrets les plus sincères.

***

Au Port

Le vapeur « Marie-Louise », capitaine Durand, est arrivé de Cette avec un chargement de pétrole.

Ce paquebot appareillera aujourd'hui pour Tabarka.

***

Postes et Télégraphes

MM. Antonetti-Pomeri et Pietri ont été nommés surnuméraires des postes et télégraphes à la recette principale de Nice.

M. Constantini, candidat militaire classé, est nommé facteur de ville du cadre à garder des postes et télégraphes à Tarbes.

***

Ecole d'Alfortville

M. Simeoni, élève sortant de l'école de Cluny, a obtenu le diplôme d'ancien élève de cette école.

***

Nouvelles maritimes

Les jeunes Guglielmi Etienne, Scala André et Serra Paoli Henri ont été reconnus admissibles à subir les épreuves orales du concours pour l'emploi de matelot élève mécanicien des équipages de la flotte.

***

Ecole d'administration

Les sous officiers d'infanterie coloniale Pianelli, du 27e rég., et Retali du 22e, sont admis à l'école militaire d'infanterie à la suite du concours de 1908.

***

Leçons

Lithuanien, bonnes références donnerait leçons à domicile ou chez elle.

S'adresser au bureau du journal.

***

A Louer de suite

Offices modernes situés dans l'ancienne Usine de Toga pouvant servir d'entrepôts de fourrages, marchand ses diverses et écuries.

S'adresser à M. Pierre Battistini, Magasins Généraux, Bastia.

Etat-Civil

NAISSANCES

Strenna Louis, employé, et Orsini Marie Cleopâtre.

Novella Louis, préposé des douanes de 1re classe, et Farinelli Sacra-Maria.

Ménagères, attention !!!

Servez à tous vos repas des

Pâtes de la Maison Ghilini

qui sont exemptes de tout mélange dangereux. Elles contiennent donc une nourriture saine et digestive que vous pouvez donner sans crainte à vos enfants.

Chez tous les épiciers exiger la marque

Maison Ghilini

BON POUR UN LIVRE GRATUIT

Le R. P. Henry, du couvent de la Trappe, avant son départ pour Rome, a fait à son parent, M. PELLETAN, à Celle (Sarthe) un

LEGS IMPORTANT

celui de toutes ses merveilleuses recettes pour guérir radicalement et à peu de frais : MALADIES DE LA PEAU (Dartres, Eczémas, etc.), RHUMES, TYPHOLOSES, bronchites, ANÉMIE, pâles couleurs, DIABÈTE ALBUMINURIE, gravelle, goutte, RHUMATISMES, hémorroïdes, toutes les maladies de l'ESTOMAC etc. *Détacher le présent Bon, n° 483, et l'adr. à M. Pellétan, à Sablé-s-sarthe, qui enverra gratuitement, à tous ceux qui lui en feront la demande, un livre qui contient les différents modes de traitement des maladies, et de nombreux témoignages de guérisons.*

HERNIES

Nous apprenons avec plaisir, que *M. G. Viguier spécialiste aidoïne*, (ancien élève de l'orthopédie) 5, Rue Gambetta, Nice, sera de passage dans notre ville du 20 au 30 octobre, où il fera lui même l'application de ses appareils.

Les dates exactes seront indiquées dans quelques jours.

Possédant un système de bandages sans ressorts, entièrement nouveau et complètement différent de tous ceux connus jusqu'à ce jour, *M. Viguier* se charge de fournir un appareil contenant d'une manière certaine toutes *les Hernies* et *pas une*, présentant de très rares accidents ocasionnés par l'ETRANGLEMENT HERNIAIRE. — *Bas à varices, et Ceintures sur mesure.*

Vins de Farinole

M. J. CESARI, propriétaire

Rappo à 0,35 cent. le litre.

Vin blanc à 0,30 cent. le litre.

Des conditions avantageuses sont faites pour la vente en gros.

RAISINS

En vente à partir du 20 septembre, Rue de l'Opéra, 6, Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00538

BOURSE DE PARIS

	5 oct.	6 oct.
Rente de 3 0/0 ancien	95.20	95 30
— de 3 0/0 amortis.	96.20	96.30

ex-coupon.

M. CLEMENCEAU *dans le Var*

Paris, 6 octobre.

M. Clémenceau, président du Conseil, quittera Paris demain, pour se rendre dans le Var, où de belles réceptions sont organisées en son honneur.

A Bandol, M. Clémenceau assistera à un grand banquet, où il prononcera un grand discours politique.

M. Clémenceau sera accompagné de M. Ruau, ministre de l'Agriculture.

MARSEILLE

LE CONGRÈS de la Confédération Générale DU TRAVAIL

Marseille, 6 octobre.

La deuxième séance du Congrès de la Confédération générale du Travail a été consacrée à la vérification des mandats, à la discussion et au vote sur les rapports du comité et du journal, et à des modifications aux statuts.

Les Congressistes se sont ensuite entretenus des incidents du Duvail et du Vieux-Port Saint-Georges.

Après plusieurs violentes interpellations, la majorité des Congressistes a décidé de ne pas discuter les faits pour lesquels des camarades ont été emprisonnés.

Cette discussion viendra à son heure ; il faut voir d'abord ce que fera la justice.

BORDEAUX

Terrible Accident DE BICYCLETTE

Bordeaux, 6 octobre.

Un employé d'une des grandes maisons de nouveautés de Bordeaux, à peine âgé de vingt-cinq ans, a été victime d'un terrible accident de bicyclette.

A midi, ce jeune employé quittait son travail pour aller déjeuner chez ses parents qui habitaient hors de la ville.

Par suite d'un encombrement de la voie publique, il vint se jeter avec sa bicyclette contre une voiture, se releva, et déclara qu'il ne se sentait aucun mal.

A peine était il rentré à son domicile, qu'il expirait dans les bras de ses parents éplorés.

La désolation est grande dans tout le quartier, où ce jeune homme était très estimé.

PARIS

Arrivée prochaine DU ROI DE GRÈCE

Paris, 6 octobre.

S. M. Georges Ier, roi de Grèce, arrivera la semaine prochaine, à Paris, où il restera un mois environ.

Un déjeuner ou un dîner sera offert au roi des Hellènes par le Président de la République.

La Responsabilité DE L'OGRESSE JEANNE WEBER

Paris, 6 octobre.

La tueuse d'enfants, Jeanne Weber, avait été soumise à l'examen de trois médecins légistes.

Ceux-ci viennent de remettre leur rapport. Tous les trois concluent à la responsabilité de l'ogresse.

EN RUSSIE

Accident de chemin de fer

27 Victimes

Saint-Pétersbourg, 6 octobre.

L'express de la ligne du chemin de fer Nicolas a tamponné, à 180 verstes de Saint Pétersbourg, un train de marchandises, et a déraillé.

Selon les premiers renseignements, il y aurait 27 victimes.

Plusieurs voitures ont été réduites en morceaux.

Parmi les victimes, on compte un très grand nombre d'employés du chemin de fer.

Dans les Balkans

Le Conflit TURCO-BULGARE

ENTRETIEN AU Ministère des Affaires étrangères

Paris, 6 octobre.

M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, a eu ce matin un long entretien avec M. Stancioff, ministre de Bulgarie à Paris.

Une Guerre TURCO-BULGARE *paraît écartée*

Paris, 6 octobre.

D'après des renseignements puisés à des sources officielles, l'éventualité d'une guerre turco bulgare paraît écartée, pour le moment du moins.

La Turquie attendrait la réunion de la Conférence internationale avant d'agir.

Conseils à la Turquie

Paris, 6 octobre.

Les cabinets de Paris et de Londres ont conseillé à la Turquie d'agir avec calme, et de ne pas précipiter les événements.

Il a été établi que l'accord existe parmi les puissances du concert européen en vue d'aider la Turquie dans sa transition vers un état constitutionnel par une politique de sympathique expectative.

M. ISWOLSKI A PARIS

Longue Conférence chez M. Clemenceau

Paris, 6 octobre.

M. Iswolski, ministre des Affaires étrangères de Russie, qui est depuis hier à Paris, a conféré cet après midi avec M. Clemenceau, président du Conseil.

Cette réunion d'hommes d'Etat a duré plusieurs heures.

La question d'une Conférence des puissances intéressées a été le but de cette réunion.

Les gouvernements français et anglais ne sont pas disposés à admettre, sans examen international, un changement, quel qu'il soit, du traité de Berlin.

AUTUN

LE CADAVRE d'un nouveau-né

Autun, 6 octobre.

Le cadavre d'un nouveau-né, du sexe masculin, a été trouvé dans la mare d'une prairie, située à quelques kilomètres d'Autun.

L'autopsie, qui a eu lieu immédiatement, a démontré que l'enfant était né viable.

La gendarmerie et la justice procèdent à une enquête pour retrouver la mère coupable.

EN CHINE

L'ATTITUDE DU JAPON

Pékin, 6 octobre.

Un mouvement se dessine au Japon pour rendre plus étroites les relations avec la Chine.

On affirme que le marquis Nabeshima, grand conseiller de l'empire, qui est depuis quelques jours à Pékin, en compagnie de plusieurs nobles Japonais, a été chargé de remettre à l'empereur de Chine une lettre autographe du Mikado.

PIPPERMINT GET

Grande Liqueur,

Tonique, Reconstituante

Un verre de VRAI GET est spécialement recommandé après les repas, pour faciliter la digestion, parfumer et assainir la bouche.

CETTE LIQUEUR crée dans tout l'organisme un sentiment de fraîcheur et de bien être et se recommande aux DAMES, à MM. les FONCTIONNAIRES, COLONS, dans les SOIRÉES, après le bain, après les TRAVAUX et PROMENADES fatigantes.

Quelques GOUTTES de *PIPPERMINT GET*, dans l'eau fraîche, forment la meilleure des boissons d'été, désaltérant sans fatiguer l'estomac. Le *Get* ne pèse que 29 et n'alcoolise pas.

Se méfier des nombreuses imitations.

A VENDRE à partir du 10 septembre et à des prix avantageux, des raisins de première choix, du domaine de Pinolo, appartenant à la succession de feu L. N. Mattei.

S'adresser pour les commandes à M. Massei, séquestre judiciaire, 15, Place Saint-Nicolas, Bastia.

Achat de Raisins

M. Joseph Larini est acheteur de suite, de fortes quantités de raisins en caisses ou paniers.

Faire des offres à l'établissement Vinicole de Lupino, Bastia.

Société des CHAUX & CIMENTS

Romain Boyer

Société anonyme au capital de 3.500.000 fr.

5, rue Caumartin, Marseille

Production : 300 tonnes par jour

CHAUX éminemment hydraulique, à *grande résistance* et grand rendement, adoptée par les Ponts et Chaussées, le Génie Militaire et toutes les administrations.

CIMENT « Portland artificiel et naturel pour dallages, réservoirs, enduits.

CIMENT de la Valentine, supérieur, prise demi-lente.

CIMENT prompt spécial.

CIMENT de Roquefort.

Seuls vendeurs pour les arrondissements de Bastia et Corte :

F. CHARDON et Cie

Fabricants de Tuiles et Briques Chaux grasses, Carreaux et Ciment

Entrepôts { Bastia, 2, Avenue Carnot. Corte, Nouvelle Traverse. Francardo.

AVIS IMPORTANT

POUR

MM. les négociants et chargeurs

Le steamer *Saint Jean*, portant un lourd 3.000 tonnes, faisant partie de la flotte appartenant à la Société Navale de l'Ouest, est arrivé le 29 courant à Marseille où il séjournera jusqu'au 5 octobre, sous charge pour Bastia, date à laquelle il relèvera pour notre port.

Ce bateau, qui sera à Bastia le 5 octobre, repartira le 7 pour Tunis, Rouen, le Havre et Anvers. Le taux du frêt pour ces diverses destinations est de 15 francs la tonne, pour marchandises prises du quai à quai.

Pour d'autres renseignements s'adresser à MM. Gouleaut frères, à Marseille, et à M. Pierre Vincentelli, 53, rue de l'Opéra, à Bastia.

Futailles usagées à vendre

Bonnes occasions

A.-P. PADOVANI

Nouveau Port, Bastia

11. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Testament Volé

par HENRI DEMESSE

PREMIÈRE PARTIE

II

L'HOMME MASQUÉ

Elle se composait d'un petit bâtiment d'habitation, d'une grange, d'une bonnerie d'une remise et d'une remise.

Il y avait sous la remise, entre les voitures et les machines nécessaires pour l'exploitation, une belle carriole dont se servait le maître pour son usage personnel. Dans l'écurie, on pouvait voir douze chevaux de trait, plus deux belles jumentes qu'on attelait tour à tour à la carriole. Bien que de moyenne importance, cette ferme avait une réelle valeur. Le bâtiment d'habitation se composait d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage. Bientôt, la digne compagne de fermier, achevait de mettre le comble dans la grande salle qui occupait tout le rez-de-chaussée, la « pièce », la « parloir », comme on dit selon les contrées. : une vaste pièce, éclairée par une fenêtre large et haute, et dans laquelle toute la vie privée des paysans se cantait.

C'est là qu'on faisait la cuisine sous le manteau d'une immense cheminée, toujours pleine de cendres, et où une énorme marmite était suspendue, en permanence, aux deux de fer d'une crémaillère mince ; là, qu'on prenait les repas sur une table grossière autour de laquelle vingt personnes pouvaient tenir à l'aise, assises sur des sièges de paille ou sur des escabeaux en noyer, sculptés par l'usage, et dont quelques uns, même on ne savait d'où, gardaient trace de délicates sculptures auxquelles personne n'avait jamais pris garde : là, que devant, avec sa femme Hortense, Antoine Everard, dans un grand lit en bois, caché sous des rideaux en mousseline blanche ; là, qu'Antoine réglait les comptes de la ferme, assis devant un bureau à cylindre en acajou ; là, enfin, que se passaient les longues veillées d'hiver, devant la cheminée pleine de grosses bûches qui flambaient, tandis qu'au dehors la bise hurlait sur la campagne enfouie sous la neige.

Le petit salle principale de la ferme, faisait bien de salon, de salle à manger, de chambre à coucher, de bureau et même de cuisine. Les murs de cette pièce, blanchis à la chaux, étaient ornés de naïves images. L'existence toute entière de deux générations d'Everard s'était écoulée dans cette grande salle. Pour Antoine, elle était donc pleine de souvenirs. Par moments, il y voyait revivre ceux qui n'étaient plus ! Sa mère, et puis la vieux François, son père, qui, pendant six mois avant de mourir, avait langui, sans se plaindre, sur ce fauteuil en tapisserie qu'on gardait, pieusement, à la place qu'affectionnait l'aïeul en cheveux blancs.

A présent, les deux vieux, leur tâche accomplie dormaient, côte à côte, au fond de la même fosse sous un arbre qu'Antoine avait planté sur leur tombe, dans le cimetière voisin... Près de la cheminée, le petit Toussaint, l'enfant d'Antoine et de Blanche, unis, très attentif à cette lecture qui le captivait. C'était un bambin d'une douzaine d'années, un garçon vigoureux qui, toujours, et cela était visible, avait vécu au grand air, en pleine nature. Il portait un casquet sérieusement, en velours noir, qui lui seyait bien : Benoîte était jalouse de voir son fils aussi bien mis que les enfants des riches bourgeois de la ville... Six heures sonnèrent...

— Six heures ! dit Benoîte avec inquiétude. Ton père, qui est allé jouer aux boules, chez Jean-Paul, ne revient pas ! Qu'est-ce que cela veut dire ? Pourvu qu'il ne lui soit rien arrivé !

Elle disposa sur la table les assiettes avec goût, soucieuse de montrer un couvert agréable aux yeux

— Je voudrais pourtant bien qu'Antoine fût là avant l'arrivée de M'sieu Marchat, dit-elle encore. Il Marion qui ne revient pas de Varvaine où je l'ai envoyée porter à la poste les deux lettres que lui pèse a écrites avant de sortir !.

Marion était l'aide de Benoîte : une servante toute dévouée qui était un peu de la famille. L'inquiétude, même le trouble de la dernière augmentaient visiblement.

— Tourmalot ?

— Maman.

— Notre maman, mon garçon, et pour chez Jean-Paul, tu lui demanderas s'il a vu ton père, et, si tu le rencontres, ramène-le. Va !

— Tout de suite !

L'enfant, obéissant, posa son livre, enfonça son manteau et embrassa sa mère.

— Va, mon chéri, va ! Prends garde aux fossés, marche toujours au milieu de la route !

— N'aie pas peur, maman !

Benoîte serra son fils dans ses bras avec une force exceptionnelle inaccoutumée, ce qui étonna le petit. En effet, il est plus difficile qu'on ne le croit, en général, de cacher ses impressions aux enfants.

— Qu'as tu donc, maman ? demanda-t-il, à son tour, inquiet, car il adorait sa mère. Qu'a-t-il que tu as du chagrin ?

— Non ! Je vais inquiète seulement de ne pas voir revenir ton père.

— Je le ramènerai. N'aie pas peur ! A tout à l'heure !

L'enfant sortit. Lorsqu'elle se trouva seule, Benoîte s'assit ; elle avait dû faire effort pour cacher son émotion au petit. Elle souffrait profondément.

— Oh ! pourvu que mon mari arrive avant m'sieu Marchat, dit-elle en frissonnant ; je ne voudrais pas me trouver seul avec cet homme... et elle ajouta plus bas — en minutable !

(A suivre).

Après vos repas, demandez dans tous les Cafés **UNE D'ACET**

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.
S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.
Joindre un timbre pour la réponse.

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI apéritif supérieur

Timbres en caoutchouc

et en cuivre gravés
POUR COMMERCANTS, ADMINISTRATIONS, MAIRES, GREFFES, ETC.

Dateurs tous systèmes en cuivre et en caoutchouc. — Timbres en cuivre pour cachets en cire avec initiales ou raison sociale.
Numéroteur-Folioteur automatique en bronze nickelé, à 3 combinaisons, comptant consécutivement, répétant deux fois et comptant le même numéro autant de fois qu'on le désire.
Chiffres et Caractères mobiles en caoutchouc
Lettres à broder, Festons et Festonneurs
Boîtes, tampons, encres et fournitures diverses
Plaques émaillées en tous genres pour portes, enseignes, noms de rues, etc. — Classeurs et relieurs nouveau système très pratique. — Cartons et boîtes pour bureaux et magasins. — Boîtes à fiches et forme livre.

Envoi du Catalogue franco sur demande

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et creuses. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers du marché : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, Bastia

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se méfier en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes, — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Installation à Gaz

Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

CHLORO-ANEMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE
VIN DE VIAL

CHOCOLAT-MENIER — Méfiez-vous des Contrefaçons

SAISON
Printemps-Eté
1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE.
CRÉPON, EOLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE
FOULARD, LINON,

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés,
et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

DÉPOT : Chez M. Sauveur Aymo, Boulevard Paoli, Bastia

SAISON
Printemps-Eté
1908

NETTOYAGE DES PANAMAS
OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS
DENTELLES, ETC., ETC.

CYRNOS ORANGE

Sirop pur sucre
Fabriqué avec les oranges si parfumées de la Corse,

Boisson hygiénique et rafraîchissante

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse)

ON DEMANDE DES MALADES réputés incurables. — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON seulement. Guérison rapide et sûre, sans médicaments, par la MÉDECINE NATURELLE, électricité, ... hygiène, et que chacun peut suivre chez soi, — de toutes les maladies chroniques les plus anciennes, les plus graves, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Rein, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Rhumatisme, Goutte, Gravelle, Vices du Sang, Nerfs, Impuissance, Neurasthénie, Paralysie, Cancer, etc. Pour recevoir consultation gratuite ...

6 à 8 FRANCS par jour et plus. Partout à Domicile. Hommes, Jeunes gens. Il suffit de savoir ... Travail sérieux facile et suivi qui apporte au foyer chaque jour ... — Rien à acheter. — Pour renseignements et aide d'en profiter, se bâter d'écrire à Mme JARRON, 23, rue Stephenson, Paris.

Le Meilleur purgatif dépuratif
THÉ BLAIZE PÈRE

TRENTE-TROISIEME ANNEE. — N° 280 — JEUDI 8 OCTOBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses 0.30 — Judiciaires 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Brigitte.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 33 m — Coucher, 5 h 05 s
Premier quart., le 2 — Pleine Lune, le 9
Fête de Demain : N. D. des Suffrages.

7 OCTOBRE

LES BLEUS A LA CASERNE

Dans du Coton !

Le service de deux ans a cause gagnée devant l'opinion militaire qui, il faut l'avouer, ne l'avait pas accueilli sans appréhension. Nos nouveaux soldats ont vaillamment fait leurs preuves à Bou-Denib, — cinq mille contre les vingt mille Marocains fanatisés de la harka de Moulai Lassen ! Ils se sont montrés dignes de leurs devanciers, les Algériens de Bugeaud. Dans ces manœuvres hors de pair du Centre qui viennent de classer l'armée française au premier rang, ils ont étonné leurs propres chefs, les officiers étrangers et les correspondants militaires, par leur endurance, leur entrain, leur esprit d'initiative et le fini de leur instruction. Et on dirait qu'ils en ont conscience, car ceux de la « classe » qui vient de rentrer dans ses foyers, la première du service de deux ans, n'ont pas un mot d'amertume pour le temps passé au régiment.

Au quartier un peu vide, un peu morne, on attend leurs remplaçants, les recrues, les bleus. Les séries de vêtements, d'équipement, de linge et de chaussure ont été classées. Le livret et les fiches de carton, marquées au numéro matricule de chacun, sont prêts ; le fourrier s'y est appliqué de sa plus belle écriture. La chambrée sérée va prendre un air de fête, et, pour leur premier repas, on mettra les petits plats dans les grands, comme chez maman — les pauvres chéris ! — aux jours de gala.

Ils ont même leur chanson, la *Marche des bleus*, qui est, depuis deux ans, dans les cartons de la musique des régiments, et qu'on leur apprendra pour charmer leurs loisirs et égayer le kilomètre sac au dos :

> Le long des chemins sinueux
> S'avancent des groupes joyeux
> Ce sont les bleus !
> Valises en mains, clairons en tête,
> Ayant l'air de gens en goguette,
> Ce sont les bleus !

Ils ont fait leurs adieux attendris à la famille :

> Embrasse-moi, puisque j'm'en vas,
> Au r'voir maman, adieu papa !
> Il faut partir pour la caserne,
> Porter le fusil, la giberne !

Il y a plus de cent ans que le conscrit de France chantait déjà ainsi, des larmes dans la voix. Mais on est des hommes, des soldats, que diable ! En route et le sourire aux lèvres !

Voici qu'ils ont franchi la grille ouverte à deux battants du quartier. Le clairon de garde a sonné aux sergents majors, le trompette aux marchi-chefs. Des fenêtres, les anciens, les ont vu s'aligner d'un air narquois :

— Les bleus ! V'là les bleus !

Une voix sèche, impérieuse, appelle des noms :

« Présent !... P'sent !... Sent !» Puis on monte au bureau de la Compagnie où le sergent-major confronte les états-civils, demande les professions :

— Vous ?
— Licencié en droit !
— Savez-vous lire et écrire ?

Ahurissement du futur soldat de deuxième classe qui finit par sourire finement. On « ironise », mais ça ne durera pas trop longtemps, soyez-en sûrs. Connaissance faite avec le « chef », on va à la chambrée prendre possession de son « pieu » et de sa part de la planche à bagages, tout son « chez soi » pour deux ans. On entre en rapports assez vagues avec ses voisins : — « Hé ben... mon bleu ? » — « Hé ben... mon vieux ? » Mais un tour à la cantine et la glace est rompue. La première nuit n'a pas précisément des rêves roses, et le réveil tambouriné ou claironné est une surprise de peu d'agrément. Cependant, on descend dans l'immense cour, nouvel appel, rang de taille, et un à un, les nouveaux, pas très fringants, se rendent au magasin. Ils en sortent transformés, l'air godiche : le veston, la blouse ont disparu, il n'y a plus que des vestes d'ordonnance, il n'y a plus que des « bleus. » Ces jeunes hommes que séparait encore tout à l'heure, avec leurs costumes, un monde si divers d'éducation et de préjugés, sont maintenant égaux, camarades, frères d'armes. Il ne leur reste plus qu'à se tutoyer. Ça y est !

Désormais la compagnie, le régiment sont pour eux une nouvelle famille. On va partager le pain et le sel au repas de bienvenue. Les vieux de la vieille, ceux de la gamelle par escouade, n'en croiraient pas leurs yeux : dans le réfectoire de la compagnie, décoré de faisceaux de drapeaux, sur la table bien blanche, assiettes, cuillères et fourchettes neuves, des bouteilles en ligne. Le cuisinier en pied, cuisinier de métier dans son premier avatar, s'est piqué au jeu et distingué. Je prends un menu au hasard : Potage tapioca. — Lapin sauce madère. — Pommes château. — Gigot aux haricots. — Salade. — Fromage. — Dessert varié. — Vins (au pluriel, s'il vous plaît !) — Café. — Cigares. Au dessert, le capitaine et ses lieutenants, suivis de l'adjudant, du sergent-major et des autres sous-officiers, viennent trinquer avec leurs hommes et causer amicalement avec les nouveaux venus. On se connaît : bienveillance d'un côté, confiance de l'autre.

Aujourd'hui, l'appel en octobre épargne aux recrues l'apprentissage du métier par les premiers mauvais jours de l'hiver. La transition est moins dure et, quand viennent les grands froids et la saison triste, le conscrit est déjà un soldat dégourdi et familiarisé avec le train-train de la vie qu'il va mener pendant deux ans.

En somme, le troupier de la nouvelle manière est relativement dans du coton, c'est même, comparé au soldat d'il y a seulement vingt ans, un coq en pâte, ce qui d'ailleurs ne l'empêchera pas, il l'a bien prouvé sur la terre d'Afrique, de se dresser sur ses ergots et de se hérisser du grand frisson lorsque « pour de bon, » si l'honneur de la France l'exige, le drapeau du régiment sortira de sa gaine pour exposer crânement les trois couleurs au vent des balles.

MARCEL FRANCE.

Le Rapport Clémenceau
ET LA PRESSE

Pourquoi la Corse n'a pas d'industrie

Ouvrez n'importe quelle encyclopédie au mot *Corse*, ou n'importe quel traité de géographie au chapitre concernant ce département français, vous y verrez infailliblement ceci : « L'industrie en Corse est à peu près nulle. »

Et pourquoi l'industrie est-elle nulle en ce pays ?... Les habitants manquent-ils d'initiative ?... Pas du tout !... Les Corses, au contraire, sont actifs et volontiers aventureux. Si l'industrie est nulle dans leur île, c'est — vous l'avez deviné, parbleu ! — c'est la faute à l'administration.

Depuis que le gouvernement a émis le projet de réorganiser ce pays, on nous en a appris de belles sur les méfaits administratifs en Corse. D'abord, il faut que vous sachiez qu'en ce qui concerne les contributions indirectes, la Corse est en dehors du système français. Conséquemment, la Douane considère ce département comme terre étrangère ; et vous pensez si elle a beau jeu pour y manifester son humeur tracassière.

Dernièrement, — le fait fut rapporté par le correspondant corse d'un journal parisien — des industriels projetèrent d'installer dans les environs d'Ajaccio une manufacture de chaussures. Ils s'engagèrent, vis-à-vis de la douane, à n'employer que des cuirs d'origine française arrivant en Corse d'un port français et par navire français. C'était donc tout bénéfice pour le commerce de l'île et pour celui de la métropole.

Or, savez-vous comment la douane encouragea cette initiative ?... Non ?... Eh bien ! elle émit tout simplement la prétention de percevoir un droit de trois francs — oui, de trois francs, vous lisez bien — par paire de chaussure exportée sur le continent.

Qu'eussiez-vous fait à la place des industriels ?... Vous auriez renoncé à votre projet... C'est ce qu'ils firent. Et Ajaccio perdit ainsi un élément de prospérité.

On avait aussi projeté d'organiser en Corse une section de cette bonne œuvre de la « Dentelle au foyer » qui fonctionne en Bretagne et apporte un peu de bien-être dans les familles pauvres de la côte... Mais la douane, là encore, se montra tellement intransigeante sur les droits d'exportation que la tentative échoua.

Comment, — je vous le demande, — l'industrie ne serait-elle pas à peu près nulle dans un pays où toute initiative est ainsi paralysée par le mauvais vouloir de l'administration ?

Le gouvernement veut réorganiser la Corse. Entreprise louable. Mais puisqu'il est en veine de réformes, que ne réforme-t-il avant tout l'esprit administratif et que ne fait-il comprendre à certains bureaucrates que la mission de toute bonne administration doit consister à accroître la prospérité du pays et non à la tarir ?

JEAN LECOQ.

(*Le Petit Journal*).

62 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

NOELLA

Grand Roman Inédit
par CHARLES MÉROUVEL

PREMIÈRE PARTIE

LE ROMAN D'HÉLÈNE

X

DANS LES BAS FONDS

Il ne lui cacha qu'un point, les projets de ses complices sur la villa des Glycines. Pour eux c'était une affaire à expédier au plus vite. Comment ? Ils aviseraient pour en trouver le moyen, et s'il y avait de la casse, tant pis ! L'important dans le métier, c'est de ne pas se faire prendre.

L'astucieux Toutousain allait se mettre en campagne pour dresser ses plans. Rousset, en quittant Vandier après avoir acquitté la petite note qu'il ne regrettait pas, se sentait un autre homme. Pour lui, c'était le mot d'une énigme irritante qu'il venait de trouver, la lumière après laquelle il aspirait, le mystère éclairci, l'espoir enfin de revoir cette Hélène dont la pensée l'obsédait au point de le rendre fou de colère et de regret. Il avait pris des notes : « Villa des Glycines, route de Rocquencourt, à Vaucresson... marquis d'Orville, Virginie... » Et le soir, en s'étendant dans sa mansarde presque voluptueusement sur sa paillasse, il murmura avec délices :

— Enfin !

XI

CHEZ LES BERTHAUDIER

Le lendemain matin en s'éveillant, le malheureux constata avec désagrément qu'il ne restait que quelque menue monnaie dans sa poche. Ses rencontres avec son camarade étaient pour lui une cause de ruine. Toutefois, il ne regrettait pas la dernière. Vandier, pour qui il n'éprouvait aucune sympathie, venait cependant de lui rendre un signalé service. Il avait été pour lui un fanal, le phare qui éclairait son chemin. Mais d'une part il avait des précautions à prendre. Vandier lui avait recommandé deux vertus essentielles : Patience et prudence !

D'un autre côté il lui fallait trimer pour combler les vides de son gousset et se permettre de prendre quelques loisirs. Les pauvres ont à compter avec ces nécessités. Quelle que soit l'ardeur des passions qui les agitent, avant de les assouvir ils subissent la fatalité impérieuse qui les domine : D'abord, il faut vivre. Pour rien au monde, il n'aurait, à l'occasion de ses besoins personnels, entamé le pécule qui lui venait d'Hélène ou plutôt de ce marquis d'Orville dont il connaissait enfin le nom. Il se serait cru déshonoré.

Si, lors de la fuite de son infidèle, il avait acquitté quelques dettes avec cet argent, c'était sous l'influence du père Pégard, son propriétaire, qui ne poussait pas si loin le scrupule et n'était pas fâché de se rembourser lui-même de ses termes restés en arrière. Mais, depuis le dépôt au Comptoir d'Escompte, il n'avait pas pris un centime à ce magot, qu'il réservait pour l'avenir. Même, il y avait ajouté quelques économies réalisées à force de travail. Il s'en applaudissait, en ce moment surtout où il pressentait qu'il allait en avoir besoin. En descendant de la rue Tournefort pour se rendre chez les Berthaudier, il passa devant la succursale de sa banque et la regarda avec un sentiment de vanité satisfaite en se disant, par allusion à la forteresse où les Allemands avaient enfoui nos cinq milliards, leur trésor de guerre :

— C'est mon Spandau à moi !

A huit heures sonnantes il était assis dans un coin de l'étude devant son pupitre, en train de copier le bail d'une grande ferme de Seine-et-Marne, appartenant à un des clients de la maison, lorsque M. Binet, le principal chef de bureau des frères Berthaudier, leur bras droit, arriva, toujours ponctuel comme à l'ordinaire le premier des employés et clercs de cette colossale officine où on gère les biens de plus de trois cents familles de millionnaires. En apercevant Rousset courbé sur sa table, écrivant, le dos voûté sous la lueur d'un bec de gaz, car la matinée était très sombre et très obscure, il alla vers lui, examina sa copie et dit :

— C'est étonnant comme vous avez une belle écriture, mon pauvre Rousset.

— A quoi ça me sert-il ?

— A pas grand chose, c'est vrai, mais enfin on peut vivre...

— Oh ! si mal, monsieur Binet.

— Bien oui, mais on vit. C'est beaucoup. Il y a tant de gens aujourd'hui qui ont de la peine à se tirer d'affaire :

— Vous avez raison.

M. Binet était un homme de cinquante cinq ans, grand et maigre, au teint parcheminé par l'air mal renouvelé de son bureau, à la peau sillonnée de petites rides comme la surface d'une mare agitée par le vent, mais d'aspect débonnaire et bienfaisant. Il baissa la voix et demanda :

— Votre femme ?... Vous n'en avez toujours pas eu de nouvelles ?...

Quelques employés arrivaient et d'un pas traînant gagnaient leurs places dans cette salle vaste comme une halle et entourée de casiers bondés de paperasses, exactement comme dans les études de notaires. Seulement il y en avait davantage. La maison Berthaudier frères jouit d'une réputation extrêmement étendue et de bon aloi. Elle a besoin de quantité de commis et d'experts pour gérer les forêts et les terres de sa clientèle. Rousset hésita. M. Binet lui voulait du bien, il le savait, et il était de bon conseil. Mais ses noirs desseins n'étaient pas de ceux qu'un homme paisible et sans passions puisse approuver et il savait d'avance ce que le brave homme lui aurait répondu :

— Laissez donc aller les choses. On ne peut pas se faire aimer de force... Occupez-vous de vous-même et de l'avenir.

(*A suivre*).

Autant en emporte le Vent !

(Suite et fin)

Le propriétaire, qui affrioliait sans autorisation, était soumis à une amende qui pouvait être égale au vingtième de la valeur du bois arraché et condamné, en outre, à replanter une contenance égale à celle qui avait été livrée à la culture.

Il y eut beaucoup de demandes en défrichement, et le Gouvernement les prit souvent en considération, bien qu'il ne les examinât avec sévérité. (Jacques de Valserre, étanoul du Droit Usuel, page 147).

Le Code Forestier régit, plus tard, ces dispositions.

Le fait de 1859 on s'occupe que du défrichement des bois des particuliers.

Cette loi exempte de la procédure générale, qui doit précéder tout défrichement, certaines catégories de bois, pour lesquels le propriétaire conserve le libre et absolue de disposition qui résulte du droit commun.

La loi du 4 avril 1882 s'occupe des torrents en montagne.

Par application des lois de 1860 et 1882, l'administration procéda antérieurement à 1882, à la constitution de 349 périmètres dans les Alpes, les Pyrénées, les Cevennes, le Plateau Central ; ces périmètres avaient une contenance de 130.500 hectares. (Demontzey, L'Extinction des Torrents, page 41).

A l'étranger, les dispositions essentielles des lois concernant les terrains en montagne contiennent des mesures préventives, imposées aux propriétaires, pour empêcher la dégradation du sol et la formation des torrents.

Aux *États Unis*, il est constitué des réserves très importantes, surtout dans les Montagnes Rocheuses. Le merveilleux parc national de Yellow Stone en est un exemple frappant.

Aux *États Unis*, actuellement, les réserves sont de 20 millions d'hectares, et c'est pourtant le pays qui consomme le plus de papier, (2 millions 61.000 tonnes par an !)

En *Italie*, les hautes cimes et les versants sont protégés, très sagement par la loi du 20 juin 1877.

En *Norvège*, la loi du 20 juillet 1893 charge les communes d'édicter des règlements pour la conservation des forêts de défense. Il est à remarquer que, dans ce pays, les forêts appartiennent presque toutes à des particuliers.

En *France* (on se montre sévères dit : *Tribunaux de première des forêts* pourvoit, en vertu de la loi du 6 juillet 1870, réglementer l'exploitation des forêts et prendre des mesures de prévention contre la formation des torrents.

En *Roumanie*, le Code Forestier du 24 juin 1881 prévoit le reboisement et soumet au régime forestier les forêts situées sur les sommets et les pentes, quels qu'en soient les propriétaires.

En *Russie* et en *Suisse*, mêmes sages dispositions.

Nous avons demandé à de braves paysans quels étaient les motifs qui les poussaient à se déposséder ainsi, eux et leurs terrains, et à aller d'un pas aussi allègre au devant des pires infortunes. Leur réponse peut se résumer en ceci : Il nous a fait de l'argent pour les enfants, qui sont à la Ville, et qui apprennent pour devenir des Messieurs ! » Le voilà ! le pourquoi de ces actes de démence qui vont transformer, si l'on n'y prend pas garde, une partie de notre beau pays, — et non la moins pittoresque, — en Sahara, en Landes sauvages, en un désert cataclysmique, inhabitable et monstrueux.

Déjà, un grand savant, qui s'est fait une spécialité dans l'art de découvrir les sources, le grand spéléologue Martel, a jeté le cri d'alarme.

L'eau, cet aliment indispensable, cette houille blanche à la surface, houille verte à l'intérieur de la terre, où elle a eu se creuser de merveilleux palais, l'eau, source de toute humanité, tend à disparaître, de plus en plus, dans les profondeurs de la terre, car rien ne la retient plus à la surface du sol.

Le Forêt, premier berceau de l'Humanité, la Forêt, qui couvrait autrefois la Gaule « Gallia Comata » (Gaule chevelue), et qui tint au début à Jules César pendant neuf ans, la Forêt est pillée, abattue, rasée par l'Homme, plus redoutable que le Temps, qui détruit tout.

Il faut du papier, de l'extrait tinctorial, des poteaux de mines ou télégraphiques ! Il faut, rien que pour le papier 54.070.000 quintaux de pâte de bois par an pour la consommation du monde entier, sinet décomposée :

Etats Unis : 20.610.000 ; Allemagne 8.500.000 ; Angleterre : 5.300.000 ; France : 3.200.000 ; Autriche : 3.144.000 ; Italie : 2.400.000.

Ce que l'on écrit est « inoxydable ! » Que de mots ! souvent inutiles ; que de conseils non suivis ; que de mensonges ! que de bluff ! Il y a du tout sur la palette, même de la musique à différentes clés. Il n'en dégage aux harmonie confuse, quelque formidable : appels à la grève, à la clémence, enthousiasme, déceptions, cris de haine, d'amour, de joie, de désespoir ! C'est une plainte, un cri, une mélopée, un tout énorme qui laisse, loin derrière lui, le bruissement du vent à travers les arbres, le gazouillement des oiseaux, la rumeur stridente de la tempête.

L'arbre devient ainsi, après sa mort, un démenti puissant d'autorité ou de désaccord, un « créateur » inconscient de bien-être ou de désastre.

Combien j'aime mieux la verte forêt qui m'offre de si charmante abris contre la chaleur estivale.

Quelle délicieuse fraîcheur règne sous ces frondaisons et sous ces sous-bois ! Quel silence impressionnant et quel repos profond ! Mais, hélas ! nos sensations seront violent, ces délicieuses impressions, ces illusions s'évanouissant rapidement. Au pas, j'entends un bruit mat, sec, résonner à de réguliers intervalles, puis un silence, soudain rompu par un fracas terrible de branches brisées accompagné d'un choc brutal, qui fait trembler la terre. Qu'est-ce donc encore ? Rien ! me dit mon compagnon ; ce arbre qu'on abat pour l'acheteur de bois. Car d'est ainsi qu'on appelle l'exploiteur de nos forêts, celui qui fait mûrir les dons aux yeux cupides de nos salle, montagnards, et s'obstine des forêts ancestrales, où tout de générations ont aimé, vécu et prospéré à l'aise.

Pauvre paysan ! contemple ton écu sonneur de la lune, et tu auras une idée de ce qu'il adviendra de ton pays dans quelques années, quand notre *France*, devenue comme nous vieille économe, fera la grimace à son satellite trouble, là haut, dans le ciel implacable et glacial.

Mais à quoi bon !... suivant on emporte le vent !

Rodolphe MOYNIER.

Journal Commercial et Maritime.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 8 oct., à 3 h.

Jacob, allégro,	Turina.
Princesse Olga, mazurka,	Parès.
Les demoiselles du magasin,	Mallot.
Petite Fleur, valse,	Marie.
Ce que c'est que c'est qu'un drapeau, p. r.,	Diodat.

Le Chef de musique. X. LAUNIS.

Brevet Elémentaire

Les examens du brevet élémentaire, pour les jeunes filles, ont commencé mardi matin, au Lycée, et se sont terminés mercredi soir.

Sur 68 aspirantes qui se sont présentées, 47 ont été définitivement reçues :

Ce sont Mlles :

Alberini Louise.
Andreucci Antoinette.
Angeli Joséphine.
Chiaramonti Marie Rose.
Cilfoni Anne-Marie.
Ghiglioni Marie.
Giovanetti Anne-Marie.
Liberati Anne-Marie.
Magnoni Jeanne Marie.
Meriotti Angélique.
Mercachini Lucie.
Minuti Anne-Marie.
Onofri Françoise.
Orsini Nonce-Marie.
Prosperi Marie-Carmelle.
Stampanoni Marie-Françoise.
Vinciguerra Marie-Louise.

Bulletin Financier

Paris, 3 octobre 1909.

On débute plus ferme. Mais les nouvelles d'Orient n'indiquent pas que la solution du conflit soit prochaine et le marché ne revient baissant. Notre Rente, après avoir valu 99.80, revient un peu au-dessous du cours fait de la veille. L'Ex-Prince de Portugais sont aussi faibles. L'Italien se retrouve à 101.80. La Turc est en nouveau recul. Les Emprunts russes sont moins bien traités.

Nos Sociétés de Crédit sont irrégulières. La Générale Foncière ne change pas à 728. Le Crédit Lyonnais abandonne quelques points à 1.301. Le Comptoir National s'maintient et la Société Générale restent fermes à leurs cours précédents.

Le Suez se représente aux transactions à 4.427. La Rio reste hésitant en attendant la prochaine déclaration du dividende. Les valeurs industrielles restent en tassant de nouveau. Les valeurs de traction sont plus lourdes. Les Mines d'Or sont bien disposées.

La Baïa Kenidin s'échange entre 425 et 432. A partir d'aujourd'hui 3 octobre on titre n'est plus coté qu'ex-droit de souscription aux actions nouvelles.

Le Bec A... reste bien tenu à 765.

L'Emprunt 5 0/0 de l'Etat de l'Amazone à 378,50, représente un revenu de 6 66 0/0.

L'Extension Nautique Butler garde son avance à 49 50 ; mais Société, grâce à ses approvisionnements va profiter de la hausse du bourre à Paris et à Londres.

Nos chemins de fer suivent la tendance générale et se tiennent assez sagement.

TOULON

LES OBSÈQUES
du second-maître Salducci

C'est à l'arrivée de la canonnière de Saint-Mandrier, sur le quai Cronstadt, vers 4 heures 30, qu'eut eu lieu, hier après-midi, les obsèques du second maître vétéran sapeur-brandier Joseph Salducci, qui trouva la mort, à bord de l'*Amiral-Duperré*, en voulant s'assurer de la vie des hommes. Le cercueil était recouvert du drapeau tricolore.

De superbes couronnes, portées à bras, avaient été offertes par le commandant et les officiers de la Direction du port, le corps des vétérans et des mécaniciens, les sapeurs-brandiers des Constructions navales, les équipages du *Polyphème* et du *Dromadaire*, les Ile-Rousseau, le lieutenant-colonel Pritel, président, et les officiers de la Commission d'artillerie, etc., etc.

Le deuil était conduit par les membres de la famille. Puis venaient ensuite : MM. le contre-amiral Halles, major général ; le capitaine de vaisseau Corroux, directeur des Mouvements du port ; le capitaine de frégate Bost, sous-directeur ; le lieutenant de vaisseau N..., aide de camp du préfet maritime ; le lieutenant de vaisseau Faure, commandant le *Polyphème* ; le lieutenant-colonel Gouthier et les membres de la Commission d'artillerie des batteries de côte ; les adjudants principaux et tout le personnel vétéran, ainsi que de nombreuses délégations des autres services.

Au cimetière central, M. le commandant Courroux a adressé un suprême adieu à cette victime du devoir. Au nom du personnel des marins vétérans, le second maître Grondano a ensuite prononcé une touchante allocution.

***

Le second maître sapeur-brandier Joseph Salducci, né le 16 octobre 1870, à l'Ile-Rousse, était marié et père d'un petit garçon d'environ 2 ans. Son épouse est en ce moment absente à cause de l'état de santé de son enfant, qu'elle a dû accompagner en Italie. La pauvre femme ne s'attend guère à la douloureuse nouvelle.

Salducci, domicilié au Pont du Las, route nationale 60, était très estimé. Il était considéré comme un bon et opiniâtre travailleur, très habile et ne ménageant ni son dévouement ni ses forces. Sa mort a vivement impressionné tout le personnel des Mouvements de la Direction du port, comme elle affligera certainement les populations de la Corse.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 8 oct., à 8 h. 1/2 s.

L'Enfant de troupe, p. r.,	Barbe.
Les Noces d'Argent, ouv.,	Carreno.
L'Aurore, mazurka,	Leroux.
Rigoletto, fantaisie,	Verdi.
Sourire d'Avril, valse,	Dupret.

Le Sous-Chef de Musique, GRAZIANI.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 764-8.
Température : Minima, 19° ; Minimum 23-2.
Humidité : 72.
Direction du vent : Est.
Force du vent : Très faible.
Etat du ciel : Quelques nuages.
Etat de la mer : Très belle.

Rébellion

Mardi, à 3 heures de l'après-midi l'agents Leca, Chevyre et Antonagnoli se dirigeaient à l'arrestation du sieur C. F., en vertu d'un extrait du jugement, sur la place Abbatucci. Celui-ci refusait de se laisser arrêter et opposait la plus vive résistance. Comme ses derniers s'apprêtaient à employer la force, le nommé G. Laurent, 19 ans, marin, arriva et s'empara d'un banc sur la place, menaça et insulta les agents, qui suivant jusqu'à la maison d'arrêt et ne se retirant qu'après avoir été menacés de mort par l'agent Andreani.

G. a été mis en état d'arrestation quelques heures après et écroué au violon municipal.

Coups de feu

Le 6 octobre, vers 9 heures du soir, le brigadier Pietri et l'agent Agostini qui étaient en ronde de la place Abbatucci, entendirent deux ou trois détonations d'armes à feu. Ils se portèrent immédiatement sur la place et y trouvèrent les nommés B. F. et N. H... Ce dernier, sorteur d'un revolver, reconnut avoir tiré un coup.

Ils ont été écroués tous deux au violon municipal.

Arrestations

Une arrestation d'extrême, en vertu d'un mandat de jugement, a été opérée par les soins de la police.

Au Port

Entrées : Le « G.I. », de Marseille ; le « Numidie, » de Propriano.
Sortie : Le « Numidie, » pour Marseille.

Etat Civil

NAISSANCES

Dans Anna Deputation. — Orsini Joseph, — Morandini Philippe Roselie-Marie-Françoise. — de Marco Emmanuel-Xavier.

DÉCÈS

Rose Virginie-Marie-Joséphine, 4 mois. Victor Leconte, 73 ans.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 7 octobre

Baromètre : 7 heures du matin 30°. 4 midi 22°. 5 heures du soir 18 4.
Maxima : 25°. Minima 15 5.
Baromètre : 7 heures du matin 772 mm. 4 midi, 773 mm. 6 heures du soir 774 mm.
Vent : Dans la matinée. Calme.
Dans l'après-midi. id.
Etat du ciel : le matin. Découvert.
l'après-midi, id.
Pluviomètre, à 9 7 en matin 0 mm.

Au Palais

M. Pierre Ortoli, nommé huissier près le tribunal civil de Bastia, en remplacement de son père, a été admis hier à la prestation du serment.

M. Pierre Ortoli, avant et après son service militaire, a passé plusieurs années dans l'étude de son père et se trouve ainsi parfaitement initié et saura continuer les traditions de son père qui, pendant quarante ans, a honorablement porté la robe et honorablement occupé sa charge, et qui depuis trente ans était huissier à la Banque de France.

En la maintes reprises syndic de la corporation, M. Jean Jacques Ortoli emporte dans sa retraite l'estime des magistrats et la sympathie de ses confrères.

***

Nouvelles militaires

M. Olivi, officier d'administration du génie de 2e classe à Gap, est désigné pour être employé dans la direction du génie de Nice.

M. le lieutenant Perretti, du 8e rég. colonial, est affecté au bat. de Zinder, Afrique occidentale.

M. le lieutenant Leca, du 8e rég. colonial, passe au 21e, à Paris.

M. le lieutenant Pancrazi, du 11e, rég. colonial passe au 22e.

M. le lieutenant Antoni, du 1er rég. d'artillerie coloniale à Brest, passe au 2e rég. à Lorient.

Eaux et Forêts

M. Ordioni, admis à l'école nationale des eaux et forêts, a été affecté au 106e d'infanterie, pour y accomplir son service militaire.

***

Avis

M le docteur Ferrandi, médecin-major de 1re classe en retraite, vient de rentré de Guagno-les Bains, a rouvert son cabinet de consultations, rue Abbatucci, 2, au-dessus du Comptoir de la Méditerranée, et reçoit tous les jours de 1 heure à 3 heures, excepté le dimanche.

***

Récompenses honorifiques

Le maître de la marine a décerné une médaille de bronze au matelot des douanes Moroldini Henri, le 27 juin 1908 a sauvé un enfant tombé dans le port de Bastia ; — à un témoignage officiel de satisfaction au matelot Brunetti Antoine, le 11 août 1908, a secouru un indigène en danger de se noyer dans la baie d'Ajaccio.

***

Broderie et dentelles

Mlles Brunetti ont l'honneur d'informer les dames et demoiselles de la ville que les leçons de broderie, dentelles, etc., ont commencé depuis le 1er octobre.

S'adresser rue Neuve Saint-Roch, numéro 1.

***

A Louer de suite

magasin et un hangar, Boulevard de Toga, 1, Maison Ramotti.

S'adresser à M. Dominique Mattei Aloé, 13, Place St-Nicolas.

***

Leçons

Institutrice, bonnes références, donnerait leçons à domicile ou chez elle.

S'adresser au bureau du journal.

***

A louer

divers locaux situés dans l'ancienne Usine de Toga pouvant servir d'entrepôts de fourrages, marchand ses diverses et écuries.

S'adresser à M. Pierre Battistini, Magasins Généraux, Bastia.

***

A vendre

Ancien Hôtel du Cap, meublé, rue Mgr. 6, pour cause de santé.

S'adresser au propriétaire, M. Agostini.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

L'AVENIR DU PROLÉTARIAT. — Ce soir, de 8 à 9 heures, perception de la cotisation du mois et de 4e 4e trimestre.

BANDAGES et ORTHOPÉDIE

Maison spéciale de Bandages herniaires et d'appareils orthopédiques du professeur TAUSSEL fils, ancien chef de clinique de Paris. Seule maison à Marseille, rue des Feuillants, 2, sur rue Noailles.

Fabrique de Bandages herniaires de tous les systèmes. Nouveaux bandages sans ressorts, se portant jour et nuit ; Ceintures spéciales pour Dames, grossesses et périodiques de tous les systèmes, etc...

Bas élastiques pour veines et sangles du Docteur TAUSSEL père.

Corsets orthopédiques pour les déviations de la taille, et appareils pour la redressement des difformités du corps.

Seule maison à Marseille, rue des Feuillants, 2, sur rue Noailles.

Vins de Farinole

M. J. CESARI, propriétaire

Rappo à 0.35 cent. le litre.
Vin blanc à 0.30 cent. le litre.

Des conditions avantageuses sont faites pour la vente en gros.

RAISINS

En vente à partir du 20 septembre, Rue de l'Opéra, 6, Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00540

BOURSE DE PARIS

6 oct. — 7 oct.

Rente 3 0/0 ancien 95.30 — 95 20
— 3 0/0 amortis. 96.50 96.10
ex-coupon.

La Propagande Antimilitariste

Interpellation Pugliesi-Conti

Paris, 7 octobre.

M. Pugliesi-Conti, député de la première circonscription du 17e arrondissement de Paris, a informé M. Clémenceau, président du Conseil, qu'il l'interpellera, à la rentrée des Chambres sur les mesures que compte prendre le Gouvernement pour mettre un terme à la propagande antimilitariste qui est faite par la Confédération général du Travail.

Départ de M. Clémenceau

Paris, 7 octobre.

M. Clémenceau, président du Conseil, a quitté Paris, dans la soirée, se rendant dans le Var.

M. Clémenceau est accompagné de M. Sarrien, ministre de l'Agriculture, et de M. Labat, directeur de l'hydraulique agricole.

Le Président du Conseil sera de retour à Paris, lundi prochain.

MARSEILLE

LE CONGRÈS de la Confédération Générale DU TRAVAIL

L'Antimilitarisme

Marseille, 7 octobre.

Les séances du sixième Congrès corporatif et du dixième Congrès de la Confédération générale du Travail se poursuivent au milieu d'une vive agitation.

Matin et soir, les abords du grand établissement Lovy, aux Chartreux, offrent une animation extraordinaire.

Les deux séances de ce jour, qui étaient présidées par M. Bajot, président du Syndicat des mécaniciens à Marseille, ont été consacrées à l'examen de diverses questions se rapportant à la réglementation du travail.

Demain les Congressistes discuteront la grave question de l'antimilitarisme.

COMMISSION DU BUDGET

Paris, 7 octobre.

La Commission du budget s'est réunie, cet après-midi, au Palais-Bourbon, et a examiné les nouvelles propositions de M. Caillaux, sur l'équilibre du budget de 1909.

Certaines propositions du ministre n'ont pas été acceptées par la Commission.

EN CRÈTE

MANIFESTATIONS en faveur de la Grèce

Paris, 7 octobre.

Des nouvelles reçues de Crète annoncent que les populations Crétoises se livrent à de grandes manifestations depuis quelques jours.

Elles demandent à grands cris la réunion de la Crète à la Grèce.

Ces manifestations n'ont donné lieu à aucun incident diplomatique.

LE CONGRÈS DE L'AFRIQUE DU NORD

Paris, 7 octobre.

Le Congrès de l'Afrique du Nord s'est réuni, aujourd'hui, à Paris, sous la présidence de M. Joseph Chailley, député de la Vendée, et secrétaire général de l'*Union Coloniale*.

M. Eugène Etienne, vice-président de la Chambre, en raison des soins qu'exige sa convalescence et qui lui interdisent toute fatigue, a dû renoncer à la présider.

Les rapports, au nombre d'une trentaine, ont été confiés aux hommes les plus compétents du monde politique, du monde savant et des deux colonies.

Le programme de cet important congrès comprend l'ensemble des questions que comportent la mise en valeur économique et l'organisation politique et administrative de l'Algérie et de la Tunisie.

Une section spéciale et consacrée à l'étude du Maroc.

ALAIS

Terrible Accident

Alais, 7 octobre.

Un accident s'est produit ce matin aux mines de la Grand'Combe.

Un jeune ouvrier, âgé à peine de 14 ans, au service de la Compagnie des mines de la Grand'Combe, était au repos, regardait la machine qui sert au triage du charbon. Malheureusement il s'engagea sur l'ascenseur, fut pris par les engrenages et tué sur le coup.

Dans les Balkans

Le Conflit TURCO-BULGARE

PARIS

CONFÉRENCES DIPLOMATIQUES

Paris, 7 octobre.

M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, a reçu ce matin Naoum-Pacha, ambassadeur de Turquie à Paris, avec lequel il s'est entretenu pendant une heure environ.

***

Dans l'après-midi une très longue conférence a eu lieu, au ministère des affaires étrangères.

A cette conférence assistaient : MM. Pichon et Clémenceau ; Sir Francis Bertie, ambassadeur d'Angleterre ; M. Iswolsky, ministre des Affaires étrangères de Russie ; M. White, ambassadeur des Etats-Unis ; ainsi que les ambassadeurs d'Italie et de Grèce.

Les représentants des puissances ne se sont occupés que de la question de la réunion d'une conférence internationale qui se tiendrait à Saint-Pétersbourg ou à Paris.

Cette conférence ne s'occuperait pas seulement des chemins de fer orientaux ; elle étudierait également la revision de la situation de la Roumélie orientale, celle des Dardanelles et aussi celle de la Bosnie, qui continuent toutes les trois des questions vitales pour la Turquie.

Les négociations se poursuivent en vue d'obtenir l'adhésion de l'Allemagne et de l'Autriche à la réunion d'une Conférence internationale.

L'ANNEXION de la Bosnie et de l'Herzégovine

Vienne, 7 octobre.

Le gouvernement autrichien a dénoncé aujourd'hui la Convention de 1879, réglant le statut de la Bosnie et de l'Herzégovine.

EN BULGARIE

L'enthousiasme de la population

Sofia, 7 octobre.

Les Bulgares continuent à se livrer à des manifestations enthousiastes, à l'occasion de la proclamation de l'indépendance bulgare.

Les populations bulgares manifestent principalement dans tous les établissements publics et dans les rues, ainsi que devant les légations étrangères.

Des parades militaires ont eu lieu hier dans toutes les provinces.

EN TURQUIE

Les préparatifs de guerre

Constantinople, 7 octobre.

Malgré des démentis officieux, la Turquie continue ses armements.

Les troupes de la frontière ont déjà reçu des renforts importants.

L'agitation dans l'armée est des plus vives.

La Turquie peut mettre en ligne plus d'un demi million d'hommes.

La Bulgarie peut disposer, de son côté, de 320 000 hommes.

Des divisions de la frontière grecque ont été retirées et dirigées vers la frontière bulgare.

Remerciements

Mme et M. Gaudi, d'Erbalunga, tuniers, remercient les nombreux amis qui leur ont donné des marques de sympathie à l'occasion du deuil cruel qui vient de les frapper.

A VENDRE à partir du 10 septembre et à des prix avantageux, des raisins de premier choix, du domaine de Pineto, appartenant à la succession de feu L. N. Martel.

S'adresser pour les commandes à M. Massoni, acquéreur judiciaire, 15, Place Saint-Nicolas, Bastia.

Achat de Raisins

M. Joseph Larini est acheteur de suite, de fortes quantités de raisins en caisses ou paniers.

Faire des offres à l'établissement Vinicole de Lupino, Bastia.

PARIS

HOTEL DE LA MINERVE

33, Rue de la Chaise — Paris,
près du Bon Marché
et des gares Montparnasse et d'Orléans

L'Hôtel de la Minerve vient d'être complètement transformé et muni de tout le confort moderne. — Electricité, Salle de Bains, etc.

Situé au Centre de Paris, desservi dans toutes les directions par des moyens de communications rapides (omnibus, tramways, autobus).

Chambres (éclairage compris) de 2 fr. 50 à 7 fr. 50.
Repas (déjeuners et dîners) 3.50.
Prix spéciaux
pour Séjours prolongés et Pensions

OUVERTURE de la Modern Cordonnerie

9, Boulevard du Palais, Bastia.

Nombreuses et bien achalandées sont les maisons de chaussures qu'il est donné de voir sur nos boulevards ; mais nous avons pu constater que nulle part qu'à la *Modern Cordonnerie*, on ne pourra trouver le *nec plus ultra* de l'élégance joint à la solidité, en même temps que des prix à la portée de toutes les bourses.

Une seule visite à la *Modern Cordonnerie* suffira pour convaincre les amateurs du beau et bon marché, du stock important de chaussures de tous genres, vérités bien merveilles, que nos élégantes Bastiaises et snobs Bastiais seront heureux de pouvoir étrenner.

Société des CHAUX & CIMENTS Romain Boyer

Société anonyme au capital de 3.500.000 fr.
5, rue Cannebière, Marseille

Production : 300 tonnes par jour

CHAUX éminemment hydrauliques, à grande résistance et grand rendement, adoptée par les Ponts et Chaussées, le Génie militaire et toutes les administrations.

Ciment de Portland artificiel et naturel pour dallages, réservoirs, enduits, égouts.

Ciment de la Valentine, supérieur, prise demi-lente.

Ciment prompt spécial.

Ciment de Roquefort.

Seuls vendeurs pour les arrondissements de Bastia et Corte :

F. CHARDON et Cie

Fabricants de Tuiles et Briques
Chaux grasses, Carreaux et Ciment

Entrepôts { Bastia, 2, Avenue Carnot.
Corte, Nouvelle Traverse.
Wagram-Bastia.

En vente chez M. Marfisi,

Place Saint-Nicolas, 13.

Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie sorte de Fabrication.

12E. — ROMAN-FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Testament Volé

par HENRI DEMESSE

PREMIÈRE PARTIE

II

ROMAIN MAQUART

Elle se leva et essaya de continuer sa besogne.

— Que va-t-il donc m'arriver ? Elle je sens que mon cœur va verre de plus en plus ! Dieu, ma mère est sur ma tête, bien sûr ! Je tremble ! Pourquoi Antoine n'est il pas revenu ?

Benelle était une fille des champs aux puissantes mamelles, aux hanches larges, lourde en apparence, mais vive et alerte, pourtant. Elle était belle, en son genre par la douceur de ses grands yeux bleus ; par l'agrément de sa bouche bien dessinée et aux lèvres fortes, rouges comme le sang fumeux d'un bœuf qu'on vient d'abattre ; par l'expression de sa physionomie, aux traits gros, mais réguliers ; par l'opulence de sa chevelure noire, crépue comme celle d'une mulâtresse ; enfin, par le vigueur de ses formes qui avaient atteint leur complet développement.

Elle portait une robe en laine noire, drulle, simple, sans retroussis ni ornements. Son anneau de mariage brillait à l'annulaire de sa main gauche, et elle avait au cou une petite chaîne d'or à laquelle une croix à la Jeannette était suspendue ; c'était toute sa parure. Tout à coup, la porte s'ouvrit ; un homme entra. C'était Romain Maquart. A sa vue, le visage de Benelle devint livide.

— Oui ! quel temps ! fit Maquart, en ôtant son chapeau et son manteau qu'il secoua pour faire tomber la neige qui les couvrait. Je ne serais certes pas venu par un temps pareil si je n'avais promis, formellement, à Antoine, que je ferais les Rois avec vous.

Du reste, il était venu, surtout, pour toucher l'intérêt de l'argent qu'il avait prêté à Antoine. Il marcha vers la cheminée où brûlaient d'énormes bûches et il approcha du feu ses grosses bottes, couvertes de neige.

— Il fait bon ici ! dit-il en s'asseyant et en jetant un regard en dessous sur la fermière.

Soudain, ses yeux s'allumèrent, son visage se décolora et son masque devint hideux.

— Vous êtes seule ici, Benelle, pour le quart d'heure ?

— Oui.

— Où donc est Antoine ?... Il se tient un bogie, d'ordinaire : c'est un homme rangé, comme on dit... un bon mari que vous avez trouvé, Benelle.

Il sourit, ce disant.

— Il est allé, comme chaque dimanche, faire sa partie de boules chez Jean-Paul, répondit la fermière, et il n'est pas de retour encore. Cela m'étonne d'autant plus qu'il sait que vous devez venir. D'ordinaire, en effet, il est toujours rentré avant la nuit.

Benelle était mal à l'aise, instinctivement. Elle se tenait loin de Maquart, de l'autre côté de la table, les deux mains appuyées sur la nappe. Romain, tout à coup, se leva et s'approcha de Benelle qui essaya vainement de s'esquiver ; ses pieds étaient comme rivés au sol !

— Ainsi, nous sommes seuls, reprit Maquart en ricanant, très pâle à présent, les lèvres serrées... Est-ce que vous m'en voulez encore un tête à tête ?... Vous n'y serais guère gentil !

— Ne me touchez pas !... Je vous le défends ! dit Benelle épouvantée.

— Bête, pourquoi nous fâcher seuls... il faut en profiter ! Je n'ai pas tous les jours de pareilles occasions. Voyons, ma fille, ne fais pas la méchante !

Et il donna à Benelle un baiser ardent sur la nuque, parmi les boucles de ses cheveux. Son ancienne passion pour la belle Benelle, cette passion qu'il croyait éteinte, lui était revenue, tout à coup, brusquement.

— M'lan Maquart, prenez garde !... dit la fermière menaçante. Prenez bien garde à vous !

— Eh quoi ! Est-ce que tu ne m'aimes plus ? Moi il me semble que je t'aime encore. Parlons ceci, Benelle, je t'aime. Voilà qui est curieux !

— Misérable !

Maquart haussa les épaules.

— Pas de gros mots ! Sais-tu que tu es toujours jolie, Benelle, très jolie même, plus jolie que jamais ! Pourquoi ne veux-tu pas venir me voir ? Il me semble que j'ai des droits sur toi. Tu es marrée, je le sais bien, mais qu'est-ce que cela fait ?

— Je vous hais ! je vous exècre ! J'ai de l'horreur et du dégoût pour vous. Vous êtes cause de mon malheur.

— Tu n'as pas toujours été de cet avis ! Tu chantais ! Il fut un temps où tu ne me foyais pas ainsi ; te rappelles-tu le temps passé ?

— Vous osez parler du passé, vous avec de l'audace !

— Pourquoi pas ?

— Faudrait-il vous faire punir, misérable ! Mais est-ce que je savais, alors ?

— Jadis, ma petite, tu fus à moi. Il y eut une époque de notre amour.

Benelle jeta un cri déchirant et dit d'une voix vibrante :

— Mon enfant ! mon enfant ! Oui, il y eut une preuve de ton crime, scélérat ! Tu m'as violentée, tu m'as prise ! J'ai été mère pour la première fois par ton fait et tu m'as volé mon enfant ! Qu'en as-tu fait ? dis, misérable que tu es ! Qu'en as tu fait ?

— Je te le dirai si tu veux venir me voir à Vrouffay, chez moi. Nous causerons... Songes un peu... Ton mari n'en saura rien !

— Tu mens, tu ne diras rien ! Je te connais, va, je sais ce que tu veux. Tu ne me tromperais plus à présent !

— Je te jure...

Benelle haussa les épaules.

A suivre.

KINOR Vin au Quinquina
Le meilleur des apéritifs
Demandez partout la Kinor

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE. CRÊPON, SOLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE FOULARD, LINON.

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS GUIPURES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

SANTAL BLINE — GUÉRISON RADICALE et rapide des écoulements, Cystite du Col, néphrites plus rebelles, sans Copahu ni injections. *D'une pureté absolue.* Remède le plus efficace et le plus actif. ABSOLUMENT INOFFENSIF Vente dans toutes les Pharmacies et 28, Rue Vivienne, Paris.

Timbres en caoutchouc

et en cuivre gravés

POUR COMMERÇANTS, ADMINISTRATIONS, MAIRES, GREFFES, ETC.

Dateurs tous systèmes en cuivre et en caoutchouc. — Timbres en cuivre pour cachets en cire avec initiales ou raison sociale.

Numéroteur-Foliateur automatique en bronze nickelé, à 3 combinaisons, comptant consécutivement, répétant deux fois et comptant le même numéro autant de fois qu'on le désire.

Chiffres et Caractères mobiles en caoutchouc

Lettres à broder, Fleurons et Fleuronneurs

Boîtes, tampons, encres et fournitures diverses

Plaques émaillées en tous genres pour portes, enseignes, noms de rues, etc. — Classeurs et relieurs nouveau système très pratique. — Cartons et boîtes pour bureaux et magasins. — Boîtes à fiches et forme livre.

Envoi du Catalogue franco sur demande

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ornements. — Briques pleines et rendes. — Carreaux. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Raccords artificiels

TUYAUX EN FONTE, EN GRÈS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

YEUX Les personnes atteintes de maladies de tête, tremblement d'yeux et de paupières rouges, faiblesse et sensibilité de la vue granulations, chute des cils, dartres, yeux tuiles brouillés, glandes, larmoiement, rhumes de cerveau, âgre surdité, ont intérêt à s'adresser à M. C. CATTET, à CAUDRY (Nord), qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

RHUMATISME Les personnes atteintes de douleurs, tremblements musculaires et articulaires, goutte, *névralgies*, migraines, grande sensibilité au froid ou au chaud, *raideurs le matin*, vertiges, ataxie, *digestions pénibles, concordant avec les variations de la température et de l'humidité*, n'hésitent pas à s'adresser à *l'Institut antirhumatismal, 11, rue Jacquemont, Paris*, qui enverra *gratis* le moyen de guérir rapidement.

Le Directeur-Gérant J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Installation à Gaz

Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

ANCIEN CABINET PRUGÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée successeur

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés) OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, en f[ace] la Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui exploitent la crédulité des malades et la santé pour la fabrication de fausse artificielles

LA POUDRE BESSIÈRE

est le seul remède vraiment **EFFICACE** et **INFAILLIBLE** que doivent employer tous les malades atteints d'une maladie de l'**estomac**, du **foie**, des **reins**, des **intestins**, de **constipation** dont les CONSÉQUENCES : le *manque d'appétit*, la *migraine*, la *gastralgie*, le *ballonnement*, etc.., sont des plus graves.

De tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont essayé cette merveilleuse poudre, beaucoup vous diront que : si leur estomac et leurs intestins fonctionnent bien aujourd'hui, c'est à elle qu'ils le doivent et qu'ils en adoptent définitivement l'usage.

Interrogez toutes les mères de famille soucieuses de la santé de leurs enfants, et demandez leur, avec quoi elles les purgent ? Unanimement elles vous répondront :

avec la POUDRE BESSIÈRE

Pourquoi avec celle-là ? parce qu'elle est non seulement souverainement **TONIQUE**, mais encore **LAXATIVE, PURGATIVE, DÉPURATIVE**, en provoquant, sans aucune douleur ni échauffement, une abondante et saine évacuation des matières contenues dans les intestins.

Parce que son goût agréable en fait une friandise pour eux, étant très sucrée.

Prix de la boîte : 1 fr. ; 1 fr. 25 franco

Dépôt : Pharmacie Centrale d'Ajaccio (Corse)

Essayez et vous conviendrez de son Efficacité Surprenante

Achat de lupins à de très bonnes conditions

Excellente occasion

A VENDRE : Deux foudres en bon état de 40 à 50 hect-litres.

S'adresser à M. Joseph Lucchesi, près M. Marzocchi, Bd Paoli, 44.

AVIS

BONNE OCCASION

A vendre

Cuves, Foudres, Demi-Muids, Barriques, Barils et Bombonnes de diverses contenances, Seilles (dites Bassines), Caisses et Paniers à raisins, Pompes à vin, Filtres à vin, Bâches, Pupitres à huile, Chantiers, Chevalets, Planches, Pontrelles, Liteaux, Echelles, les poulins, Tables et Bancs, Chaises, Tabourets à bras, Bascules, Appareils à acétylène et accessoires divers pour caves. Pressoirs à vin.

Vins Rouges du pays à **15** et **1[illegible]** centimes le litre. — Vins Blancs **25** et à **30** centimes le litre.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées. — Muscat de Frontignan. — Vins de Malaga. — Vermouth de Turin. — Quinquina, Pomp[illegible] et St Léon. — Apéritif le Fa[illegible] — Gentiane. — Vins de Mar[illegible] — Vins d'Asti mousseux et Barbera (Italien). — Vins de Chianti. — Vins vieux en bouteilles cachetées. — Blancs et Rouges. — Eau-de-vie et Vinaigre. Grands vins de Champagne.

Prix exceptionnels sur toutes marchandises, certaines branches de commerce devant être restreintes ou supprimées.

Avant de faire vos achats, adressez-vous Avenue Carnot, n° 5, Bastia, entrepôt.

Biagio Oreste

Réduction sur marchandises [illegible] et réduction sur matériel vinaire 30 à 40 0/0.

CYRNOS ORANGE

Sirop pur sucre

Fabriqué avec les oranges si parfumées de la Corse.

Boisson hygiénique et rafraîchissante

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE. — N° 281

VENDREDI 9 OCTOBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du Journal

Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Décès 0.50 — [illegible] 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00541

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Denis.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 5 h. 33 m. — Coucher, 5 h. 05 s.

Premier quart., le 1er — Pleine Lune, le 9

Fête du Demain : Saint François Borgia.

8 OCTOBRE

LA FAILLITE DE LA POUDRE

On ne demande pas assez au canon et on exige trop de la poudre. On croit, parce qu'une expérience a réussi et produit quelque effet surprenant, que son champ d'exercice est désormais acquis, borné au contenu. On pose, en principe, qu'une chose s'étant effectuée dans des conditions déterminées, elle devra se répéter indéfiniment, dans les mêmes conditions, ou, plutôt étant donné le caractère relatif de ces moyens d'études, dans des conditions supposées les mêmes. Et cela étant, sans retard, traduit en formule définitive, on passe, sans répit, à une expérience différente. L'idée de faire mieux et, peut-être, plus vite, tourne à l'hallucination. A mesure, on jette les expériences dans la pratique. On s'aperçoit alors que les expériences étaient incomplètes et que leurs formules avaient enfanté des catastrophes.

***

Il suffit de connaître la simple variation des fonctions pour se rendre compte des causes de l'instabilité des découvertes de la science moderne. Ce n'est point le lieu de la rappeler. Mais elle peut se résumer en ce théorème général qu'il n'y a point, en matière d'actes qui dépassent la sûre connaissance de la pesée des éléments qui les composent, de conditions déterminées pour leur champ de développement, mais, seulement, des conditions évaluées. Toute l'erreur des formules meurtrières tient dans cette distinction comme tous les périls proviennent de son ignorance ou de son oubli.

En espèce d'artillerie, l'élément qu'il est impossible de fixer est, sans contredit, le sens de l'explosibilité, lequel est assujetti au rapport de fonctions qui dépendent à la fois de la date et de la nature des poudres, de la pression et de l'état actuel de leurs charges. D'autre part, la matière explosive enfermée dans une enveloppe de toile ou de laiton passe, grâce à de multiples influences, par une série de stations constamment différentes, et l'une de ces stations, au moins, doit suffire à la rendre impropre, — ou contraire, — à sa destination formulaire.

Il serait inutile, à ce moment, d'incriminer le véhicule d'une puissance ainsi transformée, fusil ou canon, sans se plaindre, aussi, de l'ignorance où l'on se trouve de la consistance de sa pression. Et, ainsi les relations de cause à effet, dans les malheurs de notre marine, ne proviennent point de l'inattention ou de l'inexpérience d'officiers dont la tâche unique, à leurs bords, consiste à puiser, dans un lieu sûr, un explosif qui ne l'est pas.

Toute la vérité est qu'à cette heure, l'art de faire subir aux intensive culture ennemie du repos et de la réflexion ; il se prodigue sans cesse en avant, ne laissant en traces, derrière lui, que des formules entre lesquelles les besoins, et, aussi, l'ivresse de la pratique n'ont point de temps suffisant pour choisir et vérifier. Or, cela doit être imputé à faute grave à nos ingénieurs, et certes, ce n'est point assez, pour atténuer leur imprévoyance, que la polonaise réplique de M. Thomson, à M. le député Ferrero, qui se plaignait, au cimetière, de la fréquence des explosions sur nos navires de guerre : « Monsieur, vive la France ! »

JULIEN PERGOLA.

Propos d'actualité

La Mauvaise querelle de Casablanca

Dans les écoles primaires de l'autre côté du Rhin, on apprend aux enfants à mépriser les « Français dégoûtants » ; il est une de leurs chansons patriotiques qui dit :

« Laisse aux Français l'attaque insurmontable ; toi, Allemand, sois loyal, pieux et libre ! Laisse aux Français l'habit d'esclavage, et que la fidélité simple soit ainsi ton lot ! »

Ah ! bien, messieurs les Allemands, de quel côté, s'il vous plaît, est la bonne foi et la loyauté dans la récente querelle que l'on a appelé « l'incident de Casablanca », et qu'on aurait pu tout aussi bien dénommer « la provocation de l'Allemagne » ?

Des soldats engagés dans la Légion sous les ordres du général d'Amade, étaient journellement incités à déserter ; jamais les fuyards de l'honneur n'avaient été aussi nombreux. On n'est donc, ou les a surveillés, si l'on a découvert qu'à la légation allemande était une agence de désertion pour nos soldats, que le ministre consul allemand signait des passeports aux déserteurs que les particuliers allemands, sur les conseils de leur consul s'entremettent pour pêcher les étiquetants et les soustraire à la justice française.

Qu'est ce à dire ? La loi allemande serait-elle la protectrice de la félonie et de la lâcheté, ou bien ne serait ce qu'une mauvaise querelle un de ces mille coups d'épingle dont l'Allemagne gratifie depuis trop longtemps la France ?

Tandis que nous nous bornions à réclamer l'ordre au Maroc, l'Allemagne [illegible] dans les chantiers du désordre. Et c'est à ce moment même qu'elle parle de collaboration de toutes les puissances qu'elle exige que toutes soient traitées sur un pied d'égalité. De pareille collaboration ressemblant, à s'y méprendre, à des ententes. Que nous en semble, messieurs les Allemands ?

A cette attitude antisociale, l'Allemagne ajoute encore la mauvaise foi. Son agression de Casablanca a soulevé la réprobation unanime des puissances : le Congrès juridique international s'est nettement prononcé contre la thèse allemande. Alors, pour pallier l'effet produit, pour gagner du temps, ou pour je ne sais quelle raison inavouable, les Allemands prétendent avoir été provoqués, outragés. Que sais je ? ils innocent leur bon droit et réclament des excuses. Chacun n'est-il pas libre de prêter qui lui plaît ?

C'est là, est il besoin de le dire, un défi au bon sens, un prétexte qui ne se discute même pas. Cependant, la France veut bien discuter, parce qu'elle désire avant tout la paix ; mais, prenez y garde, la France ne veut pas la paix malgré tout, et il n'est pas de paix qu'elle tolère aux prix de sa dignité.

Les gouvernants, a t on dit, n'auront jamais assumer l'épouvantable responsabilité d'une guerre ; c'est vrai. Mais si les gouvernements font des efforts pour calmer le peuple soulevé de dégoût, il arrivera un moment qui n'est pas loin peut être, où la mesure sera comble et où l'indignation populaire sera irrésistible. Alors, aucun pouvoir ne sera le maître des hommes, les poings se crisperont aux fusils et ce ne sera plus une armée qui volera à la frontière, ce sera une nation, une nation outragée portée au paroxisme et que rien n'arrêtera plus. Ce ces heures tragiques. La Prusse en est déjà fait l'expérience : c'était à Valmy ; l'armée prussienne en déroute se demandait avec épouvante si elle avait été assaillie par des hommes ou par des tigres. Non ce n'étaient que des Français, mais qui venaient de proclamer la République. Les Français d'aujourd'hui n'ont pas oublié leur glorieuse origine.

Que les Allemands se gardent donc de les provoquer encore. Pas de nation peut être, n'est plus pleutresse et plus magnanime que la nôtre, mais pas une aussi n'est plus sensible à l'outrage et plus prompte à la riposte. Ne jetez plus de pierres dans le laborieux essaim d'abeilles que nous sommes : nous avez bien qui rien ne résiste au rucher en furie.

A. CAPELLO.

Une Excursion dans le Haut Nebbio

De Biguglia par Murato

J'ai lu, il n'y a pas longtemps, une rapide excursion dans le haut Nebbio, et j'ai été on ne peut plus enchanté de cette agréable sortie qui intéressera promenade.

Parti avec le train de Bastia j'ai pris, à Biguglia, le courrier postal et nous avons monté cahin-caha la longue et pénible route du Lancone que le roulage des lourdes charrettes transportant du bois de châtaignier ou du minerai de cuivre a rendu presque impraticable. Cela nous a pourtant permis d'admirer tout à loisir ces fameux sites agrestes où roulent sur des précipices, en cascades vaporeuses, les eaux limpides et cristallines, et tant poissonneuses, du Bevinco. C'est au milieu de ces gorges profondes, et à une assez grande altitude, que l'on remarque le barrage de canalisation des eaux qui alimentent en partie la ville de Bastia.

Au col de San-Stefano on fait une petite halte pour permettre d'échanger les sacs de dépêches avec le courrier d'Oletta. J'en profite pour aller jouir à quelques pas plus loin d'un superbe spectacle : le golfe de Saint-Florent d'un côté, la mer de Bastia de l'autre ; puis le beau village de Rutali dont les maisons toutes blanches, piquant sur un fond de verdure ressemblent à de grandes voiles blanches émergeant d'un lac d'azur ; de nombreuses collines joliment étagées, au dessus desquelles se dressent majestueusement les sommets du massif de Tende dont le plus élevé, le mont *Asto*, s'élève à quelques cent trente-cinq mètres au-dessus du niveau de la mer.

Nous grimpons ensuite, c'est le mot, sur la route de Murato. Arrivé au-dessus du hameau de Pruneto, commune de Vallecalle, le, on jouit du plus merveilleux coup d'oeil qu'il puisse être donné de voir. La riche vallée du Nebbio avec ses immenses forêts d'oliviers et ses vertes champs où récoltent on ne peut mieux les céréales, l'arboriculture et la vigne, offre le plus admirable des panoramas. Le féerique golfe de St-Florent et la coquette ville qui, toute fraîche et pimpante, semble sortir des flots, attire et retient les regards ; Olmeta, une vraie perle qui semble se prélasser, telle une violette, pour se dérober aux regards curieux des profanes ; la luxueuse Oletta, avec ses éclatantes maisons se confondant avec celles du coquet village de Poggio-d'Oletta, et, tout au fond, dans une belle vallée riche en vignobles, Patrimonio, Barbaggio et Farinole si connus par leurs vins. [illegible] Alb[illegible] ne dérogera et c'est avec un mélancolique regret que l'on se voit obligé de continuer son chemin.

Un peu plus loin, comme en sentinelle sur un petit col, se trouve la petite église de Saint-Michel. Je ne décrirai pas cette merveille de l'art pisan, classée parmi les monuments historiques et entretenue par conséquent aux frais du ministère de l'Instruction publique, car je n'y réussirais qu'imparfaitement, et la description en a déjà été maintes fois, et si savamment, faite par des amateurs distingués ou des archéologues de grand mérite. En face de l'église, et de l'autre côté de la route, on remarque la tombeau du vaillant Achille Murat, le héros qui, à la tête d'une poignée de braves insulaires, s'immortalisa dans l'expédition et la conquête de l'île de Capraja.

Nous voici à Murato. C'est un gros bourg moche'ment assis dans une petite

---

63 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

NOELLA

Grand Roman Inédit

par CHARLES MÉROUVEL

PREMIÈRE PARTIE

LE ROMAN D'HÉLÈNE

XI

CHEZ LES SENTIMENTS

Or, c'était raisonnable sans doute, mais c'était aussi au-dessus de ses forces. Il se borna donc à répondre, non sans embarras, car le mensonge lui répugnait :

— Non, monsieur Binet.

— C'est bizarre.

— Le monde est grand, et une femme peut s'y cacher aussi aisément qu'une souris dans un grenier à foin. D'ailleurs, à qui voulez-vous que je m'adresse ? Un pauvre diable comme moi ne trouve pas beaucoup d'aide.

— Donc, rien de neuf !

— Rien, monsieur Binet.

— C'est peut être tant mieux. Le temps guérit les peines de cœur. Vous ne paraissez déjà plus calme. Du courage, mon ami.

Le chef de bureau s'éloignait. Rousset le retint d'un regard.

— Voulez-vous me donner un conseil, dit il.

— Mais certes.

— J'ai l'intention de voyager, d'aller au loin, à l'étranger ou aux colonies.

— C'est hasardeux... Pierre qui roule...

— Je m'établirais avec un petit capital.

— Vous Rousset !

— J'ai trouvé un vieux professeur... J'ai acheté des dictionnaires, des livres. Je pioche l'espagnol... Je commence à m'en tirer.... Je sais aussi un peu d'anglais, pas beaucoup... Il paraît qu'il y a des fortunes à faire à Cuba, dans l'Argentine, le Chili ou l'Uruguay. On ne parle que de ça.

Le chef de bureau sourit.

— Enfantillage ! dit il. La meilleure mine à exploiter, mon pauvre Rousset, c'est Paris...

— Sans doute ; mais ici, c'est toujours les mêmes qui gagnent à la loterie. Il faut avoir de quoi acheter des numéros.

C'était vrai. M. Binet le quitta. Rousset brûlait de lui poser une autre question, mais il n'osa. Seulement, quand un des jeunes clercs vint à passer auprès de lui, il l'arrêta :

— Monsieur Louis ?

— Que voulez vous ?

— Est-ce que dans la maison il n'y a pas un client qui s'appelle M. d'Orville ?

— Connais pas... Demandez donc à M. Lerel. En voilà un qui vous donnera toutes les généalogies des grandes familles !

— C'est que, balbutia l'expéditionnaire, je ne le connais pas beaucoup et je craindrais de l'ennuyer... Au reste, ça n'a pas grande importance... Une simple curiosité...

— Ça ne fait rien. Il est très obligeant, et, tenez, justement le voilà. Voulez vous que je l'appelle ?..

M. Lerel était un savant d'un genre spécial et qui n'était pas fâché de faire preuve de son érudition. Il s'était fait une réputation en matière de généalogies et il était impossible de citer devant lui un nom un peu connu dont il ne déclinât aussitôt, avec une infaillible mémoire, les origines, les alliances et les tenants et aboutissants. Il s'approcha du pupitre de Rousset qu'il connaissait à peine. Le copiste était un trop petit personnage dans la maison, mais M. Louis était un de ses protégés.

— Voilà Rousset, dit le clerc, un bon garçon qui n'ose pas vous demander un renseignement. Il a bien tort, n'est ce pas, monsieur Lerel ?

— En effet, si je peux le donner, fit obligeamment le savant.

— Il désirerait savoir ce que c'est qu'un monsieur d'Orville, dont on lui a parlé.

— Le quel des d'Orville ? Il y en a une demi-douzaine ... Les d'Orville-Blancard, les d'Orville Saint-Clair, les d'Orville Coeberlin, les d'Orville-Rougemont... et d'autres

Rousset expliqua timidement :

— Le marquis d'Orville... Il demeure à Paris.

— J'en connais un qui a épousé mademoiselle Rutland...

M. Louis, le jeune clerc, était vif et intempérant de langue. Il s'écria aussitôt :

— Rutland l'assassin !

M. Lerel, au contraire, était âgé, réfléchi et prudent. Il réprimanda son protégé d'un abaissement subit de ses gros sourcils, rudes et bouclés.

— Ce sont là des choses qu'il ne faut pas crier sur les toits, jeunesse, dit-il. Qui sait où quelles oreilles elles peuvent tomber !...

— C'est un fait connu.

— Pas prouvé... Une légende !

— Fâcheuse !

— Oh ! certes. Mais revenons au marquis d'Orville. Sa mère était une demoiselle de Rougemont. Race historique !... Un d'Orville s'est distingué dans la guerre des Flandres, en 1667, et en Franche-Comté, en 1668, ce qui est déjà une respectable ancienneté. Louis XIV l'a comblé de faveurs. Le d'Orville actuel s'est moins illustré. Ses prodigalités l'avaient ruiné, son mariage a redoré son blason qui en avait besoin. Il habite l'hôtel Rutland, devenu hôtel d'Orville, boulevard des Invalides. On le dit en froid avec la jeune marquise, mais sans procès qui le prouve et sans éclat au dehors... C'est tout ce que vous vouliez savoir ?

— C'est tout, merci.

M. Lerel s'éloigna sans s'informer du motif de ces questions, pour aller se replonger, tête basse, dans l'étude des documents qu'il accumulait en d'innombrables dossiers.

(A suivre).

veloce un peu trop étroits et dont la vue est de toutes parts très limitée. C'est là, a-t-on vu, que le général de Paoli avait établi son quartier général et faisait battre la mesure, lors de la glorieuse mais fatale guerre de l'indépendance, et c'est de là qu'il reçut pour aller trouver presque sans l'accompagner dans les gorges du Golo, à Canavaccia.

Le temps de déposer encore des cartes de députés et de changer de cabriolet, puis, après être retourné un peu sur nos pas, nous traversons, au trot allègre d'un petit cheval qu'on vient de prendre tout frais au relai, le beau village de Rapale, un vrai nid de fruit-hour placé presque au centre du Nebbio, et qui est appelé, dans un avenir qui n'est pas lointain, à être avec Nonali le rendez-vous des habitants de la ville pendant les mois épuisants des fortes chaleurs. Vient ensuite le village de Piano bâti en amphithéâtre, telle une citadelle inabordable, sur les flancs d'une colline en pente très raide, et renommé pour l'abondance et la fraîcheur de ses sources d'eau.

Dix minutes après, voilà Sorio avec ses vieilles maisons posées comme des nids d'aigles sur des rochers à pic. Son clocher, construit avec beaucoup d'élégance et de goût, serait une petite merveille si l'on avait procédé à sa toilette extérieure. La difficile passage du Godrout est simplement admirable au crépuscule et sa route en corniche sont à voir, cet endroit donne un avant-goût des fameuses Calanches de Piana ou des pittoresques gorges de Santa-Regina. La petite rivière qui serpente dans ces gouffres contient des truites et des anguilles très appréciées des fins gourmets.

Un peu plus loin, San-Gavino di Tenda étale ses antiques tours de défense ou de guet, et son élégant groupe scolaire dominant toute la vallée du Nebbio : le passé et le présent. Le village est à la fin ludicieuse sur un mamelon de rochers, et chaque maison a son jardin et sa verdure, grâce à une source très abondante que l'on a captée dans un des contreforts des monts de Tenda. Cette source est l'artère qui donne à cette contrée, avec la vie, un pittoresque aspect de coquetterie.

A quelque deux cents mètres du village, au nord-est, sur un splendide plateau, se trouve l'oratoire de l'Annonciation, où se trouvent, le 25 mars, jour de la fête, de nombreux pèlerins venus de toutes les communes du Nebbio.

(A suivre)

UN GRAND MARIAGE

Jamais l'ancienne et belle église Sainte-Marie n'avait réuni une assistance aussi nombreuse et aussi élégante que celle qui s'y pressait hier, à l'occasion du mariage de Mlle Félicité de Caraffa, avocat à la cour d'appel de Bastia, avec son confrère du même barreau, M. Paul Bronzini, tous deux élèves des plus distingués de la faculté de droit d'Aix. Mlle de Caraffa y a conquis brillamment sa licence, et M. Bronzini, deux fois lauréat du concours de fin d'année, obtiendra, dans quelques semaines, le grade de docteur. Coïncidence touchante : les deux arrière-grands-pères des époux, Jean-Baptiste de Caraffa et Sylvestre Romani, se sont présentés ensemble, à la barre de la cour royale, pour être admis à prêter le serment d'avocat. Hier, les descendants de ces éminents jurisconsultes qui ont honoré le barreau insulaire, se présentaient ensemble, au pied des autels, pour prêter un serment, plus doux, plus solennel, qui les unit indissolublement pour toute la vie.

Cette union née de sympathies réciproques est des mieux assorties : Mlle de Caraffa est un esprit très cultivé qui a préféré consacrer à l'étude de la littérature ancienne et moderne et du droit le temps que la plupart des demoiselles réservent aux distractions mondaines, sans pour cela rester étrangère à tout ce qui sert à former la mère de famille : elle y a été puissamment aidée par les exemples qu'elle a auprès d'elle et le soin jaloux qui a été apporté à compléter son éducation.

M. Bronzini joint à une franchise qui séduit tout de suite, à un caractère fortement trempé, une intelligence toujours en éveil, une passion pour le travail ; si ses goûts le retiennent au barreau, il est sûr de ne pas tarder à y conquérir une des meilleures places.

On connaît la grande popularité qui a toujours entouré la famille de Caraffa, une des plus anciennes de la ville ; mais cette popularité s'affirme d'une manière toute particulière et avec une explosion de véritable affection dans la haute-ville, à l'égard de M. le notaire de Caraffa, premier adjoint au maire, qui aux dernières élections municipales réunissait presque l'unanimité des suffrages, et de son frère, M. Sébastien de Caraffa, l'un des plus distingués avocats de notre barreau, qui représente le canton de Terra-Vecchia à l'assemblée départementale. A la popularité de la famille de Caraffa s'ajoutent les sentiments de profonde estime pour la famille de Marengo.

Aussi les habitants de Terranova ont presque voulu que les voitures s'arrêtassent sur la place du Donjon, et que le long et brillant cortège traversât à pied toute la rue Notre-Dame qu'ils avaient recouvert entièrement de tapis jusqu'à la porte de la cathédrale, et ornée et pavoisée ; toutes les maisons étaient pavoisées.

La place était noire de monde, et ce que l'on voyait de têtes à toutes les fenêtres est vraiment incroyable.

Les personnes qui avaient assisté aux brillants débuts de Mlle de Caraffa, à la barre de la Cour d'Assises, se rappelaient l'impression qu'elle avait produite, drapée dans sa robe d'avocat, la toque carrée coquettement posée sur ses beaux cheveux noirs. Elle apparaissait hier au seuil du sanctuaire, au bras de son père, délicieuse dans sa robe Directoire en crêpe de Chine, relevée de fleurs d'oranger et de vraies Valenciennes artistement disposées.

Le cortège a fait son entrée aux sons harmonieux d'une marche triomphale dans l'ordre suivant :

M. Tito de Caraffa et Mlle de Caraffa crêpe de Chine, garni de Valenciennes ;

M. Paul Bronzini, et Mme Bronzini crêpe de Chine et Chantilly ;

M. Pierre Angeli, et Mlle Eugénie Lota, crêpe de Chine rose ;

M. Georges Saliceti, et Mlle Pauline Domergue, tulle à pois blancs ;

M. Alexandre Gaudin, et Mlle Angélique Bronzini, crêpe de Chine bleu nâle ;

M. Pierre Agostini, et Mlle Antonia Pietri, tulle à pois blancs ;

M. Pierre Bourgeois, et Mlle Elisabeth Farinole, éolienne blanche garnie d'Irlande ;

M. Gabriel Bronzini, et Mlle Caroline Abbatucci, crêpe de Chine rose ;

M. Barthélemy Bronzini et Mme Vincent de Caraffa, crêpe de Chine noir ;

M. Alexandre Guasco et Mme Tito de Caraffa, crêpe de Chine gris argent ;

M. de Marengo et Mme Pagano, costume Louis XV tulle brodé soie Pompadour ;

M. Sébastien Gavini et Mlle Marie Bronzini, crêpe de Chine rose, garni de Venise ;

M. Sébastien de Caraffa et Mme Barthélemy Bronzini, soie blanche recouverte de Chantilly noire ;

M. Antoine Gavini et Mlle Ramarony, gaz pekiné gris argent ;

M. Jourdan Pietri et Mlle Marie Rossi, Chantilly noire ;

M. Ernest Romani et Mme Lota, robe Récamier velours noir ;

M. Denis Gavini et Mme Romani, pekiné blanc ;

M. Auguste Ganffin et Mme Angeli, gaze noire ;

M. Antonetti, bâtonnier, et Mme de Bearn, gaze mauve, écharpe satin Liberty ;

M. Antoine Angeli et Mme Gabrielli, voile abricot garni de guipure ;

M. Louis Gabrielli et Mme Valery, crêpe de Chine noir et Irlande ;

M. de Casabianca et Mme Abbatucci, crêpe de Chine blanc ;

M. Astima et Mme de Casabianca, satiné noir ;

M. François Valery et Mme Astima, tulle noir ;

M. Charles Lepidi et Mlle de Poli, crêpe de Chine lavande ;

M. Leschi et Mlle Jeanne de Bearn, tulle à pois blancs ;

M. Domergue et Mlle Sabine de Bearn, Valenciennes ;

M. Dapelo et Mlle Marie-Thérèse Lota, crêpe de Chine blanc ;

M. Moretti et Mlle Marie Pietri, tulle ivoire ;

M. le docteur Thiers et Mlle Louise Saliceti, crêpe de Chine et Valenciennes ;

M. le docteur Sari et Mlle Augusta Valeani, panne cerise et dentelles ;

M. le docteur Benelli et Mlle Marie-Antoinette Valeani, drap blanc et dentelle ;

M. Jacques Olivari et Mlle Germaine Farinole, voile blanc et Irlande ;

M. Sanche de Bearn et Mlle Félicité Valeani, robe Empire, drap blanc et guipure ;

M. Sampiero Farinole et Mlle Suzanne Guasco, foulard crème garni de Valenciennes ;

M. André Dardy et Mlle Pauline de Bearn, tulle blanc et Irlande, ceinture rose ;

M. Charles Abbatucci et Mlle Anna Chersia, gaze pekiné garni d'applications ;

M. Sampiero Gavini et Mlle Nini Farinole, broderie anglaise crème ;

M. Louis Colombani et Mlle Marie Boeri, voile blanc ;

M. Sylvestre Bronzini et Mlle Jeanne Pietri, broderie anglaise blanc ceinture rose ;

M. Vincent Farinole et Mlle Pauline Bronzini ;

M. Godefroy Valeani et Mlle Elisabeth de Casabianca ;

M. Joseph Romani et Mlle Claire Bronzini ;

M. Jean Bronzini et Mlle Marguerite de Casabianca ;

M. François Bronzini et Mlle Anne-Marie Bronzini ;

M. Antoine Bronzini et Mlle Nini de Casabianca.

MM. Louis Guitton, Etienne Perrier, Charles Lepidi et Tomasi.

Avant de bénir cette union, M. le chanoine-archiprêtre Casta a adressé aux époux en termes choisis ses félicitations et ses conseils, et leur a rappelé les devoirs que leur imposent le sacrement qu'ils vont recevoir ainsi que les grandes traditions ancestrales.

Le service d'honneur avait été très heureusement confié à Mlles Eugénie Lota, Pauline Domergue, Angélique Bronzini, Antonia Pietri, Elisabeth Farinole, Caroline Abbatucci, qu'accompagnaient MM. Pierre Angeli, Georges Saliceti, Alexandre Gaudin, Gabriel Bronzini.

Les témoins de la mariée étaient ses deux oncles, M. Sébastien Gavini, conseiller à la Cour d'appel de Bastia, et M. Sébastien de Caraffa, avocat ; ceux du marié, M. Barthélemy Bronzini, architecte de la Ville, son frère, et M. Alexandre Guasco, docteur en droit, son cousin.

La messe a été célébrée par M. le vicaire Bonerandi, ami de la famille.

Après la messe, la nombreuse assistance s'est dirigée vers la sacristie pour présenter aux jeunes époux et à leurs familles ses vœux et ses félicitations.

A la sortie, le cortège s'est arrêté devant un bel arc de triomphe qui avait été dressé à l'entrée de la rue. A l'arrivée des époux, deux enfants, superbement habillés, Dominique Parodi et Assomption Giaconi, leur ont offert avec une grâce charmante deux magnifiques bouquets de roses blanches.

Puis, une charmante fillette, Julie Scoffoni, toute en blanc, a prononcé la petite allocution qui suit :

Madame,

En ce jour solennel, débordant de joie, les braves gens du canton de Terranova, que votre père et votre oncle tant aimés, représentent si dignement, sont très heureux de pouvoir exprimer toute leur sympathie à votre illustre famille et vous souhaiter de tout cœur leurs vœux les plus sincères de bonheur et de prospérité.

Dans cette union si heureuse, vous apportez, Madame, les rares qualités que vous avez su acquérir de vos nobles ascendants.

Que le Ciel vous accorde toutes ses grâces.

Monsieur,

Votre noble cœur, vos dignes sentiments, vos précieuses qualités vous rendront heureux, ainsi à la charmante compagne que vous avez su si bien choisir.

Nos vœux sont aussi sincères pour que vous puissiez vivre dans les meilleures délices de ce monde.

Acceptez ces fleurs, heureux époux, accompagnées de nos meilleurs souhaits, et nous inspirant de la belle devise inscrite sur cet arc-de-triomphe, nous vous disons encore une fois de tout cœur : Soyez heureux !

Les époux, malgré leur vive émotion, ont adressé quelques paroles de remerciement à ces charmants enfants.

Cette manifestation si spontanée et si chaleureuse, c'est enthousiasme populaire n'ont pas seulement fortement émotionné les époux et leurs familles, mais aussi tous ceux qui en ont été témoins. MM. de Caraffa ont pu s'assurer qu'en soutenant comme ils le font avec tant de dévouement et d'énergie les intérêts de leur chère ville, ils ne travaillent pas pour des ingrats.

On s'est rendu ensuite chez Mmes de Caraffa, où un déjeuner des plus délicats et des plus soignés a réuni cent vingt invités dans les salons de l'ancien palais du prince de Wurtemberg.

Au champagne, M. Antonetti, bâtonnier de l'Ordre des Avocats, a porté un toast aux époux et leur a présenté, en son nom et au nom du Barreau Bastiais, leurs meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

Le déjeuner a été suivi d'une réception des plus brillantes. Toute la haute société bastiaise a pénétré dans ces salons dont les honneurs ont été faits par Mmes de Caraffa et Mme Bronzini avec cette rare distinction et cette affabilité qu'on leur connaît. Tout ce que l'on peut rêver de plus savoureux et de plus recherché ornait le buffet à profusion.

Une sauterie des plus animées a retenu les invités jusqu'à très tard.

Nous avons pu savoir que, par une très délicate attention, MM. les membres du Barreau ont offert à la très aimable stagiaire un fort joli souvenir en témoignage de leurs respectueuses sympathies.

Nous prions les heureux époux et leurs familles de vouloir bien agréer les vœux très sincères que nous formons pour leur bonheur.

LISTE COMPLÉMENTAIRE
DES SOUTIENS DE FAMILLE
(Class. 1906)

Arrondissement d'Ajaccio

Pinelli François Xavier, Gosgon ;
Miniconi Ange-Marie, Afa ;
Alessandri Joseph-Hilaire, Marignana ;

Arrondissement de Bastia

Emmanuelli, Luca ;
Bonfanti Joseph Lucciana ;
Albertini Théodore, Vescovato ;
Vincenti Dominique Marie, Sisco.

Arrondissement de Calvi

Mariani Jean, Corbara ;
Peretti François, Muro ;
Pepi Antoine, Sorbolano.

Arrondissement de Corte

Casanova Timothée, Tox ;
Alberini Jean, Carcheto ;

Arrondissement de Sartene

Albertini Pierre, Sartene ;
Rocchi Jean-Christ, Propriano ;
Franceschi Pierre, Sartene.

LES AGISSEMENTS DU PORT

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Je vous serais très reconnaissant si vous vouliez bien insérer dans votre estimable journal la protestation suivante :

Il a été annoncé par la voie du *Petit Bastiais* que le bateau *Saint-Jean* arriverait à Bastia dans les premiers jours d'octobre.

Je ne sais, si c'est parce qu'il vient ici faire concurrence à l'omnipotente Compagnie Fraissinet, dont votre estimable journal relève avec une inlassable ardeur les agissements scandaleux, que les agents chargés de désigner l'emplacement des navires ont obligé le commandant de ce bateau à aller mouiller dans l'anse de Pirajola, en attendant qu'on puisse lui désigner une place dans le fameux port de Bastia.

Mais ce n'est pas encourageant pour l'armateur d'abord, pour les négociants ensuite, de voir qu'on cherche tous les moyens possibles pour entraver le développement du commerce.

Le sympathique M. Joseph Ajaccio faisait judicieusement remarquer, il y a quelques jours, à l'ange gardien Clémenceau, qu'il avait oublié de mentionner parmi toutes les plaies qui rongent notre malheureux pays, *la plaie Fraissinet*. Aujourd'hui nous sommes obligés d'ajouter à toutes les plaies existantes, la plaie du Port.

Nous soumettons respectueusement cette observation à notre Chambre de Commerce.

Un Capitaine au long-cours.

Avis Administratif

Il est porté à la connaissance du public qu'un concours sera ouvert le 30 novembre 1908, pour cinq emplois de vérificateur-adjoint des poids et mesures.

Les demandes d'admission accompagnées seront reçues au ministère du Commerce et de l'Industrie à Paris, jusqu'au 30 octobre 1908.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 8 octobre

Thermomètre : 7 heures du matin : 19 à midi 21°, 6 heures du soir : 19. Maxima + 21°5. Minima + 16°.

Baromètre : 7 heures du matin, 775 mm à midi, 776 mm. 6 heures du soir, 773 mm.

Vent : Dans la matinée, Calme. Dans l'après-midi, Id.

Etat du ciel : le matin, quelques nuages. L'après-midi, Id.

Pluviomètre, 8 h. ? du matin : 0 mm

Sécurité publique

Notre ville est de plus en plus envahie par des individus à allure louche qui, traqués par la police marseillaise, se réfugient à Bastia où ils sont sûrs de ne pas être inquiétés.

Il est donc du devoir de la municipalité de s'occuper sans retard de la réorganisation de notre corps de police et de la création d'une brigade de nuit.

C'est une réforme qui s'impose dans l'intérêt de la sécurité publique.

***

Un vœu

M. Taddei, conseiller général des Bouches-du-Rhône, a présenté à l'assemblée départementale un vœu tendant à appeler l'attention du ministre de la guerre sur la situation des militaires affectés à l'Algérie, à la Corse et à la Tunisie, et à les faire bénéficier du quart de place quand ils viennent en permission.

***

Le Balayage

Les habitants de la rue Miot se plaignent de l'état de malpropreté dans lequel se trouve leur rue par la négligence des balayeurs.

Quand donc l'entrepreneur du balayage voudra-t-il se décider à se conformer aux clauses du cahier des charges ?

Que fait le bureau d'hygiène ?

***

Troupes coloniales

Les caporaux d'infanterie coloniale dont les noms suivent sont promus au grade de sergent : Sforzini Gaëtan-Bernard, du 16e ; Antonini Pascal et Pietri Pierre-Pol, du 9e ; Colonna Pierre-Paul, Renucci Jean-Baptiste et Antonini Jean, du 22e ; Morati Jean Thomas, du 3e mixte, Gilormini Ange, du 1er annamites ; Sanini Simon-Napoléon et Serra-la Jean-Dominique, du 8e ; Mariani Antoine-Eugène, du 24e ; Canale Joseph-Marie, du 22e ; Colonna Françoise, du 3e ; Bertolini André, du 11e ; Dias Joseph-Emmanuel, des secrétaires d'état-major en Indo-Chine ; Serra Paul-Paris, section des télégraphistes de la Martinique.

Le brigadier Acquaviva Antoine, du 6e rég. d'artillerie coloniale, est nommé sous-chef artificier.

Le brigadier Sarrocchi Pierre-Toussaint, de la 2e Cie d'ouvriers d'artillerie coloniale, est nommé maréchal des logis.

***

Sport

L'Union-Vélocipédique Bastiaise a l'honneur d'informer ses membres qu'une course de 40 kilomètres (Bastia et retour) est organisée pour le dimanche 11 octobre 1908.

Cette course sera faite en l'honneur du grand journal le *Matin*, qui offre en gagnant de cette épreuve sportive une médaille du célèbre sculpteur Riperos.

Le règlement des courses est à la disposition des membres coureurs, tous les jours de midi à 1 h. et le soir de 7 à 8 heures, au Café de l'Univers et au garage Peugeot.

La carte de membre sera exigée par la Commission.

***

Avis

M. Luciani Toussaint-Mathieu, cultivateur à Olmo, prévient le public qu'il ne répond plus depuis le 9 août 1908, des dettes que pourra contracter sa femme Luciani Marie-Félicité veuve Antommarchi, née Gindicelli.

***

Broderie et dentelles

Mlles Brunelli ont l'honneur d'informer les dames et demoiselles de la ville que les leçons de broderie, dentelles, etc. ont commencé depuis le 1er octobre.

S'adresser rue Neuve Saint Roch, numéro 1.

***

Au Port

Vap. « Ibaria, » cap. Carrioz, de Livourne, 38 passagers, diverses.

— Vap. « Annie, » cap. Saillie, de Cardiff, houille.

***

A louer

Divers locaux situés dans l'ancienne Usine de Toga pouvant servir d'entrepôts de fourrages, marchand son diverses et écuries.

S'adresser à M. Pietro Battistini, Magasins Généraux, Bastia.

VARICES-PHLÉBITE

Traitement par l'ÉLIXIR DEVERGIE NIVERNAL LA FLACON : 4f50.

Se. 20, B. de La Rochefoucauld, PARIS pour recevoir franco la Brochure explicative. Il n'existe qu'un seul produit ayant droit au nom d'Elixir de Virginie : il porte la signature NIVERNAL

Ménagères, attention !!!

Servez à tous vos repas des *Fêtes de la Maison Ghilini* qui sont exemptes de tout mélange étranger au froment. Elles constituent donc une nourriture saine et digestive que vous pouvez donner sans crainte à vos enfants.

Chez tous les épiciers exigez la marque

Maison Ghilini

Vins de Farinole

M. J. CESARI, propriétaire

Rappo à 0.35 cent. le litre.
Vin blanc à 0.30 cent. le litre.

Des conditions avantageuses sont faites pour la vente en gros.

RAISINS

En vente à partir du 20 septembre, Rue de l'Opéra, 6, Bastia.

A VENDRE à partir du 10 septembre et à des prix avantageux, des raisins de premier choix, du domaine de Pibeto, appartenant à la succession de feu L. N. Mattei.

S'adresser pour les commandes à M. Massoni, séquestre judiciaire, 15, Place Saint-Nicolas, Bastia.

Achat de Raisins

M. Joseph Larini est acheteur de suite, de fortes quantités de raisins en caisses ou paniers.

Faire des offres à l'établissement Vinicole de Lupino, Bastia.

PENSIONNAT D'ERBALUNGA

Rentrée des Classes
Jeudi 1er octobre

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00542

BOURSE DE PARIS

	7 oct.	8 oct.
Rente 3 0/0 ancien	95.20	95 05
— 3 0/0 amortis.	96.10	96.50

ex-coupon.

Élections Municipales

Valle d'Orezza

Ajaccio, 8 octobre.

Le Conseil de préfecture a validé les élections municipales qui ont eu lieu, le 30 août dernier, dans la commune de Valle d'Orezza. M. Colombani Antoine-Jean, maire sortant, avait été réélu avec toute sa liste.

DIJON
Le Congrès
DU
Parti radical et radical socialiste

Dijon, 8 octobre.

Le sixième Congrès du Parti radical et radical socialiste s'est réuni aujourd'hui, à Dijon.

La séance a été ouverte à 2 heures de l'après-midi, sous la présidence de M. Delpech, sénateur de l'Ariège, président du Comité exécutif, qui était assisté des quatre vice-présidents, MM. Lafferre, député de l'Hérault ; Dumont, député du Jura ; du général Golart, et de M. Fabiani, avocat au barreau de Paris.

Après le discours d'ouverture, M. Delpech a présenté différents rapports de la Commission de discipline pour les départements du Rhône, du Doubs et de la Seine.

Parmi les rapports déposés par la Commission d'étude, il convient de noter ceux qui concernent les questions suivantes :

L'arbitrage obligatoire, par M. Garnier ;

L'impôt sur le revenu, par M. Henry Beranger ;

La réforme électorale, par M. Bonnet ;

L'œuvre scolaire, par M. Ferdinand Buisson.

Ces rapports, dont les conclusions sont déjà connues et publiées, donneront lieu à d'intéressantes controverses.

Les divers groupements radicaux de la Corse sont représentés au Congrès par M. Charles Fabiani, président d'honneur de la Ligue radicale de Bastia, vice-président du Comité exécutif.

VAR
M. CLEMENCEAU
à Bandol

Réception enthousiaste

Draguignan, 8 octobre.

M. Clémenceau, président du Conseil, qui était parti de Paris hier soir, par le train de 9 heures 15, est arrivé ce matin, à 10 heures, à Bandol.

La réception a été tellement enthousiaste, qu'aucun cri hostile n'a été poussé.

M. Clemenceau était accompagné de MM. Ruau, ministre de l'Agriculture ; Rabat, directeur de l'hydraulique agricole ; Daubrée, directeur du Cabinet du président du Conseil, et Steenackers, consul général à Francfort, ami personnel de M. Clemenceau.

A la gare, le président du Conseil a été reçu par le préfet du Var, les principales autorités du département et de la commune.

Dès son arrivée, à Bandol, M. Clémenceau a présidé la cérémonie d'inauguration de l'École primaire supérieure et du pensionnat.

A cette occasion il a prononcé un remarquable discours sur le développement de l'instruction.

A midi, au grand banquet populaire, M. Clemenceau, qui le présidait, a prononcé un grand discours politique qui a produit le plus merveilleux effet.

Après avoir justifié tous les actes de son ministère, M. Clemenceau a expliqué les raisons pour lesquelles il est continuellement l'objet des attaques des révolutionnaires.

Ce discours a provoqué, à plusieurs reprises, des applaudissements frénétiques.

M. Clémenceau est parti pour Saint-Raphaël-Pont, après le banquet ; son départ a donné lieu à une imposante manifestation.

Nouvelles Militaires

Cadre de réserve

Paris, 8 octobre.

M. le général de division Millet, commandant le 5e corps d'armée, à Orléans, membre du Conseil supérieur de la Guerre, est placé à dater du 9 octobre, dans la 2e section (réserve), du cadre de l'état-major général de l'armée.

***

Le général de division Millet a déjà été remplacé dans son grade par le général de brigade d'Amade, commandant les troupes françaises débarquées à Casablanca.

MARSEILLE
LE CONGRÈS
de la Confédération Générale
DU TRAVAIL

La Question de l'Antimilitarisme

Marseille, 8 octobre.

Les deux séances de ce jour ont été consacrées à la question de l'Antimilitarisme.

Les séances sont présidées par M. Guerry, délégué des syndicats du bâtiment de Lyon.

Le secrétaire donne lecture de la résolution sur l'antimilitarisme et l'attitude du prolétariat en cas de guerre qui est présentée au nom de l'Union des Syndicats de la Seine :

« Considérant que dans les conflits économiques où la police et la magistrature ne suffisent pas pour briser l'unité d'action ouvrière, les gouvernants, serviteurs du patronat, emploient l'armée pour une besogne uniquement répressive, que cette intervention est de nature à envenimer les conflits et qu'en toutes circonstances elle est préjudiciable aux intérêts de la classe ouvrière ;

» Considérant que l'exercice du droit de grève ne sera qu'une duperie tant que les soldats ne se seront pas refusé à se substituer à la main-d'œuvre civile et au massacre des ouvriers sur les champs de grève ;

» Le Congrès décide d'intensifier la propagande antimilitariste et engage les syndicats à éclairer les jeunes gens sur le devoir qu'ils auront à remplir si le pouvoir les désigne pour anéantir l'effort de leurs camarades de lutte ;

» Considérant que le rôle de l'armée dans les grèves est à peu près l'unique raison de son existence ; que le patriotisme, motif invoqué, est un grossier mensonge, qu'il importe de dévoiler que la patrie ne saurait exister là où il y a exploitation et avilissement, et que le seul moyen de maintenir la paix, indispensable au développement normal et régulier de l'organisation ouvrière, est de détacher le prolétariat de l'idée de patrie ;

» Le Congrès déclare qu'à la propagande antimilitariste doit s'ajouter la propagande antipatriotique, nécessaire pour l'éducation intégrale des syndiqués ;

» Envisageant l'éventualité d'une déclaration de guerre, le Congrès émet le vœu que les organisations ouvrières soient préparées pour y répondre par la grève générale complète, avec l'aide des réservistes mobilisés et des soldats de l'active par l'insurrection militaire ;

» Invite les syndicats à faire la propagande en ce sens, et manifeste le désir que cette question soit discutée en Congrès international. »

La discussion de cette proposition a été très mouvementée.

Plusieurs orateurs ont pris la parole.

Finalement lecture est donnée, au milieu du bruit, de l'ordre du jour affirmant que l'armée est nécessaire dans les circonstances présentes.

Cet ordre du jour a été adopté par la majorité des congressistes.

La séance a été levée au milieu d'un vacarme épouvantable, les partisans de l'antimilitarisme ne pouvant se consoler de leur échec.

Dans les Balkans
Le Conflit
TURCO-BULGARE
PARIS
La Conférence internationale

Paris, 8 octobre.

La France, d'accord avec l'Angleterre et la Russie, va proposer aux puissances, signataires de l'Acte de Berlin, la réunion d'une conférence internationale qui sera chargée de régler la question des Balkans.

L'Italie a déclaré accepter en principe cette proposition.

M. Pichon a conféré longuement aujourd'hui avec les ambassadeurs des puissances intéressées.

EN SERBIE

Armements considérables

Départ de troupes

Belgrade, 8 octobre.

La Serbie, considérant comme une menace les projets de l'Autriche-Hongrie, s'arme et se mobilise avec une activité et une rapidité surprenantes.

Plusieurs détachements de troupes sont déjà partis pour la frontière.

Les Serbes sont disposés à faire le sacrifice de leur fortune et de leur vie pour la cause nationale.

Par l'annexion de la Bosnie, l'Autriche fait un pas de plus vers Salonique, qui est le seul but de sa politique depuis bien des années, et, comme Salonique est le seul port à la disposition de la Serbie, il est donc tout naturel que les Serbes se révoltent.

Protestations du Montenegro

Paris, 8 octobre.

La principauté de Montenegro, qui est enclavée entre la Turquie d'Europe, l'Herzégovine et la Dalmatie, proteste énergiquement contre l'annexion de l'Herzégovine projetée par l'Autriche-Hongrie.

Un grand meeting de protestation a eu lieu aujourd'hui à Cetigné.

Le Montenegro est décidé à faire cause commune avec la Serbie.

EN ALLEMAGNE

L'INHUMATION
DE L'EXPLORATEUR REISS

Berlin, 8 octobre.

Hier a eu lieu, au cimetière de Berlin, dans le caveau particulier de la famille, l'inhumation des restes mortels de l'explorateur Wilhelm Reiss, ancien président de la Société de géographie de Berlin, victime d'un terrible accident de chasse.

Ce savant explorateur avait fait des voyages d'études dans les Açores, aux îles Canaries et dans l'Amérique du Sud.

Si vous voulez avoir une *Belle Poitrine*

tous gorge et des épaules pleines, sans creux ni saillies anormales, prenez les " Pilules Orientales ". Ces pilules, toujours bienfaisantes pour la santé et approuvées par le monde médical, sont sans rivales pour développer, raffermir et reconstituer les seins aussi bien chez la femme que chez la jeune fille.

Pour avoir un flacon avec notice envoyer 4f35 à M. J. Saint, Pharmacien, 5, passage Verdeau, Paris, en mentionnant le nom de ce journal.

Société des CHAUX & CIMENTS
Romain Boyer

Société anonyme au capital de 3.500.000 fr.
5, rue Cannebière, Marseille
Production : 300 tonnes par jour

CHAUX éminemment hydraulique, à grande résistance et grand rendement, adoptée par les Ponts et Chaussées, le Génie Militaire et toutes les administrations.

CIMENT de Portland artificiel et naturel pour dallages, réservoirs, enduits.

CIMENT de la Valentine, supérieur, à prise demi-lente.

CIMENT prompt spécial.

CIMENT de Roquefort.

Seuls vendeurs pour les arrondissements de Bastia et Corte :

F. CHARDON et Cie

Fabricants de Tuiles et Briques Chaux grasses, Ciments et Ciment

Entrepôts : Bastia, 2, Avenue Carnot. Corte, Nouvelle Traverse. Francardo.

HERNIES

Nous apprenons avec plaisir, que *M. G. Vigier spécialiste diplômé*, (ancien interne en orthopédie) 5, Rue Gernier, Nice sera de passage dans notre ville du 30 au 30 octobre, où il fera lui même l'application de ses appareils.

Les dates exactes seront indiquées dans quelques jours.

Possédant un système de bandages sans ressort, entièrement nouveau et complètement différent de tous ceux connus jusqu'à ce jour, *M. Vigier* se charge de fournir un appareil contenant d'une manière certaine toutes les *Hernies* et par suite, préservant de tous les accidents occasionnés par L'ÉTRANGLEMENT HERNIAIRE. — *Bas de varices*, et *Ceintures sur mesure*.

Compagnie des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt

Société Anonyme au Capital de Vingt-Huit Millions de Francs
Siège Social, à St-Chamond (Loire). — Siège Central, 98, rue de la Victoire, Paris

Messieurs les Actionnaires, propriétaires d'au moins dix actions, sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le lundi, 26 *octobre courant*, à une heure et quart du soir, à Lyon, au Palais de la Bourse, dans la salle destinée aux réunions industrielles.

Messieurs les Actionnaires qui assisteront à cette assemblée ou qui se feront représenter, recevront à titre de jeton de présence, un franc par action.

Le dépôt des titres devra être fait cinq jours aux moins avant la réunion, aux lieux ci-après désignés.

Les titres seront reçus en dépôt et les cartes d'admission délivrées, à partir du 8 octobre jusqu'au 20 octobre courant inclusivement, savoir :

Au siège social, à St-Chamond (Loire).
Au siège Central, à Paris, 98, rue de la Victoire.
Dans les Bureaux de la Compagnie : à Rive-de-Gier (Loire); au Boucau (Basses-Pyrénées).
Dans les caisses de Paris, Lyon, St-Etienne, Bruxelles et de toutes les Agences en France et en Belgique :
du Crédit Lyonnais,
du Comptoir National d'Escompte de Paris,
et de la Société Générale.
A la Société Française de Banque et de Dépôts (filiale de la Société Générale de Paris) :
à Bruxelles, 70, rue Royale,
et à Anvers, 22, Place de Meir.
à la Société Lyonnaise de Dépôts et de Comptes-Courants, 8, rue de la République, à Lyon.
Chez MM. Vve Guérin et fils, banquiers, à Lyon.
Chez MM. Saint Olive, Cambefort et Cie, banquiers, à Lyon.
Chez MM. Chalus frères, banquiers à Clermont-Ferrand,
à la Banque Renauld et Cie, à Nancy.
à la Société Nancéienne, à Nancy.
Chez MM. Frésart et Fils, banquiers, à Liège (Belgique).
Chez MM. Fabri de Lhoneux et Cie, banquiers à Huy (Belgique).

Messieurs les Actionnaires, propriétaires de titres nominatifs, ainsi que ceux dont les titres seraient déposés à la Banque de France ou autres Sociétés financières, pourront, jusqu'au dit jour 20 octobre, et aux lieux ci-dessus désignés, retirer leur carte d'admission, sur la simple présentation du certificat d'actions nominatives ou du récépissé de dépôt

Messieurs les Actionnaires ne possédant pas le nombre d'actions suffisant, pourront se réunir pour former le nombre nécessaire, et se faire représenter par l'un d'eux, ou par un mandataire actionnaire lui-même et membre de l'Assemblée.

Des formules de pouvoir seront délivrés aux lieux ci-dessus désignés.

Paris, le 6 octobre 1908.

Ordre du jour :

Approbation du bilan, de l'inventaire et des comptes de l'exercice 1907-1908.
Fixation du dividende.
Nomination d'administrateurs.
Désignation des commissaires.
Proposition du rapport de l'Usine du Tilleul avec terrain et dépendances à une Société anonyme.

Demandez et offrez dans tous les Cafés AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERIOCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

Timbres en caoutchouc

et en cuivre gravés

POUR COMMERCANTS, ADMINISTRATIONS, MAIRES, GREFFES, ETC.

Dateurs tous systèmes en cuivre et en caoutchouc. — Timbres en cuivre pour cachets en cire avec initiales ou raison sociale.

Numéroteur-Folioteur automatique en bronze nickelé, à 3 combinaisons, comptant consécutivement, répétant deux fois et comptant le même numéro autant de fois qu'on le désire.

Chiffres et Caractères mobiles en caoutchouc
Lettres à broder, Festons et Festonneurs
Boîtes, tampons, encres et fournitures diverses

Plaques émaillées en tous genres pour portes, enseignes, noms de rues, etc. — Classeurs et relieurs nouveau système très pratique. — Cartons et boîtes pour bureaux et magasins. — Boîtes à fiches et forme livre.

Envoi du Catalogue franco sur demande

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux Hourdis creux pleins. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tuiles Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux, 8 Boulevard de Cardo, 8

Installation à Gaz

Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

ANCIEN CABINET PRADIER

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à ses ordres un garçon sortant d'chirurgiens-dentistes, — qui n'est pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des moyens nuisibles à la santé pour la guérison de toute quelconque.

LIQUEUR DE NOIX

DISTILLÉE
par M. SIMONCELLI
propriétaire à Cardo

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887)
Croix de Mérite et Médaille d'or
Exposition internationale de Bastia (1905)

Douée de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Combemore, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette LIQUEUR fabriquée exclusivement avec des noix de premières qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son goût.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'atténuer leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et souveraine contre le mal de mer et les coliques.

Elle est indispensable aux enfants.

La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt au sr Villa près Cardo.

Se méfier des contrefaçons

Achat de lupins
à de très bonnes conditions

Excellente occasion

A VENDRE : Deux foudres en bon état de 40 à 50 hectolitres.

S'adresser à M. Joseph Lacchetti, près M. Marzocchi, Bd Paoli, 45.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

SAISON Printemps-Eté 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Eté 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE,
CRÉPON, ECLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE
FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

DÉPOT : Chez M. Sauveur Aymo, Boulevard Paoli, Bastia

NETTOYAGE DES PANAMAS
OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS
BEATELLES, ETC., ETC.

CYRNOS ORANGE

Sirop pur sucre
Fabriqué avec les oranges si parfumées de la Corse.
Boisson hygiénique et rafraichissante

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE. — N° 282 — SAMEDI 10 OCTOBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et payées aux bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers 0.30 — Judic. 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union Postale, et autres Pays le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00543

BIBLIOTHÈQUE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : St François Borgia.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 33 m. — Coucher, 5 h. 05 »
Premier quart., le 2 — Pleine Lune, le 9
Fête de Demain : N. D. de la Maternité.

9 OCTOBRE

DANS LES BALKANS

Le Coup de Théâtre

La Turquie est actuellement victime du triomphe du parti « jeune-turc, » de la révolution avec laquelle elle a suivi celui-ci dans la voie bien tracée de la réforme de son état moral et matériel. Un journal de Vienne, la *Zeit*, en fait l'aveu tout franc, en ce qui touche les revendications de l'Autriche-Hongrie dans les Balkans : « Il est nécessaire, déclare-t-il, que la situation soit tirée au clair, de façon que, *si l'état de choses en Turquie devait maintenant s'améliorer*, la Turquie ne puisse pas revendiquer un droit sur ces deux provinces. »

De son côté, le nouveau Tzar des Bulgares, qui n'était hier encore que le prince Ferdinand de Bulgarie, sous la suzeraineté nominale du Sultan, a agi sous l'influence de la même préoccupation.

De part et d'autre, et probablement non sans concert, on a jugé que le fruit était assez mûr et on le cueille, avant que la Turquie, réformée, fortifiée, relevée à son rang de grande puissance, ne soit en état de rétablir sa situation dans les Balkans telle que l'avait définie le traité de Berlin à la suite du Congrès européen qu'avait provoqué, au nom de l'Autriche-Hongrie, la note Andrassy du 30 janvier 1876. A ce Congrès avaient pris part, sous la présidence de Bismarck, lord Beaconsfield pour l'Angleterre ; Gortschakoff et de Schwaloff pour la Russie ; le comte Andrassy pour l'Autriche-Hongrie ; Karatheodori-pacha pour la Turquie, et, pour la France, notre ministre des Affaires étrangères d'alors, Waddington, et notre ambassadeur à Berlin, comte de Saint-Vallier.

Ce fut le 13 juillet 1878, voici 30 ans, que fut signé le traité qui liait l'Europe pour sa politique orientale, et qui, comme on s'en flattait au moment, avait définitivement éteint la fameuse allumette des Balkans en train aujourd'hui de se rallumer une fois de plus et si vivement !

Bismarck, par les stipulations qu'il avait, on peut dire d'autorité, introduites dans ce traité au bénéfice de l'Autriche-Hongrie, donnait à sa victime de Sadowa une compensation dans les Balkans au détriment de la Turquie. « Les provinces de la Bosnie et de l'Herzégovine seront *occupées* par l'Autriche Hongrie, » stipulait l'article 25. Le même article prévoyait aussi l'occupation par elle du sandjak de Novi-Bazar, entre la Serbie et le Monténegro, qui n'est devenue effective que le 21 avril 1879, par traité spécial avec la Porte. Depuis, le gouvernement de l'empereur-roi François Joseph a fait de l'hégémonie autrichienne dans les Balkans tout le pivot de sa politique extérieure, et son ministre des Affaires étrangères, le baron d'Aerenthal, réaliste, audacieux, heureux jusqu'ici, montrait encore, en février dernier, par sa communication relative au chemin de fer de Mitrovitza, qu'il entendait tirer de son « occupation » toutes les conséquences économiques qu'elle comportait.

Toutes les grandes puissances gardent leurs prises, l'Autriche-Hongrie veut garder les siennes. Elle a, depuis 30 ans, dépensé 400 millions en Bosnie et en Herzégovine réunies sous une administration habile et elle a assuré la prospérité des deux provinces « occupées » qu'elle prétend aujourd'hui « s'annexer. » En compensation de cette prise de possession définitive, elle se propose de rétrocéder à la Turquie le sandjak de Novi-Bazar, ce qui n'est pas un sacrifice sans valeur. D'autre part, elle compte donner à ses nouveaux « sujets » une constitution assez libérale pour qu'ils n'aient pas à regretter leur détachement de l'Empire ottoman en voie de transformation constitutionnelle.

Depuis que la Turquie, politiquement libérée, vibre de patriotisme, l'indépendance est dans l'air en Orient, et, pour la conquérir à son tour, la Bulgarie s'agitait.

Relativement à la Bulgarie, le traité de Berlin stipulait : « *Article premier.* — La Bulgarie est constituée en principauté autonome et tributaire, sous la suzeraineté de S. M. I. le Sultan ; elle aura un gouvernement chrétien et une milice nationale. *Art. 3.* — Le prince de Bulgarie sera librement élu par la population et confirmé par la Sublime-Porte, avec l'assentiment des puissances. *Art. 13.* — Il est formé au sud des Balkans une province qui prendra le nom de Roumélie orientale, et qui restera placée sous l'autorité politique et militaire directe de S. M. I. le Sultan, dans des conditions d'autonomie administrative. Elle aura un gouvernement général chrétien. »

Mais les Rouméliotes, las du joug musulman, le secouèrent, en septembre 1885, chassèrent Gavril, pacha de Philippopoli, et proclamèrent leur union avec la Bulgarie. Le prédécesseur du prince Ferdinand, Alexandre de Battenberg, prit le titre de prince des Deux Bulgaries. Ce ne fut toutefois que le 14 mars 1896, que le prince Ferdinand fut reconnu officiellement « gouverneur général impérial ottoman de Roumélie orientale, maréchal de l'armée turque, aide de camp général du Sultan. »

C'est de toute cette vassalité nominale que la Bulgarie et son souverain veulent se débarrasser, pour conquérir leur indépendance nationale et intégrale. Patients à la fois et hardis, réfléchis et résolus, le peuple bulgare et le chef qui le conduit à la destinée pour laquelle il le prépare depuis 21 ans, économiquement et militairement, ne reculeront devant aucune des conséquences de leur geste énergique de Tirnovo, la vieille capitale de l'ancienne Bulgarie. Ce petit pays, qui a une force militaire trois fois supérieure, proportionnellement à sa population, tient actuellement prête à assaillir la Turquie une belle armée de 130.000 hommes, remarquablement disciplinée et équipée (avec un matériel de guerre en grande partie fourni par la France) que suivrait bientôt, solidement encadrée, une armée de seconde ligne de 380 000 hommes, avec, derrière elle encore, un autre renfort de 110.000 hommes.

Mais l'Europe laissera-t-elle déchirer le traité de Berlin ? Ce serait, dans tous les cas, un fait que nous n'aurions qu'à retenir pour l'occasion. Quant à nous, qui n'avons qu'amitié et sympathie pour la Jeune-Turquie, pour la Bulgarie, pour l'Autriche-Hongrie, nos intérêts nous imposent de ne nous livrer à aucune initiative stérile, de tout faire cependant pour le maintien de la paix, et de ne pas perdre de vue que le champ de notre action n'est pas du côté des Balkans, mais dans la Méditerranée. Notre rôle est d'apaisement et d'équité pour les autres, de vigilance pour nous-mêmes, car qui calculerait d'avance le contre-coup que peut avoir dans toute l'Europe le coup de théâtre des Balkans ?

La Rouvraie.

Réseau Téléphonique
EN CORSE

M. le Sous-Secrétaire d'Etat aux Postes et Télégraphes a adressé à M. le Président du Conseil des ministres, ministre de l'Intérieur, la lettre suivante :

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la demande présentée par le département de la Corse, en vue d'obtenir l'organisation d'un réseau téléphonique aux frais de l'Etat, et m'indiquer la réelle importance qui s'attache à ce que cette demande reçoive satisfaction.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, pour répondre à votre désir, j'ai immédiatement fait mettre à l'étude l'établissement des lignes qui seraient nécessaires pour assurer tout d'abord l'échange des conversations entre Ajaccio et les quatre autres préfectures.

J'ajoute que les dépenses correspondant à l'exécution de ce programme seront intégralement prélevées sur les crédits mis à la disposition de l'administration des postes et télégraphes pour la construction de lignes téléphoniques interurbaines.

Le Sous-Secrétaire d'Etat,
SYRIAN.

LE RAPPORT CLEMENCEAU
ET LA PRESSE

L'ILE DE CORSE

Le gouvernement vient de découvrir l'île de Corse, et, voyez comme les bizarreries du hasard font bien les choses, il se trouve que cette merveilleuse découverte coïncide précisément avec la nécessité de prochaines élections, par suite des décès de Rane et d'Emmanuel Arène.

Ces deux sénateurs ne manquaient pourtant pas d'influence, on peut même dire qu'ils jouissaient, auprès des pouvoirs publics, du plus grand crédit. Seulement, cette toute-puissance, ils ne l'exerçaient qu'en faveur d'agents électoraux auxquels ils distribuaient des places et des emplois ; mais jamais ils ne demandaient rien pour la Corse, dont personne, depuis l'Empire, ne daigne s'occuper.

Et c'est seulement aujourd'hui, à la veille de deux élections sénatoriales, qu'on s'aperçoit que la Corse existe, et que dès lors, tout est à organiser dans ce département, qui serait, si ses intérêts n'avaient pas été systématiquement négligés par la République, un des plus riches et des plus productifs de la France, au point de vue agricole, commercial et maritime.

13. — Feuilleton du Petit Bastiais

Le Testament Volé

par HENRI DEMESSE

PREMIÈRE PARTIE

II

ROMAIN MAQUART

— Est-ce que je peux croire à ta parole ?

— Benoîte !

— Oh ! comme je vous hais !

Mais Maquart revint à la charge.

— Je te répète que je te dirais où est ton enfant si tu veux me venir voir. Mais quoi ! tu y tiens donc à cet enfant ? Bête ! qu'en ferais-tu, à présent ? Il est bien où il est ! Laisse le. Pourrais-tu l'avoir ici ? Qu'est-ce qu'Antoine dirait de ça ? Tu ne veux pas lui dire la vérité, j'imagine ?

— Benoît ! douze ans !.. dit Benoîte avec accablement.

Maquart se rapprocha d'elle encore et la prit par la taille.

— Allons viendras-tu ?

La femme, vivement, s'échappa de ses bras.

— Non !

— Tu as tort !

— Je me vengerais de toi, misérable !

— Comment ?

— J'aurai mon tour !

— Tu es adorable dans ta colère, fit Maquart en ricanant.

— Mon tour viendra, te dis-je : Dieu se chargera de ma vengeance !

Le vieillard haussa les épaules.

— Dieu ! fit-il. Dieu ne s'occupe pas de ces choses là, ma fille. On ne peut rien contre moi. Toi, au contraire, tu es dans ma main. Je peux te perdre.

— Allons donc !

Maquart redressa sa haute taille et regarda fixement Benoîte.

— Sans doute, il suffirait pour cela que ton mari, Antoine, cet imbécile... connût la vérité que lui seul ignore, comme toujours.

— Ça ne vaudrait rien pour vous, je vous prie de le croire et je ne vous conseille pas d'en faire l'expérience

— Et pourquoi donc ? demanda Maquart. Qu'ai-je à craindre de ton mari ?

— Il vous tuerait comme un chien ! Vous ne le connaissez guère.

— Et toi aussi, peut-être ; voilà qui doit te faire réfléchir.

Benoîte sourit tristement :

— Que m'importe ? Je ne tiendrai plus à la vie le jour où mon homme, que j'adore, me mépriserai, le jour où je devrais rougir devant mon fils d'une faute que je n'ai pas commise. Ce jour-là viendra, je l'attends ; oui, un jour, Antoine saura tout : hâtez ! le monde est si méchant. Mais, je vous le répète, ce jour-là...

— Tu te tueras ?

— Peut-être !

— Folle ! fit Maquart.

Il s'interrompit. Il avait entendu marcher au dehors.

— Chut : dit-il, quelqu'un vient ! C'est Antoine sans doute. Pas un mot !

Il s'assit, derechef, devant le feu et se tint coi, attendant. Benoîte, toute frissonnante, très émue, posa la soupière sur la table pour se donner une contenance. Maquart ne s'était pas trompé : la porte s'ouvrit, Toussaint parut d'abord ; puis, derrière lui, Antoine, pâle, entra dans la « pièce ».

— J'ai rencontré papa sur la route, dit Toussaint... Bonsoir, m'sieu Maquart !

Antoine regarda, tour à tour, Benoîte, qui baissa les yeux, et Maquart. Par bleu ! on avait envoyé Toussaint à sa rencontre afin de pouvoir rester tête-à-tête.

— Bonsoir, Maquart !

— Bonsoir, Antoine, répondit Romain en tendant la main à son hôte.

Celui ci fit semblant de ne pas voir ce geste. Il se rapprocha de Benoîte.

— Bonsoir, femme ! fit-il en l'embrassant.

Benoîte tressaillit sous ce baiser.

— Je suis en retard, reprit le fermier. Pardon ! J'ai été retenu, là bas, par Jean-Baptiste... un des vôtres, Maquart !

— Un ivrogne fieffé ; un rien qui vaille que je congédierai au premier jour !

— Un bavard, surtout, ajouta Antoine en riant très fort, oui, un bavard qui sait des tas d'histoires sur tous les gens du pays et qui les raconte, en détail, lorsqu'il est ravi !

Benoîte se sentit défaillir. Romain Maquart commençait à n'être pas tranquille.

— Allons, le potage est servi, continua Antoine, Maugeone !

Il s'approcha de la table et tituba.

— J'ai bu plus que de coutume ! dit-il. Il me semble que je suis un peu ému.

— Dieu ! il est gris ! murmura Benoîte en se signant.

Qu'est-ce que cela veut dire ? Jamais elle n'avait vu son mari en cet état ! Marion, cependant, restait, revenant de Versailles. C'était une grande fille maigre, pourtant vigoureuse ; ce devait être une excellente créature, si sa physionomie ne mentait pas.

— A table, Marion ! lui dit Benoîte. Tu as été bien longtemps, il me semble.

— C'est que les chemins sont mauvais, répondit la servante en prenant place à côté de Toussaint.

III

LA FÊTE DES NOCE

Le repas avait été silencieux, quasi lugubre.

— Le roi boit ! le roi boit ! Toussaint, le « roi, » buvait, en effet. Même, Sa Majesté, toute fière et très enfantine des enchantements qui saluaient son « heureux », riait si fort que son verre tremble dans sa main et qu'elle laisse dégoutter, de ses lèvres sur sa chemise, un ruisselet de vin.

(A suivre).

KINOR — Vin au Quinquina — Le meilleur des apéritifs — Demandez partout un Kinor

Le gouvernement annonce donc la constitution d'une commission « chargée d'étudier les moyens propres à relever la situation économique de la Corse ».

Et bien, le croirait-on ? tout est à créer pour permettre aux Corses de se livrer à un commerce ou à une industrie.

Ainsi, sur les 365 communes que compte le département, il en est 40 encore dépourvues de chemins vicinaux ; on n'y accède que par des sentiers de chèvres.

Et, dans la plupart des autres communes, les chemins ne sont même pas carrossables, ce qui fait qu'en dehors de quelques bourgs importants et de quelques chefs-lieux de canton, la Corse est restée dans le maquis.

Quant aux ports de Bastia et d'Ajaccio, c'est à peine s'ils ont d'autres rapports avec le continent que par les services postaux, trois fois par semaine, sur Marseille et sur Nice, et une seule fois sur Toulon !

Quant aux services télégraphiques, ils sont encore à l'état rudimentaire, desservis par des appareils datant de cinquante ans, et les lignes de chemins de fer, d'un réseau insignifiant, ne valent pas mieux, avec un matériel de rebut et des locomotives donnant péniblement 20 kilomètres à l'heure !

En ce qui concerne le régime économique de la Corse, tout est à faire, tout est à créer, au point que ce département, pourtant si fertile, si plein de ressources, en est réduit à vivre dans le plus complet isolement.

Autrefois, Clémenceau, ne pardonnant pas à la Corse d'avoir donné le jour à Napoléon, voulait la rétrocéder à l'Italie, la considérant comme indigne de la patrie française.

Aujourd'hui, il pense à elle parce qu'elle a deux sénateurs à élire, et, pour lui imposer encore deux rebus exotiques, il lui met le marché en mains, lui disant :

« Vous allez nommer les deux déchets, les deux rossignols que nous allons vous proposer, et, à ce prix-là, nous ferons quelque chose pour vous ; nous ne vous traiterons pas au même titre que d'autres départements français, mais à peu près sur le même pied que des pays de protectorat en Indo-Chine ou au Cambodge. »

C'est donnant, donnant !

Et encore il n'est pas sûr du tout qu'après les élections le gouvernement tienne ses engagements.

Il est même plus que certain qu'il ne les tiendra pas.

PAUL DE LEONI.

(L'Autorité).

Le Relèvement de la Corse

La Corse dépérit. Les services publics fonctionnent mal par suite d'un relâchement général de l'administration. L'industrie et le commerce se ressent d'une telle situation. Tout dans l'île est stagnation, routine, indolence.

Pour rechercher les causes d'une semblable crise et les moyens d'y mettre un terme, M. Clémenceau, en qualité de ministre de l'Intérieur, a fait nommer une commission composée de tous les élus républicains de la Corse, de M. Chaboil, préfet, et de fonctionnaires éprouvés. Le président en sera M. Delauney, directeur général des Douanes.

Une sous-commission se transportera prochainement dans l'île. Elle enquêtera sur le personnel des services administratifs, sur ces services eux-mêmes, puis sur les circonstances de fait qui déterminent la crise.

(La Municipalité Française).

Ce que disent les Journaux

Le Siècle

La crise des Balkans :

« En résumé, toutes les fautes se valent, dans le domaine international comme dans les autres. Les nations coupables paient aujourd'hui la faute qu'elles ont commise en laissant démembrer l'empire ottoman ; il n'y leur reste qu'un moyen de la réparer, c'est d'empêcher qu'une guerre inutile de nouveau en péril l'intégrité de la Turquie, au moment même où elle s'efforce de s'assimiler les institutions libérales de l'Occident. Pour que toute autre nation, la France a cet impérieux devoir, parce que plus que toute autre, elle a poussé la Bulgarie vers l'indépendance et la Turquie vers la liberté. »

Le Rappel

« La Bulgarie, sorte, ne comprend que quelques millions d'hommes, mais c'est un peuple enthousiaste, chevaleresque, patriote, qui ne s'est pas contenté d'espérer après l'indépendance, qui a, de longue main, avec une infatigable énergie, accumulé les moyens de la conquérir. Cette poignée d'hommes, ardents, résolus, exaltés, tient en échec l'immense empire ottoman, avec ses nombreux corps d'armée et la bravoure proverbiale de ses troupes. Les préparatifs de la Bulgarie sont complets. Si la fortune des armes lui était favorable dans un premier combat, elle soulèverait Constantinople. La Turquie, au contraire, ne peut se mobiliser que lentement. Tout porte à croire qu'elle s'inclinera devant les faits accomplis. Quelle leçon pour les peuples qui, s'endormant sur l'oreiller commode des traités ou de l'arbitrage, laissent peu à peu se démolir les remparts de la défense nationale et demeurent à la merci des événements. »

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CALVI. — Parmi ceux qui ont obtenu des récompenses au dernier concours agricole de l'Ile-Rousse, il convient de mentionner notre ami M. Joseph Cruciani, le sculpteur sur bois et aventageusement connu. M. Cruciani, dont les cannes historiques ont été admirées pendant cinq jours par de nombreux visiteurs, a obtenu une médaille de vermeil et un diplôme d'honneur. Ce n'est pas la première fois que notre compatriote voit ses talents récompensés, il a déjà obtenu divers diplômes et médailles à diverses expositions, notamment à l'Exposition universelle de 1900, à l'Exposition de Bruxelles, à l'Exposition coloniale de Marseille et enfin à la dernière Exposition de Bastia. M. Joseph Cruciani qui en est à son 26e diplôme est un artiste disingué qui fait honneur à la Corse et à Calvi. Nous lui adressons nos bien vives félicitations. — X.

***

ERSA. — Mardi, s'éteignait doucement dans la 82e année de son âge, Mme Anna Giuli, née Pierini. La regretée défunte appartenait à une famille des plus honorables et des plus considérées du canton de Rogliano, justement renommée pour son esprit de droiture et son bonté. C'était la belle-mère de M. Antoine Giuli, rentier, le grand'mère de M. le docteur Giuli, spécialiste à Marseille, M. Joseph Giuli, capitaine au long cours, Mme A. Giuli fut le modèle des épouses et des mères. Son qualités du cœur et de l'esprit le faisaient aimer de tous ceux qui l'approchaient. C'était une femme accomplie, excessivement charitable, aussi ses obsèques ont elles revêtu le caractère d'une manifestation de regrets unanimes.

Une foule considérable de parents et d'amis, venus de tous les points du Cap-Corse ainsi que de Bastia, donner ces marques de douloureuse sympathie à la famille Giuli, si avantageusement connue dans la région, suivait le convoi funèbre.

Le deuil était conduit par M. Giuli François, propriétaire, mari de la défunte, entouré de ses nombreux neveux.

Un magnifique catafalque s'élevait dans la nef de l'église paroissiale d'Ersa. La grand'messe de Requiem a été célébrée par MM. les abbés Agostini et Mordigoni.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau de la famille.

Nous prenons une part très vive au deuil cruel qui frappe les familles Giuli et Pierini, et les prions d'agréer l'expression de nos condoléances les plus sincères.

P. G.

***

BORGOSAGLIA. — Dans le pays du Rostino, qui fut autrefois le théâtre illustre de nos fières luttes pour l'indépendance, l'on a eu, ces dernières semaines, le très heureux témoin de bien belles manifestations. Courage chrétien, fidélité dans la foi, patriotisme vrai, tout y a éclaté splendidement.

Oui, certes, il n'est que vrai de le proclamer ; dans la région qui s'honore justement d'avoir donné le jour au grand patriote Pascal Paoli, le passage de notre vaillant Evêque, en tournée de visite pastorale, a fait partout vibrer remarquablement l'âme populaire, et naturellement chrétienne et généreuse dans notre chère Corse. Et, de grâce, qu'on ne vienne plus nous dire que n'en est fait de la foi et de la religion du Christ !.. Partout le Premier Pasteur du diocèse a recueilli sans cesse et très abondamment les marques non équivoques de la plus religieuse sympathie, du respect le plus filial, de l'enthousiasme le plus émouvant. Il fallait voir comme partout, à Bisinchi, Pastoreccia, Valle, Castineta, Gerigazzo, Vichisato, Sallanzo, et Morosaglia ; il fallait voir comme ces chères populations se portaient avec empressement au devant du représentant de Dieu ; comme remplissaient les églises, n'en n'y trouvant convenable, comme elles s'inclinaient respectueusement, sous la main bénissante du bien aimé Pontife !.. Et accepter les tribunaux de la Pénitence, assiéger la table sainte ! Oui, oui, parions, grands et petits, riches et pauvres, ont témoigné spontanément et largement de leur fidélité à la foi de leurs pères et de leur filial respect pour le successeur des Apôtres.

Mais, c'est surtout à Morosaglia, que la réception faite à notre Evêque a pris toute l'allure d'un vrai triomphe. Bien avant l'arrivée de Sa Grandeur, qui devait nous venir de Valle de Rostino, dans la soirée du 3 septembre, une brillante cavalcade s'était portée à sa rencontre ; puis, peu après, une interminable procession s'ébranlait et s'en allait à deux kilomètres au loin pour y attendre l'arrivée de Monseigneur. Quand la voiture portant notre Evêque apparut à une belle distance, acclamée par de nombreux cavaliers, les acclamations, les vivats éclatent, allègrement et enthousiastes, de toutes les poitrines. On s'empresse autour de la voiture. Sa Grandeur visiblement émue met pied à terre et accepte une charmante fillette de 10 ans, Mlle Marie Tomasi, souhaite la bienvenue à notre Evêque, en lisant remarquablement bien un très touchant discours.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Nota Françoise-Seraphin surveillant général de collège. Services militaires, 4 ans 11 mois ; services civils, 29 ans 2 mois 22 jours. Pension avec jouissance du 1er janvier 1908 : 1.030 fr.

Lemeldini Marie-Nicolas, veuve Geronimi. Le mari inscrit sur public, décédé ouvrier d'une pension. Pension avec jouissance du 27 septembre 1907. 400 fr.

Tamburini Marie-Louise-Alexandrine, veuve Michel. Le mari capitaine, tué en service commandé. Pension avec jouissance du 5 mai 1908. 1.100 fr.

Nicolaï Paulin, veuve Pelloni. Le mari gendarme, décédé en possession de droits à une pension. Pension avec jouissance du 19 novembre 1907. 434 fr.

Bulletin Financier

Paris, 8 octobre 1908.

La dépêche de Sofia annonçant que l'indépendance de la Bulgarie et l'annexion de la Roumélie ont été proclamées ce matin à onze heures a produit une nouvelle panique. Dès l'ouverture de la séance des valeurs nombreuses qui ne trouvaient pas de contre-partie ont provoqué dans tous les compartiments une baisse générale, et le marché, bien que ne fléchissant pas aux plus bas cours, n'en reste pas moins agité et très déprimé en clôture. La Rente Française a perdu un demi-point à 96.40. Parmi les Fonds Russes on a également vu reculer le Tsars qui a été le plus éprouvé tombant jusqu'à 87 pour finir à 87.25 contre 87.50. Le Sorin 4 0/0 suit cet exemple revenant de 82.30 à 79 frs. L'Extérieur flanche à 94.74, ex-coupon. Obligations 103.85. Les Emprunts Russes sont également en reculant marqué, le 5 0/0 1906 revient à 99 frs contre 101.25. Les Sociétés de Crédit suivent la tendance générale. Le Crédit Lyonnais vendu à 1.185, la Banque Ottomane tombe à 670.

Les valeurs industrielles et de traction sont moins également plus ou moins atteintes. Le Métropolitain baisse à 624 contre 643. Le Rio revient à 1.705. Les valeurs industrielles russes sont en perte notable. Bonnerion 1.641.

Les obligations deuxièmes rang du chemin de fer de Victoria Mosse sont demandées à 434. Explosif jusqu'en Figoure, qui sera le terminus d'une ligne qui remonte dans la direction de Bastia, ou chemin de fer possédant actuellement d'un gros trafic.

Sa Banque, le Laureau Ouest africain a fait preuve d'une 462

Le marché des Mines d'Ouest en baisse. Chemins Français peu traités.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 768-2.

Températures : Maxima, 24 ; Minima 19.

Humidité : 65.

Direction du vent : E-t.

Force du vent : Faible.

Etat du ciel : Clair.

Etat de la mer : Très belle.

Brevet élémentaire de Jeunes filles

Sur 27 jeunes filles admises à l'écrit, 26 ont été définitivement reçues.

Ce sont : Mlles

Appietto, Baldocchi, Bozzi, Colonna-d'Istria, Casanova, Coti, Canonici, Cattoli, Devillars, Fornarelli, Gentili, Laufranchi, Luca, Marchetti, Niraggi-oli, Orsoni, de Peretti Pauline, de Peretti Marie, Paoli Marianne, Paoli Marie, Peraldi Rose, Peraldi Marie, Quilichini, Santarelli, Santoni, Stefanini.

Lundi 12 octobre, commenceront les épreuves écrites du brevet élémentaire de garçons, à 8 heures du matin, au petit Séminaire.

A la Justice de paix

Notre sympathique juge de paix, M. Colonna, s'est montré à l'audience de ce matin, d'une très grande sévérité à l'égard des tapageurs nocturnes. Il leur a distribué pas de cent jours de prison, les prévenant avec M le Commissaire de police, que la prochaine fois, ils seraient renvoyés en correctionnelle.

La rosée de l'audience a été consacré à quelques affaires sans importance, puis le juge est redevenu sévère, sur la demande de M. Ottavy, le sympathique commissaire de police, en condamnant au maximum, quelques filles publiques qui recoulent à travers nos rues.

Etat Civil

NAISSANCES

Rumeau Marie-Antoinette-Laurence.

DÉCÈS

Frimari Roch-François, 40 jours.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 9 octobre

Thermomètre : 7 heures du matin : 16 ; à midi 20 5. à 4 heures du soir + 20 Bastia + 21-5, Minima + 15 ;

Baromètre : 7 heures du matin, 772 mm. à midi, 771 mm. 6 heures du soir 771 mm

Vents : Dans la matinée, Calme,

Dans l'après-midi N. E. léger.

Etat du ciel, le matin, quelques nuages.

L'après-midi, Couvert,

Pluviomètre, à h. 7 de matin 0 mm.

***

Nous apprenons avec un sincère plaisir que M. François-Antoine Leonetti, un des plus anciens et des plus dévoués employés du *Petit Marseillais*, vient de recevoir une médaille d'honneur du ministère de la marine pour service rendus pendant une période de trente-deux ans de navigation.

» M. Leonetti est déjà titulaire de six médailles de sauvetage français et étrangères pour sauvetages, actes de courage et de dévouement pendant des épidémies, aux Messageries maritimes, où il naviguait comme capitaine d'armes. »

***

Hyménée

Hier a été célébré en l'église paroissiale Saint Jean, le mariage de Mlle Marie Ferricelli avec M. Louis Novella, propriétaires douanes de 1re classe à la Guinée française.

La charmante mariée, toute resplendissante de jeunesse et de beauté sous ses longs voiles nuptiaux, a été conduite à l'autel par son père, M. André Ferricelli, le sympathique voyageur à la Cie Sagaz.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée par M. le vicaire Donati, qui a prononcé une allocution de circonstance ; la messe a été dite par M. l'abbé Giroiami.

Les témoins étaient : pour la mariée, M. Augustin Galligani, son oncle, et M. François Albertoni, son cousin ; pour le marié, M. Morand, médecin-major de 1re classe, et M. Sylvestre Giacobini, propriétaire.

Après la cérémonie religieuse, le cortège s'est rendu chez M. et Mme Ferricelli, où fut servi un succulent déjeuner. Au champagne, plusieurs toasts ont été portés, et on a bu à la santé du jeune couple, puis on a dansé et commencèrent et ne se sont terminées que fort tard.

Nous adressons à M. et Mme Louis Novella nos vœux pour leur bonheur et leur prospérité et prions d'agréer nos sincères compliments de vive sympathie.

***

Ecole de Santé

Mm. Gio nomi Don-Jacques-Victor, et Moracchini, ont été nommés élèves du service de santé de la marine à Bordeaux.

***

Contraventions

La dame V. R., ménagère, 45 ans, rue du Marché, s'y prend un peu tard pour faire son ménage. Ainsi qu'hier, à 4 heures 45 du soir, elle secouait un tapis à sa fenêtre, survint l'agent Lucciani qui lui fit observer que c'était défendu de secouer les tapis aux fenêtres et que, d'autre part, il était un peu tard pour le faire. Mais la dame V. prit facilement le mors aux dents, et menaça l'agent de lui battre son tapis sur la tête. Contravention pour fait contre l'irascible ménagère.

***

Nouvelles maritimes

M. Righetti Henri-Marie-Laurent, commis principal de 3e classe à la direction des travaux, à Toulon, a été promu au grade de commis principal de 2e classe.

***

Accident de bicyclette

Hier au soir, vers 5 heures, un cycliste descendait la traverse de Toute vitesse. Dans sa course, il renverse le jeune Pompetti, âgé de 8 ans, et au lieu de s'arrêter, appuya sur les pédales et s'éloigna. Le jeune bambin fut conduit à la pharmacie Morsetti, boulevard Paoli, où il reçut les soins que comportait son état.

***

Armée territoriale

M. Romanetti, lieutenant de réserve au régiment de Châlon-sur-Saône, passe au 48e territorial.

M. Ambrosi, lieutenant de réserve au régiment de Tours, passe au 79e territorial.

M. Sandomiani, lieutenant de réserve au rég. de Pont-Saint-Esprit, passe au 120e territorial ; M. Giannetti, lieutenant au même rég., passe au 145e territorial.

***

Dispute

Les dames P. L., 70 ans, et M., 36 ans, sa fille, se prirent de querelle hier au soir, à 4 heures demie, avec la dame A. M., 23 ans, épouse du sieur P. fils et frère, les dames M. et P., en instances de divorce. Après avoir échangé les vocables de la langue verte, ces dames en vinrent aux mains et se lancèrent des pierres contre la façade de Mme A. 21, cours Napoléon. La police les a gratifiées d'un procès-verbal.

***

Le Miroir des Modes

Voici le grand moment des retours arrivé. Le retour à la ville nous oblige, chères lectrices, à consulter les journaux de modes, car il est temps de vous remettre au courant des toilettes qui se porteront cette saison. Le « Miroir des Modes » d'octobre est tout indiqué pour vous renseigner sur tout ce que vous désirerez. Les robes d'avant-midi, accompagnées de jolis vêtements, Directoire et en vogue en ce moment, seront en grand choix sous compter les déshabillés et matinées ainsi que les modèles de lingerie, si agréables à admirer.

Vous y trouverez aussi un grand nombre de robes et manteaux pour jeunes filles et fillettes, ainsi que des costumes et vêtements pour garçonnets. Des leçons sur la coupe et l'assemblage sont également données dans cet intéressant numéro qui vous aidera à confectionner des merveilles.

Différents articles sur l'hygiène, la cuisine, seront un agréable passe-temps. Deux patrons gratuits : une jaquette Directoire pour dame et une chemise de nuit pour enfant sont offerts avec ce numéro.

Prix du « Miroir » : 1 franc. — En vente chez tous les Libraires.

***

Veuves de marins

Aux termes du dernier paragraphe de l'article 8 de la loi du 14 juillet 1908, un secours annuel de 100 fr. est accordé aux veuves *nécessiteuses* de non remariées des inscrits morts en mer ou après 25 ans de navigation, lorsqu'elles ne jouiront pas d'une pension sur l'Etat, la Caisse des Invalides ou la Caisse nationale de Prévoyance des marins du Commerce.

Pour obtenir ce secours ces veuves doivent adresser à l'administrateur de l'inscription maritime du quartier de leur domicile une demande appuyée d'un certificat du maire constatant qu'elles sont dans une situation nécessiteuse, qu'elles ne sont pas remariées et qu'elles ne jouissent d'aucune des pensions susmentionnées.

***

Sport

La course organisée pour le dimanche 11 octobre, par l'U. V. B., est renvoyée au dimanche 18 octobre 1908.

***

Broderie et dentelles

Mlles Brancelli ont l'honneur d'informer les dames et demoiselles de la ville que les leçons de broderie, dentelles, etc. ont commencé depuis le 1er octobre.

S'adresser rue Neuve Saint-Roch, numéro 1.

***

A louer

Divers locaux situés dans l'ancienne Usine de Toga pouvant servir d'entrepôts de fourrages, marchand ses diverses et écuries.

S'adresser à M. Pierre Battistini, Magasins Généraux, Bastia.

PIPPERMINT GET
Grande Liqueur,
Tonique, Reconstituante

Un verre de VRAI GET est spécialement recommandé après les repas, pour faciliter la digestion, parfumer et assainir la bouche.

CETTE LIQUEUR crée dans tout l'organisme un sentiment de fraîcheur et de bien être et se recommande aux DAMES, à MM. les FONCTIONNAIRES, COLONS, dans les SOIRÉES, après le bain, après les TRAVAUX et PROMENADES fatigantes.

Quelques GOUTTES de *PIPPERMINT GET*, dans l'eau fraîche, forment la meilleure des boissons d'été, désaltérant sans fatiguer l'estomac. Le *Get* ne pèse que 29 et n'alcoolise pas.

Se méfier des nombreuses imitations.

Vins de Farinole
M. J. CESARI, propriétaire

Rappo à 0.35 cent. le litre.
Vin blanc à 0.30 cent. le litre.

Des conditions avantageuses sont faites pour la vente en gros.

RAISINS

En vente à partir du 20 septembre, Rue de l'Opéra, 5, Bastia.

A VENDRE à partir du 10 septembre et à des prix avantageux, des raisins de premier choix, du domaine de Pinato, appartenant à la succession feu Jos L. N. Maffei.

S'adresser pour les commandes à M. Massei, séquestre judiciaire, 15, Place Saint-Nicolas, Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00544

BOURSE DE PARIS

	8 oct.	9 oct.
Rentes de 3 0/0 anciennes	95.05	95.00
— de 3 0/0 amortie.	95.50	96.00
	ex-coupon.	

Départ de M. le Préfet

Ajaccio, 9 octobre.

M. Chaboil, préfet de la Corse, s'est embarqué sur le paquebot de la Compagnie Fraissinet, courrier direct de Nice.

M. le Préfet va conférer avec M. Clémenceau qui est actuellement en tournée électorale dans le Var.

DIJON

Le Congrès
DU
Parti radical et radical socialiste

Dijon, 9 octobre.

Le Congrès radical et radical-socialiste a tenu aujourd'hui sa deuxième séance.

C'est au cirque de Tivoli, aménagé pour la circonstance, que se tiennent les séances de ce Congrès.

Plus de douze cents membres assistaient à la séance de ce jour, qui a été consacrée à la formation des différentes commissions.

Parmi les hommes politiques qui assistent au Congrès, en dehors des membres qui composent le bureau, on remarque MM. Camille Pelletan, Combes, général André, Maujan, Messimy, Albert Sarraut, Dubief, etc.

La principale des questions, qui sera agitée, a trait à la réforme électorale.

VAR

M. CLEMENCEAU
à Solliès-Pont

Tournée triomphale

Toulon, 9 octobre.

Une réception aussi enthousiaste qu'à Bandol a été faite, hier soir, à M. Clemenceau dans le coquet village de Solliès-Pont.

La plupart des maisons étaient pavoisées ; les habitants endimanchés s'étaient rendus à la gare pour acclamer le président du Conseil, sénateur du Var.

Au banquet qui a eu lieu le soir, M. Clemenceau qui le présidait, a prononcé un second discours politique.

Ce discours n'a été qu'une série d'ovations à l'adresse du sénateur du Var.

à Draguignan

Draguignan, 9 octobre.

M. Clemenceau est arrivé hier soir, à Draguignan, où il a été reçu à la gare par toutes les autorités civiles et militaires, par de nombreux personnages politiques et par la foule de ses partisans.

Afin de répondre au désir de la population draguignanaise, M. Clemenceau s'est rendu à pied de la gare à la préfecture, en passant par le boulevard de l'Esplanade.

Le président du Conseil a été chaleureusement acclamé.

à Brignoles

Draguignan, 9 octobre.

M. Clemenceau est parti ce matin pour Brignoles, où il a présidé un troisième banquet.

Après le banquet, M. Clemenceau est reparti pour Draguignan, par Lorgues, où il doit s'arrêter quelques instants pour contenter ses électeurs.

Le président du Conseil passera la soirée à Draguignan, qu'il quittera demain pour aller faire une excursion au lac d'Allos et à Fontaine-Lévêque.

Le Conseil Municipal de Toulon

Toulon, 9 octobre.

Malgré les bruits qui avaient été répandus, le Conseil municipal de Toulon, — moins quatre membres — s'est rendu à la gare hier soir pour saluer M. Clemenceau à son passage.

En outre, M. le maire Escartefigue et les adjoints Goyouvart et Lisbonne accompagnent le président du Conseil dans sa tournée.

A l'arrivée du train ministériel, les principales autorités civiles, maritimes et militaires se trouvaient à la gare pour saluer le président du Conseil à son passage.

On peut dire que la tournée qu'accomplit depuis deux jours M. Clemenceau dans le Var, est une véritable tournée triomphale.

Dans les Balkans

Le Conflit
TURCO-BULGARE

PARIS

La Conférence internationale

Paris, 9 octobre.

Le bruit court dans les milieux diplomatiques que la conférence des puissances aura lieu à Paris ; la France se trouvant vis-à-vis de la question balkanique dans une position de plus grande indépendance que toutes les autres puissances intéressées.

EN BULGARIE

L'ANNEXION
de la Roumélie orientale

Sofia, 9 octobre.

Le Tsar de Bulgarie s'est rendu à Philippopoli et a proclamé l'annexion de la Roumélie orientale à la Bulgarie.

Cet événement a été annoncé au peuple par un manifeste du Tsar des Bulgares.

Grandes fêtes
à SOFIA

L'entrée solennelle du Tsar Ferdinand

Sofia, 9 octobre.

De grandes fêtes s'organisent pour dimanche prochain, à l'occasion de l'entrée solennelle à Sofia du Tsar de Bulgarie.

Le matin même de son arrivée dans sa capitale, le Tsar des Bulgares passera une grande revue des troupes.

L'ALBANIE TURQUE
proclame
son indépendance

Paris, 9 octobre.

Les nouvelles reçues dans la soirée annoncent que l'Albanie turque a proclamé, à son tour, son indépendance.

Les Albanais forment, au nombre de 4.500.000 habitants environ, une nationalité encore distincte entre les Grecs et les Slaves.

Ce peuple belliqueux, habitué à la fatigue, presque toujours en guerre avec ses voisins, est gouverné par un bey.

L'ANNEXION
de la Crète à la Grèce

Opposition de l'Angleterre
Envoi d'une escadre

Londres, 9 octobre.

L'annexion de la Crète à la Grèce a soulevé les énergiques protestations des puissances protectrices.

Le gouvernement anglais refuse de ratifier la décision prise par le gouvernement crétois, auquel il conteste le droit de proclamer le rattachement de l'île de Crète à la Grèce, sans l'assentiment des puissances protectrices, dont les garnisons affirment le principe du contrôle international.

A l'appui de ses protestations, l'Angleterre a donné immédiatement l'ordre à l'escadre de la Méditerranée d'appareiller sans retard pour l'île de Crète.

L'Angleterre espère que les autres puissances intéressées suivront son exemple.

EN ANGLETERRE

BRUIT DE DÉMISSION
DU CABINET

Londres, 9 octobre.

Le bruit court que plusieurs membres du Cabinet n'étant pas d'accord sur l'attitude de l'Angleterre dans la question d'Orient ont décidé de donner leur démission.

Cette nouvelle a produit une vive émotion dans le monde de la finance, et dans les milieux diplomatiques.

MARSEILLE

LE CONGRÈS
de la Confédération Générale
DU TRAVAIL

La Question de l'Antimilitarisme

Violents Incidents

Marseille, 9 octobre.

Les deux séances de ce jour ont été marquées par de violents incidents entre réformistes et anarchistes.

Les antimilitaristes ne sont pas contents de la décision qui a été prise hier au sujet de l'antimilitarisme, — la majorité des Congressistes ayant déclaré que l'armée était nécessaire dans les circonstances actuelles.

Les invectives pleuvent à l'adresse de ceux qui ont déclaré l'utilité de l'armée à l'heure actuelle, où la question d'Orient menace de mettre le feu aux poudres.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Faggianelli, M. Faggianelli, professeur au lycée, et leurs enfants ; Mme veuve Dupelo ; M. Louis Dupelo ; M. Lucien Dupelo, avocat ; Mme veuve Scatelli, née Dupelo, et ses enfants ; Mme et M. Joseph Peraldi et leurs enfants ;

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Madeleine Faggianelli

leur fille, sœur, petite fille, nièce et cousine germaine.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui samedi, 40 octobre, à 4 heures du relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, Boulevard Saint-Angelo, 30.

Achat de Raisins

M. Joseph Larini est acheteur de suite, de forts quantités de raisins en caisses ou paniers.

Faire des offres à l'établissement Vinicole de Lupino, Bastia.

Société des CHAUX & CIMENTS
Romain Boyer
Société anonyme au capital de 3.500.000 fr.
5, rue Cannebière, Marseille
Production : 300 tonnes par jour

CHAUX éminemment hydraulique d'une grande résistance et grand rendement, adoptée par les Ponts et Chaussées, sans l'assentiment des puissances protectrices, dont les garnisons affirment le principe du contrôle international.

CIMENT de Portland artificiel et naturel pour dallages, réservoirs, enduits.

CIMENT de la Valentine, supérieur, à prise demi-lente.

CIMENT prompt spécial.

CIMENT de Roquefort.

Seuls vendeurs pour les arrondissements de Bastia et Corte :

F. CHARDON et Cie
Fabricants de Tuiles et Briques
Chaux grasse, Carreaux et Ciment

Entrepôts : Bastia, 2, Avenue Carnot. Corte, Nouvelle Traverse. Francardo.

SOCIÉTÉ DES RHUMERIES DES ANTILLES
RHUM
GRANDS MORNES
Very Old Gets Rhum (Antilles)

Ce RHUM, d'une supériorité incontestable, se recommande AUX CONNAISSEURS et GOURMETS par son parfum agréable, sa haute finesse, sa vieillesse.

Très recommandé par les SOMMITÉS MÉDICALES, il est devenu le cordial préféré des familles, de MM. les Officiers, fonctionnaires, colons et de tous ceux qui, soucieux de leur santé, exigent un article pur et de distillation rectifiée.

Le Rhum GRANDS MORNES ne se vend qu'en carafes de forme *triangulaire* avec acquit blanc de la régie garantissant l'origine.

Importé par MM. GET FRERES, inventeurs du Pippermint.

CAFÉ RESTAURANT
DE
La Paix
38, Cours Napoléon, 38
JEAN SANTARELLI, propriétaire

A l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, que son restaurant est entièrement remis à neuf et qu'elle y trouvera tout le confort désirable, les mets les plus variés, avec un chef cuisinier émérite qui fera les délices des gourmets.

Chambres garnies depuis 1 fr.

LE PORTRAITISTE CHATELIN

5, Boulevard du Palais, se charge de tous portraits en tous genres, toutes grandeurs et par tous procédés : *Agrandissements photographiques, crayon, fusain, pastels de couleur, charbon polychrome*, etc. Au Continent, dans leurs ateliers, à Paris, Dijon, Lyon, Manosque, les **portraitistes CHATELIN Frères,** *des inateurs, peintres-photographes,* secondés par une élite d'artistes retoucheurs, ont exécuté une immense quantité de portraits à l'entière satisfaction de tous leurs clients. Dans le Sud-Est Français où notre nom est universellement connu, en notre atelier, villa des Naves, et magasin, place de la Mairie, à MANOSQUE (Basses-Alpes), nous avons fait livraison, en 1906 et 1907, de plus de **deux mille** grands portraits, noir ou couleurs. Nous avons pour nous *référencer* et nous recommander un *LIVRE D'OR*, contenant plusieurs milliers de *lettres de remerciements* et *d'élogieux certificats* de satisfaction, dûment *signés* et *légalisés*.

ADRESSEZ-VOUS A NOUS EN TOUTE CONFIANCE

Si vous désirez un grand portrait *inaltérable*, bien fait et d'une *fidèle ressemblance*, monté dans un *riche cadre*, à votre choix, il suffit de nous envoyer simplement une petite photographie ou un *groupe*, dont nous pouvons reproduire *une seule personne*. Cette photographie-modèle est rendue en bon état. Sur simple demande nous envoyons *gratuitement* nos tarifs. Par correspondance, et sans que cela ne vous engage en rien, nous donnerons *gracieusement*, tous renseignements complémentaires ou consultations que vous désirerez. Nous traitons toute affaire avec une *parfaite correction*. Malgré la *réelle bonne qualité* de notre travail, en conséquence de notre gros chiffre d'affaires, **nos prix sont très modérés.** Nous avons des modèles de portraits encadrés à 16, 18, 20 francs cadre compris. Nous vous *recommandons* nos grands modèles à 25, 28, 30, 35 et 40 francs, montés dans de magnifiques *cadres de luxe*, ce sont de véritables *tableaux d'art* pouvant se placer dans les plus luxueux salons. Toutefois, comme *loyalement* nous devons compter, aussi bien les petites bourses que les grosses, nous *garantissons* la parfaite *ressemblance* et *l'inaltérabilité* de nos portraits, quel que soit le prix ou le modèle.

Pour rendre plus facile à tous, l'acquisition de nos *tableaux, précieux souvenirs de famille*, aux fonctionnaires et à toutes personnes solvable, nous accordons de ***grandes facilités de payement*** moyennant un supplément pour frais de recouvrement. A forfait nous exécutons tous travaux d'art ou difficiles, même ceux refusés par d'autres maisons de photographies ou artistes.

Venez voir l'Exposition de nos modèles ou écrivez-nous

Portraitiste CHATELIN Aîné

BASTIA, 5, Boulevard du Palais, 5, BASTIA

NOTA. — Sur votre demande, nous pouvons faire passer à votre domicile, l'un de nos représentants, porteur de nos échantillons.

Grand assortiment de très jolis et nouveaux cadres riches pour portraits en toutes grandeurs.

Mêmes prix modérés qu'au Continent.

Comme réclame et pour nous faire des amis nous ferons l'encadrement *très soigneusement* et *gratuitement*.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques pour trottoirs. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Voyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLEMENT & Cie

Achat de lapins à de très bonnes conditions

Excellente occasion

A VENDRE : Deux fourneaux en bon état de 40 à 50 bec. Livrés S'adresser à M. Franchi, [illegible]

Installation à Gaz

Jean Clark, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de [illegible]

Le Directeur-Gérant.
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

OUTILS

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÊPON, ECLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS, OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS, DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : Chez M. Sauveur Aymo, Boulevard Paoli, Bastia

CYRNOS ORANGE

Sirop pur sucre

Fabriqué avec les oranges si parfumées de la Corse.

Boisson hygiénique et rafraîchissante

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse).

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE. — N° 283

DIMANCHE 11 OCTOBRE 1908

Le Petit Bastiais

00545

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du Journal
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — [illegible] 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS (le port en sus)
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

Les Agissements DE LA Cie FRAISSINET

130 Voyageurs en panne à Propriano

DÉDIÉ A M. SYMIAN

Sous-Secrétaire d'Etat aux Postes et Télégraphes

Dans le calme réparateur de la nuit, la voix stridente, suraiguë d'une sirène puissante, vint, l'autre soir, me tirer de ma torpeur et réveilla les échos endormis.

Puis, tout retomba dans le silence.

Malgré moi, je fus amené à comparer cette intempestive sirène aux plaintes et aux protestations des victimes de la Compagnie Fraissinet.

La mansuétude de cet ami de la Corse est si souvent proclamée, avec tant de bonne foi surtout, que les protestataires occasionnels se heurtent à l'indifférence, à l'apathie d'une population mise cependant en coupe réglée.

Successivement, chacun crie, puis s'endort.

Il faut même s'excuser auprès de ses lecteurs habituels de devoir les entretenir d'un sujet aussi pénible ; mais que d'aventure, l'un d'entre eux vienne à éprouver les désagréments par nous si souvent signalés, il ne comprendra plus notre silence momentané. Pour un peu, il laisserait peser sur vous un soupçon déshonorant. Il ne comprend plus alors, le malheureux, qu'on ne s'occupe pas plus souvent de la question Fraissinet, de son cas particulier pourrait-il ajouter.

J'avoue que de pareilles lamentations n'ont pas le don de m'émouvoir beaucoup. Pour un peu je féliciterais la Compagnie Fraissinet de me donner si facilement raison ; mais puis-je me dérober à la sollicitation qui m'est adressée par les cent-trente passagers que le *Numidia, courrier postal*, laissa pour compte, mardi dernier, à Propriano.

Je dédie les faits, assez éloquents par eux-mêmes, à cet excellent M. Symian, qui, depuis l'incendie du Gutenberg et de la fameuse batterie américaine, est assis sur des charbons ardents.

Cette histoire, véritable douche froide, le consolera et le changera peut-être.

Le mardi 6 octobre, le courrier de Bonifacio-Propriano-Ajaccio, sans justifier d'un cas de force majeure, brûla l'escale de Propriano et n'effectua pas, de la sorte, le départ pour Marseille, via Ajaccio, le mercredi à 7 heures.

Il y avait là des conscrits, des familles peu aisées se rendant en Algérie, des habitants de l'intérieur, dont les ressources étaient très limitées, et qui se livrèrent alors à une véritable manifestation... de désespoir.

Un jeune et énergique voyageur de commerce, M. Bessel, rédigea la protestation suivante qui fut couverte de 130 signatures toutes légalisées.

En présence de la surexcitation des esprits, M. Bartoli, maire de Propriano, signala les faits à M. le Préfet de la Corse.

Sur l'ordre de M. le Préfet, le *Golo* vint, *à 2 heures du soir*, prendre les passagers, mais laissa à *quai tous les bagages des malheureux voyageurs.*

Les cent trente signataires n'iront pas plaider à Lyon, que M. Alfred se rassure, ils soumettent à l'appréciation de M. le Ministre des Travaux Publics, des Postes et des Télégraphes, cette violation flagrante de l'article 106 du cahier des charges.

M. Bérard, qu'on ne l'oublie pas, infligea jadis 160.000 fr. d'amendes, à la Compagnie Nantaise pour inexécution des clauses de l'adjudication. A combien s'élèvent les amendes encourues jusqu'à ce jour par la Compagnie Fraissinet ?

Nous le demandons très respectueusement à M. Symian, et au besoin, nous le lui ferons demander, à la tribune du Parlement, par un député des Bouches-du-Rhône, qui ne sera pas l'obligé du trop célèbre armateur.

Tout a une fin, M. Symian. Vous auriez tort de l'oublier.

JOSEPH AJACCIO.

Protestation

adressée

à M. le Ministre des Travaux Publics, des Postes et des Télégraphes

Les soussignés, de passage à Propriano, devant s'embarquer à destination d'Ajaccio en correspondance pour Marseille et au-delà, protestent énergiquement de l'absence complète du bateau de la Compagnie Fraissinet devant assurer, suivant cahier des charges, ce service et le service des Postes, dont le départ devait être effectué le 7 octobre, de Propriano à 7 heures du matin suivant horaire

Les soussignés affirment qu'aucune communication n'a été faite la veille de ce départ, dans l'arrondissement de *Sartène* et les environs.

Fait à Propriano, le 7 octobre, à 10 heures du matin.

Suivent les cent trente signatures légalisées par M. le Maire de Propriano.

LE CALENDRIER

Fête : Aujourd'hui : N.-D. de la Maternité

Soleil : (heure nationale)

Lever, 5 h. 32 m. — Coucher, 5 h. 05 »

Premier quart., le 2 — Pleine Lune, le 9

Fête de Demain : Saint Séraphin.

10 OCTOBRE

Propos d'actualité

Le « Tsar des Bulgares »

Quand fut close le chapitre des années diplomatiques et que, à l'exemple de la République Française, les grandes puissances se décidèrent à le reconnaître « prince régnant de Bulgarie » le prince Ferdinand s'en vint à Chantilly saluer son oncle d'Aumale, le frère de sa mère la princesse Clémentine, cette femme d'une intelligence et d'une énergie si remarquables, qui semblait résumer en elle les plus belles qualités de la famille d'Orléans et le duc qui l'avait suivi de tous ces revers dans toutes ses épreuves le reçut à bras ouverts. Ils disent : « Ferdinand, je suis comme l'Europe : j'ai failli ne pas le reconnaître ! »

Quel propos narquois et offenseur le duc d'Aumale tiendrait-il aujourd'hui à ce neveu, après le geste souverain, sans inquiétude, auquel il vient de se couronner hardiment, aux acclamations enthousiastes de son confiant petit peuple, et sous les yeux de l'Europe qui n'en est pas encore revenue, du vieux titre historique de « tsar des Bulgares » ?

Prince fils de Bulgarie, Ferdinand de Saxe Cobourg Gotha, brillant officier de cavalerie dans les armées de l'empereur François-Joseph que vient de décorer avec lui le traité de Berlin, avait, le 25 août quand, le 27 février 1887 l'Assemblée nationale bulgare réunie à Tirnovo, la ville sainte, lui déféra la couronne tombée en déshérence par l'abdication d'Alexandre de Battenberg que la Russie venait de politiquement sacrifier. L'état des partis et l'anarchie étaient tels à son arrivée au palais de Sofia qu'assez longtemps il ne prit que quelques heures de repos, couché tout habillé sur un lit de camp un revolver à sa portée. A force de courage cependant, de volonté, de patiente habileté, il a fini par se faire porter aux nues par son jeune peuple qu'il prit par la main pour le rendre peu à peu digne de cette indépendance qu'il sient de lui assurer avec tant d'éclat. Un coup d'oeil raffiné n'a pu sans perdre ni du caractère ni des goûts de sa propre personnalité se donner une âme balkanique. D'autre part, les chasses et les gens de la cour sont que d'apparence encore un peu fruste se fignolent de jour en jour à l'empreinte française dont le jeune souverain marque tout autour de lui.

A Paris, où il est venu souvent incognito, comme le roi des Belges le roi de Grèce, Edouard VII lorsqu'il n'était que « de Galles » et comme le petit roi d'Espagne semble un prendre l'habitude, nous avons vu le prince Ferdinand en octobre 1905 hôte officiel de la France. Grand la volonté émanant de ses yeux bleus — les yeux de sa mère — les traits fins, sauf le nez : « un tel nez, aurait dit Montaigne que le nez du roi François. » D'allure très militaire il avait l'apparence d'un jeune général.

A Sofia, quand tout est éteint au palais, une lampe reste allumée, c'est celle du cabinet du prince qui devant sa table de travail où l'on remarque un originel d'argent rempli de terre de France étudie un projet de loi, un règlement militaire, prépare une note aux puissances, un changement au programme d'éducation de ses enfants, consulte les statistiques commerciales des plans de reboisement ou cause d'un théâtre et sourit à l'idée de décorer un artiste français. Et tout cela en plongeant machinalement la main dans une coupe de pierres précieuses dont il a le culte comme l'orfèvre du sonnet de Heredia.

L.-D. ARSOTTO.

Une Excursion dans le Haut Nebbio

De Biguglia à Santo-Pietro-di-Tenda par Murato

(Suite et fin)

A deux kilomètres de San Gavino, est Santo-Pietro où l'on arrive après avoir passé sous le rocher du *Linaro* qui surplombe sur le chemin d'une hauteur de près de cent cinquante mètres, et après avoir traversé le pont du *Paradis*, un site à l'aspect sauvage mais plein de coins frais, d'ombre et de verdure. A dix mètres environ du pont, au-dessus et au-dessous de la route, on remarque une minuscule chapelle et une jolie maisonnette, aux *jalousies vertes et aux tuiles rouges*, qu'un excellent et digne abbé, dont je tairai le nom pour ne pas blesser sa modestie, ami des frais bocages et de la solitude, a fait construire pour venir y passer les mois de l'été, et s'y livrer, loin de tout bruit, aux pieuses méditations que ses exercices sacrés de son ministère. C'est vraiment un lieu de recueillement et de prière.

64 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

NOELLA

Grand Roman Inédit

par CHARLES MÉROUVEL

PREMIÈRE PARTIE

LE ROMAN D'HÉLÈNE

XI

CHEZ LES DENTRAUDIER

Resté seul à son pupitre, Rousset abattit avec un ardeur ragoûtante une besogne formidable. Il couvrit de lignes de sa superbe écriture, une quinzaine de feuillets de papier timbré de grande dimension et, son travail achevé, il prit son chapeau, son bâton de bois brut coupé dans un taillis des environs de Paris, un jour de promenade avec son Hélène, et ferma son pupitre en lui disant adieu pour deux ou trois heures. Il alla d'abord déjeuner à son réfectoire habituel, absorba en quelques minutes son menu très substantiel dans sa banalité et se dirigea d'un pas rapide vers le boulevard des Invalides. Il n'était pas difficile d'y trouver l'hôtel que le savant de l'étude Berthaudier lui avait indiqué.

Vers une heure, Rousset s'arrêta devant une grille monumentale portant cette inscription en lettres d'or sur un de ses piliers :

HOTEL D'ORVILLE

Derrière cette grille une sorte de parc s'étend sur un terrain d'une grande profondeur, plante de beaux arbres disposés avec art et d'une superbe prestance, si on peut leur appliquer ce mot. Au fond l'hôtel dresse sa longue et haute façade devant laquelle des corbeilles de fleurs estivales, gracieuses et bigarrées couleur de sang, fermont dans la belle saison un parterre éclatant. Pendant les mois d'hiver, ni fleurs ni feuillages. La façade presque entière de l'hôtel apparaissait donc aux yeux de Jacques Rousset, blanche et imposante, débarrassée de ce rideau qui la voilait d'ordinaire. Le front appuyé aux barreaux de la grille, il examinait d'un œil plein de haine cette princière demeure où résidait son heureux rival. Il se sentait écrasé par cette majesté de l'argent qui donne à toute puissance et fascine les êtres faibles qu'il voit dominer. Il était tenté de sonner à cette porte massive, de se présenter devant le marquis d'Orville, son oncle, et de lui dire :

— Je m'appelle Jacques Rousset ; je ne suis qu'un pauvre hère battu par la misère, comme les arbres des bords de la mer sont combés par les vents, mais j'avais un trésor, une perle, un bien qui me faisait mépriser tous les autres. Vous me l'avez volé et vous allez m'en rendre raison !

Il n'osait. Il avait conscience de sa faiblesse en présence de cette sorte de forteresse dans laquelle l'ennemi était retranché, conscience aussi du ridicule amer qu'il allait encourir, de son rôle grotesque de mari trompé ! Il voyait son adversaire ricaner ; il l'entendait lui répondre, d'une voix cinglante comme une cravache :

— Je n'ai pas l'honneur de vous connaître et je ne sais, en vérité, ce que vous voulez dire.

— Mais, monsieur !..

— Si vous aviez un trésor, il fallait le garder.

Et avec une insultante compassion :

— Les femmes, ça ne se retient pas avec des gendarmes.

Que dire, à moins de tirer un revolver de sa poche et de faire feu sur ce jeuneurs hautain qui, après l'avoir dépouillé de tout ce qui lui faisait aimer la vie, l'eût sacrifié de ses railleries mal déguisées. Le mari d'Hélène n'était pas doué d'instincts sanguinaires. Et puis après ? Quel résultat ? C'était un scandale bruyant, la justice en mouvement, la prison ouverte devant lui. Que faire donc ? Il demeura longtemps en arrêt devant cette grille qui lui barrait le chemin et qu'il n'osait se faire ouvrir. Tout à coup, il fut tiré de l'espèce de torpeur dont il était envahi, ou plutôt de l'abattement causé par le sentiment de son impuissance.

Une sonnette électrique tintait dans la loge du concierge, à quelques mètres de la grille, près d'une petite porte qui devait donner accès aux piétons. Un homme a tourné de suisse, imposant et taillé en force, un de ces grands à moustaches épaisses, faite pour porter l'habit chamarré de galons, le chapeau en bataille et la hallebarde à glands d'or des paroissiens riches, sortit de son pavillon très élégant et du même style que l'hôtel, dont il était le corps de garde, et vint ouvrir la grille. Le lourd armature de fer roula sur ses gonds. Presque aussitôt, un coupé attelé d'un seul cheval tourna dans la large allée à l'extrémité de laquelle se développait la façade de cette seigneuriale demeure, devant laquelle Rousset se sentait si petit et comme écrasé par sa masse. Il se rangea sur le trottoir et attendit en curieux le passage de cette voiture.

Il n'eut pas de peine à distinguer les traits du maître de l'irréprochable équipage. C'était bien l'homme qu'il avait vu poser à la portière du coupé qui emportait Hélène à sa sortie du Théâtre-Français. Il était seul. L'ayant un billet que sans doute il venait de recevoir et son visage semblait empreint d'une joie intense. Il s'éloigna rapidement dans la direction des Champs-Elysées. Rousset pensa :

— Il va la rejoindre !

N'était-ce pas la direction que la voiture d'Hélène avait prise elle-même le soir de la représentation des *Rantzau* ? N'était-ce pas aussi celle qu'il fallait suivre pour aller à la Celle Saint-Cloud et à Vaucresson ? Il vit la grille se refermer et le grand concierge regagner son pavillon, non sans avoir jeté un regard oblique et défiant à ce flâneur obstiné qui se tenait piqué comme un poteau devant le trottoir et l'examinait avec des intentions hostiles.

(A suivre).

res où l'âme aussi bien que le corps trouvent le calme et le repos.

Le village de Santo-Pietro (261 mètres d'altitude), formé d'une dizaine de hameaux, ne peut trop s'parpiller, mais tellement tous face à l'est et au midi, est bâti, on plutôt, à dessein, agréablement disséminé sur une petite éminence et sur le penchant d'un joli coteau, sur une étendue de plus de un kilomètre. Les hameaux supérieurs sont à une altitude de cent mètres des hameaux inférieurs. Les alentours et les contrés sont d'une grande fertilité sur le versant de San-Gavino, mais tout à fait stérile et formée uniquement de rochers — excellentes pour les bâtisses — du côté opposé. Des maquis, aux arbustes rabougris, épars, et, sur une distance de kilomètres, la partie cultivée du village de la fertile région de Cuvia. Plus loin, d'autres maquis plus rabougris encore, et la région presque déserte des *Agriates*, etc., tout jusqu'à la mer et tout limites avec le territoire d'*Ostricani*.

Pendant la récolte des olives et un peu pendant la moisson, la population de Santo-Pietro émigre en partie à Cuvia où se trouvent plus des trois quarts des belles forêts d'oliviers qui constituent avec les céréales et l'élevage des bestiaux, les principales ressources du village. Cela fait que, en général, les gens comme tous ceux des villages n'ont pas ce cachet qui distingue les habitants de la ville, mais leurs manières quoique un peu rustiques révèlent un fonds de bonté et de franchise. Dans cette rudesse qui n'est que superficielle, on découvre les meilleurs sentiments du cœur, surtout quand on a accepté la large et cordiale hospitalité qu'ils s'empressent de vous offrir avec une si délicate bienveillance.

Tous les hameaux, et presque chaque maison, sont reliés entre eux par des routes carrossables, larges et commodes, entretenues aux frais de la commune. L'on voit rarement dans les villages des promenades ou des places publiques aussi belles que celles de *Campiendi* à *Pimello* ou du *Corso*. C'est le village le plus riche et le plus peuplé (1.200 habitants) de Nebbio, et il serait aussi le plus prospère et le plus agréable à habiter en toute saison si aux « dilles » y venaient, comme ils y paraissent disposés, un abondant filet d'eau qu'ils pourraient facilement avoir en opérant divers captages en différents endroits de la montagne. Et puisqu'on est décidé — me dit-on — à faire moins de politique et à se consacrer exclusivement à tout ce qui peut contribuer au relèvement matériel et moral de la commune, on n'aurait qu'à continuer la route de *Pietralle*, au moins jusqu'au *Castagneto*, pour que ce village devienne aussitôt, pendant l'été, le rendez-vous des amateurs de sites poétiques et de splendides promenades, de délicieuses sources d'eau légère, limpide et rafraîchissante, et de châtaigneraies aux ombrages profonds et touffus et aux brises suaves et parfumées... C'est au *Castagneto*, sur la flanc de hautes montagnes, et à moins d'un demi kilomètre du hameau de *Pianello*, que les personnes asthmatiques, comme celles dont la santé est finissante, auront chance de trouver tout cela, c'est-à-dire air pur, eau délicieuse et fraîche ombrages.

L'église, dédiée à Saint-Jean l'Evangéliste, est monumentale et forme avec la Sainte-Croix et le clocher une masse imposante avec une grande place ombragée d'ormes plus que séculaires. L'intérieur est grandiose et assez bien entretenu. Une chapelle surtout, celle de la Congrégation des Filles de Marie, est décorée avec richesse et goût. On y remarque particulièrement une admirable tableau représentant une *Descente de Croix*.

Un prince de la famille Bonaparte, archéologue distingué, en aurait offert, me dit-on, plus de cinquante mille francs, le même prix qu'il aurait offert pour le tableau *Madeleine Repentie*, attribué au célèbre peintre Le Titien, et dont un ancien tribun de la puissante République de Venise, Romano Murati, le glorieux ancêtre de la célèbre famille des Murati, aurait fait don à l'église paroissiale de Murato, vers la fin du seizième siècle. Ces deux tableaux seraient, d'après l'archéologue cité plus haut, de la même école sinon du même peintre. En effet, d'après les intéressants et précis renseignements qu'on m'a fournis à ce sujet, le tableau qui se trouve dans l'église de Santo Pietro proviendrait d'un don fait par un colonel *Lucciardi* qui aurait, il y a près de deux cents ans, en Grèce. Cette famille est plusieurs fois centenaire dans le village. Et une personne très digne de foi, un descendant en ligne maternelle, m'a affirmé qu'une de ses tantes lui avait maintes fois dit avoir été en possession du parchemin, écrite en langue grecque, et mentionnant l'offre et les dates de service de son ancêtre l'officier. Un petit-neveu de ce colonel Paul-Marie Lucciardi, fut archiprêtre de Murato avant la Révolution. C'est ce qui explique pourquoi ces deux tableaux peuvent être de la même école où peuvent être du même peintre : l'archiprêtre voulant faire bénéficier l'église de son village natal, Santo-Pietro, des libéralités de son oncle, lui aurait fait acheter un tableau de la même école que celui qu'il se plaisait à admirer dans l'église de Murato ; ou bien, le colonel Lucciardi étant allé visiter Venise, qui était le berceau de la famille de ses ancêtres, aura voulu en rapporter un précieux souvenir dont il fit don à l'église de son village...

L'autel et la balustrade de la dite chapelle sont en marbre blanc de Carrare portant les initiales L. D. C'est un don fait, il n'y a pas longtemps, par Monseigneur Lucciardi Dominique, ancien secrétaire de Nonciature à Munich, à Paris et à Bruxelles, et décédé à Rome, il y a à peine une vingtaine d'années. Cette autre famille Lucciardi, dont l'origine est plus récente dans la commune, ne doit avoir rien de commun, au moins que l'on sache, avec le généreux donateur du célèbre tableau *Descente de Croix*. C'est néanmoins une des familles les plus marquantes du Nebbio, comptant même actuellement parmi ses membres des officiers de marine, des chirurgiens distingués et le maire de la commune.

D'autres familles ont concouru à l'embellissement de cette église où l'on remarque un bel orgue, don des frères Grimaldi, et plusieurs statues, dont quelques-unes d'une réelle valeur, toutes dues à la générosité de personnes pieuses.

A un kilomètre nord est du village se trouve un ancien couvent de Franciscains, appartenant maintenant à des particuliers, et qui, d'après les colossales proportions du bâtiment, devait être un des plus peuplés et des plus prospères de l'île.

Dans les environs de *Casa* se trouvent, paraît-il, des dolmens et des menhirs. Le temps n'ayant fait défaut pour aller les visiter, je me vois obligé de renvoyer à une date, qui pourrait être un peu lointaine, le plaisir d'aller faire connaissance avec ces vieux témoins d'une civilisation ancre dans l'enfance, ce qui me fait beaucoup regretter de ne pouvoir dès maintenant en présenter la description aux aimables lecteurs du « Petit Bastiais ».

POPULO.

UN PORTRAIT IGNORÉ de Napoléon Ier

Un de nos amis qui vient de passer quelques mois aux Etats-Unis nous dit qu'il y a, dans une salle de l'Académie militaire, à West-Point, un portrait de Napoléon, que l'on considère là-bas, à tort ou à raison, comme tout à fait authentique.

Le Petit Caporal, un peu gros et trapu, est représenté en tenue, avec le légendaire petit chapeau. Il porte la plaque de grand-officier de la Légion d'honneur. Ce dernier détail est d'autant plus curieux, que le portrait aurait été dessiné, d'après nature, à bord du *Bellérophon*, alors que, prisonnier, le vainqueur de Marengo et d'Austerlitz ne gardait plus rien de la grandeur passée.

L'artiste ne serait autre que le capitaine Marryat, de la marine anglaise, bien connu outre-Manche, et qui fut célèbre depuis, par des romans d'aventures qui eurent grand succès.

Tombé aux mains de sir Henry Irving, le grand acteur, c'est par lui que le portrait aurait été donné à l'Académie de West-Point.

Bulletin Financier

Paris, 6 octobre 1908.

La première séance de la semaine a été marquée par une baisse dépassant toutes les prévisions. Dès l'ouverture était arrivée la dépêche annonçant la proclamation de l'indépendance de la Bulgarie et des offres en sentiment diamétralement produites sur le Turc, en sorte que, par le manque de contre partie le premier coure a fait une baisse de six points. Toutes les autres valeurs ont été plus ou moins influencées par cette réaction, principalement les Fonds russes.

Les places étrangères sont également mauvaises, quelque moins impressionnées.

Notre Rente débute pour faible à 95 pour finir mieux à 95.10. La Turc ouvre à 87, descend à 86.50, rep ond à 87.35 et clôture à 87.15. Le Russe 1906 a eu mouvements à 99, 98.80, 98.85 et finit à 99. L'E xtérieur est resserré à 94.75, ex coupon, le Portugais à 64.85, l'Italien à 102.10.

Nos Sociétés de Crédit sont irrégulières. Le Crédit Foncier est ferme à 738, le Comptoir National d'Escompte à 698, Le Crédit Lyonnais fléchit à 1.025. La Société Générale cote 661 coupon de 6.25 détaché.

Les valeurs industrielles sont lourdes en général. La Rio est en nouveau recul à 1.760. Les valeurs Russes ont été sensiblement éprouvées, ainsi que les valeurs de traction. Les Mines d'Or sont également en baisse appréciable.

Le Bon Aver reste bien tenu à 769. La Bafa Rexadin qui a détaché un coupon de 12.50, s'est abordée à 401.

Nos chemins de fer restent fermes. Les recettes des six grands réseaux (du 10 au 19 septembre) font ressortir une plus-value de 738.000 frs. de telle sorte que l'augmentation totale depuis le 1er janvier 1908 atteint la somme de 17.446.000 frs.

Elections Sénatoriales

M. Félix Decori a adressé à tous les conseillers généraux et d'arrondissement de la Corse, la lettre suivante :

Le 4 octobre 1908.

Monsieur le Conseiller général,

J'ai l'honneur de vous informer que je pose ma candidature aux élections sénatoriales de janvier 1909.

Républicain, je viens prendre ma place dans les rangs du parti républicain Corse, et j'aspire à l'honneur de consacrer mes forces et mon activité à l'œuvre de relèvement économique entreprise par le Gouvernement en faveur de notre pays.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

FÉLIX DECORI,
Avocat à la Cour de Paris.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 11 oct., à 3 h.

Marche des Drapeaux,	Saillnik
Sourire d'Avril, valse,	Depret
Escadron, polka	Desormes
Quadrille sur des airs populaires,	Petit.
Marche des p'tits rats,	Andrieu.

Le Chef de musique, X. LAUGIER.

Société du Cyrnos Palace

AVIS

MM. les entrepreneurs sont prévenus que l'adjudication des travaux de construction du Grand Hôtel de Bastia « Cyrnos Palace » aurait lieu le 25 octobre prochain.

Les devis, plans et cahier des charges sont déposés au bureau du Syndicat d'initiative de Bastia où ils pourront en prendre connaissance.

Les soumissions doivent être adressées à M. Charles Orengo, Président du Conseil d'administration, avant le 20 octobre.

Avis administratif

Il est porté à la connaissance du public qu'un concours pour quatre emplois de rédacteur dans les bureaux de la Préfecture de la Corse, aura lieu le mercredi 4 novembre 1908 à huit heures du matin, à Ajaccio, (Hôtel de la Préfecture).

Les demandes d'admission au concours doivent parvenir à M. le Préfet avant le 25 octobre courant, dernier délai, et être accompagnées des pièces suivantes :

1. Extrait de l'acte de naissance du candidat ;
2. Extrait du casier judiciaire ;
3. Certificat de bonne vie et mœurs ;
4. Certificat constatant, s'il y a lieu, que le candidat a satisfait à la loi du recrutement de l'armée.

Les demandes et les pièces doivent être établies sur papier timbré.

Pour prendre part au concours, tout candidat doit être préalablement agréé par M. le Préfet et présenter toutes les garanties de santé dont M. le Préfet est seul juge. Il doit être âgé de 18 ans révolus au moins et de trente ans au plus, au jour fixé pour le commencement des épreuves.

Le concours d'admission comporte un examen écrit et un examen oral.

L'examen écrit comprend :

1. Une épreuve d'orthographe (dictée) qui sera aussi d'narrative. La dictée est éliminatoire.
2. Deux problèmes sur l'application des quatre règles de l'arithmétique, le système décimal et le système métrique ;
3. Une épreuve de rédaction.

L'examen oral comprend des interrogations sur la géographie du département ainsi que sur l'organisation politique, administrative et militaire de la France.

Le nombre total des points d'examen attribués aux candidats sera augmenté d'un dixième par la profession d'un diplôme de baccalauréat ou de brevet supérieur de l'enseignement primaire et de deux dixièmes par la production d'un diplôme de licencié.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il fait

Baromètre : 765.2.
Température : Maxima, 23° ; Minima 12.2.
Humidité : 80.
Direction du vent : Est.
Force du vent : Faible.
Etat du ciel : Clair.
Etat de la mer : Très belle.

Mouvement d'instituteurs

Mlle Pasciani, institutrice à Ampriani, est nommée à Zalana.

M. Franceschi, instituteur adjoint à Santo Pietro di Tenda, est nommé adjoint à Venzolasca.

Mme Franceschi, institutrice adjointe à Santo Pietro di Tenda, est nommée adjointe à Venzolasca.

Nomination

M. Loviter, vérificateur adjoint des poids et mesures à Valenciennes, a été nommé vérificateur de 5e classe, (bureau de Bastia) en remplacement de M. Bartoli, retraité.

Hyménée

Nous apprenons avec infiniment de plaisir le prochain mariage du jeune et sympathique docteur, M. François Del Pellegrino, conseiller municipal, avec la toute charmante Mlle Henriette Coutaya.

Le docteur Del Pellegrino est une des personnalités ajacciennes des plus aimées et des plus estimées ; le jeune fiancé appartient à une famille des plus sympathiquement connues dans la province d'Alger.

Nous présentons aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Etat Civil

NAISSANCES

Vannelli Joseph. — Mattei François.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 10 oct., à 8 h. 1/2 s.

Course de chari, p. r.,	Klark.
Cavalerie légère, ouv.,	Suppé.
La Paloma,	Yradier.
Zempa, faut.,	Hérold.
Vals d'Amour,	Bidegain.

Le Sous-Chef de Musique, GRAZIANI.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 10 octobre

Thermomètre — 7 heures du matin + 18° à midi 19.5. — à 4 heures de soir + 20° Maxima + 21.2. Minima + 14.5.

Baromètre — 7 heures du matin, 768 mm. à midi, 768 mm. 6 heures du soir, 769 mm.

Vents Dans la matinée, léger
Dans l'après-midi, calme.

Etat du ciel, le matin, couvert.
l'après-midi, pluvieux.

Pluviomètre, à h, 7 au matin ; 0 mm.

A l'arrivée

M. Félix Decori, l'éminent avocat du barreau de Paris, candidat aux élections sénatoriales, est arrivé hier soir par le train de 5 h. 45.

De nombreux parents et amis politiques étaient venus le saluer sur le quai de la gare.

De la pluie et du beau temps

Jeune et Vieux-Major !

La pluie, bannie jusqu'ici de chronique locale, devient féconde, lorsqu'elle est impatiemment attendue, après une période de sécheresse aussi longue.

Nos agriculteurs ont vu tomber avec un réel plaisir cette ondée bienfaisante et, si les promeneurs ont été contrariés par le mauvais temps, ils n'en éprouveront aucun déplaisir, en songeant aux avantages qui compensent largement ce léger contre temps.

Le Vieux-Major l'avait prédit.

Or le Vieux-Major ne trompe rarement.

Témoin ses prédictions pour le mois de septembre qui se sont trouvées justifiées par les événements, tandis que le Jeune-Major, son redoutable concurrent, ne s'est trouvé dans la vérité que pour les pronostics concordant avec ceux de son vieux et prudent collègue.

***

Nouvelles militaires

M. le lieutenant Battini, du 3e escadron du train des équipages militaires, passe au 5e escadron, à Constantine.

M. Acquaviva Paul-Victor, sous-lieutenant élève du génie au 7e régt, est promu au grade de lieutenant et affecté au 5e rég., bataillon de zouaves-télégraphistes au Mont Valérien.

M. Mariacci, officier d'administration de 2e classe des bureaux de l'intendance militaire au 1er corps d'armée, est promu au grade d'officier d'administration de 1re classe.

M. Paganoni, adjudant d'administration à la 20e section de commis et ouvriers militaires dans la division d'Oran, est promu au grade d'officier d'administration de 3e classe des bureaux de l'intendance.

⁂

Marins marchands

Par décret du 3 octobre, sont maintenues en vigueur, à titre transitoire et pour les examens de 1909 seulement, les conditions d'admission et les programmes institués par le décret du 20 décembre 1901, pour l'obtention des divers brevets et diplômes de la marine marchande prévus à ce décret.

La commission chargée d'interroger les candidats dans le Sud de la France commencera sa tournée le 7 mai et suivra l'itinéraire suivant : Philippeville, Alger, Cannes, Bastia, Saint-Tropez, Toulon, Marseille, etc.

⁂

Cantinier

Le soldat Bartoli, du 2de d'infanterie coloniale, est nommé cantinier au dépôt de remontes de Montagnem.

⁂

Police

Le nommé P. Antoine a été accosté par le nommé F. Joseph de lui avoir volé une chienne.

Les agents requis se sont rendus sur les lieux, et ont voulu vérifier l'inscription qui était sur le collier de la chienne attachée à un cabriolet dans la remise de P.

Ce dernier leur en a interdit l'entrée et comme les agents ont pénétré, quand même, dans la remise, il les a menacés de dresser une plainte contre eux à M. le Procureur, pour violation de domicile.

⁂

Octroi de Toulon

Sont nommés dans le personnel de l'octroi de Toulon : au grade de sous-brigadier de 1re classe : M. Arrighi Jean ; et de préposé de 1re classe : M. Pasqualini Jean.

⁂

Médaille militaire

Est inscrit d'office sur le tableau de concours pour la médaille militaire, le maréchal des logis Stefani, du 2e cuirassiers, dévouement pour son chef d'escadrons contusionné lors des troubles de Valleraire Saint-Georges, le 30 juillet 1908.

⁂

Instruction publique

Par suite de la réorganisation du personnel de l'administration centrale du ministère de l'instruction publique, les fonctionnaires de ce département se trouvent ainsi classés : Rédacteur de 1re classe, 4.125 francs, M. Ceccaldi ; de 2e classe, 3.825 fr., M. Samuel ; — Expéditionnaire de 2e classe, 3.435 fr., M. Torres ; de 3e classe, 3.090 fr., M. Colonna de Leca ; de 4e classe, 2.790 fr., MM. Moracchini, Marchi, Orsini ; de 5e classe, 2.460 fr., M. Orsini ; de 6e classe, 2.160 fr., MM. Casanova, Natali ; de 7e classe, 1.890 fr., M. Lorenzi.

***

Capitaines-Pilotes

M. le capitaine au long-cours Lecnelli a été reçu aux examens pour la licence de capitaine-pilote à Marseille.

⁂

A louer

de suite, petite propriété avec maisonnette près le couvent de Saint-Antoine.

⁂

A vendre

Ancien Hôtel du Cap, meublé, rue Miot, 6, pour cause de santé.

S'adresser au propriétaire, M. Agostini.

⁂

A Louer de suite

Magasins et Mansardes, Boulevard de Toga, 1, Maison Ramelli.

S'adresser à M. Dominique Maitei Aîné, 13, Place St-Nicolas.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — Dimanche, 11 courant, de 9 à 11 heures, à la Mairie, recouvrement des cotisations mensuelle.

Il est rappelé que l'amende sera rigoureusement appliquée aux retardataires.

Le Président, P. P. Monti.

Ménagères, attention !!!

Servez à tous vos repas des *Pâtes de la Maison Ghilini* qui sont exemptes de tout mélange étranger au froment. Elles constituent donc une nourriture saine et digestive que vous pouvez donner sans crainte à vos enfants.

Chez tous les épiciers exigez la marque

Maison Ghilini

SPLENDOR-CINEMA

20, Boulevard Paoli, 20

PROGRAMME

Les Voleurs noctambules

Scène de grande hilarité

La Pêcheuse de Crevettes

Superbe scène maritime dramatique prise sur le vrai

Les Vieux Marcheurs

Superbe scène comique et de fou rire

Prix des Places : Premières, 40 c. ; Secondes, 20 cent. ; Militaires et Enfants, 15 cent.

L'Union

Compagnie anonyme d'assurances contre l'incendie, fondée en 1828 et sur la Vie humaine

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat

Fondée en 1828

Etablies à Paris Place Vendôme, 9

Existence payée depuis l'origine de la Cie : 332 000 000

Garanties de la Compagnie VIE : 180 000 000

Assurances sur la Vie entière, mixtes, à terme fixe, viagères ; assurances dotales et d'enfants ; Assurances populaires.

Rentes Viagères

aux taux les plus avantageux : 8, 10, 12, 14, 16 0/0 suivant âge.

Pour tous renseignements et tarifs gratuits, s'adresser à Bastia, à M. Etienne PERRIER, Agent de la Compagnie.

A VENDRE à partir du 10 septembre et à des prix avantageux, des raisins de premier choix, du domaine de Pisseto, appartenant à la succession de feu L. N. Mattei.

S'adresser pour les commandes à M. Maraoi, séquestre judiciaire, 15, Place Saint-Nicolas, Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 06546

BOURSE DE PARIS

	9 oct.	10 oct.
Rente 3 0/0 ancien	95.00	95.00
— 3 0/0 amortis.	96 00	96.10

ex-coupon.

DIJON

Le Congrès du Parti radical et radical socialiste

La Situation économique, administrative et judiciaire de la Corse.

Dijon, 10 octobre.

La troisième séance du Congrès du parti radical a eu lieu aujourd'hui, à 2 heures, sous la présidence de M. Bourrat, député des Pyrénées-Orientales.

Après avoir entendu la lecture d'un très long rapport de M. Buisson sur le complément et l'achèvement de l'œuvre scolaire de la troisième République, le Congrès a ensuite examiné l'importante question, toute d'actualité, soumise à la discussion de l'assemblée par M. Emile Chauvin, le Contrat du Travail et la Lutte de classe.

Finalement, l'impôt sur le Revenu avec M. Henry Béranger, directeur de l'*Action*, a amené la brillante intervention de M. Camille Pelletan, qui, avec M. René Renoult, s'est constitué le défenseur du projet ministériel soumis au Parlement.

Le Congrès a ensuite adopté, à l'unanimité et par acclamation, le vœu présenté par M. Charles Fabiani, délégué de la Corse.

Le Congrès a été ému par la situation administrative, économique et judiciaire de la Corse, dont l'orateur a tracé un tableau fidèle.

Il formule auprès des pouvoirs publics qu'une prompte et rapide réorganisation des services administratifs soit opérée en Corse, et que l'on fasse enfin régner un esprit de justice nécessaire à la régénérescence de notre île.

Le long discours de notre ami Fabiani, très applaudi, a suscité une réelle émotion à cause des faits que l'orateur a apportés à l'appui de sa thèse.

MARSEILLE

LE CONGRÈS de la Confédération Générale DU TRAVAIL

La Question de l'Antimilitarisme

ORDRE DU JOUR RÉVOLUTIONNAIRE

Marseille, 10 octobre

Après cinq séances de discussions violentes sur la question de l'antimilitarisme et sur l'attitude de la classe ouvrière en cas de guerre, l'ordre du jour révolutionnaire a été mis aux voix et adopté par 681 voix contre 421 et 43 bulletins blancs.

Cet ordre du jour est ainsi conçu :

« Le Xe Congrès national déclare qu'en cas de guerre entre les puissances, les travailleurs répondront à la déclaration de guerre par la grève générale révolutionnaire. »

Le vote de cet ordre du jour a donné lieu à de nombreux incidents, car les réformistes s'attendaient à avoir la majorité, tandis qu'ils n'ont réuni que 421 voix.

La sortie des Congressistes a été féconde en bagarres dans les jardins du grand établissement Lovy.

VAR

M. CLEMENCEAU à Draguignan

Meeting de protestation socialiste

Draguignan, 10 octobre.

A l'occasion du voyage de M. Clémenceau dans le Var, le groupe socialiste de Draguignan a organisé un meeting de protestation républicaine et socialiste.

Ce meeting a eu lieu ce soir, à 9 heures, dans la remise de l'hôtel Marsan.

MM. Maurice Allard, Prosper Ferrero et Octave Vigne, députés du Var, et Ernest Poisson, délégué permanent du Parti à la propagande, ont prononcé des discours très violents contre le président du Conseil. Ils ont voulu protester, ont-ils déclaré, contre la politique de réaction sociale et de répression ouvrière du sénateur du Var ; ils ont voulu élever, contre la tyrannie du président du conseil, la protestation attendue de la démocratie Varoise.

L'excursion au lac d'Allos

Draguignan, 10 octobre.

MM. Clemenceau et Ruau, accompagnés d'une suite nombreuse, ont fait aujourd'hui une excursion au lac d'Allos.

La caravane ministérielle est partie de bon matin.

Le déjeuner a été servi à midi et demi aux alentours même du lac.

Une cinquantaine de convives y ont pris part.

Le menu avait été confié à M. Michel, de l'hôtel Panorama Suisse de Colmars.

Voici ce menu : Hors-d'œuvre — Truites du Lac — Œufs et laitage — Pâté de lièvre — Volaille froide de Bresse — Café et liqueurs.

La descente du lac a eu lieu vers 2 heures.

CASTELLANE

La caravane est arrivée à 8 heures du soir à Castellane, où un dîner de 70 couverts est offert par le président du Conseil.

Dans les Balkans *Le Conflit* TURCO-BULGARE

PARIS

Entretiens Diplomatiques

Paris, 10 octobre.

M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, s'est entretenu aujourd'hui avec les ambassadeurs d'Autriche, d'Italie, d'Angleterre et de Russie.

Les pourparlers engagés sur le programme de la Conférence internationale se poursuivent, et l'on espère toujours, en dépit d'incontestables difficultés, arriver à un accord.

Les nouvelles reçues aujourd'hui des différents points de l'Orient compliquent considérablement les affaires.

EN SERBIE

Le Consul d'Autriche assommé A BELGRADE

Paris, 10 octobre.

Les manifestations dans la rue prennent des proportions inquiétantes.

Un groupe de manifestants, a assommé le Consul d'Autriche.

Trois gendarmes autrichiens, qui défendaient le consulat, ont été tués.

EN TURQUIE

Graves nouvelles

Les armements continuent
La guerre est imminente

Paris, 10 octobre.

Les nouvelles de Turquie sont très graves.

Les esprits sont montés à un diapason très élevé.

Les armements sont poussés très activement.

Des canons et des munitions ont été commandés à des puissances étrangères.

La presse turque est unanime à reconnaître que la guerre s'impose, et qu'elle doit être déclarée sans retard.

AU MONTENEGRO

Protestations violentes

Drapeaux autrichiens brûlés
La Légation autrichienne sérieusement menacée

Paris, 10 octobre.

La situation se complique au Montenegro, où la population se montre très hostile au gouvernement autrichien.

Les drapeaux autrichiens ont été brûlés sur la grande place de Cettigne.

Une bonne partie de la population s'est portée devant le palais de la Légation autrichienne, et a brisé toutes les fenêtres du palais.

SAINT-NAZAIRE

La Fièvre jaune

Saint-Nazaire, 10 octobre.

Trois nouveaux cas de fièvre jaune ont été constatés aujourd'hui à Saint-Nazaire.

Un malade suspect est entré en traitement.

L'administration a pris toutes les mesures nécessaires.

AVIS DE DÉCÈS

(ZALANA)

M. Ange-Louis Marchetti et sa famille, Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Joseph-Louis Marchetti

leur frère, oncle et beau-frère, décédé à Zalana, le 9 octobre 1908, à l'âge de 54 ans.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

BANDAGES et ORTHOPÉDIE

Maison spéciale de Bandages herniaires et d'appareils orthopédiques du professeur TACUSSEL fils, spécialiste de Paris. Seule maison à Marseille, rue des Feuillants, 2, sur rue Noailles.

Fabrique de Bandages herniaires de tous les systèmes. Nouveaux bandages sans ressorts, se portant jour et nuit ; Ceintures spéciales pour Dames, grossesses et périodiques de tous les systèmes, etc...

Bas élastiques pour veines et sangles du Docteur TACUSSEL père.

Corsets orthopédiques pour les déviations de la taille, et appareils pour le redressement des difformités du corps.

Seule maison à Marseille, rue des Feuillants, 2, sur rue Noailles.

Achat de Raisins

M. Joseph Larini est acheteur de suite, de fortes quantités de raisins en caisses ou paniers.

Faire des offres à l'établissement Vinicole de Lupino, Bastia.

RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL des CHEVEUX de Mme S. A. ALLEN

Vins de Farinole

M. J. CESARI, propriétaire

Rappo à 0.35 cent. le litre.
Vin blanc à 0.30 cent. le litre.

Des conditions avantageuses sont faites pour la vente en gros.

RAISINS

En vente à partir du 20 septembre, Rue de l'Opéra, 6, Bastia.

PÉTROLE HAHN

Dépôt : F. VIBERT, Ingénieur-Chimiste, 89, Avenue des Ponts, LYON

LES MAUVAISES DIGESTION

ET LEURS CONSÉQUENCES : MIGRAINES, NERVOSITÉ, MAUX D'ESTOMAC, ANÉMIE.

La Tisane Américaine des Shakers vous en délivrera bientôt. Elle opère directement sur l'estomac, le foie et les intestins et les tait fonctionner comme il faut, assurant ainsi une digestion et une nutrition parfaites, purifiant le sang et fortifiant tout l'organisme. En vente dans toutes les pharmacies et chez M. Fayon, pharmacien à Lille.

SONT COMBATTUES PAR

LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?

SI OUI,

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Poils. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux naturels. Résultats Inespérés. Vente toujours croissante.

Exiger sur les flacons les mots Seul Vicaire de Lourdes et la Signature Particulière en Rouge et Noir.

ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Été en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Malle du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie ni en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GRÈS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Corse, 1.

Timbres en caoutchouc
et en cuivre gravés
POUR COMMERÇANTS, ADMINISTRATIONS, MAIRES, GREFFES, ETC.

Dateurs tous systèmes en cuivre et en caoutchouc. — Timbres en cuivre pour cachets en cire avec initiales ou raison sociale.
Numéroteur-Folioteur automatique en bronze nickelé, à 3 combinaisons, comptant consécutivement, répétant deux fois et comptant le même numéro autant de fois qu'on le désire.
Chiffres et Caractères mobiles en caoutchouc
Lettres à brocher, Festons et Festonneurs
Boîtes, tampons, encres et fournitures diverses
Plaques émaillées en tous genres pour portes, enseignes, noms de rues, etc. — Classeurs et relieurs nouveau système très pratique. — Cartons et boîtes pour bureaux et magasins. — Boîtes à fiches et formes livre.
Envoi du Catalogue franco sur demande

POUR FAIRE PONDRE LES POULES
2.500 ŒUFS par an pour 10 poules
NOTICE gratis et franco
LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes soucieuses
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : 40 Centimes.

ANCIEN CABINET PRADIER
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, en face
Maison Benedetti

Installation à Gaz
Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

ECZÉMAS

Les personnes atteintes de Dartres, Crevasses, Rougeurs, Boutons, Démangeaisons, Hymeurs, Clous, Glandes laide, Engorgements, Glandes, Tumeurs, Cancroïdes, Cancer, Kistes, Goitres, Taches et Plaies se propageant et s'éternisant, Ulcères variqueux, Abcès froids, ont intérêt à s'adresser à l'Institut Médical, rue Jacquemont, 11, Paris, qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

AVIS
BONNE OCCASION
A vendre

Cuves, Foudres, Demi-Muids, Pipes, Barriques, Barils et Bonbonnes de diverses contenances, Seilles (dites bassines), Caisses et Paniers à raisins, Pompes à vin, Filtres à vin, Robinets, Pipents à huile, Chantiers, Chevalets, Planches, Fontailles, Liteaux, Echelles, les poulins, Tables et Bancs, Chaises, Cuvettes à bras, Bascules, Appareils scétylène et accessoires divers pour caves. Pressoirs à vin.

Vins Rouges du pays à **15** et **20** centimes le litre. — Vins Blancs **25** et à **30** centimes le litre.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées. — Muscat de Frontignan. — Vins de Malaga. — Vermouth de Turin. — Quinquina, Pompeux et St Léon. — Apéritif le Pastis. — Gentiane. — Vins de Marsala. — Vins d'Asti mousseux et Rouges (Italien). — Vins de Chianti. — Vins vieux en bouteilles cachetées. — Blancs et Rouges. — Eau-de-vie et Vinaigre. Grands vins de Champagne.

Prix exceptionnels sur toutes marchandises, certaines branches du commerce devant être restreintes ou supprimées.

Avant de faire vos achats, adressez-vous Avenue Carnot, n° 5, Bastia. Entrepôt

Biagini Oreste

Réduction sur marchandises 30 0/0 et réduction sur matériel vinaire 30 à 40 0/0.

Le Savon extra-pur « Le Chat »
contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.
Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.
Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

NEURASTHENIE

Les personnes atteintes de surexcitation, affaiblissement des sens, de la vitalité et de l'énergie, de fatigue cérébrale chronique, etc., trouveront grande impression, soulagement dans le cas, promptement, par l'emploi de l'Électricité à M. G. SATTIN, à la CLAYETTE, qui se charge de guérir rapidement.

MACHINE A TRICOTER
Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé sans apprentissage.
S'adresser à **M. FRANCHI**, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.
Joindre un timbre pour la réponse.

SAISON Printemps-Eté 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie
MARSEILLE

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ÉOLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON.

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec
PROCÉDÉ EXCLUSIF
Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

SAISON Printemps-Eté 1908

NETTOYAGE DES PANAMAS
OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS
DENTELLES, ETC., ETC.

CYRNOS ORANGE

Sirop pur sucre
Fabriqué avec les oranges si parfumées de la Corse.
Boisson hygiénique et rafraîchissante

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE. — N° 284

LUNDI 12 OCTOBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	2.50 fr.	4.50 fr.	8 fr.
Autres Départ.	3.50 »	6.50 »	12 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00547

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Séraphin.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 33 m. — Coucher, 5 h. 05 s.
Premier quart., le 2 — Pleine Lune, le 9.
Fête de Demain : Saint Edouard.

11 OCTOBRE

SUPERCHERIE MATRIMONIALE

Vers 1750, de la Croix Rousse à Saint Irénée, de Fourvière à l'Hôtel-Dieu, de la place de Bellecourt à la place des Terreaux, toute la jeunesse masculine lyonnaise appartenant aux Arts, à l'Industrie, à la Finance ou à la Basoche était atteinte du même mal et soupirait, à fendre l'âme, pour les beaux yeux de Mlle Dodet, qui ne daignait s'humaniser pour personne. Le dimanche, lorsqu'elle se rendait à l'église Saint-Nizier, elle passait indifférente et hautaine au milieu des nombreux galants qui se pressaient pour lui offrir l'eau bénite sous l'élégant portail de Philibert Delorme, délaissant pour la suivre leurs paroisses respectives, au grand dam de leurs curés, dont ils recevaient de véhéments reproches, sans pouvoir se flatter de leur amener bientôt en sa personne une gente paroissienne, qui aurait une délicieuse épouse tant elle se montrait récalcitrante au mariement.

Ce n'était pas qu'elle eût fait vœu de célibat et répugnât à se laisser passer au doigt l'anneau d'or, mais, piquée de la même tarentule que Cathos et Madelon, elle ne voulait épouser qu'un homme de qualité et ne quitter son modeste logis du quai de la Pêcherie que pour un château... fût-ce sur la Garonne !

Sophie Dodet, que ce prénom choisi eût dû incliner à la sagesse, appartenait cependant elle-même à une famille roturière ; son père, graveur, enlumineur, marchand d'estampes, avait gagné, fort honnêtement, une honnête fortune qu'il avait laissée en mourant à sa fille unique et qui, jointe à une certaine instruction, reçue dans un bon couvent de la ville, à une jolie figure, une tournure avantageuse, un esprit piquant, justifiait, à son avis, les plus folles chimères. La gravure développe sans doute l'ambition, à en juger par Manon Phillipon, et si la beauté lyonnaise eût été sa contemporaine, peut-être eût-elle aspiré aussi à un rôle politique ; mais, à cette heure, elle ne comptait que sur le pouvoir de ses charmes pour la tirer de son obscure condition et attendait impatiemment le bonheur même ruiné « qui la décrasserait de sa roture, » quitte elle-même à redorer sa gentilhommière.

∴

— Cette pécore se moque de nous !

— Il n'est pas permis de traiter de la sorte des garçons de mérite animés d'honnêtes intentions.

— Il lui faut un gentilhomme !

— Se croit-elle née parce que son bon homme de père gravait les billets de naissance de la noblesse ?

Trois prétendants évincés, appartenant à l'industrie, la banque et la chicane, exhalaient ainsi leur mauvaise humeur.

— Elle mériterait une leçon, dit l'un.

— Laquelle ?

Ils passaient justement devant le Grand Théâtre, où l'affiche portait les *Précieuses ridicules*, du sieur Molière.

— Pardieu ! celle de Jodelet et Mascarille, répliqua le futur avocat, qui avait des Lettres.

— Elle connaît nos valets et ne s'y laisserait pas prendre.

— Il faudrait un inconnu.

— Où le trouver ?

— Ce n'est pas bien sorcier !... le premier venu fera l'affaire !... Tenez, ce garçon avec un paquet au bout d'un bâton qui arrive sans doute de son village... Eh ! l'ami !

Surpris, l'étranger s'approcha.

— Gageons que vous venez chercher fortune à Lyon, l'ami, interrogea le basochien.

— Oui, dame ! monsieur.

— Eh bien, peut-être la rencontrez-vous céans. Vous venez ?

— D'Auvergne, monsieur.

— Vous vous appelez ?

— Antoine Usson, pour vous servir.

— Votre état ?

— Chaudronnier, comme mon père et mon grand-père.

— Oh fi !

— Ne faites pas les dégoûtés, mes très chers, Madame Marguerite de Valois, fille, sœur et femme de roi, eut des bontés, dit on, pour un jeune chaudronnier auvergnat qui chantait en sa chapelle, en ce même château d'Usson, qui faisait partie de son apanage. Qui sait si ce garçon n'est pas de la même lignée !

— Point ne m'en chaut ! mais sera-t-il capable de jouer son rôle ?

— Pourquoi non ? Il a bonne mine, l'air point sot et, bien stylé, il pourrait plaire... même à une princesse.

L'autre écoutait ahuri. En quelques mots on le mit au courant, faisant miroiter à ses yeux les avantages multiples de cette comédie qui le ferait peut-être possesseur d'une jolie femme, d'une grosse dot et lui assurerait en tous cas mille écus que le financier de la bande promit de lui compter quoi qu'il advint.

L'honnête enfant de l'Auvergne s'en défendit d'abord avec énergie, puis plus faiblement ; il était pauvre, l'offre était tentante... et il était loin de se croire irrésistible...

∴

Trois mois ne s'étaient pas écoulés et le mariage était un fait accompli.

Bien nippé, bien stylé, Antoine, présenté à Mlle Dodet comme un gentilhomme d'Auvergne, le chevalier d'Usson, avait fait rapidement sa conquête. Il n'était ni déplaisant ni mal tourné ; sa réserve était mise sur le compte de la timidité et ses manières un peu frustes ne détonnaient pas autrement dans un salon bourgeois où son titre suffisait à lui assurer toutes les immunités.

La jeune héritière le trouvait fort à son gré et lui-même n'était pas insensible à ses attraits, mais plus elle lui témoignait de complaisance, plus il se sentait coupable...

En consentant à jouer ce personnage il ne pensait pas le mener plus loin ; on découvrirait la fraude, on le jetterait à la porte et il s'en irait avec quelques bourrades et un millier d'écus...

Mais il avait été accueilli si cordialement, on lui montrait une telle confiance qu'il était pris dans l'engrenage et rien ne pouvait l'en tirer qu'un aveu déjà difficile pour un indifférent... impossible à un amoureux.

Car, de toute cette comédie, rien n'était vrai, que son amour ! Cet enfant de la nature habitué aux fleurs rustiques, avait été ébloui, subjugué par cette fleur des villes dont les talents, la grâce rehaussaient la beauté et qui, pour un rustre ignorant et grossier, représentait le dernier mot du savoir et de l'élégance. Il l'aimait, l'admirait, buvait ses moindres paroles, suivait ses moindres gestes, recueillait ses moindres faveurs, avec l'adoration d'un dévot pour l'objet de son culte, et ce sentiment, dont elle ne pouvait méconnaître l'ardeur, touchait notre orgueilleuse presque autant que le titre et le rang, but de sa convoitise.

Elle-même s'arrangea pour provoquer une déclaration uniquement retardée par les scrupules du pauvre garçon et elle y répondit de telle manière qu'il n'y avait plus à reculer. Un vieux parent, tuteur de l'orpheline, se chargea de prendre les informations nécessaires, et cette démarche, qui devait tout découvrir ne fit que confirmer l'erreur.

Non loin du village où demeuraient les parents d'Antoine, s'élevait le château d'Usson ; la famille noble de ce nom était éteinte depuis longtemps et le domaine avait été racheté par un traitant auquel on donnait, par courtoisie, le titre des anciens châtelains. Un de ses fils voyageait jadement en Italie ; le notaire auquel le tuteur s'adressa confidentiellement crut qu'il s'agissait de ses riches clients et envoya sur leur compte les meilleurs renseignements.

Quand notre amoureux, qui s'attendait à être éconduit, se vit accueillir mieux que jamais, et qu'on le pressa de fixer la date du mariage, il pensa perdre la tête, et s'en fut tout courant chez l'un des complices le supplier de le tirer de ce mauvais pas, déclarant ne pouvoir continuer à jouer un rôle odieux dont il mesurait toute la noirceur, et vouloir regagner ses montagnes.

— Gardez-vous en bien ! rétorqua l'autre ; au point où vous en êtes ce serait un scandale épouvantable, plus préjudiciable à cette jeune personne qu'un mariage dont vous vous exagérez en somme la disproportion. Entre artiste et artisan l'écart est mince, et je ne comprendrais vos scrupules que s'il s'agissait d'une demoiselle de qualité, quoique l'exemple d'une grande princesse fût assez encourageant. D'ailleurs, si votre fiancée vous aime comme elle témoigne assez clairement, ce n'est pas vot e nom, votre titre, mais votre personne qui doit gagner son cœur. Profitez donc de l'aubaine sans souci du lendemain et comportez vous de manière que votre belle n'ait pas d'autre déconvenue.

Notre amoureux était trop épris pour ne pas se laisser convaincre, et transporté, désespéré à la fois, il arriva au jour des noces...

Au moment de partir pour l'église, cependant, il était si pâle, si défait, que la mariée s'en inquiéta affectueusement.

— C'est que je ne puis croire à mon bonheur ! dit-il d'une voix altérée, il me semble faire un rêve, et, comme dans les contes de nourrice, je me demande si mon équipage ne va pas se changer en citrouille, mes habits en haillons et le beau seigneur en misérable hère.

— Qu'importe, mon chevalier, si votre personne et votre cœur me restent !

Était-elle sincère ?

∴

Il se le demandait anxieusement en roulant sur la route d'Auvergne où elle avait voulu faire leur voyage de noces, pour saluer la famille de son époux, et, plus épris que jamais, à mesure que l'on approchait, l'angoisse du malheureux grandissait. Une sueur froide couvrait ses tempes, il ne répondait que par monosyllabes. La nouvelle mariée mettait cette émotion sur le compte de la joie de revoir les siens...

En entrant dans le village, elle répondit en gracieuse châtelaine au salut des bonnes gens accourus sur le pas de leur porte.

— Voilà sans doute la demeure de vos parents, dit-elle, en désignant les tours de l'ancien château de la reine de Navarre, se profilant à l'horizon.

— Non, c'est ici...

Et, faisant arrêter, il mit pied à terre devant la plus pauvre chaumière, où de vieux paysans faisaient la révérence : son père, sa mère.

La jeune femme n'était pas revenue de sa stupeur que de grands éclats de rire éclatèrent à ses côtés. Les trois complices, qui l'avaient précédée pour se donner le divertissement de sa déconvenue, se moquaient de son humiliation et lui offraient obligeamment leur protection pour elle et son mari, à qui ils promettaient leur clientèle.

Confondu, muet de douleur et de honte, ce dernier s'était jeté aux pieds de sa femme :

— Je suis un misérable... je vous ai trompée... à l'instigation de ces hommes... livrez-moi à la justice... je le mérite ! je suis indigne de pardon !

La sincérité de son désespoir eût touché plus insensible, et la belle Sophie fit preuve, en cette occurrence, d'autant de cœur que d'esprit.

— Messieurs, dit-elle aux comparses, avec une dignité qui figea le rire sur leurs lèvres, l'infamie de ce procédé retombera tout entière sur vos têtes ; je vois combien j'aurais été malheureuse avec l'un de vous !.. Je sais que les lois pourraient me venger, mais je crois mieux faire en ratifiant de mon plein gré l'union conclue sous vos auspices et de laquelle j'attends beaucoup de bonheur.

Ce disant, elle tendit à son époux transporté, une main qu'il couvrit de baisers et de larmes ; et de l'autre, désigna la porte aux trois étourdis passablement déferrés.

Ce mariage par surprise ne fut pas plus malheureux pour cela. Après avoir vécu parfaitement unis jusqu'en 1793, les deux époux périrent le même jour sur le même échafaud.

H.-A. DOURLIAC.

Propos d'actualité

Les Coulisses Parlementaires

Au programme : rentrée parlementaire. La séance — j'allais dire la comédie ! — va recommencer. Les coulisses de cet éternel théâtre gagneront-elles la Palisse-Bourbon sont s'en mar de nouveau : il n'y a plus qu'à tirer les ficelles.

A propos de ficelles, savez-vous combien nos députés en usent en un an ? Pour mille francs ! Je n'invente rien : c'est le chiffre inscrit au budget de la Chambre. A raison de 30 centimes les 500 mètres, cela fait près de deux millions de mètres de ficelle chaque année ! — Ficelles, ou ? !

Du reste, puisque nous y sommes feuilletons un peu ce budget parlementaire. Il est suggestif ; nous allez voir.

Qui donc s'imaginait que les députés coûtaient, en gros et en détail, 15 000 francs par an aux contribuables ? Ajoutez, s'il vous plaît :

38 000 francs pour la buvette ; 38.000 francs avec lesquels nous offrons des bocks et des sandwichs à nos messieurs ;

9.350 francs pour les water-closets... Je n'insiste pas ;

200 francs pour la destruction des souris. — Que de ronpeurs !

1.800 francs pour les allumettes ;

*74.000 francs pour du papier à lettres. N'oublions pas, en outre, que toutes les illustrations, projets de lois ou autres plus ou moins fantaisistes qui passent par la tête des députés sont imprimés *illico aux frais de la princesse ; cela coûte, bon an, mal an, la modique somme de 2 millions 600 000 francs. C'est pour rien !*

Enfin, mentionnons le chapitre : « Bronzes et miroirs » : 10 000 francs ! Ça, c'est le bouquet ! Que diable les députés peuvent-ils bien faire de 10.000 francs de bronzes et de miroirs ? Pour ce prix-là, ils devraient aussi, j'imagine, un peu de poudre de riz et d'opopanax... et peut-être encore quelques houppettes et des crayons pour les yeux.

Je ne sais vraiment pas qu'il y a quelques années figurait au budget du ministère un crédit de 40 000 francs sous la rubrique : « balais de crin ». Or, ces 40 000 francs de balais soldaient les appointements d'un certain nombre d'attachés de cabinet. Chaque fois qu'un ministre en récolamait un coup de balai, on nommait un attaché de plus, bien entendu, on n'achetait jamais de balai. Cela était sale !

Mais qui nous dira ce que représentent les 10.000 francs de « miroirs » dans lesquels nos députés sont sensés mirer leurs gracieuses étoilences ?

A. CAPELLO.

Lire à la troisième page
« NOS TÉLÉGRAMMES »

Carnet Mondain

Hier, le coquet et riant village de Pietracorbara avait rompu avec sa monotonie habituelle et présentait une animation inaccoutumée : on y célébrait le mariage de Mlle Lucie Dominici, fille de Mme et de M. Ange Dominici, le sympathique chef de gare du canal de Suez, avec M. Georges Reynaud, fils de Mme et de M. Reynaud, officier d'administration de 1re classe à l'état-major du 15e corps d'armée, qui a fait la plus grande partie de sa carrière militaire à l'état-major du gouvernement de la Corse et dont l'attachement pour notre beau pays nous est bien connu.

La charmante mariée, dont la modestie ne faisait que mieux ressortir la délicate beauté, portant avec distinction une robe de satin liberty, a été conduite à la mairie, puis à l'autel, par M. Ange Dominici, son père.

Le service d'honneur était fait par Mesdemoiselles Marie et Joséphine Dominici, sœur et cousine germaine de la mariée, et MM. René Reynaud et Ange Dominici, frère et ami de l'époux.

La bénédiction a été donnée aux jeunes époux, par M. l'abbé Sinibaldi, en l'église Saint-Clément.

Les témoins étaient, pour la mariée, MM. Tartarini, capitaine pilote en retraite, et Dominici, son oncle ; pour l'époux MM. Domingo Giovannetti, maire de Tomino, et Ange Dominici, rentier.

Ce mariage, qui unit une des familles les plus estimées du Cap à une famille continentale déjà Corse par le cœur, a reçu un accueil des plus enthousiastes de la part de la population Pietracorbarise qui, par sa présence, et malgré le caractère intime laissé à la cérémonie en raison de l'état de santé précaire de Mme Reynaud retenue sur le continent, n'en a pas moins tenu à apporter aux jeunes époux l'expression de son affectueuse sympathie.

Après la cérémonie, un déjeuner de quarante couverts a réuni l'assistance dans les appartements de la famille Dominici.

Le menu, dressé par Mme Adélaïde Colombani, propriétaire de l'hôtel d'Europe à Bastia, était des mieux compris et a reçu de la part des convives l'accueil le plus flatteur. Ce menu se composait de :

Bouchées Renaissance
Buisson de Langoustes
Filet Périgueux
Galantine de Dinde truffée
Asperges sauce mousseline
Chapons de Bresse
Salade de saison
Bombe vanillée
Ananas au Champagne
Desserts assortis
Vin vieux du Cap 1885
Champagne Moët-Chandon

Les jeunes époux ont quitté Pietracorbara dans la soirée et sont allés s'embarquer à Ajaccio pour effectuer leur voyage de noces sur le continent.

Tous nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité les accompagnent.

Causerie Agricole

L'Automne aux Champs

Après l'été, les terres qui ont porté des céréales sont généralement enherbées, présentant une croûte dure et compacte, sur laquelle les eaux de pluie ruissellent sans s'infiltrer. « Une terre meuble, dit Dehérain, retient 40 000 d'eau, tandis qu'une autre en retient 20 000. La moitié seulement. »

Le labour de déchaumage, pratiqué après la moisson, est une des meilleures opérations auxquelles un agriculteur puisse se livrer ; il permet la destruction des mauvaises herbes, l'enfouissement et la germination des graines nuisibles, et surtout l'emmagasinement des eaux pluviales. S'il vient à pleuvoir sur une terre meuble déjà autorée d'humidité, l'eau, au lieu de glisser à la surface, de raviner, s'étend dans les couches profondes et se met en réserve pour la saison prochaine.

Dans beaucoup de terrains, les labours profonds ne peuvent s'exécuter avant que la couche superficielle ne soit bien ramollie par les pluies ; car le ramollissement ne s'effectue vite et parfaitement que sur les terres défoncées. Malheureusement, beaucoup de cultivateurs, surtout dans la contrée, considèrent comme un bienfait la maigre pâture qui couvre les chaumes, et évitent pour cette raison, le déchaumage. Au lieu de détruire cette végétation spontanée, ils lui laissent prendre force et vigueur et la font paître par leurs troupeaux. Des sols ainsi traités ne seront jamais débarrassés des mauvaises herbes, quoi qu'on fasse. Que de tort les paysans causent ainsi à leurs récoltes !

Il serait pourtant bien facile de tourner la difficulté, avec un peu de prévoyance. Il suffirait de semer au printemps, selon les sols et les climats, de la vesce, des pois gris, des féveroles, du maïs, ou de repiquer des choux. Bien mieux, dans les champs déchaumés, on pourrait semer de la moutarde blanche, qui tiendrait le sol propre, et broutait en six semaines trois à quatre fois plus de fourrages que la végétation spontanée.

M. Le Rousic, professeur d'agriculture, a démontré par une expérience, qu'une semaine d'hiver, après seigle, dans un champ bien homogène et fumé de même façon (600 kilos de scories à l'hectare), avait fourni une paille plus haute et un grain plus abondant dans la partie déchaumée.

Quelques conseils aux agriculteurs sur la façon d'opérer les labours ne seront pas inutiles. Dans un labour bien exécuté, la terre doit être coupée verticalement, détachée régulièrement en dessous sur toute sa longueur et bien retournée. Or que de labours sont mal faits ! On voit souvent dans le fond de la raie un bourrelet intact, appelé *sauson*, recouvert par la terre retournée. Ce défaut tient à l'étroitesse du sol de la charrue.

D'autres fois, la terre est mal retournée, ou même simplement dressée ; ces défectuosités tiennent à la mauvaise direction du dressoir. Certaines charrues du midi rappellent le vieil *araire* romain ; elles ne possèdent qu'un versoir rudimentaire, remuent simplement la terre, la poussant devant elle sans la tourner.

« Une terre bien labourée n'est exposée ni aux excès d'eau d'hiver, ni aux sécheresses excessives de l'été », dit Salmon. Pour qu'elle réunisse ces conditions, il faut savoir la prendre ni trop sèche ni trop humide. Certaines terres fortes, les terres argilo-calcaires ou argilo-siliceuses, seront gâtées pour toute une saison si on ne les prend pas à point.

L'exécution des labours pour toutes les plantes de printemps doit toujours se faire à l'automne. Ces labours, laissés en grosses mottes, offrent aux pluies et aux gelées des bandes saillantes et irrégulières qui emmagasinent bien l'eau, s'effritent et tombent en poussière après les gelées de l'hiver. « La gelée mûrit les labours ! » dit le paysan.

Ces labours d'automne sont indispensables pour les terres fortes ; ils avantagent le cultivateur dans ses travaux et donnent une terre qui n'égrène bien au printemps, surtout si l'on prend la précaution de laisser quelques dérayures dans les parties basses, pour laisser écouler les eaux.

C'est le bon moment pour donner à ce sol une fumure complémentaire. En général on se sert d'un engrais phosphaté ; il est reconnu, en effet, que c'est l'acide phosphorique qui manque le plus souvent dans les sols agricoles. On épandra donc à la volée, avant le labour, 500 kilos de scories de déphosphoration par hectare, dans les sols non calcareux acides. Dans les sols calcaires, ou dans ceux depuis longtemps en culture, on emploiera, par hectare, 400 à 500 kilos de superphosphate minéral, ou même dose de superphosphate d'os.

Ces fumures doivent toujours être faites en automne, avant la dernière façon culturale. Nous insistons enfin particulièrement sur ce fait que l'engrais phosphaté doit être enfoui, et non laissé en couverture.

Georges BONNEFOY.

Bulletin Financier

Paris, 7 octobre 1908.

Marché très agité et de nouveau encliné au pessimisme sans que les nouvelles soient aujourd'hui plus défavorables. Aussi, après un début relativement ferme, une vive réaction se produit sur l'ensemble de la cote et on finit au plus bas. Nous y 40 perdu de 15.37 à 15.05. Le Sarbe fléchit à 77.20, l'Extérieure à 91.07, le Turc à 88.10. Baisse aux différentes serrure russes ; le 5 0/0 1906 perd plus d'un point à 98.65. Les Sociétés de Crédit résistent assez bien : Crédit Lyonnais 1.181, Société Générale 963.

Les valeurs industrielles et de traction sont également faibles, surtout le compartiment russe très éprouvé. Rio recule à 1.879.

En Banque, la Boîte Karaïdin termine à 399. Une déphase de la Cie nous annonce que la grève est terminée et que le travail a repris hier. L'action Ouest Africain Française reste demandée à 468, au pair à 240.

Les Mines d'Or sont en baisse importante.

Les actions Assurances sur la vie n'ont point ressenti le contre coup de la crise, car les rentes viagères servies par les Cies reposent sur des fonds de garantie sans aucun aléa. La Cie d'Assurances Générales sur la Vie, rue de Richelieu, principalement, seule annuellement 45 millions de rentes viagères ; à dire n'est à elle seule à peu près autant que toutes les Cies françaises réunies, et son fonds de garantie est de 315 millions entièrement réalisés, ce qui justifie l'augmentation constante de sa clientèle et la préférence qui lui donnent les polices défiantes.

Nos chemins de fer sont en hausse.

LES Sinistres Maritimes en Août

L'administration du bureau Véritas vient de publier la liste des sinistres maritimes signalés pendant le mois d'août 1908, concernant tous les pavillons. Nous relevons dans cette publication, la statistique suivante :

PERTES TOTALES. — *Voiliers* : 3 allemands, 4 américains, 16 anglais, 1 chilien, 1 espagnol, 2 danois, 11 français, 1 italien, 7 norvégiens, 1 russe, 1 suédois, total, 48. Dans ce nombre, sont compris 6 navires supposés perdus par suite de défaut de nouvelles.

CAUSES DES PERTES. — *Voiliers* : échouement, 19 ; abordage, 5 ; incendie, 3 ; sombrés, 4 ; abandonné, 1 ; condamnés, 10 ; av. s nouvelles, 6 ; total, 48.

Vapeurs : échouement, 7 ; abordage, 2 ; incendies, 3 ; sombrés, 7 ; condamnés, 9 ; total, 28.

ACCIDENTS. — *Voiliers* : les accidents survenus sont les suivants : échouement, 22 ; abordage, 45 ; incendie, 1 ; voie d'eau, 20 ; gros temps, 45 ; total, 133.

Vapeurs : échouement, 64 ; abordage, 120 ; incendie, 25 ; voie d'eau, 2 ; gros temps, 17 ; force motrice, 54 ; total, 288.

Navires visités et classés par les experts du bureau Véritas du 20 août au 19 septembre 1908 ; voiliers, 86 ; vapeurs, 159 ; total, 239 navires.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

FORCIOLO. — Un événement déplorable vient de jeter dans la consternation la population du village de Forciolo et de porter le deuil dans une des familles les plus honorables de cette commune.

Dans la nuit du 1er au 2 octobre dernier s'est éteint à la fleur de l'âge M. Frasceto Paul.

Cette mort tragique est survenue à la suite d'un accident de voiture qui est lieu sur la route de Mora-Croce, dans des circonstances d'une simplicité tragique. Les gens du village ont prodigué au malheureux blessé des soins qui sont au dessus de tout éloge ; mais ni ces soins, ni la science de M. Lucciani, docteur et maire de la commune, accourus en toute hâte, ne purent enrayer l'œuvre fatale de la mort : Elle avait déjà marqué sa victime. On dût se hâter de le ramener chez ses parents qui avertis par un messager de l'accident ignoraient encore toute l'étendue de leur malheur.

Quelle ne fut pas leur douleur, quand au lieu de recevoir leur cher enfant avec de simples meurtrissures, comme on le l'ur avait fait supposer, ils ne reçurent entre leurs bras qu'une masse inerte dont le seul battement décelait un vague reste de vie. Ouvrit d'abord à une syncope et cinq heures durant on se flatta du doux espoir de le voir revenir à la vie, mais il fallut se rendre à la réalité. Ses yeux n'allaient plus s'ouvrir à la lumière, il n'allait plus recevoir le dernier adieu des êtres chers que sa disparition jetait dans une désolation indescriptible.

Un cri unanime de douleur et de sympathie s'élève de toutes parts à l'annonce d'une mort si prompte, si brutale, si tragique, et dans la journée une foule nombreuse accourue des villages voisins vaniit apporter à la famille en pleurs le témoignage de ses regrets et de sa sympathie.

Aujourd'hui, 3 octobre, ont eu lieu les obsèques. Dès le matin, parents, amis et connaissances, en groupes compacts, assiégeaient les abords de la maison mortuaire d'où s'élevaient sans discontinuer des cris de douleur.

Vers neuf heures le cortège se forma et cette foule immense s'écoula lentement à travers les étroites ruelles de Forciolo, muette et silencieuse, et dans ce silence sous les notes des chants des morts s'élevaient graves et tristes. Un soleil éclatant brillait dans un ciel sans nuages et cette fête de la nature contrastait avec le deuil de nos cœurs.

Les cérémonies religieuses furent imposantes. Vers 11 h. 1/2 le cortège se reforma et Paul Frasceto fut conduit à sa dernière demeure. Repose en paix !...

Parlerai-je de sa vie ? Elle fut simple et modeste, toute de vertus. Né de parents foncièrement catholiques et pratiquants il fut élevé dans l'observation parfaite des maximes nobles et pures de la morale chrétienne, et dans un temps où la jeunesse fait parade d'incrédulité, de scepticisme à l'égard des vérités religieuses, il fut toujours l'enfant pieux et respectueux que nous avions connu jeune encore.

D'une bonté et d'une affabilité qui faisaient le plus grand charme de cette nature droite et généreuse, il a su conquérir l'estime et l'affection de tous ceux qui avaient l'occasion de l'approcher. Il faisait la joie de ses parents, car ce n'était pas seulement pour eux un fils modèle, mais il était leur soutien. De bonne heure, une généreuse ambition lui avait fait assumer les lourdes charges du chef de famille. Quoique à la fleur de l'âge il avait déjà dévoilé des qualités précieuses, vite appréciées, mais encore plus vite enfantées dans l'affaissement d'un malheur irréparable. Pauvres, famille désolée, vous avez bien sujet de pleurer ! Je ne saurais apporter de consolations à votre douleur. Puisse cette grande démonstration de sympathie et d'estime pour notre cher regretté apporter un baume à votre blessure. C'est avec une profonde émotion que je m'incline devant ses tombe et que je vous renouvelle l'expression de mes condoléances et de mes regrets sincères.

D. T., de Zigliara.

Brevet Elémentaire

Les examens du brevet élémentaire pour les garçons aura lieu ce matin lundi, à 7 heures et demie, dans une des salles du Lycée. (Entrée par la rue de la Miséricorde).

La commission est ainsi composée :

MM. Barat, proviseur, président ; Ferrasse, Faggianelli, Poletti, Manenti et Olive, professeurs ; Cachard, inspecteur primaire à Bastia ; Guillochel, inspecteur à Calvi ; Chipponi, instituteur public à Bastia ; Mme Cachard ; Mmes Giudicelli et Balbi, institutrices à Bastia ; Mlle Poggi, institutrice à Bastia.

Les aspirants trouveront à notre librairie les fournitures qui leur sont nécessaires.

IL A LE SECRET

Mme Meynille Armand Blancher, femme d'un petit propriétaire de Carnang, commune de Saint-Marcel par Lalinde (Dordogne), écrivait ceci dernièrement :

« J'ai 43 ans, et grâce à vos pilules Pink, il me semble, tellement je suis alerte, que je n'en ai que vingt. Quand je vois maintenant dans notre pays des gens malades, je leur dis tout de suite : Adressez-vous à M. Gablin, il a le secret pour guérir les malades. »

Lorsqu'elle écrivait ceci, Mme Meynille Armand Blancher venait d'être guérie d'un état de faiblesse générale, de maux d'estomac et de névralgies par les pilules Pink.

(Mme Meynille Armand Blancher

« Vos pilules Pink m'ont fait, dirait-elle, le plus grand bien. Depuis que j'ai terminé le traitement, je n'ai jamais plus rien ressenti. Je me sens forte, je digère parfaitement bien et les douloureuses névralgies qui me tenaient la moitié de la tête ne sont jamais revenues. Vous penser si je suis joyeuse de me si bien porter, sachi avoir désespéré de guérir, puisque tout ce qui m'avait été ordonné auparavant, n'avait même pas pu me soulager. »

Il n'y a pas de secret, il y a simplement un excellent remède, les pilules Pink, qui est à la portée de tout le monde et qui ne peut que vous faire du bien. Il est certain que dans beaucoup de cas comme le cas présent, les pilules Pink guérissent alors que les autres médicaments ont échoué. Ils vous suivent un traitement et que ce traitement ne vous donne pas satisfaction, si vous êtes désappointés, faites un essai des pilules Pink, elles ne vous désappointeront pas. Les pilules Pink ne sont pas un remède à tous les maux, elles ne guérissent que quelques maladies, celles qui ont pour origine la pauvreté du sang et la faiblesse des nerfs. Ces maladies là, elles les guérissent sûrement, rapidement. Ces maladies sont assez nombreuses. On peut y classer : l'anémie, la chlorose des jeunes filles, la faiblesse générale, les maux d'estomac, les migraines, irrégularités des femmes, douleurs, névralgies, neurasthénie. Le traitement des pilules Pink est un excellent tonique, propre à relever les forces des convalescents et des épuisés.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt Pour Gablin, 23, Rue Balla, Paris, Frs. 3.50 la boîte, Frs. 17.50 les 6 boîtes franco.

Petite Gazette

Nouvelles militaires

M. Gianelli, lieutenant au 24e, passe au 33e, maintenu à l'école normale de gymnastique.

M. Ottavi, lieutenant au 3e tirailleurs algériens, passe au 142e de ligne.

M. Angelotti, capitaine au 11e rég. de hussards, officier comptable au dépôt de remonte d'Aurillac, passe trésorier au 1er rég. de dragons.

M. Leigi, capitaine de gendarmerie à Bézers, ira en à Bastia comme trésorier de la 15e légion ter.

M. Marchioni, lieutenant de gendarmerie à Saint-Claude, passe à la garde républicaine.

M. Serra, capitaine au 4e rég. du génie, passe au 2e bataillon de Tunisie.

∴

Erratum

C'est Mlle Crisponi Julie, et non Mlle Scafoni, qui a souhaité la bienvenue aux époux Brozzini et de Caraffa, à l'entrée de la rue Notre-Dame, le jour de leur mariage.

Postes et Télégraphes

Sont nommés facteurs des postes : à Saint-Louis-du-Rhône, M. Orsolani, ex-soldat au 8e colonial ; à Tarascon, M. Oliva, ex-soldat au 7e colonial ; à Cabannes, M. Franzini, sapeur au 22e colonial ; à Martigues, M. Ca'villi, ex-soldat au 1er étranger.

∴

Sporting-Club Bastiais

Les membres du Sporting-Club Bastiais sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu lundi, 12 octobre, à 5 heures 1/4 du soir, dans une des salles de la Mairie.

Payement des cotisations.

∴

Broderie et dentelles

Mlles Brunelli ont l'honneur d'informer les dames et demoiselles de la ville que les leçons de broderie, dentelles, etc. ont commencé depuis le 1er octobre.

S'adresser rue Neuve Saint-Roch, numéro 1.

♣

A louer

de suite, petite propriété avec maisonnette près le couvent de Saint-Antoine.

Ménagères, attention !!!

Servez à tous vos repas des *Pâtes de la Maison Ghilini* qui sont exemptes de tout mélange étranger au froment. Elles constituent donc une nourriture saine et digestive que vous pouvez donner sans crainte à vos enfants.

Chez tous les épiciers exiger la marque

Maison Ghilini

Lycée de Bastia

ADJUDICATION

Les adjudications auront lieu au Lycée de Bastia le samedi, 24 octobre, à 2 heures pour l'année 1909.

1° Pain. — 2° Viande de boucherie. — 3° Epicerie.

Pour renseignements consulter les affiches apposées en ville, et s'adresser à l'Economat du Lycée les jours non fériés, de 9 à 11 heures du matin et de 2 à 4 heures.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00548

Conseil de Cabinet

Paris, 11 octobre.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se réuniront demain, en Conseil, au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Clémenceau.

Nouvelles Militaires

Cadre de réserve

Paris, 10 octobre.

M. le médecin-inspecteur Darricarrère, directeur du service de santé du Gouvernement militaire de Lyon et du 14e corps d'armée, est placé, à dater du 12 octobre, dans la section de réserve du cadre des médecins-inspecteurs.

VAR

Le Voyage DE CLEMENCEAU A Salernes

Draguignan, 11 octobre.

M. Clemenceau, président du Conseil, est arrivé ce matin à Salernes.

A 10 heures, il a présidé la cérémonie de la pose de la première pierre de l'hôpital-hospice.

La population de Salernes n'avait rien négligé pour recevoir dignement les ministres de l'Intérieur et de l'Agriculture. Toutes les maisons étaient pavoisées ; deux beaux arcs de triomphe avaient été dressés, l'un à l'entrée de la petite ville, et l'autre à la sortie.

L'excellente musique de Draguignan, l'*Union Musicale*, a prêté son concours à cette fête républicaine et philanthropique.

Un vermouth d'honneur a été offert aux ministres sur le cours du 14 Juillet, aussitôt après la cérémonie d'inauguration.

Plusieurs discours ont été prononcés.

à Draguignan

Draguignan, 11 octobre.

Les ministres sont arrivés en automobile à Draguignan, au milieu des acclamations enthousistes de la population.

C'est la dernière étape de la tournée triomphale de M. Clemenceau dans le Var.

A midi 20 a lieu, au Jardin des Plantes, le banquet offert à M. Clemenceau, président du Conseil, sénateur du Var, et à M. Reau, ministre de l'Agriculture.

Plus de cinq cents convives assistaient à ce banquet, dont l'exécution du menu avait été confiée à M. Simon-Bertin, du Grand-Hôtel.

Voici ce menu : Hors d'œuvre. — Poisson Méditerranée mayonnaise. — Poulet sauté champignons. — Filet de bœuf à la gelée. — Salade. — Crème anglaise. — Dessert. — Café-moka.

Au dessert, l'heure des toasts venue, M. Reau, préfet du Var, prend la parole pour dire l'attachement du département aux constitutions républicaines, et porte la santé du Président de la République.

Le préfet est acclamé, ainsi que le maire de Draguignan qui lui succède.

M. Clemenceau prend ensuite la parole et prononce un remarquable discours.

Tous les convives sont debout, les plus éloignés montés sur les chaises et les tables, faisant un impossant amphithéâtre. On sent battre d'un seul mouvement le cœur de tous les braves Varois qui se trouvent là, et qui communient dans leur foi républicaine, en présence de celui qu'ils considèrent justement comme le chef du parti républicain.

L'heure du départ approche. Des ovations indescriptibles sont faites à M. Clemenceau.

Le président du Conseil est assailli par tous. Toutes les mains se tendent vers lui.

Le Départ

M. Clémenceau, président du Conseil, accompagné de M. Ruau, ministre de l'Agriculture, a quitté Draguignan dans la soirée, pour rentrer à Paris, où il arrivera demain matin à 9 heures.

TOULOUSE

ACCIDENT MORTEL

Toulouse, 11 octobre.

Un enfant de 15 ans, employé à une usine métallurgique, a eu ses vêtements happés par une courroie de transmission qui l'a projeté contre le plafond.

Ce malheureux enfant a été broyé, et il a expiré à l'hôpital, où on l'avait transporté.

Dans les Balkans

Le Conflit TURCO-BULGARE

Les Puissances désirent la paix

Paris, 11 octobre.

La situation est aujourd'hui bien moins tendue que les jours précédents, et il est maintenant permis d'espérer que la paix ne sera pas troublée.

La Serbie veut la guerre

Les Serbes se préparent à la guerre.

Tous les réservistes ont été convoqués.

Les relations diplomatiques avec le Montenegro viennent d'être reprises.

Le ministre de Serbie à Cettigne a rejoint son poste.

Les Montenegrins sont décidés à faire cause commune avec les Serbes.

EN BULGARIE

Entrée solennelle DU TSAR DES BULGARES *à SOFIA*

Sofia, 11 octobre.

Le Tsar des Bulgares a fait, ce matin, son entrée solennelle à Sofia.

Des manifestations enthousiastes se sont produites partout sur son passage.

Toute la population s'est portée devant le palais et a acclamé la Tsarine.

Le Tsar Ferdinand a passé ensuite une grande revue des troupes ; la foule en délire poussait de frénétiques hourrahs.

Des fêtes grandioses auront lieu aujourd'hui et demain.

EN ITALIE

4.000 Ouvriers métallurgistes EN GRÈVE

Naples, 11 octobre.

Les ouvriers métallurgistes, au nombre de 4.000 environ, se sont mis en grève.

Ils parcourent la ville, en criant : « A mort les patrons ! »

Des troupes sont parties de Caserta et de Sicile pour venir renforcer la garnison.

Des troubles sérieux sont à craindre, les esprits étant très surexcités.

HERNIES

Nous apprenons avec plaisir que *M. G. Viguier, spécialiste diplômé*, (bandagiste et orthopédie) 5 Rue Garnier, Nice, sera de passage à Bastia, les 25, 26 et 27 octobre, hôtel Brizzi et à la pharmacie Ramaroni, Bd du Palais, de 8 heures du matin à 5 heures du soir ; à Corte, le 28 octobre, Hôtel Paoli ; à Ajaccio, les 29 et 30 octobre, Hôtel Dauphin ; à Ile-Rousse, le 31 octobre, Hôtel Degiovanni où il fera lui même l'application de ses appareils.

Possédant un système de bandages sans ressort, entièrement nouveau et complètement différent de tous ceux connus jusqu'à ce jour, *M. Viguier* se charge de fournir un appareil contenant d'une manière certaine toutes les *Hernies* et par suite, préservant de tous les accidents occasionnés par l'ETRANGLEMENT HERNIAIRE. — *Bas à varices, et Ceintures sur mesure.*

A VENDRE à partir du 10 septembre et à des prix avantageux, des raisins de premier choix, du domaine de Pineto, appartenant à la succession de feu L. N. Matteï.

S'adresser pour les commandes à M. Massei, séquestre judiciaire, 15, Place Saint-Nicolas, Bastia.

Vins de Farinole

M. J. CESARI, propriétaire

Rappo à 0.35 cent. le litre.
Vin blanc à 0.30 cent. le litre.

Des conditions avantageuses sont faites pour la vente en gros.

RAISINS

En vente à partir du 20 septembre, Rue de l'Opéra, 6, Bastia.

Achat de Raisins

M. Joseph Larini est acheteur de suite, de fortes quantités de raisins en caisses ou paniers.

Faire des offres à l'établissement Vinicole de Lupino, Bastia.

PARIS

HOTEL DE LA MINERVE

33, Rue de la Chaise — Paris.
près du Bon Marché
et des gares Montparnasse et d'Orléans

L'*Hôtel de la Minerve* vient d'être complètement transformé et muni de tout le confort moderne. — Electricité, Salle de Bains, etc.

Situé au Centre de Paris, desservi dans toutes les directions par des moyens de communications rapides (omnibus, tramways, autobus).

Chambres (éclairage compris) de 3 fr. 50 à 7 fr. 50.
Repas (déjeuners et dîners) 3.50.
Prix spéciaux pour Séjours prolongés et Pensions

BIJOUTERIE-HORLOGERIE DANESI Fils

Ancien Elève des Ecoles d'Horlogerie de BESANÇON

16, Boulevard Paoli, BASTIA

M. Danesi a l'honneur d'informer sa nombreuse Clientèle qu'il se charge de toutes réparations de Montres et Pendules (*mouvements les plus compliqués*).

M. Danesi, faisant lui-même toutes les réparations, est certain de livrer un travail soigné et garanti. *Prix modérés.*

LUNETTERIE DE 1er CHOIX

Société des CHAUX & CIMENTS

Romain Boyer

Société anonyme au capital de 3.500.000 fr.
5, rue Cannebière, Marseille

Production : 300 tonnes par jour

Chaux éminemment hydraulique, à grande résistance et grand rendement, adoptée par les Ponts et Chaussées, le Génie Militaire et toutes les administrations.

Ciment de Portland artificiel et naturel pour dallages, réservoirs, caves, enduits.

Ciment de la Valentine, supérieur, à prise demi-lente.

Ciment prompt spécial.

Ciment de Roquefort.

Seuls vendeurs pour les arrondissements de Bastia et Corse :

F. CHARDON et Cie

Fabricants de Tuiles et Briques Chaux grasses, Carreaux et Ciment

Entrepôts : Bastia, 2, Avenue Carnot. Corte, Nouvelle Traverse. Francardo.

Futaille usagée à vendre

Bonnes occasions

A.-P. PADOVANI

Nouveau Port, Bastia

En vente chez M. Marfisi,

Place Saint-Nicolas, 13.

Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie

14. — Feuilleton du Petit Bastiais

Le Testament Volé

par HENRI DEMESSE

PREMIÈRE PARTIE

III

LA FÊTE DES ROIS

— Prends donc garde, Toussaint ! dit Marion, tu vas te faire mal ; regarde, maintenant, ta chemise est toute tachée !

— Bah ! laissez-le ! fit Romain Maquart. Il est si heureux de sa royauté d'une heure !

— D'abord, je suis roi, ajouta l'enfant, et on ne grande pas les rois !

— Il a raison ! répété Maquart.

Il admira la répartie du petit qui se remit à boire pendant que m'sieu Maquart s'écriait, de nouveau, à toute voix :

— Le roi boit ! Le roi boit !

Sur la table, couverte d'une toile blanche, dont les dessins représentaient des pelleteurs vendangeant sur des fleurs, il n'y avait plus que le dessert apporté par Marion après un dîner plantureux, — un de ces dîners qu'on sert dans les campagnes, aux jours de fête, et où les victuailles paraissent avec une abondance qui ne sait jamais à la qualité. Antoine avait donné congé à ses serviteurs des deux sexes, afin de rester, en tête à tête, avec son hôte.

Le dessert se composait de fromages : de noix de poires et pommes de verger, conservées avec soin par une ménagère attentive et ordonnée ; de confitures, faites en juillet à la ferme, et, enfin, pièce principale pour la circonstance d'un gâteau des Rois ; une belle brioche, mise au four le matin même par Antoine en personne, et contenant, cela va sans dire, la fève obligée qui avait donné la royauté à Toussaint.

Deux bouteilles de vin vieux, qu'on ne servait qu'en pareille occasion, avaient été vidées par les convives. Bercilla au lava, tout à coup. Elle souffrait étrangement ; elle ne cessait par d'observer son mari dont la contenance était étrange.

— Allons, Toussaint, il est dix heures ; viens te coucher, mon garçon ; il est tard ; demain, il faudra se lever à six heures pour aller à l'école.

Le visage épanoui de l'enfant se rembrunit.

— Déjà ! dit-il avec regret, le rouge gros, car il pressentait, hélas ! que sa royauté avait pris fin, et qu'il fallait abdiquer devant la volonté maternelle.

— Obéis ! fit sévèrement Antoine, qui ne badinait pas, d'ordinaire.

Le petit n'attendit pas que le fermier répétât son ordre. Vite, il se leva et fit le tour de la table pour donner à chacun le baiser d'adieu. De vrai, l'enfant luttait, depuis un quart d'heure, contre le sommeil qui alourdissait ses paupières. Marion lui ôta ses habits de fête et le coucha dans son berceau, près du grand lit conjugal. Le petit s'endormit tout de suite et Bercilla revint prendre sa place à table, pendant que Marion s'asseyait discrètement à l'écart. Les hôtes que la fermière avait invités dans l'âtre, à présent consumées, s'étaient subitement effondrées en un gros tas de braises ardentes qui dégageaient dans la pièce une chaleur douce, particulièrement amollissante à l'heure de la digestion, après un repas plantureux et succulent.

Il y eut, alors, une minute de silence entre les convives, pendant laquelle on entendit les sifflements du vent qui faisait rage au dehors. Le fermier détourna une troisième bouteille et remplit les verres à la ronde. Pendant le repas, il avait beaucoup bu, mais il n'avait presque pas parlé. Maquart seul avait fait les frais de la conversation. Bercilla, attentive, observait toujours son mari. Elle était pleine d'appréhensions ! Elle attendait avec impatience le départ de Maquart.

— Femme, dit tout à coup Antoine à Bercilla, apporte ici ce que tu sais.

Bientôt, la fermière remit à son homme un vieux portefeuille, en cuir vert, à serrure d'acier, qu'il ouvrit, et duquel il sortit, lentement des papiers, et une liasse de billets de banque, qu'il étala sur la table. A la vue de ces billets les yeux de Romain Maquart brillèrent. C'était un homme de haute taille, large d'épaules, une sorte de colosse, au torse herculéen. Son corps immense devait avoir pour charpente un squelette de géant, en lequel il n'y avait que des muscles, de la chair dure, pas de graisse. Il avait l'allure un peu gauche. Rien que sa démarche parut lourde, il était très vif, tant il avait, de bonne heure, rompu son corps à tous les exercices de force, exercices toujours au grand air, en pleine nature. Son costume était celui d'un fermier aisé.

Il avait une vaste redingote noire, serte de boutons de cuivre, qu'il portait toujours déboutonnée, dans un désir affiché par son état pour — sur lequel s'étalait une chaîne de montre, épaisse, massive en or — si qui, très ouvert, laissait voir le plastron de sa chemise, en toile un peu grosse, mais très blanche, et fermée par deux boutons d'or réunis par une petite chaînette. Il était chaussé de souliers à lacets, lourdement, à hauts carrés, à talons plats. Il avait de grosses mains, rudes, rouges, poilues, aux pauses courts, aux doigts carrés, terminés par des ongles envahis par la peau... Son visage, rougeaud aux traits tourmentés, entièrement rasé, aux yeux mi-clos et peu ouverts, était silhouné de rides profondement creusées...

Sa physionomie où exprimait la bonhomie et ses yeux, petits, à fleur de tête, ne lui avaient point donné une expression particulière, désagréable en ce qu'elle révélait un caractère cauteleux, sophiste, à l'occasion, de mauvaises « arrière-pensées », comme disaient ceux qui le connaissaient bien.

(A suivre).

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS PARLES OU TOMBENT-ILS?
NE FAITES PAS D'ESSAIS
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médicalisé. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.
Exigez que les flacons des vrais Royal Windsor Ste Lucrèce portent les Cachets-Parfumerie en Couleurs et Timbre-Quittance.
ENTREPOT : 26, Rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Porte du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques pour trottoirs. — Briques pleines et rendues. — Carreaux. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Garde.

SEUL REMÈDE VÉGÉTAL
Pour **MAIGRIR**
Sans nuire à la santé et sans régime.
Assouplit la taille, réduit les hanches et le ventre, allège le double menton.
Supprime les bouffissures et empêche de grossir.
SUCCÈS UNIVERSEL
La boîte, 5 fr. : 4 boîtes, 18 fr.
Place Vintimille, 14, Rue Blanche, Paris et dans toutes les Pharmacies.

Timbres en caoutchouc

et en cuivre gravés

POUR COMMERÇANTS, ADMINISTRATIONS, MAIRES, GREFFES, ETC.

Dateurs tous systèmes en cuivre et en caoutchouc. — Timbres en cuivre pour cachets en cire avec initiales ou raison sociale.
Numéroteur-Folioteur automatique en bronze nickelé, à 3 combinaisons, comptant consécutivement, répétant deux fois et comptant le même numéro autant de fois qu'on le désire.
Chiffres et Caractères mobiles en caoutchouc
Lettres à broder, Festons et Festonneurs
Boîtes, tampons, encres et fournitures diverses
Plaques émaillées en tous genres pour portes, ensoignes, noms de rues, etc. — Classeurs et reliеurs nouveau système très pratique. — Cartons et boîtes pour bureaux et magasins. — Boîtes à fiches et forme livre.

Envoi du Catalogue franco sur demande

POUR FAIRE PONDRE LES POULES
sans interruption même par les plus grands froids de l'hiver
2.500 ŒUFS
par an par 10 poules
Adresse recommandée
NOTICE *gratis et franco*
Succursale CHAPTOUX & MICHEL-LORIE à PREMONT (Aisne) France

LA KABILINE
Véritable Teinture aux Mauves
LA KABILINE
Pour rendre neufs vos Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN!
Le Paquet : 40 Centimes.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à sa visite en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes, — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs articulations.

Installation à Gaz

Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

ECZÉMAS

Les personnes atteintes de Dartres, Couvasses, Rougeurs, Boutons, Démangeaisons, Humeurs, Clous, Cicatrices laide, Engorgements, Glandes, Tumeurs, Cancroïdes, Cancer, Kistes, Goitres, Taches et Plaies se propageant s'éternisant, Ulcères variqueux, Abcès froids, ont intérêt à s'adresser à l'Institut Médical, rue Jacquemont, 11, Paris, qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

AVIS

BONNE OCCASION

A vendre

Cuves, Foudres, Demi-Muids, Bidelaises, Barils et Bombonnes de diverses contenances, Seilles (dites Bajes), Caisses et Paniers à raisin, Pompes à vin, Filtres à vin, Récipients à huile, Chantiers, Chevalets, Planches, Poutrelles, Liteaux, Echelles poullins, Tables et Bancs, Chaises à bras, Bascules, Appareils acétylène et accessoires divers pour caves. Presseirs à vin.

Vins Rouges du pays à **15** et **21** centimes le litre. — Vins Blancs à **25** et à **30** centimes le litre.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées. — Muscat de Frontignan. — Vins de Malaga. — Vermouth de Turin. — Quinquina, Pomponne et St Léon. — Apéritif le Pol. — Gentiane. — Vins de Marsala. — Vins d'Asti mousseux et Barbera (Italien). — Vins de Chianti. — Vins vieux en bouteilles cachetées. — Blancs et Rouges. — Eau-de-vie et Vinaigre. Grands vins de Champagne.

Prix exceptionnels sur toutes marchandises, certaines branches du commerce devant être restreintes ou supprimées.

Avant de faire vos achats, adressez-vous Avenue Carnot, n° 5, Bastia-Entrepôt

Biagini Oreste

Réduction sur marchandises 20 0/0 et réduction sur matériel vinaire 30 à 40 0/0.

Le Savon extra-pur « Le Chat »
contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.
Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.
Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

NEURASTHENIE

Les personnes atteintes de surexcitation, affaiblissement de nerveux, de la vitalité et de l'énergie, dartheux et toutes les affections chroniques, n'hésitent pas à s'adresser à M. G. BAYYET, à CARCONTE-les-Bains (Bouches-du-Rhône), qui enverra gratis la marche à suivre pour la guérison.

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de **30 à 50 fr.** par semaine selon temps employé et sans apprentissage.
S'adresser à **M. FRANCHI**, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.
Joindre un timbre pour la réponse.

SAISON Printemps-Eté 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Eté 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ECLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec
Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

PROCÉDÉ EXCLUSIF

NETTOYAGE DES PANAMAS
OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS
BRETELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : Chez M. Sauveur Aymo, Boulevard Paoli, Bastia

CYRNOS ORANGE

Sirop pur sucre

Fabriqué avec les oranges si parfumées de la Corse.

Boisson hygiénique et rafraichissante

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE. — N° 285 MARDI 13 OCTOBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames 0e page, 0.75 — Divers 0.50 — Judiciaires 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits envoyés.

00549

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CORSE

Commission des Chemins Vicinaux

RAPPORT

Sur la Situation de la Vicinalité en Corse

par M. HYACINTHE CAGNINACCI

Parmi les questions qui vont être soumises à l'étude de la Commission constituée pour le relèvement économique de la Corse, la plus intéressante, après celles de l'assainissement et de l'achèvement du réseau ferré, est sans contredit celle des voies de communication dans l'intérieur de l'île et tout particulièrement celle des chemins vicinaux.

Il est donc utile que la Commission des chemins vicinaux et le Conseil général présentent quelques aperçus sur cette question vitale pour les soumettre à cette commission d'études.

État de notre vicinalité. — Ses causes.

Ce qui caractérise la situation actuelle de notre réseau vicinal ce sont ces deux signes bien précis :

Besoins extrêmes ;

Ressources précaires.

La Corse est pauvre : cette pauvreté la rend souvent sobre et l'oblige à limiter ses besoins.

Là, au contraire, c'est cette pauvreté même qui rend plus grandes nos aspirations légitimes, car nous devons dépenser davantage que les départements continentaux pour rattraper le retard que notre pauvreté passée a créé entre eux et nous en matière de chemins vicinaux.

Alors qu'ils ont achevé pour la plupart leur grande vicinalité, la nôtre n'est même pas à moitié construite.

Alors qu'ils aligneut chaque année des chemins à profusion pour relier entre eux les moindres hameaux, déjà rattachés aux grandes artères, nous sommes obligés de renvoyer sans cesse la construction de chemins ordinaires de première nécessité, et de laisser encore pendant un quart de siècle des villages sans route carrossable.

Alors que déjà en France continentale le réseau des chemins ruraux se dessine et que les communes reçoivent de leurs départements riches des subventions pour l'établissement de ces chemins ruraux, nous refusons aux chemins vicinaux ordinaires la part contributive que la loi impose aux départements et nous les laissons à la charge exclusive des communes pauvres.

Nous les acculons ainsi à ce dilemme : ou de n'avoir pas de chemins ou de prendre, malgré leur misère, une part supérieure à celle que fixe la loi même.

Quant aux chemins ruraux en Corse, ce sont à peine des sentiers de chèvres. N'insistons pas.

En résumé, la plupart des départements en sont à la période de luxe, la Corse au contraire ne voit pas encore le jour où elle pourra arriver à la période de médiocre aisance en matière de vicinalité. Et cependant nous nous contenterions de peu de chose pour nous dire dans l'aisance.

Ainsi en 1890, nous avons déclassé une grande quantité de chemins de grande vicinalité qui sur le continent seraient restés classés, car ils étaient destinés à relier d'importantes agglomérations.

Mais, en Corse, leur construction était impossible avant longtemps. C'est pourquoi, nous leur avons fait subir cette *capitis diminutio*.

Aussi, qu'on ne s'y trompe pas : lorsque en 1903, beaucoup de départements consultés par le ministre de l'Intérieur sur leurs nécessités déclarèrent avoir besoin d'un réseau total de 6.000, 8.000 et jusqu'à plus de 13.000 kilomètres de routes, si la Corse déclara humblement ses besoins limités à environ 3.445 kilomètres, c'est qu'en Corse, l'état d'avancement est si loin d'atteindre celui des autres départements que l'on a jugé oiseux de classer des chemins utiles, mais non susceptibles d'être construits au vingtième siècle.

C'est cependant, sur cette consultation de 1903, que s'est répartie la subvention de 8 millions que le ministère de l'Intérieur met à la disposition des départements pour la construction de leur réseau vicinal.

Aussi, qu'en résulte-t-il ? C'est que les départements les plus avisés, les plus exigeants, ceux qui avaient déclaré avoir à construire un réseau très important, reçurent davantage au détriment des départements plus modestes qui ont limité leur réseau à leur pauvreté. La Corse prenant trop à la lettre la circulaire ministérielle considéra moins ses besoins réels que ses possibilités de participation financière.

Et il arriva que le résultat de cette consultation loin de nous aider nous nuisit.

On ne prête qu'aux riches. Ici l'État subventionna surtout les riches qui mesurèrent leurs besoins au montant de leurs ressources.

Le ministère avait proposé d'après les statistiques officielles de monter notre allocation de 100.000 à 232.000 francs. Après avoir été consultés, nous fûmes réduits à 135 000 francs. Et c'est pourquoi, chaque année, la Commission des chemins vicinaux assiste à ces tiraillements entre conseillers généraux essayant de se partager les lambeaux de cette subvention trop médiocre, lutte qui laisse toujours des victimes, des mécontents, tant les besoins sont impérieux, tant les réalisations sont toutes à venir.

Les populations réclament, ne comprenant pas que l'État ne trouve pas, dans un budget si important que celui de la France, à porter un remède à ce délabrement. Les conseillers généraux promettent et sont navrés de ne pouvoir réaliser faute de fonds à leur disposition.

Les nombreux Corses qui reviennent du continent ou de l'étranger se reposer à l'air pur de nos montagnes comparent, s'étonnent, parlent et disent à nos campagnards, la différence entre les routes si belles de cette France renommée dans le monde entier pour son magnifique réseau et les sillons défoncés qu'on appelle chez nous chemins vicinaux.

Car l'entretien des chemins construits est aussi déplorable que le retard des constructions est long.

A ce sujet, on peut dire qu'il existe en Corse deux sortes de chemins vicinaux. Ceux où il y a peu ou pas de circulation : ils sont viables. Ceux où il y a de la circulation : ils sont impraticables.

Dès qu'il y a du charroi, la route disparaît. Elle n'existe que là où son besoin se fait moins sentir aux populations, à tel point que c'est parfois une ironie de dire que certaines régions sont desservies par leurs routes !

Cela tient à plusieurs causes, et la difficulté d'obtenir l'exécution des prestations en nature et de recouvrer les centimes communaux a été depuis longtemps signalée comme un des maux presque irrémédiables.

Mais ces difficultés prouvent une fois de plus combien cet impôt des prestations en nature est une anomalie en France, quand on songe qu'une des causes de la Révolution française a été l'impopularité de la corvée sur routes.

Elles prouvent que les communes sont des cotes irrécouvrables en matière de centimes vicinaux comme pour le reste, parce qu'elles sont arrivées, pour la plupart, au maximum de tension budgétaire possible.

Beaucoup d'entre elles ont dépassé ce maximum. Le trésorier-payeur général de la Corse signalait avant-hier, à la Commission des Finances, l'impossibilité où elles se trouvaient d'établir un budget qui ne fut pas fictif. Elles sont incapables de voter de nouveaux centimes, car ils ne seraient pas recouvrables, ni de contracter un emprunt faute de prêteur qui veuille leur en consentir. Leur vie financière est suspendue après une période chaotique d'expédients financiers où les fonds vicinaux cessaient illégalement de conserver leur affectation spéciale pour permettre de subvenir aux déficits.

Cette anarchie ne saurait évidemment se généraliser. A l'heure actuelle elle retombe lourdement sur les autres communes de la Corse.

Une troisième cause de l'état déplorable des chemins construits est l'insuffisance absolue de *matériel* vicinal. Chaque canton devrait posséder un rouleau à traction animale ; chaque arrondissement un rouleau à vapeur. Or, nos agents-voyers n'ont encore aucun rouleau à vapeur à leur disposition, et il existe à peine pour tout le département quatre ou cinq rouleaux à traction acquis seulement ces temps derniers.

Enfin, l'impossibilité de faire rentrer les subventions industrielles pour les dégradations causées par les charrois excessifs montre que, de ce côté, la législation en cours est impraticable en Corse. Elle exige des frais d'expertise supérieurs aux sommes demandées et qui souvent restent à la charge du département. Les condamnations se trouvent souvent inexécutables par des certificats d'indigence que des maires trop complaisants accordent à des propriétaires notamment aisés. Désordre fréquent dans les communes de détresse rare, dans les pays où l'aisance entraîne l'ordre. Bref, les subventions industrielles rentrent de moins en moins, si bien que le projet de budget proposé par le Préfet se voit obligé de porter leur montant total à *10 francs* pour l'année 1909.

(*A suivre*).

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Edouard.

Soleil : (heure nationale)

Lever 5 h 42 m — Coucher, 4 h 54 »

Dernier quart, le 16. — Nouv Lune, le 24

Fête de Demain : Saint Calixte.

12 OCTOBRE

LE RAPPORT CLEMENCEAU ET LA PRESSE

L'ILE D'AZUR

C'est la Corse que je veux dire, en face de la Côte qui porte d'azur et d'or par décret des poètes et des heureux de ce monde.

Le ciel bleu dans un printemps et un automne, qui se partagent les douze mois de l'année, est le privilège de ces terres et de ces mers divines où la nature dispense l'homme de rien faire, comme dans l'Eden primitif.

M. le président du Conseil a mauvaise opinion de la Corse et des Corses.

Pays d'anarchie et de misère, a-t-il dit, et dans l'*Officiel* encore, pour que tout le monde le sache.

On voit bien qu'il n'y est pas allé. Pays d'anarchie, parce que les communes s'administrent comme il leur plaît, sans s'astreindre aux règles continentales ; parce qu'elles bûcheronnent leurs forêts ; parce que les docteurs actifs corrigent les scrutins des électeurs pressés ; parce que et parce que...

Mais les Corses sont fidèles à leurs traditions, et tel ou tel usage est leur tradition depuis bien avant le déluge. Les Carthaginois voulurent y mettre ordre, puis les Romains, puis les Vandales, puis les Goths, puis les Sarrasins, puis les papes, puis les Pisans, puis les Génois, puis Napoléon. Comme les Corses furent créés, ainsi les sont-ils gardés. Ni petits, ni sous-préfets ne les changeront.

Au rebours de tous ses devanciers, feu Emmanuel Arène conquit la Corse par sa grâce et la gouverna délicieusement, sans jamais se fâcher, si fâcher ses chers Corses. Pendant sa longue domination, ils firent tout ce qu'il voulut, sans histoires. Du moins, au dehors on n'en sut rien. Or un peuple qui n'a pas d'histoires est un peuple heureux.

Pays de mûriers ? Oh ! si l'on peut dire. M. Clémenceau n'a qu'à prendre le train et le bateau par les beaux jours qu'il fait. Les Corses ne lui offriront pas seulement des châtaignes savoureuses, des jattes de lait, abondance de fromage de chèvre, — votre chevichon de la Vendée, ô Vendéen, — *et infra pauca*, richesses des bergers virgiliens.

Mais vous tomberez au bon moment des grands passages de grives et d'ortolans. La Corse est la grande station des migrateurs. Il n'y a pas assez de branches aux arbres de l'île, si copieusement bolées, pour loger les nées d'oiseaux, délicat gibier, qui s'y abattent à toute heure. J'ai dit les grives et les ortolans. Il y a aussi les merles, les becfigues, les ramiers et, dans les champs, les cailles, les canepetières, les bécassines se laissent marcher dessus. Tout à l'heure, les bécasses vont s'y disputer le maquis. La cochon de lait est quasi un mets national en Corse.

Pays pauvre ? Qu'y mangerez-vous donc de meilleur si c'était un pays riche ? Et, tout autour, la mer, où l'on pêche à la ligne, en filet, à la main, tous les poissons que l'on veut.

On peut boire de l'eau en Corse, la meilleure qui soit sortie des veines du granit et du porphyre dont toutes les montagnes de l'île sont faites. Mais il y a aussi d'assez jolis petits vins, très appréciables quand on ne boit que pour se soif.

Il est vrai qu'il n'y a pas d'industrie. Sans paradoxe, la vie y est facile et à bon marché dans les pays qui n'ont pas d'industrie. Ce qui me surprend, c'est que tous les petits retraités et les petits rentiers n'aillent pas jouir de leur rente dans ce paradis.

Il est vrai aussi que la statistique ne donne à la Corse que 33 habitants par kilomètre carré. C'est peu évidemment, trop peu. Mais si M. Clémenceau recommandait à la Corse tous les Corses qu'il y a recrutés pour sa police, pour sa gendarmerie, pour ses mauvaises fonctions publiques il en aurait bien vite doublé la population.

La Corse, qui est sobre chez lui, se contente dans la métropole de petits emplois qui ne lui valent que de médiocres traitements.

Il est vrai encore que l'agriculture corse est aussi rudimentaire que celle des Sardes et des Maltais.

Elle ne leur rapporte que peu. Mais apparemment que ce peu leur suffit, puisque, de temps immémorial ils en vivent, et puisque les professeurs d'agriculture que M. Roux y envoie ne leur ont par parvenu à faire mieux ou de faire autrement.

Je vois bien. Pas d'industrie, pas de commerce, donc pas d'argent.

L'argent est le nerf de la guerre et aussi de l'agriculture. C'est un cercle vicieux. D'où le tirer l'argent pour faire de bonne et méthodique agriculture ?

Il n'y a qu'un moyen : c'est que les capitaux en quête de riches placements aillent en Corse, où la main d'œuvre inoccupée abonde autant que la terre. Ils auront vite fait de transformer les Corses oisifs en travailleurs, et ces travailleurs en consommateurs.

L'île peut produire toutes les primeurs d'Algérie et de Tunisie, toutes les fruits du continent. Elle a des rivières, des vallées profondes bien arrosées, précisément parce qu'elle a de grandes forêts. Sait-on que le domaine forestier de la Corse occupe plus du quart du territoire, 3 millions et demi d'hectares sur 8,700.000 ?

C'est là qu'on trouve d'immenses étendues propices de ces pins laricios, orgueil de notre flore française.

Il ne faut pas calomnier la Corse. Elle fait de pauvre politique, paraît-il, et, sous ce rapport, je n'ai pas à la défendre. Au moins, n'est-elle pas tombée dans le colonialisme. Qu'on lui marque un bon

point. Elle fait des soldats qui sont de bons soldats, des gendarmes solides au poste, des agents de police qui nous gardent de leur mieux.

Et puis je me souhaite et vous souhaite, pour les vieux jours, un petit coin de Corse clos de rosiers, de myrtes et de lauriers, avec un ridean d'oliviers et d'orangers, et un vieil rustique au milieu pour écrire nos mémoires datés de l'Ile d'Azur.

L. BERTHET.

(*Lyon républicain*).

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 13 oct., à 3 h.

Marche des Drapeaux,	Sellénick
Sourire d'Avril, valse,	Duprat
Rataplan, polka	Desormes
Quadrille sur des airs populaires,	Petit.
Marche des p'tits rats,	Andrieu.

Le Chef de musique, X. LAUDES.

UN FAIT REGRETTABLE !

Dimanche soir, vers 4 heures, le vapeur *Saint-Jean*, du Havre, a quitté notre port à destination de Tunis. Malgré une pluie battante, une foule de curieux stationnait sur les quais pour assister au départ de ce superbe cargo-boat, de construction et d'installations modernes, pouvant engloutir dans ses cales plus de trois mille tonnes de marchandises.

Le *Saint-Jean*, qui nous arrive à Bastia pour la première fois, est ce même vapeur qui a été obligé de rester mouillé sur son ancre pendant vingt-quatre heures dans l'anse de Fiesjola, faute d'emplacement dans notre nouveau port. Avouons que cette première opération n'est pas encourageante pour la « Société navale de l'Ouest, » à laquelle appartient le *Saint-Jean*, qui compte pourtant établir un service régulier entre le Continent, la Corse et la Tunisie.

Nous ne savons ce qu'en pu penser les armateurs et les officiers du *Saint-Jean* sur l'accessibilité de notre port ; quant à nous, Bastiais, nous ne pouvons constater qu'un fait bien pénible, c'est de voir qu'après *40 ans de travaux*, notre port ne puisse abriter un vapeur parce que *3* autres vapeurs et *1 seul voilier* se trouvaient déjà à quai.

Ce fait s'est présenté au moment de l'arrivée du cargo-boat le *Saint Jean* ; c'est regrettable pour notre pays !

J. C.

Avis Administratif

Il est porté à la connaissance du public qu'un concours sera ouvert le 30 novembre 1908, pour cinq emplois de vérificateur-adjoint des poids et mesures.

Les demandes d'admission au concours seront reçues au ministère du Commerce et de l'Industrie à Paris, jusqu'au 30 octobre 1908.

JURISPRUDENCE PRATIQUE

Du Timbrage des Affiches

On sait que toute affiche « Maison à louer » ou autre similaire, qui porte l'adresse du propriétaire et la désignation de l'immeuble à louer, est passible du droit de timbre calculé selon la dimension de l'affiche.

Mais le timbre doit-il être apposé sur le papier à affiche avant l'impression de celle-ci, ou bien le propriétaire peut-il le coller lui-même ?

Aux termes de la loi du 23 décembre 1908, les auteurs des affiches sur papier sont autorisés à les timbrer eux-mêmes, après l'impression, par l'apposition des timbres mobiles créés en exécution de l'art. 6 de la loi du 27 juillet 1870. Ils n'en doivent donc obtenir eux-mêmes ?

Un décret du 3 janvier 1895 va nous renseigner à ce sujet : « Les timbres mobiles, dit-il, dont il est fait emploi dans les conditions spécifiées par la loi du 28 décembre 1893 sont collés, avant l'affichage, aux risques et périls de l'auteur de l'affiche et oblitérés soit par l'inscription en travers du timbre, de la date de l'oblitération et de la signature de l'auteur de l'affiche, soit par l'apposition en travers du timbre d'une griffe à l'encre grasse faisant connaître le nom de l'auteur de l'affiche ou la raison sociale de sa maison de commerce, ainsi que la date de l'oblitération. »

Ainsi, vous achetez chez l'imprimeur une affiche non timbrée, vous la timbrez vous-même, à la condition que vous écriviez sur le timbre, soit à la plume, soit par une griffe : votre nom, la date de l'oblitération.

Me LUCAS.

DIJON

Le Congrès

DU

Parti radical et radical socialiste

La Réorganisation de la Corse

Le Congrès adopte, à l'unanimité et par acclamations, le vœu suivant présenté par M. Charles Fabiani, délégué de la Corse :

« Le Congrès, ému par la situation administrative, judiciaire et économique du département de la Corse, espère que la réorganisation de ce pays sera menée rapidement et avec le plus grand esprit de justice. Au point de vue judiciaire, il invite les pouvoirs publics à ne nommer aux sièges suprêmes de la Cour d'appel que des magistrats absolument indépendants et entièrement étrangers aux querelles intestines du pays. »

(*Petit Provençal*).

Gazette Ajaccienne

Monument à Emmanuel Arène

Après avoir conféré avec M. Gavini, député, Président du Conseil Général, et M. Calmettes, Président de la Commission départementale,

Il s'inspirant des indications qui lui ont été données par nos interprètes autorisés de la représentation cantonale,

Le Comité provisoire s'est réuni le 6 courant à l'effet de constituer le comité départemental chargé de recueillir les souscriptions et d'adopter les mesures nécessaires à la réalisation du projet.

Il a décidé que les Sénateurs et Députés de la Corse seraient membres d'honneur de ce comité et que les Conseillers généraux ainsi que les Directeurs des journaux corses publiés dans le département et ses cahors en feraient partie comme membres actifs.

Il a été procédé à la formation du bureau du Comité départemental.

Ont été élus :

Président : M. Achille Pinelli, ingénieur des Ponts-et-Chaussées en retraite ;

Vice-présidents : MM. Mariacgi J.-B. Professeur en retraite, P. Pavone, Juge au Tribunal civil d'Ajaccio.

Trésorier : M. J. Lanzi, Président de la Chambre de Commerce d'Ajaccio.

Secrétaire : M. Vincent de Peretti, Chef de Division à la Préfecture.

Le bureau adressera incessamment à tous les membres du Comité une lettre circulaire accompagnée de carnets à souche en vue du recouvrement des souscriptions.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 13 oct., à 8 h. 1/2 s.

Marche Parisienne, p. r.,	Ganne,
Reine et Blonde, ouv.,	Lentz,
La Caravane,	Blickberger
L'Aurore, fant.,	Rejna.
Paulette, polka,	Sellénick.

Le Sous-Chef de Musique, GRAZIANI.

Bulletin Financier

Paris, 8 octobre 1908,

Le marché garde son mauvaises dispositions. Seul notre Rente en légère reprise à 95.12, tous les Fonds d'Etat sont en nouvelle perte, particulièrement le Serbe à 76.74 et les Espagnols rentes. La Turc est lourd à 89. L'Extérieure recule à 93.80.

Nos Sociétés de Crédit ne présentent que des variations insignifiantes. Le Crédit Foncier se recroqueville à 724, le Crédit Lyonnais cote 1.477, le Comptoir National d'Escompte à 805, la Société Générale à 654.

Faiblesse persistante des valeurs industrielles et de tractions. Nouvelle réaction des valeurs russes et des Mines d'Or.

Au milieu de la baisse qui affecte certaines Va eurs nous constatons que les obligations 5 0/0 de 250 frs de la Société des Gisements Hydrauliques de la Haute-Ariège que le Trust, 79, rue Lafayette, place à 240 frs, sont toujours recherchées en raison de l'importance et de la richesse reconnues de ces gisements.

L'action Ouest Africain Français se négocie à 440 et la part à 249.

Les obligations 5 0/0 du Port de Bahia sont bien tenues à 428.

La Navire Boiler a toujours de bonnes demandes à 40.

Nos chemins de fer sont stationnaires.

Société du Cyrnos Palace

AVIS

MM. les entrepreneurs sont prévenus que l'adjudication des travaux de construction du Grand Hôtel de Bastia « Cyrnos Palace » auront lieu le 25 octobre prochain.

Les devis, plans et cahier des charges sont déposés au bureau du Syndicat d'initiative de Bastia où ils pourront en prendre connaissance.

Les soumissions doivent être adressées, sous plis cachetés, à M. Charles Orenga, Président du Conseil d'administration, avant le 24 octobre.

Petite Gazette

Légion d'honneur

Le Port de Toulon a établi les propositions suivantes pour la Légion d'honneur :

Pour Chevalier : — MM. Agostini, 1er m. voilier, à l'atelier central de la flotte ; Christini, 2e m. infirmier à l'hôpital maritime ; Figarella, 1er m. fourrier à la Défense mobile ; Morganti, 1er m. torpilleur sédentaire à la défense fixe ; Palinacci, employé retraité, à la majorité générale.

⁂

Ponts et Chaussées

M. Vincentini a été nommé élève de l'école nationale des ponts et chaussées, cours préparatoire, pour l'année 1908-1909.

⁂

Postes et Télégraphes

Nous sommes heureux d'apprendre que le jeune Luciani Joseph-Christophe, de notre ville, a été reçu, avec le numéro 6, au dernier concours de commis des postes et télégraphes qui a eu lieu à Tunis.

Toutes nos félicitations.

⁂

Tribunal de Commerce

A partir de vendredi prochain, 16 octobre, les audiences du Tribunal de Commerce auront lieu à 2 heures de relevée.

⁂

Gendarmerie

Le brigadier de gendarmerie Deboorthomieu, passe de Bastia à Grossa, par permutation avec le brigadier Cointe, nommé à Bastia.

Le gendarme Antoni, de la Cie de la Haute-Savoie, est appelé à servir en Indo Chine.

⁂

Etablissements pénitentiaires

M. Cassbianca Simon est nommé dans le personnel de surveillance des établissements pénitentiaires.

⁂

Police de Toulon

Les promotions suivantes ont été faites dans le personnel de la police de Toulon : au grade de sous-brigadier, l'agent hors-classe Calzaroni Pascal ; gardiens de la paix de 1re classe, MM. Andreani Laurent, Ferrari Don-Thomas, Bartoli Jean-Antoine, Poggi Mathieu ; gardiens de 2e classe, MM. Villanova Benoît et Foggianelli Jean-Baptiste.

⁂

Eaux et Forêts

MM. Arguini Antoine et Grimaldi Jean-Thomas sont nommés gardes domaniaux des eaux et forêts en Algérie.

⁂

Nouvelles maritimes

MM. Saint Pierre-Toussaint, commis de 1re classe, et Semeria Toussaint, commis de 2e classe du personnel comptable à Toulon, sont admis à subir les examens pour le grade d'agent comptable de 2e classe.

⁂

Broderie et dentelles

Mlles Brunelli ont l'honneur d'informer les dames et demoiselles de la ville que les leçons de broderie, dentelles, etc. ont commencé depuis le 1er octobre.

S'adresser rue Neuve Saint-Roch, numéro 1.

⁂

A louer

de suite, petite propriété avec maisonnette près le couvent de Saint-Antoine.

⁂

Leçons

Institutrice, bonnes références, donnerait leçons à domicile ou chez elle.

S'adresser au bureau du journal.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT NATIONAL DES TRAVAILLEURS DES CHEMINS DE FER. — **Les agents syndiqués sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, à 8 heures, Bourse du Travail, place Calotta.**

Compte-rendu du 1er Congrès des compagnies secondaires.

HEMORROIDES

Traitement par l'ÉLIXIR BEVIRGIMIEN RENDARE
LA PLAQUE : 4f50.
Ec. 20, R. de La Rochefoucauld, PARIS
pour recevoir franco la Brochure explicative.
Méfiez-vous des imitations !
Il n'existe qu'un seul Elixir de Virginie :
il porte la signature RENDARE.

A VENDRE à partir du 10 septembre et à des prix avantageux, des raisins de premier choix, du domaine de Pinello, appartenant à la succession de feu L. N. Mattei.

S'adresser pour les renseignements à M. Mazzoni, sagtuaire industrie, 15, Place Saint-Nicolas, Bastia.

Vins de Farinole

M. J. CESARI, propriétaire

Rappo à 0.35 cent. le litre.
Vin blanc à 0.30 cent. le litre.
Des conditions avantageuses sont faites pour la vente en gros.

RAISINS

En vente à partir du 20 septembre, Rue de l'Opéra, 6, Bastia.

Achat de Raisins

M. Joseph Larini est acheteur de suite, de fortes quantités de raisins en caisses ou paniers.

Faire des offres à l'établissement Vinicole de Lupino, Bastia.

Cie Française d'Assurances
Vie et Incendie
LE PHÉNIX
33, rue Lafayette, Paris

S'adresser à M. Jean GRAZIANI, agent, 8, Boulevard du Palais, au 1er étage.

CAFÉ RESTAURANT
DE
La Paix
36, Cours Napoléon, 38
JEAN SANTARELLI, propriétaire

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, que son restaurant est entièrement remis à neuf et qu'elle y trouvera tout le confort désirable, les mets les plus variés, avec un chef cuisinier émérite qui fera les délices des gourmets.

Chambres garnies depuis 1 fr :

Après vos repas, demandez dans tous les Cafés **UNE D'ACET**

BASTIA LA NUIT

Au Nouveau Port

Une Femme brûlée vive

Le tocsin mettait hier soir en émoi toute la population. Il nous semble qu'avant de le faire sonner, on devrait savoir s'il s'agit d'un incendie, ou d'un feu de paille.

L'accident qui s'est produit, hier soir, n'était malheureusement pas un feu de paille, mais le tocsin n'avait rien à faire dans cette douloureuse circonstance.

La nommée Rossi Ermida, âgée de 35 ans environ, d'origine italienne, était arrivée hier matin par le paquebot de Marseille, et devait repartir aujourd'hui pour Livourne. Elle était descendue chez M. Maccari, qui tient un restaurant, 8, route du Cap.

Rossi Ermida occupait au deuxième étage, une petite pièce — très modeste d'ailleurs — qui donnait sur la cour intérieure, et dont tout le mobilier consistait en un lit, une chaise et une table de nuit d'un style tout particulier.

Cette infortunée alla se coucher, vers 8 heures et demie, en s'éclairant d'un petit morceau de bougie. Brisée par la fatigue de la traversée, Rossi Ermida a dû s'endormir de suite sans songer à éteindre le morceau de bougie qu'elle avait placé sur sa table de nuit ; elle a même dû, en s'endormant, faire un mouvement qui a poussé la bougie à côté d'un sommier qui avait été placé tout droit contre la muraille et derrière cette table de nuit.

Vers 9 heures, des voyageurs, d'origine italienne, en allant se coucher, aperçurent de la fumée qui se dégageait de la porte de la chambre occupée par Rossi Ermida ; ils s'empressèrent d'en informer le propriétaire du restaurant qui pénétra dans la chambre en compagnie de Nicolai Albert, Falchetti André et Manenti Basilio.

Un horrible spectacle s'offrit à leurs yeux. La malheureuse femme était accroupie près de la fenêtre au milieu des flammes, la tête et la poitrine à demi carbonisées ; quant au mobilier, il avait été réduit en cendres.

MM les docteurs Sari et Thiers : Ficaja et Zuani, pharmaciens, qui étaient accourus au premier signal, s'empressèrent de prodiguer leurs soins à Rossi Ermida qui respirait encore, mais tout fut inutile ! La malheureuse ne tarda pas à rendre le dernier soupir en proie aux plus atroces souffrances. Elle a été transportée à l'hôpital civil par les soins de l'Assistance publique.

Rossi Ermida n'avait comme bagages que les effets qu'elle portait sur elle ; et comme elle a dû placer ses vêtements sur son lit, il n'en reste aucune trace. Les flammes ont tout détruit !

D'après la version la plus accréditée, le morceau de bougie a dû mettre le feu au sommier, puis au lit. Plongée dans le plus profond sommeil, Rossi Ermida ne s'est réveillée que lorsque son corps était enveloppé par les flammes ; elle a pu se traîner jusqu'à la fenêtre, mais ses forces l'ayant abandonnée, elle n'a pu appeler au secours.

Nous avons remarqué sur les lieux M. le Commissaire central, M. Morelli, juge suppléant, les brigadiers Bertrand et Ottavi, ainsi que les agents Paoletti, Luccioni, Batteti, Leoni, Giacometti et Gavi.

Tout le quartier du Nouveau Port, que ce douloureux événement avait mis en émoi, s'était porté devant le restaurant Maccari.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00550

BOURSE DE PARIS

	10 oct. —	12 oct.
Rentes de 3 0/0 anciens	95.00 —	95.30
— de 3 0/0 amortis.	90.10	non coté ex-coupon.

A L'ÉLYSÉE

Rentrée de M. Fallières

Paris, 12 octobre.

Le Président de la République a quitté définitivement ce matin le château de Rambouillet, où il a pas é ses vacances.

Il est rentré aujourd hui à Paris ; il a reçu dans l'après-midi la visite de M. Clémenceau et des autres membres du Cabinet.

AU PALAIS-BOURBON

Paris, 12 octobre.

C'est aujourd'hui la veille de la rentrée. Aussi le Palais-Bourbon présente-t-il une animation extraordinaire.

Les couloirs sont aussi animés que les jours de grande discussion.

Les députés qui doivent interpeller le gouvernement sur sa politique intérieure et extérieure sont très entourés.

On s'entretient beaucoup de la tournée triomphale de M. Clémenceau dans le Var.

Au Luxembourg

Paris, 12 octobre.

Les sénateurs sont venus nombreux aujourd'hui au Luxembourg.

Ils ont tenu à respirer un peu l'air de ce joli palais, dont ils sont privés depuis trois mois environ.

Nos sénateurs ne s'entretiennent que des élections futures et de la question d'Orient. Ils se soucient fort peu des interpellations.

Conseil de Cabinet

Paris, 12 octobre.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, en Conseil, au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Clémenceau.

Tous les ministres sont présents.

Les Interpellations

M. Clemenceau, qui est revenu très satisfait, de sa tournée dans le Var, a déclaré qu'il ne répondrait actuellement à aucune interpellation sur la situation extérieure. La situation étant très tendue.

Les autres membres du cabinet ont déclaré être du même avis.

La Question d'Orient

M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, a donné à ses collègues toutes les explications nécessaires sur cette fameuse question des Balkans.

Affaires du Maroc

M. Pichon a communiqué également au Conseil les nouvelles qu'il avait reçues du Maroc et du Sud-Oranais.

La liquidation des biens des Congrégations

M. Briand, garde des sceaux, fait connaître au Conseil les grandes lignes de son rapport sur la liquidation des biens des congrégations, rapport qu'il doit déposer sur le bureau de la Chambre, demain ou jeudi.

L'Impôt sur le Revenu

Le Gouvernement a décidé de demander à la Chambre de reprendre, dès la rentrée, la discussion de l'impôt sur le revenu.

Le Budget de 1909

M. Caillaux, ministre des Finances, a informé ses collègues qu'il allait mettre la dernière main au Budget de 1909, et qu'il le déposerait, mardi prochain, sur le bureau de la Chambre, de manière que la discussion puisse commencer dès la semaine prochaine.

Le Gouvernement a décidé de demander à la Chambre de tenir deux séances par jour, à partir de la semaine prochaine.

Les séances du matin seront consacrées à la discussion de l'impôt sur le revenu, et celles de l'après-midi seront exclusivement consacrées au budget de l'exercice 1909.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

INAUGURATION du Monument Paul Saïn

Paris, 12 octobre.

Le monument élevé à la mémoire de Paul Saïn, le peintre si distingué que la Corse pleure, a été inauguré hier, à Saint-Ceneri-le-Gerei, dans les Alpes Mancelles.

La cérémonie a été imposante.

Plusieurs discours ont été prononcés.

PARIS

RENTRÉE de M. Clemenceau

Paris, 12 octobre.

M. Clémenceau, président du Conseil, est rentré ce matin à 9 heures, à Paris, accompagné de M. Ruau, ministre de l'Agriculture ; de MM. Winter, directeur du cabinet du Président du Conseil ; Reingeiren, directeur du cabinet du ministre de l'Agriculture ; Dabat, directeur d'Hydraulique agricole ; Daubrée, directeur général des eaux et forêts ; Martel, chef du service de géologie.

M. Clémenceau était attendu sur le quai de la gare par plusieurs de ses collègues du Cabinet, et par M. Lepine, préfet de police.

Dans les Balkans

Le Conflit TURCO-BULGARE

La Situation

Paris, 12 octobre.

Dans les milieux diplomatiques on signale une légère détente ; on espère de plus en plus la réunion d'une conférence internationale qui apparaît comme nécessaire pour régler pacifiquement la question des Balkans.

Les craintes de la guerre entre la Serbie et le Montenegro contre l'Autriche diminuent de jour en jour.

Au point de vue diplomatique, la situation sera connue aussitôt après le départ de Londres, de M. Iswolski, ministre des Affaires étrangères de Russie.

Ce qui est sûr, c'est que le désir de s'entendre paraît certain et que des sacrifices seront consentis de part et d'autre.

La Conférence internationale A BRUXELLES

Paris, 12 octobre.

On annonce de source certaine que l'accord est complet actuellement entre les puissances signataires du traité de Berlin.

La réunion d'une conférence internationale qui modifierait le traité de Berlin, et règlerait à nouveau la question d'Orient, sera tenu à Bruxelles.

EN SERBIE

Protestations violentes A BELGRADE

Paris, 12 octobre.

L'émotion est extrême à Belgrade, parce que le Gouvernement semble décidé à adopter une attitude conciliante.

Les partisans de la guerre contre l'Autriche sont nombreux.

La Skoupchtina

Belgrade, 12 octobre.

A l'ouverture de la Skoupchtina, qui a eu lieu samedi dernier, plusieurs membres ont réclamé la guerre à grands cris.

Cependant la majorité des membres n'a pas le même enthousiasme belliqueux.

EN AUTRICHE

LES ARMEMENTS

Vienne, 12 octobre.

Bien que les armements soient poussés avec une activité prodigieuse, le Gouvernement fait déclarer officieusement que les mesures militaires qui sont prises n'ont d'autre but que de protéger la frontière hongroise contre une invasion des bandes serbes.

EN ANGLETERRE

Entretiens Diplomatiques AVEC M. ISWOLSKY

Londres, 12 octobre.

M. Iswolsky, ministre des Affaires étrangères de Russie, qui est à Londres depuis deux jours, a eu ce matin un long et nouvel entretien avec Sir Edouard Grey.

Conseil de Cabinet

Les ministres se sont réunis cet après-midi, en conseil de Cabinet, sous la présidence de Sir Edouard Grey.

Le président du Conseil a soumis à ses collègues le texte de l'accord intervenu entre lui et M. Iswolsky.

CHEZ LE ROI

S. M. Edouard VII a donné hier soir, au palais de Buckingham, un grand dîner en l'honneur de M. Iswolsky.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Veuve Paoli ; M. Paoli, commis principal des postes à Ajaccio-Hôtel ; Mme et M. Prunotti, à Cherchell ; Mlle Thérèse Paoli ; M. Bolelli, à Milah ; M. Ross, commis principal des douanes à Bastia ;

Les familles Paoli et Campana, de Stoppalcova ; Ross, Parfetti et Borghi, de la Porta ; Prunotti, de Coti-Chiavari ; Glesini, d'Acquatella ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur François Paoli

Employé des Postes en retraite

leur époux, père, beau père, beau frère, oncle, parent et allié, décédé à Bastia, le 12 octobre 1908, et vous prient d'assister à son enterrement qui aura lieu le 13 octobre à 4 heures du soir.

On se réunira à la maison mortuaire, 1, avenue Grenet.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

La famille ne reçoit pas.

Société des CHAUX & CIMENTS
Romain Boyer
Société anonyme au capital de 3.500.000 fr.
5, rue Cannebière, Marseille
Production : 300 tonnes par jour

CHAUX éminemment hydraulique, *à grande résistance* et grand rendement, adoptée par les Ponts et Chaussées, le Génie Militaire et toutes les administrations.

CIMENT de Portland artificiel et naturel pour dallages, réservoirs, enduits.

CIMENT de la Valentine, supérieur, à prise demi-lente.

CIMENT prompt spécial.

CIMENT de Roquefort.

Seuls vendeurs pour les arrondissements de Bastia et Corte :

F. CHARDON et Cie
Fabricants de Tuiles et Briques Chaux grasses, Carreaux et Ciment
Entrepôts : Bastia, 2, Avenue Carnot. Corte, Nouvelle Traverse. Francardo.

PARIS
HOTEL DE LA MINERVE
22, Rue de la Chaise — Paris,
près du Bon Marché
et des gares Montparnasse et d'Orléans

L'*Hôtel de la Minerve* vient d'être complètement transformé et muni de tout le confort moderne. — Electricité, Salle de Bains, etc.

Situé au Centre de Paris, desservi dans toutes les directions par des moyens de communications rapides (omnibus, tramways, autobus).

Chambres (éclairage compris) de *3* fr. *50* à *7* fr. *50*.

Repas (déjeuners et dîners) *3.50*.

Prix spéciaux pour Séjours prolongés et Pensions

65 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

NOELLA

Grand Roman Inédit

par CHARLES MÉROUVEL

PREMIÈRE PARTIE

LE ROMAN D'HÉLÈNE

XI

CHEZ LES BERTHAUDIER

Rousset n'avait plus rien à apprendre sur cet inconnu qui affectait l'opulence de ses maîtres par son importance et sa fausse. Il se décida à la retraite, rentra à l'étude Berthaudier et se remit à ses copies. Il se sentait plus dissipé que jamais.

Des larmes, mal refoulées, embuaient ses yeux, mais s'étaient des larmes de colère autant que de douleur. Il se demandait pourquoi il était assez odieux à Dieu et aux hommes pour se voir écrasé par une calamité pareille, lui, l'être inoffensif qui n'avait jamais fait de mal à personne. Et cependant, machinalement, il copiait toujours. Son papier se couvrait de lignes ; sa main demeurait sûre, sa copie uniforme et correcte. L'habitude triomphait de ses distractions et de ses rêveries. Sa plume courait, ses yeux voyaient le texte qu'il avait à reproduire, tandis qu'il méditait ses plans de châtiment, son œuvre de vengeance à laquelle il s'obstinait de plus en plus M. Binet, son protecteur dans la maison Berthaudier, vint lui apporter un travail pressé.

— C'est long, dit-il, mais je vous le ferai payer double.

Il s'agissait des statuts d'une grande société, montée avec un capital énorme. C'était très pressé.

— Deux grands jours de travail, dit le chef de bureau.

Rousset fut sur le point de refuser, mais il était presque à court d'argent. M. Binet vit son hésitation.

— Trois louis, dit-il. On me grondera, tant pis. Allons, c'est entendu ?

Rousset accepta à regret. C'était autant de retard pour ses projets. En le quittant, M. Binet vit sa face enflammée et ses yeux rouges.

— Qu'y a-t-il encore ? Ça ne va donc pas ? dit-il, d'un ton de doux reproche.

— Non, monsieur Binet.

— Qu'est-ce qui vous tient ? Vous ne gagnez pas assez ?

— Je ne me plains pas.

— Je pourrai peut-être vous faire augmenter. Je saisirai une occasion...

— Ce n'est pas à cause de l'argent, monsieur Binet.

— De quoi donc ?. De votre femme ?

Rousset ne répondit pas, mais sa large poitrine s'enfla comme un soufflet de forge, dans un soupir prolongé. Le chef de bureau haussa ses épaules voûtées par l'habitude des paperasses et s'en alla en grommelant :

— Ça ne passera, ça ne passera... Vous êtes intelligent, que diable ! Vous finirez par comprendre qu'une femme indigne ne vaut pas un regret ! Du courage, mon ami !

Du courage ! C'est bientôt dit. M. Binet n'était plus jeune. Ses passions s'étaient refroidies... Peut-être même n'en avait-il jamais eu. Rousset n'était par pétri de la même matière aveuglement, car plus le temps passait, le temps réparateur selon M. Binet, plus son exaspération de la perte de sa femme devenait rageuse et violente. Il éprouvait un irrésistible désir d'entendre parler d'elle, de la voir surtout. Que n'avait-il pas donné pour se trouver un instant quelques instants, pour la questionner, pour savoir de sa bouche ce qui se passait en elle, ce qu'elle espérait ! Il était assez lâche pour la reprendre si elle eût consenti à revenir à lui ! Il se le reprochait. Il s'accusait d'injures ; il s'accusait de cette faiblesse comme d'une infamie et rien n'y faisait, rien ne calmait son impatience, ses désirs maladifs sans cesse renaissants. Pendant de longs jours de labeur abrutissant, il se fatigua les nerfs avec sa copie à mettre au net, il s'use les yeux sur l'original, aussi difficile à déchiffrer que les hiéroglyphes des tombeaux d'Egypte ; il fut le temps comme il put et ce ne fut qu'un matin, vers le milieu de décembre, qu'il trouva chez sa concierge, la Jolienne, un mot de Vandier qu'il attendait impatiemment et qui lui disait :

— Venez ce soir où la salle. On causera.

A onze heures, au sortir de Cluny, il y courut. Vandier et ses compagnons s'étaient réunis dans une conférence mystérieuse qu'ils interrompirent à son approche. C'était dans le brouhaha et le tumulte de ce cabaret qu'ils tenaient leurs assises, plus tranquilles dans cette caverne violemment illuminée que dans le coin le plus ténébreux de Paris. Il fut accueilli à bras ouverts. Les trois maraudeurs : Castanès, Loisel et Bezout lui firent une place au milieu d'eux et lui offrirent une consommation à son choix.

— Du nouveau ? demanda-t-il.

— Dans une dizaine de jours, il y en aura... Ce sera pour les environs de Noël...

— Comment le savez-vous ?

— On a des tuyaux, dit Loisel.

Vandier déclara :

— Les mesures sont prises. On fera ce que l'on veut.

Il se donna des airs de bon augure et ajouta :

A ta place, je me souviendrais de la vieille rengaine qui avait du bon :

Laissons les enfants à leurs mères
Comme les roses au rosier

Rousset répliqua vivement :

— Ne plaisante pas. Est-ce convenu ?

— Arrêté.

— Et les cinq mille : demanda Castanès.

Donnant, donnant.

— Soit.

SAISON Printemps-Eté 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Eté 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÊPON, ECLIPSE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LISON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS

OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS

DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERIOCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

SEUL REMÈDE VÉGÉTAL

LE THÉ RÉGULATEUR DU DR LEROY POUR MAIGRIR

Pour MAIGRIR

Pour votre à la santé et sans régime. Diminuit la taille, calme les douleurs et la vessie, efface le double menton. Raffermit les traits et empêche de grossir.

SUCCÈS UNIVERSEL

La boîte, 5 fr. — 6 boîtes, 25 fr.

Prix Vicomte, 15, Rue Vivienne, Paris et tous bons Pharmaciens.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Porte du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ou ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Poteaux en pastenis et en grès.

FERS A PLANCHER

Poutres horizontales, Plate, Ronde, Carrée, Fil de fer, Rencos artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GRÈS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux et Boulevard de Cardo, 1

AVIS

BONNE OCCASION

A vendre

Cuves, Foudres, Demi-Muids, Bordelaises, Barils et Bombonnes de diverses contenances, Seilles (dites Bajes), Caisses et Paniers à raisins, Pompes à vin, Filtres à vin, Récipients à huile, Chantiers, Chevalets, Planches, Poutrelles, Liteaux, Echelles poulins, Tables et Bancs, Charrettes à bras, Bascules, Appareils acétylène et accessoires divers pour caves. Pressoirs à vin.

Vins Rouges du pays à **15** et **25** centimes le litre. — Vins Blancs à **25** et à **30** centimes le litre.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées. — Muscat de Frontignan. — Vins de Malaga. — Vermouth de Turin. — Quinquina, Pomponnet et St Léon. — Apéritif le Pof. — Gentiane. — Vins de Marsala. — Vins d'Asti mousseux et Barbera (Italien). — Vins de Chianti. — Vins vieux en bouteilles cachetées. — Blancs et Rouges. — Eau-de-vie et Vinaigre. Grands vins de Champagne.

Prix exceptionnels sur toutes marchandises, certaines branches du commerce devant être restreintes ou supprimées.

Avant de faire vos achats, adressez-vous Avenue Carnot, n° 5, Bastia-Entrepôt

Biagini Oreste

Réduction sur marchandises 20 0/0 et réduction sur matériel vinaire 30 à 40 0/0.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

LIQUEUR DE NOIX

BOUTEILLE

par M. SIMONCELLI

propriétaire à Cardo

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887)
Croix de Mérite et Médaille d'or
Exposition Internationale de Bastia (1905)

Douée de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Dombrecure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette LIQUEUR fabriquée exclusivement avec des noix de 1re-ère qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son velouté.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuse d'atténuer leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et souveraine contre le mal de mer et les coliques.

Elle est indispensable aux enfants.

La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt en sa Villa près Cardo.

Se méfier des contrefaçons

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 15, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes, — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs articulations.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIELS

MACHINES, Fournitures, DÉCOUPAGES

Facilités, Nouveautés, TOURS, Perceuses, etc.

Installation à Gaz

Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz

Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti

A VENDRE

250 hectolitres de vin des coteaux de Farinole (Cap Corse)

Dépôt à Bastia

Au coin du boulevard de Cardo et de la montée de Sainte Claire

Prix réduits

S'adresser montée de Ste Claire, n° 4.

Consultez vos amis : *Nos Loisirs* est un journal bien fait.

CYRNOS ORANGE

Sirop pur sucre

Fabriqué avec les oranges si parfumées de la Corse.

Boisson hygiénique et rafraîchissante

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse).

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE. — N° 286

MERCREDI 14 OCTOBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

00551

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et payées aux tarifs du Journal

Trois divers 1 fr. — Réclames (1re page) 0.75 — Divers 0.50 — Judiciaires 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits remis.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Calixte.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 5 h. 42 m. — Coucher, 4 h. 54 »

Dernier quart., le 16. — Nouv. Lune, le 24

Fête de Demain : Sainte Thérèse.

13 OCTOBRE

LE BOULANGISME EN CORSE

Si le Bonapartisme a été, en Corse, une religion du sol, le Boulangisme n'y a été, en revanche, qu'une ardeur guerrière, et non point, comme en de multiples points de la France, une trahison dirigée contre la République. La paix infligée par la défaite pesait à l'amour des revanches de la Corse confiante. Dans Boulanger, la Corse n'entrevit jamais l'homme indispensable. Son bonapartisme, d'ailleurs, se fut mal accommodé d'un rival. Ce qu'avait fait Bonaparte, elle ne souhaitait à personne de le refaire. Son égoïsme est arrêté, au pied de son orgueil, les émulations téméraires. Elle créait un général mais non un empereur. Et dans ces menées boulangistes, il n'y eut qu'un rassemblement d'étendards.

La guerre qui l'avait enivrée avait tout à-coup cessé. Mais elle restait combattante, et pour se garder du sommeil, elle acclamait un bruit glorieux. Son cœur fut cependant resté fermé aux sollicitations d'un nouveau règne. Tandis qu'en France on fondait une politique et qu'on fût allé, pour refaire un gouvernement, jusqu'à juguler la Loi et trahir la Révolution, elle, la Corse, rêvait d'un soldat. Elle ignorait Paris. Elle s'était formée en bataille, et, frémissante, aspirait de lointaines senteurs de combats. Française par ses souvenirs d'Empire, elle eût voulu la France courageuse et forte, toujours dévouée à la tradition et au culte des armes.

Tandis qu'ailleurs un complot s'exerçait, avide et mortel, contre la France, en Corse on cherchait, au contraire, pour la France, de suprêmes lauriers ! L'éducation militaire de la Corse, ses origines et sa raison d'avoir survécu à tant d'étonnantes catastrophes, voulaient tout cela. Mais rien d'elle ne tendait à plus. En dehors de la Corse, on acclamait un sauveur providentiel, et en le dirigeant vers l'Elysée, on était traître et réactionnaire. Dans la Corse, on applaudissait seulement aux débats d'un officier que semblait chérir la victoire, et on restait républicain et Français. Jamais le péril ne fut venu du pays corse. Le pays corse, d'ailleurs, répugne aux complots. Il ne grossit jamais aucune foule, à aucun guichet. On le vit bien quand les portes de la trahison enfoncées, et ses registres grands ouverts, la conspiration dénonça les conspirateurs. Chaque nom, comme un jockey aux courses, partait à sa suite le prix de son engagement. Alors, les sommes versées à titre de provisions furent totalisées ; les faveurs promises furent dénombrées.

On arriva à compter des chiffres formidables. Mais quand on dut répartir cette vénalité par départements, on découvrit que la Corse n'avait touché ni aux deniers de Judas, ni à l'ignominie des promesses. Ses mains étaient restées propres. Elle s'était trompée, mais de bonne foi. L'Aigle n'avait point cru descendre sur un charnier de vautours. Le bonapartisme qu'on lui impute, aujourd'hui, à crime, fut, ce jour-là, l'une des gloires de la République.

JULIEN PERGOLA.

LE RAPPORT CLÉMENCEAU ET LA PRESSE

LE DÉSIR

Vous doutez-vous que la Corse fût le pays de misère et de vaine agitation que vient de peindre d'un crayon resté subtil, sur papier officiel, le spirituel écrivain qui nous gouverne ? Certes nous avons tous, sur l'île aux montagnes chevelues de forêts, quelques idées sommaires. Nous avons la Mérimée. Nous avons, à quinze ans, admiré en frémissant la tragique loyauté de Matteo Falcone. Nous savons que la moitié des agents de police et des gardiens de prison, en France, nous viennent de la Corse, et qu'on y est pauvre, et que, si l'on a guillotiné vingt fois dans le dernier bandit, les haines de famille y sont demeurées farouches et implacables. Mais nous n'imaginions pas qu'il fût impossible d'y trouver la monnaie de cent sous ni que les cures de perceptions y passent être toutes irréconvariables.

En somme, M. Clémenceau résume son rapport dans les observations suivantes : Le Corse a le mépris du travail et beaucoup de vanité. Il désire les fonctions publiques pour la satisfaction d'orgueil qu'elles lui donnent. Il vit sur un pays riche qu'il cultive à peine, juste assez pour ne pas mourir de faim et par des procédés sans doute très anciens et très peu productifs. Il est intelligent et instruit, mais l'instruction ne modifie point son naturel parce que les idées générales et spéculatives seules le séduisent. On ne lui a du reste pas fourni d'écoles pratiques. Toute son activité cérébrale s'applique, avec un art, d'ailleurs consommé, à des intrigues politiques très compliquées, très merveilleuses, qui entretiennent des haines féroces et aboutissent chez les vainqueurs à d'inconcevables abus d'autorité.

Tout cela parce que le Corse sait mourir stoïquement de faim.

Il en a l'habitude. Il n'a aucun besoin. Tout bien-être lui est inconnu.

Ne cherchez pas plus loin : c'est lui le nœud de la question. Vivre sous un ciel toujours bon, dans un air toujours tiède, s'habituer à manger fort peu, à se contenter des choses les plus grossières, habiter sous un toit toujours suffisant s'il abrite du grand soleil et de rares ondées, c'est se faire, si l'on veut, du bonheur à peu de frais, mais c'est aussi se condamner à l'éternelle stagnation. Supposez que ces paysans réalgués connaissent un jour les joies du luxe, un bien-être supérieur, une vie plus compliquée. Il leur sera difficile d'y renoncer quand ils l'auront goûtée. Pour s'assurer la conservation de ces avantages, ils acquerront bientôt la volonté de l'effort. Ils travailleront. Ils feront à la richesse par les seules voies qui conduisent à la richesse : le travail et le commerce. Tant qu'ils ne sauront pas en quoi consiste un désir, pourquoi se dérangeraient-ils de leur apathie séculaire ? Ils ont les instincts primitifs qui guident toutes les races humaines : la vanité de surpasser les autres et le dédain du travail. Regardons bien en nous-mêmes et nous constaterons qu'il en reste quelques vestiges en nous.

C'est un germe de mort pour une race que l'absence de besoins. La résignation que toutes les religions ont prêchée comme étant le secret du bonheur pourrait n'être au fond que l'appétit du néant, la chute lente vers le tombeau.

Regardez les peuples qui grandissent et s'élèvent. Ils se ruent avec une fièvre sans cesse croissante vers la satisfaction d'appétits que rien ne semble satisfaire. Ils créent sans cesse des richesses nouvelles. Ils ouvrent de toute part dans le monde des sources de production inconnues avant eux. Ils sont en concurrence sur tous les marchés du monde pour acquérir l'or, ce grand agent de toute la vie de relation entre les hommes. Par que Michelet, dans son *Histoire de XIVe Siècle*, nous montre surgissant tout à coup comme un ferment prodigieux de vie parce qu'il est le témoin et le stimulant du Désir.

Et la Corse est demeurée au stade qui précéda cette invasion, à l'échange grossier des denrées.

Du jour où la richesse surgit dans un coin de la société humaine, il est transformé comme par miracle.

En veut-il mieux ? On a beaucoup prétendu que non. On a maudit l'or, on a exécré la richesse, on a prôné la joie pauvre et le bonheur patriarcal et les mœurs pures de ceux qui vivent sans désirs ni besoins. Lieux communs détestables dont on aurait vite raison si l'on pouvait analyser partout, comme M. Clémenceau l'a fait pour la Corse, les conditions réelles de la vie intellectuelle et social, montrer les passions primitives en jeu, l'orgueil des grands, la servitude des humbles, les haines et les appétits de gloriole aussi forts et aussi malfaisants que l'appétit du bien-être et de la possession.

Nous honorons le Travail, nous autres. Rien au monde ne nous paraît plus glorieux ni plus moral. Pourquoi ? Parce que le Travail est pour nous un besoin social intense. Pourquoi ce besoin est il intense ? Parce que nous ne pouvons nous passer de bien être.

Le Désir mène le monde et le conserve : le désir c'est la vie. Il serait aussi fou de vouloir le supprimer que d'endormir dans une immobilité définitive le mouvement de l'air et des eaux qui font les tempêtes, les cyclones, les naufrages, les glaces de l'hiver et les chaleurs torrides de l'été, mais qui transportent les germes, dissout les résidus de la mort, entretient et renouvelle le pullulement infini des forces vivantes.

(*Le Progrès de Lyon*).

Ce que disent les Journaux

Le Radical

« La motion Sarault résumait l'opinion de tous les républicains. Et, cependant, quand il fut question de passer au vote, une voix s'éleva pour la combattre, celle de M. Charles Dumont. Le député du Jura développa cette thèse — dont il fut, du reste, le vain démontré, le seul partisan — qu'il voterait au second tour pour les candidats de la Fédération socialiste de la Seine plutôt que de voter pour les réactionnaires et « les conservateurs déguisés. » Qui sont les conservateurs déguisés dont a voulu parler M. Dumont ? Il ne l'a pas dit ; il leur préfère dans tous les cas ceux qui « acceptent les moyens violents », c'est-à-dire, nous ne croyons pas nous tromper, les adeptes de la grève générale et ses fameuses douceurs anarchistes. »

Le Gaulois

La question des Balkans :

« Il est à croire que l'idée d'une conférence a fait des progrès à Londres, où, à défaut d'une conférence, l'éventualité d'une entente entre tous les cabinets, car on doit tabler en ce moment un peu partout une certaine détente ; la sérénité universelle ne serait troublée que si la Serbie entrait violemment en scène. Le roi de ce petit Etat n'est pas sympathique à l'Europe, qui lui attribue, à tort ou à raison, une part de responsabilité dans l'assassinat de son prédécesseur ; il ne jouit pas chez lui d'une grande popularité ; on pourrait donc craindre qu'il ne cherchât à rehausser son prestige par un coup de tête que souhaitent mais fortement les exaltés de Serbie ; mais il sait que l'Autriche ne tolérerait pas une agression alors même qu'elle n'aurait pas un caractère officiel et, si des bandes armées passaient la frontière, elle la franchirait à son tour et ses troupes auraient vite fait d'occuper Belgrade. »

L'Humanité

« Comment l'Angleterre ne voit-elle pas qu'elle a été bien mal inspirée en nous poussant dans cette affaire marocaine ? Tant que la France ne s'en sera pas dégagée, elle sera l'esclave des plus misérables et des plus honteuses combinaisons ; elle a sa revanche de l'égoïsme de ses calculeux et de tous les égoïsmes européens. Les radicaux, en leur congrès de Dijon, viennent d'affirmer leur sympathie à la liberté turque, mais comme toujours ou presque toujours, ils n'arrivent au but que par des résolutions douceur. N'ayant pas le courage de mettre un terme à l'intrigue marocaine, ils

---

15. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Testament Volé

par HENRI DEMESSE

PREMIÈRE PARTIE

III

LA FÊTE DES BOIS

Il avait, enfin, le front large, mais bas, et recouvert par une espèce de toison de cheveux durs comme des poils, frisés et gris, d'un gris jaune sale. Antoine Renard avait compté douze cent cinquante francs.

— Il y a un an, commença-t-il, la récolte a été mauvaise ; de plus une grosse en qui j'avais confiance, m'a emporté dix huit mille francs, j'étais perdu ! Vous m'avez prêté quinze mille francs ; je vous ai signé une reconnaissance de dette de vingt cinq mille francs pour laquelle vous avez pris hypothèque sur ma ferme. Je vous paie, en outre, les intérêts de vingt-cinq mille francs, à dix pour cent, selon nos conventions... Comptez si le semestre est là !...

Romain Maquart prit les billets, les compta, et dit :

— Le compte y est !

Il plaça les billets dans son portefeuille qu'il remit dans sa poche. M'sieu Maquart était l'un des fermiers les plus cossus du département de Seine-et-Oise. Sa ferme-modèle de Viroffay et ses dépendances, administrées par lui avec une habileté reconnue, donnait, bon an, mal an, un revenu net de trente mille francs. Il faut dire, qu'en d'autres mains, la ferme eût été moins prospère, à coup sûr ; mais Maquart, infatigable dès qu'il s'agissait de ses intérêts, avait l'œil à tout. Il discutait, durant des heures, avec ses débiteurs ou ses clients pour des sommes infimes et ne lâchait pas prise. Dans le pays, il avait une mauvaise réputation. On ne l'aimait guère, et pour cause ! Il pourvoirait sans pitié les pauvres diables qui lui devaient de l'argent et qui ne le payaient pas, strictement, au jour dit. Toujours en procès à droite et à gauche, il connaissait le Code aussi bien qu'un vieil avocat retors, et savait trouver des « failles » avec lesquelles il prenait les plus malins.

Il n'était pas, aux environs, un propriétaire qui n'ait eu, peu ou prou, maille à partir avec lui, et qui n'ait laissé quelques plumes entre ses mains. On se demandait, d'ailleurs, à quoi lui servait sa fortune, car il vivait d'une façon piteuse ! D'après les calculs de ceux qui le connaissaient le mieux, il ne devait pas dépenser, pour lui, mille francs par an, tout compris. Romain Maquart, de vrai, n'avait qu'une seule passion durable. Il demeurait, parfois, pendant des soirées entières, en contemplation devant son coffre-fort : un sensible enfoncé, en fer, garni de serrures à secret. C'était là sa seule jouissance ; mais elle était, pour lui, de première ordre. Il n'avait pas voulu se marier, bien qu'il eut pu épouser quelque riche héritière des environs. Il avait toujours aimé l'or ; mais, plus il vieillissait, plus cela devenait, chez lui, un besoin, auquel il sacrifiait tous les autres.

— Je souhaite que vous puissiez vous libérer promptement de votre dette, Antoine, dit Maquart en vidant son verre. La charge est lourde pour vous !

— Dites : énorme ! Mais j'en sortirai avec du courage, du travail et l'aide de Dieu !

— L'argent est cher : je n'ai pu vous consentir ce petit qu'aux conditions que vous avez dites. Et, croyez-moi, j'y perds ! J'ai fait cela pour vous obliger, à cause de l'intérêt que je vous porte. Tout de bon, j'aurais pu placer mon argent à trente pour cent : j'avais, alors, en vue, une affaire excellente, que j'ai manquée pour vous rendre service.

— N'en parlons plus ! répéta Antoine. Nous règlerons, un jour, tous nos comptes d'un seul coup, et ce jour là ne tardera guère à luire !

Il prononça ces paroles d'une voix forte en regardant Maquart de telle façon que Blaclie frissonna.

— Qu'as tu donc ? demanda t-elle à son homme.

— Rien !

Onze heures sonnèrent, soudain, à l'horloge comme accrochée au mur, près de la cheminée.

— Onze heures ! dit Maquart qui se sentait décidément mal à l'aise. Il est temps que je me retire.

Il marcha vers la fenêtre dont il souleva le rideau.

— Bel ! fit-il en frissonnant... Le dommage sont sous, de bon cœur, pour être rentré chez moi.

Au dehors, en effet, la tempête mugissait, chassant sous le souffle puissant de la bise, la neige, qui tombait et se plaquait sur les vitres de la fenêtre en elle créait de fantastiques dessins.

— Il fait noir comme dans un four, reprit Maquart. Vous me prêterez une lanterne, Antoine ; par un temps pareil, on peut choir dans un fossé et s'y casser la tête !

— Marion, une lanterne ! dit Antoine.

La servante prépara une lanterne qu'elle remit à Maquart.

— Merci ! A bientôt ! dit celui-ci en ouvrant la porte.

— A bientôt !

Un vent furieux s'engouffra dans la « pièce », soufflant, sur le seuil, un nuage de blanes flocons.

— Fichu temps ! reprit Maquart. Allons. Au revoir ! En marchant vite, je serai à Viroffay dans une demi-heure. Au revoir. Ne vous dérangez pas !

Il sortit.

En vente chez M. Martini, Place Saint-Nicolas, 13.

Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de Vie ecrue en Futaine n/o.

livrera sans le vouloir la Turquie ; et leur [illegible] normes à la diplomatie française de rejoindre d'un vol lourd la bande des oiseaux de proie qui tournoient sur la pauvre Turc. Quand viendra le réveil de notre pays ?

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

ZALANA. — M. Joseph-Louis Marchetti s'est éteint vendredi, à Zalana, dans sa quatre-vingt-quatrième année. Appartenant à l'une des meilleures familles du canton de Multa, il était toujours resté attaché à ses terres et n'avait jamais cessé de s'occuper de l'exploitation de ses vastes propriétés avec une intelligence peu commune et une science agricole doublée d'une longue expérience.

Il se distinguait par la franchise de son caractère et par une grande bonté. Il comprenait parfaitement l'état de la société actuelle, et c'est pourquoi il se montrait compatissant pour toutes les personnes qu'il employait et qu'il traitait toujours avec affabilité.

Il était naturellement porté vers le bien, aussi les déshérités n'ont jamais recouru en vain à lui. Homme d'ordre et de bon conseil, il intervenait souvent pour calmer les agitations ou discordes ou privées, et plus d'une fois il a réussi à terminer des différends qui auraient pu avoir les suites les plus regrettables.

Son décès a eu lieu en présence d'une foule considérable. Les représentants des principales familles de l'arrondissement étaient venus apporter à M. Ange-Louis Marchetti et à ses neveux l'expression de leurs regrets et de leurs sympathies. Toute l'assistance a accompagné le cercueil jusqu'au caveau ancestral.

Nous présentons à M. Ange-Louis Marchetti et à sa famille nos condoléances les plus attristées.

∴

ILE-ROUSSE. — Mlle Padovani Dominique est nommée aide des postes au bureau d'Ile-Rousse.

∴

MOCA-CROCE. — Un grand accident s'est produit sur la route de Moca-Croce. Il est un neuf personnes se rendant à Moca-Croce se trouvaient sur un cabriolet. Le véhicule allait au grand trot, lorsque arrivé au coude d'un pont, à peu de distance du village, le cheval s'emballa. Tous les efforts du conducteur pour retenir la bête furent vains. Le cabriolet versa et ceux qui le montaient furent violemment projetés sur la route. Quelques-uns, légèrement contusionnés, purent se relever immédiatement pour secourir les autres blessés. Parmi ces derniers, le conducteur a été relevé dans un état lamentable. On l'a transporté au village, mais son état inspire les plus vives inquiétudes. On craint qu'il ne se soit produit des lésions internes.

∴

PALASCA. — Le gendarme Peri est nommé brigadier à Paiasca.

Ville d'Ajaccio

Arrêté

Le Maire de la Ville d'Ajaccio,
Vu la loi du 5 avril 1884 ;
Vu la loi du 15 février 1902 ;
Vu le rapport au Monsieur le Directeur du Bureau d'Hygiène ;
Considérant que l'entretien de la voie publique dans un état constant de propreté est un des moyens les plus efficaces d'assurer la salubrité de la Ville ;
Considérant, en ce qui concerne plus particulièrement le dépôt et l'enlèvement des ordures ménagères et des immondices, qu'il y a lieu de mettre en terme à l'infection produite par leur épandage journalier sur la voie publique ;
Considérant que le ramassement des dites ordures dans des récipients spéciaux et leur remise régulière au service du balayage public, dispenseront certains habitants de leur malfaisante habitude du jet des ordures dans les cours :

ARRÊTE :

Art. 1er. — A dater d'un délai d'un mois après l'approbation du présent Arrêté par M. le Préfet de la Corse, le dépôt sur la voie publique des ordures ménagères et des balayures des intérieurs des maisons, des cours, chantiers, magasins, etc., sera rigoureusement interdit dans toutes les rues, places, carrefours et boulevards de la Ville.

Art. 2. — Les dites ordures ménagères et balayures seront ramassées dans un ou plusieurs récipients qui seront déposés chaque matin devant l'immeuble auquel ils sont affectés.

Le dépôt des récipients sera effectué entre 6 et 7 heures durant l'été et de 7 à 8 heures durant l'hiver. Ces récipients seront vidés par les hommes chargés du service du balayage public dans les tombereaux qu'ils conduisent.

Aucun genre spécial de récipient n'est imposé ; ils devront seulement être étanches et d'un maniement facile et ne pas dépasser avec leur contenu un poids de 25 kilogrammes.

Ces récipients devront être constamment tenus en état de propreté.

Art. 4. — Il est interdit à qui que ce soit de se livrer à aucune espèce de recherche dans les récipients déposés sur le trottoir ; il est expressément défendu de les déplacer ou d'en répandre le contenu sur la voie publique.

Art. 5. — Les habitants du rez-de-chaussée des maisons restant tenus en vertu de l'article 7 de l'Arrêté Municipal du 23 avril 1874, de balayer tous les jours leurs trottoirs avant le passage des tombereaux, les immondices provenant de ce balayage particulier, seront, elles aussi recueillies dans les récipients de même nature que ceux imposés par le présent arrêté.

Les dits récipients seront vidés par des balayeurs publics dans des tombereaux d'enlèvement comme il est dit pour les ordures ménagères.

Il est rappelé que l'article 7 de l'Arrêté Municipal du 23 Avril 1874 prescrit aussi bien le balayage que l'arrosage des trottoirs par les riverains qui devront obéir exactement à cette décision.

Art. 6. — M. le commissaire de police est chargé de l'exécution du présent Arrêté.

Fait à Ajaccio, en l'Hôtel-de-Ville, le 31 Août 1908.

Le Maire,
D. PUGLIESI-CONTI.

Vu pour récipissé :
Ajaccio, le 10 Septembre 1908.
Pour le Préfet,
Le Secrétaire général,
MARINI.

LE TOCSIN

Rectification

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Au sujet du compte rendu, sur votre estimable journal, en date de ce jour, relativement à l'événement qui s'est produit au Nouveau-Port, et où une malheureuse femme a trouvé la mort, si tragiquement, ayant été trouvée carbonisée ;

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de vos nombreux lecteurs, que si le tocsin a mis en émoi toute la population, la faute doit en retomber sur l'agent de police qui est venu me réveiller en sursaut, — alors que j'étais déjà endormi au sein de ma famille — et j'ai cru faire mon devoir, en obtempérant à la réquisition d'un agent de la force publique, qui venait m'annoncer un incendie.

Dans l'espoir, etc.

Pierre ORSONI,
Sonneur de cloches à la paroisse Saint Jean.

Brevet Elémentaire

Sur les 36 candidats qui se sont présentés aux examens du brevet élémentaire, 19 ont été déclarés admissibles aux épreuves orales ; tous ont été définitivement reçus.

Ce sont MM.

Albertini Joseph.
Antoni Louis-Napoléon.
Barregué.
Casanova.
Consalvi.
Costa.
Franchi.
Giovannoni.
Laurenti.
Mattei Georges-Jacques.
Olivieri.
Paoli.
Pisentini.
Racon.
Raffaelli.
Rossi.
Santucci Antoine-Jean.
Santucci Pascal.
Solari.

Bulletin Financier

Paris, 10 octobre 1908.

Les nouvelles, sans être bonnes, n'étant pas plus mauvaises, la Bourse se ressaisit quelque peu et finit en reprise générale sur les bas cours de la veille. Notre 3 0/0 remonte à 95.05. Parmi les fonds Etrangers, ce sont les Russes qui enregistrent la plus forte plus value : le 5 0/0 1906 passe à 97.50. Le Turc s'améliore à 87.45, le Serbe à 75.50 et l'Extérieure à 93.85. Les Sociétés de Crédit sont également mieux tenues. Le Crédit Lyonnais s'avance à 1.982. La Banque Ottomane fait 634.

Au groupe industriel, l'amélioration est également assez sensible. Rio 1.164, Dan Azur en reprise à 734. Les valeurs russes et les valeurs de traction recèlent quelques pointe. Sosnow en 1.545.

Au comptant officiel l'obligation nouvelle 5 0/0 Victoria Minas est ferme à 418.

Ste Banque, la Baie Kwandin se négocie à 386. La production de 1908 au 30 septembre donne : plomb d'œuvre 9.479 tonnes ; Blende 1.850 tonnes.

Nous apprenons que l'importante usine de la Société du Linhopoux, à Pontchierry (Seine et Marne) entièrement terminée, est en complet roulement aujourd'hui, ce qui permet d'entrevoir une nouvelle ration des actions qui, descendues jusqu'à 40, sont côtées maintenant 50.

Le marché des Mines d'Or est en reprise notable à la suite de Londres.

Chemins Français inchangés.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Rossignoli Catherine, veuve Rossignoli. Le mari gardien de prison, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 28 décembre 1907. 214 fr.

Santoni Isabelle, veuve Santoni. Le mari gardien de prison, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 10 mars 1908. 229 fr.

Tibari Noël, gardien ordinaire de prison. Services mil tairen 4 ans 6 mois 3 jours ; services civils, 30 ans 3 mois. Pension avec jouissance du 1er mars 1908. 1.097 fr.

Lucca Anne-Marie, veuve Grimaldi. Le mari garde de 2e classe ; 29 ans 3 mois 14 jours de services. Pension avec jouissance du 27 novembre 1907. 280 fr.

MÈRE

L'heureuse mère, comme tant d'autres femmes, n'a confiance que dans la Tisane Américaine des Shakers. Les jours où ses occupations journalières lui paraîtront, où rien ne semblait vouloir réussir, où ses propres enfants lui contrarieront une charge, ne sont plus maintenant qu'un souvenir lointain ! Disparus aussi les migraines, les étourdissements, la sensation permanente de fatigue, les oppressions ! Tous ces malaises l'ont quittée le jour où elle a pris pour la première fois la Tisane Américaine des Shakers et ils ne réapparaîtront jamais plus, tant qu'elle en aura sous la main. C'est le remède par excellence contre les mauvaises digestions et celui que des centaines de milliers de familles en France emploient sans cesse. Il est bon pour la mère, bon pour le père, en un mot bon pour toute la famille. Demandez à M. Panyan, pharmacien à Lille, sa brochure explicative gratuite.

LA

TISANE AMÉRICAINE DES
SHAKERS

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 764.
Température : Maxima, 21° ; Minima 13°.
Humidité : 73.
Direction du vent : Ouest.
Force du vent : Faible.
Etat du ciel : Nuageux.
Etat de la mer : Belle.
Pluie ou neige : 3m.

Commission du Casino

La commission municipale du Casino s'est réunie hier, dans la salle des séances de l'assemblée communale, sous la présidence de M. Pugliesi-Conti, maire.

Nos Hivernants

Sont arrivés à Ajaccio : Mme et le docteur Naumann ; Mlle Brandès, rentière ; M. Landers, chimiste.

Nous leur souhaitons la Bienvenue.

Bagarre

A la suite d'une discussion survenue, hier au soir, dans un café du cours Napoléon, entre matelots et soldats d'infanterie, le sous-brigadier Mouers, qui était intervenu pour prendre la matricule des combattants, fut insulté et bousculé.

Les militaires amenés tout d'abord au poste de police, furent conduits ensuite au quartier et remis à l'autorité militaire.

A l'Hôtel-de-Ville

On construit en ce moment, à l'Hôtel-de-Ville d'Ajaccio, un cabinet pour les adjoints, ce qui faisait complètement défaut.

Ce cabinet sera situé au premier étage, à côté du bureau d'hygiène.

Une innovation

M. Bourtin va ouvrir bientôt au numéro 16, du Cours Napoléon, un charmant magasin qui, par son installation extra-moderne, par le genre et la qualité des marchandises débitées, innovera à Ajaccio, quelque chose qui manquait.

Une grande charcuterie parisienne, magnifiquement installée, et où seront vendus les mets les plus exquis qui contenteront les gourmets les plus difficiles. Telle est l'innovation de M. Bourtin. Nous sommes certain qu'il fera des affaires, et que les Ajacciens seront contents de lui.

Au Port

Entrée : Le « Golo, » de Nice.
Sortie : Le « Golo, » pour Calvi et Nice.

Etat Civil

NAISSANCES

Leca Anastasie-Antoinette. — Sastal Roch. — Massoni Lucie. — Chiocca Pierre. — Romandi Pierre. — Arrighi Charles.

DÉCÈS

Sceglia Jean-Pierre, 34 ans, marin.

Société du Cyrnos Palace

AVIS

MM. les entrepreneurs sont prévenus que l'adjudication des travaux de construction du Grand Hôtel de Bastia « Cyrnos Palace » auront lieu le 25 octobre prochain.

Les devis, plans et cahier des charges sont déposés au bureau du Syndicat d'initiative de Bastia où ils pourront en prendre connaissance.

Les soumissions doivent être adressées, sous pli cachetés, à M. Charles Orenga, Président du Conseil d'administration, avant le 24 octobre.

Petite Gazette

Fête patriotique

La Société des Anciens militaires d'Angers a célébré dimanche sa fête annuelle, sous la présidence de notre excellent compatriote et confrère, M. Paul Cardi, président de la Société.

Le soir, un grand banquet a réuni plusieurs hauts fonctionnaires, les membres de la Société et les Dames et Demoiselles d'anciens militaires. M. Paul Cardi, au dessert, a prononcé un discours vibrant de patriotisme, qui a été plusieurs fois interrompu par les applaudissements de l'assistance.

Nous savons qu'une grande part de la prospérité de cette Société revient à M. Paul Cardi qui exerce depuis de longues années ses fonctions de président avec un dévouement et un zèle inlassables.

∴

Nécrologie

M. François Paoli, employé des postes en retraite, s'est éteint lundi dans sa soixante dix-neuvième année.

C'était un agent modèle, un serviteur bon et dévoué, qui pendant une quarantaine d'années avait rempli son emploi à la grande satisfaction de ses chefs, dont il n'avait cessé de mériter les éloges.

Excellent père de famille, il n'avait reculé devant aucun sacrifice pour donner la meilleure éducation à ses enfants : il a eu la joie de les voir profiter de ses conseils et de son exemple et se créer une situation honorable.

Le convoi de M. Paoli a été suivi par de nombreux amis. On remarquait dans le cortège la plupart des employés des postes et télégraphes et des douanes.

Un absoute a été donnée en l'église Saint Jean.

Nous présentons nos sincères condoléances à Mme veuve Paoli et à sa famille, et en particulier à son fils, M. Paoli, commis principal des postes à Arles, qui a fait une grande partie de sa carrière au bureau de Bastia et qui compte dans notre ville les amitiés les plus sûres et les plus vives sympathies.

∴

Ecole d'administration

M. Ormesse, soldat à la 2ème section de commis d'administration, a été nommé élève-officier d'administration de réserve du service de l'intendance.

∴

Carnet mondain

On annonce le prochain mariage de Mlle Angeta Polverini, fille de M. l'officier d'administration principal en retraite Polverini, ancien gestionnaire de l'hôpital militaire de Nice, avec M. le docteur Olivieri.

∴

Réserve

M. Santini, sous-lieutenant de réserve au 2e rég. de chasseurs d'Afrique, est promu lieutenant au corps.

∴

Nouvelles maritimes

M. Antonini Sylvestre-Pierre, commis de 2e classe du commissariat, est promu commis de 1re classe.

M. Mariani Jean-Baptiste, commis de 3e classe de l'inscription maritime, est promu commis de 2e classe ; et M. Andreani Antoine-Gabriel, commis de 4e classe, est promu commis de 3e classe.

∴

Ecole d'hydrographie

Les cours ouvriront le 15 octobre pour les candidats au long cours « application, » et le 2 novembre pour ceux au cabotage (théorie et pratique).

∴

Pilules Suisses

La Bessee (Ardennes), 25 nov. 07. — Ma mère avait des digestions pénibles et ne dormait presque pas. Elle prit des Pilules Suisses, et une boîte a suffi pour qu'elle aille tout à fait bien. Mlle DONCHERY. (Sig. lég.). 1 fr. 50 la boîte franco. Giasel, ph., r. Grammont, 28, Paris.

∴

Au Port

— Vap. « Numidia, » cap. Olivari, de Portovecchio, 23 passagers, div.
— Vap. « Adriatico, » cap. Negroni de Porto-Torres, 31 passagers.
Vap. « Iberia, » cap. Carrieu, de Marseille, 233 passagers, divers.

Etat-Civil

NAISSANCES

Vadella Marie-Louise. — Lega Forasut-Charles.

DÉCÈS

Paoli François, 79 ans, de Quercitello.

Ménagères, attention !!!

Servez à tous vos repas des *Pâtes de la Maison Ghilini* qui sont exemptes de tout mélange étranger au froment. Elles constituent donc une nourriture saine et digestive que vous pouvez donner sans crainte à vos enfants.

Chez tous les épiciers exigez la marque

Maison Ghilini

AJACCIO

Très prochainement

OUVERTURE DE LA
Grande Charcuterie Parisienne

16, Cours Napoléon, 16

M. BOURTIN, propriétaire

Charcuterie en tous genres et sur commande. — Spécialités de côtelettes à la sauce tomate.

Conserves de 1er choix

Prix modérés

ON PORTE A DOMICILE

Achat de Raisins

M. Joseph Larini est acheteur de suite, de fortes quantités de raisins en caisses ou paniers.

Faire des offres à l'établissement Vinicole de Lupino, Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00552

BOURSE DE PARIS

	10 oct.	12 oct.
Hausse de 3 0/0 ancien	95.30	95.30
— de 3 0/0 nouveau	non coté	96 50 ex-coupon.

PARIS

L'ARRIVÉE
DU ROI DE GRÈCE

Paris, 13 octobre.

S. M. Georges 1er arrivera demain à Paris, et descendra à l'hôtel Bristol, où des appartements ont été retenus pour lui.

Le roi de Grèce, qui arrive de Copenhague, passera une quinzaine de jours à Paris.

Le Président de la République donnera un grand dîner en son honneur.

MARSEILLE

GRAVE AFFAIRE
D'ESPIONNAGE

Marseille, 13 octobre

La police de sûreté a procédé aujourd'hui à l'arrestation de deux traîtres.

Cette affaire est appelée à un grand retentissement, étant donnée l'importance des documents volés et livrés à l'étranger, et aussi la qualité des personnes compromises.

Ces deux traîtres auraient des complices.

VERSAILLES

La santé de M. Berteaux

Versailles, 13 octobre.

L'état de M. Berteaux, député de Seine-et-Oise, ne s'améliore pas.

Le bulletin de ce soir, signé par les trois médecins qui soignent l'ancien ministre de la guerre, fait redouter des complications sérieuses.

LA RENTRÉE DES CHAMBRES

Paris, 13 octobre.

La reprise des travaux parlementaires a eu lieu aujourd'hui.

Cette session extraordinaire sera l'une des plus courtes ; elle durera à peine deux mois, par suite des élections sénatoriales dont la date serait, assure-t-on, d'ores et déjà fixée au 3 janvier 1909.

La série renouvelable comprend les 99 sénateurs représentant les départements, allant de l'Orne à l'Yonne inclusivement, auxquels il faut ajouter les sièges de MM. Saint Germain (Oran) ; Knight, (Martinique) ; Gadier, (Inde française) ; et les sièges des sénateurs décédés pendant les vacances : MM. Barc et Emmanuel Arène, (Corse) ; Pochon, (Ain) ; soit 105 sièges à pourvoir.

Mais si cette session sera particulièrement courte, elle sera aussi particulièrement chargée.

Nos 15.000 feront-ils de la bonne besogne ? Nous en doutons ! Le travail cependant ne leur manquera pas.

La Chambre, en effet, en dehors des interpellations déposées, aura à discuter le budget de 1909, dont le vote doit être acquis avant la fin de l'année, si l'on veut éviter les douzièmes provisoires ; elle reprendra la discussion du projet d'impôt sur le revenu, et aura à cœur de se prononcer enfin sur le projet relatif à la peine de mort.

Au Luxembourg, l'organisation du nouveau réseau d'Etat constituera le premier débat réellement important.

Un débat beaucoup plus important et qui empreinte son actualité à l'imminence des élections sénatoriales, sera soulevé par M. Gourju, qui veut interpeller M. Clemenceau sur la pression administrative et sur la candidature officielle.

MONTPELLIER

La Confédération
des Vignerons

Montpellier, 13 octobre.

La Confédération générale des Vignerons, qui compte plus de trois mille adhérents, s'est réunie aujourd'hui, à Montpellier, sous la présidence du docteur Ferroul, pour protester contre l'attitude du gouvernement à l'égard des baissiers.

La Confédération a voté, en outre, un ordre de jour de blâme contre les vendeurs à bon marché et les courtiers poussant à la baisse du prix du vin.

LE PARLEMENT

SENAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 2 heures.

Un grand nombre de sénateurs manquent à l'appel.

Décret de convocation

M. Antonin Dubost donne lecture du décret de convocation des Chambres en session extraordinaire.

Eloge funèbre

M. Dubost prononce ensuite l'éloge funèbre de MM. Emmanuel Arène, Ranc, sénateurs de la Corse, et de M. Pochon, sénateur de l'Ain, décédés pendant les vacances parlementaires.

Hommage aux Victimes de la Couronne et du Latouche-Tréville

M. le Président adresse ensuite aux marins de la *Couronne* et du *Latouche-Tréville* l'hommage ému du Sénat, et à leurs familles ses respectueuses condoléances.

Tirage au sort des bureaux

Il est procédé ensuite au tirage au sort des bureaux.

L'ordre du jour

Le Sénat fixe ensuite l'ordre du jour de la prochaine séance, qui comporte la discussion du rapport de M. Chautemps sur les établissements insalubres.

La séance est levée à 2 heures 35 et renvoyée au mardi 20 octobre.

Chambre des Députés

Avant la séance

La salle présente l'aspect habituel des rentrées. Les députés arrivent lentement, s'arrêtant pour échanger des paroles de bienvenue, des poignées de mains, des félicitations de collègue à collègue.

Les nouveaux députés élus au cours des vacances sont présentés par leurs amis à leurs autres collègues.

C'est une animation bruyante, pleine de conversations joyeuses, de rires, de plaisanteries. Jamais la concorde n'a paru mieux régner au Palais-Bourbon.

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

Les ministres sont à leur banc.

Cette première séance n'a pas attiré un public nombreux. Peu de monde, en effet, dans les galeries et tribunes du public, si remplies à l'ordinaire.

Décret de convocation

M. Brisson donne lecture du décret convoquant la Chambre en séance extraordinaire.

Eloge funèbre

M. Brisson prononce ensuite l'éloge funèbre des députés décédés pendant les vacances.

Hommage aux Victimes de la Couronne et du Latouche-Tréville

M. le Président envoie aux malheureuses victimes de la catastrophe de la *Couronne* et du *Latouche-Tréville* le douloureux salut de la France.

Tirage au sort des bureaux

Aussitôt après, il est procédé au tirage au sort des bureaux.

Interpellation Binder

Enfin la Chambre prononce encore l'ajournement de l'interpellation de MM. Berry, Barrès et Binder sur l'incendie de l'hôtel Gutenberg et la réorganisation des services téléphoniques.

Les Interpellations

M. le Président indique quelles sont les interpellations reçues depuis la clôture de la session ordinaire.

Interpellation Pugliesi-Conti

La Chambre décide de discuter vendredi prochain l'interpellation déposée par M. Pugliesi-Conti, député républicain nationaliste de la Seine, sur la Confédération générale du Travail.

Interpellation Sembat

L'interpellation de M. Sembat sur les incidents de Draveil et de Villeneuve-Saint Georges est ajournée, sur la demande du député socialiste unifié de la Seine.

M. Sembat et ses amis devant se rendre, le 15 octobre, au Congrès unifié de Toulouse.

Interpellation Chastenet

L'interpellation de M. Chastenet, député républicain radical de la Gironde, sur la politique intérieure du Cabinet, est fixée au 23 octobre.

Interpellation Bienaimé

L'interpellation de l'amiral Bienaimé sur la catastrophe de la *Couronne* et celle de M. Le Ball et de M. Henry Michel, sur la Marine, sont jointes.

La Chambre prononce en outre, leur ajournement.

Interpellation Chastenet

L'interpellation de M. Chastenet sur le Maroc est également ajournée.

Interpellations Berry et Biétry

La Chambre prononce, en outre, l'ajournement de l'interpellation de M. Berry, député conservateur de la Seine, sur la peine de mort et son application, et celle de M. Biétry, député antisocialiste du Finistère, sur l'affaire Dreyfus et la lettre du commandant Cuignet.

L'ordre du jour

Le débat s'engage ensuite sur l'ordre du jour de la prochaine séance.

Le Budget

M. Clemenceau demande à la Chambre de commencer lundi la discussion du budget de l'exercice 1909.

Cette proposition est adoptée.

L'Impôt sur le revenu

Le président du Conseil propose ensuite à la Chambre de reprendre la discussion de l'impôt sur le revenu.

La proposition de M. Clemenceau est adoptée.

La Chambre fixe en tête de l'ordre du jour de la prochaine séance la discussion de l'impôt sur le revenu.

La séance est levée à 2 heures 50 et renvoyée à jeudi prochain.

Dans les Balkans

Le Conflit
TURCO-BULGARE
EN SERBIE

Vers la Paix

Belgrade, 13 octobre.

Le parti de la guerre voit depuis quelques jours le nombre de ses adhérents diminuer. Les esprits sont un peu plus calmes ; une légère détente se confirme.

L'impression générale est meilleure.

AU MONTENEGRO

L'état d'esprit

Cattigne, 13 octobre.

Au Montenegro, l'état d'esprit est tout autre.

A la suite de la réconciliation avec les Serbes, les Monténégrins ne cessent de demander la guerre.

Tous les jours de véritables cortèges parcourent les rues précédés de drapeaux anglais et serbes. Les manifestants crient : « A mort les Autrichiens ! »

EN ROUMANIE

La neutralité

Bucharest, 13 octobre.

D'après la déclaration qui a été faite hier soir, à la réunion du parti libéral par M. Stourza, président du Conseil des ministres, le Gouvernement serait décidé à garder la neutralité la plus absolue dans le conflit d'Orient.

Vins de Farinole

M. J. CESARI, propriétaire

Rappo à 0.35 cent. le litre.
Vin blanc à 0.30 cent. le litre.

Des conditions avantageuses sont faites pour la vente en gros.

RAISINS

En vente à partir du 20 septembre, Rue de l'Opéra, 6, Bastia.

A VENDRE à partir du 10 septembre et à des prix avantageux, des raisins de premier choix, du domaine de Pinato, appartenant à la succession de feu L. N. Mattei.

S'adresser pour les commandes à M. Massei, séquestre judiciaire, 15, Place Saint-Nicolas, Bastia.

PIPPERMINT GET

Grande Liqueur,
Tonique, Reconstituante

Un verre de VRAI GET est spécialement recommandé après les repas, pour faciliter la digestion, parfumer et assainir la bouche.

CETTE LIQUEUR crée dans tout l'organisme un sentiment de fraîcheur et de bien être et se recommande aux DAMES, à MM. les FONCTIONNAIRES, COLONS, dans les SOIRÉES, après le bain, après les TRAVAUX et PROMENADES fatigantes.

Quelques GOUTTES de *PIPPERMINT GET*, dans l'eau fraîche, forment la meilleure des boissons d'été, désaltérant sans fatiguer l'estomac. Le *Get* ne pèse que 29 et n'alcoolise pas.

Se méfier des nombreuses imitations.

HERNIES

Nous apprenons avec plaisir que *M. G. Viguier, spécialiste diplômé*, (bandages et orthopédie) 5, Rue Garnier, Nice, sera de passage à Bastia, les 25, 26 et 27 octobre, hôtel Brizzi et à la pharmacie Ramaroni, Bd du Palais, de 8 heures du matin à 5 heures du soir ; à Corte, le 28 octobre, Hôtel Paoli ; à Ajaccio, les 29 et 30 octobre, Hôtel Dauphin ; à Ile-Rousse, le 31 octobre, Hôtel Dagiovanni où il fera lui même l'application de ses appareils.

Possédant un système de bandages sans ressort, entièrement nouveau et complètement différent de tous ceux connus jusqu'à ce jour, *M. Viguier* se charge de fournir un appareil contenant d'une manière certaine toutes les hernies et par suite, préservant de tous les accidents occasionnés par L'ÉTRANGLEMENT HERNIAIRE. — *Bas à varices, et Ceintures sur mesure.*

Société des CHAUX & CIMENTS

Romain Boyer

Société anonyme au capital de 3.500.000 fr.
5, rue Cannebière, Marseille

Production : 300 tonnes par jour

Chaux éminemment hydraulique, *à grande résistance* et grand rendement, adoptée par les Ponts et Chaussées, le Génie Militaire et toutes les administrations.

Ciment de Portland artificiel et naturel pour dallages, réservoirs, cuves, enduits.

Ciment de la Valentine, supérieur, à prise demi-lente.

Ciment prompt spécial.

Ciment de Roquefort.

Seuls vendeurs pour les arrondissements de Bastia et Corte :

F. CHARDON et Cie

Fabricants de Tuiles et Briques Chaux grasses, Carreaux et Ciment

Entrepôts : Bastia, 2, Avenue Carnot. Corte, Nouvelle Traverse. Francardo.

SOCIÉTÉ DES RHUMERIES DES ANTILLES

RHUM

GRANDS MORNES

Very Old Gets Rhum (Antilles)

Ce RHUM, d'une supériorité incontestable, se recommande AUX CONNAISSEURS et GOURMETS par son parfum agréable, sa haute finesse, sa vieillesse.

Très recommandé par les SOMMITÉS MEDICALES, il est devenu le cordial préféré des familles, de MM. les Officiers, fonctionnaires, colons et de tous ceux qui, soucieux de leur santé, exigent un article pur et de distillation rectifiée.

Le Rhum GRANDS MORNES ne se vend qu'en carafes de forme *triangulaire* avec acquit blanc de la régie garantissant l'origine.

Importé par MM. GET FRÈRES, inventeurs du Pippermint.

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE.

CRÉPON, EOLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE

FOULARD, LINON.

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

SAISON Printemps-Été 1908

NETTOYAGE DES PANAMAS

OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS

DENTELLES, ETC., ETC.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Été en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ou ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Fontes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

BON POUR UN ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS

à *Jardins & Basses-Cours*

Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)

Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

Maux de Dents guéris radicalement par les Boulettes Dentaires de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sanglioli, Cours Napoléon, à Ajaccio.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

(Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes, — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

A VENDRE

250 hectolitres de vin des coteaux de Farinole (Cap Corse) Dépôt à Bastia

Au coin du boulevard de Cardo et de la montée de Sainte Claire

Prix réduits

S'adresser montée de Ste Claire, nº 4.

Installation à Gaz

Jean Ciul, ex-ouvrier du Gaz

Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

LIQUEUR DE NOIX

DISTILLÉE par M. SIMONCELLI propriétaire à Cardo

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1890) Croix de Mérite et Médaille d'or Exposition internationale de Bastia (1890)

Douée de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Combescure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette LIQUEUR fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son goût.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'atténuer leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et souveraine contre le mal de mer et les coliques.

Elle est indispensable aux enfants.

La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt en sa Villa près Cardo.

Se méfier des contrefaçons

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

CYRNOS ORANGE

Sirop pur sucre

Fabriqué avec les oranges si parfumées de la Corse.

Boisson hygiénique et rafraîchissante

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse).

ON DEMANDE DES MALADES *même réputés incurables.* — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON seulement. Guérison rapide et sûre, sans médicaments, par la MÉDECINE NATURELLE, électricité, radiations, etc., plantes, hygiène, et que chacun peut suivre chez soi, — de toutes les maladies chroniques les plus anciennes, les plus graves, telles que : Tuberculoses, Maladies de Poitrine, Asthme, Rein, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Rhumatismes, Goutte, Gravelle, Vices du Sang, Nerfs, Impuissance, Neurasthénie, Paralysie, Cœur, etc. Pour renseignements [illegible]

6 à 8 FRANCS par jour et plus. Partout à Dames, Messieurs, Jeunes gens. Il suffit de savoir ce lire. Travail sérieux facile et suivi qui apporte au foyer chaque jour et régulièrement l'aisance et le superflu. — Rien à solliciter. — Pour renseignements et afin d'en profiter, se hâter d'écrire à Mme JAUBON, 15, rue Stéphenson, Paris.

Le Meilleur purgatif dépuratif

THÉ BLAIZE PÈRE

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE. — Nº 287 JEUDI 15 OCTOBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames 4e page 0.25 — Annonces 0.20 [illegible] 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
CORSE	20 »	10 »	5 50
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS, le port en sus

On ne répond pas des manuscrits insérés

00553

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Thérèse.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 5 h 42 m. — Coucher, 4 h 54 »

Dernier quart., le 16. Nouv Lune, le 24

Fête de Demain : Saint Gallo.

14 OCTOBRE

LE PROGRAMME du Gouvernement

UN DISCOURS DE M. CLÉMENCEAU

M. Clémenceau étant allé « chauffer, » dans le Var, son élection sénatoriale, en a profité pour nous donner un de ces discours à l'emporte-pièce qui sont, en même temps qu'une merveille d'esprit, tout un programme d'action républicaine. Ce discours-programme, prononcé à la veille de la rentrée des Chambres, au moment même où le parti radical délibère à Dijon, où le parti socialiste, fractionné en deux groupes : les sages et les fous, fixe sa ligne de conduite à Marseille et à Toulouse, vient à son heure ; il était impatiemment attendu pour préciser quelle serait, en face des partis, l'attitude du gouvernement, quel serait enfin son programme de réformes.

L'attente des républicains n'a pas été déçue ; le discours de M Clémenceau est une véritable profession de foi dont la précision ne laisse place à aucune équivoque. Nous allons essayer d'en résumer les principaux points.

Le président du Conseil s'est attaché à fixer les deux mobiles de l'effort gouvernemental : Pour l'action républicaine, un effort toujours plus grand vers la justice ; pour la défense républicaine, une lutte incessante contre le danger révolutionnaire.

L'œuvre de justice est caractérisée par deux grandes réformes en chantier : justice fiscale par l'impôt sur le revenu ; justice sociale par l'assistance et les retraites ouvrières. « Le gouvernement, a dit M. Clémenceau, n'hésitera pas à mettre en jeu sa responsabilité pour obtenir le vote d'une loi qui répond aux premiers besoins de la démocratie, en assurant, avec la vie elle-même, la dignité de la vieillesse aux travailleurs. »

Pour réaliser cette tâche, le gouvernement aura à faire face à une opposition d'autant plus furieuse qu'elle est plus impuissante. Quelle est donc cette opposition ? Avant de lutter, il est indispensable de savoir au juste à quels ennemis on a affaire.

« Quelle est cette opposition ? dit M. Clémenceau. Les réactionnaires ne comptent plus, et les quelques amis mécontents qui nous guettent au coin du bois me permettront de les oublier ici comme à la Chambre. L'opposition au gouvernement qui présente et soutient les réformes de justice sociale que je viens d'indiquer, c'est la dogmatique unité du socialisme révolutionnaire, présentement sous la férule de l'anarchie.

» C'est une grave question qui se pose, ajoute le président du Conseil, de savoir si nous devons nous abandonner au courant révolutionnaire... ou s'il convient de résister avec résolution aux entreprises de violence qui nous sont présentées comme la plus sûre préparation à une organisation infaillible de félicité surhumaine. République ou révolution, voilà le dilemme qui nous est posé.

» Par quoi la révolution à venir pourrait-elle remplacer la liberté, si non par le désordre et l'anarchie qui ne manqueraient pas de provoquer bientôt un retour offensif du pouvoir absolu ?

» Attendre la justice sociale d'un coup de fortune atteste uniquement l'incompréhension totale du problème. Aussi, les docteurs en révolution se gardent-ils de préciser trop nettement leur pensée sur ce point. »

Et M. Clémenceau a beau jeu pour convaincre à leur tour d'incohérence, les prétendus réformateurs socialistes qui prétendent réaliser des réformes sociales et se refusent à participer à l'œuvre réformatrice du gouvernement, qui promettent monts et merveilles aux travailleurs, et se refusent même à voter le budget de l'Etat, condition indispensable cependant pour fournir une aide pécuniaire quelconque.

» Pour nous, qui ne saurions attendre le miracle d'une justice idéale surgie d'un coup d'Etat populaire, nous prenons le contre pied du mot d'ordre révolutionnaire et nous opposons au coup de force qui promet tout et ne peut réaliser que d'affreux déboires, la merveille de l'évolution humaine par l'effort continu d'un labeur obstiné. »

Tel est le programme que se propose de mettre en pratique le gouvernement. Quoiqu'il en soit, et malgré les sollicitations de certains, le ministre ne dissoudra pas la Confédération générale du Travail, de crainte de la voir se reconstituer le lendemain avec l'auréole de la persécution ; confiant dans le jugement des travailleurs, il leur laissera le soin de choisir entre les exaltés qui leur crient : « Grève générale ! Révolution ! Désertion !... » et les hommes de gouvernement dont la devise est : « Pour les réformes, contre la révolution ! »

C'est en ces deux mots que se résume la devise du gouvernement d'action tel que le veut M. Clémenceau. Retenons cette formule lapidaire : c'est autour d'elle que va se livrer la prochaine bataille de la rentrée. Déjà l'Alliance républicaine démocratique nous a donné la sienne : *Ni collectivisme, ni réaction !* Celle du parti radical réuni en congrès à Dijon paraît devoir être : « Pas d'ennemis à gauche ! » Ce sont là des formules exclusives qu'il importait de compléter par une devise d'action, et il appartenait au gouvernement de l'élaborer : c'est fait. Nous travaillerons désormais : *Pour les réformes, contre la révolution*, c'est-à-dire contre l'anarchie, qui mène tout droit à la négation de la patrie et de l'honneur national. Les paroles que nous désirions ont été prononcées ; nous attendons maintenant des actes.

J. SOLEIL.

Choses vécues à Bastia

Pendant la Révolution Française

Les Sans-Culotte en ville. — Une entrée en farandole, dans la Citadelle. — La Banqueroute des Assignats.

Vers la fin de 1792, arrivèrent à Bastia, de Saint-Florent, les *Sans Culotte* (*brava gente !*) ; ils furent reçus comme des frères, oui ! mais tout en se méfiant d'eux. Quelques jours après leur arrivée, ils manifestèrent en ville par des chants sanguinaires, tels que le « Çà ira » et la « Carmagnole ».

L'attitude des habitants empêcha ces révolutionnaires de mettre à exécution leurs féroces desseins. L'apparition surtout d'une troupe de montagnards envoyée par Paoli, comme renfort aux Bastiais, acheva de les déconcerter.

On raconte que plusieurs de ces Provençaux qui occupaient l'entrée du faubourg Saint-Joseph, lorsque les montagnards, armés jusqu'aux dents, s'y présentèrent, leur crièrent : « Qui vive ? » ces derniers leur répondirent : « France ! » Mais lorsque les Marseillais leur demandèrent à quel régiment ils appartenaient, un de ces montagnards cria alors avec une voix de tonnerre : *Au régiment de la mort !* A cette voix, à ces paroles et à l'air fier et intrépide des Corses, les Marseillais tournèrent le dos et se retirèrent dans leurs quartiers, après avoir tenté, mais inutilement, de s'introduire dans la Citadelle.

Le lendemain, (la nuit porte conseil) ils reprirent le chemin de Saint-Florent, où ils furent accompagnés, sur la route, à coups de fusil qui en blessèrent quelques uns, pour leur ôter l'envie de revenir à Bastia.

∴

Grazio Rossi, commandant de la place de Bastia, écrivait au général Paoli, la lettre suivante :

« Bastia, le 15 janvier 1793.

» Mon Général,

» Je vous rends compte d'un événement qui vient de se passer dans l'instant et dont voici le détail : il est arrivé hier soir, à Bastia, environ onze cents hommes de volontaires marseillais, destinés pour l'expédition de la Sardaigne, qui ont débarqué à Saint Florent ; ce matin, à environ dix heures et demie, une farandole composée des grenadiers de Bresse et d'une partie de volontaires marseillais est venue à la citadelle.

» La garde du Donjon, composée de volontaires corses, a, conformément à sa consigne, voulu s'opposer à l'entrée de ce rassemblement, dans son poste. La farandole a forcé l'entrée ; le lieutenant-colonel des volontaires a été pris par le collet, on l'a menacé de la lanterne. Les volontaires corses en sentinelle ont fait feu, un Marseillais a été blessé.

» J'avais dans ce moment, chez moi, le commandant des volontaires marseillais et quelques uns de ses officiers. Nous sommes accourus sur la place ; je suis venu à bout d'apaiser le trouble, pour le moment, et l'agitation est toujours extrême. Je ne puis répondre des événements, etc. »

∴

Autre lettre, mais du général Saint-Martin au Ministre de la Guerre, et sur un autre sujet :

« Bastia, le 23 juillet 1793.

» Le convoi qui était chargé de vivres est arrivé sous l'escorte de la frégate *La Mignonne*, et de deux chaloupes canonnières. Ces bâtiments armés, qui ont ordre de croiser, pourront purger nos mers des corsaires qui les infestent, et contribueront beaucoup à entretenir une libre communication avec le continent.

» J'ai déjà eu l'honneur de vous instruire de la perte énorme que les assignats éprouvent dans ce pays. La perte est toujours de 80 pour 100, et ils n'ont

---

66 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

NOELLA

Grand Roman Inédit

par CHARLES MÉROUVEL

PREMIÈRE PARTIE

LE ROMAN D'HÉLÈNE

XI

CHEZ LES SENTHAUDIER

— On t'avertira, fit Vandier. Prends tes mesures et prépare tes fonds. Mais c'est gênant un gosse pour ceux qui n'en ont pas l'habitude.

Une sueur montait au front de Rousset qui demanda :

— Pas de violences ?...

— Toujours par la douceur, fit Benoni en riant. Est-ce que nous avons l'air de types à mauvais coups ?

Le Piémontais ne se flattait pas. Ni lui ni ses compagnons n'étaient de ceux qu'on ne voudrait pas rencontrer au bord des bois ou dans un chemin creux. On pouvait les prendre pour les plus honnêtes gens du monde.

— Donc, c'est marché fait ? demanda une dernière fois Castanès.

— Oui.

— Pas de plaisanteries au moins !

Le notable commerçant de la rue Proust déclara :

— Un mari qui reprend son bien, c'est tout ce qu'il y a de plus honnête et de plus simple... Le difficile c'était de trouver le moyen... Nous l'avons.

Rousset ne répondit pas. Le moment de l'action approchait. A la pensée de la douleur d'Hélène, il se sentait attendri. En quittant la grande taverne, il lui sembla qu'il sortait du fond de l'enfer et qu'il venait de faire un pacte avec le diable. Mais il avait engagé sa parole et il se rappela le visage souriant de son rival, le marquis d'Orville, sortant de son magnifique hôtel, sur les coussins de son coupé.

— Ils sont heureux, pensa-t-il. Et moi, je souffre trop ! Tant pis !... Le sort en est jeté.

XII

PRÉPARATIFS

C'était un dimanche. Six jours s'étaient passés. Jacques Rousset était devenu un autre homme. Son parti pris, le calme était revenu dans son esprit. La Julienne le trouvait remis. Elle lui disait quand il passait devant sa loge, alerte, le visage reposé, pour aller à ses affaires :

— A la bonne heure, la mine est meilleure ; vous avez l'air content... Vous voilà guéri.

— Oui, ma bonne Julienne.

— Je vous le disais bien... Avec le temps...

Et le père Pigeard, chaque fois qu'il le rencontrait, lui faisait des compliments sur son changement.

— Comme vous avez raison de n'y plus penser. Un clou chasse l'autre... On perd une femme, on en trouve des douzaines qui ne demandent pas mieux que de la remplacer.

Ce matin là, il trouva sous sa porte un mot de son ami Collinet, que le concierge y avait glissé.

« Je me suis occupé de toi. J'ai trouvé ce qu'il te faut, une occasion unique. Viens aujourd'hui ou demain, vers onze heures. Je te présenterai à un de nos clients à qui j'ai parlé de toi. Si j'étais libre c'est moi qui partirais, mais j'ai une chaîne au pied, une petite chaîne qui me plaît et me retient.

« Ton camarade,

« COLLINET. »

« P. S. — Pas besoin de te dire de te mettre sous les armes. »

Il y était. Rasé de frais, à l'aise dans son meilleur complet, presque neuf, son chapeau roux sur ses cheveux courts, son pardessus marron, trop léger pour la saison, brochant sur le tout, il était à son avantage. N'avait-il pas une visite à faire là bas, sur les hauteurs de Montmartre ? C'était par là qu'il fallait commencer. Elle lui coûtait un peu, cette course.

Il ne savait pas trop comment on allait le recevoir et si la proposition qu'il allait faire serait bien accueillie. Il se rappelait une vieille idylle qui datait de cinq ans et à la suite de laquelle il avait quitté le quartier des rapins et des poètes, cette pépinière d'artistes en tous genres, d'hommes d'esprit et parfois de génie, installée sur la butte sacrée, le mont des Martyrs. Celle qu'il allait revoir, essayer de gagner à sa cause, c'était son ancienne voisine, Marthe Lecot, une ouvrière de vingt-cinq ans qui, en ce temps là, demeurait porte à porte avec lui, dans une mansarde pareille à la sienne, s'usait le corps et les yeux à des travaux de couture, mal payés, et qui lui donnaient à peine le pain quotidien du « Pater noster. »

Et cependant, gentille, coquette, parée d'un rien, d'un lambeau d'étoffe qu'elle savait tailler, assembler et coudre, comme la plupart de ces midinettes qui vivent comme des oiseaux et dont la jeunesse est la joie de Paris. Elle lui plaisait ou plutôt, ils se plaisaient. Il lui faisait une cour assidue, mais elle était honnête, scrupuleuse, et elle lui refusait ce qu'il sollicitait avec trop d'ardeur. Alors, ils s'étaient quittés. Il était descendu des sommets de la Butte à la rue Saint-Jacques, où il avait trouvé cette Hélène Ambert qui devait lui inspirer une passion assez violente pour le pousser au mariage que l'autre, l'ouvrière, aurait tant désiré. Depuis, il l'avait revue, rarement, et ils causaient ensemble avec leur familiarité d'autrefois. Elle végétait, toujours la même, toujours sage et toujours pauvre.

Déjà moins fraîche et moins jolie, car quelle nature, si robuste qu'elle soit, si pur et si fortifiant qu'ait été l'air respiré pendant ses premières années, résisterait à une pareille existence.

(*A suivre*).

Après vos repas, demandez dans tous les Cafés UNE D'ACEY

RHUMATISME

Les personnes atteintes de douleurs, tremblements musculaires et articulaires, goutte, névralgies, migraines, grande sensibilité au froid ou au chaud, raideurs le matin, vertiges, ataxie, digestions pénibles, constipation avec ses nombreuses variations de la température et de l'humidité, ont intérêt à s'adresser à l'Institut scientifique international, 11, rue Jacquemont, Paris, qui envoie gratis le moyen de guérir rapidement.

YEUX Les personnes atteintes de maladies, de tic, tremblement d'yeux et de paupières rouges, faiblesse et sensibilité de la vue, granulations, chute des cils, dartres, yeux tendus, brouillés, glandes, larmoiement, rhume de cerveau, légère surdité, qui intérêt à s'adresser à M. G. DATTET, à CAUDRY Nord), qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

CHEVEUX SAUVÉS par la Pétroline **Hahn**

MAUX DE JAMBES

Nous voudrions persuader les malheureux atteints de Plaies variqueuses, Dartres, Eczémas, Clous, Furoncles, Démangeaisons ou de toute autre Maladie de la Peau que l'EAU PRÉCIEUSE DEPENNIER est le remède incomparable, qui soulage dès la première application et guérit radicalement.

M. Depennier, Pharmacien à Rouen.
Marseille, le 30 Novembre 1906.
Votre Eau Précieuse Depennier a très bien réussi dans les cas où je l'ai employée.
Docteur CHATELAIN.

L'Eau Précieuse Depennier se trouve dans toutes les pharmacies : le flacon 3 fr. 50. Pour recevoir franco adresser mandat-poste à Pharmacie Depennier, 87, rue du Bac, à Rouen.
Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Guthelhoni.

LA
POUDRE BESSIÈRE

est le seul remède vraiment **EFFICACE et INFAILLIBLE** que doivent employer tous les malades atteints d'une maladie de l'estomac, du foie, des reins, des intestins, de constipation dont les CONSÉQUENCES : le *manque d'appétit*, la *migraine*, la *gastralgie*, le *ballonnement*, etc.., sont des plus graves.

De tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont essayé cette merveilleuse poudre, beaucoup vous diront que : si leur estomac et leurs intestins fonctionnent bien aujourd'hui, c'est à elle qu'ils le doivent et qu'ils en adoptent définitivement l'usage.

Interrogez toutes les mères de famille soucieuses de la santé de leurs enfants, et demandez leur, avec quoi elles les purgent ? Unanimement elles vous répondront :

avec la POUDRE BESSIÈRE

Pourquoi avec celle-là ? parce qu'elle est non seulement souverainement **TONIQUE**, mais encore **LAXATIVE, PURGATIVE, DÉPURATIVE**, en provoquant, sans aucune douleur ni échauffement, une abondante et saine évacuation des matières contenues dans les intestins.

Parce que son goût agréable en fait une friandise pour eux, étant très sucrée.

Prix de la boîte : 1 fr. ; 1 fr. 25 franco
Dépôt : Pharmacie Centrale d'Ajaccio (Corse)
Essayez et vous conviendrez de son Efficacité Surprenante

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

GUÉRISON RADICALE
et rapide des Ecoulements, Cystite du Col, urétrites prostatorrhées, sans Copahu ni injections. *D'une pureté absolue.* Remède le plus efficace et le plus actif. ABSOLUMENT INOFFENSIF. Se trouve dans toutes les Pharmacies du Monde entier. Paris.

Timbres en caoutchouc
et en cuivre gravés
POUR COMMERÇANTS, ADMINISTRATIONS, MAIRES, GREFFES, ETC.

Dateurs tous systèmes en cuivre et en caoutchouc. — Timbres en cuivre pour cachets en cire avec initiales ou raison sociale.
Numéroteur-Folioteur automatique en bronze nickelé, à 3 combinaisons, comptant consécutivement, répétant deux fois et comptant le même numéro autant de fois qu'on le désire.
Chiffres et Caractères mobiles en caoutchouc
Lettres à broder, Festons et Festonneurs
Boîtes, tampons, encres et fournitures diverses
Plaques émaillées en tous genres pour portes, enseignes, noms de rues, etc. — Classeurs et relieurs nouveau système très pratique. — Cartons et boîtes pour bureaux et magasins. — Boîtes à fiches et forme livre.
Envoi du Catalogue franco sur demande

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydraulique et Ciments, marques de Villeneuve et La Porge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Faïences — Tuyaux en grès et en fonte.

FERS A PLANCHER
Poutrelles barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Aciers spéciaux

TUYAUX EN FONTE EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Boulevard de Gaulle, 1

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes soucieuses
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : 40 Centimes.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
84 Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à nouveau un parfait service d'électricité, sans emballement — ne disant aucunement dentiste — qui n'ait pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Achat de lapins
à de très bonnes conditions

Excellente occasion
A VENDRE : Deux foudres en bon état de 40 à 50 hectolitres.
S'adresser à M. Joseph Lucchesi, près M. Marzocchi, Bd Paoli, 44.

Installation à Gaz
Jean Cinti, ex-ouvrier du Gaz de Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien à l'éclairage : — Travail soigné et garanti

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie
MARSEILLE

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE,
CRÉPON, EOLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE
FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF
Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

SAISON Printemps-Été 1908

NETTOYAGE DES PANAMAS
OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS
DENTELLES, ETC., ETC.

CYRNOS ORANGE
Sirop pur sucre
Fabriqué avec les oranges si parfumées de la Corse.
Boisson hygiénique et rafraîchissante

TRENTE-TROISIEME ANNÉE — N° 288 — VENDREDI 16 OCTOBRE 1908

00555

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal
Une colonne 1 fr. — Réclames 75 c. la page. 0,75 — Faits divers 0,75 — Judiciaires 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne reprend pas les manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Gallo.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 42 m. — Coucher, 4 h. 54 s.
Dernier quart., le 16. — Nouv. Lune, le 24
Fête de Demain : Sainte Edwige.

15 OCTOBRE

LE VOTE PAR PROCURATION

Dans la session qui vient de s'achever, le Conseil général de la Seine-Inférieure a émis le vœu suivant :

« Considérant que l'exercice du suffrage universel pour la nomination aux différentes fonctions publiques s'exerce personnellement par tous les citoyens, et qu'aucune dérogation n'est admise à ce principe, dont l'application seule affirme la réalité du vote ; que le Parlement, dans une loi en préparation, se préoccupe même d'en assurer la plus large sincérité ;

» Considérant qu'à plus forte raison cette même obligation devrait être rigoureusement observée lorsqu'il s'agit du vote des lois, puisque souvent de ce vote dépend l'avenir moral et matériel du pays et qu'il assujettit tous les Français aux mêmes règles ;

» Considérant, et les faits le prouvent, qu'une seule voix suffit parfois pour faire adopter ou rejeter une mesure des plus graves ; qu'il est donc nécessaire pour assurer la légitimité du résultat d'un vote, que celui-ci soit l'expression individuelle et mûrement réfléchie des mandataires appelés à en assumer toute la responsabilité, et non, contrairement aux usages suivis dans les hautes Assemblées ;

» Emet le vœu que le vote par procuration soit rigoureusement interdit à la Chambre et au Sénat. »

Le Conseil général de la Seine-Inférieure a mis le doigt sur une des pratiques les plus déplorables de la vie parlementaire. Tout le monde sait à quoi son vœu fait allusion. On n'ignore pas que, dans la plupart des séances, en réalité, toutes les fois que des lois sociales ou économiques sont en discussion, c'est-à-dire au moment où l'assiduité de tous serait particulièrement nécessaire et désirable, la majorité des députés ou des sénateurs sont absents.

Les uns sont à leurs affaires, d'autres à leurs plaisirs, il en est aussi qui s'attardent à des palabres inutiles à la buvette ou dans les couloirs. Vienne le vote, son dépouillement annonce cependant la présence dans l'urne des bulletins des absents.

Y a-t-il à la Chambre cent députés en séance, cela n'empêche pas que 580 suffrages soient émis.

Comment ce miracle s'est-il accompli ? Tout simplement parce que les présents votent pour ceux qui ne le sont pas. Au petit bonheur et sans savoir au juste quelle est l'opinion du voisin sur la question qui fait l'objet du débat, on met dans l'urne un bulletin à son nom. Et ainsi le quorum est atteint, le ministère est consolidé ou renversé, une loi considérable dans ses conséquences bonnes ou mauvaises est votée ou rejetée sans appel.

Le lendemain, si le parlementaire absent la veille trouve que le vote émis n'est pas de son goût, il fait insérer dans le procès-verbal de la séance une rectification de son vote, rectification toute platonique d'ailleurs, qui ne doit servir qu'à ménager la susceptibilité des électeurs.

« C'est par erreur, annonce-t-on, que M. X... a été mentionné comme ayant voté pour dans le scrutin dans telle question. M. X... a voté contre. »

Mais le résultat du scrutin demeure acquis et cela crée même des situations parfois singulières.

Ainsi, pour ne citer que cet exemple, dans la loi instituant l'impôt sur le revenu, un article décide que les bénéfices agricoles seront frappés. Cet article fut voté par 31 voix de majorité. Or, par suite de rectifications faites à la tribune le lendemain par des députés dont les voisins avaient escompté à leur fantaisie l'opinion, cette majorité se transforma en 13 voix de minorité.

Donc, il restera démontré, par ce fait, que les cultivateurs ne devaient pas être atteints et qu'ils le seront cependant en raison de la fâcheuse pratique du vote par procuration.

Cette pratique peut-elle disparaître des mœurs parlementaires ? Il ne faut pas se dissimuler que le remède est d'une application fort difficile. Un député qui a tenté de réagir contre elle et qui a proposé une proposition de loi à cet effet, en a fait l'expérience. Il avait demandé l'urgence, on la lui refusa au milieu d'un joli tapage. On vit M. Jourde déclarer sérieusement qu'une telle motion visait la dignité de la Chambre, et on entendit M. Colliard s'écrier avec indignation, « qu'avec l'obligation du vote personnel, les députés-avocats se trouveraient dans l'impossibilité d'aller plaider en province. »

De telles raisons sont d'une moralité douteuse. Comment ! voilà des hommes auxquels personne n'a imposé le mandat qu'ils détiennent ; qui l'ont sollicité des électeurs, et beaucoup parmi eux ont même multiplié les efforts et les frais pour l'obtenir. A peine élus, leur objectif est de se dérober aux obligations que ce mandat comporte, et s'ils réclament les circonstances atténuantes pour ces arrangements à leurs devoirs, c'est en invoquant des considérations qui n'ont rien à voir dans l'affaire.

Aujourd'hui surtout que l'indemnité parlementaire a été relevée et qu'elle permet aux représentants du pays de vivre sans préoccupations matérielles, on ne saurait admettre que députés et sénateurs recherchent, comme c'est le cas trop souvent, un mandat politique pour rendre plus fructueuses des opérations d'un autre ordre, et que, sitôt élus, ils n'aient d'autre pensée que de se tenir éloignés le plus possible du Luxembourg ou du Palais-Bourbon, où leur absence passe inaperçue, pour aller, ici ou là, remplir une profession au détriment des intérêts politiques qui leur ont été confiés.

Le rôle d'un parlementaire consciencieux est d'occuper son siège et de participer effectivement, avant toute chose, aux travaux législatifs. S'il juge la tâche trop absorbante, s'il estime qu'elle nuit au développement de ses affaires personnelles, il a toujours le moyen de sauvegarder ses intérêts en se démettant de ses fonctions publiques. Les remplaçants ne manqueront pas. Mais s'il entend conserver son mandat qui, encore une fois, ne lui a pas été imposé, il est d'honnêteté élémentaire d'en assumer loyalement la charge et d'en remplir scrupuleusement les obligations.

Si la motion proposée semble aux parlementaires blessante pour leur dignité, ils n'ont qu'à mettre volontairement un terme à la scandaleuse pratique du vote par procuration. Mais comme ils n'y semblent nullement disposés, nous sommes de ceux qui estiment qu'il est temps de les y contraindre.

RENÉ SABATIER.

Propos d'actualité

La Petite Serbie Contre la Grande Autriche

Malgré les nombreuses surprises auxquelles nous a habitués la péninsule des Balkans, on ne s'attendait pas à celle-là : le minuscule royaume de Serbie provoque l'immense empire Austro-Hongrois. C'est la lutte de pygmée contre le géant, du moucheron contre le lion et il semble que l'Autriche ne doive faire qu'une bouchée du jeune présomptueux. Mais va-t-il en être ainsi ? Le lion de la fable avait grâce sous la dent du moucheron ; le petit peuple grec ne fut pas, aux temps héroïques, mis en déroute par l'innombrable armée des Perses ? Quelle sera l'issue du duel inégal qui s'engage ?

Les forces comparées des deux belligérants paraissent une gageure d'insensés. Tandis que l'Autriche peut disposer de 400 000 hommes en temps de paix, de près de 2 millions en temps de guerre, la Serbie met en ligne 28 000 combattants en temps de paix, environ 35 000 en temps de guerre !

Cependant, le peuple serbe fourbit ses armes n'écoutant que son ressentiment, il court à la frontière avec cet enthousiasme qu'accompagne la victoire. « Nous n'avons rien à demander, à personne, disent-ils ce que nous voulons, nous n'avons qu'à le prendre ! » .. Notre récolte ne connaît point de limites c'est l'instinct du sacrifice entier ne qui s'est révélé ! » .

— « Tu mourras à moi ! » dira l'Autriche. Mais elle se gardera d'ajouter la rime cornélienne :

...Qui t'a rendu si vain,
Tout qu'on n'a jamais vu sacrifier la vie ?

On vit en effet le peuple serbe les armes à la main en des circonstances tragiques ; déjà en 1804 il se mesura à l'empire ottoman ; ce fut une héroïque insurrection de paysans, sans faute presque, sans pain... mais le Turc fut contraint de reculer devant ces lions affamés de liberté.

« Aujourd'hui, disent les manifestes, nous voulons la guerre avec l'Autriche, régime de tyrannie qui pèse sur la tête des esclaves, parce que nous voulons la liberté ou la mort ! »

Un peuple qui a fait ainsi le suprême sacrifice pour la défense de sa liberté n'est-il pas capable de toutes les audaces.. et de toutes les victoires ?

L'Autriche aurait elle trouvé ses Thermopyles ?

A. CAPELLO.

Ce que disent les Journaux

Le Siècle

La situation politique :

« Le cabinet a nettement posé les termes du problème qu'il s'agit de résoudre ; il a pris ses responsabilités. La majorité ne pourra pas échapper au devoir de prendre les siennes ; car, dans les Chambres, les questions se posent autrement que dans les congrès, où il est toujours facile d'équivoquer. La majorité ne pourra pas éviter de se prononcer pour ou contre l'attitude que le gouvernement a prise à l'égard des colporteurs révolutionnaires, elle devra dire si elle entend refermer un Bloc avec eux, comme certains radicaux socialistes l'y poussent, ou si elle veut appuyer le gouvernement dans la lutte ouverte qu'il a entreprise contre les provocateurs de désordre, les prédicateurs de sabotage, d'action

16. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Testament Volé

par HENRI DEMESSE

PREMIÈRE PARTIE

III

LA FÊTE DES MORTS

Antoine referma la porte et vint s'asseoir près du foyer, où il demeura, une minute, s'immobilisant, réfléchissant profondément. Marion demeurait.

— Antoine ! dit Benoîte. Qu'as-tu donc ? Pourquoi ne parles-tu pas ? Tu me fais peur !

Alors, le fermier se leva, tout à coup, hagard. Il semblait égaré. Il ne se connaissait plus.

— Je ne sais ce qui m'a retenu, dit-il... J'ai failli me jeter sur lui et l'étrangler !

Benoîte se mit à trembler :

— Antoine ! fit-elle. Qu'est-ce que tout cela veut dire ? Tu as du chagrin, je le vois bien. Pourquoi ? Dis-moi, je te consolerai, moi, tu sais bien que je t'aime !

Elle s'approcha de son homme, câline ; elle voulait savoir ; elle connaissait Antoine, elle se savait adorée par lui.

— Laisse-moi !.. Laisse-moi !.. dit le fermier en repoussant brutalement sa femme.

Il avait changé d'effrayante manière : jamais Antoine ne s'était montré tel avec Benoîte.

— Antoine, c'est effrayant ! Est-ce que tu es fou ? dit la femme vraiment épouvantée.

— Non ! Je ne suis pas fou ! répondit Antoine d'une voix sourde. Je le deviendrai, bien sûr ; mais quand je me serai vengé. A présent, j'ai toute ma raison !

— Mais, tu t'expliqueras à la fin ? Il faut que tu t'expliques, Antoine, que s'est-il passé ? Qu'est-il arrivé ? Dis, c'est ce Jean Baptiste sans doute... qui...

Antoine l'interrompit, il regarda sa femme bien en face. Benoîte, d'instinct, avait enfin compris que tout le mal venait de cette conversation que le fermier avait eue avec Jean-Baptiste, au jeu de boules.

— Eh bien ! oui, je m'expliquerai : il faut en finir, je ne peux pas garder cela plus longtemps, dit Antoine. On m'a tout dit aujourd'hui, répondit-il sincèrement ? Peut-être te pardonnerai-je, à toi !.. Je t'aime tant !..

Il sanglota. Il faisait pitié. Le malheureux souffrait atrocement. Dans un coin, Marion, très pâle, tremblait.

— Dieu ! fit Benoîte.

Elle ne pouvait plus se tenir debout. Ainsi il savait tout ! Le jour attendu et redouté était arrivé !

— Il paraît qu'il t'a eue avant moi, quand tu servais chez lui, ce Maquart, ce scélérat, ce gredin ! Réponds ! Est-ce vrai ? demanda Antoine.

— Dieu ! reprit Benoîte suppliante.

Elle souffrait, surtout, de la souffrance de son homme ! Antoine reprit, en haussant la voix, avec une sorte de rage :

— Il paraît que tu étais enceinte et que tu es allée avec lui te cacher à Paris pour y faire tes couches : il y a de ça douze ans ! Réponds !..

— Grâce ! fit Benoîte en tombant à genoux. Grâce ! Antoine, mon époux, mon mari, mon maître. Grâce ! Si tu savais comme j'ai souffert !

— Il paraît que tu as mis un monde un enfant. Est-ce vrai ? Réponds et ne mens pas ! Réponds ! pourrait-il Antoine de plus en plus exalté.

— Oui ! c'est vrai ! c'est vrai ! tout est vrai !.. mais je ne fus pas coupable ! Antoine, je te supplie !..

Antoine jeta un cri strident, un cri de rage et de désespoir. Il se leva furieux, repoussa Benoîte qui se traînait à genoux devant lui ..

— Malheureuse ! Je doutais encore ! Tu viens de prononcer son arrêt de mort ! dit-il, terrible, farouche.

Il décrocha son fusil appendu au mur et marcha vers la porte. Benoîte le vit, elle comprit... Elle sut pour !

— Antoine... Où vas-tu ?.. Malheureux ! Que comptes-tu faire !.. De grâce, écoute-moi... écoute moi, je t'en conjure, je t'en supplie..

— Laisse-moi ! Laisse-moi ! Laisse-moi donc ! Il y a de l'horreur sur moi, mais je prendrai par la traverse et je le rejoindrai ! Le misérable... Sa dernière heure est venue !

— Antoine ! Antoine ! Antoine ! A moi ! à l'aide ! au secours ! Antoine !

Mais il la repoussa encore et sortit brusquement. Benoîte, éperdue, sans force désormais, incapable de se tenir debout, essaya d'atteindre une chaise et de s'asseoir, mais elle défaillit et tomba sur le sol, comme une masse. Sa tête heurta l'arête d'une pierre de la cheminée. Un filet de sang vermeil s'échappa de la blessure de la malheureuse femme : Marion, qui avait assisté à toute cette scène sans mot dire, épouvantée, se précipita vers Benoîte qu'elle croyait morte et qu'elle porta sur le lit.

— Grand Dieu ! fit-elle... nous sommes perdus !

Antoine s'était jeté dans la campagne. Il prêta l'oreille aux bruits. Il ne perçut que le sinistre hurlement de la tempête et les sifflements ininterrompus de la bise, une bise glaciale qui, par moments, coupait la respiration. Il marcha vite, très vite, sur les traces de Maquart. Parfois, la neige épaisse couvrait le sol. On ne distinguait les choses qu'à quelques pas devant soi, tant les flocons, très larges, tombaient serrés, et, parfois, tourbillonnaient, pareils à des légions de papillons se poursuivant. Cela tenait du chaos ! Epaisseur ténébreuse et silence morne dans les intervalles du hurlement produit par l'ouragan.

Devant soi, plus de route tracée : une vaste plaine blanche ! La neige cachait tout : les fossés, les haies, les abris, car cette contrée est fort accidentée... Sur soi, la nuit ! Partout, le silence ! Pas une lueur, pas un bruit !

(A suivre).

Après vos repas, demandez dans tous les Cafés **ONG D'ACEY**

directe et de grève générale, les désorganisateurs de l'administration et de la société, les destructeurs de la patrie. »

Le Rappel

Les « Débats » et le Congrès de Dijon :

« L'erreur où tombent les « Débats » est présentement d'imaginer que les fantaisies du Congrès de Dijon ont été inspirées par une brillante minorité de parlementaires. C'est exactement le contraire de la vérité. Les parlementaires présents à Dijon, quels que fussent leur foi réformatrice, leur désir ardent de reconstituer le Bloc de gauche, n'auraient pas mollement la sentiment presqu'unanime des délégués du parti radical. Le spectacle donné par ces admirables militants de nos luttes républicaines, sénateurs, au nombre de près de mille, de tous les arrondissements de France, galvanisait les énergies, même défaillantes. »

L'Action

Au sujet de la réforme fiscale :

« Le blâme formel infligé par l'unanimité du congrès à M. Aimond et à quelques autres chercheurs de moindre marque a rassuré tous le parti radical doit maintenir à vouloir l'impôt sur le revenu, rien et rien. La taxation des bénéfices agricoles qui, au dire de moints dissidents, devrait soulever des tempêtes, vient d'être votée après un débat approfondi par toutes les fédérations départementales. M. Caillaux aura donc pour lui le vœu de tout le parti radical appuyé sur une motion impérative, catégorique. Et, comme, d'autre part, le groupe socialiste unifié de la Chambre a pris la décision de le voter sans retard, l'impôt sur le revenu ne connaîtra pas d'ennemis à gauche. Il n'aura pas non plus d'amis à droite, ni même au centre ; c'est dire qu'il remplira très exactement le problème d'une politique républicaine. »

SÉNAT

Eloge funèbre de M. Ranc

A l'ouverture de la session extraordinaire, M. Antonin Dubost, président du Sénat, a prononcé l'éloge funèbre de M. Arthur Ranc, sénateur de la Corse.

M. le président s'est exprimé en ces termes :

Arthur Ranc était parmi nous la tradition vivante qui reliait les plus anciennes générations républicaines aux plus ardentes et aux plus jeunes forces de la démocratie actuelle, et la présence de ce vieux lutteur, qui n'avait voulu, aux heures de triomphe, recueillir de ses épreuves passées que l'honneur de combattre toujours au premier rang, nous était ainsi un haut exemple et un efficace appui.

Dès 1853, il commençait la lutte contre le second Empire, armé seulement de cette plume loyale et brillante, mais brûlante et perçante comme une épée, tour à tour ironique et hautaine dans sa forte sobriété, et que ne devait faire trembler dans sa main, ni les déportations, ni les rigueurs des prisons impériales. Homme d'action, il vécut une vie si pleine que, pour en parler, on est contraint de choisir.

Son opposition irréconciliable à l'Empire le fit déporter en Afrique et emprisonner plusieurs fois à son retour.

En 1870-1871, dès ce moment associé à la politique de Gambetta, auquel il resta toujours uni par les liens d'une amitié fidèle, il fut successivement maire du 9e arrondissement de Paris, directeur de la sûreté générale à Tours et à Bordeaux, et enfin, représentant de la Seine à l'Assemblée nationale. Membre démissionnaire de la Commune, qu'il avait vainement essayé de détourner de ses folles violences, deux ans après, en 1873, le lendemain de son élection comme député du Rhône, il n'en fut pas moins condamné à mort par contumace.

Amnistié en 1880, il avait dans l'intervalle collaboré activement à la *République Française*. Il combattit vigoureusement le Boulangisme, dirigea plusieurs journaux et, après un nouveau et court passage à la Chambre des députés, il nous vint comme sénateur de la Seine, en 1891, et de la Corse, en 1903.

De pareilles consciences et de pareilles énergies sont de plus en plus nécessaires aux démocraties pour concentrer autour d'elles la dispersion des volontés, moraliser et diriger vers des vues supérieures les ambitions individuelles.

C'est donc avec respect que je salue, au nom du Sénat, la mémoire de cet homme de courage, de passion et de sincérité.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

NIOLO. — La nouvelle de la mort de M. Santini Jean-Paul, ancien maire de Casamaccioli, n'est répandue dans notre vallée, comme une traînée de poudre, le 23 du mois de septembre, vers 8 heures du matin. M. Santini Jean-Paul est décédé à l'âge de 94 ans, chargé d'années et de bénédictions. C'était un vieux patriarche, un de plus nobles figures du Niolo, qui vient de disparaître.

Les nombreux amis qu'il comptait dans toutes les communes, ses parents aussi et affligés, se rendirent de bonne heure à la maison mortuaire pour contempler une dernière fois les traits du vénérable vieillard.

Le 29, dans l'église paroissiale de Casamaccioli, les funérailles eurent lieu solennelles et imposantes au milieu d'un concours de monde vraiment extraordinaires. L'église était littéralement bondée. Tout le clergé du canton était présent, rehaussant ainsi l'éclat des cérémonies funèbres.

Autour du cercueil, brillamment illuminé, se pressaient ses trois fils, ses nombreux neveux germains, toute la famille des Santini, de Casamaccioli, et enfin la famille des Simeoni, de Lozzi, ses proches parents.

Un grand nombre d'autres parents et amis, accourus de tous les points du canton, avaient tenu par leur présence à former une seconde et troisième rangée autour du corps du défunt, rendant ainsi un dernier hommage d'affection, d'amitié, de sympathie, à la mémoire du cher défunt.

La foule était immense et considérablement émue, car l'on savait que ce vieillard avait été terrassé, non par le nombre des années, mais bien par l'effroyable douleur qu'il avait éprouvée en apprenant la mort soudaine de son homonyme et bien aimé petit-fils, M. Santini Jean-Paul, de très regrettée mémoire, publiciste éminent, décédé comme chef de district du Ségon (Soudan). En effet, la mort prématurée de cet infortuné jeune homme, appelé au plus brillant avenir, avait eu comme un second écho dans celle de son grand père, car chacun se rappelait avec quelle douloureuse émotion, il y a juste deux ans, tout le monde, sans distinction d'opinion politique, se rendit à la maison Santini qui se trouva désemplir pendant quatre jours ; les uns et les autres avaient encore présente à la mémoire la consternation générale qui s'empara de tous les esprits, en ces moments d'indicible douleur et de deuil public.

M. Santini Jean-Paul, quoique d'un âge très avancé, avait un tempérament exceptionnellement robuste ; mais la mort de son petit-fils, décédé à l'âge de 33 ans, au début d'une carrière des plus honorables et des plus enviables, avait fait à son cœur une blessure trop profonde. Il succomba à la suite de ce malheur, qui l'avait si cruellement frappé ! Ce patriarche a administré, comme maire, pendant de longues années, le commune de Casamaccioli, à la satisfaction de tous. Hommes droit et juste, affectueux dans ses rapports avec ses nombreux parents, car les familles Santini et Simeoni ont des ramifications dans toute la Corse, il était aussi tous en haute estime par ses amis qu'il comptait, on peut parfaitement, dans toutes les parties de notre île.

Il était le petit-fils d'Orso-Louis Santini qui, comme député aux Jointes insulaires, sous le gouvernement de Pascal Paoli, eut un rôle dignement dans l'histoire de la Corse. Il était aussi un Caporal privé du grand et immortel législateur de la Corse.

Le deuil était conduit par ses trois fils : M. Santini Joseph, brigadier des eaux et forêts en retraite, Santini deux-Côtes, ancien maire de Casamaccioli, resté 20 ans à la tête de la municipalité de sa commune, et Santini Joseph-André, propriétaire. Fidèle à ses amitiés, on vient lui-même politique d'une autre génération, on le toujours marché la main dans la main avec le docteur Quilichini, d'Albertacce, Simeoni Teodosi, de Lozzi, Don-Joseph Acquaviva, de Lozzi, Negroni, de Casamaccioli, Sebiani, ancien de Casamaccioli, Giacetti Grimaldi et Maestracci Marc-Jean de Corscia, commerçant si estimé, de toutes ses forces, les débats et la carrière politique du docteur Pompeo Albertini, trop tôt enlevé à l'affection de ses parents et amis.

Toutes ces grandes figures s'empresseront, au seuil de l'éternelle Patrie, de faire un accueil, digne de lui, à leur vieux compagnon de luttes, lequel, en l'ayant avant lui et décédé, ainsi que ce prodigieux admirer et se fusion d'esprit qu'il a conservés jusqu'au dernier moment, aura bien des choses à leur dire. — *J.-J. A.*

Un Beau Geste

Les journaux ont relaté que les fourriers de la Mairie de Marseille avaient gagné, à la Loterie de l'Exposition Coloniale, deux lots, l'un de 25.000 francs, l'autre de 4.000 francs. Comme les autres heureux gagnants, ces modestes fonctionnaires municipaux sont entrés, ces jours derniers, en possession de cette petite somme.

Mais avant de procéder à la répartition, d'un commun accord, les fourriers ont décidé spontanément de prélever une somme de 300 francs au bénéfice des douze pupilles de l'Assistance Publique qui ont aidé au tirage de la Loterie. Ce beau geste permet d'accorder à chacune des six fillettes et à chacun des six garçonnets un livret de la Caisse d'épargne de 25 francs.

Ne pouvant eux-mêmes procéder à cette petite opération financière et à la distribution des livrets, les généreux fourriers et garçons de bureau de la Mairie ont déposé hier aux mains de M. Bard, notaire, la somme de 300 francs à cet effet. L'honorable officier ministériel, d'accord avec l'administration de l'Assistance Publique, remettra bientôt à chaque pupille le livret de la Caisse d'épargne dû à la générosité de sentiments des fourriers, qui donnent ainsi un exemple méritoire entre tous et que nous souhaitons de voir suivre par des gagnants plus heureux et plus fortunés. — E. L.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

A l'Arrivée

M. Rathéry, inspecteur des Chemins de fer d'Orléans ; M. Gaulfaoti, rédacteur des postes et télégraphes à Paris.

MM. Fiet Paul Martin, Wilh Bakmann, Bieren.

Cordiale bienvenue.

Vol et attentat aux mœurs

Les nommés X. J., 17 ans, marin-pêcheur, D. J., 35 ans, cordonnier et X., 14 ans, mousse, ont été arrêtés et mis à la disposition du parquet, le premier pour vol et attentat aux mœurs, et les deux autres pour outrage public à la pudeur.

Hyménée

Nous apprenons avec infiniment de plaisir le mariage de la toute charmante Mlle Marie Quilichini, sœur de notre ami M. Louis Quilichini, avec M. Jean Henrie, sous-officier à l'hôpital militaire d'Ajaccio.

Nos meilleurs vœux de bonheur.

Etat Civil

MARIAGES.

Olivi Pierre-Paul, commis des postes, et Carboni Ignace.

NAISSANCES

Olivieri Marie-Françoise. — Gorbellini Jacqueline. — Fiaschi Pascal-Antoine. — Fell d Xavière.

DÉCÈS

Stefanaggi Ignace-Antoine, 45 ans.

Bulletin Financier

Paris, 15 octobre 1909.

L'horizon politique ne s'est pas modifié depuis hier, et le marché reste très ferme mais peu animé. Notre Rente est inchangée à 95.12. Par contre nous les Fonds Etrangers sont en nouvelle avance. Extérieure 95.15 ; Turc 88.30 ; Serbe 78.40 ; Russe 1906, 99.05.

Nos Sociétés de Crédit enregistrent leurs reprises précédentes. Le Crédit Foncier atteint à 734, le Crédit Lyonnais fait 1.487, le Comptoir d'Escompte 684 et la Société Générale 662.

Les valeurs industrielles sont bien disposées. Le Rio gagne quelques points à 1.677. Par contre les valeurs russes sont en recul. Les valeurs de traction sont calmes. Les Mines d'Or, d'abord faibles, finissent comme la veille.

Au comptant officiel le Bloc Asser est en vive reprise à 795.

Les obligations 2 0/0 anciennes du chemin de fer de Victoria Minas valent 444.75, les nouvelles 477.50. Cette ligne traverse les deux Etats de Minas Geraès et Espirito Santo, partant de Diamantina pour aboutir à Victoria, port situé à 500 kilomètres plus haut que la capitale fédérale, et qui était tout indiqué comme débouché de la partie septentrionale.

En Banque le Lacroum Gros a relevé à 94.

L'action Nantes Butter se maintient à 39. Nos chemins de fer sont calmes.

Petite Gazette

A l'arrivée

M. le colonel Brindeaux, commandant le 163e régiment d'infanterie, est arrivé hier par le paquebot de Marseille ; il prendra, à la date d'aujourd'hui, le commandement du régiment.

Nous lui adressons la bienvenue.

∴

Promotion

Nous avons appris avec un plaisir bien sincère que notre distingué receveur des postes et télégraphes avait été l'objet d'une promotion de classe.

Cette promotion n'a pas été seulement bien accueillie par tout le personnel des deux bureaux, mais aussi par la population, car M. Berthot joint à des qualités administratives inconnaissables le souci constant de réaliser toutes les améliorations compatibles avec les intérêts de service et ne laisse échapper aucune occasion de montrer son empressement à satisfaire les légitimes exigences du public.

Nous prions M. Berthot d'agréer nos bien vives félicitations.

∴

Nouvelles judiciaires

M. Graziani Jean-Baptiste est nommé huissier près le tribunal de première instance de Bastia, en remplacement de M. Franchi Dominique, décédé.

Sont chargés spécialement du règlement des ordres pendant l'année judiciaire 1908 1909, aux tribunaux de première instance : de Chambéry, M. Ordioni, juge ; de Mostaganem, M. Nouzs, juge.

∴

Carnet mondain

On annonce le prochain mariage de Mlle Jeanne Aegoil, à Châteauroux, avec M. le lieutenant Kaiser, du 5e escadron du train des équipages militaires.

∴

Nouvelles maritimes

Sont promus au grade d'enseigne de vaisseau, MM. les aspirants de 1re classe Carmi Dominique et Gilardoni Alfred-Eugène.

∴

Mouvement des passagers

Pendant le mois de juin, la Compagnie Fraissinet a effectué sur Marseille : 9 voyages de Bastia, 8 d'Ajaccio, 5 de Calvi ou Ile-Rousse.

Le nombre des passagers a été de : 1.341 de Bastia, 864 d'Ajaccio et Propriano, 89 de Calvi ou Ile-Rousse ; d'autres ports 64 ; total, 2.358.

Il a été transporté : de Bastia, 719 tonnes ; d'Ajaccio et Propriano, 619 ; de Calvi ou Ile-Rousse, 310 ; d'autres ports, 255 ; total, 1.903.

∴

Poids et Mesures

M. Lorion, vérificateur adjoint des poids et mesures à Valenciennes, est nommé vérificateur de 6e classe à Bastia, en remplacement de M. Barbi, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

∴

Nouvelles universitaires

M. Poggiale, licencié ès-sciences, surveillant général au lycée de Marseille, est nommé censeur au lycée de Digne.

∴

En Algérie

M. Righetti Joseph-Félix, candidat militaire classé, est nommé gardien ordinaire à la prison d'Alger.

∴

Marine marchande

La troisième session constituant, en 1909, les examens de sortie de l'école supérieure de navigation maritime de Paris, s'ouvrira en cette ville, le 5 juillet 1909.

∴

Postes et Télégraphes

M. Marcaggi a été nommé surnuméraire au bureau central de Marseille.

∴

Eaux et Forêts

M. Badocchi Jean François, candidat au 22e colonial, a été nommé garde domanial des eaux et forêts.

∴

Broderie et dentelles

Mlles Brunelli ont l'honneur d'informer les dames et demoiselles de la ville que les leçons de broderie, dentelles, etc. ont commencé depuis le 1er octobre.

S'adresser rue Neuve Saint-Roch, numéro 1.

∴

Au Port

Vap. « Iberia, » cap. Carrios, de Livourne, 41 passagers, divers.

∴

A louer

de suite, petite propriété avec maisonnette près le couvent de Saint-Antoine.

∴

Leçons

Institutrice, bonnes références, donnerait leçons à domicile ou chez elle.

S'adresser au bureau du journal.

Etat-Civil

MARIAGES

Buonamonti Antoine François-Alexandre, instituteur, et Wary Anne-Marie, institutrice.

Pozzo di Borgo Jean-François, commerçant, et Gozzi Michelini-Angèle, commerçante.

DÉCÈS

Orlandi Marguerite Ivonne.

RETOUR D'AGE

Traitement par l'ÉLIXIR DE VIRGINIEN PRADEL
LE FLACON : 4'50.
Se. 20, R. de La Rochefoucauld, PARIS
pour recevoir franco la Brochure explicative. Tout Elixir, soi-disant de Virginie, ne portant pas la signature RYADAEL est une imitation ou contrefaçon.

Ménagères, attention !!!

Servez à tous vos repas des *Pâtes de la Maison Ghilini* qui sont exemptes de tout mélange étranger au froment. Elles constituent donc une nourriture saine et digestive que vous pouvez donner sans crainte à vos enfants.

Chez tous les épiciers exiger la marque

Maison Ghilini

AJACCIO

Très prochainement

OUVERTURE DE LA
Grande Charcuterie Parisienne
16, Cours Napoléon, 16
M. BOURTIN, propriétaire

Charcuterie en tous genres et sur commande. — Spécialité de côtelettes à la sauce tomate.

Conserves de fer choix
Prix modérés
SUR PORTE A DOMICILE

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00556

Le Rapport Clemenceau

Sur la Situation Economique de la Corse

ARRIVÉE DE LA SOUS-COMMISSION EN CORSE

APPEL AUX CORSES

Paris, 15 octobre.

La Sous-Commission, chargée de faire une enquête sur place sur les mesures les plus propres en vue de réaliser la réorganisation des services administratifs de la Corse, et le relèvement économique de ce département, arrivera à Ajaccio mercredi matin par le paquebot de Marseille.

Cette sous-commission est ainsi composée :

M. Delanney, conseiller d'état, directeur général des douanes, président ;

M. Pierangeli, député, et M. Chabrié, préfet, vice-présidents ;

M. Pujalet, inspecteur général des services administratifs au ministère de l'intérieur, secrétaire général ;

M. Gasquet, directeur de l'enseignement primaire au ministère de l'instruction publique ;

M. Sauvalle, inspecteur des finances ;

M. Carrier, inspecteur des améliorations agricoles au ministère de l'Agriculture ;

M. Fontenailles, ingénieur des ponts-et-chaussées, adjoint au directeur des chemins de fer ;

M. Delpit, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, ancien ingénieur ordinaire à Bastia.

Cette commission s'adjoindra :

M. le Trésorier-payeur général de la Corse ;

M. Reuss, ingénieur en chef des ponts et chaussées ;

M. Le Téo, vice recteur de la Corse.

Cette commission s'adjoindra, en outre, les chefs de service des grandes administrations de la Corse, et, notamment, les chefs de service dans tous les chefs-lieux d'arrondissement.

Nous publierons incessamment l'itinéraire définitif de cette commission.

La Commission fait un appel pressant à tous ceux qui ont à cœur le relèvement et l'avenir de la Corse.

Elle ne se rend pas dans l'île pour procéder à une enquête sur la situation malheureuse de la Corse, qui n'est que trop connue.

Elle vient y étudier surtout les remèdes pouvant améliorer cette situation, dont personne n'est meilleur juge que les Corses eux-mêmes.

Le Gouvernement est fermement décidé à venir en aide à ce département, et il sera heureux de connaître, des Corses eux-mêmes, par quels moyens il leur sera le plus efficacement utile.

L'heure est décisive, et ce sont les Corses qui tiennent en main l'avenir de leur pays.

La Commission entendra tous ceux qui se présenteront à elle.

Elle demande aux Chambres de commerce, aux Conseillers généraux, aux Conseillers d'arrondissement, aux Maires, aux Syndicats d'Initiative, aux Représentants de toute collectivité qu'elle s'excuse de ne pouvoir convoquer personnellement, de vouloir bien venir s'entretenir avec elle, et surtout de résumer leur manière de voir dans un mémoire écrit.

Elle s'adresse non seulement aux Corses de Corse, mais à tous ceux qui, répandus sur le Continent, gardent si fidèlement l'amour de leur petite Patrie, à tous les hommes enfin qui s'intéressent à l'avenir de ce beau pays.

Rentrée à Paris, la Sous-Commission préparera un dossier sur chaque question, qui sera discutée par la Commission plénière et qui fera l'objet d'une proposition précise.

BOURSE DE PARIS

	14 oct. — 15 oct.
Rente de 3 0/0 ancien	95.25 — 95.45
— de 3 0/0 amortis.	96.50 - 96.25
ex-coupon.	

TOULOUSE

Le Congrès Socialiste

Toulouse, 15 octobre.

C'est aujourd'hui que s'est ouvert à Toulouse le Congrès du parti socialiste unifié.

Les Congressistes sont très nombreux.

M. Jaurès, député du Tarn, est très entouré.

On prévoit que le nombre des Congressistes sera demain encor plus considérable.

La séance de ce jour a été consacrée à la formation du bureau provisoire, et à la nomination des Commissions.

RÉCEPTION au Ministère des Travaux publics

Paris, 15 octobre.

M. Barthou, ministre des Travaux publics, a reçu aujourd'hui, dans les salons de son ministère, les membres du Congrès international de la Route.

Le ministre s'est entretenu particulièrement avec les délégués du Japon et des Etats-Unis d'Amérique ; ces deux puissances étant officiellement représentées à ce Congrès.

Les Congressistes, qui sont plus de 2000, doivent discuter une centaine de rapports, traduits en trois langues, et traitant des questions suivantes : la route actuelle, procédés généraux d'entretien ; lutte contre l'usure et la poussière ; la route future ; effets des nouveaux modes de locomotion sur les chaussées ; effets des chaussées sur les véhicules, les signaux de la route ; la route et les services de transports mécaniques.

L'EPARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 2 h. 30.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Interpellation Belcastel

M. le baron de Belcastel, député républicain de l'arrondissement de Lavaur, demande à la Chambre de vouloir bien prendre en considération la demande d'interpellation qu'il a déposée le 4 septembre dernier.

Cette interpellation porte sur la méthode employée par le ministre des finances pour réaliser la nouvelle évaluation de la propriété non bâtie.

M. de Belcastel insiste avec longuement pour obtenir la discussion immédiate de son interpellation.

Le ministre des finances s'oppose à la demande d'urgence.

La Chambre décide que cette interpellation sera discutée en même temps que le budget de l'exercice 1909.

L'Impôt sur le Revenu

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet d'impôt sur le revenu, qui comprend :

1° le projet de loi portant suppression des contributions directes et établissement d'un impôt général sur les revenus et d'un impôt complémentaire sur l'ensemble du revenu ;

2° la proposition de loi de M. Maujan ayant pour objet l'établissement d'un impôt personnel et progressif sur le revenu et sur les capitaux improductifs ;

3° la proposition de loi de M. Magniaudé ayant pour objet d'établir un impôt général et progressif sur les revenus ;

4° la proposition de loi de M. Malvy, ayant pour objet l'établissement d'un impôt global et progressif sur le revenu.

ARTICLE 37

La Chambre aborde la discussion de l'article 37, faisant partie de la cinquième catégorie, (bénéfices des exploitations agricoles).

M. Renoult

rapporteur du projet de loi, donne lecture du nouveau texte rédigé par la commission.

L'orateur fait remarquer que la nouvelle rédaction de cet article donne pleine satisfaction à la Chambre.

« La commission, dit-il, a tenu compte des modifications justes qui lui ont été proposées, au mois de juillet dernier, et a ainsi introduit de larges dégrèvements dans la cinquième catégorie. »

La gauche applaudit.

M. Renoult ajoute que le nombre des propriétés dégrevées ou détaxées aurait 99 pour cent.

M. Monsservin

député républicain de l'Aveyron monte à la tribune.

L'orateur critique les sondages de M. Caillaux.

« Je ne voudrais pas être représenté, dit-il, comme un défenseur des riches fermiers. Je représente un département pauvre. Eh bien ! alors qu'un fonctionnaire, un rentier paieraient 475 et 375 fr. d'impôt, l'agriculteur paierait 1.325 fr. C'est contre une pareille injustice que je m'élève.

« Je me refuse donc à voter l'impôt proposé par la commission sur les bénéfices agricoles. »

Applaudissements.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

AU MAROC

FEZ

Les Envoyés de Moulaï-Hafid

Fez, 15 octobre.

Si Mohammed Ben-Azzouz vient de partir pour Berlin.

Il a été envoyé en mission par Moulai Hafid, et est accompagné de M. Hofman, agent commercial allemand.

Dans les Balkans

Le Conflit TURCO-BULGARE

La Conférence Internationale

Paris, 15 octobre.

M. Pichon, ministre des affaires étrangères, a reçu aujourd'hui les ambassadeurs d'Allemagne et d'Italie, avec lesquels il a conféré assez longuement.

Les cinq grandes puissances : la France, la Russie, l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie sont d'accord pour la réunion d'une Conférence internationale.

EN SERBIE

Le calme renait

Paris, 15 octobre.

Les nouvelles reçues aujourd'hui de Belgrade sont satisfaisantes.

Le calme semble renaître.

Il faut reconnaître cependant que le gouvernement Serbe pousse les armements avec une activité remarquable.

Il estime que la Conférence se réunira dans un mois, et il veut mettre à profit ce délai pour se préparer à combattre.

La Serbie est convaincue qu'elle n'obtiendra aucune satisfaction de la Conférence. Elle veut donc être prête à recourir aux armes.

Achat de Baisses

M. Joseph Lariot est acheteur de suite, de fortes quantités de raisins en caisses ou paniers.

Faire des offres à l'établissement Vinicole de Lupino, Bastia.

Si vous voulez avoir une **Belle Poitrine**

une gorge et des épaules pleines, rondes et saillies contenues, prenez les "Pilules Orientales".

Ces pilules, toujours bienfaisantes pour la santé et approuvées par le monde médical, sont sans rivales pour développer, raffermir et reconstituer les seins ainsi que chez la femme que chez la jeune fille.

Pour avoir un Sein avec notice envoyer 4'50 à M. J. Raux, Pharmacien, 1, passage Verdeau, Paris, en mentionnant le nom de ce journal.

HERNIES

Nous apprenons avec plaisir que *M. G. Vignier, spécialiste diplômé*, (bandagiste orthopédiste) 5, Rue Gavelier, Nice, sera de passage à Bastia, les 25, 26 et 27 octobre, hôtel Terrizzi et à la pharmacie Renaccini, Rue de Paoli, de 8 heures du matin à 5 heures du soir ; à Corte, le 28 octobre, Hôtel Paoli ; à Ajaccio, les 29 et 30 octobre, Hôtel Dauphin ; à Le-Bonifacio, le 31 octobre, Hôtel Deglovanni où il fera lui même l'application de ses appareils.

Possédant un système de bandages sans ressort, entièrement nouveau et complètement différent de tous ceux connus jusqu'à ce jour, *M. Vignier* se charge de fournir un appareil contenant d'une manière certaine toutes les Hernies et par suite, préservant de tous les accidents occasionnés par l'ÉTRANGLEMENT HERNIAIRE. — Bas de varices, et Ceintures sur mesure.

Cabinet
François-D. Maestracci
Agréé au Tribunal de Commerce
2, rue Neuve Saint-Roch, Bastia
Succursale à Nice

A VENDRE
pour cause de santé
Belle Boulangerie
bien située
four attenant, loyer modéré
Prix réduit

A VENDRE à partir du 10 septembre et à des prix avantageux, des raisins de premier choix, du domaine de Pinelo, appartenant à la succession de feu L. N. Mattei.

S'adresser pour les commander à M. Massei, séquestre judiciaire, 15, Place Saint-Nicolas, Bastia.

Vins de Farinole
M. J. CESARI, propriétaire

Rappo à 0.35 cent. le litre.
Vin blanc à 0.30 cent. le litre.
Des conditions avantageuses sont faites pour la vente en gros.

RAISINS

En vente à partir du 20 septembre, Rue de l'Opéra, 6, Bastia.

L'ART de GUÉRIR

VIENT DE PARAITRE le *Journal de Médecine Française* qui publie une importante étude sur une nouvelle méthode qui guérit rapidement la Phthisie pulmonaire chez l'homme et la femme, la Neurasthénie, les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin, du Cœur, le Rhumatisme, la Goutte, les Douleurs, etc. — Envoi gratuit du journal à toute personne qui en fait la demande en écrivant le nom de la Médecine, à Paris.

AJACCIO

SALON DE COIFFURE
Entièrement remis à neuf
Service très bien soigné
Un bon ouvrier continental est attaché à la maison.
Victor MATRICALI
14, Rue Fesch, 14

Société des Chaux & Ciments
Romain Boyer
Société anonyme au capital de 2.500.000 fr.
5, rue Chanchière, Marseille
Production : 300 tonnes par jour

Chaux éminemment hydrauliques, *à grande résistance* et grand rendement, autorisée par les Ponts et Chaussées, le Génie Militaire et toutes les administrations.

Ciment de Portland artificiel et naturel pour dallages, réservoirs, enduits.

Ciment de la Valentine, supérieur, à prise demi-lente.

Ciment prompt spécial.

Ciment de Roquefort.

Seuls vendeurs pour les arrondissements de Bastia et Corte :

F. CHARDON et Cie
Fabricants de Tuiles et Briques
Chaux grasses, Carreaux et Ciment

Entrepôts : Bastia, 3, Avenue Carnot. Corte, Nouvelle Tuilerie. Francardo.

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ÉOLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON.

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS, OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS, DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERIOCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Été en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix du bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Pâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ordinaires. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Poteries. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en tous genres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ressorts artificiels.

TUYAUX EN FONTE, EN GRÈS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Gaulle, 1

AVIS

BONNE OCCASION

A vendre

Cuves, Foudres, Demi-Muids, Bordelaises, Barils et Bombonnes de diverses contenances, Seilles (dites Baies), Caisses et Paniers à raisins, Pompes à vin, Filtres à vin, Récipients à huile, Chantiers, Chevalets, Planches, Poutrelles, Liteaux, Echelles, poullins, Tables et Bancs, Charrettes à bras, Bascules, Appareils acétylène et accessoires divers pour caves. Pressoirs à vin.

Vins Rouges du pays à **25** et **25** centimes le litre. — Vins Blancs à **25** et à **30** centimes le litre.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées. — Muscat de Frontignan. — Vins de Malaga. — Vermouth de Turin. — Quinquina, Pomponnet et St Léon. — Apéritif le Pof: — Gentiane. — Vins de Marsala; — Vins d'Asti mousseux et Barbera (Italien). — Vins de Chianti. — Vins vieux en bouteilles cachetées. — Blancs et Rouges. — Eau-de-vie et Vinaigre. Grands vins de Champagne.

Prix exceptionnels sur toutes marchandises, certaines branches du commerce devant être restreintes ou supprimées.

Avant de faire vos achats, adressez-vous Avenue Carnot, nº 5, Bastia-Entrepôt

Biagini Oreste

Réduction sur marchandises 20 0/0 et réduction sur matériel vinaire 20 à 40 0/0.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Achat de lupins à de très bonnes conditions

Excellente occasion

A VENDRE : Deux foudres en bon état de 40 à 50 hectolitres.

S'adresser à M. Joseph Lucchetti, près M. Marzocchi, Bd Paoli, 44.

Installation à Gaz

Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes, — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui empêchent des honnêtes nécessités à la vérité pour la fabrication de fausse ambitieuse.

LIQUEUR DE NOIX

DISTILLÉE par M. SIMONCELLI propriétaire à Cardo

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887) Croix de Mérite et Médaille d'or Exposition Internationale de Bastia (1906)

Douée de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Combescure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, notre LIQUEUR fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son velouté.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'atténuer leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et souveraine contre le mal de mer et les coliques.

Elle est indispensable aux enfants.

La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt en sa Villa près Cardo.

Se méfier des contrefaçons

Consultez vos amis : *Nos Loisirs* est un journal bien fait.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIELS MACHINES, Tiroirs pour DÉCOUPAGE, Rabots, Bouvets, TROUS, Perceuses, Vis, Clous, Pointes, Colles, Vernis, Cires, Teintures, Brosses, Pinceaux, Papiers de verre, Limes, Scies, Tenailles, Marteaux, Pinces, Tournevis, Mèches, Forets, Compas, Equerres, Rapporteurs, Mètres, Niveaux, Fers à repasser, Fers à souder, Soudure, Pâte à souder, Fils de fer, Fils de cuivre, Fils de laiton, Fils de maillechort, Fils de nickel, Fils de zinc, Fils de plomb, Fils de soudure, Fils de cuivre, Fils de laiton, Fils de maillechort, Fils de nickel, Fils de zinc, Fils de plomb, Fils de soudure.

CYRNOS ORANGE

Sirop pur sucre

Fabriqué avec les oranges si parfumées de la Corse.

Boisson hygiénique et rafraîchissante

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse).

TRENTE TROISIEME ANNÉE — Nº 289

SAMEDI 17 OCTOBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les articles non payés d'avance ne seront pas insérés. Tarif divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,50 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	3 fr.	10 fr.	20 fr.
Autres Départ.	4 »	12 »	24 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00557

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Edwige.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 5 h 42 m — Coucher, 4 h 54 s

Dernier quart., le 16 — Nouv Lune, le 24

Fête du Demain : Saint Luce, évang.

16 OCTOBRE

NOTRE RANG COMMERCIAL DANS LE MONDE

« L'année 1907 a été heureuse pour le commerce de la France et du monde, » écrit M. Alfred Picard, dans le rapport, toujours si remarquable, qu'il a tous les ans, vers cette époque, la coutume de donner comme préface aux travaux publiés par la Commission permanente des valeurs en douane sur le commerce extérieur universel de la précédente année. Les statistiques font ressortir, pour 1907, un accroissement général d'échanges d'une dizaine de milliards : 133 milliards 135 millions en 1906, et près de 143 milliards 1/2 en 1907. C'est la continuation de la période des « vaches grasses. » Faisons des vœux pour qu'une conflagration produite par « l'allumette des Balkans » ne vienne pas l'interrompre sinistrement.

L'Angleterre continue à occuper le premier rang sur l'échelle du commerce mondial, l'Allemagne vient ensuite, puis les Etats-Unis, et, au quatrième rang, la France, distançant de beaucoup la suite des autres puissances.

Le montant total du commerce extérieur de l'Angleterre n'a pas été moindre, l'an dernier, de 29 milliards 351 millions, contre 26 milliards 250 millions en 1906. Comme d'ordinaire les importations anglaises l'ont emporté, et de beaucoup — plus de 3 milliards — sur les exportations. La fortune et la propriété de nos voisins et amis ont gradi en même temps, car, ainsi que le fait remarquer M. Picard, on n'en est plus à croire qu'un peuple se ruine en important plus qu'il n'exporte.

Au second rang, mais à respectueuse distance encore, apparaît l'Allemagne avec un chiffre global de 19 milliards 263 millions, au lieu de 17 milliards 760 millions en 1906. L'excédent de ses importations a été de 2 milliards 341 millions, tandis qu'il y a deux ans, il n'avait été que de 1 milliard 54 millions.

Les Etats-Unis se placent au troisième rang avec 1.750 millions d'augmentation (16 milliards 984 millions, au lieu de 15 milliards 184 millions). Les sorties de l'année 1907 ont été de 9 milliards 602, en progrès de 703 millions. Les entrées n'ont atteint que 7 milliards 332 millions, dépassant cependant de 1 milliard 17 millions celles de 1906.

La France vient, comme nous l'avons dit, la quatrième. Son commerce extérieur s'est élevé en 1907, à 11 milliards 619 millions, en amélioration d'un milliard. Ses exportations se sont avancées de 5 milliards 265 millions, à 5 milliards 596 millions, et ses importations de 5 milliards 596 millions, à 6 milliards 223 millions. Si l'on tient compte de l'énorme différence de population entre elle et l'Allemagne, on jugera que, même en comparaison de la situation commerciale de sa rivale en tout la plus directe, son rang est fort honorablement tenu.

Par ordre de décroissance se rangent ensuite la Belgique (6 milliards 622 millions) ; l'Autriche-Hongrie (près de 5 milliards) ; l'Italie (4 milliards 612 millions) ; la Suisse (2 milliards 768 millions) ; le Japon (2 milliards 378 millions), etc., etc. Sauf au Canada, le mouvement commercial a été partout en hausse.

Donc, comme l'écrit M. Alfred Picard, l'année 1907 a été une heureuse année, « elle le fut même à l'excès, » ajoute-t-il. Et la raison, c'est qu'aux périodes de prospérité, d'autres succèdent qui sont marquées par de pénibles difficultés. M. Alfred Picard rappelle que, étudiées par Clément Juglar, puis par d'autres savants, les crises économiques apparaissent aujourd'hui comme des phénomènes pour ainsi dire normaux. Dernièrement, le distingué directeur du contrôle commercial au ministère des Travaux publics, M. Georges Villain, consacrait toute une étude à « la périodicité des crises économiques et ses rapports avec l'exploitation des chemins de fer ; » il mettait pleinement en lumière le phénomène. Des années malsisées s'annoncent et l'année qui s'écoule pourrait bien être la première de celles-là, par le contre-coup de la crise financière survenue aux Etats-Unis vers la fin de 1907.

Cependant, le mal à redouter n'est pas sans remède : « Le gouvernement lui-même, fait remarquer M. Alfred Picard, n'est pas désarmé. Exécutant ou faisant exécuter des travaux et des opérations industrielles susceptibles d'être activés ou ralentis à son gré, il a entre les mains un régulateur, un instrument de compensation, un correctif à opposer aux chômages des périodes de dépression. Sur la proposition de M. le ministre du Travail et de la Prévoyance sociale, un décret du 31 mars 1908 a même institué une Commission pour la recherche des mesures qui pourraient être utilement prises à ce dernier point de vue. »

RENÉ SABATIER.

Propos d'actualité

L'Ecole des Politiciens

Voilà une conséquence inattendue du double Congrès sur l'Enseignement qui vient d'avoir lieu à Paris et qui a réclamé après l'école primaire, l'enseignement professionnel gratuit et obligatoire pour tous les corps de métier.

« Fort bien ! s'écrie M. Paul Brousse, le député récemment excommunié du parti socialiste je réclame alors l'enseignement professionnel de la politique ! »

Et M. Paul Brousse explique son vœu qui est, dit-il très sérieux. L'absence d'enseignement politique est, à son avis, une lacune très regrettable de notre démocratie ; il voudrait que chacun apprît le secret de faire une réunion électorale, connût la façon de placer un bon entrefait d'un d'assurer les quelques expressions indispensables dans une conversation politique, connût les principes de 1789, Liberté, Egalité, Fraternité etc.

De cette façon, chacun serait à même de faire un bon député et nous avons que la profession de député est parmi les plus lucratives dans une république. Le court supérieur d'enseignement politique serait extrêmement suivi si l'on refusait des élèves. Il n'est pas un enfant qui pour peu qu'il soit doué, ne déclarerait à sa famille : « Je ne serai ni serrurier, ni maçon je veux être député ! »

Le gouvernement de la France, dit encore M. Brousse (qui décidément réunit assez bien dans le paradoxe), est assis sur cette base : la volonté nationale exprimée par le suffrage universel masculin... Tant vaut l'électeur, tant vaut le candidat l'élu le gouvernement. D'où la nécessité d'étendre à tous l'enseignement professionnel politique... Les professionnels de la politique n'y sont pas suffisamment préparés par l'enseignement unique donné dans les lycées... Il faut que chaque ouvrier puisse aspirer à représenter ses camarades dans les syndicats, dans les congrès, dans les conseils municipaux et les parlements ! ... »

La voilà bien la solution de la crise de l'apprentissage ! Que chacun sache faire un discours, tenir un meeting scander des phrases sonores avec de vigoureux coups de poings assénés sur le rebord de la tribune : tout est fait ! Le mal sera conjuré.

Faire des discours ! Nous avons déjà les Patenôtre les Griffuelhes, les Pugol... mais c'était évidemment insuffisant ! Pourquoi ne feraît-on pas afficher à la porte des mairies : « On demande des élèves pour l'école professionnelle des politiciens ! »

A. CAPELLO.

M. Clémenceau et son Projet de Réorganisation de la Corse

UNE INTERVIEW DE M. LÉON GISTUCCI PRÉSIDENT DE LA « CYRNOS »

La Corse est à l'ordre du jour.

Le récent décret de M. le président de la République et surtout le magistral Rapport dont M. Clémenceau l'a fait précéder et qui traite de la situation de la Corse et de ses causes générales, en fait un sujet de la plus palpitante actualité.

Palpitante surtout pour les insulaires que rien de ce qui touche à leur pays ne laisse indifférents.

C'est pourquoi nous avons tenu à avoir sur le rapport de M. Clémenceau l'opinion du président de la Société des Corses de Lyon, M. Léon Gistucci, professeur au lycée Ampère, qui jouit auprès de ses compatriotes d'une popularité méritée.

Nous trouvons l'honorable professeur peu disposé à se laisser interviewer sur un sujet qui, pourtant, lui tient à cœur. Il se décide par modestie.

— Je n'ai, nous dit-il, aucune autorité, ni aucun mandat... pour parler au nom de mes compatriotes. Je ne pourrais vous donner que mon impression personnelle, et elle n'a pas de quoi intéresser les lecteurs de la « Dépêche de Lyon ». Et puis, comment voulez-vous que je parle de la Corse, ainsi comme en parlerait le plus humble et le plus passionné de ses enfants ?

Nous insistons, et nous demandons à M. Gistucci si le jugement porté sur son pays par le président du Conseil ne lui paraît pas un peu... sévère.

— Sévère, oui, répond-il, mais juste en son fond et dans ses grandes lignes. C'est, en tout cas, le résultant d'une longue étude patiemment faite à coups de rapports accordants, de chiffres, de statistiques. On sent, on devine là-dessous tout un effroyable effort administratif, tout un rubarbut, et un appareil formidable de documents et de déductions qui se forment tour à tour en phrases colorées et superbes, car M. puise un demi-siècle, Bourde et Dimolins semblent en avoir fourni la matière...

Vous trouvez là ramassé, condensé en quelques colonnes du « Journal officiel », tout ce qui s'est dit de bien et de mal — surtout de mal (ce toute impartialité n'entend) — sur la Corse, sa situation politique, économique et sociale, depuis la trompe lointain où Blanqui — que M. Clémenceau cite au passage — dénonçait à l'Académie des Sciences, en 1845, les maux on quelques-uns des maux dont nous souffrons encore aujourd'hui : individualisme, particularisme à outrance, esprit de clan, esprit maufit, rappelant les anciennes querelles de piève à piève — car l'auteur du Rapport remonte aux origines et entend baser ses affirmations sur les données de l'histoire — vassalité honteuse des partisans pauvres qui reçoivent la subsistance des patrons riches, comme l'ancien antique recevait la sportule dans l'ancienne Rome ; influence démesurée de grandes familles, survivance du vieil

---

67 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

NOELLA

Grand Roman Inédit

par CHARLES MÉROUVEL

PREMIÈRE PARTIE

LE ROMAN D'HÉLÈNE

XII

PRÉPARATIFS

Comme elle était laborieuse, celle-là, honnête et dévouée, bonne et aimante aimante ! Avec quels yeux elle le regardait, comme elle était aux agnets, prête à tout pour lui plaire et l'obliger. Il n'était que de huit heures. Avant de sortir de sa chambre, il avait du temps devant lui. Il prit, dans un tiroir, la lettre qu'elle lui avait envoyée la veille de son mariage et qu'il conservait précieusement comme une relique.

« Mon cher Jacques,

» C'est donc vrai ! Demain tu vas te marier. Je vous ai aperçus. Il y a quelques jours, elle et toi ! Tu ne me voyais pas. C'était un dimanche, dans l'après-midi, au jardin du Luxembourg, où j'étais avec une amie. Vous vous promeniez bras dessus bras dessous. Tu lui parlais avec animation ; elle t'écoutait à peine. Ses yeux étaient rouges comme s'ils avaient pleuré. Pourquoi, puisqu'elle t'a donné son consentement ? Veux-tu ma pensée ? Vous n'êtes pas faits l'un pour l'autre. Vous ne vous ressemblez pas. Toi, tu es un bon garçon, un peu léger, mais simple, brave et travailleur !

» Avec une femme comme toi, du même caractère, honnête et loyale, tu aurais vécu tranquille, pas riche peut-être, mais heureux tout de même, si elle t'avait bien aimé, pour ton bonheur ! Je connais une qui l'aurait fait avec joie. Tu n'en as pas voulu. Elle n'est pas belle, c'est vrai, mais elle avait ses qualités et surtout celle d'être dévouée jusqu'au sacrifice d'elle-même et de son propre repos, si elle avait pu assurer le tien. C'est le destinée ! Si tu le peux, réfléchis encore avant de t'engager tout à fait. J'ai vu, près de toi, en voisine et en amie.

» Tu sais que je ne te souhaite que du bien ! Laisse-moi donc dire ma pensée. Je voudrais me tromper, mais je ne pense pas que ce mariage te réussisse.

Pourquoi ? Je ne saurais te l'expliquer, mais c'est une idée qui me tourmente. Je te la dis. Fais-en ce que tu voudras. Ce que je peux t'affirmer encore, c'est que cette nouvelle que tu m'as annoncée, il y a six semaines, au moment où j'y pensais le moins, m'a causé beaucoup de peine. C'est la raison qui m'a fait quitter mon logement de la rue des Martyrs pour aller à la rue Amyot et changer mes idées en changeant de place. J'ai vu par un de tes amis de Saint-Severin que ce mariage doit avoir lieu demain. C'est donc presque une chose faite.

» Je serai à l'église, mais tu ne me verras pas. Je prierai pour toi. Sois heureux... Je le désire, mais est-ce possible ? Dieu le veuille.

» Ton amie,

« MARIE-LOUISE »

Il ne l'avait pas écoutée. Il n'avait des yeux que pour cette Hélène, qu'il lui semblait la merveille de l'univers, et des oreilles que pour les quelques paroles qui sortaient de ses lèvres. Le mariage avait eu lieu, assez solennel, à cause des faveurs du curé pour un chantre de son église. L'orgue avait ronflé, une marche triomphale, l'office avait été chanté comme pour des riches. Marius tenait sa parole. Elle assistait à la cérémonie mais dans le coin obscur d'une chapelle latérale.

Le marié l'avait aperçue pourtant, malgré l'obscurité de l'église, dont les vitraux lamient la lumière du dehors et la colorent de toutes les nuances de l'arc-en-ciel. Leurs yeux s'étaient rencontrés à la sortie. Ceux de la couturière contenaient un reproche, mais si limide, une douleur, mais sans aigreur et sans fiel. Ceux de Jacques une amicale et tendre compassion. Depuis, quand ils se retrouvaient, au hasard des rencontres du trottoir, ils causaient cordialement comme au temps de leur voisinage de la rue des Martyrs. Ils se racontaient leurs aventures, quelques mots, se donnaient la main et se quittaient.

Lorsqu'il sortit, le coiffeur le harponna au passage. Le père Pigeard était toujours de bonne humeur. Ses affaires allaient comme il faut, tranquillement, sans secousse, sans portes, son métier lui plaisait, sa maison était paisible. Qu'était-il pu désirer de plus ?

— Vous êtes beau ce matin, Rousset, dit-il. Mes compliments ! Où allez-vous, ainsi ? A l'église ?

— Non. J'ai demandé congé au chef. Et puis je ne sais pas si je retournerai jamais chanter à Saint-Séverin.

— Pourquoi donc ?

— Parce qu'on me prépare une place.

— Ah ! diable, si elle est bonne, il faut la prendre.

— Mais c'est loin !

— Où donc ?

— En Amérique.

— Bigre ! Ça demande réflexion. Qu'est ce que cette place ?

— Vous allez vous moquer de moi, monsieur Pigeard. Valet de chambre, au service d'un riche Espagnol, un marquis.

— Vous êtes riche ?

— A millions.

— Vieux ?

— Il paraît.

— Allez y, mon ami... Comptez-y comme un fou ! Il vous couchera peut-être sur son testament. Vous connaissez la pièce des Normands, qui ne sont pas bêtes ?

— Non.

— La voilà : « Mon bon Dieu, ne me donnez pas de bien, mettez-moi seulement à côté de ceux qui en ont ! »

Le père Pigeard riait. Rousset l'imita.

esprit féodal parfont ailleurs abol....

. . . . . .

— Sévère, oui, répondit-il, mais juste en son fond et dans ses grandes lignes. C'est, en tout cas, le résultant d'une longue étude parlementaire faite à coups de rapports accablants, de chiffres, de statistiques. On sent, on devine là-dessous tout un arsenal de faits accumulés, d'ordre administratif, tout un substrat, et on apparaît formidable de documents et de déductions qui se formulent tour à tour en phrases colorées et superbes, car M. Clémenceau est un maître écrivain, ou en notes brèves, en conclusions sèches et péremptoires... Cela ne laisse aucune place à la contestation ou au désir d'atténuation, si même on ressent de l'amour-propre national,... « indigné ». C'est net, lumineux — et terrible.

— Un réquisitoire en règle, selon vous.

— Peut-être ; et un... réquisitoire n'est jamais flatteur. Ah ! cette confession publique, cette « reconnaissance » de nos torts... Si c'est une médecine, elle est... amère !

— M. Clémenceau fut médecin, en effet, toulonnais-nous.

— Et il a gardé vraisemblablement de sa profession première le goût de l' « intervention » prompte et décisive qui fait limiter le patient... mais qui nettoie et purifie. Hommes d'énergie, « hommes de gouvernement » qui sait ses responsabilités, M. Clémenceau a constaté que notre pauvre Corse est malade, d'un mal lavéré, congénital et profond. Et il est venu nous apporter le remède...

— Le fer et le feu ? selon ce manière.

— Parfaitement. Sa résolution est, en tout cas, pour nous un « acte » de la plus haute importance. Elle annonce la fin d'un régime qui doit disparaître...

— Vous vous félicitez donc de cette « intervention » chirurgicale ?

— Oui, car nous sommes bons patriotes. Et nous félicitons aussi M. Clémenceau, nous le remercions surtout d'avoir soulevé dans ce petit peuple, qu'il qualifie de « courageux » et de « chevaleresque », de vastes espérances qui, grâce à son action, pourront se changer en réalités. Son Rapport est sincère, je le répète, et vrai dans la plupart de ses déductions. Et, encore une fois, s'il nous répugne et s'il nous désespère, c'est comme le certificat de maladie épouvante le malade qui se sait « atteint ». Aussi ne pouvons-nous le lire sans avoir et sans... vibration. Il nous met à vif... Ce détail circonstancié de nos « offenses » infligé à notre orgueil une humiliation cruelle — mais qui aura salutaire... Relisez ce document, vous y verrez, à travers les lignes, nous les antithèses du style « parlementaire », les critiques les plus vives, les plus synthétiques. Les plus profondes qui aient été formulées sur notre caractère et nos « mœurs » depuis un demi-siècle. Bonrie et Demolins semblent en avoir fourni la matière,...

Vous trouvez le ramené, condensé en quelques colonnes du « Journal officiel », tout ce qui s'est dit de bien et de mal — surtout de mal (en toute impartialité s'entend) — sur la Corse, sa situation politique, économique et sociale, depuis le temps lointain où Rauqui — que M. Clémenceau cite au passage — dénonçait à l'Académie des Sciences, en 1845, les maux où quelques-uns des maux dont nous souffrons encore aujourd'hui : individualisme, particularisme à outrance, esprit de clan, esprit maudit, rappelant les anciennes querelles de pièvre à pièvre — car l'auteur du Rapport remonte aux origines et entend bien ses affirmations sur les données de l'histoire — vassalité honteuse des partisans pauvres qui requièrent la subsistance des patrons riches, comme l'ancienne antique recevait la sportule dans l'ancienne Rome ; influences démesurées des grandes familles, survivance du vieil esprit féodal parfont ailleurs aboli... Tout cela est triste, tout cela est vrai, mais d'une vérité, comment dirai-je ? rétrospective et un peu... symbolique. L'observateur sérieux qu'est M. Clémenceau sait bien de qu'il faut retenir des généralisations et combien elles sont parfois... Et puis il y a des faits nouveaux, une âme nouvelle qui se lève. M. Clémenceau ne l'a pas avec dit. Du moins, il n'a pas assez insisté... Il a voulu prendre les choses au pire...

— Vous trouvez donc, malgré tout, que M. Clémenceau exagère une « thèse » n'est-il-dire d'argiments historiques périmés et de faits psychologiques trop... généraux. Il n'est donc pas véridique ?

— Véridique, oui, et surtout impartial. Mais « pessimiste » à l'excès. Il faut d'ailleurs naturellement, étant avant tout homme d'action et de gouvernement. Que pensez-vous d'un médecin qui dirait à son malade (pour en revenir à ma première comparaison) : « Vous n'êtes pas mal portant. Cela pourra se guérir tout seul, mais je vous « vous opérer du suite... » M. Clémenceau veut se donner toutes les raisons d'agir. Et il se les donne... Et mieux vaut qu'il nous blesse, qu'il nous irrite, mais qu'il nous sauve !

— M. Clémenceau prévoit pourtant de grandes difficultés pour l'application de son système, pour l'œuvre de régénération qu'il poursuit...

— Cela ne fera et plus aisément qu'il ne le croit ou qu'il ne l'espère. Il faut d'abord, comme il le dit excellemment, le modifier l'esprit public ».

— Croyez-vous la chose possible, à bref délai ?

— Assurément. Un grand mouvement d'ailleurs s'est formé et le rapporteur le constate lui-même. Il y a en Corse aujourd'hui nos « opinion » qui est l'œuvre de nos Syndicats d'initiative. Et la presse aidera à cet effort vers la lumière, vers l'esprit de solidarité et de progrès. Car nous avons des journaux...

— Mais, à ce qu'il paraît, on ne les lit point ou on les lit peu.

— Détrompez-vous. Ils ne font par, sans doute, l'opinion politique, comme sur le continent, car les élections se font d'ordinaire sur des questions de personne. Mais ils sont lus. Il y en a qui sont déjà anciens, comme le « Petit Bastiais » et le « Bastia-Journal », quotidiens très répandus tous deux. Et il s'en crée tous les jours, feuilles locales, feuilles d'arrondissement, bataillonnes et vivantes, qui sont le véhicule des idées nouvelles. Il y a même des Revues : « Revue de la Société des Sciences historique de la Corse », « Revue agricole, » et surtout « Corsica », organe des syndicats d'initiative, que dirige avec autant de charme que d'autorité un avocat, M. Sylvestre Frassetto, un Corse de race et de patriotisme éprouvé...

— Combien d'abonnés compte cet organe syndical ?

— Deux mille. Et il vient à peine d'être fondé ! A ce propos, permettez-moi de rappeler que nous comptons parmi nos meilleurs amis nombre de personnalités lyonnaises d'originaires, dont deux au moins sont de votre connaissance : M. le maire de Lyon et M. le préfet du Rhône.

— Vous avez donc foi dans l'avenir...

— Une foi absolue. M. Clémenceau pourrait bien être, tout compte fait., notre sauveur.

— On la faisait passer pour cacophobe. N'est-on pas dit qu'il voulait, en 1870, vous céder à l'Angleterre ?

— Erreur, ou plutôt, sotte légende, née on ne sait d'où... Il va, au tout cas, nous prouver le contraire.

Et les hommes de bonne volonté qu'il a proposés à cette tâche nous referont avec lui, une Corse nouvelle, digne de notre passé qui fut glorieux, avant l'annexion, digne de la France, que nous aimons d'un invincible amour et que nous servons avec la plus scrupuleuse fidélité.

Et ce que n'a fait ni le royauté inerte ou hostile, ni l'Empire indifférent, la République le fera.

Nous remercions M. Léon Giotuel de la franchise de ses sentiments, ainsi que de la cordialité de son accueil et nous prenons congé de lui en exprimant le vœu que la Corse, bientôt régénérée, soit digne du nom que lui donnèrent jadis les Grecs artistes qui l'appelaient l'« Île de Beauté. »

Th. BESSIÈRES.

SÉNAT

Eloge funèbre de M. E. Arène

A l'ouverture de la session extraordinaire, M. Antonin Dubost, président du Sénat, a prononcé l'éloge funèbre de M. Emmanuel Arène, sénateur de la Corse.

M. le président s'est exprimé en ces termes :

« Emmanuel Arène a suivi de quelques jours dans la tombe Arthur Rane, auquel il était lié par une profonde amitié et une longue confraternité professionnelle, et sa mort redouble le deuil dont s'affligent à la fois la République, le Parlement et les Lettres ! Mort prématurée et qui fauche, en son plein épanouissement, une des plus belles floraisons de notre âme latine et de notre génie national, mélange heureux et long à se réformer d'esprit, de force et de grâce, d'ardeur combattive et de dévouement passionné.

Arène débuta tout jeune dans le journalisme, quelques-uns d'entre vous s'en souviennent encore, comme rédacteur au *XIXe Siècle*, d'Edmond About et de Sarcey, et gagna bientôt, par son esprit et sa belle humeur, l'amitié de Gambetta. Dès qu'il eut 25 ans, en 1881, ses concitoyens de la Corse l'envoyaient au Parlement, comme député jusqu'en 1904, et comme sénateur depuis cette date, nouant avec lui un pacte de confiance que la mort seule devait rompre, et l'investissant même d'une souveraineté politique dont la principale valeur, à ses yeux, était de lui permettre un dévouement incessant à son pays natal.

Il avait, combattant de la plume et de l'épée, participé à toutes les luttes que soutinrent la République et les républicains, et mis à leur disposition les inépuisables ressources de son talent et l'ardente générosité de son caractère.

Dans les assemblées, comme dans la presse, comme au théâtre, où il eut aussi de brillants succès, tous ceux qui l'ont connu l'ont aimé et garderont à sa mémoire un culte fidèle. »

La Rentrée

C'est hier qu'a eu lieu, au Palais de Justice de Bastia, l'audience solennelle qui inaugure la reprise des travaux de la Cour et des Tribunaux.

A 2 heures précises, la Cour, présidée par M. le Premier Président, rentre en séance.

Quatre conseillers seulement sont présents. MM. Savelli, président de chambre, et Stefanini, conseiller-doyen, malades, se sont fait excuser.

On sait, d'autre part, que la vacance produite par M. le conseiller Gulj n'a pas encore été comblée. De sorte que la Cour se trouve actuellement réduite à sa plus simple expression.

Si un autre magistrat s'était trouvé empêché, la Cour n'aurait pas pu se composer, et l'audience de rentrée n'aurait pas eu lieu.

Les Tribunaux Civil et de Commerce, l'Ordre des avocats conduit par son jeune et sympathique bâtonnier, la Communauté des avoués assistaient à l'audience de rentrée.

Dès le début de la séance, la parole est donnée au ministère public. M. Angeli, avocat général prononce un très remarquable discours. Il rend tout d'abord hommage à la mémoire de M. le conseiller Gulj, dont la mort a laissé au palais d'unanimes regrets.

M. l'avocat général Angeli prononce ensuite l'éloge funèbre de M. Hyacinthe de Montera senior, tombé victime d'un douloureux accident au Palais de Justice de Bastia.

C'est avec une visible émotion que M. l'avocat général Angeli salue la mémoire du grand maître de la barre criminelle auquel le rattachait des liens de parenté les plus étroits et une affection qui ne s'est jamais démentie.

Après ce discours, qui a produit dans l'auditoire une vive impression, la Cour a déclaré ouverte l'année judiciaire 1908-1909, et la séance a été levée.

Lectures pour Tous

A mes vous l'actualité. Vous n'avez pas l'esthète du choix dans le numéro d'Octobre des *Lectures pour Tous*. Le prochain Congrès de la route, les événements de Turquie, l'anniversaire de Tolstoï, le prix du Conseil Municipal qui va se ouvrir à Longchamps, autant d'événements sur lesquels nous consigne l'attrayante revue.

Pas une page des *Lectures pour Tous* qui ne retienne l'attention, n'attire le regard par le texte et l'image, toujours d'accord l'un et l'autre avec les préoccupations les plus actuelles du grand public. Lisez le sommaire complet du numéro d'Octobre et vous aurez un aperçu de l'intérêt et de la variété qu'offre le nombre revue, adoptée par toutes les catégories de lecteurs :

Les Bohémiens, journaux vagabonds. — Ceux qui gagnent toujours aux courses. — L'Avenir des routes de France. — Deux villes qui ressuscitent de leurs cendres. — En mer, monsieur les Animaux ! — Paris-Vignoble. — La Fontaine du Prévens, roman. — La Traversée de l'Amérique en Auto. — On contre ... dessine. — La Journée du Diplodocus. — Et la mer montait toujours ! nouvelle. — Les Petites entantes cordiales. — *Actualités* : A Propos des fêtes en l'honneur de Tolstoï. — S. M. Gustave V rend sa visite à M. Fallières. — Le Pouvoir absolu vient de s'écrouler en Turquie. — Le roi Dagobert entre à la Comédie-Française.

Abonnements. — Un an : Paris, 6 fr. ; Départements, 7 fr. ; Etranger, 9 fr. — Le numéro, 50 centimes.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

L'Escadre en Corse

On avait annoncé qu'une division d'escadre devait mouiller à Ajaccio. La nouvelle n'était pas en effet donnée de tout fondement ; mais, au dernier moment, des ordres sont arrivés qui ont modifié le premier itinéraire de l'escadre.

La division dont il s'agit, qui est celle du contre-amiral Lapart, est mouillée en ce moment à Saint-Florent.

Brevet élémentaire de Garçons

34 candidats étaient inscrits, 8 ont été admis à subir l'examen oral, 6 ont été définitivement reçus. Ce sont :

MM. Ciacciosi, Paoli, Baldacci, Salini, Susini, Tavera.

Lundi à 8 heures du matin, commencera, dans les salles du Petit Séminaire, les épreuves écrites du brevet supérieur pour les jeunes filles et les garçons.

38 candidates et 4 candidats sont inscrits.

A la Justice de Paix

Sur la demande de notre sympathique commissaire de police, M. Colonne, notre juge de paix ne s'est pas départi de sa sévérité, et, à l'audience de ce matin, un grand nombre de jeunes de prison ont été distribués.

Au Port

Le *Galo* est arrivé de Nice et est reparti pour Nice.

La *Venezuela* est parti pour Bône.

Une grande anémie, une sorte d'épuisement, se manifestent souvent dans la vie de collège, chez ceux qui font des efforts pour se maintenir au premier rang. Un moyen excellent de prévenir cet épuisement, qui peut ruiner la constitution de l'enfant ou du jeune homme et affliger le reste de sa vie, est de lui faire prendre les pilules Pink, régénérateur du sang, tonique du système nerveux. Les pilules Pink donnent du sang, des forces, combattent le surmenage, donnent de bonnes digestions et permettent à l'organisme de tirer tout le profit de la nourriture.

Pilules Pink

Société du Cyrnos Palace

AVIS

MM. les entrepreneurs sont prévenus que l'adjudication des travaux de construction du Grand Hôtel de Bastia « Cyrnos Palace » auront lieu le 25 octobre prochain.

Les devis, plans et cahier des charges sont déposés au bureau du Syndicat d'initiative de Bastia où ils pourront en prendre connaissance.

Les soumissions doivent être adressées, sous plis cachetés, à M. Charles Orengo, Président du Conseil d'administration, avant le 24 octobre.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 16 octobre.

Thermomètre — 7 heures du matin + 16 à midi 20°, + à 6 heures du soir + 17.
Maxima 21°. Minima + 14.5.
Baromètre — 7 heures du matin, 766 mm. à midi, 766 mm. 6 heures du soir, 766 mm.
Vent — Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, le matin, quelques nuages, l'après-midi, id.
Pluviomètre, à h. 7 du matin : 0 mm.

⁂

Médaille d'or

Nous apprenons avec plaisir que le jury de l'exposition internationale de Toulouse vient de décerner la médaille d'or à M. Auguste Battistini, le sympathique commerçant de la rue Foncet à Nice, pour son Vermouth Siccardi.

Nos plus sincères félicitations.

⁂

Carnet mondain

La semaine dernière a été célébré à Marseille le mariage des deux fils de M. le capitaine au long-cours Mattei, lieutenant de port.

Mlle Laure Mattei a épousé M. Albert Fougeret, et Mlle Rose Mattei M. Emmanuel Durand.

Cette double cérémonie avait attiré en l'église Notre Dame de Lorette un très grand nombre de nos compatriotes.

⁂

Troupes coloniales

M. le lieutenant-colonel Cristofari, en activité, hors cadres, au Niger, est affecté au 22e colonial en France.

M. le lieutenant Pantalacci est affecté au 1er tirailleurs malgaches comme officier d'habillement.

M. le lieutenant Franchi, en service à Madagascar, est affecté au 3e tirailleurs malgaches.

⁂

Baccalauréat

Mercredi et jeudi a eu lieu, dans l'ancien local des Frères, l'examen du baccalauréat ès-lettres et ès-sciences pour la session d'octobre.

Plus de quarante candidats, appartenant aux différentes séries, ont pris part aux compositions sous la surveillance des deux professeurs de Faculté, MM. Bonafoux et Jourdan.

Les compositions devant être corrigées à Marseille et à Aix, le résultat ne sera connu que dans quelques jours.

Les épreuves orales auront lieu à Aix pour les lettres, et à Marseille pour les sciences.

⁂

Nouvelles militaires

M. le médecin-major de 2e classe Stefani, du 28e d'infanterie, passe au 20e escadron du train des équipages militaires.

M. le médecin-major de 2e classe Lambroschini, du 112e d'infanterie, passe au 19e d'artillerie.

⁂

Récompenses honorifiques

Une lettre de félicitations a été adressée à M. Spinosi Marc, caporal de la compagnie de sapeurs-pompiers d'Ajaccio, le 6 février 1908, a fait preuve de courage et de dévouement au cours d'un incendie.

⁂

Préfecture d'Alger

M. Albertini, adjudant greffier, pénitencier militaire de Bossuet, est nommé commis expéditionnaire à la préfecture d'Alger.

⁂

Broderie et dentelles

Mlles Brunelli ont l'honneur d'informer les dames et demoiselles de la ville que les leçons de broderie, dentelles, etc. ont commencé depuis le 1er octobre.

S'adresser rue Neuve Saint-Roch, numéro 1.

⁂

Leçons de piano

La Professeur de piano Bastianelli, étant de retour à Bastia, en avise les familles et toute personne désirant prendre des leçons de piano ou de chant. Prière de s'adresser à son domicile 1 bis, rue du Nouveau Port, au 3e étage (maison Bertin).

⁂

Achat

On demande à acheter, aux environs de Bastia, une propriété avec maisonnette.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

⁂

Leçons

Institutrice, bonnes références, donnerait leçons à domicile ou chez elle.

S'adresser au bureau du journal.

⁂

A louer

de suite, petite propriété avec maisonnette près le couvent de Saint-Antoine.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT NATIONAL DES TRAVAILLEURS DES CHEMINS DE FER. — Les agents syndiqués sont priés d'assister à la conférence qui sera faite par le camarade Guérard, secrétaire du Conseil d'administration du Syndicat national, à la Bourse du Travail, place Caletta, ce soir samedi, à 8 heures.

OUVRIERS DU PORT. — Les membres du Syndicat des dockers sont prévenus que le deuxième payement des cotisations aura lieu samedi, 17 octobre, Bourse du Travail, place Caletta, de 9 heures du matin à 11 heures.

Des mesures rigoureuses seront prises contre les retardataires.

Le Secrétaire, Luciani.

SOCIÉTÉ DES MÉDAILLÉS MILITAIRES. — Les membres participants de la dite société sont priés de se réunir dimanche, 18 courant, à 10 heures du matin, dans une des salles de la mairie.

Ordre du jour :

Versement des cotisations et réception de nouveaux adhérents.

Le Président, Morenas.

SOCIÉTÉ DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS. — Les membres de la dite société sont priés de se réunir, dimanche, 18 courant, à 10 heures et demie du matin, à la mairie, Réunion du bureau à 8 heures.

Ordre du jour :

Versement des cotisations. — Renouvellement du bureau et du conseil d'administration. — Réception de nouveaux adhérents et communication diverses.

Le Président, Roccheseani.

SPORT. — L'Union Vélocipédique Bastiaise porte à la connaissance des coureurs amateurs que la course organisée par elle, en l'honneur du *Matin*, aura lieu demain dimanche.

On pourra se faire inscrire et prendre connaissance des règlements dès ce matin, au Café de l'Univers.

Tous les coureurs sont en outre priés de se réunir ce soir, à l'Univers, pour arrêter les règlements de course.

Le droit d'inscription est de 1 franc.

Le Président, FRANCESCHI.

Vins de Farinole

M. J. CESARI, propriétaire

Rappo à 0.35 cent. le litre.
Vin blanc à 0.30 cent. le litre.

Des conditions avantageuses sont faites pour la vente en gros.

RAISINS

En vente à partir du 20 septembre, Rue de l'Opéra, 6, Bastia.

FUMIER

Trois francs le collier

COTE DE TABACS

Dix francs la tonne

S'adresser à l'Usine de Toga.

AJACCIO

SALON DE COIFFURE

Entièrement remis à neuf

Service très bien soigné

Un bon ouvrier continental est attaché à la maison.

Victor MATRICALI
14, Rue Fesch, 14

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00558

BOURSE DE PARIS

	15 oct. —	16 oct.
Rentes de 3 0/0 anciens	95.45 —	95.50
— de 3 0/0 nouvelles.	96.25	96.40

ex-coupon.

SYNDICAT D'INITIATIVE de la Corse

Télégramme

à M. Clemenceau

M. Frassetto, le distingué président de la Fédération des Syndicats d'initiative et Amicales Corses, vient d'adresser à M. Clémenceau, président du Conseil, ministre de l'Intérieur, le télégramme ci-après :

Ajaccio, 16 octobre.

Monsieur le Président du Conseil,

La Fédération des Syndicats d'initiative et Amicales Corses a l'honneur de vous prier d'agréer l'expression de sa profonde gratitude pour votre bienveillant appui en faveur de notre département.

C'est avec la plus entière confiance que nous attendons l'ère nouvelle qui sera autant le résultat des grandes transformations de notre outillage économique, jusqu'ici si imparfait, que de la bonne administration de notre excellent Préfet, d'une parfaite application de la justice, de lois d'assistance, et d'une équitable répartition des impôts.

Grâce à votre haute et généreuse intervention, nos compatriotes emploieront désormais, dans leur pays, les grandes qualités de travail et d'énergie qu'ils étaient obligés d'aller dépenser ailleurs, pour des causes qui, toutes, ne leur sont pas imputables.

Veuillez agréer, Monsieur le Président du Conseil, l'assurance de nos sentiments respectueusement dévoués.

FRASSETO,

Président de la Fédération des Syndicats d'initiative et amicales Corses de : Ajaccio, Bastia, Calvi, Corte, Propriano, Marseille, Toulon, Nice, Bordeaux, Alger, Bône, Cochinchine et Cambodge.

Conseil des Ministres

Paris, 16 octobre.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se réuniront demain matin, en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Dans les Balkans

Le Conflit TURCO-BULGARE

EN SERBIE

Manifestations en faveur de la France

Paris, 16 octobre.

La période de calme continue.

D'ailleurs, le départ de deux ministres serbes indique suffisamment que la Serbie renonce, pour le moment du moins, à toute décision violente.

Des dépêches de Belgrade annoncent que M. Defrance, l'envoyé du gouvernement français est, depuis son arrivée, l'objet de manifestations enthousiastes.

EN BULGARIE

L'annexion de la Macédoine

Paris, 16 octobre.

En Bulgarie, les esprits sont calmes.

Cependant, le gouvernement boycotte travaille en silence à l'annexion de la Macédoine.

Un grand nombre d'officiers ont été envoyés en Macédoine, prêts à prendre le commandement des divers corps, et à couper les communications des armées turques.

EN AUTRICHE

L'adhésion à la Conférence

Vienne, 16 octobre.

Dans les milieux diplomatiques, le bruit court que l'Autriche-Hongrie ne donnera son adhésion à la conférence que si la discussion de l'annexion de la Bosnie est éliminée du programme, et si la conférence se borne à sanctionner le fait accompli.

EN TURQUIE

Les marchandises austro-hongroises

Paris, 16 octobre.

En Turquie, les esprits sont plus surexcités.

Un parti très fort est organisé contre l'Autriche.

A Constantinople, les marchandises austro-hongroises sont frappées d'un boycottage parfaitement organisé.

Les ouvriers du port se refusent à débarquer les marchandises des vapeurs autrichiens.

Une nouvelle armée se forme sous le commandement de Fuad Pacha.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 h. 30.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

La Vente et la Fabrication de l'Absinthe

M. le Président annonce qu'il a reçu de MM. Reinach et Buisson une proposition de loi tendant à interdire la vente et la fabrication de l'absinthe, à partir de 1910.

La proposition de loi sera imprimée et distribuée.

INTERPELLATIONS sur la Marine

L'ordre du jour appelle la discussion :

1. du rapport de M. Henri Michel, sur la catastrophe de l'*Iéna* ;

2. de l'interpellation de M. Henri Michel, sur la catastrophe de la *Couronne* ;

3. de l'interpellation de l'amiral Bienaimé sur la valeur du stock des munitions de combat de la marine ;

4. de l'interpellation de M. Le Hail sur la situation de notre marine de guerre et sur le programme naval.

M. Henri Michel

député radical socialiste des Bouches-du-Rhône, monte à la tribune et donne lecture du rapport de la commission d'enquête sur l'effroyable catastrophe qui s'est produite le 22 mars 1907, à bord de l'*Iéna*, et dans laquelle ont péri plus de cent braves marins de tout grade et de tout âge.

Après la lecture de ce volumineux rapport, M. Henri Michel en fait connaître les conclusions qui se résument en ces quelques mots :

« La Commission d'enquête demande la suppression de la poudre noire, et une fabrication meilleure de la poudre B. »

On est atterré, dit l'orateur, devant tant de catastrophes qui plongent tant de familles dans le deuil, et qui se répètent depuis trois ans avec une fréquence dont aucune marine ne nous donne l'exemple.

« Cela a commencé le 20 avril 1906 par un premier éclatement de canon à bord de la *Couronne* ; le nombre des victimes est relativement trop faible, pour que le pays s'alarme bien vivement d'un accident à coup sûr déplorable, mais qui, étant encore isolé, peut être considéré comme une de ces malchances, dont aucune marine ne saurait être exempte dans l'entraînement de ses équipages.

» Cependant, le 2 août 1907, nouvel accident sur le même vaisseau, école et dans des mêmes conditions ; cette fois l'opinion s'émeut davantage, réclame une enquête sévère, et demande qu'il soit fait quelque chose pour que la *Couronne* devienne un vaisseau sur lequel nos marins ne soient plus exposés à trouver la mort en pleine paix plus sûrement qu'en temps de guerre.

» Et l'émotion est d'autant plus profonde que, entre temps, c'est-à-dire le 22 mars 1907, s'est produite l'effroyable catastrophe de l'*Iéna*.

» Cette série rouge, dont les coups sont marqués par le sang de nos marins arrosent chaque fois plus largement le pont de ces vaisseaux, aurait dû s'arrêter là, car elle avait encore été grossie, au cours de ces deux années néfastes, par la perte de deux sous-marins entraînant chacun son équipage au fond de la mer, et par nombre d'accidents survenus dans les machines et les chaufferies qui éprouvaient non moins cruellement le personnel mécanicien.

» Hélas ! voici les deux dates du 12 août et du 22 septembre 1908 qui seront encore marquées d'une croix dans les annales de notre marine.

» C'est vraiment trop, et le pays réclame maintenant autre chose que des enquêtes qui ne sont sanctionnées par aucune modification de matériel, par aucun progrès pouvant augmenter la sécurité dans le maniement des armes de combat, par aucune réforme de notre organisme naval en vue d'établir des responsabilités plus précises. »

L'orateur, en descendant de la tribune, est chaleureusement félicité par un grand nombre de ses collègues.

L'amiral Bienaimé

député nationaliste de la Seine, demande le renvoi à demain de son interpellation sur la valeur du stock des munitions de combat.

La séance est renvoyée à demain.

TOULOUSE

Le Congrès Socialiste

Toulouse, 16 octobre.

Le Congrès national du socialisme unifié a tenu, aujourd'hui, sa deuxième réunion, dans l'ancienne chapelle des Jacobins, transformée depuis quelques années en salle de réunion.

La séance de ce matin a été très orageuse.

Des discours violents ont été prononcés contre M. Paul Brousse, député de Paris, et M. Heppenheimer, conseiller municipal du quartier de la Goutte d'Or.

Cette tempête a été soulevée par la lecture de la lettre adressée par M. Heppenheimer au président du Congrès de Toulouse.

HERNIES

Nous apprenons avec plaisir que *M. G. Vignier, spécialiste diplômé*, (sandagien et orthopédiste) 5, Rue Cardo, Nice, sera de passage à Bastia, les 25, 26 et 27 octobre, Hôtel Brezzi et à la pharmacie Ramarosi, Bd du Palais, de 8 heures du matin à 5 heures du soir ; à Corte, le 28 octobre, Hôtel Paoli ; à Ajaccio, les 29 et 30 octobre, Hôtel Dauphin ; à Ile-Rousse, le 31 octobre, Hôtel Dagiovanni. Il fera lui-même l'application de ses appareils.

Possédant un système de bandages sans ressort, entièrement nouveau et complètement différent de tous ceux connus jusqu'à ce jour, *M. Vignier* se charge de fournir un appareil contenant d'une manière certaine *toutes les Hernies* et parfaite, présentant de tous les accidents occasionnés par L'ETRANGLEMENT HERNIAIRE. — *Bas à varices, et Ceintures sur mesure.*

PIPPERMINT GET

Grande Liqueur,
Tonique, Reconstituante

Un verre de VRAI GET est spécialement recommandé après les repas, pour faciliter la digestion, parfumer et assainir la bouche.

CETTE LIQUEUR crée dans tout l'organisme un sentiment de fraîcheur et de bien être et se recommande aux DAMES, à MM. les FONCTIONNAIRES, COLONS, dans les SOIRÉES, après le bain, après les TRAVAUX et PROMENADES fatigantes.

Quelques GOUTTES de *PIPPERMINT GET*, dans l'eau fraîche, forment la meilleure des boissons d'été, désaltérant sans fatiguer l'estomac. Le *Get* ne pèse que 29 et n'alcoolise pas.

Se méfier des nombreuses imitations.

SOCIÉTÉ DES CHAUX & CIMENTS

Romain Boyer

Société anonyme au capital de 2.500.000 fr.
5, rue Cannebière, Marseille
Production : 300 tonnes par jour

CHAUX éminemment hydraulique, *à grande résistance* et grand rendement, adoptée par les Ponts et Chaussées, le Génie Militaire et toutes les administrations.

CIMENT de Portland artificiel et naturel pour dallages, réservoirs, cuves, enduits.

CIMENT de la Valentine, supérieur, à prise demi-lente.

CIMENT prompt naturel.

CIMENT de Roquefort.

Seule vendeuse pour les arrondissements de Bastia et Corte :

F. CHARDON et Cie

Fabricants de Tuiles et Briques
Chaux grasse, Ciments et Ciment

Entrepôts { Bastia, 9, Avenue Carnot. Corte, Nouvelle Traverse. Francardo.

A VENDRE à partir du 10 septembre et à des prix avantageux, des raisins de première choix, de domaine de Pinsato, appartenant à la succession de feu L. N. Martini.

S'adresser pour les commandes à M. Vannoni, architecte judiciaire, 15, Place Saint-Nicolas, Bastia.

KINOR Vin au Quinquina
Le meilleur des apéritifs
Demander partout en Europe

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, SOLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS, OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS, DENTELLES, ETC., ETC.

DEPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriqués exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani. Joindre un timbre pour la réponse.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ou ciments. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tuiles-Canal. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T en fer, Rennes artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Gaulle, 1.

AVIS

BONNE OCCASION

A vendre

Cuves, Foudres, Demi-Muids, Bordelaises, Barils et Bombonnes de diverses contenances, Seilles (dites Bajes), Caisses et Paniers à raisins, Pompes à vin, Filtres à vin, Récipients à huile, Chantiers, Chevalets, Planches, Poutrelles, Liteaux, Echelles poulins, Tables et Bancs, Charrettes à bras, Bascules, Appareils acétylène et accessoires divers pour caves. Pressoirs à vin.

Vins Rouges du pays à **15** et **25** centimes le litre. — Vins Blancs à **25** et à **30** centimes le litre.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées. — Muscat de Frontignan. — Vins de Malaga. — Vermouth de Turin. — Quinquina, Pomponnet et St Léon. — Apéritif le Pof. — Gentiane. — Vins de Marsala. — Vins d'Asti mousseux et Barbera (Italien). — Vins de Chianti. — Vins vieux en bouteilles cachetées. — Blancs et Rouges. — Eau-de-vie et Vinaigre. Grands vins de Champagne.

Prix exceptionnels sur toutes marchandises, certaines branches du commerce devant être restreintes ou supprimées.

Avant de faire vos achats, adressez-vous Avenue Carnot, n° 5, Bastia-Entrepôt

Biagini Oreste

Réduction sur marchandises 50 0/0 et réduction sur matériel vinaire 30 à 40 0/0.

Achat de lupins à de très bonnes conditions

Excellente occasion

A VENDRE : Deux foudres en bon état de 40 à 50 hectolitres.

S'adresser à M. Joseph Locchetti, près M. Marsocchi, Bd Paoli, 45.

Installation à Gaz

Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz

Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes, — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles

LIQUEUR DE NOIX

DISTILLÉE

par M. SIMONCELLI

propriétaire à Cardo

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1907)
Croix de Mérite et Médaille d'or
Exposition Internationale de Bastia (1908)

Doyée de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Combescure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette LIQUEUR fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son goût.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'atténuer leurs souffrances, dans les cas d'indigestion et souveraine contre le mal de mer et les coliques.

Elle est indispensable aux enfants.

La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt en ce Ville près Cardo.

Se méfier des contrefaçons

Consultez vos amis : *Nos Loisirs* est un journal bien fait.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIELS

MACHINES, Tarauds et Filières pour DÉCOUPAGE

Tondeuses, Rasoirs, TOUS, Pyrographie, etc.

Le Directeur-Gérant, J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

CYRNOS ORANGE

Sirop pur sucre

Fabriqué avec les oranges si parfumées de la Corse.

Boisson hygiénique et rafraichissante

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse).

TRENTE-TROISIEME ANNÉE — N° 290

DIMANCHE 18 OCTOBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENT (Payable d'avance)

Corse ... 20 fr. | 10 fr. | 5 fr.

Autres Départ. 22 fr. | 12 fr. | 6 fr.

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le tarif en vig.

Les manuscrits ne sont pas rendus.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Luc, évang.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 5 h. 42 m. — Coucher, 4 h. 54 »

Dernier quart., le 16. — Nouv Lune, le 24

Fête du Demain : St Pierre d'Alcantara.

17 OCTOBRE

L'AUTOMNE

Bacchus est, cette année, plus généreux que ne le fut Cérès ; si la moisson s'est faite dans l'antiquité, la vendange, sauf dans le vignoble de luxe : la Champagne, fait dans l'allégresse. Le vin sera abondant et de qualité ; le bon poète, Raoul Ponchon, expert-juré en la matière, nous en confirme la nouvelle :

Ainsi, nous aurons cette année,
Une plantureuse vindée.
Le vin sera moins cher que l'eau.
Les pauvres gens pourront en boire
A s'en décrocher la mâchoire.
Ah ! que voilà qui sera bon !

Et donc, gens de toutes paroisses,
Oubliez donc vos sombres angoisses
Et vos débâcles de l'été,
Puisque vous apporte l'automne
Du vin vermeil à pleine tonne,
C'est-à-dire joie et santé.

C'est bien vrai que l'automne semble devoir nous donner la revanche, que le ciel nous doit du bon mauvaise été que l'on ait vu de longtemps.

Cependant, bien des galetés du bon air vont nous échapper une à une. Les hirondelles vont partir de chez nous pour chercher, dans d'autres latitudes, la tiédeur du printemps et la floraison des primevères, tandis qu'elles nous laissent attristés par le retour fatal des nuits longues et des journées brèves. Mais ne leur gardons pas rancune de leur infidélité passagère, et souhaitons-leur de ne pas se laisser désorienter comme il leur arriva à l'automne de 1905, si on s'en souvient, les ornithologistes se perdirent en conjectures sur les causes qui avaient pu non seulement retarder, mais supprimer leur second départ, celui de leur arrière garde formée par les couvées tardives. Ce phénomène dont, de mémoire d'homme, on ne se rappelle pas d'exemple, se signala partout, dans l'Europe centrale, par la mort lamentable, de froid et d'inanition, des malheureuses bestioles désorientées. Comment l'instinct de migration, pourtant si merveilleux et si sûr chez l'hirondelle, se trouva-t-il ainsi accidentellement aboli ? On ne le saura-t-on jamais.

Nos brouillards de brumaire seront bientôt traversés par les vols en triangles des canards sauvages, mais aussi par le vol noir et par le croassement sinistre des corbeaux et des grolles, et le deuil violet du colchique automnal assombrit déjà la verdure de nos prairies. Ou gaule les noix, les châtaignes finissent de mûrir sous leur coque hérissée, en attendant que se cueillent les derniers sembiants de fruits de l'année : les nèfles, les cormes et les alizes.

Mais la vie n'est pas encore morte aux champs. Le paysan, à peine reposé du battage de la moisson passée, confie à la terre l'espoir de la moisson future dans « le geste auguste du semeur. » A la ferme, les ménagères sont affairées, accommodant les pièces de lard, les grappes de jambons et de jambonneaux, suspendues ensuite sous le manteau des vastes cheminées, les bottes d'ails, les guirlandes d'oignons, les gerbes d'échalotes, toute la provision des mois ingrats où la terre semble dormir et ne produit rien.

Les gelées sèches, après les gelées blanches, les brumes précoces, les rafales glacées auront tôt fait de faner et de flétrir la campagne et les jardins défleuris. Pourtant ce sera, d'autre part, le triomphe de la floraison artificielle. A Paris et dans les capitales de la province, sous le hall des expositions, dans la lumière floue tombée des vitrages ou dans la clarté éblouissante des lampes électriques, une foule élégante se pressera autour des corbeilles des chrysanthèmes dressant, isolées au sommet de leurs tiges, leurs têtes échevelées, énormes, et comme ivres de couleur, en lesquelles se mêlent toutes les nuances, depuis les tons les plus francs jusqu'aux dégradés les plus « liberty. » Plus loin, c'est la serre aux orchidées, fleurs invraisemblables qui retombent en grappes d'or, en gerbes mauves : les oncidiums tremblants, les vandas qui semblent des papillons de deuil consolable. C'est merveille et néanmoins toute cette flore tropicale pâlit devant le simple nymphea qui, au-dessus de ses feuilles étalées sur l'eau d'une grande coupe de cristal, émerge en sa large fleur faite de la chair blanche et rose la plus délicate.

Mais toute saison a sa beauté de plein air, son domaine poétique. C'est dans les bois que l'Automne a le sien, d'un charme un peu triste, mais plein de grâce et de majesté. L'aspect de la forêt change à toute heure du jour, depuis le sourire du matin jusqu'à l'effarement du crépuscule. On dirait que la nature se prodigue là dans sa dernière joie avant de s'endeuiller dans le manteau de l'hiver. Le soleil lui-même se prête à ce jeu radieux lorsque, après avoir effiloché la brume matinale, il donne à l'atmosphère toute sa transparence et dore d'or rouge, d'or jaune, d'or vert, ou argente la cime des chênes, des hêtres, des sapins, des mélèzes et des bouleaux. De la fourche des branches, l'écureuil, l'œil espiègle, fait tomber les pommes de pin ; une saine odeur de résine flotte dans l'air ; la voix des chiens de chasse anime les acres ; les rouges gorges, les derniers oiseaux s'égosillent éperdument et la rosée évaporée fait plus fières et plus pénétrantes les émanations et les senteurs du sol moussu, de l'herbe et des plantes sauvages.

Le jour tombe, s'attriste, se dénoie, tandis que la nuit s'enchante et s'illumine de toute sa splendeur. Elle n'est jamais plus belle qu'en automne, à l'heure sans nuages où

Les crocallisations, claires géométries,
Au velours bleu du soir fixent leurs pierreries.

La terre a vieilli, mais le ciel est comme rajeuni.

MARCEL FRANCE.

Propos d'actualité

Zizi-Bamboula

Les journaux parisiens nous annoncent qu'un nommé Zizi Bamboula, fils d'un gorille et d'une négresse, vient d'arriver à Paris. Le docteur Metchnikoff, auquel la nouvelle aurait été présentée à bien vouloir se charger de son éducation, et dans ce but l'aurait placé dans une des cages de l'Institut Pasteur.

Cette histoire, pour Monsieur qu'elle paraisse, est toute à l'avantage des singes. Elle prouve qu'il existe encore, sur terre, de pauvres gorilles, qui ne craignent pas de faire un brin de cour aux jolies négresses. Il faut croire qu'après tant les gorilles ne s'y prennent pas trop mal quand ils veulent faire galants puisque les négresses daignent tomber dans leurs bras.

Gentille devient Don Juan ! C'est un type qui manquait à la collection déjà nombreuse commencée par Molière. « La race des Don Juan est immortelle, » a dit quelque part M. Henri Lavedan. Je le crois bien, flûtre ! puisque nous maintenant les singes qui s'en mêlent !

Cours qui doutent encore que l'homme descend du singe n'auront pas besoin comme le prétendait assez irrévérencieusement le regretté Alphonse Allais de se regarder dans une glace, il leur suffira d'aller contempler Zizi Bamboula à l'Institut Pasteur.

Peut être se rencontrera-t-il — tout arrive ! — quelque gentille midinette parisienne qui s'amourachera du fils de la négresse et consentira à faire, avec lui, un riche un bonne Française... après avoir passé devant M. le Maire, bien entendu.

Zizi Bamboula ! c'est un joli nom, hein ? Vous allez voir que toutes les parisiennes vont en raffoler.

Une chose pourtant me chagrine. Le docteur Metchnikoff assure que Zizi est dépourvu de poils sur de nombreuses parties de sa personne. Cela, me direz-vous, n'est pas pour arrêter des demoiselles : je connais

un tas Don Juan qui sont affligés d'une calvitie aussi semblable à une pomme d'escalier... Mais il y a calvitie et calvitie, et M. Metchnikoff prétend que si Zizi n'a pas de... cheveux, c'est parce qu'il a la gale !

Horreur ! horreur ! Moi je n'en voudrais pas !

A. CAPELLO.

Réclamations de Douane

M. le Président de la Chambre de Commerce de Bastia a reçu du ministère des Finances, une lettre circulaire relative aux réclamations de douane que nous nous empressons de publier :

Paris, le août 1908.

Le Conseiller d'Etat, Directeur Général, à MM. les Directeurs,

A différentes reprises et notamment par les circulaires N° 3.357, 3.418, et 3 095, l'Administration a signalé au service et au commerce l'intérêt considérable qui s'attache à l'exactitude des statistiques douanières tant à l'exportation qu'à l'importation. Elle a rappelé que les faits enregistrés par la Douane servent de base à l'établissement des tarifs et à la conclusion des conventions commerciales et qu'il importe, dès lors, au plus haut point, que les déclarations fournies par le commerce soient l'expression exacte de la réalité.

Pal le regret de constater que ces recommandations ont été de nouveau perdues de vue en ce qui concerne les marchandises présentées à l'exportation. La Commission permanente des valeurs de douane a, en effet, relevé des inexactitudes dans l'espèce ou dans les quantités soumises par nos documents pour différents articles inscrits au tableau des marchandises exportées et une revision approfondie des écritures a établi le bien fondé de ses constatations.

Je vous prie d'adresser un avertissement très formel à tous les déclarants auprès des bureaux de votre Direction et de leur expliquer que toute inexactitude dans les permis de sortie qu'ils remettent à la douane les rendrait passibles des pénalités édictées par l'art. 19 de la loi du 16 mai 1863.

L'administration est bien décidée d'ailleurs à faire appliquer à l'avenir les dites pénalités pour les irrégularités de ce genre qu'une surveillance accrue aura été amené à constater.

Je rappelle, qu'à la sortie comme à l'entrée, les employés chargés de la réception

---

17. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Testament Volé

par HENRI DEMESSE

PREMIÈRE PARTIE

III

LA FÊTE DU SOIR

Les appels de détresse devaient être étouffés dans le bois, aucun écho ne pouvait les répéter ! Antoine courait, à présent, droit devant lui. Il connaissait merveilleusement le pays et se guidait instinctivement. Il courut, ainsi, pendant un quart d'heure. La neige tombait encore plus serrée encore, semblait-il. Il lui fallait rage, et ses plaintes prolongées causaient une impression vraiment sinistre. On eut dit que la nuit pompait d'être de qui les désolantes lamentations retentissaient.

Dans les ténèbres il y avait des rires ; des appels rauques ; de sourds murmures, parfois, des cris profonds, des éclats rires, parmi à ceux que poussaient les femmes en couches !

Qui rassemblait en grondement de la mer, ou au tumulte formidable qui se dégage des fosses en forêt. C'était autre chose, surtout dans la nuit ? Les ténèbres semblaient toujours une aggravation pour tous les maux dont souffre la race humaine ! La lueur avançait lentement. Cette lueur, à coup sûr, s'échappait de la taverne que Maquart avait emporté de la ferme.

— Lui ! lui ! Enfin ! dit Antoine.

Alors, sans hésiter, il écouta son fusil, ajouta une seconde et fit feu ! Une détonation retentit. La lueur qui courait au ras du sol, comme un feu follet, s'éteignit aussitôt.

— Justice est faite ! dit Antoine triomphant.

Il regagna la ferme. Dès son entrée dans la grande salle, il vit Marion près du lit où reposait Benoîte. Il marcha vers sa femme et l'appela.

— Benoîte ! éveille-toi ! Revenue à toi ! Je t'ai vengée. Benoîte ! ma Benoîte adorée ! Revenue à toi ! Je t'aime ! Je te pardonne !

La pauvre femme ne bougea pas. Elle était glacée. Antoine jeta un regard sur les braises ardentes. Benoîte, les flammes lèchèrent le bois sec et montèrent gaiement, dans l'âtre, répandant une chaleur vive. Benoîte était toujours immobile.

— Il faudrait aller chercher un médecin, dit Antoine.

— J'y vais, répondit Marion.

Elle sortit. Elle était hébétée ! Elle ne comprenait plus rien. Elle avait peur ; ses dents claquaient. Dehors, elle put pleurer. Elle courut jusqu'à Verault les en sanglotant. La neige ne tombait plus ; la tempête s'était apaisée. Antoine, muet, brun, accablé, regardait toujours Benoîte qui n'avait pas fait un mouvement. Plusieurs heures se passèrent ainsi. L'aube, cependant, blanchissait l'horizon. Benoîte le jour paraît. La campagne s'emplit de sonneries doux et de joyeux appels d'oiseaux, et, tout à coup, dans la salle, le jour s'éteignit brusquement. Alors, Antoine fit un bond comme un homme qui s'éveille en sursaut. Il ouvrit sa fenêtre, passa sa main sur son front que l'air frais du matin baignait, et parut, enfin, reprendre ses sens.

— Que s'est-il donc passé ? fit-il.

Alors, il vit Benoîte étendue sur le lit.

— Benoîte ! mais-t-il répondu... Ma femme adorée !

L'immobilité de la malheureuse créature, à la fin, effraya le fermier.

— Grand Dieu ! est ce qu'elle est morte ? dit-il.

Puis, il prit les mains de Benoîte :

— Ses mains sont glacées ! dit-il avec terreur, son visage est livide !.. Est-ce que je l'aurais tuée, en sauvant l'autre ?

Vite, il déplaça le cadavre de la pauvre femme ; il posa la main sur son cœur au-dessous d'un sein pulvérisé et frémit : Le cœur ne battait plus !

— Morte ! morte ! dit Antoine en poussant un grand cri. Benoîte est morte ! Ah ! je t'ai tuée ? je t'ai tuée ! Malédiction sur moi !..

Et il tomba à genoux devant le cadavre. Une demi heure après, Marion revint ; elle ramenait un médecin qui avait refusé consentir à la suivre, après dix démarches faites vainement ailleurs. Le médecin ne put que constater le décès ; il déclara que Benoîte était morte sur le coup, du choc qu'elle avait reçu à la tête, en tombant.

IV

MAQUART EN VOYAGE

La chambre de Romain Maquart était située au premier étage du bâtiment d'habitation qu'il occupait à côté de la ferme, à Vieuflay. Après son déjeuner, le fermier s'y enfermait pour faire un somme d'une heure, après quoi il s'occupait de sa correspondance, ce qui lui prenait, chaque jour, au moins deux heures. Romain dormait sur un petit lit de fer très bas, étroit, couvert d'un maigre matelas jeté sur le sommier. Dans la chambre, il y avait encore une table de toilette, deux chaises, un vieux fauteuil, une table, et le coffre-fort du fermier, meuble immense, en fer, scellé au mur.

Les serrailles, branchées à la chaux, étaient noires. Le parquet rouge avec un vernis spécial, était très propre, mais sans tapis ; — pour Maquart, en effet, tout ce qui n'était pas rigoureusement utile était du luxe. La fenêtre était cependant de rideaux en mousseline et garnie, contre le dehors, par d'épais contrevents solides, munis d'une longue et forte barre de fer. De même, il y avait double serrure à la porte et deux verrous énormes que le fermier poussait, chaque soir, avant de se coucher. Maquart ne recevait dans cette chambre que son notaire et son huissier.

Jamais âme qui vive à la ferme, n'avait franchi le seuil de cette chambre qu'il nettoyait lui-même, chaque matin.

(A suivre).

des déclarations doivent tenir strictement la main à ce que ces documents donnent toutes les indications nécessaires à la formation des suivels statistiques.

Signé : M. Delanney.

CONSEIL GÉNÉRAL DES BOUCHES DU RHONE

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

Vœu Saravelli et Roux

Sur la proposition de MM. Saravelli et Pierre Roux, le Conseil général émet le vœu suivant :

Le Conseil général, soucieux des intérêts vitaux de la classe des déshérités, émet le vœu suivant :

Considérant que les Compagnies de navigation ainsi que celles des chemins de fer délivrent aux voyageurs de 1re et 2e classes, des billets d'aller et retour, les faisant ainsi bénéficier d'une réduction appréciable ;

Considérant que la Cie de navigation desservant les services maritimes postaux entre le Continent et la Corse a, pour son intérêt propre, supprimé cette faveur aux passagers de 3e classe, ouvriers pour la plupart qui ne peuvent se payer le luxe d'un passage en 1re ou 2e classe.

Prie M. le ministre de vouloir bien intervenir auprès de cette Compagnie en vue d'obtenir, comme par le passé, que des billets d'aller et retour soient délivrés aux passagers de 3e classe.

Le vœu est adopté.

FRAISSINET,

Cancrelats et Cie

Un de nos compatriotes qui s'est rendu dernièrement de Bastia à Marseille, voyageant en 1re classe, nous écrit que pendant la nuit il a été littéralement assailli par une nuée de cancrelats, et qu'en arrivant à destination il a dû faire une consommation extraordinaire de poudre de pyrèthre pour en débarrasser complètement ses effets.

Au lieu de songer à nous écrire, notre compatriote aurait été mieux avisé de libeller son observation sur le registre de réclamations qui doit être mis à la disposition des passagers de n'importe quelle classe lorsqu'ils le demandent.

On néglige trop ce moyen de protestation légal et régulier, et il s'ensuit quesi, par hasard, — tout est possible en ce bas monde — un de MM. les commissaires du gouvernement demande ce registre, et n'y trouve aucune réclamation, il en conclut, naturellement, que tout va pour le mieux, dans la meilleure des compagnies de navigation.

VENACO

Les Obsèques

DU COMMANDANT PAUL MARIANI

Avant-hier, ont eu lieu, à Venaco, les obsèques du commandant Paul Mariani. Toute la population du canton a tenu à accompagner la dépouille de cet homme de bien. Sa mort a été connue le soir d'un beau jour, car s'il y eut un homme juste en ce monde, ce fut lui. La vaille encore il était en pleine santé et il venait de passer une belle journée au milieu des siens. Aussi la nouvelle de sa mort a-t-elle provoqué partout une véritable consternation.

La villa Mariani, dont le vestibule avait été transformé en chapelle ardente, a été pendant deux jours comme un lieu de pèlerinage pour l'immense concours de population. L'église de Lugo, décorée d'un superbe catafalque, ne pouvait contenir qu'une bien faible partie de cette foule venue apporter au Commandant, avec son tribut de pleurs, le dernier témoignage de sa sympathie.

Il y a un vrai sentiment sur un accueil autant de larmes répandues aussi sincèrement.

La famille du commandant Mariani reste inconsolable. Nous présentons nos regrets les plus vifs et nos condoléances les plus émues à son épouse, à son fils le capitaine Mariani, à sa belle-sœur, Mme veuve Mariani, à ses beaux frères, M. Septimopoli, directeur de l'école de Lugo, et M. Raymond Jules-Félix, négociant à Venaco, à ses neveux, Septimopoli, étudiant en médecine à Lyon, et Bécarud, comme fils adoptifs à Ajaccio.

Le commandant Cossa, accouru de Bastia en toute hâte, a prononcé sur la tombe du commandant Mariani, le discours suivant :

Mesdames, Messieurs,

Quels que soient mon trouble et mon émotion au présent de ce cercueil, je ne puis me dérober à l'impérieux devoir de dire le dernier adieu au camarade qui disparaît. Il méritait une vie plus longue qui eût été un bien pour lui, pour les siens, pour tous ceux qui l'aimaient. Qui aurait dit que son existence devait être si brusquement fauchée ! Mais la mort frappe sans pitié, sans principe et sans but. Le commandant Mariani était dans la force de l'âge ; il avait un cœur généreux, et ceux qui ont eu la bonne fortune de pénétrer dans son intimité connaissaient en lui une profonde, la charmante de son esprit, sa délicatesse de sentiments.

Au livre des destinées, il était écrit qu'au moment où l'on devait s'y attendre le moins, il quitterait la vie et ceux qu'il a tant aimés.

Mariani Paul-François était né en 1849 à Lugo-de-Venaco. Il fit de bonnes études et se destina à la carrière militaire. Engagé volontaire en 1868, il obtint rapidement ses premiers grades et fit la campagne de 1870. Prisonnier de guerre, il fut nommé adjudant à son retour de captivité. Peu après, je le rencontrai à Châteaurroux où je fus son subordonné et devins son ami. J'appris à l'aimer en le fréquentant et à connaître en lui un des caractères les plus droits, un des plus nobles cœurs. Soucessivement en 1878, lieutenant en 1879, il passa dans la garde républicaine où il fit le reste de sa carrière. Dans cette arme, il fut remarqué comme officier de grande valeur et il eut la joie de faire du bien à tant de nos compatriotes. Capitaine, chevalier de la Légion d'honneur, il fut promu chef d'escadron en 1897, grade qu'il occupa pendant 3 ans.

Il fit partie de toutes les commissions techniques et fut chargé de missions délicates qui lui fournirent l'occasion de donner la mesure de son talent incontestable.

Son père, Mariani Pierre-Jean, a eu l'honneur, comme maire, d'administrer sa commune pendant de longues années. Son souvenir est encore dans nos cœurs : au vote ouvert a été commencé à faire le bien. Ici on la consommation de voir son fils aîné officier supérieur, ses deux autres fils capitaines, ses filles bien placées et occupant de belles situations. Des trois fils, hélas ! il n'en reste plus qu'un, le second, Pasquin, étant mort bien jeune lui aussi.

Et maintenant qu'il ne nous reste plus que la dépouille mortelle de celui que nous pleurons aujourd'hui, permettez-moi, Mesdames et Messieurs, d'adresser en votre nom et au mien quelques paroles d'encouragement à son épouse éplorée, à son frère inconsolable, à ses sœurs, à ses beaux-frères, à ses belles-sœurs, à ses neveux et nièces et à tous ceux de la famille. Qu'ils veuillent bien croire à la plus sincère expression de notre profonde sympathie.

En vain, vous direis-je de sécher vos larmes. De pareils coups ne s'oublient pas en un jour.

De telles épreuves creusent dans les cœurs des blessures difficiles à guérir. Mais après avoir bien pleuré, reprenez courage en songeant que le meilleur moyen de conserver le souvenir de votre cher disparu, c'est de puiser dans les exemples de sa vie ce qu'il y a de meilleur pour le faire revivre et vous en inspirer.

En vous, Paul François, vous qui allez dormir éternellement sous la froide pierre, recevez le dernier témoignage d'affection que je vous dépose sur votre tombe au nom mon, au celui de vos camarades officiers et de tous ceux qui vous ont connu. Adieu, cher ami tant regretté. Adieu !

NOS CHATAIGNES

Le président de la Chambre de Commerce de Bastia a reçu la lettre suivante :

New York, le 2 sept.

M. le Président de la Chambre de Commerce de Bastia.

Je viens par la présente vous prier de communiquer mon adresse aux commerçants de votre contrée qui désireraient exporter le marron corse ainsi que la châtaigne.

Nous recevons de grandes quantités de ce marchand aux Halles et de France chaque année.

Je vends en criée public moyennant 5 0,0, retour des fonds par câble.

J'accepte traite documentaire pour 30 0,0 de la valeur payable contre les documents à l'arrivée des marchandises.

Cours habituels des châtaignes 70 à 80 fr. 100 kil.

Marrons gros, 120 à 140 fr. 100 kil.

moyens, 90 à 100 fr. 100 kil.

Vente moyenne par semaine, octobre, novembre, décembre : 7 à 900 sacs par 4 ordre.

Emballage préféré : Châtaignes sans 50 k. net.

Marrons en caisses 30 k. net.

laisser un peu de ventilation. Emballer bien sec les marchandises et bien trier.

Frais par cent R :

Douane II fr. 100 k.

Fret 4 fr. 100 k. vià Gênes ligne allemande, Ligne Fabre Marseille un peu trop lente.

J'expédie les étiquettes et l'horaire des meilleurs bateaux.

En vous remerciant d'avance agréez etc.

Signé : Antoine Bandois, Gl.,

Agent for the.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 18 oct., à 3 h.

Les Cadets de Russie, allég.,	Solidnick.
Si tu voulais, bluette,	Turlot.
Lisette, polka,	Solidnick.
Valse bleue,	Marjis.
A Petit Pas, marcheite,	Sudessal.

Le Chef de musique, X. LAURON.

Postes et Télégraphes

Par arrêté du 9 octobre 1908, pris par M. le Sous Secrétaire d'Etat des Postes et des Télégraphes, ont obtenu un avancement de classe :

MM.

Leca, rédacteur à la Direction des Postes et des Télégraphes de la Corse ;

Champenois, agent-mécanicien, à Bastia ;

Valle, brigadier-facteur, à Ajaccio ;

Barbagelata, facteur de ville, à Ajaccio ;

Mattei, facteur de ville, à Bastia ;

Segnela, ouvrier d'équipe, à Ajaccio ;

Grimaldi, ouvrier d'équipe, à Bastia.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 762-2.

Température : Maxima, 21-2 ; Minima, 2-0.

Humidité : 68.

Direction du vent : N. O.

Force du vent : Faible.

Etat du ciel : Nuageux.

Etat de la mer : Belle.

Pluie ou neige : 6,-5.

Un Meurtre

Rue Docteur Versini, dans la nuit d'hier, vers 9 heures, à la suite d'une discussion — de femme dit-on — le nommé S. Paul, 35 ans, charron, a tiré un coup de revolver et porté un coup de poignard au nommé Padovani Toussaint, dit Serpaggi, âgé de 25 ans, de la commune de Sari d'Orcino.

La victime a été atteinte à la naissance du nez et à l'abdomen. La mort a été instantanée.

Le meurtrier aurait deux complices, son frère François, âgé de 40 ans, et son beau-frère C. Antoine, 39 ans, cocher, de la commune de Guargualé, demeurant à Sartène.

MM. le Juge d'instruction, le Substitut et le Commissaire de police ont commencé une enquête et ordonné le transport de la victime à l'hospice civil.

Il a été procédé à l'arrestation du meurtrier, S. Paul et de son beau frère, C. Antoine. François S. serait en fuite.

Le parquet, au cours de son enquête, a opéré la saisie de deux revolvers et d'un poignard trouvés dans une cruche au logement d'un des complices.

Nos Hivernants

Sont arrivés par le vapeur *Numidia*, de Marseille :

Mme Krayner Marguerite, Mlle Rack, Mlle Dolder Anne, M. Otto Barmmann, M. Hans Aschen.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Etat Civil

NAISSANCES

Louis Marie-Dominique.

DÉCÈS

Gabu Guillaume, gendarme, 47 ans.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 18 oct., à 8 h. 1/2 s.

Hymne de l'Infanterie de Marine, p. r.,	Cappé.
Pêche et Paysan, ouv.,	Suppé.
Valentin, boléro,	Rouvenolle.
La Traviata, fant.,	Verdi.
Espana, valse,	Waldteufel.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 17 octobre.

Thermomètre — 7 heures du matin 18°.
à midi 20-5 — 6 heures du soir — 17-5
Maxima 21-3. Minima + 15°.

Baromètre — 9 heures du matin, 767 mm.
à midi, 767 mm. 6 heures du soir, 767 mm.

Vent. — Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, le matin, Découvert,
l'après-midi, id.

Pluviomètre, à h. 7 du matin : 0 mm.

L'Escadre à Bastia

La deuxième division de l'Escadre active de la Méditerranée, placée sous le commandement de M. le contre-amiral Le Port, a mouillé hier matin, vers 10 heures, devant notre port, venant de Saint-Florent.

Cette force navale, qui est composée des cuirassés d'escadre *Liberté*, *Vérité*, et *Justice*, a appareillé hier soir, à 9 heures, pour Bizerte.

Elle a été attaquée cette nuit par les torpilleurs des défenses mobiles de la Corse et de Bizerte.

Carnet mondain

Jeudi matin, en l'église Saint Jean, a été célébré le mariage de Mlle Waty, la jolie et charmante fille de M. Waty, chevalier de la Légion d'honneur, avec M. Bernamonti Alexandre, de San-Nicolao-di-Moriani, tous les deux institutrice et instituteur à Pietriccaggio d'Alesani.

Les témoins de l'époux étaient MM. Marchetti Louis-Philippe, notaire, et Giorgi Jean-Joseph, ses parents ; et ceux de l'épouse : MM. Valentini, capitaine en retraite, et Etienne Périer, agent comptable de la Caisse d'Epargne.

Une suite nombreuse et choisie accompagnait les époux. La jeune mariée était plus ravissante encore dans sa robe blanche qui seyait si bien avec la candeur et cet air de franche modestie qui s'exhalait de toute sa personne.

M. l'abbé Bonaccorsi, aumônier du lycée et parent de l'époux, a reçu les serments des jeunes mariés. Avant la bénédiction nuptiale il a prononcé une remarquable allocution par laquelle il a montré aux jeunes mariés les devoirs que leur impose désormais un acte aussi solennel.

Après la messe, les époux ont reçu à la sacristie, les vœux de bonheur de leurs nombreux parents et amis, puis le cortège s'est rendu dans la maison de M. Waty dont Mme Waty a fait les honneurs avec la grâce et la distinction qui la caractérisent.

Un grand dîner, signé d'un des meilleurs traiteurs de Bastia, a été servi aux invités. Au champagne, plusieurs toasts ont été portés à la santé des nouveaux mariés, et une poésie, que nous regrettons de ne pouvoir faire paraître faute de place, a été particulièrement goûtée.

Les époux sont ensuite partis par le train de 3 heures 40 pour aller cacher leur bonheur dans le jon village de San-Nicolao où nos meilleurs et plus sincères vœux les accompagnent.

Sporting-Club Bastiais

Aujourd'hui 18 octobre, entraînement au champ de manœuvres.

Rendez-vous à 1 heure et demie, devant le Lycée.

A Louer de suite

Magasins et Mansardes, Boulevard de Toga, 1, Maison Ramoni.

S'adresser à M. Dominique Mattei Aîné, 13, Place St-Nicolas.

A vendre

Ancien Hôtel du Cap, meublé, rue Miot, 6, pour cause de santé.

S'adresser au propriétaire, M. Agostini.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT NATIONAL DES TRAVAILLEURS DES CHEMINS DE FER. — Les membres de toutes les corporations ouvrière, ainsi que le public sont invités à assister à la conférence qui aura lieu ce jour dimanche 18 du courant à 8 heures et demie du soir, dans le salle du péristyle du théâtre, conférence faite par le camarade Guérard secrétaire du conseil d'administration du syndicat national des travailleurs des chemins de fer assisté du camarade Fauro du même syndicat.

SOCIÉTÉ DES MÉDAILLES MILITAIRES. — Les membres participants de la dite société sont priés de se réunir dimanche, 18 courant, à 10 heures du matin, dans une des salles de la mairie.

Ordre du jour :

Versement des cotisations et réception de nouveaux adhérents.

Le Président, Morenas.

SOCIÉTÉ DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS. — Les membres de la dite société sont priés de se réunir, dimanche, 18 courant à 10 heures et demie du matin, à la mairie. Réunion du bureau à 8 heures.

Ordre du jour ; — Versement des cotisations. — Renouvellement du bureau et du conseil d'administration. — Réception de nouveaux adhérents et compte-rendu financier.

Le Président, Rocchesani.

Etat-Civil

NAISSANCES

Santoni Annibal-Constant, marin, et Giannoni Rose, repasseuse.

DÉCÈS

Renucci Louis. — Leoni Arlétide-François Xavier, — Cady Gervais Blanche. — Barbaggi Anne Marie-Catherine. — Lorenzi Anne-Marie.

DÉCÈS

Baffigi Jean, restaurateur, marié, 69 ans.
Mattei Marie, 23 mois.
Antoni Marianne, 1 an.
Maria Marie-Angèle, mariée, 26 ans.

Ménagères, attention !!!

Servez à tous vos repas des *Pâtes de la Maison Ghilini* qui sont exemptes de tout mélange étranger au froment. Elles constituent donc une nourriture saine et digestive que vous pouvez donner sans crainte à vos enfants.

Chez tous les épiciers exigez la marque

Maison Ghilini

LA MUTUELLE DE FRANCE ET DES COLONIES

Constitue à tous un capital espéré permettant la création d'une dot, d'une rente viagère, etc., par versements de puis 6 francs par mois faits pendant 15 ans seulement, avec garantie en cas de décès.

La Mutuelle de France et des Colonies, entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat, compte à ce jour plus de 300.000 adhérents, et les souscriptions réalisées dans ses branches vie et décès atteignent près de 700 millions de francs.

Elle est de beaucoup la plus importante et la plus avantageuse des sociétés d'assurances mutuelles sur la vie.

Tous renseignements sont gratuitement adressés, sur demande, par le Siège social, place de la République, Lyon, ou à M. Balleroi, greffier de Paix, à Omessa.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de lapoitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est sans conséquences d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor Hugo, Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

Au Splendor Cynéma
Jamais monde s'ennuya.

C'est en effet un bien joli petit Théâtre que le Cynéma, et des plus moralisateurs. La génération actuelle en fait la constatation avec la plus grande satisfaction. Les récréations matinées, de même que celles si continues du soir, enthousiasment un public qui ne peut se lasser d'admirer les superbes films d'où différentes marques, qu'un habile opérateur dont l'éloge n'est plus à faire, fait défiler savamment sur l'écran blanc.

Ce sont tour à tour des épisodes historiques, des féeries, des fables, des voyages vrais et extraordinaires, des scènes burlesques de rues, tout un passé et tout un modernisme que la grande jumelle sert au spectateur toujours avide d'émotions, pendant qu'une musicienne de talent sait avec à propos jouer l'air de circonstance, donnant plus de vie à la scène projetée.

Toujours du beau et de l'inédit au *Splendor Splendor*, c'est du reste la règle de conduite adopté par son Directeur.

On nous annonce pour la semaine prochaine une soirée bénéficiaire dont on parlera pour longtemps à Bastia.

Nous engageons vivement nos lecteurs à se rendre en foule au Splendor Cynéma ce coquet établissement toujours parfumé persuadés qu'ils ne sauraient trouver à un prix si modique de passe-temps plus agréable.

L'Union

Compagnie anonyme d'assurances contre l'Incendie, fondée en 1828 et sur la Vie humaine

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat

Fondée en 1829

Etablies à Paris, Place Vendôme, 9

Sinistres payés depuis l'origine de la Cie : 1.000.000.000

Garanties de la Compagnie VIE : 150.000.000

Assurances sur la Vie entière, mixtes, à terme fixe, combinées ; assurances dotales et différées ; Assurance populaires.

Rentes Viagères

aux taux les plus avantageux : 6, 10, 12, 14, 18 0/0 suivant âge.

Pour tous renseignements et tarifs gratuits, s'adresser à Bastia, à M. Etienne PÉRIER, agent de la Compagnie.

BANDAGES et ORTHOPÉDIE

Maison spéciale de Bandages herniaires et d'appareils orthopédiques du professeur TACUSSEL, fils, spécialiste de Paris. Seule maison à Marseille, rue des Feuillants, 2, sur les Nouilles.

Fabrique de Bandages herniaires de tous les systèmes. Nouveaux bandages sans ressorts, se portant jour et nuit ; Ceintures spéciales pour Dames, grossesses et périodiques de tous les systèmes, etc...

Bas élastiques pour varices et sangles du Docteur TACUSSEL père.

Corsets orthopédiques pour les déviations de la taille, et appareil pour le redressement des difformités de corps.

Seule maison à Marseille, rue des Feuillants, 2, sur les Nouilles.

MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR favori des CHEVEUX

Ne manque jamais de rendre progressivement aux CHEVEUX GRIS leur COULEUR NATURELLE

Les fortifie, les fait pousser et entre les préserve.

Nouveau certain.

Dans les Salons, et Paris : Rond-Point, 26, rue Vivienne-Bernard, Paris.

FUMIER

Trois francs le collier

COTE DE TABACS

Dix francs la tonne

S'adresser à l'Usine de Toga.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00560

BOURSE DE PARIS

	16 oct.	17 oct.
Rentes de 3 0/0 anciens	95.50	95.25
— de 3 0/0 amortis.	96.40	96.15
		et-soupon.

LA CORSE

POLÉMIQUE DE PRESSE

Un article ironique sur la Corse

Paris, 17 octobre.

La *Liberté* ayant publié un article ironique sur la Corse, M. René Sangy a répondu avec une extrême violence à M. d'Autun, auteur de l'article.

M. d'Autun a envoyé ses témoins à M. René Sangy qui, de son côté, a constitué les siens.

Une rencontre paraît inévitable.

Conseil des Ministres

Paris, 17 octobre.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Les affaires d'Orient

M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, a mis le Conseil au courant des Affaires d'Orient.

Les affaires Marocaines

M. Pichon a communiqué les télégrammes et rapports qui lui sont parvenus du Maroc et du Sud Oranais.

Il a entretenu, en outre, le Conseil du Livre Jaune sur les affaires marocaines qui va être terminé dans quelques jours. Il contiendra toutes les pièces depuis le commencement de l'expédition jusqu'à nos jours.

Le Livre Jaune contiendra même la note franco-espagnole et la communication qui sera faite, au nom de l'Europe, à Moulai-Hafid, sur les conditions mises à sa reconnaissance.

Débats Parlementaires

Le Conseil s'est entretenu de l'ordre du jour du Parlement.

M. Caillaux a rendu compte de son entrevue avec la commission de législation fiscale.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

TOULOUSE

LE CONGRÈS SOCIALISTE

Toulouse, 17 octobre.

Le cinquième Congrès national du parti socialiste unifié s'est réuni de nouveau aujourd'hui, sous la présidence de M. Groussier, député de la Seine.

La séance a été exclusivement consacrée à la discussion sur l'attitude générale du parti.

Cette discussion a été fertile en incidents.

Plusieurs orateurs ont soutenu que l'effectif du parti diminuait parce que la tactique anarchiste avait eu des effets aussi déplorables que la tactique de complaisance à l'égard de la démocratie bourgeoise.

Plusieurs autres orateurs ont soutenu que l'effectif du parti ne diminue pas, mais, qu'après la lutte, les troupes socialistes se désintéressent trop de ce qui se passe.

Il ressort clairement de cette séance que les réformistes veulent se dresser en face des hervéistes et des révolutionnaires.

Dans les Balkans

Le Conflit TURCO-BULGARE

LE CONCERT EUROPÉEN

La lettre de l'Empereur d'Allemagne à S. M. François-Joseph d'Autriche.

Paris, 17 octobre.

Dans les milieux diplomatiques on s'entretenait beaucoup aujourd'hui de la lettre adressée par l'empereur d'Allemagne à l'empereur d'Autriche, au sujet des événements d'Orient.

Un dipl mate haut placé a affirmé que dans sa lettre à S. M. François-Joseph, l'empereur d'Allemagne aurait déclaré que le gouvernement allemand mettait à la disposition de l'autriche, non seulement son appui diplomatique mais aussi le concours de son armée.

La nouvelle de cette lettre a produit une vive émotion à Paris.

EN ANGLETERRE

La délégation Ouvrière Parisienne

Londres, 17 octobre.

Une brillante réception a été faite aujourd'hui, à Leicester, par la municipalité et la population, à la délégation française du ministère du travail, qui comprend des ouvriers mineurs, mécaniciens, tullistes, des travailleurs des chemins de fer, de la métallurgie, etc.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

INTERPELLATIONS sur la Marine

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion :

1. du rapport de M. Henri Michel, sur la catastrophe de l'*Iéna* ;

2. de l'interpellation de M. Henri Michel, sur la catastrophe de la *Gourronne* ;

3. de l'interpellation de l'amiral Bienaimé sur la valeur du stock des munitions de combat de la marine ;

4. de l'interpellation de M. Le Bail sur la situation de notre marine de guerre et sur le programme naval.

Protestation du Président

L'amiral Bienaimé, monte à la tribune.

Le président lui fait remarquer que *26 députés seulement* assistent à la séance, et que, dans ces conditions, il lui convient d'attendre l'arrivée de ses collègues.

Le député nationaliste du deuxième arrondissement de Paris veut commencer quand même son discours, mais il est interrompu par le président, qui est obligé de suspendre la séance.

Reprise de la séance

Nos *Quinze mille* ne sont guère plus nombreux.

Ils sont à peine *47*.

La séance est reprise à 3 heures 15.

L'amiral Bienaimé remonte à la tribune, et développe son interpellation.

L'orateur commence par déclarer que la Patrie est de plus en plus libre de l'abnégation de nos marins, de leur discipline, de leur inébranlable confiance dans le pavillon qui flotte à la poupe de leurs navires, de leur attitude héroïque en face de tous les périls accumulés autour d'eux par le progrès de l'art de la guerre.

L'amiral Bienaimé se livre ensuite à une longue théorie sur la poudre B.

L'orateur soutient que la catastrophe de l'*Iéna* n'est pas imputable à la poudre B, mais à la façon de conserver les munitions à bord de nos vaisseaux, et dans nos arsenaux.

L'orateur écarte l'hypothèse de la déflagration de la poudre noire.

L'amiral Bienaimé, après avoir rappelé les récents accidents à bord de la *Couronne*, du *Desaix*, de la *Justice*, et du *Latouche-Tréville*, conclut que nos munitions sont inférieures ; tantôt les projectiles ne partent pas, tantôt ils éclatent au sortir de la pièce ; les douilles se gonflent outre mesure et sont difficilement extraites.

Les appareils de pointage et de chargement nous font détenir le record de lenteur du tir, tandis que nos appareils de visée nous font détenir le record de l'imprécision.

Les officiers sont très préoccupés et fort découragés d'un pareil état de choses, car ils sentent tout le poids des responsabilités qu'ils auraient à subir après une guerre, dont l'issue, si les événements actuels étaient maintenus, ne saurait être douteuse.

M. Chaumet

député républicain de la Gironde, et rapporteur du budget de la marine, communique à la Chambre les impressions qu'il a rapportées de l'enquête qu'il a faite à Toulon sur les causes des nombreuses catastrophes qui se sont produites à bord des navires de notre flotte nationale et sur l'état du matériel de notre artillerie navale.

« J'insiste donc, d'une façon toute particulière et très pressante auprès du département ministériel pour que, dès maintenant, il apporte de profondes réformes dans notre matériel d'artillerie, et fasse au plus tôt disparaître les graves inconvénients qui se sont manifestés lors des dernières écoles à feu »

M. Hennessy

député libéral de la Charente, monte à la tribune.

L'orateur dit qu'il faut rendre à nos équipages et à nos officiers la confiance sans laquelle il n'est pas de marine possible ; il faut prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter les douloureux accidents qui provoquent la même angoisse en France et à l'étranger, car toutes les marines les ont éprouvés.

M. Jourde

député radical socialiste de la Gironde, demande la réorganisation immédiate de notre artillerie navale.

« Le Parlement, dit-il, qui vote sans hésitation les crédits qui doivent être affectés à la construction des cuirassés valant aujourd'hui cinquante millions pièce, ne marchandera jamais les millions exigés pour l'application de quelques réformes pouvant économiser en temps de paix le sang si précieux de nos marins. »

La suite de la discussion est renvoyée à lundi.

La séance est levée à 5 heures 20.

AVIS DE DÉCÈS

M. Joseph Maria, Mme Veuve Anne-Marie Bonaldi, Mlle Emma Bonaldi, M. François Bonaldi de Marseille, Mme Veuve Sorglia, née Bonaldi et sa fille, M. et Mme Dominique Maria et leurs enfants, M. Joseph Morlana et ses enfants, M. et Mme Michel Altelli et leurs enfants, de Toulon, M. et Mme Laurent Alolsi, de Ponte, M. et Mme Alexandre Arriotti et leurs enfants, de Ponte, M. et Mme Joseph Franceschi, de Ponte, Mme Veuve François Maria, Mme et M. Maria, sous-ingénieur des Ponts et Chaussées ;

Les familles Guaglini, Mari, Giamarchi, Fabi et Franceschi, de Ponte, Altelli, Guaglini, Luciani, Maria, Gandolfi, Fontana, Donati, Colonna et Santini, de Bastia.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Angèle-Marie Meria

Née BONALDI

leur épouse, fille, sœur, belle-fille, belle-sœur, tante, nièce et cousine, décédée le 16 octobre 1908, à Bastia, et les prient de vouloir bien assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui dimanche, à 9 heures et demie du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, faubourg Saint-Joseph.

Vins de Farinole

M. J. CESARI, propriétaire

Rappo à 0.35 cent. le litre.

Vin blanc à 0.30 cent. le litre.

Des conditions avantageuses sont faites pour la vente en gros.

RAISINS

En vente à partir du 20 septembre, Rue de l'Opéra, 6, Bastia.

Société des CHAUX & CIMENTS

Romain Boyer

Société anonyme au capital de 3.500.000 fr.

5, rue Cannebière, Marseille

Production : 300 tonnes par jour

CHAUX éminemment hydraulique, à *grands résistance* et grand rendement, adoptée par les Ponts et Chaussées, le Génie Militaire et toutes les administrations.

CIMENT de Portland artificiel et naturel pour dallages, réservoirs, enduits.

CIMENT de la Valentine, supérieur, à prise semi-lente.

CIMENT prompt spécial.

CIMENT de Roquefort.

Seuls vendeurs pour les arrondissements de Bastia et Corte :

F. CHARDON et Cie

Fabricants de Tuiles et Briques Chaux grasses, Carreaux et Ciment

Entrepôts : Bastia, 2, Avenue Carnot. Corte, Nouvelle Traverse. Francardo.

AJACCIO

Très prochainement

OUVERTURE DE LA

Grande Charcuterie Parisienne

16, Cours Napoléon, 16

M. BOURTIN, propriétaire

Charcuterie en tous genres et sur commande. — Spécialités de côtelettes à la sauce tomate.

Conserves de 1er choix

Prix modérés

ON PORTE A DOMICILE

Etude de Me TOTTI,

Avoué à Bastia, Boulevard du Palais, 10

Vente sur saisie-immobilière

Le samedi quatorze novembre mil neuf cent huit, à une heure de relevée, il sera procédé à l'audience des criées du Tribunal civil de Bastia, au Palais de Justice, à l'adjudication, au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens immeubles ci-après désignés, situés sur le territoire de San-Nicolao-di-Moriani, en un lot unique.

Désignation des biens

Une maison située au lieu dit Castellano, commune de San-Nicolao di Moriani, ne figurant pas sur l'Extrait de la Matrice Cadastrale de la commune de San-Nicolao, ayant été construite tout récemment, néanmoins portée sous le numéro 335 du plan cadastral.

La dite maison construite en pierre de taille et moëllons, jointés à chaux et sable et recouverte en briques communes rouges, ayant deux caves sous de-chaussée, deux étages sans grenier, ayant sa principale façade au côté Ouest sur la route de San Nicolao à San-Giovanni di-Moriani. Percée de sept fenêtres avec persiennes au premier étage et de la porte d'entrée, et de dix fenêtres au deuxième étage sans persiennes, tenant de l'Ouest comme il est dit plus haut à la route conduisant de San-Nicolao à San Giovanni-di-Moriani et du Sud au chemin de grande communication de Vescovato à Cervione numéro 14.

2° Une parcelle de terre située au lieu dit Castellano, terrain planté d'une contenance de 4 ares formant le numéro 345 section E de la Matrice Cadastrale de la commune de San-Nicolao, tenant d'un côté aux sieurs Pierantoni Anis et François, parcelle numéro 346 du plan cadastral et de l'autre côté au chemin de grande communication de Cervione à Vescovato numéro 14.

Le dit immeuble imposé au rôle des Contributions foncières de la commune de San-Nicolao pour l'année présente pour un revenu de 40 centimes ainsi qu'il résulte de la Matrice Cadastrale.

La dite maison est occupée par le propriétaire lui-même.

Lot unique

Les biens immeubles ci-dessus désignés sont mis en vente en un seul lot et sur la mise à prix de trois mille francs, ci . . . . . 3.000 fr.

Ces immeubles ont été saisis à la requête des sieur, dame et demoiselles :

1° Brigandelli Marie-Marine, épouse Sisco Antoine-Marie ; 2° Brigandelli Marie-Jeannette ; 3° Brigandelli Marie-Marine ; 4° Sisco Antoine-Marie, ce dernier agissant tant en son nom personnel que comme mari de la dame Brigandelli Marie-Martine, tous négociants, demeurant et domiciliés à Bastia, poursuites et diligences du sieur Sisco Antoine Marie, ayant Me Totti pour avoué, demeurant à Bastia, Boulevard du Palais, 10.

Sur le sieur Pecani Charles-Félix, négociant, demeurant et domicilié à San-Nicolao-di-Moriani, par procès-verbal de Salvadori, huissier à Bastia, en date du onze juillet 1908, visé le même jour, enregistré le treize juillet de la même année, et transcrit, après dénonciation au saisi, au Bureau des Hypothèques de Bastia le premier août 1908, volume 59, numéro 17.

AVIS

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'art. 696 du code de Procédure civile modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef de quels il pourrait être pris inscription sur les immeubles mis en vente, pour raison d'hypothèques légale, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé à Bastia, par l'avoué soussigné, le 15 octobre 1908.

Signé : J. TOTTI.

Dûment enregistré.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

donnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani. Joindre un timbre pour la réponse.

Timbres en caoutchouc

et en cuivre gravés

POUR COMMERÇANTS, ADMINISTRATIONS, MAIRES, GREFFES, ETC.

Dateurs tous systèmes en cuivre et en caoutchouc. — Timbres en cuivre pour cachets en cire avec initiales ou raison sociale.

Numéroteur-Folioteur automatique en bronze nickelé, à 3 combinaisons, comptant consécutivement, répétant deux fois et comptant le même numéro autant de fois qu'on le désire.

Chiffres et Caractères mobiles en caoutchouc

Lettres à broder, Festons et Festonneurs

Boîtes, tampons, encres et fournitures diverses

Plaques émaillées en tous genres pour portes, enseignes, noms de rues, etc. — Classeurs et reliures nouveau système très pratique. — Cartons et boîtes pour bureaux et magasins. — Boîtes à fiches et forme livre.

Envoi du Catalogue franco sur demande

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

FERS A PLANCHER

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

A Boulevard de Gaffo, 1

NEURASTHENIE

CHLORO-ANEMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE

VIN DE VIAL

THE BLAZE

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS TOMBER OU TOMBENT-ILS? NI OUI, NI NON.

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il guérit la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux conforme aux lois de la nature. Toutes toilettes soigneuses.

Envoi franco sur demande du Prospectus entièrement détaillé et attestations

ENTREPOT : 59, rue d'Enghien, PARIS

Achat de lupins à de très bonnes conditions

Excellente occasion

A VENDRE : Deux foudres en bon état de 40 à 50 hectolitres.

S'adresser à M. Joseph Lucchetti, près M. Marzocchi, Bd Paoli, 44.

POUTEL

MACHINES INDUSTRIELLES

Spécialité de DÉCOUPAGE

Rectangle, Rectangle, TOUTES, Perforation, etc.

LE MEILLEUR ET LE PLUS RAPIDE

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ECLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec

PROCÉDÉ EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

NETTOYAGE DES PANAMAS

OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS

DENTELLES, ETC., ETC.

CYRNOS ORANGE

Sirop pur sucre

Fabriqué avec les oranges si parfumées de la Corse.

Boisson hygiénique et rafraîchissante

TRENTE-TROISIEME ANNÉE — N° 291

LUNDI 19 OCTOBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçoit aux bureaux du Journal. Table divers 1 fr. — Réclames (la page), 0.75 — Insertions 0.30 — Judiciaires 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	Un an.	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE BASTIA

00561

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CORSE

Commission des Chemins Vicinaux

RAPPORT

Sur la Situation de la Vicinalité en Corse

par M. HYACINTHE CAGNINACCI

Suite et fin

Nous publions la fin du remarquable rapport présenté au Conseil général, au nom de la Commission des chemins vicinaux par M. Hyacinthe Cagninacci.

Malgré la hâte apportée dans la rédaction de ce rapport, l'honorable Conseiller général de San-Martino-di-Lota a réussi à indiquer d'une manière précise les points sur lesquels devra se porter l'attention de la Commission d'études, de manière à donner à cette question des chemins vicinaux la solution qu'elle comporte.

M. Cagninacci a indiqué les remèdes ; à la Commission d'études de les réaliser.

Les Remèdes

Telle est la situation, telles en sont les causes. Il y a-t-il des remèdes, et dans quel sens doit-on les chercher?

Placer la vicinalité corse tout entière, sous un régime spécial est la première solution que l'on peut envisager, et qui, certes, pourrait donner les meilleurs résultats ; mais cette solution exige une étude très minutieuse qu'il est impossible momentanément à la Commission des Chemins vicinaux de proposer au Conseil général, dans l'ignorance où nous nous trouvons de savoir si cette proposition serait susceptible d'être prise en considération par le gouvernement.

La Commission se contentera donc d'examiner les réformes de détail que l'on pourrait faire en se servant des lois et décisions ministérielles existantes.

Et d'abord, quant à la construction des chemins :

On construit en Corse au maximum 25 kilomètres de routes tous les ans. De ce pas, il faut plus d'un siècle pour achever un réseau indispensable au développement économique de l'île. Réseau de première nécessité déjà terminé dans les départements français depuis longtemps.

Donc, il importe de construire beaucoup plus, ce qui est impossible, si l'Etat n'augmente, dans de notables proportions, la subvention de 135.000 francs qu'il accorde actuellement à notre département.

Or, d'autres départements reçoivent beaucoup plus. Voici la liste des subventions accordées par l'Etat en 1906, à ces 15 départements plus favorisés :

Savoie,	373 mille.
Ardennes,	365 —
Aveyron,	344 —
Haute-Savoie,	342 —
Alpes Maritimes,	258 —
Hautes-Alpes,	253 —
Lozère,	247 —
Charente,	239 —
Puy-de-Dôme,	208 —
Isère,	204 —
Haute-Loire,	185 —
Indre,	181 —
Nièvre,	179 —
Yonne,	155 —
Corse,	135 —

Elle montre que cinq départements se voient allouer des subventions de 150 à 200 mille francs. Six autres reçoivent entre 200 et 300 mille.

Enfin, quatre départements dépassent chaque la somme de 340.000 francs.

La Savoie, la plus favorisée, atteint le chiffre de 373.000 francs, alors que la Corse ne bénéficie que de 135.000 francs, c'est-à-dire, environ le tiers.

Puisqu'il est indiscutable que nos besoins sont supérieurs à ceux de n'importe quel autre département français, pourquoi ne nous accorderait-on pas une subvention au moins égale ou même supérieure à tout autre?

La Commission d'études pourrait donc proposer au ministère de l'Intérieur de prélever sur le crédit de 8 millions, actuellement voté chaque année, la somme suffisante pour établir cette nouvelle subvention.

Il y a chaque année des disponibilités sur ce crédit.

Sont-elles suffisantes? En ce cas, il n'y a lieu de rien demander au Parlement, sinon il serait nécessaire d'obtenir des commissions du budget parlementaires, qu'elles augmentent de bien peu cette somme de 8 millions.

La situation de la Corse proclamée par M. le Président du Conseil, autorise et justifie cette augmentation.

Mais, chose pénible à dire, la Corse serait dans l'impossibilité d'utiliser cette subvention plus importante, si on exige d'elle une participation basée sur les Barèmes, articles établis en 1895.

Ces Barèmes ont classé les départements en catégories, d'après la valeur du centime par kilomètre carré.

Ils ont pris comme type, le département le plus pauvre, celui dont le centime serait égal à 2 fr. par kilomètre carré, et sont partis de ce point inférieur.

Malheureusement, la Corse est loin de ce point de départ. Son centime n'égale pas 1 franc par kilomètre carré.

Ne semble-t-il pas qu'il serait facile d'ajouter une classe nouvelle aux dix ou douze classes des barèmes de 1895. La classe des départements d'extrême misère dont le centime est si bas qu'il n'atteint pas la moitié de la valeur du centime le plus bas.

Si notre centime valait 2 francs par kilomètre carré, il vaudrait 17.499 francs, puisque la Corse a une superficie de 8.757 kilomètres carrés.

Or, notre centime vaut à l'heure actuelle 6 395 francs, c'est-à-dire trois fois moins.

D'après le barème de 1895, l'Etat participerait à la construction de nos chemins pour la même somme si nous étions trois fois plus riches : il nous donnerait, comme maintenant, 61.35 0.0 pour les chemins de grande communication et d'intérêt commun, et 72 20 0/0 pour les chemins vicinaux ordinaires.

N'est-il pas juste qu'il augmente ses proportions et qu'il crée une classe supplémentaire ?

Chaque classe est distante de la précédente d'environ 12 0/0. L'Etat pourrait donc prendre à sa charge au lieu de 61 0/0 au moins 75 0/0 de la dépense pour les chemins de grande vicinalité et au lieu de 72 0/0 85 0/0 pour les chemins ordinaires.

Enfin, le département de la Corse étant tout à fait incapable de prendre à sa charge la part contributive que lui impose la loi de 1880, pour la construction des chemins vicinaux ordinaires, est-il juste de laisser aux communes pauvres de la Corse la charge de se substituer à leur département, et ne serait-il pas nécessaire, si vraiment l'Etat veut créer une vicinalité ordinaire rapidement dans l'île, qu'il prenne à sa charge la part du département.

On dira peut-être qu'en augmentant les ressources du département on va permettre à celui-ci de contribuer à la construction des chemins ordinaires.

Mais il faut se rendre compte que cette augmentation de ressources va se trouver absorbée par beaucoup d'autres services, et particulièrement par les services d'assainissement, d'assistance, de chemins de fer, ou même par la participation du département à la construction de sa grande vicinalité.

Enfin, si l'on trouve que la part contributive des communes se trouverait ainsi trop réduite, si on la porte à 5 ou 10 pour cent, on pourra observer qu'en matière de loi d'assistance aux vieillards, c'est à peu près à ce taux que revient la part des communes en Corse d'après les barèmes actuels. Et l'on sait, malgré cela, que certaines communes trouvent de la peine à participer à cette part si minime soit-elle.

Quoiqu'il en soit, c'est dans cette triple voie :

Augmentation de la subvention ;

Revision et amélioration des barèmes de 1895 ;

Suppression du remplacement obligatoire que l'on exige actuellement des communes ;

C'est dans ces trois ordres d'idées que l'on peut chercher la seule possibilité de création en Corse d'un réseau vicinal.

En ce qui concerne l'entretien des chemins :

Le remède qui nous semble efficace est une subvention spéciale de l'Etat aux communes pour l'entretien de la voirie vicinale.

En Corse, la subvention de construction ne suffit pas. La subvention d'empierrement s'impose.

Il appartiendra à la Commission d'études de chercher à fixer le taux de cette subvention, qui seule permettrait au département d'acquérir un matériel nécessaire et de parer aux dégradations fréquentes que la pluie, le vent si fort de nos côtes, le charroi intense causent à nos chemins.

Enfin, la Corse attend depuis longtemps, comme la France entière, la suppression de l'impôt des prestations en nature. Déjà, le Parlement est entré dans cette voie, il a rendu cette suppression facultative aux municipalités en les autorisant à remplacer les prestations par des centimes.

Mais comment ce remplacement aurait il pu être fait en Corse ? Rien ne montre mieux cet état de misère de nos budgets communaux que le fait qu'aucune commune ne s'est prévalu de la faculté que lui conférait la nouvelle loi.

Une proposition est déposée au Parlement, ayant pour objet le remplacement des prestations en nature par des centimes d'Etat. C'est à cette proposition que la Corse est naturellement portée à se rallier comme seule susceptible d'une application dans l'île.

Mais avant cette réforme générale, la Corse compte que la Commission d'études s'occupera de réglementer cette question par une mesure spéciale à la Corse.

Elle lui signale l'impossibilité qu'il y a pour l'ordre public autant que pour l'entretien des routes à prolonger l'état d'anarchie qui existe actuellement sur ces deux points comme de celui des subventions industrielles.

Le Conseil général pourra donc proposer à la Commission d'études de chercher s'il était possible d'établir en Corse une réglementation spéciale sur ces objets.

Les prestations ne donnent pas comme rendement le dixième de leur montant nominal.

Les cotes irrecouvrables pour centimes vicinaux augmentent d'année en année.

Les subventions industrielles ne rentrent pas.

Il faut là une réforme fondamentale.

Le rapporteur de votre Commission vous prie, Messieurs, en terminant, de ne voir dans ce rapport, hâtif, qu'une exquisse rapide et certainement perfectible, qu'il a tenu à déposer à cette réunion, étant donné le peu de temps restant à courir avant la réunion de cette importante commission d'études.

Mais votre commission des chemins vicinaux a estimé avec lui qu'il serait utile d'indiquer, en cette circonstance, quelques-unes de ses constantes préoccupations.

Elle termine en formulant le souhait que le Gouvernement continuant jusqu'au bout la tâche entreprise, mène à un résultat positif le projet de relèvement économique de la Corse, et lui renouvelle une fois de plus l'expression de sa gratitude pour cette marque de bon vouloir qu'il vient de manifester d'une façon si éclatante à notre département.

LE CALENDRIER

Fête : Aujourd'hui : St Pierre d'Alcantara.

Soleil : (heure nationale)

Lever 5 h 40 m. — Coucher, 4 h. 54 s.

Dernier quart., le 16. Nouv Lune, le 24

Fête de Demain : Saint Jean Cano'o.

18 OCTOBRE

Propos d'actualité

Antipatriotes

Une poignée de sous-patrie, qui disent représenter les travailleurs de France, mais qui heureusement n'en sont qu'une négligeable minorité, viennent de proclamer, avec une révoltante audace, l'antipatriotisme.

Ils commencent nous l'annoncer les «frères» d'Allemagne ont été remplis d'aise en apprenant pareille nouvelle, le cœur des Français est soulevé de dégoût. Ne désespérons pas cette tare ; espérons-la, au contraire, au grand jour pour la vouer au mépris public.

Le Congrès de la C. G. T., réuni à Marseille, a voté la motion suivante :

« Le Congrès adopte la formule de l'Internationale : « Les travailleurs n'ont pas de Patrie. » Considérant que les conséquences, toute guerre n'est qu'un attentat contre la classe ouvrière, qu'elle est un moyen terrible et sanglant de désarmer à ses revendications, le congrès déclare qu'il faut faire l'instruction des travailleurs, afin qu'ils répondent à une déclaration de guerre par une déclaration de grève générale révolutionnaire ».

Ainsi, après avoir nié de détruire par la violence l'idée du sabotage et de l'action directe, toute honnêteté professionnelle ch à les travailleurs ils cherchent à détruire la seule force protectrice que possède le peuple ils se préparent à livrer la France à l'étranger ! Ce ne peut être là qu'une aberration d'insensés ou bien l'acte conscient de criminels ; dans les deux cas il ne suffit pas de les mépriser il faut les détruire, avant que leur venin ait empoisonné la France. Il s'agit de la sécurité nationale, de l'indépendance de nos sœurs même de la patrie. Les blâmes qui développent devant le peuple de pareilles impiétés doivent être assimilés à des malfaiteurs publics et mis dans l'impossibilité de nuire.

Puisqu'ils méprisent le nom de Français et lui préfèrent celui de sans patrie guère qu'ils ne reconnaissent ni lois ni frontières, que la France les mette hors la loi hors la frontière ; qu'elle les envoie de l'autre côté du Rhin propager leurs théories de désertion ; ils ne mériteront pas de bénéficier des avantages et de la protection des lois françaises.

Telle est l'œuvre d'épuration publique que l'on attend du gouvernement.

Le rapporteur du budget de la guerre d'Allemagne dit avant récemment qu'il comptait, pour rameuter la France, sur les progrès de l'antimilitarisme. En lisant la motion de la C. G. T., il a dû se frotter les mains et dire : « Tout va bien ! »

Mais nous ne permettrons pas qu'une poignée d'énergumènes nous préparent

contrairement à la défaite; nous demandons qu'un prestige ne France contre ceux de ses enfants qui la renient et qui trahissent dans la base la plus noble des sentiments : le Patriotisme.

HENRI BAUMONT.

Comment sont nourris Messieurs les Apaches

Un journal donnait ces jours derniers la liste des achats faits par l'administration pénitentiaire en vue de nourrir convenablement messieurs les pensionnaires de la prison de Fresnes.

Nous y voyons figurer 80 000 litres de vin rouge — messieurs les apaches ne mourront pas de soif — et 50,000 kilos de viande de bœuf — ils ne mourront pas de faim non plus... Je passe sur les légumes, les pâtes alimentaires et le charbonnette, mais je m'arrête aux friandises. Elles sont variées : 1 500 kilos de nouilles ; autant de marmelade de pommes ; 1.000 kilos de figues de Smyrne ; 800 kilos de caramel pour sucrer les petits gâteaux dans lesquels entreront 20 000 œufs frais. Et les fromages : 1,000 kilos de gruyère ; 2.000 de fromages d'Italie ; 8,000 petits bondons...

L'administration pénitentiaire est de l'avis de Brillat-Savarin : « Un repas sans fromage est une belle qui n'a qu'un œil ».

Un repas sans café n'est pas moins incomplet. Le café est un tonique, un excitant, un aliment d'épargne, comme disent nos savants docteurs.

Messieurs les apaches qui, chacun sait ça, travaillent beaucoup en prison, ont besoin d'être soutenus... Ils auront leur dû. L'administration en a acheté 1,5 0 kilogrammes.

Elle a passé marché également pour 50,000 litres de lait...

Les condamnés dont l'estomac est un peu délabré pourront faire leur cure à Fresnes et guérir leurs gastralgies.

Il manquait bien encore dans tout cela quelques éléments indispensables à un dîner parfait. Je n'y vois figurer ni le pousse-café, ni le cigare. Mais, soyez tranquilles, ça viendra. L'humanitarisme est en marche. Les apaches de l'avenir ne seront privés d'aucune des joies de la vie.

A dire le vrai, ceux du présent ne sont pas bien à plaindre. Je sais plus d'une honnête famille d'ouvriers et même d'employés dont la table est plus maigrement que celle de nos messieurs de Fresnes-les-Rungis. Et je ne vous apprendrai rien qui vous étonne si je vous dis que nos soldats sont infiniment moins bien nourris que les condamnés de droit commun.

Et cependant, tandis que nous ils acceptent philosophiquement le « bidoche » qui n'est pas toujours appétissante, ceux ci ne cessent de se plaindre d'un ordinaire dont beaucoup de braves gens se contenteraient volontiers... N'est-ce pas encore à propos de la nourriture qu'éclata la dernière mutinerie de la prison de Nîmes ?...

Les délicats sont malheureux ;
Rien ne saurait les satisfaire...

Et la sollicitude exagérée de nos politiciens humanitaires pour moderer les apaches a fait de ceux ci des délicats exaspérés et d'éternels mécontents.

Les Signaux dans la Brume

Une ingénieuse invention, due à un ouvrier ajusteur de l'arsenal de Cherbourg, M. Debrix, vient d'être présentée au ministre de la Marine, et a valu à son auteur des primes supplémentaires.

Il s'agit d'un appareil propre à éviter les accidents de brume sur les côtes. On sait que la vitesse de transmission d'un courant électrique à travers l'air est presque instantanée, et que celle d'un son est relativement lente ; c'est sur cette différence qu'est basée l'intéressante invention de l'ouvrier Debrix.

L'appareil, construit par lui-même, se compose d'une combinaison d'horlogerie, qui fait se mouvoir, sous l'impulsion d'un courant électrique transmis par deux piles, une aiguille autour d'un cadran, divisé en 120 degrés.

Un navire se trouve-t-il, en temps de brume, égaré au large ? Le commandant fait émettre, en même temps, une onde hertzienne à l'aide d'un appareil de télégraphie dont doit être muni son navire, et fait fonctionner la sirène nommée « compteur de distance » (on va voir pourquoi), se trouvant disposé sur un phare ou sur un point avancé du littoral, reçoit l'onde hertzienne que vient d'émettre le navire en danger.

Aussitôt l'aiguille du compteur, fixée à zéro, se met en mouvement ; le guetteur présent prête l'oreille, averti qu'un sos doit lui parvenir. Sitôt que l'onde sonore frappe son oreille, il arrête le mouvement de l'aiguille, en appuyant sur un bouton disposé à cet effet. Le nombre de degrés marqué par l'aiguille, multiplié par le coefficient préalable, permet de savoir à quelle distance lui est communiquée.

Pour que le système ait un bon résultat, il faut que le compteur soit établi en deux endroits de la côte, et que les deux postes communiquent télégraphiquement, recevant tous les deux l'onde hertzienne et l'onde sonore, mais à des intervalles différents. Selon la distance où se trouve égaré le navire, l'un des guetteurs communique son observation du compteur à l'autre, qui rend compte au navire des deux distances, ce qui permet au commandant d'établir à peu près exactement où il se trouve et de gagner le port sans péril.

Le commandant Locq, du sous-marin *Emeraude*, a installé à bord de son navire une sirène de son invention, qui fonctionne à l'aide des gaz d'échappement du navire. Vingt fois plus puissant qu'une sirène d'automobile, cet appareil sonore est appelé à rendre les plus grands services à la navigation sous-marine.

Dans quelques jours, fonctionnera un signal sonore installé au musoir Ouest de la digue par l'administration des ponts-et-chaussées. Ce puissant appareil est depuis longtemps réclamé par les navigateurs et notamment les commandants des transatlantiques.

Conseil Général

M. Antoine Fabiani, conseiller général de Calenzana, a déposé le vœu suivant, à la dernière session :

Vœu tendant à comprendre au prochain programme de travaux à subventionner par l'Etat :

1. Redressement et empierrement de la partie du chemin d'intérêt commun numéro 31, entre Teghiale et Figarello ;

2. Empierrement de la section de chemin de grande communication numéro 11, entre Sainte Restitude et Villanova.

Ce vœu a été adopté.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PROPRIANO. — Le Conseil municipal de Propriano a voté 50 francs pour la caisse des écoles et 50 francs pour la bibliothèque de l'école de garçons.

***

FORCIOLO. — Mlle Pulvirelli institutrice à Forciolo, a ouvert dans la commune une souscription qui a produit 21 francs destinés à l'acquisition de cartes géographiques.

***

MOROSAGLIA. — Voici le discours prononcé par Mlle Marie Tomasi :

Monseigneur,

Au moment où Votre Grandeur va s'éloigner de la paroisse de Morosaglia daignes permettre à une fidèle enfant de ses filles l'interprète de toute cette population que vous avez honorée de votre bien, si même prénom, et de vous présenter, Mgr, très respectueusement et très filialement, les hommages de tous, de vous exprimer des remerciements avec des regrets bien sincères et bien vifs.

Nos hommages, Monseigneur, et tout plein d'un filial respect. N'êtes-vous pas le Premier Pasteur vénéré du cher diocèse de Corse, n'êtes-vous pas un Prince de l'Eglise bien aimée de Jésus-Christ ; n'êtes-vous pas un vrai succes eur de ces apôtres, qui ont répandu par le monde, avec la lumière du Saint Evangile, les précieux bienfaits de la seule bonne civilisation, la civilisation chrétienne, celle qui nous apprend non seulement à respecter les autres, mais à les aimer comme nous-mêmes ?

Comme les apôtres, Monseigneur, vous vous dépensez sans compter, vous affrontez d'extraordinaires fatigues, pour apporter aux âmes les trésors du sacrement de Confirmation avec vos bénédictions de Père.

Et, Monseigneur, si la société moderne souffre actuellement d'un si mortel malaise, n'est-ce point parce qu'elle oublie de mettre en pratique les divins enseignements de cet évangile ? Toute jeune enfant que je suis, j'ai entendu dire qu'il n'y a pas de paix, pas de vrai bonheur pour les impies, et partant, point de tranquillité ni de concorde pour les nations et pour les paroissiens qui s'éloignent de Dieu. Puisse tout le peuple de France redevenir chrétien ; puisse notre cher pays de Morosaglia être à nouveau un pays heureux, en revenant à la foi de ses pères.

Monseigneur, avec nos hommages les plus respectueux, nos remerciements tout pleins de filiale reconnaissance. Vous nous avez, Monseigneur, honoré de votre présence ! Ah ! nous avons senti qu'en vous nous avons un vrai Père, tout dévoué à nos âmes. Vous nous avez donné le St-Esprit ; vous avez fait de nous des chrétiens complets. Monseigneur, nous cherchons de ne l'oublier jamais. Nous nous efforcerons de rester fidèles au sacrement que vous nous avez administré avec une tendresse toute paternelle, et auquel nous avons été préparés par notre bien-aimé Pasteur avec un zèle, dont nous avons largement bénéficié mais dont sa santé aura eu beaucoup à souffrir. Bien que très jeunes, nous avons admiré que trois fois par jour, dans trois églises, il nous a distribué avec une bonté toute paternelle le bienfait de la science du catéchisme nécessaire pour recevoir dignement le sacrement de confirmation. Nous voulons être ses humbles auxiliaires dans l'œuvre de régénération spirituelle qu'il désire tant opérer au milieu de nous. Nous nous montrerons dévoués à notre sainte Religion, et combattue aujourd'hui par les méchants, par des chrétiens mêmes, devenus apostats par ambition, par intérêt ou par lâcheté.

Enfin, Monseigneur, nos regrets ! Ils sont vifs, ils sont sincères ; ce sont des regrets d'enfants qui voient s'éloigner un bon Père. Que Dieu daigne accorder à Votre Grandeur une longue vie et un fécond apostolat, beaucoup de forces et beaucoup de consolations. Ces consolations seront pour vous un soulas ; elles seront une récompense, en attendant celle, magnifique, qui vous attend au ciel. Monseigneur, bonsoir nous ; Monseigneur, soyez heureux.

Mgr remercie et salue tout le monde avec bonté. Ensuite la noriga s'organise. Pendant qu'un nombreux clergé fait couronne autour de Sa Grandeur, le missionnaire prend la tête de la procession. Immédiatement suivi de centaines d'enfants qui chantent avec un entrain superbe de bien beaux cantiques, s'interrompant de temps en temps pour pousser des acclamations en l'honneur de l'Evêque.

On arrive ainsi jusque sur la belle place de l'église du couvent. Là, deux discours sont prononcés, l'un par la jeune Polidori Eugénie, l'autre par un ancien élève du petit séminaire d'Ajaccio, Sébastien Mariani. Tous ont soulevé l'émotion et les applaudissements.

Le lendemain, quel spectacle à la messe de confirmation : Plus de 250 confirmants. Et l'église, pourtant très vaste, n'est trouvée trop petite pour contenir la foule. Pendant toute la journée, la population de Morosaglia a fêté notre Evêque. Et point de note discordante, pas le moindre. Ce fut la joie pour tous !

Mais tout a une fin, les joies comme les tristesses : le moment du départ, enfin des adieux est venu. Avant que Sa Grandeur remonte en voiture, une des jeunes catéchistes de Morosaglia, Mlle Aurélie Tomasi, lit un magnifique discours. L'enfant a de la peine à contenir son émotion ; mais que dire de celle de Mgr et des assistants ! Sa Grandeur avait les yeux pleins de larmes, et quand elle a voulu remercier l'enfant, quand elle a voulu adresser aux habitants de Morosaglia ses dernières et personnelles recommandations, sa poitrine se soulevait d'une émotion vraie et sa voix tremblait. Mgr a bénit une dernière fois cette chère population, et au milieu des acclamations, qui résonnaient comme un ex voto, il a pris le chemin du retour.

Ce récit rend très imparfaitement le beau spectacle de tout un peuple entourant son Evêque et lui témoignant filialement son respect et son affection. Mais ceux qui l'ont admiré en sont dit : « De tels sentiments de foi et d'honneur sont une gloire et un bonheur pour les peuples et pour les individus. »

Et moi, le témoin, je dis en terminant ce récit : « Grâce soient rendues à Dieu d'avoir suscité dans son Eglise de si saints Evêques ! »

(On va voir pourquoi).

***

LINGUIZZETTA. — Le Conseil municipal de Linguizzetta a inscrit au budget de la commune une somme de cent francs pour acquisition du matériel scolaire.

Pour les convalescents
Les Pilules Pink
Lettre d'une jeune fille guérie des suites d'une fluxion de poitrine.

Mlle Maria Villard, âgée de 19 ans, de Taurins (Rhône), écrit :

« J'ai eu une fluxion de poitrine, et à la suite de cette maladie, je suis restée très anémique. Ma convalescence traînait, et malgré tous les soins, je n'étais pas parvenue à me retrouver la santé. Je ne mangeais pas beaucoup parce que mon estomac était resté très délicat et que mes digestions étaient très pénibles. J'avais presque tous les jours la migraine et une petite marche me mettait hors d'haleine. La nuit je ne reposais pas. Enfin je ne sentais pas les forces revenir et il me semblait que je n'avais plus de sang ; mes mains étaient toujours froides et j'me sentais très faible. Il semblait bien que les fortifiants qu'on m'avait ordonnés n'avaient pas d'action sur moi, aussi ai-je voulu faire l'essai des pilules Pink dont tout le monde disait tant de bien. Les pilules Pink ont été très bonnes pour moi en effet, et je suis heureuse de vous faire savoir que grâce à elles, ma convalescence s'est établie très rapidement et que je suis de nouveau forte et très bien portante. »

Mlle Maria Villard (Cl. Gimbert, Lyon)

Les pilules Pink sont vendues sur la recommandation des personnes qu'elles ont guéries. Tous ceux qui sont affaiblis ainsi que les personnes qui doivent suivre une convalescence qui s'établit difficilement doivent prendre les pilules Pink. Elles ne seront pas désappointées. Avec les pilules Pink on n'est pas une expérience que nous tentons, vous profitez de l'expérience de tous ceux qui les ont prises avant vous et qui ont été obligés de reconnaître leur valeur. Ce n'est pas d'hier, n'est-ce pas, que vous avez entendu parler des pilules Pink. Ce n'est pas d'hier que vous avez eu leur premier certificat de guérison. Depuis 15 ans, il y en a tous les jours dans les journaux. Les pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, le rhumatisme, la neurasthénie. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt Pal Gabin, 23, Rue Bailly, Paris, Fre. 3,50 la boîte. Fre. 17,50 les 6 boîtes franco. — Attention ! — on vend de fausses pilules Pink qui valent ce que valent les imitations — exigez sur les bol es les cinq mots : Pilules Pink pour personnes pâles.

Bulletin Financier

Paris, 15 octobre 1908.

Liquidation facile et marché en nouvelle avance sur les avis de paix en plus favorables relatifs à la question d'Orient. Soutenue par un achat de 46,000 fr de rente au comptant la Rente Française monte à 95,47 et a eu sans progression tous les Fonds Etrangers sauf l'Italien et le Portugais. Le Turc conclue la cours de 91 fr ; le Serbe passe à 79,80 et le Russe 1906 à 106 05. L'Extérieure finit à 93,72. Les Soldats de Crédit sont en faveur. Le Crédit Lyonnais est en nouvelle reprise à 1,485. Le Crédit Foncier se retrouve à 734, le Comptoir d'Escompte à 686 et la Société Générale à 662.

Au groupe industriel l'amélioration est également appréciable mouvement pour le Rio à 1,080. La Cour reprend à 4,357. Le Bon Marché est en bonne tendance à 756. Les valeurs de traction sont irrégulières. Le groupe industriel russe fait meilleure contenance, Sosnowice à 1,564.

En Banque, l'intérêt à 6 0/0 du Port de Suez a été donné demandée à 431.

La Laurium Grec est ferme à 83,50.

L'action Nantes Butter, au cours de la crise, est restée ferme entre 30 et 40, ce qui prouve le bon classement du titre. Ajoutons que voici l'époque où la société va vendre avantageusement les stocks mis en fabrication.

Le marché des Mines d'Or est animé et en nouvelle hausse.

Chemins Français sans changement.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 18 octobre.

Thermomètre — 7 heures du matin + 10, à midi 20-5 + à 6 heures du soir + 17 5
Maxima 21°3, Minima + 15°.
Baromètre — 7 heures du matin, 767 mm. à midi, 767 mm. 6 heures du soir, 767 mm.
Vent. — Dans la matinée, calme,
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, le matin, Découvert.
l'après-midi, id.
Pluviomètre, à h 7 du matin : 0 mm,

***

Douanes

M. Spas, inspecteur principal hors classe en service en Indo-Chine, est nommé inspecteur principal, chef de service des douanes à Bastia, en remplacement de M. Vermesch, nommé inspecteur principal à Boulogne.

***

Brevet Supérieur

Les examens du Brevet supérieur pour les jeunes filles commenceront ce matin, à 7 heures et demie, au Lycée.

Les candidates trouveront à notre librairie les fournitures qui leur sont nécessaires.

***

Carnet mondain

On annonce le prochain mariage de Mlle Anna Grisoni avec M. le lieutenant Emile Debrun, du 10e régiment d'artillerie.

***

Récompenses honorifiques

M. Gallini, avocat défenseur, vice-président de la municipalité de Sonsse, délégué à la conférence consultative, membre du Conseil général de la Corse, a été nommé grand officier de l'ordre du Nichan-Iftikar.

M. Frassetti, mécanicien à la direction de l'Office postal à Tunis, a été nommé officier du même ordre.

***

Croisière

La « Peninsular Oriental-Stram navigation C° » organise une croisière pour la Corse, Malte, la Tunisie, l'Algérie, etc., de vingt-trois jours, avec le paquebot-yacht *Vectis*, de 6.000 chevaux. Prix 555 francs.

Départ de Marseille le 5 novembre.

***

L'Argus de la Presse

L'Argus de la Presse, qu'un violent incendie avait détruit il y a plus de six mois, est complètement réorganisé et réinstallé au Faubourg-Montmartre : l'Argus des Revues, publication spéciale, n'a jamais interrompu sa parution ; quant à l'Argus de l'Officiel et aux Archives de la presse, l'un et l'autre, fonctionnent comme par le passé.

Ménagères, attention !!!

Servez à tous vos repas des *Pâtes de la Maison Ghilini* qui sont exemptes de tout mélange étranger au froment. Elles constituent donc une nourriture saine et digestive que vous pouvez donner sans crainte à vos enfants.

Chez tous les épiciers exiger la marque

Maison Ghilini

A VENDRE à partir du 10 septembre et à des prix avantageux, des raisins de premier choix, du domaine de Pineto, appartenant à la succession de feu L. N. Maltei.

S'adresser pour les commandes à M. Manesi, séquestre judiciaire, 15, Place Saint-Nicolas, Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00562

Elections Sénatoriales

La candidature Viviani

Paris, 19 octobre.

Dans les couloirs de la Chambre on s'entretenait hier de la candidature probable de M. René Viviani, ministre du Travail, aux prochaines élections sénatoriales de la Corse.

Il paraît que M. Viviani, qui représente actuellement à la Chambre la 1re circonscription du 5e arrondissement de Paris, se prévaudrait de l'origine de sa mère, qui est Corse, pour solliciter l'un des deux sièges vacants au scrutin du 3 janvier 1909.

Académie des Sciences Morales et Politiques

Paris, 18 octobre.

Dans sa séance d'hier, l'Académie des Sciences morales et politiques a décerné le Grand-Prix du Budget, d'une valeur de 2 000 francs, à la thèse de M. Albert Giuliani, docteur en droit, avocat au barreau de Lyon.

OISE

Les Fêtes de J.-J. Rousseau

Paris, 18 octobre.

De belles fêtes ont eu lieu, hier et aujourd'hui, à l'occasion de l'inauguration du monument élevé à la gloire de Jean-Jacques Rousseau, à Ermenonville.

Ce monument est l'œuvre du sculpteur Gréber, qui a symbolisé, avec un art infini, l'auteur du *Contrat Social*.

SAINT-NAZAIRE

DEUX NOUVEAUX CAS
de Fièvre jaune

Saint-Nazaire, 18 octobre.

Deux nouveaux cas de fièvre jaune ont été enregistrés aujourd'hui.

Des poursuites vont être intentées contre le capitaine et le médecin du vapeur *La France*, qui n'ont pas fait les déclarations nécessaires, à l'arrivée de ce paquebot dans le port de Saint-Nazaire, alors que des hommes de l'équipage avaient ressenti les premières atteintes de la fièvre jaune.

PARIS

Congrès international du Feu

Paris, 18 octobre.

M. Maujan, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, a présidé aujourd'hui, au Conservatoire des arts et métiers, la séance de clôture du Congrès international de la prévention du feu et des accidents.

AU MAROC

L'Allemagne ET L'incident des déserteurs
de Casablanca

Paris, 18 octobre.

Le prince de Radolin, ambassadeur d'Allemagne à Paris, qui vient de rentrer de congé, a eu un long entretien avec M. Pichon, ministre des affaires étrangères, au sujet de l'incident des déserteurs de la Légion étrangère à Casablanca.

Le Cabinet de Berlin propose de soumettre cet incident à la Conférence d'arbitrage de la Haye.

Avant son départ de Berlin, le prince Radolin a eu un très long entretien avec l'empereur Guillaume.

TOULOUSE

LE CONGRÈS SOCIALISTE
L'entente avec les Radicaux

Toulouse, 18 octobre.

Après une longue et violente discussion, les membres du Congrès du parti socialiste unifié ont adopté la motion suivante :

« Les candidats du parti, mis en minorité au premier tour de scrutin, se désisteront toujours en faveur des candidats des partis de gauche désignés par le suffrage universel, à la seule condition que le parti, auquel appartiennent ces candidats, pratique de son côté la même discipline républicaine, à l'égard des candidats socialistes.

« Dans ce cas, le parti tout entier fera campagne pour assurer le succès du candidat ainsi désigné, et l'écrasement des partis de réaction. »

PARIS

Inauguration D'UN GROUPE SCOLAIRE

Le Mans, 18 octobre.

Un grand banquet a été offert aujourd'hui à M. Caillaux, ministre des finances, à l'occasion de l'inauguration du nouveau groupe scolaire à Montmirail.

M. Caillaux, qui présidait ce banquet, a prononcé un discours politique, dans lequel il a retracé les grandes lignes de son projet relatif à l'impôt sur le revenu.

M. Caillaux a été très applaudi.

Dans les Balkans

Le Conflit TURCO-BULGARE
Le Programme de la Conférence

Paris, 18 octobre.

M. Iswolsky, ministre des Affaires étrangères de Russie, s'est rendu aujourd'hui chez M. Pichon, avec lequel il s'est entretenu de la réunion de la conférence internationale, et de l'effet produit par la publication du programme de cette conférence.

On attend toujours l'adhésion des cabinets de Vienne, de Berlin et de Rome.

VINCENNES

Le Salon de Peinture et le Donjon

Paris, 17 octobre.

M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux Arts, a présidé aujourd'hui l'inauguration du Salon de peinture et de sculpture, installé dans la mairie de Vincennes.

A l'issue de cette cérémonie, M. Dujardin-Beaumetz a visité le Donjon de Vincennes en vue de sa désaffectation pour la création d'un musée.

SARTHE

Inauguration D'UN GROUPE SCOLAIRE

Le Mans, 18 octobre.

Un grand banquet a été offert aujourd'hui à M. Caillaux, ministre des finances, à l'occasion de l'inauguration du nouveau groupe scolaire à Montmirail.

M. Caillaux, qui présidait ce banquet, a prononcé un discours politique, dans lequel il a retracé les grandes lignes de son projet relatif à l'impôt sur le revenu.

M. Caillaux a été très applaudi.

CAMBRAI
LE MINISTRE DU COMMERCE

Cambrai, 18 octobre.

M. Cruppi, ministre du Commerce, a inauguré aujourd'hui, en remplacement de M. Barthou, empêché, la nouvelle gare et le groupe scolaire de Cambrai.

Ces deux inaugurations ont donné lieu à une série de fêtes qui ont été très réussies.

AJACCIO
SALON DE COIFFURE

Entièrement remis à neuf
Service très bien soigné

Un bon ouvrier continental est attaché à la maison.

Victor MATRICALI
14, Rue Fesch, 14

HERNIES

Nous apprenons avec plaisir que *M. G. Viguier, spécialiste diplômé*, (bandagiste et orthopédiste) 5, Rue Garnier, Nice, sera de passage à Bastia, les 25, 26 et 27 octobre, hôtel Brizzi et à la pharmacie Ramarosoa, Bd du Palais, de 8 heures du matin à 5 heures du soir ; à Corte, le 28 octobre, Hôtel Paoli ; à Ajaccio, les 29 et 30 octobre, Hôtel Dauphin ; à Ile-Rousse, le 31 octobre, Hôtel Degiovanni, où il fera lui même l'application de ses appareils.

Possédant un système de *bandages sans ressort*, entièrement nouveau et complètement différent de tous ceux connus jusqu'à ce jour, *M. Viguier* se charge de fournir un appareil contenant d'une manière certaine toutes *les Hernies* et par suite, préservant de toutes les accidents occasionnés par l'ETRANGLEMENT HERNIAIRE. — *Bas à varices, et Ceintures sur mesure.*

PARIS
HOTEL DE LA MINERVE

22, Rue de la Chaise — Paris,
près du Bon Marché
et des gares Montparnasse et d'Orléans

L'*Hôtel de la Minerve* vient d'être complètement transformé et muni de tout le confort moderne. — Electricité, Salle de Bains, etc.

Situé au Centre de Paris, desservi dans toutes les directions par des moyens de communications rapides (omnibus, tramways, autobus).

Chambres (éclairage compris) de 3 fr. 50 à 7 fr. 50.

Repas (déjeuners et dîners) 3 fr. 50.

Prix spéciaux
pour Séjours prolongés et Pensions

SOCIÉTÉ DES RHUMERIES DES ANTILLES

RHUM
GRANDS MORNES

Very Old Gets Rhum (Antilles)

Ce RHUM, d'une supériorité incontestable, se recommande AUX CONNAISSEURS et GOURMETS par son parfum agréable, sa haute finesse, sa vieillesse.

Très recommandé par les SOMMITÉS MÉDICALES, il est devenu le cordial préféré des familles, de MM. les Officiers, fonctionnaires, colons et de tous ceux qui, soucieux de leur santé, exigent un article pur et de distillation rectifiée.

Le Rhum GRANDS MORNES ne se vend qu'en carafes de forme *triangulaire* avec acquit blanc de la régie garantissant l'origine.

Importé par MM. GET FRERES, inventeurs du Peppermint.

Société des CHAUX & CIMENTS
Romain Boyer

Société anonyme au capital de 3.500.000 fr.
5, rue Cénebière, Marseille
Production : 300 tonnes par jour

CHAUX éminemment hydraulique, *à grande résistance* et grand rendement, adoptée par les Ponts et Chaussées, le Génie Militaire et toutes les administrations.

CIMENT de Portland artificiel et naturel pour dallages, réservoirs, enduits, scellés.

CIMENT de la Valentine, supérieur, à prise demi-lente.

CIMENT prompt spécial.

CIMENT de Roquefort.

Seuls vendeurs pour les arrondissements de Bastia et Corte :

F. CHARDON et C°
Fabricants de Tuiles et Briques
Chaux grasses, Carreaux et Ciment
Entrepôts : Bastia, 2, Avenue Carnot. Corte, Nouvelle Traverse. Vescovato.

En vente chez M. Marfisi,
Place Saint-Nicolas, 13.
Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie
pures de Raisins.

65 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

NOELLA

Grand Roman Inédit
par CHARLES MÉROUVEL

PREMIÈRE PARTIE

LE ROMAN D'HÉLÈNE

XII

PRÉPARATION

Sa large bouche s'ouvrit jusqu'aux oreilles en laissant voir deux rangées de dents formidables, très saines, et joyeusement il dit :

— Il paraît que ces étrangers en ont de beaux biens, père Pigeard, mais je crois qu'ils aiment mieux les garder pour eux que de les donner aux autres. A la revue !

— Bonne chance !

Rousset gagna l'Odéon et prit l'omnibus pour Montmartre. Les rues montaient d'animation. C'était le jour de paye, qui n'était pas encore déclaré obligatoire. On se reposait tout de même. En août de la saison d'hiver, le temps était très doux. On se serait cru tout au plus au mois d'octobre, si les arbres n'eussent perdu leurs feuilles. Jochs sur Pimpérniale, Rousset se demandait s'il allait trouver son ancienne voisine à son domicile. Ce qu'il avait à lui demander était grave. Originaire des limites de la Savoie et de l'Italie, du côté d'Albertville, elle lui avait parfois souvent de son regret d'avoir quitté son pays où on vivait de rien, à l'air libre, au milieu des montagnes.

Il avait fallu pour l'y décider une aventure dont elle ne lui avait confié que peu de chose. Il avait pu comprendre, cependant, qu'il s'agissait d'un amoureux dont elle avait repoussé les avances et qui l'effrayait avec ses menaces, mais il devait avoir quitté depuis longtemps le pays, comme elle. C'était un italien de la frontière on, pour mieux dire, un Piémontais des environs de Suze. Il n'en savait pas davantage. Lorsqu'il fut au boulevard de Clichy, il descendit de l'omnibus et se dirigea vers la rue Antoinette qu'il ne connaissait pas. C'est près de la place des Abbesses. Il la trouva sans peine. L'aiguille d'une horloge placée à la porte d'un marchand de pendules et de bronze de fantaisie marquait neuf heures. Comme il s'adressait à une concierge et demandait : — Mademoiselle Lecoz ? Il entendit une voix claire qui lui disait, un peu émue, au son de la basse de Rousset :

— La voilà.

C'était Marthe Lecoz qui sortait.

— Toi ! dit-elle.

— Oui.

— Qu'est-ce qui t'amène ?

— J'ai à te parler

— Ah ! fit-elle étonnée, à quel sujet ?

— Je vais te l'expliquer, mais il me faut quelques minutes... et ce ne sont pas des choses qui se disent dans la rue.

— C'est donc grave ?

— Assez.

— Monte

Elle était en cheveux, avec un petit panier à la main.

— J'allais aux provisions, dit-elle.

Et, devant son visiteur matinal, elle s'engagea dans l'escalier. C'était une brunette aux yeux noirs, très expressifs, aux belles dents et aux beaux cheveux, bien bâtie, aux traits communs, mais agréables. Que lui manquait-il pour être attrayante et vraiment jolie ? Du repos, de la bonne nourriture, de l'air vif et pur, une chambre dans une montagne et la sécurité du lendemain. Sa chambre, au deuxième étage de la maison, était vaste et proprement tenue, mais déjà encombrée de paquets et de colis qui annonçaient un déménagement ou un prochain départ.

— Assieds-toi, dit-elle, en débarrassant une chaise, et explique-toi. Tu m'intrigues...

Il ne se pressait pas. Il examinait le désordre de cette chambre qu'il avait cru trouver en bon ordre, rangée comme autrefois, lorsqu'il était le voisin de la Savoyarde. Elle s'aperçut de sa surprise et s'expliqua :

— Tout est en l'air ici parce que dans quelques jours je quitte Paris... Alors, tu comprends ?..

— Où vas tu ?

— Chez nous, là-bas. J'en avais assez de la vie que je mène... Sans avenir, sans repos, sans savoir si j'aurai deux sous dans ma poche demain... C'est une occasion qui m'a décidée...

— Laquelle ?

— Tu sais que j'avais une tante au pays. C'était tout ce qui me restait et elle n'était pas bonne pour moi. Dure pour elle même, d'ailleurs, et d'une avarice poussée à l'extrême, mais à force d'économiser, elle s'était achetée une petite ferme où j'ai été élevée... Le notaire m'a écrit ces jours ci... Elle est morte, sans me donner de ses nouvelles... Je suis la seule héritière... Je ne compte sur rien et me voilà propriétaire... Oh ! pas riche !.. Allons, je m'en vais...

— Comment vivras-tu ?

— Là-bas, dans une petite ferme, avec trois ou quatre vaches et une vieille voisine qui m'aimait, elle, et qui a perdu son mari, un brave homme, il y a quelques années. C'était notre voisine. Au Bourg-Saint Maurice, qui n'est pas loin de Santa Maria, le hameau où demeurait ma tante, je trouverai de l'ouvrage... Je sais travailler...

— Ainsi, te voilà à la tête d'une petite fortune ?

— Inespérée, oui.

— Je viens t'offrir un moyen de l'augmenter.

— Comment ?

— Tu sais ce qui m'est arrivé...

— Ta femme enlevée, disparue...

— J'ignorais où elle était...

— Eh bien ?

— Je viens de l'apprendre. Je l'ai retrouvée, c'est à dire que d'autres la, des camarades, Vandier...

— Oh ! celui-là...

LE PORTRAITISTE CHATELIN

5, Boulevard du Palais, se charge de tous portraits en tous genres, toutes grandeurs et par tous procédés : *Agrandissements photographiques, crayon, fusain, pastels de couleur, charbon polychrome*, etc. Au Continent, dans leurs ateliers, à Paris, Dijon, Lyon, Manosque, les **portraitistes CHATELIN Frères,** *dessinateurs, peintres-photographes*, secondés par une élite d'artistes retoucheurs, ont exécuté une immense quantité de portraits à l'entière satisfaction de tous leurs clients. Dans le Sud-Est Français où notre nom est universellement connu, en notre atelier, villa des Nayes, et magasin, place de la Mairie, à MANOSQUE (Basses-Alpes), nous avons fait livraison, en 1906 et 1907, de plus de **deux mille** grands portraits, noir ou couleurs. Nous avons pour nous *référencer* et nous recommander un *LIVRE D'OR*, contenant plusieurs milliers de *lettres de remerciements* et d'*élogieux certificats* de satisfaction, dûment *signés* et *légalisés*.

ADRESSEZ-VOUS A NOUS EN TOUTE CONFIANCE

Si vous désirez un grand portrait *inaltérable*, bien fait et d'une *fidèle ressemblance*, monté dans un *riche cadre*, à votre choix, il suffit de nous envoyer simplement une petite photographie ou un *groupe*, dont nous pouvons reproduire *une seule personne*. Cette photographie modèle est rendue en bon état. Sur simple demande nous enverrons *gratuitement* nos tarifs. Par correspondance, et sans que cela ne vous engage en rien, nous donnerons *gracieusement*, tous renseignements complémentaires ou consultations que vous désirerez. Nous traitons toute affaire avec une *parfaite correction*. Malgré la *réelle bonne qualité* de notre travail, en conséquence de notre gros chiffre d'affaires, **nos prix sont très modérés.** Nous avons des modèles de portraits encadrés à 16, 18, 20 francs cadre compris. Nous vous *recommandons* nos grands modèles à 25, 28, 30, 35 et 40 francs, montés dans de magnifiques *cadres de luxe*, ce sont de véritables *tableaux d'art* pouvant se placer dans les plus luxueux salons. Toutefois, comme *logalement* nous devons contenter aussi bien les petites bourses que les grosses, nous *garantissons* la parfaite *ressemblance* et l'*inaltérabilité* de nos portraits, quel que soit le prix du modèle.

Pour rendre plus facile à tous, l'acquisition de nos *tableaux, précieux souvenirs de famille*, aux fonctionnaires et à toutes personnes solvable, nous accordons de ***grandes facilités de payement*** moyennant un supplément pour frais de recouvrement. A forfait nous exécutons tous travaux d'art ou difficiles, même ceux refusés par d'autres maisons de photographies ou artistes.

Venez voir l'Exposition de nos modeles ou écrivez-nous

Portraitiste CHATELIN Aîné

BASTIA, 5, Boulevard du Palais, 5, BASTIA

NOTA. — Sur votre demande, nous pouvons faire passer à votre domicile, l'un de nos représentants, porteur de nos échantillons.

Grand assortiment de très jolis et nouveaux cadres riches pour portraits en toutes grandeurs.

Mêmes prix modérés qu'au Continent.

Comme réclame et pour nous faire des amis nous ferons l'encadrement *très soigneusement* et *gratuitement*.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? DITES OUI,

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux instantané. Résultats inespérés Vente toujours croissante.

Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs, Parfumeurs en Gros et Demi-Gros.

ENTREPOT : 26, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Achat de lupins
à de très bonnes conditions

Excellente occasion

A VENDRE : Deux fourdres en bon état de 40 à 50 hectolitres.

S'adresser à M. Joseph Lucchetti; près M. Marzocchi, Ed Paoli, 44.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

Timbres en caoutchouc

et en cuivre gravés

POUR COMMERÇANTS, ADMINISTRATIONS, MAIRES, GREFFES, ETC.

Dateurs tous systèmes en cuivre et en caoutchouc. — Timbres en cuivre pour cachets en cire avec initiales ou raison sociale.

Numéroteur-Folioteur automatique en bronze nickelé, à 3 combinaisons, comptant consécutivement, répétant deux fois et comptant le même numéro autant de fois qu'on le désire.

Chiffres et Caractères mobiles en caoutchouc
Lettres à broder, Festons et Festonneurs
Boîtes, tampons, encres et fournitures diverses

Plaques émaillées en tous genres pour portes, enseignes, noms de rues, etc. — Classeurs et relieurs nouveau système très pratique. — Cartons et boîtes pour bureaux et magasins. — Boîtes à fiches et forme livre.

Envoi du Catalogue franco sur demande

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Grasse du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ou ordinaires. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tuiles. — Poterie en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

TUYAUX EN FONTE, EN GRÈS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux, 3 Boulevard de Gares, 1.

NEURASTHENIE
CHLORO-ANEMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE
Tout état de faiblesse et d'amaigrissement ayant pour cause la déperdition totale ou partielle des principes et sels de l'organisme
VIN DE VIAL
Le Meilleur Fortifiant Reconstituant et Dépuratif du Sang
Dépôt : Bastia, Rue de Marbo et Lucie-Porticcio, et Chez

THE BLAZE PERRIER
Le Meilleur purgatif dépuratif

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ECLAIRNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec

PROCÉDÉ EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

NETTOYAGE DES PANAMAS, OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS, DENTELLES, ETC., ETC.

CYRNOS ORANGE

Sirop pur sucre

Fabriqué avec les oranges si parfumées de la Corse.

Boisson hygiénique et rafraichissante

TRENTE TROISIEME ANNÉE — N° 292

MARDI 20 OCTOBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	3 fr.	5 fr.	10 fr.
Autres Départ.	3 fr.	6 fr.	12 fr.

Union postale, et autres pays le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00563

BIBLIOTECA A. MARCHINI BASTIA

LE CALENDRIER

Fête : Aujourd'hui : Saint Jean Cantio.
Soleil : (Heure nationale)
Lever 5 h. 40 m. — Coucher, à h. 54 s.
Dernier quart., le 16 — Nouv. Lune, le 24
Fête de Demain : Sainte Ursule.

19 OCTOBRE

La Corse se trouve à l'ordre du jour, depuis la publication au *Journal Officiel* du Rapport de M. le Président du Conseil au Président de la République, et donne lieu aux appréciations les plus différentes.

M. Frédéric Masson a cru devoir s'occuper de nous dans le *Gaulois*, et un peu trop partialement, pour ne pas dire plus, peut-être simplement à cause du geste de M. Clemenceau.

Un de nos collaborateurs nous ayant adressé une réponse à M. Masson, nous publions aujourd'hui l'article du *Gaulois* et on trouvera dans le numéro de jeudi la réponse de M. D.-P. de Mari.

Le Tsar des Corses

Par ces temps où, dans les parterres des Balkans, s'ouvrent des principautés, fleurissent des tsars et bouillonnent des empires — il y a toujours un *pan* en suspension quelque part sur la mer Noire, et les Islamites y réclament leur *pan*, tout comme les Croates, les Slaves, les Roumains, les Grecs, etc., etc., — l'auteur du *Grand Pan* a fait des siennes, et tout comme Théodore de Neuhoff, il a lancé son manifeste à la Corse — veuve de sénateurs.

M. Clémenceau veut se garder une Corse pour la soif ; aussi vient-il de lui promettre qu'il la régénérerait. Mais, pour prouver que cette régénération est nécessaire, il a bien fallu démontrer quelle était la dégénérescence. Avant d'ouvrir devant les électeurs sénatoriaux de l'antique Cyrnos les riantes perspectives d'un âge d'or, où tout Corse aura sur ses manches des galons de même métal, émargera à la fois au budget de l'Etat, du département et de la commune, recevra une décoration chaque année et sera dispensé par une loi spéciale de tout impôt, il a bien fallu démontrer que tout n'était point pour le mieux dans la meilleure des îles : l'opposition était nécessaire : à le tableau noir et ici le lumineux.

Sans doute, il y a deux mois, M. Arène était roi de Corse, M. Clémenceau n'eût point brossé sa toile avec tant de bitume : il eût regardé à deux fois avant de contrister un tel ami. Mais à présent, il n'a plus à se gêner, le trône est vide. Pour y monter, un manifeste est opportun, où l'état présent de la nation étant présenté sous les couleurs les plus désespérées fera d'autant mieux ressortir les délices qu'on lui promet.

Et *gratis* ! mesdames et messieurs, tout *gratis* ! Car le Corse n'aime point payer ; il possède, pour ne point le faire, des ruses qui émerveillent et qui valent elles seules qu'il ne paye pas. Eh ! oui ! l'on va rechercher à l'aide de députés et de sénateurs de la Corse comment on pourrait bien dépenser en Corse, au profit des Corses, le plus possible d'argent des contribuables français. Et veuillez nous en croire, mesdames et messieurs, on y réussira merveilleusement comme on y réussit depuis un siècle passé.

— La preuve ? Elle est aisée. Cette exploitation de la France par la Corse était dénoncée en 1791, par Louis Monestier, un des commissaires civils envoyés en Corse ; en 1793, par Volney, l'auteur des *Ruines*, dont les articles furent insérés dans le *Moniteur* des 20 et 21 mars ; en 1819, par Réalier-Dumas ; en 1838, par Branqui, non pas l'*Enfermé* cher à M. Gustave Geoffroy, mais le membre de l'Académie des sciences morales ; en 1852, par l'auteur des *Considérations* sur la Corse, livre tout à fait intéressant ; en 1864, par M. Clavé, dans la *Revue des Deux Mondes* ; en 1887, par M. Paul Bourde, dans le *Temps*. De ces témoignages de M. Paul Bourde, nullement suspect d'hostilité au gouvernement républicain et ceux de M. Chassebœuf de Volney, nullement suspect certes de royalisme, se confirment et s'aggravent à un siècle de distance. Il est oiseux donc de s'attarder aux intermédiaires qui, sauf quelques insulaires enthousiastes et certains inventeurs de panacées sociales, répètent avec plus ou moins de détails les mêmes observations.

* * *

Volney a formulé son jugement en quelques paragraphes que voici : Il dit : « 1. que la Corse par sa constitution physique, par les mœurs et le caractère de ses habitants, diffère totalement du reste de la France et que l'on n'en peut juger par la comparaison de tout autre département ; 2. que, par la nature du gouvernement sous lequel ont vécu les Corses, ils ont contracté des habitudes vicieuses, participant de l'état sauvage et d'une civilisation commencée ; 3. que ne formant qu'une petite société de 150.000 âmes, pauvre par le sol, divisée par haines de famille, agitée de passions d'autant plus violentes qu'elles circulent dans un cercle étroit, corrompue par le plus pervers des gouvernements, le gouvernement des Génois, asservie par le sceptre sévère des Français, la nation corse, enfin affranchie par la Révolution, s'est trouvée sans aucune instruction préalable, saisie de droit de se gouverner, et que, par ressentiment et par esprit national, ayant chassé tous les employés français, les pouvoirs sont tombés aux mains des chefs de famille, qui, pauvres, avides et inexpérimentés, ont commis beaucoup d'erreurs et de fautes et les ont tenues secrètes par crainte et par vanité ; 4. que, depuis trois ans, il existe un système de mystère par lequel les députations, de concert avec le directoire du département, nous ont caché l'état intérieur de l'île, de peur, m'ont-ils dit, que si les abus étaient divulgués, la Corse ne fût décidée et que la France ne se dégoûtât de sa possession. Or, les effets de ce système ont été de concentrer les places et les traitements dans les mains de quelques chefs de leur parenté et de tirer du trésor français un argent immense et mal employé. »

Sauf les noms donnés aux administrations, tout ce qu'a écrit ainsi Volney en 1793 est, pour dire, en 1908, signé Clémenceau, si celui-ci avait eu le courage d'écrire ce quatrième paragraphe ; mais la preuve que ce paragraphe contient vérité et que « le système de mystère » qui, selon Volney, existait en Corse depuis trois ans, durent dix-huit ans après, c'est que M. Clémenceau institue une commission chargée d'étudier la situation de la Corse.

Il y eut aussi des commissaires nommés en 1793, et comme ils n'étaient que trois, ils avaient quelque chance d'aboutir, mais voici ce que disait Volney : « Sans doute leur rapport sera d'un grand poids ; cependant, pour calculer les moyens d'instruction des deux Français, il est bon d'observer que leur collègue et interprète corse (Saliceti) a été député en 1789 et en même temps procureur général syndic, puis député à la Convention, puis revêtu de la commission actuelle qu'il a provoquée. »

Or, dans la commission nommée par M. Clémenceau et composée de vingt membres, c'est bien mieux : six sont sénateurs ou députés de la Corse, cinq sont employés en Corse, et peut être sont-ils Corses. La majorité appartient donc dans la commission aux membres intéressés par passion ou par devoir à favoriser la Corse.

* * *

Et le parti en est pris par le ministre même.

En 1791, Monestier écrivait : « Nous arrivons à l'article le plus important de tous, celui des finances. Sous l'ancien régime, la Corse coûtait annuellement à la France de 7 à 800,000 livres. Sous le nouveau, il s'en faut de beaucoup que ce fardeau se soit allégé : au contraire, il s'est appesanti à un point qui mérite une grande attention...

» La totalité des contributions foncière et mobilière ne s'élève qu'à 284,800 livres. Le produit des autres impositions, qui ne peut même pas s'évaluer encore, n'augmentera pas considérablement la recette.

» On peut porter, en aperçu, à trois millions, la somme qu'il faudra verser annuellement en Corse. »

FRÉDÉRIC MASSON.

(La fin à demain).

MUSÉE DE BASTIA

Le Ministre des Beaux-Arts a adressé la lettre suivante à M. Henri Pierangeli, député de Bastia :

Paris, 16 octobre 1908.

Monsieur le Député et cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous annoncer que je viens de faire attribuer, à titre de dépôt, au Musée de Bastia les deux tableaux ci-après désignés : « Paysage d'hiver, » tableau de M. Laugé, et « Bassin du Luxembourg, » tableau de M. Laurent.

Je suis heureux d'avoir pu répondre ainsi au désir que vous avez bien voulu m'exprimer, et je vous prie d'agréer, Monsieur le député et cher collègue, l'assurance etc

Le Sous Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts,
DUJARDIN-BEAUMETZ.

---

19. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Testament Volé

par HENRI DEMESSE

PREMIÈRE PARTIE

IV

MAQUART EN VOYAGE

Le fermier, après sa sieste, venait de se réveiller. Déjà, il mettait en ordre les lettres qu'il avait reçues et non encore ouvertes, les papiers qu'il devait utiliser pour son courrier, lorsqu'on frappa, soudain, à la porte de sa chambre.

— Qui va là ? cria-t-il.

— C'est moi, m'sieu Maquart. C'est m'sieu Lecamus, de Versailles, qui désire vous parler.

Maquart reconnut la voix de son domestique.

— Bien ! Faites monter M. Lecamus, mon fils. Je vais lui ouvrir !

Le fermier entendit, dans l'escalier, le pas du domestique qui descendait dans la salle basse ; il ouvrit la fenêtre de la chambre et poussa les contrevents ; la lumière entra à flots dans la pièce. Maquart jeta un rapide coup d'œil dans la cour de la ferme, le coup d'œil du maître afin de voir s'il ne prendrait personne en faute. Enfin, il ouvrit la porte après avoir fait grincer les clés dans deux serrures et tiré les verrous ; il était temps : M. Lecamus, guidé par le domestique du fermier, était arrivé sur le palier.

— Entrez donc, entrez donc ! dit Maquart au visiteur.

— Je ne vous dérange pas ? J'arrive plus tôt que je n'avais dit. C'est que...

— Pas du tout. Entrez ; vous êtes le bienvenu ; je viens de faire ma sieste, comme d'habitude, et je me disposais à écrire, mais j'ai le temps. Asseyez-vous donc !

L'homme s'assit.

— Je viens de voir votre attelage dans la cour ; vous avez une nouvelle jument, il me semble ?

— Oui, une bonne bête ! Elle me vient d'Antoine Evrard.

— Le gredin ! Eh bien ! qui de nouveau à son sujet, car il faut en finir ?

— C'est pour cela précisément que je suis venu vous voir aujourd'hui.

M. Lecamus était un grand gaillard brun, sec ; il avait le teint jaunâtre ; une physionomie déplaisante ; un nez étroit, arêté et recourbé, comme le bec des oiseaux de proie ; les lèvres minces et blanches ; les yeux petits et gauches ; il portait des favoris en côtelettes ; il avait l'allure, en même temps, d'un homme d'affaires et d'un marguillier de petite ville, avec sa redingote déboutonnée, usée par l'usage, tachée, çà et là, et à laquelle manquaient plusieurs boutons ; avec, enfin, son linge douteux, sa cravate sombre, ses souliers éculés et son chapeau rapé et rouge. C'était l'exécuteur des hautes et basses œuvres de Romain Maquart qui était son meilleur client ; maître Adolphe Lecamus exerçait la profession d'huissier à Versailles.

— Alors, vous avez à me parler au sujet de ce gueux d'Antoine Evrard qui, j'en ai bien peur, va me faire perdre vingt-cinq mille francs ? dit Maquart. Vous l'avez vu ?

— Oui, je l'ai vu hier ; j'ai pu le joindre enfin, bien sans peine, d'ailleurs !

— Eh bien ?

L'huissier haussa les épaules.

— C'est toujours la même chose ! dit-il, le gaillard est fou !

— Il était encore ivre ? Le gredin ! Il faut me le dire, tout simplement, et je vais aussi débourser pour le laisser tranquille ! Tous de bon, je ne me reconnais plus !

— C'est vrai ! Depuis un an, depuis la mort de sa femme, la Blondin, une belle femme, dit-on, tout a dégringolé, ira bas !... J'ai bien peur...

Maquart interrompit l'huissier :

— Ah ! j'aurais bien fait alors de faire arrêter ce gredin d'Evrard ! dit-il. J'avais ce qu'il fallait pour ça !

Il haussa alors un sourcil, en sourdine, au coup de fil qu'Antoine avait tiré sur le sacré fils des Rois. La balle avait effleuré sa tête ; un centimètre de plus à gauche, et elle lui traversait le crâne. Jamais Maquart n'avait couru pareil danger. Jamais, d'ailleurs, il n'avait fait connaître cela à personne, et pour cause !

— Que voulez-vous dire ? demanda M. Lecamus curieusement.

— Bahaus ! répliqua Maquart en se gardant bien de faire connaître sa pensée à son interlocuteur... Il me semble que la mort de la Blondin n'était pas naturelle, oui dà ! En cherchant, on aurait, peut être, trouvé autre chose qu'un accident : Antoine Evrard a dû que sa femme était tombée sur l'arête de la cheminée dans la salle basse de la ferme et c'est avec cela qu'on a expliqué la mort de la pauvre femme ! Tout de même, à la place de mes gens qui a dressé cinq cents fois, j'aurais voulu voir plus loin. Si j'avais fait arrêter Evrard, alors, j'aurais eu raison tant à cause de la justice que pour mes intérêts. En effet, la ferme, alors, valait encore quelque chose ; au lieu qu'à présent, baroque !... Si je la faisais vendre, comme j'en ai le droit, je n'en tirerais guère que cinq mille francs, moins peut-être. Oui, oui, pour moi, voyez vous, c'est Evrard qui a tué la Blondin, c'est aussi vrai qu'il y a qu'un Dieu !

— Le bruit en a couru ; mais l'enquête a démontré que la femme Evrard était morte accidentellement.

— Parce que les juges regardent toujours à la surface.

— Que voulez vous dire ?

— Ils ne vont jamais au fond des choses, et c'est là le tort, surtout à la campagne.

— Mais pourquoi Evrard aurait-il tué sa femme ?

— Voilà ce qu'on aurait eu au fond des choses.

(*A suivre*).

SAISON Printemps-Eté 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie
MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, SATINS, CRÉPON, ÉOLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF
Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS
OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS
PLUMES, ETC., ETC.

DÉPOT : Chez M. Sauveur, Avenue Boulevard Paoli, Bastia

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

SUCCÈS UNIVERSEL
La boîte, 3 fr. ; 6 boîtes, 16 fr.
Pilules Magrin, 10, Rue Vivienne, Paris
Et chez tous les Pharmaciens

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et de la Rivière de Toll. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques pour pavement. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tuiles. — Voyaux ou poterie et en gris.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rayons artificiels.

TUYAUX EN FONTE, EN GRÈS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins généraux à l'extérieur du Cardo, 1

AVIS

BONNE OCCASION

A vendre

Cuves, Foudres, Demi-Muids, Bordelaises, Barils et Bombonnes de diverses contenances, Seilles (dites Bajes), Caisses et Paniers à raisins, Pompes à vin, Filtres à vin, Récipients à huile, Chantiers, Chevalets, Planches, Poutrelles, Liteaux, Echelles poulins, Tables et Bancs, Charrettes à bras, Bascules, Appareils acétylène et accessoires divers pour caves. Pressoirs à vin.

Vins Rouges du pays à **15** et **25** centimes le litre. — Vins Blancs à **25** et à **30** centimes le litre.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées. — Muscat de Frontignan. — Vins de Malaga. — Vermouth de Turin. — Quinquina, Pomponnet et St Léon. — Apéritif le Pof. — Gentiane. — Vins de Marsala. — Vins d'Asti mousseux et Barbera (Italien). — Vins de Chianti. — Vins vieux en bouteilles cachetées. — Blancs et Rouges. — Eau-de-vie et Vinaigre. Grands vins de Champagne.

Prix exceptionnels sur toutes marchandises, certaines branches du commerce devant être restreintes ou supprimées.

Avant de faire vos achats, adressez-vous Avenue Carnot, n° 5, Bastia-Entrepôt

Blagini Oreste

Réduction sur marchandises 20 0/0 et réduction sur matériel vinaire 30 à 40 0/0.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

ANCIEN CABINET PRADERE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants, se disant chirurgiens-dentistes, qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui empiètent sur les attributions exclusives à la santé pour la bonne conservation de votre dentition.

Consultez vos amis : *Nos Loisirs* est un journal bien fait.

Achat de lupins
à de très bonnes conditions

Excellente occasion
A VENDRE : Deux foudres en bon état de 40 à 50 hectolitres.
S'adresser à M. Joseph Lucchetti, près M. Marzocchi, Bd Paoli, 44.

LIQUEUR DE NOIX
DISTILLÉE
PAR M. SIMONCELLI
propriétaire à Cardo

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887)
Croix de Mérite et médaille d'or
Exposition Internationale de Bastia (1905)

Double de propriétés viticoles, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Coumbescure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, notre LIQUEUR fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son velouté.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'atténuer leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et souveraine contre le mal de mer et les coliques.

Elle est indispensable aux enfants.

La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt au Vieux près Cardo.

Se méfier des contrefaçons

Installation à Gaz

Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

CHEVEUX sauvés par le Capillicide Hahn

CYRNOS ORANGE

Sirop pur sucre
Fabriqué avec les oranges si parfumées de la Corse.

Boisson hygiénique et rafraîchissante

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse).

TRENTE-TROISIEME ANNÉE — N° 293

MERCREDI 21 OCTOBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues à l'avance et payées aux Bureaux du Journal
Prix divers : 1 fr. — Réclames (la page), 0.75 — Nécrologie, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00565

BIBLIOTHÈQUE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Ursule.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 40 m. — Coucher, 4 h. 54 s.
Dernier quart, le 16. — Nouv. Lune, le 24
Fête de Demain : Saint Alexandre.

20 OCTOBRE

Le Tsar des Corses

(Suite et fin)

En 1793, Volney écrit : « Les dépenses du département de Corse se trouvent portées au décuple de sa contribution, c'est-à-dire que la Corse coûte annuellement 5,119,013 livres ; et je ne compte ni les bureaux de santé, ni 115,000 livres de secours extraordinaires en 1791, ni 60,000 livres pour le marais de Saint-Fiorent, ni 40,000 livres pour ceux d'Aleria, ni les frais de quatre bataillons nouveaux que le député Saliceti vient de faire créer, ni les 24,000 livres avancées à la commission dont il est la promoteur et le guide.

» Et cependant les contributions foncière et mobilière ne se montent qu'à 300,000 livres ; et elles sont arriérées de trois ans ; et le conseil corse, en 1790, les a détaurées et diminuées d'un tiers ; et les rôles pour 91 ne sont pas exécutés dans plus de seize municipalités ; et il n'y a pas eu de contribution patriotique ; et de tous les biens nationaux vendus, il n'est rien rentré au Trésor ; les patentes sont nulles ; les douanes sont presque anéanties, excepté ce qu'il en faut pour payer les employés, parents et amis ; et la plupart des administrateurs sont débiteurs du trésor, et ils se tolèrent de l'un à l'autre tous les abus, n'exercent ni répartition ni recouvrements, par ménagement de voix électives, par esprit de parti et de parenté, et ils crient que la Corse est pauvre et ne pourra payer, quoique sous le régime antérieur, sans être foulée, elle rendit en charges de toute espèce, à la vérité en denrées, pour plus de 4,300,000 livres. »

« Les ressources que l'Etat a tirées de la Corse en 1886, écrit en 1887 M. Paul Bourde, se sont élevées à 5,761,198 francs, et les dépenses qu'il y a faites ont été de 18,682,451 francs. Il y a donc eu, entre les recettes et les dépenses de l'île, un écart de 12,921,253 francs, autant dire 13 millions en chiffres ronds. Et quand on réfléchit qu'il en a toujours été ainsi, on découvre avec stupéfaction que, sans remonter plus haut, nous avons englouti dans l'île, depuis le commencement du siècle, une somme énorme, plus d'un milliard ! »

La base essentielle d'une enquête sur la Corse est donc l'établissement du compte exact de ce qu'elle a coûté et de ce qu'elle a rapporté, même mises de côté les dépenses afférentes à la division en deux départements, de l'an V à 1809, Golo et Liamone, — deux départements pour 175,000 administrés !

On se trouvera alors en face de chiffres tout à fait surprenants, et bien plus élevés même que M. Paul Bourde imagine, puisque, en dehors des dépenses courantes, on rencontrera des crédits extraordinaires, tels qu'en 1837 un des quatre millions six cents mille francs, et, en 1839, un autre de cinq millions ; mais pour établir ce bilan quels moyens ? Il faut discuter dans les comptes de l'Etat, depuis cent ans, tous les mandats ordonnancés en faveur des fonctionnaires civils, militaires et maritimes, de quelque rang et ordre que ce soit, employés en Corse, tous les crédits ouverts pour travaux d'utilité publique, toutes les subventions, sous quelque nom qu'elles soient déguisées, allouées à des œuvres ou des particuliers ; alors on aura une idée à peu près exacte de ce que coûte la Corse, non pas de ce que coûtent les Corses.

∴

Est-ce présenter un élément qui soit appréciable et n'est-ce pas jeter de la poudre aux yeux des continentaux qu'alléguer uniquement, dans un rapport sur la situation financière de la Corse, le budget départemental ? que se faire absolument sur le recouvrement des impôts nationaux, sur le produit des contributions directes et indirectes et sur les dépenses effectuées ? Certes, il est intéressant déjà d'apprendre que, sur le budget départemental, montant en dépenses à 2,574,000 francs, plus de trois cinquièmes sont fournis par les subventions de l'Etat, mais, par ailleurs, que paie l'Etat ? Si, pour équilibrer plutôt mal que bien son budget départemental, la Corse reçoit 1.500,000 francs de la métropole, que reçoit-elle pour l'ensemble des services publics, et que rapporte-t-elle ?

On vient parler des 700,000 dégrèvements prononcés en 1906, et on donne ce chiffre comme une preuve que « l'impôt excède les forces du pays. » « En Corse, a écrit M. Paul Bourde, il ne s'agit pas de savoir ce que vous devriez payer en équité, mais de savoir si vous êtes du bon ou du mauvais clan ; si vous êtes un ami, vous payerez peu ou point ; si vous êtes un ennemi, à vous les taxes accablantes. » Et il montre le conseil de préfecture accueillant, en 1885, 966 réclamations en matière de contributions directes, sur 1,462 ; en 1886, 782 sur 1,208. Comme il il le dit fort justement, ces chiffres ne donnent encore qu'une mesure incomplète des iniquités commises. Croit-on que les dégrèvements qui sont prononcés sur avis des conseils municipaux, des répartiteurs et des contrôleurs, échappent à la règle posée que quiconque est du clan victorieux a droit à tous les égards de l'administration, de la justice et de la gendarmerie ?

M. Paul Bourde a conté comment le clan organisait ses victoires, et comment il marchait à la conquête du « Sugillo », c'est-à-dire « du sceau de la mairie, du signe de la puissance municipale qui légalise les entreprises du clan et certifie d'une estampille officielle les pièces dont les solliciteurs de toute sorte ont besoin ».

Mais, en 1886, la Corse avait encore des partis, elle n'était point devenue le fief de ses députés et de ses sénateurs, ou plutôt le fief du clan Arène. Depuis lors, les écharpes ont toutes été conquises, et il n'y a plus eu, pour ainsi parler, qu'un seul parti. Au clan victorieux, le plupart, sinon tous les électeurs, se sont ralliés pour tirer de l'Etat tout ce qu'ils en pouvaient tirer, et le clan a régné et gouverné, donnant au gouvernement, en échange des faveurs qu'il sollicitait, les votes que le gouvernement lui demandait.

Pour signaler cette plaie, dont la seule fermeture suffirait à guérir la Corse, il faudrait sans doute à un gouvernement parlementaire un étrange courage. Les élections ! Voici cent vingt ans, Volney écrivait : « Les élections se font toutes en armes, stylets, pistolets, souvent avec meurtre, toujours avec violence et schisme de la part d'un des deux partis. Le parti vainqueur accable et vexe l'autre dans la gestion de tous les pouvoirs dont il se saisit ; les voix s'y mendient, s'y achètent, s'y calculent comme une denrée... La liberté de la multitude et l'argent du Trésor français paient toujours les frais de leur querelles. »

∴

Il n'y a plus de querelles puisqu'on s'est mis d'accord, qu'on a fondé la Compagnie corse pour l'exploitation de la Corse continentale (ci-devant France) Et c'est cette Compagnie qui, sous les auspices de M. Clémenceau, va faire une nouvelle émission. Mais celle-là, ah ! celle-là ! préparez vos bourses, messieurs les contribuables de la Corse continentale, il s'agit de faire « connaître à la Corse insulaire, a dit M. Clémenceau, tous les bienfaits de la civilisation. »

Voici la grande représentation au bénéfice des pauvres Corses, représentation de gala avec intermèdes au profit des jeunes Italiens : le numéro de l'assainissement de la plaine orientale ne manquera point de leur plaire ; vous n'allez pas penser, n'est-ce pas, que ce seront des Corses qui viendront assainir la plaine orientale ; mais on aura des Lucquois. « Vive Lucques ! » Après, ah ! après, on aura les numéros multiples, indéfinis et constamment extensibles de la transformation des voies de communication : achèvement des chemins de fer, réseau télégraphique, chemins vicinaux, services postaux, réseau téléphonique. Ce n'est plus de millions qu'il faut parler, c'est de milliards. Qu'on prenne les rapports sur les opérations du jury d'expropriation en Corse ; on y verra comme un jury bien disposé peut faire la fortune du clan. Et c'est aux élus de la Corse, c'est aux fonctionnaires corses, c'est à ceux qui sont directement intéressés à faire affluer en Corse l'argent français que M. Clémenceau remet le soin de déterminer quelles sommes le contribuable français devra verser à Nos Seigneurs les Corses.

— Comment, après cela, M. Clémenceau, continuant la dynastie de Neuhoff, ne serait-il point couronné Tsar des Corses à Orezza ? On s'y attend ; on a gazéifié l'eau tout exprès et qui ne sait à quel degré d'enthousiasme les Corses sont prêts à monter pour glorifier leur bienfaiteur ! Que Napoléon prenne garde à lui ! On est en train d'installer à Bastia une maison natale de M. Clémenceau.

FRÉDÉRIC MASSON,
de l'Académie française.
(Le Gaulois).

DÉPARTEMENT DE LA CORSE

Projet de Construction

D'UN

Port-abri dans l'anse d'Albo

près de Saint-Fiorent

Rapport Technique

(Suite et fin)

Jetée-Abri

Pour transformer l'anse d'Albo en un abri sûr par tous les temps, il suffirait de construire, sur les hauts fonds sous-marins dont nous avons parlé, une jetée en enrochements, ou qui serait fortifiée plus qu'il existe, à l'origine même de cette jetée, dans le flanc Nord de l'anse, une montagne de bonne roche.

La jetée que nous proposerions aurait une longueur, en couronne, de 70 mètres. Elle prendrait naissance au rivage sur le côté Nord, à environ 250 mètres du fond de l'anse, et suivrait les hauts fonds dans la direction du Sud-Est de manière à abriter, le plus possible, l'anse contre les vents du Sud-Ouest qui sont les plus dangereux.

Le profil transversal de cette jetée pourra être constitué par trois catégories de matériaux de la façon suivante :

1. Les *môlons*, comprenant toutes les pierres ayant un poids individuel de 3 à 100 kilos, seront placés jusqu'au niveau des plus basses eaux avec une largeur de 6 mètres 95 au sommet, un talus de 3 mètres de base pour 2 mètres de hauteur, du côté du port, et un talus de 2 mètres de base pour 1 mètre de hauteur du côté du large.

2. Les moellons précédents seront entièrement recouverts, sur une épaisseur de 1 mètre 50, par une couche de roches pierres ou *blocs de première catégorie* du poids de 100 à 2 000 kil. avec un poids moyen d'au moins 500 kil.

3. Les blocs de première catégorie seront recouverts, sur la partie supérieure, par une couche de 2 mètres d'épaisseur et sur la partie exposée à la mer du large, par une couche de 1 mètre d'épaisseur, de fortes roches ou *blocs de deuxième catégorie* d'un poids supérieur à 2 000 kil.

Les volumes de ces blocs, obtenus en diminuant, des cubes géométriques, le 20 0/0 pour tenir compte des vides, seront pratiquement évalués par les poids des blocs, soit 2 000 kilos pour 1 mètre cube.

La jetée couverte aura une largeur de 3 mètres à sa partie supérieure, une largeur de 15 mètres 25 au niveau des plus basses eaux et une hauteur de 3 mètres 50 au dessus de la basse mer.

Le profondeur moyenne, au-dessous des plus basses eaux, est également de 3 mètres 50 pour une longueur de 70 mètres.

Le musoir, en forme de tronc de cône entièrement recouvert par des blocs de deuxième catégorie, serait établi par une profondeur de 7 mètres d'eau au delà de laquelle il faudrait des blocs artificiels.

Du côté du port, on construirait une banquette de circulation en maçonnerie de 2 mètres 10 de large sur 1 mètre 50 de hauteur au dessus des plus hautes eaux. Deux marches, en bordure, faciliteraient l'accostage des embarcations.

Devis de la Jetée

Cette jetée, qui mériterait toutes les vagues les plus dangereuses une superficie de 7 000 mètres carrés, nécessiterait une dépense d'environ 64 000 francs, ainsi détaillée :

1. Môlons de 3 à 100 k los, 3 696 m. cubes 64 à 5 fr. . . .	18 484 70
2. Blocs de 1re catégorie de 100 à 2 000 kilos, 2 778 m. cubes 64 à 7 fr.	19 45 48
3. Blocs de 2e catégorie de plus de 2 000 k los, 2 053 m. cubes 28 à 9 fr.	18 479 34
4. Maçonnerie à la chaux hydraulique du Toll, 110 m. cubes 60 à 15 fr.	1 650 »
Total.	58. 033 54
Somme à valoir pour travaux imprévus, ...	5 926 48
Montant de la dépense pour la jetée.	64 000 00

Quai et Rampe d'accès

La jetée assurera un abri aux navires, il y aura lieu, aussitôt, de faciliter, à ces navires, leurs communications avec la terre et leurs approvisionnements par la construction d'un quai, le long de la côte Nord, et d'une rampe d'accès reliant ce quai à la route nationale.

Ci-joint, le plan de l'anse d'Albo avec le profil-type de la jetée proposée.

Marseille, le 21 août 1908.

E. GREGORJ.

Rapport adopté par l'assemblée générale, qui a eu lieu à Marseille le 23 1908, des membres du Comité du d'Albo (Corse).

Pour le Comité :

Le Secrétaire, A. FRANCESCHI. — *Le Trésorier,* E. CARATINI,
Le Président, A. CARATINI.
Le Président d'honneur, TERIGI,
Commandant des Ports.

Ce que disent les Journaux

L'Action

Alcide Pierrotin :

« Ce qu'on reprochait jadis au pouvoir absolu c'était la paresse du monarque et la légèreté des gens de cour ; nos parlementaires vont-ils faire regretter Louis XV et la Pompadour, Napoléon III et ses dames d'honneur ? Il semble que, depuis deux ans, le ressort vital du Parlement soit d'avoir sinon brisé, du moins détendu singulièrement. Une sorte d'ameublement mesure de remplacer la souveraineté des Chambres. On travaillait plus et plus diligemment sous les députés courtisans du règne de Louis-

Politique ; on a mis là de graves symptômes du mauvais fonctionnement du régime démocratique. Si quinze mille francs par an n'ont eu pour résultat que de vider du parlementaire le Parlement, mieux vaudrait faire l'économie de leur indemnité et augmenter le traitement des ministres ou des garçons de bureau. »

L'Eclair

La crise Balkanique :

« Pour avoir l'air de conclure, on s'en tiendra sur la dos des faibles, et, puisque le protectorat catholique est chez nos frères ingrats du Gouvernement la pierre d'achoppement de leur politique extérieure, ils seront bien aises de s'en délivrer hypocritement pour le bonheur des Jeunes Turcs. Quant Clemenceau porte un si tendre intérêt aux révolutionnaires de Constantinople, ne doutez pas qu'il n'ait son idée ! La France paiera. Combien il eût mieux valu ne pas nous compromettre dans toute cette diplomatie fraîche, et sans délai reconnaître de bonne grâce que l'Autriche et la Bulgarie usaient légitimement de leur force ! Le traité de Berlin nous est indifférent, et n'avons-nous pas les premiers grand intérêt à ce que les traités en général cessent d'être chose sacrée et perpétuelle ! »

Le Rappel

L'impôt sur le revenu :

« En raison et en regard de l'impôt, il n'y a, entre l'exploitant agricole et l'exploitant du commerce et de l'industrie, aucune différence ; l'un et l'autre cherchent à vivre, à rembourser des prêts et au moyen d'un instrument de travail, qui est la terre, pour le premier, pour le second, un outillage, un fonds de marchandises. Les soumettre à un traitement différent, c'est faire œuvre de domination et non pas de justice. Qu'importe qu'il s'agisse de taux en eux-mêmes peu élevés : l'inégalité demeure profonde, le privilège est criant. La Troisième République est en train de créer des parias ; c'est mentir à son principe. »

COLIS POSTAUX ALLÉGÉS en cours de route

Vous avez désiré régaler un parent ou un ami établi sur le continent. Vous avez réuni pour cela ce que vous avez trouvé de meilleur : vin vieux, viande de porc, gibier, cédrat confit, ou telle autre douceur préférée par l'heureux destinataire. Vous avez empaqueté, rangé et fermé soigneusement tout cela dans un panier ou une caisse ; vous avez pesé, vous avez ficelé, vous avez scellé ; vous avez rempli la feuille d'expédition, et la déclaration pour la douane ; vous avez porté ou envoyé aux bureaux de la Cie Fraissinet le précieux colis, objet de tant de soins ; vous avez payé les frais d'envoi *à domicile*, pour éviter tout dérangement à la personne que vous voulez obliger. On vous a remis un reçu qui vous garantit en cas de perte le remboursement. Le colis part, il est parti ! Il est même arrivé à destination et il est livré. On l'ouvre et, bien qu'aucune trace d'effraction n'ait été visible, on constate des manquants.

On s'étonne, on on s'indigne.

On cherche en vain le mot de l'énigme : omission de l'expéditeur, ou prélèvement opéré par des rats de cale ou des dévaliseurs de fourgon ? On ne sait ; mais on est sans recours, exactement comme l'expéditeur, qui ne peut que s'étonner ou s'irriter à son tour, suivant son tempérament.

Nos lecteurs éviteront à leurs correspondants et à eux-mêmes ce désagrément en prenant les précautions suivantes que nous indiquons au gourmet continental déçu cruellement, oh ! combien ! dans son espoir de savourer en connaisseur la belle *boulagna* qu'on lui avait choisie :

1. Au lieu de faire l'expédition *à domicile*, la faire en *gare*.

2. Faire comme la maison Potin, coller sur le colis, s'il n'est pas possible de l'envelopper complètement d'une feuille de papier, des *bandes de garantie*, comme en portent les bottes de cigares (vignettes du timbre).

3. Accompagner votre lettre d'avis d'une note indiquant le poids du colis, le poids de chacun des éléments composant le dit colis.

Muni de ces renseignements, le destinataire se rend à la gare, pèse le colis devant les employés, et si, son poids n'est pas celui indiqué, si d'autre part, il constate des traces d'effraction, il fait ouvrir en gare, et peut réclamer, — chose impossible à domicile. — Ce mode d'opérer a encore un autre avantage. Il permet d'être présent, si l'octroi juge à propos d'ouvrir le colis pour vérifier son contenu.

C'est une garantie de plus.

Ainsi soit-il ! Mais cela doit être ainsi.

Examens du Baccalauréat

Faculté de Marseille

Les candidats dont les noms suivent ont été déclarés admissibles :

1. — Sciences, Langues vivantes

MM. Alberti.
Castagnoni.
Tristani.
Romani.

2. — Mathématiques

MM. Bernardi.
Capifali Léon.
Giovannetti.
Lambicchi.

N. B. — L'examen oral aura lieu le lundi 26 octobre, à Marseille.

Avis Administratif

Il est porté à la connaissance du public qu'un concours sera ouvert le 30 novembre 1908, pour cinq emplois de vérificateur-adjoint des poids et mesures.

Les demandes d'admission au concours seront reçues au ministère du Commerce et de l'Industrie à Paris, jusqu'au 30 octobre 1908.

Les Conscrits et l'Histoire

C'est, évidemment, en expliquant aux recrues tous les efforts qui furent faits par leurs anciens, par les générations précédentes pour conserver ou augmenter le patrimoine national, que l'on pourra leur donner une idée de la valeur de ce patrimoine et que l'on dissipera le malaise de l'antipatriotisme. Mais la tâche est ardue. Dans un livre récent, un jeune officier, M. le lieutenant Rolland, nous apprend que sur un certain nombre de conscrits interrogés chaque année, de 1903 à 1907, 36 0/0 ne savaient rien de la guerre de 1870, 42 0/0 sur l'Alsace-Lorraine, 55 0/0 sur Napoléon, et 26 0/0 sur Louis XIV. Et aux questions les plus élémentaires, il était répondu comme il suit :

— Qu'est-ce qu'Austerlitz ?
— Un général.
— Sedan ?
— Une guerre.
— Metz ?
— Je ne sais pas.
— Qu'est-ce qu'une colonie ?
— C'est une île.
— Qu'est-ce que l'Algérie ?
— C'est les zouaves.

Quatre jeunes gens interrogés sur Jeanne d'Arc firent les quatre réponses suivantes :

— A régné en France. Est morte sur un rocher. Est morte sur l'échafaud. Dame historique qui a fait des conquêtes.

D'autres conscrits interrogés sur Bayard, sur Gambetta, sur Victor Hugo, répondirent que Bayard était un grand marin, Gambetta un général de 1789, et que Victor Hugo avait inventé le « vaccinage. » Quant à Napoléon Ier, voici comment en accommoda son histoire :

— Empereur du monde entier pendant 100 jours. Ancien roi d'Espagne. A été fait prisonnier par les Anglais au pont de Montereau où l'on a mis sa statue. Est mort empoisonné après avoir été livré aux Prussiens par Bazaine.

On serait tenté de sourire, si cette ignorance lamentable ne révélait un mal et ne constituait, en présence des efforts tendancieux d'autres éducateurs, un péril auquel il serait urgent de porter remède.

N ERVILLE.

Contributions Indirectes

Un concours pour le Surnumérariat de l'Administration des Contributions Indirectes aura lieu au chef-lieu de chaque département le 14 janvier prochain.

Les candidats inscrits au Corse subiront les épreuves du concours à Marseille.

Nul ne peut prendre part à ce concours s'il n'est âgé de 18 ans et de moins de 22 ans.

Néanmoins pour les fils d'employés, les bacheliers et les admissibles à l'Ecole navale, la limite inférieure est abaissée à 17 ans.

Pour les candidats qui justifient soit de services civils pouvant entrer dans la liquidation d'une pension de retraite sur les fonds de l'Etat, soit de services militaires, la limite supérieure est reculée d'une durée égale à celle des services et de 5 ans au maximum.

Les postulants se procureront le programme de l'examen ainsi que la nomenclature des pièces qu'ils auront à fournir à la Direction des Contributions Indirectes du leur département et pour les candidats de la Corse à l'Inspection des Douanes à Bastia, place Saint-Nicolas n° 17, où ils devront se faire inscrire avant le 10 novembre.

Les listes seront irrévocablement closes à cette date.

Brevet supérieur

(Jeunes Filles)

Admissibles

Mlles Caitacoli.
Canava.
Coltelloni.
Despian.
Emanuelli.
Giacobbi.
Martinenghi.
Mattei.
Raffalli Rose-Françoise.
Santini.
Santoni Julie.
Viola.

Anciennes admissibles.

Mlles Bernard.
Peretti.
Ponzevera.
Vecchioni.
Gherardi.
Lanfranchi.
Liberati.
Santoni Léa.

(Garçons)

Ancien admissible

M. Filippi.

Syndicat des Bergers

de l'arrondissement de Bastia

Les bergers syndiqués et non syndiqués de l'arrondissement sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu dimanche, 25 courant, à Rasignani, à 9 heures du matin.

Bulletin Financier

Paris, 17 octobre 1908.

Les affaires d'Orient s'embrouillent de nouveau et notre marché, comme ceux de Londres et de Berlin, subit une sensible dépression. Tous les Fonds d'Etats sont en recul plus ou moins important. Notre Rente revient à 95.62 l'Extérieure à 94.82, le Portugais à 89.90, la Turc fléchit à 87.80, le Serbe à 76.65, le Russe 1906 à 99.85.

Les Sociétés de Crédit sont irrégulières. Le Crédit Foncier reste à 734. Le Crédit Lyonnais s'alourdit à 1.190.

Les valeurs industrielles perdent une partie du terrain qu'elles avaient regagné. Le Rio faiblit à 1.161. Les charbonnages russes sont en baisse. Les valeurs de traction et les Mines d'Or perdent quelques points.

Les actions Ouest Africain Français sont fermes à 444, les parts à 249. L'action Nantes Bonne est toujours bien tenue à 49 ; à la veille de l'hiver on prévoit que les résultats de l'exercice en cours dépasseront sensiblement ceux du précédent, les stocks en magasin étant importants.

Les recettes de la Compagnie de Tramways Eclairage et Force à Rio de Janeiro pour les 38 semaines de l'année en cours atteignent 16.984.224 frs contre 13.687.939 frs pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui porte la plus-value pour l'exercice en cours à 3.023.284.

Nos chemins de fer sont calmes.

Pour avoir de beaux Fruits

L'ENSACHAGE

Les résultats des fruits est subordonnée à leur maturité : aussi, il n'y a pas de sacrifice si petit que l'on ne plaise à faire pour augmenter la beauté, la saveur et le volume des fruits que l'on cultive soi-même.

Un moyen bien pratique pour arriver à ces résultats est l'ensachage des fruits dans des sacs en papier.

D'une façon générale, il ne faut ensacher que les fruits délicats et fragiles : la plus-value que cette opération leur donne compense largement la dépense. En effet, l'on obtient par ce moyen une coloration meilleure du fruit, son volume s'augmente, et, chose qui n'est pas à dédaigner, le fruit est protégé contre les vers et les abeilles.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 20 octobre.

Thermomètre — 7 heures du matin 4 18° ; à midi 20 ; 3 heures du soir 19 ; Maxima 20°2, Minima 4 14.5.

Baromètre — 9 heures du matin, 764 mm. à midi, 764 mm. 6 heures du soir, 763 mm.

Vent, au Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel. le matin, Quelques nuages, l'après-midi, id.

Pluviomètre, à h. 7 du matin : 0 mm.

Finances

M. Conti Dominique James-Eugène, receveur particulier des finances de 2e classe à Sancerre, est nommé à Charolles, même classe.

Carnet mondain

On vient de célébrer à Châteauroux le mariage de Mlle Angeli Jeanne avec M. le lieutenant Kayser, du 9e escadron du train des équipages militaires.

Les témoins de la mariée étaient : Mme veuve Costa, sa cousine, et M. le sous-lieutenant Angeli, du 2e colonial, son frère ; ceux du marié, M. le chef d'escadron Goyot, commandant le 9e escadron du train, et M. le capitaine Bouyssie, du même escadron.

Postes Tunisiennes

Ont été l'objet d'un avancement de classe dans le personnel de l'Office postal de Tunisie, MM. Astolfi, commis à Tunis-Central ; Giustiniani, commis à Tunis ; Arrio, facteur à Gabès.

M. Albert Mattei, est nommé commis dirigeant à Sfax.

Récompenses honorifiques

Sur la proposition du ministre de la guerre, le ministre de l'instruction publique a attribué les récompenses suivantes, pour collaboration aux œuvres complémentaires de l'école, installées dans les casernes et dans les hôpitaux militaires :

Diplôme d'honneur : M. Pietri, sergent-major au 28e ; — Rappel de diplôme d'honneur : M. Paoli, capitaine 4e au zouaves ; Lettre de félicitations : M. Angeli, capitaine au 159e.

Défi cycliste

Le coureur amateur Battesti Emmanuel lance un défi au coureur Rossi Charles, sur une distance de 50 kilomètres, à courir le dernier dimanche de novembre avec ou sans enjeu.

Achat

On demande à acheter, aux environs de Bastia, une propriété avec maisonnette.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Leçons

Instruction, bonnes références, donnerait leçons à domicile ou chez elle.

S'adresser au bureau du journal.

Etat-Civil

NAISSANCES

de Pietri Marie Louise. — Bisco Catherine. — Gregori Pauline. — Rodily Marie Anne.

DÉCÈS

Nicolaï Ladovic, marié, 37 ans, de Pozzo-di-Casinca.

Berlin Ernest, marié, 47 ans, de Bastia.

Ménagères, attention !!

Servez à tous vos repas des *Pâtes de la Maison Ghilini* qui sont exemptes de tout mélange étranger au froment. Elles nourrissent donc une nourriture saine et digestive que vous pouvez donner sans crainte à vos enfants.

Chez tous les épiciers exiger la marque

Maison Ghilini

PIPPERMINT GET
Grande Liqueur,
Tonique, Reconstituante

Un verre de VRAI GET est excellement recommandé après les repas, pour faciliter la digestion, parfumer et assainir la bouche.

CETTE LIQUEUR crée dans l'organisme un sentiment de bien-être et de bien être et se recommande aux DAMES, à MM. les FONCTIONNAIRES, COLONS, aux SOIRÉES, après le bain, après les TRAVAUX et PROMENADES fatigantes.

Quelques GOUTTES de *PIPPERMINT GET*, dans l'eau fraîche, forment la meilleure des boissons d'été, désaltérante sans fatiguer l'estomac. Le *Get* pèse que 29 et n'alcoolisé pas.

Se méfier des nombreuses imitations.

PARIS
HOTEL DE LA MINERVE

22, Rue de la Chaise — 7e Arr.
près du Bon Marché
et des gares Montparnasse et d'Orléans

L'Hôtel de la Minerve vient d'être complètement transformé et muni de tout le confort moderne. — Electricité, Salle de Bains, etc.

Situé au Centre de Paris, desservi dans toutes les directions par de nombreux moyens de communications rapides (omnibus, tramways, autobus).

Chambres (éclairage compris) de **3 fr. 50 à 7 fr. 50.**
Repas (déjeuners et dîners) **2.50**
Prix spéciaux pour Séjours prolongés et Pensions

SOCIÉTÉ DES RHUMERIES DES ANTILLES

RHUM
GRANDS MORNES

Very Old Gets Rhum (Antilles)

Ce RHUM, d'une supériorité incontestable, se recommande aux CONNAISSEURS et GGURMETS par son parfum agréable, sa haute finesse, sa vieillesse.

Très recommandé par les SOMITÉS MEDICALES, il est devenu le cordial préféré des familles, des MM. les Officiers, fonctionnaires coloniaux et de tous ceux qui, soucieux de leur santé, exigent un article pur et de distillation rectifiée.

Le Rhum GRANDS MORNES se vend qu'en carafes de forme *triangulaire* avec acquit blanc de la régie garantissant l'origine.

Importé par MM. GET FRÈRES, inventeurs du Pippermint.

KINOR Vin au Quinquina
Le meilleur des apéritifs
Demandez partout et Exi

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	19 oct. — 20 oct.
Rentes de 3 0/0 anciens	95.50 — 95.52
— de 3 0/0 amortis.	96.40 96.42

ex-coupon.

MARSEILLE

Toujours Fraissinet

DEUX VOLS IMPORTANTS
à bord des paquebots

Arrestation de 4 soutiers

Marseille, 20 octobre

Depuis une quinzaine de jours, un vol important a été commis à bord d'un paquebot de la Compagnie Fraissinet, et la Compagnie, que nous sachions, ne s'en est pas émue.

Mme R., de Bastia, venant de Nice, a été dépouillée pendant son sommeil d'un porte-monnaie contenant une somme de 200 francs et des bijoux d'une valeur de 3.000 francs.

Sa réclamation a été, naturellement, assez mal accueillie par le personnel du bord.

Ce matin, M. L., en arrivant à Marseille, par le *Liamone*, s'est vu subtiliser dans sa cabine, alors qu'il dormait, son portefeuille contenant 1.400 francs.

Mme Cat ... a été dépouillée de son porte-monnaie, contenant une cinquantaine de francs.

On va bien à bord des paquebots de la Compagnie Fraissinet ! ! Pauvres voyageurs ! !

A la suite d'une enquête qui a été faite à bord du *Liamone*, la police de sûreté a procédé à l'arrestation du soutier Bordia et de trois autres de ses collègues.

LA RÉORGANISATION DE LA CORSE

Arrivée et Départ de la SOUS-COMMISSION

La commission instituée par décret ministériel en date du 26 septembre 1908, ayant pour objet de fournir un aperçu exact de la situation de la Corse et de proposer les mesures les plus propres en vue de la réorganisation économique de ce département, est arrivée ce matin à Marseille, par le train de 9 h. 40.

Cette sous-commission est composée de : MM. Delanney, conseiller d'Etat, directeur général des douanes, ancien préfet de la Corse, président ; Pierangeli, député de Bastia, Chaleil, préfet de la Corse, vice-présidents ; Pujalet, inspecteur général de l'Université, secrétaire général, membres ; Constat, inspecteur général de l'Université ; Carrière, inspecteur des améliorations agricoles ; Fontanilles, inspecteur des ponts et chaussées, adjoint au directeur des chemins de fer ; Sauval, inspecteur des finances ; Delpit, ingénieur en chef des ponts et chaussées.

Cette sous-commission s'est réunie aujourd'hui dans un des grands salons de la préfecture, aménagé à cet effet.

Elle a entendu MM. Battachon, inspecteur général d'agriculture ; Valran, docteur Morucci ; Salvarelli, conseiller général ; ainsi que plusieurs délégués du syndicat d'initiative et des Sociétés Corses de Marseille.

Après avoir séjourné à Ajaccio, cette commission se rendra dans les principaux centres de l'île, notamment dans les chefs-lieux d'arrondissement.

Les membres de la Sous-Commission se sont embarqués à 4 heures, à bord du *Golo*, pour Ajaccio.

A L'ÉLYSÉE

M. Clemenceau
CHEZ
Le Président de la République

Paris, 20 octobre.

Le Président de la République a reçu ce matin M. Clémenceau qui l'a entretenu de la situation du Cabinet.

Après une longue conférence, le président du conseil a donné l'assurance à M. Fallières que tous les membres du Cabinet, à l'exception du Ministre de la Marine, conserveront leur portefeuille, afin de ne pas provoquer une crise ministérielle dans des circonstances aussi difficiles.

Le Président de la République a remercié M. Clemenceau de ce témoignage de sympathie du Cabinet pour sa personne.

Conseil de Cabinet

Paris, 12 octobre.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se réuniront ce soir, à 9 heures, en Conseil, au ministère de l'intérieur, sous la présidence de M. Clémenceau.

Le successeur de M. Thomson sera très probablement désigné au cours de cette réunion.

LE BUDGET

Paris, 20 octobre.

Les finances de la France sont en de bonnes mains.

Nos *Quinze mille* ont voté en deux heures le budget du ministère de la Justice et les six premiers chapitres du budget des Cultes !

EN MAURITANIE

UN SÉRIEUX ENGAGEMENT

Nos pertes s'élèvent à cinq morts et quatre blessés

Paris, 20 octobre.

Un nouveau combat a eu lieu, le 15 octobre, en Mauritanie, près de Mongeria.

Cet engagement, qui a duré plus de quatre heures, a été très violent.

L'ennemi a laissé sur le terrain 13 morts et 9 fusils.

De notre côté, nous avons eu cinq morts, dont un sergent européen, et quatre tirailleurs indigènes blessés.

L'Etat de Santé DE M. MARUÉJOULS

Paris, 20 octobre.

L'état de santé de M. Emile Marujoulx, député républicain radical de la deuxième circonscription de Villefranche, est loin d'être satisfaisant.

Le bulletin, signé ce soir par les médecins qui le soignent, inspire de vives inquiétude à sa famille et à ses amis.

Tirages financiers

Ville de Paris 1871

Paris, 20 octobre.

L'obligation portant le numéro 606.889 est sortie remboursable à 100 000 francs.

Les obligations portant le numéro 873 707 et 989 049 sont sorties remboursables chacune à 50.000 francs.

LE NOUVEAU Ministre de la Marine

Paris, 20 octobre.

Parmi les nombreuses combinaisons qui ont été connues aujourd'hui, la plus sérieuse est celle concernant la nomination de M. Poincaré.

Le successeur de M. Thomson serait, en effet, M. Henri Poincaré, ingénieur en chef des Mines, président de la Commission chargée d'examiner la fabrication et la conservation des poudres.

Il serait adjoint au ministre de la Marine un amiral, comme sous-secrétaire d'Etat, lequel serait exclusivement chargé de la partie technique navale.

Cette combinaison est celle qui a le plus de chance d'aboutir, car elle donnerait satisfaction à tout le monde.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. RABIER

La séance est ouverte à 9 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

L'impôt sur le Revenu

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet d'impôt sur le revenu, qui comprend :

1° le projet de loi portant suppression des contributions directes et établissement d'un impôt général sur les revenus et d'un impôt complémentaire sur l'ensemble du revenu ;

2° la proposition de loi de M. Maujan ayant pour objet l'établissement d'un impôt personnel et progressif sur le revenu et sur les capitaux improductifs ;

3° la proposition de loi de M. Magniaudé ayant pour objet d'établir un impôt général et progressif sur les revenus ;

4° la proposition de loi de M. Malvy, ayant pour objet l'établissement d'un impôt global et progressif sur le revenu.

Les Bénéfices agricoles

La discussion continue sur l'article 37.

M. Mulac

député républicain radical de la Charente, demande la suppression de l'article 37 ; il combat l'imposition dont sont frappés les fermiers.

M. Gérard-Varet

député républicain radical de la Côte-d'Or demande l'amélioration de la situation des agriculteurs, qui sont surchargés d'impôts.

M. Magniaudé

député radical-socialiste de l'Aisne, parle dans le même sens.

Le Ministre des Finances

répond aux orateurs.

« Nous l'appons, dit-il, tous les revenus ; il nous est impossible de faire des exceptions.

« Les Républicains doivent faire faire tous leurs efforts pour que l'impôt sur le revenu soit voté avant la fin de cette législature. Si nous marchons de ce pas, nous n'y réussirons pas. »

Amendement Monsservin

M. Monsservin, député républicain de l'Aveyron, dépose et développe un amendement tendant à la suppression des articles 37, 38 et 39.

Le président met aux voix cet amendement qui est repoussé par 310 voix contre 183.

La suite de la discussion est renvoyé à jeudi.

La séance est ensuite levée et renvoyée à cet après-midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 h. 40.

L'un des secrétaires donne lecture du procès verbal du matin, qui est adopté.

Le Budget

L'ordre du jour appelle la discussion du budget pour l'exercice 1909.

M. Baudry d'Asson

député royaliste de la Vendée fait remarquer que la Chambre est appelée à discuter non le budget de la France, mais celui de la République.

Rires sur plusieurs bancs.

Ministère de la Justice

La Chambre aborde l'examen du budget du Ministère de la Justice.

INTERPELLATION BIÉTRY

sur la violation de l'Artic'e 445

Après le vote des premiers articles de ce budget, M. Biétry, député antisocialiste de Brest, interpelle le ministre de la Justice sur les suites qu'il compte donner aux attaques dirigées contre la Cour de Cassation à propos de son interprétation de l'article 445 du Code d'instruction criminelle.

Le Garde des Sceaux

répond que la Cour de Cassation s'est purement conformée à la jurisprudence établie.

M. Briand prend ensuite la défense de M. le Premier Président Ballot-Beaupré, qui est un magistrat éminent.

M. Biétry

réplique en demandant au ministre pourquoi l'*Action française* n'a pas été poursuivie. Il accuse, en outre, le ministre de se faire devant le Parlement l'avocat du traître Dreyfus.

VIOLENT INCIDENT

La Censure. — L'exclusion

Ces paroles soulèvent un vacarme épouvantable.

Le président rappelle M. Biétry à l'ordre.

Les injures pleuvent sur M. Biétry qui traite les magistrats de faussaires et de prévaricateurs.

Le président rappelle M. Biétry à l'ordre, avec inscription au procès-verbal.

M. Biétry continue la série des injures contre la Cour de Cassation.

Le président propose la peine de la censure qui est votée par la gauche et l'extrême-gauche.

M. Biétry refuse de se retirer.

Les socialistes le traitent de canaille, de vendu.

Le président se couvre et quitte la salle.

La séance est suspendue.

La questure fait appeler le piquet et le commandant du Palais procède à l'exclusion de M. Biétry de la salle des séances.

M. Biétry, qui est entouré par les nationalistes, quitte la séance, au milieu d'un bruit infernal, en criant : « Vive l'Armée ! »

Reprise de la séance

A la reprise de la séance, tout le budget de la Justice est voté.

Les six premiers chapitres du budget des Cultes sont votés.

Séance jeudi.

SÉNAT

Réunion dans les bureaux

Le Sénat s'est réuni à 2 heures, dans ses bureaux, pour la nomination des membres devant faire partie des quatre grandes commissions mensuelles des congés, des pétitions, d'intérêt local et d'initiative parlementaire.

Le Sénat a procédé ensuite à la nomination d'une commission pour l'examen du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, relatif à la réglementation du travail, en ce qui concerne le contrôle de la durée du travail dans les établissements industriels.

Il a procédé, en outre, à la nomination d'une commission pour l'examen du projet de loi sur les délégués mineurs, et enfin à la nomination d'une commission sur les dessins et modèles.

Séance publique

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

La protection des mères

L'ordre du jour appelle suite de la deuxième délibération sur la proposition de M. Paul Strauss, sur la protection et l'assistance des mères et des nourrissons.

M. Savary, rapporteur, demande le renvoi de la discussion de cette proposition au 30 octobre.

Le renvoi est accordé.

Le Blanc de céruse

L'ordre du jour appelle ensuite la première délibération sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, adopté avec modifications par le Sénat, modifié par la chambre des députés, sur l'emploi de la céruse dans les travaux de peinture exécutés à l'intérieur des bâtiments.

Le Sénat fixe le renvoi de cette discussion au 3 novembre.

La séance est ensuite levée et renvoyée à vendredi.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Ernest Bertin ; Mme veuve Fregosini ; Mlle Eugénie Bertin ; M. Strogey, proviseur au lycée de Tulle, Mme Strogey, née Bertin, et leur fille ; M. Sorba, ingénieur des ponts et chaussées à Calvi, et sa fille ; M. Joseph Fregosini ; M. et Mme Louis Palomeri et leurs enfants ; M. et Mme Pascal Fregosini et leurs enfants, de Toulon ; Mme veuve Camugli, née Strebarelli ;

Les familles Pomelli, Scimeto, Taddei, Paul François Campana, Jean Marie ; Jérôme et Antoine Agostini, Sauveur Lota et Michel Marchi,

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Ernest Bertin

Entrepreneur de travaux publics

leur époux, gendre, frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé à Bastia, le 19 octobre, et vous prient de vouloir bien assister à son enterrement qui aura lieu mercredi, 21 du courant, à 10 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Paoli-li, 4.

HACHETTE & Cie
79, Bd Saint-Germain
Paris

PARAIT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS

Jardins & Basses-Cours

3 Fr. PAR AN — LE NUMÉRO: 15 CENTIMES.

ABONNEMENT REMBOURSÉ PAR UNE SUPERBE PRIME.

BON pour un ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS aux Jardins & Basses-Cours

Adresser ce Coupon avec le montant, à M. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

Le meilleur Cigare à 10 centimes est incontestablement le CIGARE MATTEI

Dorénavant, FAMARO MATTO est un véritable nectar. C'est encore le roi des apéritifs.

AVIS

BONNE OCCASION

A vendre

Cuves, Foudres, Demi-Muids, Barcelaises, Bacils et Bombonnes de diverses contenances, Seilles (dites Bajes), Caisses et Paniers à raisins, Pompes à vin, Filtres à vin, Récipients à huile, Chantiers, Chevalets, Planches, Poutrelles, Liteaux, Echelles poulins, Tables et Bancs, Charrettes à bras, Bascules, Appareils acétylène et accessoires divers pour caves. Pressoirs à vin.

Vins Rouges du pays à **15** et **25** centimes le litre. — Vins Blancs à **25** et à **30** centimes le litre.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées. — Muscat de Frontignan. — Vins de Malaga. — Vermouth de Turin. — Quinquina, Pomponnet et St Léon. — Apéritif le Pof. — Gentiane. — Vins de Marsala. — Vins d'Asti mousseux et Barbera (Italie). — Vins de Chianti. — Vins vieux en bouteilles cachetées. — Blancs et Rouges. — Eau-de-vie et Vinaigre. Grands vins de Champagne.

Prix exceptionnels sur toutes marchandises, certaines branches du commerce devant être restreintes ou supprimées.

Avant de faire vos achats, adressez-vous Avenue Carnot, n° 5, Bastia-Lupiédt

Biagini Oreste

Réduction sur marchandises 20 0/0 et réduction sur matériel vinaire 30 à 40 0/0.

Le Directeur-Gérant, J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Achat de lupins à de très bonnes conditions

Excellente occasion

A VENDRE : Deux foudres en bon état de 40 à 50 hectolitres.

S'adresser à M. Joseph Locchetti, près M. Marzocchi, Bd Paoli, 44.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures du maître de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

Timbres en caoutchouc

et en cuivre gravés

POUR COMMERÇANTS, ADMINISTRATIONS, MAIRES, GREFFES, ETC.

Dateurs tous systèmes en cuivre et en caoutchouc. — Timbres en cuivre pour cachets en cire avec initiales ou raison sociale.

Numéroteur-Folioteur automatique en bronze nickelé, à 3 combinaisons, comptant consécutivement, répétant deux fois et comptant le même numéro autant de fois qu'on le désire.

Chiffres et Caractères mobiles en caoutchouc

Lettres à broder, Festons et Festonneurs

Billes, tampons, encres et fournitures diverses

Plaques émaillées en tous genres pour portes, enseignes, noms de rues, etc. — Classeurs et reliours nouveau système très pratique. — Cartons et boîtes pour bureaux et magasins. — Boîtes à fiches et forme livre

Envoi du Catalogue franco sur demande

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Poutrelles Barlow, Rondes, Carrées, Fil de fer, Ronces artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens dentistes, — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la substitution de dents artificielles.

LIQUEUR DE NOIX

DISTILLÉE

par M. SIMONCELLI

propriétaire à Cardo

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1[illegible]

Croix de Mérite et Médaille d'or

Exposition Internationale de Bastia (19[illegible]

Dosée de propriétés stomachiques, recommandée par les sommités médicales de Bastia, elle est préférée par tous ceux qui font l'analyse et notamment par M. Comb-scure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette LIQUEUR fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, est recommandée aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son goût.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses de combattre leurs souffrances, dans les cas d'[illegible] démie et souveraine contre le mal de mer, les coliques.

Elle est indispensable aux enfants.

La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt en ce Ville près Cardo.

Se méfier des contrefaçons

A VENDRE

250 hectolitres de vin des coteaux de Farinole (Cap Corse)

Dépôt à Bastia

Au coin du boulevard de Cardo et de la montée de Sainte Claire

Prix réduits

S'adresser montée de Ste Claire n° 4.

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ECOSSAISE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

CHOCOLAT-MENIER

Méfiez-vous des Contrefaçons

CYRNOS ORANGE

Sirop pur sucre

Fabriqué avec les oranges si parfumées de la Corse.

Boisson hygiénique et rafraîchissante

ON DEMANDE DES MALADES

PAIEMENT APRÈS GUÉRISON

6 à 8 FRANCS par jour et plus. Partout à Domic. Messieurs, Jeunes gens, Il suffit de savoir lire. Travail suivant famille et suivi qui apporte au foyer chaque jour et régulièrement l'aisance et le bonheur. — Rien à acheter. — Pour renseignements et afin d'approfondir, se hâter d'écrire à Mme JAUBERT, 28, rue Stéphenson, Paris.

Le Meilleur purgatif dépuratif

THÉ BLAIZE PÈRE

TRENTE-TROISIEME ANNÉE — N° 294 — JEUDI 22 OCTOBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du Journal

Faits divers 1 fr. — Réclames de page 0,75 — Diverses 0,50 — Judic. 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

00567

RÉPONSE A UN ACADÉMICIEN

Il est, à l'heure actuelle, du devoir de tout Corse qui tient une plume, de protester avec indignation contre le long tissu de sophismes dont, notre pays fait le sujet dans un grand journal parisien qui nous avait à vrai, dire, habitués jusqu'ici à plus de bienveillance.

Nous ne nous attendions certes pas, après avoir lu dans les colonnes du *Gaulois* les pages si éloquentes et si vraies de ces deux grands amis de la Corse, Edmond Harancourt et René Bazin, à nous heurter ce matin à la prose contondante et hargneuse de M. Frédéric Masson, de l'Académie française. Nous voulons croire, étant données ses précédentes manifestations de sympathie, que le *Gaulois* ne s'est résigné qu'avec peine, par égard pour un rédacteur académicien, à publier cette haineuse diatribe qui voudrait être un réquisitoire et n'est qu'une mauvaise action.

L'article de M. Frédéric Masson représente incontestablement ce qu'il a été jamais écrit de plus perfide contre la Corse, à laquelle pourtant les calomnies n'ont jamais été épargnées depuis Sénèque jusqu'à Paul Bourde. Il emprunte, de plus, aux circonstances présentes, à l'influence néfaste qu'il pourrait exercer et qu'il ne tient d'ailleurs pas à lui qu'il n'exerce, quelque chose de particulièrement odieux, qui fait de son auteur le plus détestable ennemi que nous ayons jamais eu.

Et c'est par pure haine de notre pays, par simple phobie pour la Corse, que M. Frédéric Masson entre en lice, martialement sanglé dans son habit vert et portant au côté la terrible épée, où il a été ménagé, remarque l'impertinent auteur de l'Immortel, une rigole pour le sang.

Il ne faut pas en effet s'y tromper, croire qu'on nous sacrifie aux besoins pressants de la cause antiministérielle — que les coups que nous recevons sont destinés au gouvernement, et que l'on n'a pour nous personnellement aucune espèce d'animosité. Non ! Il serait déjà assez peu digne de la pondération d'un membre de l'Académie française, assez peu chevaleresque pour un Français, de vouloir entraver, dans un but d'opposition systématique, l'œuvre de relèvement que le gouvernement poursuit en Corse. — Mais il y a plus. Le parti-pris de dénigrement éclate à chaque ligne, — témoin le passage où M. Frédéric Masson tente de discréditer cette pauvre eau d'Orezza qui n'en peut mais, eau sans gaz, dit-il, dépourvue de propriétés, — et forcés nous est de reconnaître que c'est bien pour nous mêmes que l'on nous hait, et non pas, comme disait l'autre, par réverbération.

M. Frédéric Masson nous hait, c'est entendu. Rendons-le lui, comme nous rendons leur amitié aux Boland, aux Valrad, aux Bazin, aux Harancourt, aux Clémenceau. Ou plutôt, plaignons — le cas, s'il est vrai, comme l'assure le poète, qu'il n'y a en ce monde qu'un malheureux, le méchant. M. Frédéric Masson est celui-là, et mérite toute notre compassion.

Des adversaires habituels du Gouvernement, mais qui ne font pas profession de détracteurs de la Corse, nous ont crié de nous défier de M. Clémenceau et de son eau bénite de cour. M. Frédéric Masson, au contraire, tient déjà pour accomplies les promesses gouvernementales. Et c'est ce qui le désole, et il ne peut pas s'empêcher de dénoncer hautement l'exploitation depuis cent ans de la France par la Corse, ou, comme il s'exprime dans son style qui prétend à être spirituel : « l'exploitation de la Corse continentale par la Corse insulaire ».

Nous avions déjà la France juive, voilà la France Corse. Pauvre France !

— Dépenser de l'argent en Corse pour l'assainissement des plaines, l'achèvement des voies ferrées, l'établissement d'un réseau complet de routes, mais vous n'y pensez pas, malheureux ! La Corse nous coûte déjà le double et plus de ce qu'elle nous rapporte. Que sera-ce avec tous ces travaux ? Depuis cent ans, sans que nous ayons jamais consacré une obole à son relèvement, cette Corse nous exploite comme jadis elle a exploité Gênes avec la Compagnie de Saint-Georges. Maintenant ça va être affreux ! Elle nous pressurera de plus en plus fort, nous traitera en taillables et corvéables à merci. —

Ainsi parle ou à peu près M. Frédéric Masson. On comprendrait davantage que se tournant vers M. Clémenceau il lui dise :

« M. le Président du Conseil, voilà un département français qui nous coûte les yeux de la tête. Si nous nous abstinons à le conserver il faudra bien, quelque jour par devoir de solidarité nationale, que nous essayions de le tirer du marasme où il se débat, ce qui nous occasionnera d'incalculables dépenses supplémentaires.

» Le plus simple est de le céder à qui veut le prendre. Nous attendons de votre patriotisme que vous montiez sans tarder à la tribune, non plus pour y lire, sans en prendre la responsabilité, une vague motion d'on ne sait quel club positiviste de Paris, mais pour y proclamer officiellement que la Corse ne fait plus partie de la nation française. »

Ce discours, M. Frédéric Masson se garde bien de le tenir et pour cause, mais il est virtuellement contenu dans celui qu'il adresse aux lecteurs du *Gaulois*. Un patriote comme lui ne peut pas souhaiter à la France de garder plus longtemps un pays dont la possession lui est si onéreuse. Il doit désirer ardemment qu'il en soit fait présent, le plus tôt possible, à une de ces nations nos voisines, assez simples pour le convoiter, par exemple à notre bonne amie l'Italie qui serait bien capable de s'y ruiner en travaux comme elle l'a fait à propos de la Sardaigne.

La cause, est-il besoin de la dire, nous échappe des sentiments manifestés par M. Frédéric Masson à notre égard. Nous nous demandons comment il peut les concilier avec le culte passionné et presque superstitieux qu'il a voué à un Corse illustre, et nous lui ferons remarquer que si la Corse n'avait pas été mise à même en 1709 *d'exploiter* la France, M. Masson n'aurait pas écrit les livres que l'on connaît.

Il ne se serait pas acquis cette renommée d'historien minutieusement documenté qu'il dément d'ailleurs dans son abominable article sur la Corse, en parlant de Théodore de Neuhoff, qui n'a jamais porté le titre de Tsar des Corses et n'a pas été couronné à Orezza.

D. P. de Mari.

TRAVAUX à EXÉCUTER

A Messieurs les Membres de la Commission de réorganisation de la Corse.

Puisque chacun de nous est invité à dire son mot sur les besoins de notre pays, nous allons indiquer, quant à nous, ce qu'il y aurait à faire pour contribuer à sa prospérité.

On a parlé à ce sujet de travaux d'assainissement, de construction de chemin de fer, de mise en état et d'achèvement de notre réseau vicinal, etc.

Tout cela est évidemment fort bien, mais c'est à notre avis tout simplement placer la charrue avant les bœufs.

Supposez, en effet, que nous ayons à monter une usine en vue d'une exploitation industrielle quelconque. On construira d'abord des bâtiments, puis on y installera des machines et des moteurs, et si rien n'a été oublié, il n'y aura plus qu'à mettre l'outillage en mouvement, et à s'occuper de son rendement qui devra être en rapport avec les capitaux engagés, si l'on veut en assurer la viabilité.

Mais admettez d'autre part qu'on ait tout prévu dans cette usine, excepté les moteurs. Que se passera-t-il ? L'usine chômera, ni plus, ni moins. Et les bâtiments pourront être très beaux, l'outillage parfait, l'exploitation n'en sera pas plus avancée, si cet outillage n'est pas doté du moteur qui doit le faire fonctionner.

Eh bien, au nombre de tous les travaux qu'il est question d'exécuter dans notre pays pour sa transformation économique, ne pensez-vous pas que les travaux d'irrigation doivent occuper le premier rang ?

Qu'on nous fasse connaître ce qu'on a fait en Corse jusqu'ici pour lui donner l'eau qui manque à son agriculture.

Et si on n'a pas d'eau — et on n'en a pas — comment pourra-t-on cultiver et faire valoir nos terres ?

Et à quoi servira d'avoir nos marais assainis, notre chemin de fer prolongé jusqu'à Bonifacio, et notre réseau vicinal complété et bien entretenu ?

Nous serons toujours dans le cas de celui qui est très bien habillé, mais qui n'a pas de pain à manger.

Il faut donc que nous ayons avant tout de l'eau. Nos torrents et nos rivières en sont abondamment pourvus pendant l'hiver. Il faut endiguer, capter, emmagasiner et canaliser l'eau nécessaire à nos besoins d'été. Il faut, en un mot, établir des barrages-réservoirs, et sillonner nos côteaux et nos plaines de canaux d'irrigation.

Les irrigations, voilà où gît la richesse d'un pays. Il y a tout à

10. — Feuilleton du Petit Bastiais

Le Testament Volé

par HENRI DEMESSE

PREMIÈRE PARTIE

IV

MAQUART EST VOYANT

— Il l'adorait, c'était connu ; il l'adorait à tel point que cet homme, qui jouissait, auparavant, d'une excellente réputation ; qui était travailleur, rangé, sobre, est devenu, depuis la mort de sa femme, tant il a eu de chagrin, paresseux, ivrogne et le reste.

— Mais c'est une raison de plus.

— Comment ?

— Eh ! parbleu, il y avait quelque anguille sous roche !

— Ce qui vient dire que la Benelle avait quelque amoureux sans doute, qu'Antoine s'en est aperçu et qu'il a tué la Benelle par jalousie.

— Peut être !

— Il serait facile le prouver ! dit l'huissier pensif.

— On le pourrait !

— Comment ?

— Le soir qui précéda la mort de Benelle — c'était le jour des Rois — j'ai passé la soirée chez Everard. Il devait me payer un semestre d'intérêt. C'est ma foi ! le dernier semestre que j'ai reçu de lui, soit dit entre parenthèse.

— Eh bien ?..

— Eh bien, il est rentré tard à la ferme. J'y étais arrivé déjà. Il était gris, il avait rencontré, au jeu de paume de Jean Paul, un de mes laboureurs, un nommé Jean Baptiste, un ivrogne ; ils avaient bu ensemble. Il paraît que le Jean-Baptiste connaissait l'amoureux de Benelle. Saoul, il raconta l'affaire à Antoine. Tant que je fus à la ferme, Antoine ne dit mot. Je partis vers onze heures. Que se passa-t-il après mon départ ? Personne ne le saura jamais, sans doute.

— Comment avez vous connu ces détails ?

— Par l'ivrogne de Jean Baptiste, qui, en apprenant la mort de la Benelle, est venu tout courant, fou de désespoir, me raconter ce qu'il avait dit la veille à Antoine et s'accusant de la mort de la femme, l'imbécile ! Ça lui nous une telle émotion, qu'il en devint fou, quasiment, et qu'on le trouva, le soir, pendu dans la grange ! Voilà ce que les magistrats n'ont pas vu ! Comme je vous le disais, ils ne vont pas au fond !

— Mais vous auriez dû leur dire ce que vous saviez. C'était votre devoir ; on doit éclairer la justice.

— Moi, je ne suis pas magistrat ! Ça n'est pas mon affaire. Je laisse les gens de loi se débrouiller. Mauvais, voyez vous, de mettre le nez dans les choses de justice.

— Vous avez peut-être raison. Mais revenons à ce qui nous occupe. J'ai donc vu Antoine Everard hier. Comme je vous le disais, il était gris. Il m'a dit : « Que Maquart fasse ce qu'il voudra ! Ça m'est égal ; je ne me défendrai pas ! Je suis prêt à quitter la ferme si cela lui plaît ! »

— Bon, cela ! Qu'il s'en aille ; qu'il se fasse pendre ailleurs ; personne dans le pays ne le regrettera, bien sûr, si ce n'est, cependant, le cabaretier Jean-Paul.

— Il est abruti par la boisson ! Selon moi, il finira mal, un jour ou l'autre, je vous le répète.

— Tant pis pour lui ! fit Maquart tout en frisonnant.

S'il n'avait pas encore poursuivi Everard, c'est qu'il tremblait pour lui-même. Un instant, après la mort de Benelle, il avait eu l'idée de faire connaître à la justice la tentative de meurtre commise contre lui par le fermier ; mais, après réflexion, il s'était dit que la justice pourrait bien alors « mettre le nez », selon son expression, dans le passé, et il avait ses raisons pour ne le pas vouloir. Enfin, s'il avait fourni à l'huissier Lemanois les détails qu'on a lu plus haut, c'est qu'il n'eût pas été fâché qu'on le débarrassât du fermier sans que la chose parût venir de lui.

— Le plus à plaindre en tout cela, reprit l'huissier, c'est le petit Toussaint ; le pauvre enfant ! Heureusement, une servante dévouée s'est chargée de lui ; une nommée Marion ; vous la connaissez ?

— Oui. Elle aimait beaucoup la Benoîte à cause des services qu'elle lui avait rendus. C'est une brave fille !

— Elle s'est attachée à l'enfant, et c'est elle qui le soigne, fort bien, il faut le dire ! Vraiment, cet enfant me fait pitié !

Maquart n'écoutait pas l'huissier ; les détails qu'il lui donnait ne l'intéressaient que ; il songeait à ses affaires.

— Alors, Everard vous a dit qu'il quitterait la ferme si je voulais ? fit-il.

— Oui, je le crois bien décidé d'ailleurs, vous avez tous droits en main ; il ne saurait vous opposer aucune résistance sérieuse.

— Mais où ira-t-il ?

— Il ne me l'a pas dit et je ne lui ai pas demandé. Or, que comptez vous faire ? J'agirai selon vos ordres et avec la rigueur nécessaire.

— Je compte reprendre la ferme, la relever et la vendre, si c'est possible, lorsque je l'aurai remise en valeur. C'est ce qu'il a dû mieux à faire, il me semble.

— Je vais donc manœuvrer en conséquence ?

— Oui. Dites à Everard que je lui donnerai cinq cents francs le jour où il quittera la ferme.

— Voilà de la générosité ! fit l'huissier ébahi, car Maquart n'était pas coutumier de fait.

— Mais à une condition, cependant, ajouta le vieil usurier : je dois tout vous dire ..

(*A suivre*).

KINOR Vin au Quinquina Le meilleur des apéritifs Demandez partout un Kinor

créer, tout à faire dans cet ordre d'idées.

Quels sont les pays riches, sinon ceux qui sont copieusement servis de canaux d'irrigation.

Pour n'en citer que quelques-uns, voyez en France, dans le Nord, en Provence, dans le Languedoc, et en Italie, la Lombardie, une des plus riches plaines du monde, où la fertilité du sol, secondée par l'irrigation, surpasse ce qu'on connaît en Europe.

Notre pays est pauvre, et ne peut dès lors, par ses propres moyens, s'engager dans des dépenses de cette nature.

L'Etat, au contraire, n'a rien à perdre, et il doit avoir d'autant plus de raison d'être libéral qu'il bénéficie de tout accroissement de la fortune publique, de la plus-value des terres, autant que de l'élévation des impôts et de l'augmentation de la population.

Nous appelons donc l'attention de la Commission sur ce point, dans l'espoir que le Gouvernement ne négligera rien pour mettre nos cours d'eau à la disposition de l'agriculture. C'est là, sans contredit, un des besoins les plus impérieux de nos populations.

X...

LE RAPPORT CLEMENCEAU

Nos abonnés ont lu dans notre dernier numéro le rapport de M. le président du Conseil sur la situation économique de la Corse.

Avec la franchise d'un praticien qui se trouve en face d'un cas urgente, M. Clémenceau a révélé à la France, au monde civilisé, la profondeur de notre mal. Personne pourrions nous dire que l'étalage de nos misères n'atténue pas quelque. Mais nous devons accepter avec reconnaissance l'humiliation qui nous est infligée, parce qu'elle provoquera la réaction bienfaisante qui secourra la détresse morale et matérielle qui nous étreignait.

Nous sommes tous d'accord pour reconnaître qu'il y a en Corse une mentalité spéciale lamentable. Nous différerons sans doute d'avis s'il fallait en rechercher l'origine, mais je me garderai bien de la faire ; ce n'est vraiment pas le moment d'ajouter un germe de discorde.

Dans notre pays pauvre, on a créé une industrie la seule que l'on n'ait pas dû y introduire, l'industrie de la politique, et à voir les bénéfices que d'aucuns en tirèrent le mot a fait de profonds ravages. Cela est indéniable. La politique a dû devenue non refuge de siège, remplissant trop souvent d'autres titres pour accéder à tous les emplois.

Mais je dis que c'est là une mentalité d'importation et dont il ne restera plus trace, lorsque les Corses auront acquis l'indépendance par un travail rémunérateur, et lorsqu'ils auront que l'on n'accède pas aux fonctions que par le mérite et non par le nombre des votes dont on dispose.

Nous avons pendant de longs siècles lutté et souffert pour la justice et la liberté, et il devrait être superflu d'affirmer qu'il n'est dans notre tempérament ni de tyranniser ni d'être asservi.

Quand ils sont dirigistes, si les Corses se distinguent de leurs compatriotes continentaux, c'est plutôt par leurs qualités de dévouement et d'énergie que par des défauts dont ils se dépouillent en franchissant la mer.

Mais pas plus que des richesses de notre sol et des beautés de notre pays, nous n'avons pas pu tirer parti de nos qualités. La Corse est un champ-petit à recueillir toutes les bonnes semences, mais un champ ne se cultive pas avec les ongles, et nous n'avions pas d'outils. La France va nous les fournir, et il nous appartient de lui montrer que le pays dont l'épopée a hanté l'imagination des grands philosophes du XVIIIe siècle, n'a pas foncièrement dégénéré, qu'il est digne de sa sollicitude.

Puisons l'orgueil nécessaire à notre régénération dans le souvenir des héros qui symbolisèrent nos aspirations : Sampiero, Gaffory, Paoli, et n'oublions pas que c'est dans une petite rue d'Ajaccio qu'est né l'Homme dont le nom remplit encore le monde. Quand on a de pareilles ascendances on a des devoirs impérieux. C'est par le travail qui illustre et non par les fe-

vents qui asservissent que la Corse doit conquérir la place qu'elle devrait occuper dans la nation française.

Les temps nouveaux appelle ardemment par les bons patriotes sont enfin arrivés.

Des paroles de réconfort ont été prononcées, et elles viennent de si haut que nous avons le droit et le devoir de considérer les promesses qui nous sont faites comme des engagements qui seront scrupuleusement tenus.

Que M. Clémenceau, chef du gouvernement français, veuille bien agréer l'expression de notre profonde gratitude pour avoir décidé que la Corse érigée en pays d'Etat en 1769, sera à partir de 1908 mise au niveau des autres départements français.

Sylvestre FRASSETTO.
(Corsica).

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 22 oct., à 3 h.

Marche des Drapeaux,	Salldaik
Sourire d'Avril, valse,	Depret
Escadron, polka	Desormes
Quadrille sur des airs populaires,	Petit.
Marche des p'tits rats,	Andrieu.

Le Chef de musique, X. LAMON.

POUR LES FOUS

Camparagosi, je reconnais volontiers qu'il y a, à Bastia, de bien belles choses. S'il y a aussi des laideurs, ne soyons pas trop exigeants, la préfection n'est pas de ce monde.

On me permettra cependant d'en signaler une qui est révoltante. C'est le défaut d'installation convenable pour les pauvres démentis.

Allez à l'hospice civil et demandez à quoi servent ces treillis surmontant les portes côté nord qui donnent de plein pied sur la cour. On vous répondra qu'ils laissent filtrer une lumière tamisée aux cabanons des fous.

Ne poussez pas plus loin votre curiosité ; on ne vous les ferait pas voir. Pourquoi ? C'est que ces bougre-là sont des lieux infects, suintant l'humidité, et qui rendent fous à tout jamais, et à bref délai, les malheureux qui ne le seraient pas tout-à-fait. Si Dante les avait vus, il les aurait compris dans un des cercles de son Enfer.

J'ai vu jautrefois le cabanon du condamné à mort Rocchini. C'était un Paradis en comparaison. Pourquoi cela ?

Au moment où tout le monde a le droit à la vie, même les plus grands criminels, pourquoi négliger cette classe si intéressante de malades ?

Y a-t-il personne d'ailleurs qui soit sûr de conserver toujours sa raison, dans un temps où celle de chacun ne tient qu'à un fil ?

Améliorer le sort des pauvres fous, dès la période d'observation, est une œuvre qui s'impose.

A l'adilité de Bastia. à l'administration du Conseil général d'y pourvoir, sans attendre le transfert des malades dans l'ancien pensionnat de Saint-Joseph, car le démenti en observation a eu peut avoir des périodes de lucidité, et cela étant, on devine combien il doit souffrir de se réveiller dans un cachot, et quel cachot !

ARPRICCIA.

Bulletin Financier

Paris, 19 octobre 1908.

Une détente s'étant produit dans les affaires d'Orient, la physionomie du marché s'est modifiée dans un sens favorable. Notre Rente remonte à 91.35. Tous les Fonds Etrangers sont en reprise sur samedi. L'Extérieure fait 95 fer, l'Italien 103.50, amélioration du Turc à 89.50, du Serbe à 79.80 ; contre 79.65 et du Russe 1906 à 99.87.

Nos Sociétés de Crédit sont bien disposées. Le Crédit Foncier est ferme à 734, la Société Générale à 662 et la Compagnie Nationale d'Escompte à 688. Le Crédit Lyonnais progresse à 1 184.

Les valeurs industrielles et de traction n'ont plus ou moins un reprise. Le Suez se retrouve à 4.361. Le Rio est en légère plus-value à 1.660. Les valeurs russes restent résistantes. Les Mines d'Or regagnent la fraction perdue samedi.

Parmi les citations à ranger les obligations 5 0/0 anciennes du chemin de fer de Victoria Minas en négociant à 431 ; les

convertes à 429.50 ; le mouvement du trafic est déjà très actif sur la section ouverte au service et qui compte 366 kilomètres.

En Banque, la Baie Kyraïdin est en reprise appréciable à 408. L'action Ouest Africain Français est recherchée à 445, la part à 240.

L'obligation 3 0/0 de l'Emprunt 1906 de l'Etat de l'Allemagne est l'objet de bons échanges à 228.

Nos chemins de fer sont bien tenus. Les obligations Ouest 2 1/2 sont demandées à 200.

LES VOLS
à bord des Paquebots
de la Cie Fraissinet

Les vols considérables dont nos deux concitoyens, MM. R. et L. ont été victimes, à bord du *Livamone*, n'auraient pas été perpétrés, si la Compagnie Fraissinet, et ses officiers avaient fait leur devoir.

Depuis longtemps, en effet, des larcins se commettaient à bord ; plusieurs passagers avaient été dépouillés de leurs montres, revolvers, sacs à main, et lorsque les victimes adressaient leurs réclamations au commandant du paquebot, celui-ci les recevait assez mal, refusait même de procéder à une enquête, disant que cela était défendu.

Les volés, hésitant devant les tracas d'un procès avec la puissante Compagnie, se taisaient, et les voleurs, tacitement protégés, sûrs de l'impunité, continuaient leurs exploits.

La Compagnie Fraissinet défendait que l'on fit une enquête à bord, parce qu'elle savait qu'elle serait responsable, s'il était démontré que le vol avait été commis par des navigateurs à ses gages.

Même à Marseille, la Compagnie Fraissinet aurait été condamnée à désintéresser les plaignants.

La Compagnie Fraissinet préfère voir ses paquebots d'avenir des repaires d'apaches, que de se préoccuper des passagers, dont elle n'a cure.

Que tout au moins, à bord des paquebots, elle mette des affiches comme dans les gares : « Prenez garde aux voleurs ».

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

ROSPIGLIANI. — A la dernière session du conseil d'arrondissement, M. Luciani a présenté un vœu tendant à l'achèvement immédiat de la route qui doit relier la commune de Rospigliani à celle de Nocita.

Ce vœu a été adopté.

***

CORTE. — Le 26 décembre, il sera procédé à Corte à l'adjudication aux enchères publiques des droits d'octroi de cette ville, pour une période de trois années qui commencera le 1er janvier 1909.

La mise à prix est fixée à 20 000 francs, et le cautionnement à 1 500 francs.

***

OLMI-CAPELLA. — La section de la Ligue des droits de l'homme s'est réunie à la mairie le 18 du courant et a procédé au renouvellement de son bureau.

Ont été élus :

Président : Giovanetti, garde forestier.

Vice-Président : Grimaldi Georges, juge suppléant.

Commissaires : Gladiolli David, propriétaire ; Parisani André, retraité.

Trésorier : Antonelli Antoine, retraité.

Secrétaire : F. Canloni, négociant.

Le camarade Giovanetti a donné une brillante et savante conférence qu'il nous devait le 14 juillet dernier.

Le 19 du courant, les Ligueurs se sont fait un devoir d'accompagner, en corps, à sa dernière demeure, le camarade Rossi André. Un discours a été prononcé par un Ligueur, délégué à cet effet par le comité. — F. C.

***

EVISA. — M. Gigli Jean-Dominique est nommé greffier de la justice de paix d'Evisa, en remplacement de N. Martini, décédé.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Brevet supérieur

(Jeunes filles)

Sont admissibles aux épreuves orales : Mlles : Arrighi, Livrelli, Albertarri, Angelotti, Antonini, Battaglini, Canavaggio, Cangioni, Cerroni, Colombani, Cozzis, Ferraudini, Fontanaroi, Orsatti, Lanfranchi, Lanfranoni Berbe, Nicolai, Peroni, Parfetini, Pietroli, Peri, Romanetti.

Anciennes admissibles : Mlles Cristofari, Pozzo di Borgo.

(Garçons)

Admissibles aux épreuves orales : MM. Dantoe, Fonta, Massolli, Panorati.

Nos Hivernants

Sont arrivés : MM. Grasz Arthur, E. Bocognano, M. et Mme Ozanne, Mme et Mme De Vries, M. et Mlle Domergue, M. Setzer, M. Dayan, M. Vermesch.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Au Port

Entrées :

Le « Golo », de Marseille, le « Numidia », de Propriano.

Sortie :

Le « Numidia », pour Marseille.

Etat Civil

NAISSANCES

Milano Vincente. — Filatie Françoise.

— Carli Lucie-Marie-Françoise.

DÉCÈS

Santandrea Lucie, ménagère, 56 ans.

Ferreri Toussainte, veuve Carazzoni, 91 ans.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 22 oct., à 8 h. 1/2 s.

Hymne de l'Infanterie de Marine, p. r.,	Cappé.
Polka et Paysan, ouv.,	Soppé.
Valence, boléro,	Rouvenolis.
La Traviata, fant.,	Verdi.
Espana, valse,	Waldteufel.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Nécrologie

M. ERNEST BERTIN

M. Ernest Bertin a succombé à la maladie qui le minait depuis longtemps, et qui l'avait obligé à cesser tout travail. Continuant la tradition de son regretté père, auquel nous devons la construction des principales maisons de la Traverse, de la rue de l'Opéra et du Nouveau-Port, il était entrepreneur de travaux publics.

Actif et intelligent, il s'était acquis la confiance de tous et avait montré sa valeur professionnelle dans différentes entreprises. Il s'est éteint à quarante-sept ans, dans les bras de sa chère compagne et de sa tendre sœur dont le dévouement a été admirable pendant la longue maladie qui l'a conduit au tombeau.

Les obsèques ont eu lieu dans la matinée en l'église Saint-Jean. Le deuil était conduit par ses beaux-frères et d'autres parents entourés de nombreux amis.

Nous adressons à Mme veuve Bertin, et aux familles Bertin et Fregosini l'expression de tous nos regrets.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 21 octobre.

Thermomètre : 7 heures du matin : 17°. à midi 25° 4 heures du soir : 16°. Maxima : 19°. Minima : 12°.

Baromètre : 7 heures du matin, 763 mm ; à midi, 763 mm. 6 heures du soir 763 mm.

Vent, au Dans la matinée, S. O. léger, Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, le matin, Pluvieux. l'après-midi, id.

Pluviomètre, à 8 h. 7 du matin : 4 mm.

***

Commission d'enquête

M. le Conservateur des Eaux et Forêts de la Corse est nommé membre de la commission ayant pour objet de fournir un aperçu exact de la situation de la Corse et de proposer les mesures propres en vue de réaliser la réorganisation des services administratifs et le relèvement économique de ce département.

***

Fête de famille

On fit dans le *Petit Niçois*

M. et Mme Gavini de Campile ont donné avant-hier, dans leur hôtel de Raymond, à Agen, un grand déjeuner suivi de réception.

De nombreux coupes de champagne ont été vidées en l'honneur de l'ancien préfet de Nice, qui vient d'entrer dans sa quatre-vingt-dixième année.

***

Un buste

A la Pharmacie de la Croix Rouge vient d'être exposé le buste, très réussi, d'ailleurs, du maréchal comte Sébastiani.

Cette œuvre vigoureuse due au ciseau habile de notre distingué concitoyen M. Jean-Mathieu Pekin, sera livrée au Conseil général de la Corse, qui en avait fait la commande.

Sans s'endormir sur ses lauriers, M. Pekin compte livrer au plus tôt, le buste du général Abbatucci, le héros de Honingue, ainsi que les autres bustes qui doivent figurer dans la salle des séances du Conseil général.

***

Palais des Tuileries

M. Ghezarli, ex sergent au 8e colonial, est nommé surveillant militaire aux Tuileries.

***

Inscription maritime

M. Andreani, commis de 3e classe à Alger, passé à Ajaccio, en remplacement de M. Alfonsi, commis de 3e classe, désigné pour Bastia.

***

Ponts et Chaussées

Les candidats dont les noms suivent sont autorisés à subir les examens oraux à la suite des épreuves écrites d'admission à l'emploi de conducteur des ponts et chaussées : MM. Marinetti et Paccinelli à Ajaccio ; Graziani, à Constantine ; Agostini et Baldacci à Marseille.

***

Nouvelles maritimes

Les candidats dont les noms suivent ont été admis comme apprentis à la direction des constructions navales à Toulon : MM. Angeli, Antoni Baptiste, Antoni Marcel, Filippi, Franceschi, Giustiniani, Lucellini, Lorenzi, Lucciani, Mariani, Mariotti, Marcelli, Morganti, Orsini, Pietri, Poletti, Sartori et Sartre.

— Le gardien portier en retraite Marcelli est nommé gardien consigne auxiliaire au nouvel hôpital de la marine de Sainte-Anne, à Toulon.

***

A Louer de suite

Magasins et Mansardes, Boulevard de Toga, 1, Maison Ramelli.

S'adresser à M. Dominique Mattei Aîné, 13, Place St-Nicolas.

Société des CHAUX & CIMENTS de la Romain Boyer

Société anonyme au capital de 2.500.000 fr.
5, rue Canebière, Marseille

Production : 300 tonnes par jour

CHAUX éminemment hydrauliques *à grande résistance* et grand rendement, adoptées par les Ponts et Chaussées, le Génie Militaire et toutes les administrations.

CIMENT de Portland artificiel et naturel pour dallages, réservoirs, canalisations, enduits.

CIMENT de la Valentine, supérieur à prise demi-lente.

CIMENT prompt spécial.

CIMENT de Roquefort.

Seuls vendeurs pour les arrondissements de Bastia et Corte :

F. CHARDON et Cie

Fabricants de Tuiles et Briques
Chaux grasse, Carreaux et Ciment

Entrepôts { Bastia, 2, Avenue Carnot / Corte, Nouvelle Traverse / Francardo, }

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00568

BOURSE DE PARIS

	30 juin.	11 oct.
Rentes de 3 0/0 ancien	95.52	95.60
— de 3 0/0 amortis.	96.43	96.50

ex-coupon.

AJACCIO
LA RÉORGANISATION DE LA CORSE
ARRIVÉE
de la SOUS-COMMISSION

Ajaccio, 21 octobre.

La Sous-Commission chargée de se rendre en Corse pour étudier sur place la situation de notre département, est arrivée, ce matin de Marseille par le paquebot *Golo*, de la Compagnie Fraissinet.

Afin de jeter la poudre aux yeux des principaux membres de cette commission, M. Fraissinet avait donné les instructions nécessaires pour que le paquebot arrive à Ajaccio avant l'heure règlementaire. Les trois chaudières du *Golo* avaient été allumées ; ce qui, contrairement au règlement, ne se fait presque jamais.

Malgré l'heure matinale, l'arrivée du paquebot avait attiré sur les quais plusieurs personnalités politiques, un grand nombre de fonctionnaires et de curieux.

***

La Sous-Commission s'est réunie cet après-midi, à 4 heures, sous la présidence de M. Delanney, conseiller d'Etat, directeur général des douanes, ancien préfet de la Corse, dans un des grands salons du palais Lantivy, aménagé à cet effet.

Pendant plus d'une heure, les membres de cette commission ont écouté avec une vive attention le remarquable rapport du distingué maire d'Ajaccio, M. Pugliesi-Conti.

La commission a entendu ensuite MM. Jean Lanzi : Frassetto, président de la Fédération des Syndicats d'initiative et Amicales Corses ; Hyacinthe Cagninacci, conseiller général de San-Martino-di-Lota, et Vermesch, inspecteur principal des douanes, chef de service à Bastia.

La séance a été levée à 7 heures du soir, et renvoyée à demain, à 2 heures.

Université de Grenoble

Bourses

Paris, 21 octobre.

M. Simongiovanni, fils du surveillant des Télégraphes, à Bastia, est nommé, pour un an, boursier près l'Université de Grenoble.

LA SUCCESSION DE M. THOMSON
Les démarches de M. Clemenceau

Paris, 21 octobre.

Le président du Conseil, qui avait fait appel hier à de nombreux personnages politiques pour recueillir la succession de M. Thomson, ne s'était heurté qu'à des refus.

M. Clemenceau se décida alors à faire appel à une personnalité, prise en dehors du Parlement.

Il fit mander dans son cabinet M. Henri Poincaré, ingénieur en chef des Mines, et lui offrit le portefeuille de la marine.

La proposition du président du Conseil parut sourire à M. Poincaré qui, cependant, pria M. Clemenceau de lui accorder quelques heures de réflexion.

M. Poincaré devait faire parvenir sa réponse à M. Clémenceau, avant la réunion du Conseil de Cabinet, qui a eu lieu à 9 heures du soir, au ministère de l'Intérieur.

La réponse de M. Poincaré ayant été négative, le président du Conseil fit appel à M. Alfred Picard, qui accepta.

LE NOUVEAU Ministre de la Marine

Paris, 21 octobre.

M. Alfred Picard, commissaire général de l'Exposition universelle de 1900, a accepté définitivement le portefeuille de la marine.

M. Clemenceau le présentera, demain avant la réunion du Conseil, au Président de la République.

Le nouveau ministre de la marine n'appartient pas au Parlement.

Le décret de nomination paraîtra demain matin au *Journal Officiel*.

Au Palais Bourbon
Dans les Couloirs

Paris, 21 octobre.

A la fin de la séance de la Chambre, deux rédacteurs de l'*Humanité* se sont livrés hier soir, dans les couloirs du Palais-Bourbon, à une séance de boxe qui n'était pas ordinaire.

Pendant plus d'une heure, les membres de cette commission ont écouté avec une vive attention le remarquable rapport du distingué maire d'Ajaccio, M. Pugliesi-Conti.

Grâce à l'intervention de quelques amis, ces boxeurs consciencieux ont été rappelés au respect des convenances.

Nouvelles Maritimes

Génie Maritime

Paris, 21 octobre.

M. Dupont, ingénieur du génie maritime, chef de Cabinet de M. Thomson, est nommé Directeur de l'Ecole d'application du génie maritime.

Conseil des Ministres

Paris, 21 octobre.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se réuniront demain matin, à 9 heures, en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

M. Alfred Picard, le nouveau ministre de la marine, assistera à cette réunion.

LES DUELS DE M. BIÉTRY

Paris, 21 octobre.

A la suite de la séance d'hier, au cours de laquelle, M. Biétry fut couvert d'injures grossières par la plupart de ses collègues de la gauche radicale et de l'extrême-gauche, le député antisocialiste de Brest a envoyé ses témoins :

1° à M. Adolphe Girod, député radical de l'arrondissement de Pontarlier ;

2° à M. Marc Réville, député radical de Montbéliard ;

3° à M. Lagasse, député radical socialiste de l'arrondissement de Nérac.

Les deux premiers répondirent aux témoins de M. Biétry, qu'ils refusaient de connaître ce Monsieur, et qu'ils ne voulaient rien avoir affaire avec lui.

Seul, M. Lagasse a chargé deux de ses amis, MM. Camille Pelletan, député des Bouches-du-Rhône, et Albert Dalizier, député républicain radical de Seine-et-Oise du règlement de cette affaire.

Les témoins de MM. Biétry et Lagasse doivent se réunir ce soir pour discuter les conditions de la rencontre.

La Réorganisation DES SERVICES de la Rue Royale

Paris, 21 octobre.

L'entrée de M. Alfred Picard au ministère de la marine sera suivie de la réorganisation complète des services de la Rue Royale.

Le nouveau ministre de la Marine fera connaître demain, en Conseil des ministres, les grandes lignes de son projet de réorganisation.

AU MAROC
LES TRIBUS DU RIFF *contre le Roghi*

Paris, 21 octobre.

D'après les nouvelles reçues aujourd'hui du Maroc et de la frontière, toutes les tribus du Riff se seraient soulevées, et marcheraient contre le Reghi.

Dans les Balkans
Le Conflit TURCO-BULGARE
L'ENTENTE est définitive

Paris, 21 octobre.

Grâce à l'intervention de la France, l'entente turco-bulgare est un fait accompli.

Les pourparlers engagés d'un côté entre M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, et Naoum-Pacha, ministre de Turquie, et d'un autre côté entre M. Constans, ambassadeur de France et le Cabinet de Constantinople, ont abouti au succès de la politique de conciliation, pour laquelle Ferdinand 1er, Tsar des Bulgares, réclamait l'intervention de la France.

M. Constans a télégraphié aujourd'hui à M. Pichon que les pourparlers engagés ont abouti à une entente parfaite.

CAFÉ RESTAURANT DE *La Paix*

38, Cours Napoléon, 38

JEAN SANTARELLI, propriétaire a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, que son restaurant est entièrement remis à neuf et qu'elle y trouvera tout le confort désirable, les menus les plus variés, avec un chef cuisinier émérite qui fera les délices des gourmets.

Chambres garnies depuis 1 fr.

AVIS DE DÉCÈS

M. Paul-Joseph Albertucci et ses enfants Jeanne, Antoine et Annonciade ; M. et Mme André Barbaggi et leurs enfants ; M. et Mme Antoine Maitel et leurs enfants ; M. et Mme Louis Pierconti et leurs enfants ; M. et Mme François Albertucci ; M. et Mme Nicolas Pellegrini et leur fille ;

Les familles Corsini, Franceschi, Olmetta, Montegginel et Valentini,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Marie-Rose Albertucci

Leur épouse, mère belle-mère, grand'mère, sœur, belle-sœur et tante, décédée le 21 octobre 1908, à l'âge de 58 ans.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, 22 octobre, à 4 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Saint-Charles, 13, près la maison Romieu.

M. Joseph Feretti ; M. et Mme Jean Feretti et leurs enfants ; M. et Mme André Zolesi et leurs enfants ; Mme veuve Rose Lavezzi et son fils ; M. et Mme Jérôme Agostini et leurs enfants ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme veuve Julie Feretti

Née DANE

leur mère, belle-mère et grand'mère, décédée à Bastia, le 21 octobre 1908, à l'âge de 82 ans, munie des Sacrements de l'Eglise, et les prient de vouloir bien assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, 22 du courant, à 2 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de l'Evêché, 2 (Haute Ville).

Mme veuve Vincent Ersa ; Mlle Marie Ersa ; Mme veuve Marinati ; M. Joseph Ersa ; Mme veuve Sauveur Ersa et ses enfants ; Mlle Jeanne Marieni ; Mme veuve Casanova ; Mme veuve Ricci et ses enfants ; M. Antoine Ralli, receveur de l'enregistrement ; Mme et M. Joseph Casanova, négociant, et leurs enfants ; Mme et M. Emile Mignucci, avocat, et leurs enfants ; Mme et M. Sauveur Tiaise, négociant, et leurs enfants ; M. François Thiers, professeur, et ses enfants ; M. André Cambiaggio et ses enfants ; M. et Mme Clément Floxi et leurs enfants ; M. et Mme Ange-Pierre Angelini et leurs enfants ;

Les familles Ersa, Rossi, Santi, Casanova, Parodi, Coulon, Bernardy, Giqueaux, Bozzo, Sivori, Vincentelli et Ermigy,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Vincent Ersa

Ebéniste

leur époux, père, gendre, frère, beau frère, oncle, neveu, cousin germain et allié, décédé à Bastia, le 21 octobre 1908, à l'âge de 47 ans, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, 22 du courant, à 2 heures et demie de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Napoléon, 8.

La présent avis tient lieu de lettre de faire part.

LA GUÉRISON DES MALADIES de POITRINE

et des Voies respiratoires

Nous ne lisons le Journal des Guérir publie une étude remplissante qui que respecte la Phtisie, la Bronchite, l'Influenza, la Grippe, l'Asthme, l'Oppression, le Catarrhe, qui guérit en quelques semaines par l'emploi du véritable Sirop des Vosges du Docteur J. de Lacharrière, 47, rue Lafayette, Paris.

BANDAGES et ORTHOPÉDIE

Maison spéciale de Bandages herniaires et d'appareils orthopédiques du professeur TALUSSEL fils, spécialiste de Paris Seule maison à Marseille, rue des Feuillants, 2, sur rue Noailles.

Fabrique de Bandages herniaires de tous les systèmes. Nouveaux bandages sans ressorts, se portant jour et nuit ; Ceintures spéciales pour Dames, grossesses et périodiques de tous les systèmes, etc...

Bas élastiques pour varices et angles du Docteur TALUSSEL père.

Corsets orthopédiques pour les déviations de la taille, et appareils pour le redressement des difformités du corps.

Seule maison à Marseille, rue des Feuillants, 2, sur rue Noailles.

Mairie de Saint-Florent
Adjudication de l'Octroi

Il sera procédé, le 15 novembre prochain, à deux heures de l'après-midi, à la mairie, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur, à titre de bail à ferme, des droits de l'octroi municipal de la ville, pour trois années qui commenceront le premier janvier 1909.

La mise à prix est fixée à trois cents francs.

Le cahier des charges, clauses et conditions de l'adjudication est déposé à la mairie, où il en sera donné connaissance à toutes les personnes qui en feront la demande.

Saint Florent, le 15 août 1908.

Le Maire,
P. FEYDEL.

AJACCIO
SALON DE COIFFURE

Entièrement remis à neuf

Service très bien soigné

Un bon ouvrier continental est attaché à la maison.

Victor MATRICALI
14, Rue Fesch, 14

Achat de Raisins

M. Joseph Larini est acheteur de suite, de fortes quantités de raisins en caisses ou paniers.

Faire des offres à l'établissement Vinicole de Lupino, Bastia.

A VENDRE à partir du 10 septembre et à des prix avantageux, des raisins de premier choix, du domaine de Pinuto, appartenant à la succession de feu L. N. Mattei.

S'adresser pour les commandes à M. Massoni, séquestre judiciaire, 15, Place Saint-Nicolas, Bastia.

Cie Française d'Assurances Vie et Incendie *LE PHÉNIX*

33, rue Lafayette, Paris

S'adresser à M. Jean GRAZIANI, agent, 8, Boulevard du Palais, au 1er étage.

AIGREURS — BILE — CONSTIPATION

LES TROIS PRÉCURSEURS DES MALADIES DE L'ESTOMAC, DU FOIE ET DES INTESTINS.

La Tisane Américaine des Shakers favorise la nutrition prompte et facile de tous les organes et des éléments digestifs, empêchant ainsi la dyspepsie. En combinant et fortifiant l'estomac, le foie et les intestins, elle assainira désormais leur parfait fonctionnement. Elle guérit la constipation, les migraines et les excès de bile. En vente dans toutes les pharmacies et chez M. Pouyer, pharmacien à Lille.

LA TISANE AMERICAINE DES **SHAKERS**

EST LE PLUS EFFICACE DE TOUS LES REMÈDES.

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ECLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS, OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS, DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

Installation à Gaz

Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

Achat de lupins

À de très bonnes conditions

Excellente occasion

A VENDRE : Deux foudres en bon état de 40 à 50 hectolitres.

S'adresser à M. Joseph Lucchetti, près M. Marzocchi, Bd Paoli, 44.

OUTILS pour AMATEURS et OUVRIERS, Fabrication et DÉGUISEMENT

CHEVEUX BLANCS SAUVÉS PAR LE Hahn

LA

POUDRE BESSIÈRE

est le seul remède vraiment **EFFICACE et INFAILLIBLE** que doivent employer tous les malades atteints d'une maladie de l'**estomac**, du **foie**, des **reins**, des **intestins**, de **constipation** dont les CONSÉQUENCES : le *manque d'appétit*, la *migraine*, la *gastralgie*, le *ballonnement*, etc., sont des plus graves.

De tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont essayé cette merveilleuse poudre, beaucoup vous diront que : si leur estomac et leurs intestins fonctionnent bien aujourd'hui, c'est à elle qu'ils le doivent et qu'ils en adoptent définitivement l'usage.

Interrogez toutes les mères de famille soucieuses de la santé de leurs enfants, et demandez leur, avec quoi elles les purgent ? Unanimement elles vous répondront :

avec la POUDRE BESSIÈRE

Pourquoi avec celle-là ? parce qu'elle est non seulement souverainement **TONIQUE**, mais encore **LAXATIVE**, **PURGATIVE**, **DÉPURATIVE**, en provoquant, sans aucune douleur ni échauffement, une abondante et saine évacuation des matières contenues dans les intestins.

Parce que son goût agréable en fait une friandise pour eux, étant très sucrée.

Prix de la boîte : 1 fr. ; 1 fr. 25 franco

Dépôt : Pharmacie Centrale d'Ajaccio (Corse)

Essayez et vous conviendrez de son Efficacité Surprenante

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Été 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Été en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduit

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ou ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Pour les barres : Fers, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Gerdo, 1..

LA KABILINE
Véritable Teinture des Blouses
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : 40 Centimes

FUMIER

Trois francs le collier

COTE DE TABACS

Dix francs la tonne

S'adresser à l'Usine de Toga.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

CYRNOS ORANGE

Sirop pur sucre

Fabriqué avec les oranges si parfumées de la Corse.

Boisson hygiénique et rafraîchissante

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse).

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 295

VENDREDI 23 OCTOBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du Journal

Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Réclames (4e page), 0,50 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

Corse ... 3 mois 1 fr. — 6 mois 3 fr. — 1 an 6 fr.

Algérie-Tunisie ... 3 mois 2 fr. — 6 mois 4 fr. — 1 an 8 fr.

Union postale et autres Pays ... le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits envoyés.

00569.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Jean Capistran

Soleil : (heure nationale)

Lever 5 h. 58 m. — Coucher, 4 h. 33 s.

Dernier quart., le 16. — Nouv. Lune, le 24

Fête de Demain : Saint Raphaël arch.

22 OCTOBRE

UN THÉATRE DE LA NATURE EN CORSE

Le théâtre de la nature a, depuis peu de temps, pris une extension considérable. Orange, Biarritz, Nice bientôt, ont leur théâtre en plein air... Il faut bien reconnaître, en effet, que c'est de tous les théâtres celui qui se prête le plus à une bonne compréhension aussi bien des pièces de Corneille et de Racine que de celles des immortels poètes grecs. Ce qui laisse le spectateur un peu froid, si froideur il peut y avoir, à la représentation d'*Iphigénie*, de *Phèdre*, etc., c'est, je crois, qu'il se rend bien compte que ces pièces ne devraient pas être représentées entre quatre murs, mais qu'il leur faut, au contraire, pour paraître, tout ce qu'elles sont, non pas la lumière factice des ampoules électriques, non pas une voûte plus ou moins peinturlurée, mais bien les feux d'un soleil couchant et la coupole d'un ciel infiniment bleu... C'est aussi, et encore plus, le théâtre populaire, le théâtre où le peuple peut puiser des idées saines et fortes, et où il peut, mieux que partout ailleurs, sentir son âme droite et pure frémir de joie, de beauté et d'art ..

Les grandes villes du continent ne seront pas seules à avoir leur théâtre de la nature. Ajaccio et Bastia en seront bientôt pourvues... Grâce à l'incomparable M. Silvain, que la Corse toute entière a applaudi en mai dernier, et qui, j'en suis certain, ne demande qu'à l'applaudir encore, nous aurons, nous autres Corses, qui n'avons pas encore un réseau de chemin de fer complet, notre théâtre de la nature...

« Ah ! vous êtes Corses ! » me dit M. Silvain, en me serrant les mains. « Ah ! vous êtes Corse ! » J'ai immédiatement compris, à la façon dont ces mots furent prononcés, qu'il l'était aussi un peu, que dis-je un peu, qu'il l'était entièrement par le cœur. A la table du Café Américain où je déjeunais avec mon grand ami Louis Capazza, l'aéronaute si connu, et qui le sera encore davantage dans quelques jours (mais chut ! pas d'indiscrétions !), M. Silvain vint s'asseoir. C'est là que nous fîmes connaissance, c'est là que nous parlâmes de la Corse... En fils qui aime passionnément sa terre natale, qu'il adore par dessus tout, dont il ne se lasse jamais de parler et dont l'amour ardent est resté intact au milieu des préoccupations de la grande ville, Capazza nous parla de son île bien-aimée .. C'en était assez ... M. Silvain de s'écrier : « Ah ! non, jamais je n'oublierai la Corse, l'accueil que nous y avons reçu, ma femme et moi, n'est pas de ceux qu'on oublie. Il est des souvenirs qui ne peuvent disparaître et auxquels instinctivement la pensée se reporte aux jours où l'on se sent l'âme lasse et découragée pour la guérir et la reconforter : notre voyage en Corse est de ceux-là ! Ce voyage, nous le renouvellerons bientôt, au mois d'avril peut-être... Nous donnerons une série de représentations : *Electre*, *Iphigénie*, *Phèdre*, et d'autres pièces encore figureront au programme. Oh ! le plaisir de se retrouver au milieu d'un peuple qui vous comprend, qui vous aime et qu'on aime ! Nous jouerons en plein air à Ajaccio et à Bastia aussi peut-être... Ce sera alors le vrai théâtre, le théâtre qui pourra se passer des décors d'un Jusseaume, ayant ceux de la nature et d'une nature aussi prodigue de beautés, aussi riche, aussi sauvagement belle que celle de la Corse...

Cette île mérite d'être connue : c'est une perle incomparablement pure et extraordinairement brillante !

Tels sont, presque textuellement rapportés, les impressions et les projets de l'homme charmant et de l'incomparable artiste qu'est M. Silvain. De tels hommes nous sont précieux, de tels hommes font plus de bien à notre pays que les quelques millions qu'un gouvernement pourrait nous donner : ils le font comprendre, ils le font aimer !

FRANÇOIS D'IRIS.

Paris, 14 octobre 1908.

LETTRE DU VILLAGE

Pronostics

Chacun sait que les malheurs s'enchaînent. Nous avons eu tour à tour la grêle, le vent, les incendies, et toujours et sans cesse la sécheresse.

Mais Dieu, comme tout bon père, frappe toujours à côté. Après l'hiver, il amène le printemps, après la souffrance, le soulagement, avec la maladie son vrai remède.

C'est ainsi qu'après tant de calamités, il nous envoie les élections sénatoriales.

Or, les élections sénatoriales. Ne voyez vous pas combien de sauveurs se disposent à venir à notre aide ? Combien de bienfaiteurs accourent pour nous soulager. A coup sûr, « l'Ile de Beauté » va devenir l'île Fortunée ; et si nous n'avons que l'étiquette, qu'importe ?

Ne sono, ne fensi,
E a manera di jussi.

En attendant, les volontaires, un peu différents, il est vrai, de ceux de 1793, ne manquent pas. Passe encore pour la Corse, dont c'est le devoir, mais c'est le continent lui-même qui s'en mêle. En vérité, c'est trop de bonheur à la fois.

Parmi le tas, que'n seront les élus ? Ça c'est affaire aux délégués qui seront choisis pour bien choisir. Or, n'ayez nul souci : ils choisiront ceux qu'ils croiront pouvoir être utiles à leurs intérêts personnels. Quant aux intérêts majeurs du pays, à quoi bon y penser ? Ça sera toujours à Sainte-Dévote, qu'il ne faut être la patronne de la Corse pour rien. Les délégués voteront, je vous le dis, en vue de leurs intérêts immédiats, pour les candidats de qui ils attendent le plus, et ceux ci, comme de juste en vertu de l'adage *Asinus asinum fricat* (l'âcheront de servir l'ami qui va les asseoir sur la chaise curule. Et voici comment : ils promettront à l'un, le sultanat de Zanzibar, à l'autre, le bailliage de Vaucouver ? (Ne vous gênez pas, diront nos amis les Anglais, là où il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir) ; celui ci aura son fils placé à Paris, celui-là un bureau de tabac, un troisième se contentera d'un quartier de la Lune. De la grêle, du vent, qu'incendie, de la sécheresse, on n'en parlera bientôt plus : tout est oublié dans le tourbillon des emplois promis.

Dans mon enfance, on me fit un récit qui me paraît s'adapter à la circonstance.

Un beau jour, deux individus arrivèrent dans un village de la plaine. L'un d'eux portait précieusement un livre sous le bras. Histoire de tuer le temps, ils se mirent à jouer aux cartes, dans un endroit qu'ils trouvèrent sans peine, ainsi que des joueurs du reste. Le diable voulait qu'ils eussent une divine épouvantable. En perdant toutes les parties, ce dont l'un d'eux (celui du livre) se consolait toujours en disant à son camarade : « Va donc, « a volpe » (le renard) paiera tout. » Le diable voulut aussi, qu'un quidam, intrigué déjà, fût frappé de l'exclamation répétée que la « volpe » aurait tout réglé.

Pendant que les étrangers continuaient à jouer, il prit incontinent et d'un pied leste le chemin de la Canonica sur le pinacle de laquelle s'élevait, on ne savait depuis quand, un grand renard en terre cuite. Le jeter à terre, et engouffrer dans sa poche profonde, la pièce d'or qu'il recélait dans ses flancs, ne fut que l'affaire d'un instant.

A minuit sonnant, heure des apparitions fantastiques et des grands forfaits, nos joueurs étaient au pied de la vieille cathédrale. Ils cherchèrent des yeux le renard dont le livre leur avait parlé. Pas plus de renard que sur la main. Tout à coup leurs pieds butèrent un débris. Enfer et malédiction ! C'était leur renard devenu !

Si pareille aventure advenait à nos députés !! . Rassurez-vous, messieurs. Vous aurez une compensation. Vous rapporterez sur votre commission la signature menue de M. le président Loubet, que vous troquerez contre espèces sonnantes au guichet de la trésorerie générale. Ce sera le plus clair de vos profits ; et la seule réalisée de toutes vos espérances.

Et toujours la Corse continuera à être pauvre, malgré et ses heureux, et surtout exploitée !..

ASPRICCIA.

P. S. — Un fait local n'est pourtant de se produire. Le Gouvernement, sur la proposition de M. Clémenceau, vient de nommer une Commission, en vue de trouver les moyens de nous venir en aide. Vraiment, l'ère des miracles n'est pas encore close. Qui se serait jamais douté que « Saint-Georges » voulut s'occuper de la Corse, et cette fois ci, dans l'intérêt du pays ? Avouez que l'histoire de « Saint-Paul » n'est pas une fable inventée par les prêtres.

Le Relèvement Economique de la Corse

Sur quoi devront porter les travaux de la Commission gouvernementale ? — Les chemins vicinaux. Les services maritimes. — Les chemins de fer. — Les barrières de la douane. Les écoles professionnelles. — Les télégraphes et téléphones. — M. Méline et M. Clémenceau.

M. Clémenceau, président du Conseil, répondant aux plaintes légitimes de la Corse, a décidé de prendre en mains son intérêt. Cette promesse faite aux représentants de la Corse quelques jours après la mort du regretté sénateur Arène, n'a pas tardé à recevoir un commencement d'exécution. En effet, après avoir longuement étudié la situation misérable dans

09 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

NOELLA

Grand Roman Inédit

par CHARLES MÉROUVEL

PREMIÈRE PARTIE

LE ROMAN D'HÉLÈNE

XII

PRÉPARATIFS

— Tu ne l'aimes pas !

— C'est vrai, un propre-à-rien, un fainéant, une peste...

— Il m'a rendu service tout de même... Il m'a indiqué la cachette où elle s'est retirée, un château au milieu des bois, du côté de Vanresson...

— Elle est donc riche ?..

— Celui qui l'a prise l'est pour elle... un marquis, le marquis d'Orville...

— Son ambition .. murmura Marthe, ce qu'elle cherchait...

Et interrogeant Rousset du regard :

— Alors ?

Il déclara :

— Elle est partie en mars ; nous sommes fin décembre. Dans quelques jours elle sera mère ..

— Tu le sais ?

— Oui.

— Qui te l'a dit ?

— Des gens que je paie pour me renseigner...

— Tu as donc de l'argent ?

— Assez pour eux et pour acquitter les mois de nourrice de l'enfant à venir.

— Où t'as-tu pris...

— L'argent ?

— Oui.

Rousset dit, en rougissant légèrement :

— J'ai fait, comme toi, un petit héritage... bien inattendu.

— Ainsi, cet enfant, tu le prendrais à sa mère ?

— Pourquoi pas ? N'est-elle pas toujours ma femme ? Son nom nous sépare ? Y a-t-il, en France, une loi qui autorise le divorce ? Pas encore que je sache ! Je suis bien informé... Sois tranquille. Voici donc ce que je veux .. Tu pars, c'est toi qui viens de me l'apprendre... Je te remettrai cet enfant avec sept ou huit billets de mille francs dont je peux disposer... Tu l'élèveras dans la propriété... le mieux possible... Tu en prendras soin comme s'il était le fien. Si on te questionne, tu diras que c'est le père, Jacques Rousset, qui te l'a confié... Du reste, dans tes montagnes, qui te demandera jamais des comptes ?

— Mais la mère ?.. Elle a aussi ses droits...

— Je croyais que tu l'exécrais...

Marthe tressaillit. Elle secoua la tête et un avon s'échappa de ses lèvres.

— Mon pauvre Jacques, j'avais une sincère amitié pour toi, mais je n'ai de haine pour personne. Tu n'as pas voulu... Voilà tout...

Il lui prit les mains et les pressa dans les siennes.

— J'étais aveugle, dit-il. J'étais fou... La raison me reviendra. Fais ce que je te demande... C'est cruel peut-être... mais c'est un châtiment pour l'infidèle... Si tu refuses, une autre accouchera... Je ne veux pas de mal à cet innocent... Tu es une brave et bonne fille... Je te le confie... J'ai beaucoup souffert... Si je ne rendais pas le mal pour le mal, si les coupables ne souffraient pas à leur tour, je deviendrais fou de rage... Mais ce petit être sera en bonnes mains et plus heureux peut-être dans ton village qu'il ne le serait dans le château de sa mère...

— Et toi, que deviendras-tu ?

— En même temps que tu partiras pour ton pays, pour les montagnes de la Savoie, je partirai pour des pays plus lointains, pour l'Amérique du Sud, où j'irai chercher fortune... J'irai aussi y chercher la guérison et l'oubli... Tu vas me donner ton adresse... Je t'écrirai...

Elle hésitait. Elle disait :

— Non, je ne peux pas... Je ne veux pas !..

Pourtant, elle murmura :

— Mon adresse ?.. Santa Maria, par le Bourg Saint-Maurice (Savoie).

Il en prit note sur un bout de papier et demanda :

— Tu consens ?

Elle secoua la tête et resta muette. Alors, il se mit à ses genoux :

— Ecoute, Marthe, supplie-t-il, je sais que c'est un sacrifice que je te demande. Cet enfant, on supposera qu'il est de lui... On comprendra une faute... et toi qui n'en as jamais commis, toi qui es honnête, l'honneur même, tu seras accusée sans doute...

Elle haussa les épaules :

— Que me fait l'opinion des autres, dit-elle, à moi qui n'aimerai jamais plus ?.. Mais c'est si cruel ce que tu veux faire...

Il fut éloquent. Il lui parla de l'avenir, de son amitié pour elle, de ses regrets, de son aveuglement dissipé ! Elle se laissa convaincre à demi. Et doucement :

— Tu y tiens ? demanda-t-elle.

— Oui.

— Si on me réclame ?..

— Quoi donc ?

— Ce petit...

— Qui le pourrait ?

— La mère...

— Comment saurait-elle qu'on le lui a remis. Je t'avertirai de l'heure... Tu enverras tes bagages à la gare... d'avance .. et tu prendras le train. . Comment découvrirait-on le lieu où tu vas te retirer ? Suit-on seulement que nous nous connaissons !.. Deux êtres pauvres comme nous, c'est si peu de chose... Qui s'en occupe ! . Tu vois donc bien que tu n'as rien à craindre... Nous en parlerons .. Nous verrons ce qu'il faut faire... Du mal seulement que tu veux bien ! Je reviendrai... Ce sera un lien entre nous et qui sait ce que nous réserve l'avenir.

Elle céda enfin.

(A suivre).

laquelle se débat ce département et française de Corse, le président du Conseil nomma une Commission qui devra rechercher les moyens propres à relever la situation économique et administrative de la Corse. L'intention est excellente et ce commencement d'exécution prouve la ferme volonté d'arriver à un résultat et à un bon résultat.

Cependant la tâche sera rude ; pour aboutir il faudra autre chose que de la bonne volonté, et qui sait s'il se trouvera toujours au pouvoir des hommes capables de comprendre les besoins et les intérêts de la Corse qui cependant sont intimement liés aux intérêts de la mère-patrie.

La Corse est sans commerce, sans industrie. C'est vrai ! que voulez vous que fasse un pays où le réseau des chemins vicinaux est loin d'être complet. Sur 365 communes que comprend le département, plus de quarante sont, à l'heure actuelle encore, dépourvues de chemins vicinaux. On y accède par des chemins de chèvres où les mulets eux mêmes ne s'engagent que difficilement, et forcément, faute de facilités de communications, les habitants de ces villages vivent retirés de presque tout le reste du pays.

Si encore les chemins dont sont dotés la route des pays étaient praticables, mais la plupart sont loin d'être carrossables. Ce n'est pas faute cependant, par de lourds sacrifices que s'impose le département, ni de dévouement de la part du corps des agents voyers, mais la besogne à faire est vraiment trop forte pour les maigres ressources dont on dispose. Sans chemins de communication tout commerce, tout mouvement économique est impossible, et c'est une des raisons pour lesquelles la Corse est si en arrière commercialement et économiquement parlant.

Quel commerce, quelle industrie peut avoir un pays qui est presque dépourvu de chemins de fer ? Depuis 1890 le réseau ferré de la Corse comprend 200 kilomètres divisé en trois tronçons : Ajaccio Bastia, Bastia-Ghisonaccia, Ponte Leccia-Calvi. La plus grande partie du projet général reste à exécuter avec les tronçons : Ajaccio Sarte-Bonifacio, Bonifacio Ghisonaccia et Ajaccio-Vico-Calvi. Il est incontestable que la réalisation de ce projet donnerait aux régions mal-heureuses de l'arrondissement de Sartène et du canton de Vico, les moyens de tirer un parti avantageux de leurs richesses naturelles. Il faudra améliorer aussi la marche des trains. Actuellement on met sept heures en chemin de fer pour couvrir 120 à 130 kilomètres qui séparent Ajaccio de Bastia, alors qu'il est certain que, malgré les rampes et les courbes, on pourrait obtenir sur le réseau actuel une vitesse de 35 à 40 à l'heure au lieu de 17 à l'heure.

Avec les chemins de fer il faudra aussi s'occuper de la question des paquebots. Ce n'est pas tout d'avoir des marchandises à exporter il faut aussi avoir des navires pour les transporter. Le récent agrandissement apporté avec la Compagnie Fraissinet, quoique ne donnant pas satisfaction aux légitimes doléances du département, a toutefois réalisé un progrès considérable sur les régimes précédents. Il faut encore obtenir des services plus nombreux avec le continent, avec une vitesse minima de seize nœuds ; il faut donner à la Corse des services maritimes avec l'Algérie et la Tunisie, qui représentent pour le pays des débouchés naturels. Deux services hebdomadaires, l'un sur Alger, l'autre sur Tunis et aboutissant alternativement à Ajaccio et à Bastia assurent aujourd'hui pour permettre au commerce corse de prendre toute l'extension dont il a besoin.

Avec l'établissement de la télégraphie sans fil que l'on peut espérer voir sortir bientôt de la voie des études pour rentrer dans celle de l'exécution voilà les quatre grandes questions d'ordre intérieur que la Commission devra résoudre pour faire œuvre utile et durable.

Mais il ne doit pas en borner son œuvre. Il faudra qu'elle aborde une question d'un ordre plus général et qui jusqu'à présent a été une des causes les plus puissantes qui ont condamné la Corse à la stagnation et au marasme : nous voulons parler de la question des douanes. Tous les produits manufacturés au Corse vont arriver à leur entrée sur le continent français à des droits de douane prévus à la loi de finances de 1892 et que l'on peut avantager à nous que puis la nation la mieux favorisée. Beaucoup ne voudront sans doute pas y croire, et pourtant, malheureusement, c'est la pure vérité ! Peut-il quelques exemples à l'appui ! En attendant que M. Delanney, qui fut préfet de la Corse et qui, actuellement directeur des douanes, est appelé à présider la Commission nommée par M. Clémenceau, fournisse à cette Commission des faits probants, nous pouvons citer les suivants : Il y a quelques années, des industriels eurent l'intention de créer dans les environs d'Ajaccio une manufacture de chaussures. Les terrains allaient être achetés lorsque l'un des prédécesseurs de M. Delanney lui fit connaître que les industriels qui contrairement à la loi douanière les chaussures fabriquées en Corse seraient frappés, à leur entrée sur le continent, d'une taxe de trois francs par paire. Les industriels eurent beau protester, faire valoir qu'ils étaient dans un département français, qu'ils n'employaient que des cuirs français, embarqués dans des ports français, sur des paquebots français, rien n'y fit, la douane maintint sa taxe et les industriels renoncèrent à leur projet.

Tout récemment encore, des initiatives privées voulurent introduire en Corse ce qu'on appelle « la De talle du Foyer ». Il est inconcevable que ce travail fait au coin du feu, pendant les longues soirées de l'hiver, aurait pu procurer à tout le pays une richesse nouvelle. La douane est encore venue, et cette fois c'est M. Delanney lui même qui a signé la réponse aux organisateurs de cette œuvre, détruit ces rêves avant leur réalisation. Les dentelles fabriquées en Corse, bien que fabriquées avec les mêmes fils employés en Auvergne ou dans le Nord, étaient soumises à des droits exhorbitants équivalant à une exclusion complète du marché français.

On a souvent incriminé l'apathie ou l'indolence du caractère corse ; c'est une erreur profonde ; sur le continent et à l'étranger, les Corses ont toujours fait preuve d'une grande activité et de beaucoup d'initiative, mais quand on voit ses efforts rebutés dès le début, quand on sait qu'on est placé par la force des choses dans une situation notoirement inférieure, quel est l'homme qui entreprendrait quoi que ce soit, pour l'unique plaisir de payer des droits douaniers ?

Nous ignorons si M. Clémenceau a envisagé cette question capitale et s'il l'a comprise dans le programme des travaux de la Commission. Mais il est incontestable que tant ce que l'on pourra faire sera inutile en presque si l'on laisse subsister les barrières qui, actuellement rendent impossibles le commerce et l'industrie corses. La plus grande liberté doit être donnée à la Corse au point de vue industriel, d'autant plus que sa situation physique, en gravant déjà ses produits de frais de transport très élevés, ne saurait être aggravée par l'établissement de droit fiscaux.

Il y a quelques années, la Corse a été dotée d'une Ecole d'agriculture dont les bons effets commencent à se faire sentir ; il faudra aussi la doter d'écoles professionnelles de façon que l'instruction, qui, d'une façon générale, est très ordonnée, ne pèse pas plus lourdement encore sur la Corse. Enfin, il faudra remanier notre système de communications électriques. Un second câble — qui serait tenu en réserve ou employé les jours de surcroît de travail — devrait être installé entre Toulon et Ajaccio et Antibes et Bastia. Les appareils à grand rendement, tels que le Baudot, devraient être substitués au Hughes dans les rapports de la Corse avec le continent, et le Hughes devrait être substitué au Morse dans les relations des principales villes de la Corse entre elles.

Ajaccio et Bastia possèdent un réseau téléphonique urbain établi à l'aide d'avances faites par le département. En l'absence d'un réseau interurbain rémunérateur on invite Ajaccio-Bastia-Corte-Calvi-Sartène et Bonifacio, ces lignes ne servent à presque rien.

Au cours d'une des dernières séances du Conseil général, on nous a fait entrevoir la prochaine réalisation du réseau départemental. Espérons que cette promesse ne sera pas vaine et que sa mise à exécution ne tardera pas trop.

On le voit, l'œuvre à entreprendre est grande et ce n'est pas trop de trois mois pour étudier sérieusement toutes ces questions. Si nous avons confiance dans les membres de la Commission, nous avons également confiance en M. Clémenceau, et nous sommes persuadé qu'il tiendra la main à ce que ses instructions ne soient pas lettre morte. Quoi qu'il en soit, c'est déjà heureux d'avoir vu le mal et de chercher les moyens d'y remédier. En 1888, M. Méline, entendu de la même question, répondit à la Corse : « Aidez-toi le ciel t'aidera. » C'est le concours qu'il aurait fallu dire, car la situation de la Corse est telle que ce ne sont pas de lois fiscales prises et individuelles qui pourront la modifier. Il faut de grands travaux entrepris avec esprit de suite dans un but d'intérêt général ; c'est le mérite de M. Clémenceau de l'avoir compris.

(*Petit Provençal*). L. BOSSUT.

LES VOLS
à bord des Paquebots
de la Cie Fraissinet

Pendant la traversée du *Liamone*, arrivé hier matin de Bastia, il a été volé au préjudice de M. Lota Ernest, avocat à la cour d'appel de Bastia, dans les poches d'un gilet qu'il avait placé à la tête de la couchette qu'il occupait dans une cabine de première classe, une liasse de dix billets de banque de 100 fr., quatre billets de 50 fr, et deux bourses en argent contenant ensemble 105 fr. Une autre passagère, Mme Sorelli, a été également volée au cours de route, d'un portemonnaie contenant 50 fr. M. Cochonnet, qui a reçu la plainte des intéressés, a fait déroger quatre individus, en attendant d'être fixé sur leur moralité. Toutefois, aucune charge sérieuse ne pèse sur les individus arrêtés.

(*Petit Marseillais*).

De nombreux vols ont été commis à bord du paquebot *Liamone*, de la Compagnie Fraissinet, arrivé hier de Bastia. Un de ses passagers, M. Lota, a été dépouillé de 1.200 francs en billets de banque et de deux sacoches en argent évaluées à 150 francs. Une dame également a été dépouillée d'une somme de 50 francs. Quatre arrestations ont été opérées par les soins de M. Cochonnet, commissaire de police du Xe arrondissement. Les individus arrêtés seront présentés ce matin au petit Parquet.

(*Petit Provençal*).

***

Nous avions dit, sur la foi de certains passagers, que les commandants de deux paquebots de la Compagnie Fraissinet s'étaient refusés à faire une enquête au sujet des vols commis à leur bord.

Nous avons vu les commandants des paquebots *Iberia* et *Liamone* qui nous ont affirmé avoir fait tout leur possible pour essayer de découvrir les auteurs des vols commis au préjudice de Mme R. ; de M. Ernest L., et de Mme S.

Dans ces conditions, nous sommes heureux de rendre hommage à la vérité et au zèle des commandants des paquebots *Iberia* et *Liamone*.

***

Nécrologie

M. François Albertucci, typographe au *Petit Bastiais*, vient d'avoir la douleur de perdre sa mère, décédée dans sa cinquante-huitième année.

Mme Marie-Rose Albertucci avait autour d'elle une nombreuse famille. Epouse dévouée et mère vigilante, elle avait su donner à tous ses enfants une bonne direction. Aussi les regrets qu'elle laisse sont profonds et le temps seul pourra calmer la douleur de toute cette honorable famille en pleurs.

A une heure de relevée, les nombreux amis de la famille et tous les camarades de notre cher collaborateur ont suivi le cercueil de Mme Albertucci jusqu'à l'église Sainte-Marie, où a été donnée l'absoute.

Nous offrons à M. Paul Joseph Albertucci, à ses enfants, à ses beaux-fils et à leurs parents l'expression de nos condoléances les plus sincères.

***

M. Vincent Eras, l'ébéniste bien connu, a été atteint à l'âge de quarante-sept ans. C'était un ouvrier habile, un artiste, qui savait donner un cachet particulier et un fini à tout ce qui sortait de ses mains. Ses qualités professionnelles jointes à un caractère franc et loyal lui valaient l'estime de ses concitoyens.

Ses obsèques ont eu lieu en présence d'une affluence nombreuse ; le deuil était conduit par son neveu, M. Jean Eras entouré de nombreux parents et amis. Après les dernières prières dites en l'église Saint-Jean, le convoi s'est dirigé vers le cimetière, où l'inhumation a été faite dans le caveau de la famille.

Nous présentons nos bien sincères condoléances à Mme veuve Eras, à sa fille et ses familles Ribbi, Raffi, Cassanova, Mariani et Tuiera.

Dans l'après-midi a eu lieu les obsèques de Mme veuve Julie Ferretti née Dané, décédée mercredi.

La défunte, qui était plus qu'octogénaire, était la mère de MM. Joseph et Jean Ferretti. Sa maladie a été assez longue, mais elle supportait tout avec patience. Elle comprenait que chargée d'années, elle n'avait plus une longue course à parcourir, et se montrait très résignée, malgré tous les regrets de la séparation avec ses chers enfants et petits-enfants.

De nombreux amis entouraient MM. Ferretti qui conduisaient le deuil ayant à leurs côtés leurs beaux-frères et neveux, auxquels nous adressons notre vive part de regrets.

Brevet supérieur

(Filles et Garçons)

Hier ont été terminées les épreuves orales du brevet supérieur de filles et garçons.

La Commission d'examen était ainsi composée :

MM. Barrat, proviseur, président ; Ferrasse, Pomonti, Santoni, Bonifaccio et Manenti, professeurs au Lycée ; Cachard, inspecteur primaire à Bastia ; Aubin, inspecteur primaire à Corte ; Gregory, instituteur à Bastia ;

Mmes Cachard, Bocognano, institutrice à Bastia ;

Mlle Poggi.

***

Ont été définitivement reçues :

Mlles Caitucoli.
Canava.
Despian.
Emanuelli.
Martinseghi.
Raffalli Rose-Françoise.
Santini.
Santoni Julie.

Anciennes admissibles.

Mlles Bernard.
Peretti.
Ponzevera.
Vecchioni.
Liberati.
Santoni Léa.

***

M. Filippi, ancien admissible, a été également reçu définitivement.

Bulletin Financier

Paris, 20 octobre 1906.

Le marché est peu animé, plutôt hésitant, à la clôture on fait aux environs des cours de la veille. Sauf notre Rente, en avance de 20 centimes à 95.55, et les emprunts russes, les autres Fonds d'Etats sont en légère moins value. L'Extérieure finit à 91.90, le Turc à 89.35 et le Serbe à 78 frs. L'Italien se retrouve à 103.60. La Russe 1266 passe à 102.10.

Les Sociétés de Crédit sont bien tenues : Crédit Foncier 734, Crédit Lyonnais 1.197, Comptoir National d'Escompte 687, Société Générale 602.

Les valeurs industrielles et de traction n'offrent que des variations insignifiantes. Suez 3.361, Rio 1.665. Les charbonnages restent sans ressort : Sosnowice 1.355, Les Mines d'Or sont un peu lourdes.

La Dse Auer est en progrès à 755.

En Espagne, le Tourinan Grao est en bonne tendance à 52 75. L'action Lithopone reste ferme à 48. L'obligation 5 0/0 du Port de Bilbao est recherchée à 438 en raison de son avenir remunérateur.

On introduit après demain jeudi 22 courant, sur le marché en Banque au comptant, au cours de 87 50, 25.000 actions de 50 frs au nominal de la Cie The Mines Pedrazzini Grand Silver Mining Cie au capital de 5 millions en Or, qui exploite au Mexique des Mines d'or et d'argent.

Chemins français stationnaires.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 22 octobre.

Thermomètre : 7 heures du matin : 14°. A midi 15° + 8 heures du soir + 15°. Maxima : 16°7. Minima + 11°5.

Baromètre : 7 heures du matin, 763 mm ; à midi, 762 mm. 6 heures du soir, 763 mm.

Vent. — Dans la matinée, léger.
Dans l'après-midi id.

Etat du ciel, le matin, couvert.
l'après-midi, quelques nuages.

Pluviomètre, 8 h. 7 du matin : 0 mm.

***

Nouvelles maritimes

Les candidats dont les noms suivent sont admis comme apprentis de l'artillerie navale, à Toulon : MM. Neri Antoine, Antonsanti Jean, Boni François, Lucciani Pierre.

***

Succès

Mlle Caitucoli Anna vient de subir avec succès, à Bastia, les épreuves du Brevet supérieur. Elle est à peine âgée de 17 ans et n'a pu être autorisée à se présenter qu'avec une dispense d'âge d'un an. Elle était la plus jeune de toutes les aspirantes.

Mlle Caitucoli est la fille et la nièce de deux de nos meilleurs collaborateurs : MM. Da Talla et de la Colletta.

Douée d'une intelligence exceptionnelle, elle voit s'ouvrir devant elle un brillant horizon et l'avenir le plus souriant.

Nous prenons une large part à la joie de la famille, et nous adressons à nos collaborateurs et amis, ainsi qu'à la toute jeune lauréate, toutes nos félicitations.

***

Postes et Télégraphes

M. Mariotti est nommé surnuméraire à la recette principale de Toulon.

***

Manufactures nationales

M. Pennacchi, adjudant au 4e colonial, est nommé expéditionnaire titulaire de 4e classe à la manufacture d'armes de Châtellerault.

***

Dans les commissariats

M. André Poggi, commissaire de police détaché à Barcelonnette, est nommé à Marseille, quartier de Saint-Marcel.

***

Ponts et Chaussées

M. Tavera Joseph, conducteur des ponts et chaussées de 1re classe, dans le département de la Corse, est nommé au grade d'officier d'administration de 1re classe dans le corps territorial du génie.

***

Au Port

Vap « Iberia, » cap. Carrieu, de Livourne, 52 passagers, diverses.

***

Défi cycliste

M. Emmanuel Battesti, coureur amateur, tient à faire savoir au coureur Rossi qu'il a déposé les 50 francs d'enjeu, et qu'il est à son entière disposition.

Voici les conditions du match : 50 kilomètres ; départ du cimetière, virage à 25 kilomètres du point de départ avec entraîneurs humains et mécaniques à courir le 1er novembre.

Départ à 7 heures du matin.

Le coureur ne se présentant pas à l'heure indiquée sera considéré comme battu.

A bon entendeur salut ?

VARICES-PHLÉBITE

Traitement par l'ÉLIXIR DE VIRGINIE INDAL
LE FLACON : 4f20.

Rc. 20, R. de La Rochefoucauld, PARIS
pour exercer France la Brochure explicative, il n'existe qu'un seul produit ayant droit au nom d'Elixir de Virginie : il porte la signature NERMAL.

Ménagères, attention !!!

Servez à tous vos repas des *Pâtes de la Maison Ghilini* qui sont exemptes de tout mélange étranger au froment. Elles constituent donc une nourriture saine et digestive que vous pouvez donner sans crainte à vos enfants.

Chez tous les épiciers exiger la marque

Maison Ghilini

AJACCIO

SALON DE COIFFURE

Entièrement remis à neuf

Service très bien soigné

Un bon ouvrier continental est attaché à la maison.

Victor MATRICALI
14, Rue Fesch, 14

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00570

BOURSE DE PARIS

	31 oct. — 22 oct.
Rente de 3 0/0 ancien	95.60 — 95 80
— de 3 0/0 nouveau.	96.50 96.50 ex-coupon.

AJACCIO
LA RÉORGANISATION DE LA CORSE

Deuxième séance de la SOUS-COMMISSION

Ajaccio, 22 octobre.

La sous-commission a tenu aujourd'hui une deuxième réunion, à la Préfecture, sous la présidence de M. Delanney.

Elle a entendu le directeur des contributions directes, le directeur des Domaines et du Timbre et le directeur des Postes et Télégraphes.

Elle a entendu, en outre, MM. le docteur Balesi, conseiller général de Bastelicchio ; Toto Vereini, conseiller général d'Evisa ; Hyacinthe Casanacci, conseiller général de Saint-Martino-di-Lota, et le docteur Biancanti, conseiller général de Muro. M. Villanova, commissaire spécial d'Ajaccio, a donné quelques explications aux membres de la Sous-Commission.

La séance a été levée à 7 heures du soir, et renvoyée à demain.

Itinéraire de la Sous-Commission

Voici dans ses grandes lignes l'itinéraire du voyage d'études que fera la commission.

Dimanche 28 octobre. — Départ d'Ajaccio en torpilleur pour Bonifacio.

Même jour, départ de Bonifacio pour Porto-Vecchio. Coucher à Porto-Vecchio.

Lundi 26. — Séjour à Porto-Vecchio, départ en auto pour Sartène.

Mardi 27. — Séjour à Sartène.

Mercredi 28. — Départ de Sartène, déjeuner à Ghisoni, coucher au domaine de Casabianda.

Jeudi 29. — Casabianda, Prunelli di Fiumorbo, coucher à Bastia.

Vendredi 30. — Séjour à Bastia.

Samedi 31. — Séjour à Bastia ; Vallée du Fiumorbo ; coucher à Bastia.

Dimanche 1er novembre. — Départ de Bastia pour Corte. Déjeuner à Francardo, coucher à Corte.

Lundi 2. — 3e jour à Corte ; coucher à Ponte-Leccia.

Mardi 3. — Calacuccia et Lozzi ; coucher à Cargèse.

Mercredi 4. — Retour à Ajaccio.

Jeudi 5 — Départ en torpilleur pour Calvi.

Vendredi 6. — Calvi ; Ile Rousse.

Samedi 7. — Retour à Ajaccio en torpilleur. Départ pour Marseille.

Conseil des Ministres

Paris, 22 octobre.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 9 heures, en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Le Ministre de la Marine

M. Clemenceau, président du Conseil, fait signer le décret nommant M. Alfred Picard, ministre de la Marine.

Le décret signé, M. Picard est introduit dans la salle de réunion du Conseil et présenté au Président de la République par M. Clemenceau.

M. Alfred Picard a été présenté ensuite à tous ses collègues du Cabinet.

Les affaires d'Orient

M. Pichon, ministre des affaires étrangères, a entretenu le Conseil de la situation extérieure et de l'état des pourparlers qui se poursuivent entre les diverses chancelleries.

Débats Parlementaires

Le Conseil examine ensuite les diverses questions à l'ordre du jour du Parlement.

Le président du Conseil, ministre de l'Intérieur, interviendra demain, si cela est nécessaire, dans la discussion de l'interpellation de M. Sembat sur la Confédération générale du Travail.

Mouvement Judiciaire

M. Briand, garde des Sceaux, a fait connaître les grandes lignes d'un important mouvement judiciaire qui est en préparation.

Le ressort de la Corse sera compris dans ce mouvement.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

LE NOUVEAU
Ministre de la Marine
à la Rue Royale

Paris, 22 octobre.

Le président du Conseil a accompagné aujourd'hui à la Rue Royale le nouveau ministre de la Marine.

La transmission des services à M. Alfred Picard a été faite par M. Thomson, qui a présenté ensuite son successeur à tout le personnel de la Rue Royale.

Le nouveau ministre de la marine est âgé de 64 ans ; il est né à Strasbourg le 21 décembre 1844 ; il habite, depuis trente ans, avec sa sœur un appartement assez modeste, cité Vanneau.

M. Alfred Picard, ancien commissaire général de l'Exposition de 1900, actuellement président de section au Conseil d'Etat, joint comme administrateur et organisateur d'une réputation incontestée.

Ancien directeur général des Ponts-et-chaussées, des Mines et des Chemins de fer, le nouveau Ministre de la Marine est doué d'une activité et d'une puissance de travail prodigieuse.

Les Morts du Jour

M. le Sénateur Leydet

Paris, 22 octobre.

M. Victor Leydet, sénateur des Bouches-du-Rhône, l'un des vice-présidents du Sénat, a succombé aujourd'hui à une congestion cérébrale.

Il était né à Aix-en-Provence le 3 juillet 1845. Fils d'un ouvrier, il fit ses classes au collège d'Aix, fut attaché à diverses maisons de commerce, puis devint chef d'un important établissement d'huiles du Midi.

Adjoint au maire de sa ville natale ; conseiller général ; et enfin député de la première circonscription d'Aix, qu'il représenta de 1881 à 1897.

Il siégea à la gauche radicale et vota *contre* les ministères Gambetta, Ferry, Rouvier et Tirard et *contre* les crédits de l'expédition du Tonkin ; il vota *pour* la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

M. Leydet a collaboré au *National* dont il a été, en 1871 ; un des fondateurs.

Sénateur en 1897, il fut réélu en 1903. Il était vice-président du Sénat depuis 1905.

Tirages financiers

Ville de Paris, 1892

Paris, 22 octobre.

L'obligation portant le numéro 101.219 est sortie remboursable à 400.000 francs.

L'obligation portant le numéro 451.187 est sortie remboursable à 50 000 francs.

Les obligations portant les numéros 261.695 et 519 716 sont sorties remboursables chacune à 10.000 francs.

Communales 1906

L'obligation portant le numéro 117 357 est sortie remboursable à 200.000 francs.

L'obligation portant le numéro 794 315 est sortie remboursable à 25.000 francs.

LES DUELS
DE M. BIÉTRY

Paris, 22 octobre.

Nous avons annoncé hier dans nos télégrammes que M. Biétry, député antisocialiste de Brest, avait envoyé ses témoins à trois de ses collègues qui l'avaient le plus attaqué au cours de la séance de la Chambre de mardi dernier.

MM. Girod, et Marc Revillé, députés du Doubs, ont refusé de se battre avec M. Biétry.

Les témoins de M. Lagasse, député du Lot-et Garonne, ont déclaré qu'il n'y avait pas lieu à rencontre.

Beaucoup de bruit pour rien !

Aux Philippines
Terrible Cyclone
200 maisons emportées
300 morts

Paris, 22 octobre.

Des nouvelles de Manille annoncent qu'un cyclone vient de s'abattre sur les îles Philippines, et a causé des ravages énormes.

Plus de deux cents maisons ont été détruites, et trois cent soixante personnes environ ont perdu la vie.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. Ranien

La séance est ouverte à 9 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

L'impôt sur le Revenu

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet d'impôt sur le revenu, qui comprend :

1° le projet de loi portant suppression des contributions directes et établissement d'un impôt général sur les revenus et d'un impôt complémentaire sur l'ensemble du revenu ;

2° la proposition de loi de M. Maujan ayant pour objet l'établissement d'un impôt personnel et progressif sur le revenu et sur les capitaux improductifs ;

3° la proposition de loi de M. Magniaudé ayant pour objet d'établir un impôt général et progressif sur les revenus ;

4° la proposition de loi de M. Malvy, ayant pour objet l'établissement d'un impôt global et progressif sur le revenu.

Les Bénéfices agricoles

La discussion continue sur l'article 37, qui est ainsi conçu :

« Les revenus provenant de l'exploitation agricole sont assujettis à l'impôt dans les conditions spécifiées ci-après : chaque exploitant n'est taxé que pour la fraction de son revenu excédant 4.500 francs ; il a droit en outre à une réduction de : 5/6 pour la fraction de son revenu comprise entre 4.501 et 3 000 fr ; 4/6 pour la fraction de son revenu comprise entre 3.001 et 3.500 fr. ; 3/6 pour la fraction de son revenu comprise entre 3 501 et 4.000 fr ; 2/6 pour la fraction comprise entre 4.001 et 4.500 francs ; 1/6 pour la fraction comprise entre 4.501 et 5,000 francs.

« Pour l'application du paragraphe précédent, le revenu provenant de l'exploitation agricole d'une propriété est considéré comme égal aux 4/5 de la valeur locative réelle de ladite propriété. L'impôt est établi au nom de l'exploitant dans la commune où celui-ci a son domicile réel à la date du 1er janvier. »

Amendement Renard

M. Renard, député républicain radical de la Nièvre, monte à la tribune et développe son amendement tendant à considérer le revenu imposable comme égal au quart de la valeur locative de la propriété.

M. Renard fait remarquer que cet amendement donne pleine satisfaction aux réclamations du groupe de défense paysanne.

M Pelletan

député radical des Bouches-du-Rhône, combat cet amendement.

M. de Gailhard-Bancel

député républicain libéral de l'Ardèche, présente une motion tendant à réserver les articles 37, 38 et 39.

Cette motion est repoussée.

La séance est ensuite levée et renvoyée à cet après-midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 2 h. 50.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal du matin, qui est adopté.

Le Budget

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1909.

Légion d'honneur

La Chambre aborde l'examen du budget de la Légion d'honneur.

Après quelques explications données par M. Constant Dulau, rapporteur, tous les chapitres de ce budget sont successivement mis aux voix et adoptés.

Imprimerie Nationale

La Chambre passe ensuite à l'examen du budget de l'Imprimerie nationale.

Tous les chapitres de ce budget, dont M. Emile Constant est le rapporteur, sont mis aux voix et adoptés.

Ministère des Finances

Interpellation Belcastel

L'ordre du jour appelle la discussion du budget du ministère des Finances et de l'interpellation de M. de Belcastel sur la méthode employée pour réaliser la nouvelle évaluation de la propriété non bâtie.

M. de Belcastel

député républicain du Tarn, monte à la tribune, et, pendant plus d'une heure, formule des critiques contre le projet de M. Caillaux.

Le Ministre des Finances

succède à la tribune au baron de Belcastel.

M. Caillaux soutient que la méthode employée pour réaliser la nouvelle évaluation de la propriété non bâtie, est très prudente, et donne pleine satisfaction à la masse des propriétaires.

Ordre du Jour

Après les observations présentées par MM. Quibeuf, député de la Seine-Inférieure ; Emile Constant, député de la Gironde, et Pierre Baudin, député de l'Ain, le président annonce qu'il a reçu trois ordres du jour et en donne lecture.

Ordre du jour de confiance

M. Caillaux, ministre des Finances, déclare n'accepter que l'ordre du jour de confiance qui est ainsi conçu.

« La Chambre, confiante dans le Gouvernement pour mener à bien la tâche qu'il a entreprise, passe à l'ordre du jour. »

L'ordre du jour de confiance est adopté par mains levées.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain matin.

HERNIES

Nous apprenons avec plaisir que *M. G. Vignier, spécialiste diplômé*, (bandages et orthopédie) 5, Rue Garnier, Nice, sera de passage à Bastia, les 25, 26 et 27 octobre, hôtel Brizzi et à la pharmacie Ramaroni, Bd du Palais, de 8 heures du matin à 5 heures du soir ; à Corte, le 28 octobre, Hôtel Paoli ; à Ajaccio, les 29 et 30 octobre, Hôtel Dauphin ; à Ile-Rousse, le 31 octobre, Hôtel Paglovanni. Où il lera lui même l'application des appareils.

Possédant un système de *bandages* sans ressort, entièrement nouveau et complètement différent de tous ceux connus jusqu'à ce jour, *M. Vignier* se charge de fournir un appareil contenant d'une manière certaine toutes *les Hernies* et par suite, préservant de tous les accidents occasionnés par L'ÉTRANGLEMENT HERNIAIRE. — *Bas à varices, et Ceintures sur mesure.*

Société des CHAUX & CIMENTS
Romain Boyer
Société anonyme au capital de 2.500.000 fr.
5, rue Cunebière, Marseille
Production : 300 tonnes par jour

CHAUX éminemment hydrauliques, *à grande résistance* et grand rendement, adoptées par les Ponts et Chaussées, le Génie militaire et toutes les administrations.

CIMENT de Portland artificiel et naturel pour dallages, réservoirs, enduits.

CIMENT de la Valentine, supérieur, à prise demi-lente.

CIMENT prompt spécial.

CIMENT de Roquefort.

Seuls vendeurs pour les arrondissements de Bastia et Corte :

F. CHARDON et Cie
Fabricants de Tuiles et Briques
Chaux grasse, Carreaux et Ciment
Entrepôts : Bastia, 8, Avenue Carnot ; Corte, Nouvelle Traverse ; Francardo.

Cie Française d'Assurances
Vie et Incendie
LE PHÉNIX
33, rue Lafayette, Paris

S'adresser à M. Jean GRAZIANI, agent, 8, Boulevard du Palais, au 1er étage.

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ECOSSENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EX CLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS, OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS, DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

Installation à Gaz

Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz
Bastia 12, Boulevard Paoli, 12, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

Achat de lapins
à de très bonnes conditions

Excellente occasion

A VENDRE : Deux foudres en bon état de 40 à 50 hectolitres.

S'adresser à M. Joseph Lucchetti, près M. Marzocchi, Bd Paoli, 44.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIELS
MACHINES, Fournitures — DÉCOUPAGE
TOURS, Pièces détachées

CHEVEUX sauvés par la Poudre Hahn

LA POUDRE BESSIÈRE

est le seul remède vraiment **EFFICACE et INFAILLIBLE** que doivent employer tous les malades atteints d'une maladie de l'**estomac**, du **foie**, des **reins**, des **intestins**, de **constipation** dont les CONSÉQUENCES : le *manque d'appétit*, la *migraine*, la *gastralgie*, le *ballonnement*, etc.., sont des plus graves.

De tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont essayé cette merveilleuse poudre, beaucoup vous diront que : si leur estomac et leurs intestins fonctionnent bien aujourd'hui, c'est à elle qu'ils le doivent et qu'ils en adoptent définitivement l'usage.

Interrogez toutes les mères de famille soucieuses de la santé de leurs enfants, et demandez leur, avec quoi elles les purgent ? Unanimement elles vous répondront :

avec la POUDRE BESSIÈRE

Pourquoi avec celle-là ? parce qu'elle est non seulement souverainement **TONIQUE**, mais encore **LAXATIVE**, **D'ÉLIMINATIVE**, **DÉPURATIVE**, en provoquant, sans aucune douleur ni échauffement, une abondante et saine évacuation des matières contenues dans les intestins.

Parce que son goût agréable en fait une friandise pour eux, étant très sucrée.

Prix de la boîte : 1 fr. ; 1 fr. 25 franco

Dépôt : Pharmacie Centrale d'Ajaccio (Corse)

Essayez et vous conviendrez de son Efficacité Surprenante

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Été 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Été en toile en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 *fr.* par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Porge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques et Ciments. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres. Fers, Ronds, Carrés, Plats, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux, Boulevard des Gardes, 7.

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : 40 Centimes

FUMIER
Trois francs le collier
COTE DE TABACS
Dix francs la tonne
S'adresser à l'Usine de Toga.

PASTILLES CATTEL
INDIENNES

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

CYRNOS ORANGE

Sirop pur sucre

Fabriqué avec les oranges si parfumées de la Corse.

Boisson hygiénique et rafraîchissante

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse).

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 296

SAMEDI 24 OCTOBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 9, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (1re page), 0,75 — Judiciaires 0,30 — Judic. — 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union Postale, et autres pays : le port en sus.

Un spécimen sera envoyé à toute personne qui en fera la demande.

00571

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE

LE CALENDRIER

Fête : Aujourd'hui : Saint Raphaël archi.
Soleil : (heure nationale)
Lever 5 h. 58 m. — Coucher 4 h. 33 »
Dernier quart., le 16 — Nouv. Lune, le 24
Fête du Demain : Les Reliques des Saints

23 OCTOBRE

MASSON TU N'ES QU'UN SON

Depuis le fameux rapport Clémenceau, de hardis explorateurs découvrent la Corse tous les jours.

On la découvre même avec tant d'acharnement qu'elle finira par s'enrhumer, voire même par s'embrumer, malgré son chaud et vivifiant soleil.

En sa qualité de journaliste et de directeur en chef de l'insipide *Journal Officiel*, Clémenceau, ennemi juré de la Corse, a écrit notre histoire en écrivain sévère, consciencieux et impartial. M. Frédéric Masson, historiographe enthousiaste de Napoléon Ier, l'a écrite à son tour en académicien poli, et surtout en historien moderne, c'est-à-dire en polémiste ardent et passionné.

Une gageure quoi !

J'ai lu et relu ces pages mordantes, spirituelles, qui nous cinglent de si impertinente et correcte façon.

Nous sommes barbouillés, noircis comme les journaux étrangers passés au caviar par la censure russe.

Si Clémenceau nous dépeint comme des misérables, M. Frédéric Masson semble plutôt avoir voulu écrire « Les Misérables. »

Beaucoup de vérités, incontestablement ; mais alors que le médecin portait le fer chaud, sur nos blessures à vif, pour les cicatriser, l'académicien les a mises à nu, pour nous mortifier et nous ridiculiser.

J'ai dit, il y a quelques jours, à Clémenceau : Tu es un ange. Aujourd'hui je dirai à M. Masson : Tu n'es qu'un son. Oui, Monsieur, un son et avec une cédille encore ; car j'ai le respect de l'orthographe et de l'Académie française.

En n'entendant qu'une cloche, on n'entend qu'un son ; or, tu n'as fait entendre à nos oreilles qu'un glas funèbre.

Tous les méfaits de la Corse sont impitoyablement signalés et soigneusement évalués. Aucune défaillance, dans ce compte d'apothicaire.

La base essentielle d'une enquête sur la Corse est donc l'établissement du compte exact de ce qu'elle a coûté et de ce qu'elle a rapporté.

Une liaison amoureuse ne compte pas de tels calculs... bilaires. L'union de la Corse à la France n'a pas été au début une union libre. M. Masson nous paraît l'oublier.

A qui la faute si le Corse est resté l'être primitif d'il y a deux cents ans ? La République de Gênes ne désavouerait pas les procédés administratifs de sa puinée.

Croyez-vous que si les Corses avaient écouté Paoli, au lieu d'être restés des Français de cœur, que l'Angleterre en serait aujourd'hui à regretter son argent ?

Qui a encouragé et encourage encore les fraudes électorales, et le mic-mac de nos budgets communaux, si ce n'est nos administrateurs de France ?

On a parlé de sommes immenses, que sont-elles devenues ? Tous les fonctionnaires de Corse ne sont pas originaires de notre île. Au surplus, qu'on les supprime tous, à commencer par le percepteur, et personne ne s'en plaindra. Nous ne serons ni plus pauvres, ni plus riches.

Nos routes resteront toujours des fondrières, au point de nous faire regretter nos odorants sentiers, et le Congo n'en sera plus à envier nos chemins de fer inexistants.

Que l'écrivain militaire se rassure. Les frais des *quatre batailles nouveaux crées par le conventionnel Salicetti*, ne nous ont pas enrichis.

On a construit depuis bien des batteries inutiles et des forts déclassés, sans valeur stratégique.

Si ces canons ont une bouche, elle doit être terriblement dure à nourrir, puisqu'ils ont tout absorbé.

La Corse coûte chaque année à la France des sommes considérables. Cet argent a dû retourner quelque part. Les minoteries de la *Corse continentale* et le commerce marseillais pourraient peut-être nous renseigner.

Nous sommes découverts et habillés en même temps. Comprenez-y quelque chose. Pourquoi toute cette acrimonie !! M. Masson nous reprocherait il d'avoir donné Napoléon à la France et d'avoir ainsi été obligé d'écrire son histoire ? On serait presque tenté de le penser.

JOSEPH AJACCIO.

Un Poète Corse du XVIIe Siècle

BIAGGIO LEGA, *d'Occhiatana.*

Pauvre grand poète inconnu, votre nom a sombré sous le sable des siècles. Vous voilà submergé, sous la crue sinistre et implacable du temps. Et pourtant nous vivons envoûtés de vous.

Nous voulons parler de cet homme sublime, de ce héros de nos luttes insulaires, de ce poète plein d'inspiration et de flamme, Biaggico Lega, colonel au service du duc de Savoie, qui dans son œuvre coloniale, Ornano Morto, se révèle comme le prototype de la bravoure et de la fierté.

Malheureusement cette œuvre n'est pas commune. A peine si un exemplaire se trouve à la Bibliothèque de Bastia, et peut-être aussi rencontre-t-on l'ouvrage dans quelques bibliothèques particulières léguées aux leurs par les lettrés et par les héros des temps jadis ! Mais l'édition, nous le répétons, est excessivement rare. Nos jeunes générations, avides de beautés littéraires, ne peuvent donc pas puiser dans l'œuvre magistrale de notre concitoyen, les sentiments héroïques qui contribuent à anoblir le cœur dans l'amour de tout ce qui fait la noblesse et la grandeur de l'antique Cyrnus !

On ne régénère pas seulement un pays rien qu'en lui assurant la prospérité matérielle : nous estimons qu'il y a lieu d'examiner si dans le cadre de régénérations dont M. Clemenceau a pris l'initiative, il n'y entre pas le moyen de donner aux habitants de l'île, la possibilité d'exhumer le trésor moral amassé par nos glorieux ancêtres.

Cependant, quoiqu'il arrive, l'initiative privée est encore la plus louable.

Biaggino Lega est une illustration de la Corse ; sa vieille maison, « La Torra, » s'élève toujours majestueuse à l'extrémité Nord du village d'Occhiatana. Notre municipalité, sous l'intelligente direction de son vaillant maire, M. Antoine Ilariotti de Lucie, devrait s'honorer en provoquant le réveil des sentiments de reconnaissance et d'admiration de l'île entière, par la pose solennelle d'une plaque commémorative sur la façade de l'édifice où naquit notre poète.

De cet élan de patriotisme et de vénération germerait l'idée d'une souscription générale pour la réimpression des œuvres du poète et principalement « d'Ornano Morto, » vrai monument d'une langue imperçable et de sentiments héroïques.

A cette fête que nous souhaitons de tous nos vœux et à laquelle nous voudrions voir envoyés tous les hommes de notre pays en qui la cuite du passé est toujours vivace nous serons heureux et fier d'entendre la parole chaude et éloquente du descendant direct de Biaggino Lega, le R. P. Barthélemy, qui par sonnille de la façon la plus large le génie de son illustre aïeul.

On peut dire que toutes les chaires sacrées de nos églises de la Corse sont tenues du talent prodigieux du P. Barthélemy ; mais ce que nos concitoyens ignorent, c'est l'inspiration poétique de ce distingué missionnaire. Nous avons eu la primeur d'un poème, « l'Exile, » qui dénote une imagination puissante unie au sentiment patriotique le plus pur.

S'il est vrai que le culte des morts honore les vivants, puissions-nous tous pour fêter l'apothéose de l'illustre auteur « d'Ornano Morto, » si sachons qu'en glorifiant le génie disparu, nous faisons à notre île une gloire immortelle.

A.

UNE PAGE D'HISTOIRE

En quittant Corvione pour suivre la route qui conduit à Alesani on a visité des terrains en pente privée en partie de verdure par la dent de la chèvre ou l'incendie. L'aspect est tout autre sur la gauche, la pente se continue, il est vrai, mais garnie de vignes et de beaux jardins avec une plaine ondulée couverte en permanence d'une végétation vigoureuse. Il y a là de beaux vignobles, des arbres fruitiers de toute espèce, des oliviers, des châtaigniers, des sapins, etc., et l'on apercevait quelques touffes jaunes, rares malheureusement, entremêlées à cérésiers.

Cette plaine d'une largeur de quatre kilomètres tout au plus, longue à perte de vue, est limitée à l'Est par la Grande Bleue. Par moments on dirait que les îles d'Elbe, Pianosa et Monte-Cristo paraissent tellement rapprochées qu'on les croirait à portée du fusil. L'effet de ce mirage vous surprend et vous saisit, et le coup d'œil est réellement incomparable.

En continuant, à un kilomètre et demi plus loin, au tournant de la montagne, on a un autre panorama. Vous le Sud et Sud-Ouest, presque à vos pieds, dans un profond ravin, coule avec un léger bruit le torrent d'Uno qui vous sépare de la commune de Saint-André de Cotone. Cette commune, composée de trois hameaux : Cotone, Chigliacci et Cigilo, placés tous sur une arrête en forme de dos de mulet, à 60 kilomètres de distance l'un de l'autre et se superposant :

Cotone, desservi par la route départementale possède un ermeau pins que centenaire au pied duquel une belle fontaine d'eau vive aux bonne, abondante et fraîche ;

L'église paroissiale qui doit dater du XVIIe siècle et son joli clocher sont dans une superbe position. L'église renferme une armoire qui porte la date de l'an 1131 ;

Chigliacci, caché par un feuillis de verdure, est fort bien exposé ; un embranchement carrossable le relie à la route départementale ;

---

70 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

NOELLA

Grand Roman Inédit
par CHARLES MÉROUVEL

PREMIÈRE PARTIE

LE ROMAN D'HÉLÈNE

XII

PRÉPARATIFS

Le meilleur argument, c'était l'amour qu'elle avait un pour lui, qu'elle lui gardait encore peut être.

— Soit donc, fit-elle avec effort, et à la grâce de Dieu !

Il la prit dans ses bras en lui disant :

— Tu es une bonne fille, Marthe, et j'ai été un insensé de ne pas le comprendre plus tôt. Espérons !

Dans un transport de reconnaissance, il lui donna le premier baiser qu'elle eût reçu de lui et des autres. Et il s'en alla en répétant :

— Soir tranquille... Je reviendrai.

Elle demeura étourdie et à demi pâmée sous cette caresse. Elle l'entendit descendre l'escalier et ensuite la rue, vers le boulevard de Clichy. Et, en reprenant son petit panier pour sortir, elle soupira de nouveau :

— Oui, à la grâce de Dieu !

XII

ESPOIR !

Jacques Rousset avait brûlé ses vaisseaux. Il ne pouvait plus reculer. Encore quelques jours, et le plan qu'il avait conçu serait exécuté. Il venait de trouver l'aide la plus sûre qu'il pût désirer pour l'accomplissement de ses projets. Quelle meilleure gardienne eût-il choisie que cette jeune paysanne, venue seule à Paris, et qui, au milieu des tentations et des hasards de toute sorte, si fenestres souvent aux abandonnées, avait su vivre sans rien demander à personne et se défendre dans la mêlée, sans tache et sans reproche ? En repassant devant la boutique du marchand de bijoux faux et de statuettes de simili bronze, il s'aperçut que le temps avait fui avec une célérité extraordinaire pendant son entrevue avec Marthe Leroz. L'horloge du brocanteur marquait dix heures trois quarts. Rousset se jeta dans un fiacre en disant :

— Splendide Hôtel, Champs-Elysées, un peu vite, s'il vous plaît.

Le cocher, un vieux notaire qui avait éprouvé des revers, s'inclina avec complaisance, mais ce fut d'une allure très modérée qu'il se mit en chemin, dans la direction indiquée. C'était un de ces hommes abattus par les revers de l'existence et qu'une douce philosophie cuirasse contre les reproches et la mauvaise humeur des autres. Ce qu'il ménageait surtout, c'était la peine de Bichette, sa compagne de malheur. Elle y mit ce pendant de la bonne volonté. D'un pas mesuré mais sûr, elle franchit la courte distance qui la sépare des Champs-Elysées, paradis des heureux du siècle, comme les Champs Elysées du paganisme étaient le paradis des morts. Plus heureux que beaucoup d'autres elle ne devait pas connaître les exigences des taxis de l'avenir, mortels pour les bêtes de race. Jacques Rousset, après avoir débourse généreusement son quarante sous en faveur de cette honorable épave du notariat, trouva au seuil de l'hôtel — on dirait palace aujourd'hui — son ami Collinet impatient, qui lui dit :

— Arrive donc, tu retardes !

Rousset balbutia une excuse :

— Des affaires.

— Suis moi.

Au premier étage, dans le salon d'un appartement somptueux, un vieux monsieur était étendu dans une chaise longue. Collinet présenta son protégé.

— Jacques Rousset, dit-il, le camarade dont je vous ai parlé, monsieur le marquis.

Le vieillard se redressa lentement. C'était un homme de soixante dix ans au moins. Ses cheveux toujours épais étaient gris ; sa barbe plus blanche et très longue lui donnait une apparence de vieux patriarche ; les traits, extrêmement basanés, étaient vraiment impressionnants et inspiraient une sorte de respect mêlé de crainte. Il examina d'un œil à demi fermé comme si la lumière du jour l'eût incommodé la physionomie du visiteur, et demanda :

— Votre parent m'a dit que vous désiriez quitter la France. Est-ce vrai ?

— Oui, monsieur le marquis.

— Cependant, c'est un beau pays que le vôtre.

— En effet, mais j'ai de grands chagrins et j'éprouve le besoin de changer d'air.

— A cause d'une femme ?

— Oui, monsieur le marquis.

— La vôtre ?

— En effet, fit nettement Rousset, celle que j'ai épousée il y a peu d'années.

— Elle vous a quitté, je vais...

— Il y a bientôt un an.

— Enlevée ?

— Malheureusement.

— Pour elle ou pour vous ?

— Pour moi, car elle paraît heureuse aujourd'hui...

— Et vous ne l'êtes pas ?

— J'ai la faiblesse de la regretter.

— Enlevée par qui ?

— Par un marquis comme vous.

— Il s'en faute doute ?

— Il l'est, en effet

— Vous le reconnaîtrez ?

— Depuis peu seulement.

— Vous l'aimiez cette femme ?

— Trop.

— Vous venez de dire que vous l'aimez encore ?

— C'est la raison pour laquelle je veux m'expatrier.

— Quand on a une femme qu'on aime, et qu'elle est enlevée par un rival qui vous la vole, on ne s'exile pas... On commence par tuer le voleur et on s'en va ensuite.

La suite...

Rocher Cigliu, perché sur un rocher à 503 mètres d'altitude au dessus du niveau de la mer, surplombe presque à pic le ruisseau d'Urbino avec une différence de environ deux cents mètres. De ce rocher, pittoresque et abrupt, surgissent des plantes diverses qui masquent des vieilles maisons et au-dessus desquelles émerge une tour dominant cette forteresse naturelle et imaginaire. Au pied de cette tour, dont l'accès n'est guère facile, on voit dans le roc des marches usées par les siècles, qui pourraient bien remonter à l'occupation de la Corse par les barbares.

On pénètre sur la petite place ombragée par de vieux ormeaux, cette place présente un air d'animation le 16 août, à la Saint-Roch, et le 8 septembre pour la fête de la Vierge ; deux belles statues en bois font l'ornement de la chapelle. De la place, en forme de terrasse, le coup d'œil est ravissant ; on contourne quelques maisons vers la montagne pour pénétrer dans un petit quartier appelé « Chiostro, » qui est certainement la partie la plus intéressante du village, mais qui ne peut avoir été au temps jadis qu'un repaire de brigands. L'ensemble du village est vraiment pittoresque et il y aurait de quoi inspirer un peintre.

Autrefois, avant 1840, quand la Corse était privée de routes carrossables, la sentier muletier de Bastia à Corte passait par Cervione et l'ingrat le village de Cigliu où l'histoire authentique que vous allez lire s'est déroulée.

En 1815, pendant les Cent Jours, il y avait à Bastia comme gouverneur, avec pleins pouvoir, le marquis de Rivière. Le Marquis se rendant à Corte suivi d'une bonne escorte et passant devant le petit village de Cigliu, aperçut, adossé à une maison, un mât où flottait un drapeau blanc. Cette vue le fit entrer dans une telle colère qu'il donna l'ordre de brûler immédiatement la maison. L'immeuble appartenait à un sieur Orsoni Joseph, maire de la commune, absent pour le moment, mais un de ses frères ayant entendu cet ordre se présenta et dit qu'il allait trancher la question en abattant le mât avec une hache. Aussitôt dit et aussitôt fait, le drapeau fut lacéré séance tenante à la satisfaction du gouverneur qui continua sa route.

Quelques jours après il fut rapporté que le maire Orsoni rentrant le soir aurait dit que s'il avait été présent les choses ne seraient passées autrement et le mât n'aurait pas été abattu. La chronique de l'époque accusait de ce rendre compte un magistrat originaire du canton de Cervione, ennemi politique d'Orsoni. Or, quand Napoléon débarqua de l'île d'Elbe, il y eut plébiscite ; on votait : oui ou non ; le vote était inscrit sur un registre de la mairie, et comme la plupart des gens ne savaient ni lire ni écrire, les maires inscrivaient ce qu'ils voulaient, et les ennemis politiques d'Orsoni, lui reprochaient d'avoir trop favorisé ce vote pour Napoléon ; voulu ils profitèrent de cette circonstance pour se venger.

Le propos, vrai ou faux, fut rapporté au marquis qui entra dans une nouvelle fureur en prescrivant l'arrestation d'Orsoni et son transfert à Bastia pour avoir la tête tranchée. Comme on craignait que le prisonnier ne fut délivré en cours de route un bateau devait venir le prendre à la marine de Pruno.

L'arrestation eut lieu, le prisonnier fut conduit à Cervione et enfermé dans une chambre en compagnie de sept gendarmes ; un de ceux ci avait le poignet lié par des menottes au poignet du prisonnier.

Cette arrestation arbitraire n'avait pas manqué de faire du bruit dans la contrée ; on se serait les coudes alors, et des gens dévoués, décidèrent, au péril de leur vie, de délivrer Orsoni, pendant la nuit. Ils se présentèrent en effet devant la chambre d'isolement, n'ayant pas la clé, la porte fut enfoncée à coups de masse en fer. Les gendarmes plus morts que vifs n'opposèrent aucune résistance. La clé du cadenas des menottes manquait aussi, comme on ne pouvait emmener le prisonnier dans cette situation quelqu'un proposa de couper le bras du gendarme pour aller au plus vite. Celui-ci eut tellement peur, qu'il s'oublia, paraît-il, dans ses culottes. La clé fut apportée, le prisonnier délivré le mot d'ordre pour traverser les différents postes établis en ville et dans les environs était : « Santa Maria ». Orsoni dut répéter ces mots dans les rues de Cervione et pendant quelques kilomètres, jusqu'à Parraggio-Verde où il alla se réfugier.

Le marquis, outré de cette évasion, n'empressa de faire partir de Bastia des troupes pour arrêter toutes les personnes qui avaient contribué à cet élargissement ou plutôt à cette délivrance. Il décida de s'y rendre également pour présider le jugement et assister à l'exécution des coupables.

A l'époque, le général Casalta, natif de Cervione, était commandant des troupes de Bastia. Ayant eu connaissance de cette histoire il se rendit chez le gouverneur pour lui demander s'il voulait bien l'autoriser à l'accompagner. Il fut convenu qu'ils partiraient le lendemain matin. On vint prévenir le général que le gouverneur était déjà en route ; il n'en fut pas surpris ; méfiant, il avait, la veille, pris la précaution de faire tenir des chevaux frais au relai de Pedu'alla.

A la montée de Cervione, entre Prunelo et Casalo, le général rejoignit le gouverneur. Ils eurent l'entretien suivant :

— Vous deviez partir à 7 heures et vous êtes parti une heure plus tôt.

— J'ai dû avancer mon départ et il ne m'est plus venu à l'idée de vous faire prévenir.

— Où allez vous coucher ce soir ?

— A Cervione.

— Si vous allez à Cervione, je ne réponds pas de votre vie ; le mieux est que vous veniez avec moi à Favalello.

Le gouverneur accepta ; ils descendirent à la maison Agostini.

Le lendemain seulement, de bonne heure, ils se rendirent à Cervione, à la maison Casalta, située sur la place de l'église. Le gouverneur et le général se mirent un instant sur le balcon, et aperçurent, sur la place et dans les rues aboutissantes, une foule de gens à figures sinistres et armés. Le marquis é onné de voir tant de monde, demanda ce que cela signifiait. Le général lui répondit que si l'exécution des prisonnier avait lieu, il y aurait un carnage effroyable, et que les hommes de troupe ne seraient qu'une salade en présence de gens bien décidés à tout.

La nouvelle de cette arrestation et le bruit de l'exécution des coupables avait été colportée comme une traînée de poudre. Les hommes valides des cantons voisins : Morlaci, Pietra di Verde et Valle d'Alesani, s'étaient immédiatement rendus à Cervione, avec la ferme intention non seulement de s'opposer à l'exécution mais de délivrer les prisonniers.

Il y avait alors, en Corse, plus de solidarité et d'union qu'il n'en existe de nos jours. La politique, cette plaie du pays, n'avait pas encore accompli son œuvre de dégénération et de décrépitude. Nos gens d'aujourd'hui non seulement ne bougeraient point, mais cela les laisserait indifférents, froids et quiasi, on éprouverait même une certaine satisfaction.

Pour éviter une effusion de sang le marquis se rendit à l'avis du général, qui, il faut l'avouer avait été probablement un des promoteurs du mouvement des prisonniers.

Le jugement eut lieu, les délinquants, pour donner satisfaction à la loi, furent bien condamnés à la peine capitale, mais dans le même séance cette peine fut commuée en sept jours de prison.

Orsoni, se cachant toujours, ne fut nullement inquiété ; quand le procès fut terminé il rentra chez lui et reprit tranquillement les fonctions de maire. La calme revint à la satisfaction générale.

Il existe encore à Saint-André de Cotone un fils de cet ancien maire du nom d'Orsoni (Ours-Martin). Agé de 80 ans, d'une taille au dessus de la moyenne, d'un tempérament maigre ; il est énergique, intelligent, esprit lucide et d'une activité inimaginable comme on n'en trouve pas dans le canton de Cervione. Bon propriétaire, très entendu en agriculture, il a fait de belles plantations de vignes et d'arbres fruitiers.

D. T.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

ANTISANTI. — Sur la proposition de M. Luciani, le conseil d'arrondissement de Corte a adopté un vœu relatif à l'ouverture dans le plus bref délai possible d'un chemin reliant le pont d'Antisanti à cette commune.

***

GRISONI. — M. Sebisti Jean, garde forestier communal à Loreto di Casinca, est nommé à Poggio di Nazza, en remplacement de M. Muschietti Jules-Pierre, décédé pour Ghisoni.

***

BORGO. — Les familles Agostini et Forcinoli viennent d'être cruellement éprouvées par la mort de M. Antoine-François Agostini, ancien maire de Saint Leurent.

Le défunt, qui appartenait à une honorable et ancienne famille de l'arrondissement de Corte, jouissait à Saint Leurent de la plus grande popularité. Contribuant par ses soins d'accepter l'échevinat municipale, il avait administré sa commune avec autant de désintéressement que d'impartialité, forçant ainsi ses adversaires politiques mêmes à rendre à sa gestion un hommage éclatant.

Les obsèques ont attiré à Borgo de nombreux habitants du canton de Saint Laurent qui avaient tenu à faire escorte à la dépouille mortelle de leur ancien maire, les parents et amis que la famille Forcinoli compte dans tous les villages du canton de Borgo.

La cérémonie funèbre a été présidée par M. le curé doyen Paoli, entouré de plusieurs prêtres des environs. Le cortège avait été placé sur un magnifique catafalque entre plusieurs rangées de cierges.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, MM. Forcinoli, Valentini, Pasqualini, Santini, Angeli et d'autres parents.

Nous adressons à Mme veuve Agostini et ses enfants et à la famille Forcinoli nos vives condoléances.

***

OLMETO. — M. Casanova Joseph est nommé porteur de contraintes auxiliaire de la perception d'Olmeto.

***

SERRA. — Mlle Comiti Marie-Antoinette est nommée aide au bureau des postes de Serra di Scopamene.

La Réorganisation *de la Corse*

ARRIVÉE de la Sous-Commission à Bastia

M. le Sous-Préfet de Bastia nous communique la note officielle suivante :

La Sous-Commission, chargée de se rendre en Corse, pour étudier sur place la situation de ce département, séjournera à Bastia vers les derniers jours de la semaine.

Les personnes qui désireraient être entendues par la sous-commission, ou qui se proposeraient de lui remettre des rapports, pourront se présenter devant elle, dans le cabinet de M. le Sous-Préfet, vendredi 30 courant, de 10 heures à midi, et de 3 à 6 heures du soir, et le lendemain, samedi, de 10 heures à midi.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant par fleuter)

Brevet supérieur

(Jeunes filles)

Ont été définitivement admises :

Mlles Arrighi, Livrelli, Albertini, Antonini, Bettaglioli, Canavaggio, Fontanarosi, Orsini, Nicolai, Parfetini, Pistoli.

Anciennes admissibles : Mlles Cristofari, Pozzo di Borgo.

(Garçons)

Définitivement admis :

MM. Dantoz, Fosta, Micaelli, Pancrazi.

Petite Gazette

Nos députés

M. Gabrielli a été élu par le 3e bureau membre de la commission des pétitions.

***

Exportation

Il ne sera pas sans intérêt pour les exportateurs de l'île, de connaître le prix courant des ventes en gros au Marché central d'approvisionnement de Marseille : Artichauts du pays, 1 fr. à 1.25 la douzaine ; châtaignes du pays, 12 à 18 fr. les 100 k. ; marrons, 30 à 40 fr. ; de Corse et autres, 15 à 20 fr. ; pois frais en cosse, 22 à 35 fr. les 100 k ; pommes reinettes, 10 à 15 fr. les 100 k. ; citrons, le cent. 3 à 5 fr. ; tomates, 10 fr. les 100 kilos.

***

Baccalauréat

Ont été admissibles à subir les épreuves orales devant la faculté des sciences de Marseille : Sciences-langues vivantes, série D, MM. Acquaviva, Alberti, Casabianca Alexandre, Castagnoni, Romani, Tristani ; — Mathématiques, MM. Bernardi, Capifali, Colombani, Giovannetti, Lambicchi, Marenco, Rossi.

***

Postes et Télégraphes

M. P. Leca est nommé facteur des postes à Paris.

M. Marchesi Gaston est nommé facteur intérimaire à Bastia.

***

Pilules Suisses

Depuis 27 ans, les Pilules Suisses ont toujours réussi dans le traitement de la *constipation* et des maux *d'estomac*. C'est le remède le plus populaire.

***

Objet perdu

Il a été perdu un fume-cigarettes en ambre avec initiales dans son étui.

Prière de le rapporter au bureau du Journal contre récompense.

***

Au Port

Vap. « Liamone, » cap. Maury, de Marseille, 107 passagers, divers.

— Vap. « Paraguay, » cap. Reale, de Porto-Torres, 58 passagers.

Etat-Civil

MARIAGES

Lucioni Sylvestre, typographe, et Morachioli Sébastienne, tailleuse, tous deux de Bastia.

NAISSANCES

Canesse Anconclade Pauline. — Berti Antoine-Jacques Noël.

DÉCÈS

Ersa Vincent, menuisier, 47 ans, marié, Albertocci Marie-Rose, mariée, 58 ans.

HERNIES

Nous apprenons avec plaisir que *M. G. Viguier, spécialiste diplômé*, (bandages et orthopédie) 5, Rue Gambetta, Nice, sera de passage à Bastia, les 25, 26 et 27 octobre, hôtel Brazzi et à la pharmacie Ramaroni, Bd du Palais, de 8 heures du matin à 5 heures du soir ; à Corte, le 28 octobre, Hôtel Paoli ; à Ajaccio, les 29 et 30 octobre, Hôtel Dauphin ; à Ile-Rousse, le 31 octobre, Hôtel Dagiovanni, où il fera lui même l'application de ses appareils.

Possédant un système de *bandages* sans ressort, entièrement nouveau et complètement différent de tous ceux connus jusqu'à ce jour, *M. Viguier* se charge de fournir un appareil contenant d'une manière certaine toutes *les Hernies* et par suite, préservant de tous les accidents occasionnés par L'ÉTRANGLEMENT HERNIAIRE. — *Bas à varices, et Ceintures sur mesure.*

SOCIÉTÉ DES RHUMERIES DES ANTILLES

RHUM GRANDS MORNES

Very Old Gets Rhum (Antilles)

Ce RHUM, d'une supériorité incontestable, se recommande AUX CONNAISSEURS et GOURMETS par son parfum agréable, sa haute finesse, sa vieillesse.

Très recommandé par les SOMMITÉS MÉDICALES, il est devenu le cordial préféré des familles, de MM. les Officiers, fonctionnaires, colons et de tous ceux qui, soucieux de leur santé, exigent un article pur et de distillation rectifiée.

Le Rhum GRANDS MORNES ne se vend qu'en carafes de forme *triangulaire* avec acquit blanc de la régie garantissant l'origine.

Importé par MM. GET FRERES, inventeurs du Pippermint.

Cie Française d'Assurances

Vie et Incendie

LE PHÉNIX

33, rue Lafayette, Paris

S'adresser à M. Jean GRAZIANI, agent, 8, Boulevard du Palais, au 1er étage.

Nos Dépêches DU JOUR

AJACCIO

LA RÉORGANISATION DE LA CORSE

Troisième séance de la SOUS-COMMISSION

Ajaccio, 23 octobre.

La sous-commission a consacré une partie de la journée à la visite du domaine de Chiavari.

Elle est rentrée à Ajaccio, en automobile, vers 4 heures 30 du soir.

***

A cinq heures, la sous-commission a tenu sa réunion habituelle.

Elle a entendu MM. Carbone, publiciste ; Patacchini et Livrelli, instituteurs ; Michalet, inspecteur de l'exploitation commerciale au P.L.M. ; Fontaine, directeur de la Compagnie des Chemins de fer départementaux.

Elle a entendu de nouveau M. le docteur Balesi, conseiller général de Portovecchio, qui a fourni à la commission des renseignements précieux sur certains services départementaux.

La séance a été levée à 7 heures du soir et renvoyée à demain.

Elections Sénatoriales

Un nouveau Candidat

Paris, 23 octobre.

Des journaux de la Haute-Savoie annoncent la candidature de M. Genoud, procureur général près la Cour d'appel de Chambéry, aux prochaines élections sénatoriales de la Corse.

M. Genoud a occupé les fonctions de procureur général à Bastia pendant plusieurs années, et a laissé d'excellents souvenirs dans tout le ressort.

Faculté des lettres d'Aix

EXAMENS DU BACCALAURÉAT

Aix-en-Provence, 23 octobre.

Ont été déclarés admissibles :

MM. Bartoli, Bianconi, Dragacci, Frimigacci, Stephanopoli, Giuliani, Lucciardi, Mannoni, Mercuri, Orsega Louis.

Nouvelles Maritimes

La Commission spéciale de visite EN CORSE

Dispositions spéciales

Paris, 23 octobre.

Pour permettre le fonctionnement régulier de la Commission spéciale de visite, chargée de constater l'état d'invalidité des marins, le Ministre de la Marine a fait signer un décret contenant les dispositions spéciales suivantes pour la Corse :

1° L'officier supérieur du corps de santé de la marine sera remplacé par le médecin-chef de l'hôpital militaire d'Ajaccio.

2° En cas d'absence du Chef du service de l'Inscription maritime, la commission de visite sera présidée par le capitaine de vaisseau commandant la division navale et la Marine en Corse.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00572

BOURSE DE PARIS

	22 oct.	— 23 oct.
Rentes de 3 0/0 ancien	95.60	— 95 40
— de 3 0/0 amortis.	96.50	96.50

ex-coupon.

ROCHEBELLE

Terrible Explosion

Huit ouvriers tués

Paris, 23 octobre.

Une terrible explosion s'est produite aujourd'hui aux houillères de Rochebelle.

Huit ouvriers ont péri.

On ignore, jusqu'à présent, les causes de cette terrible catastrophe.

Les Morts du Jour

M. Maruéjouls, député de l'Aveyron

Paris, 23 octobre.

On annonce la mort de M. Emile Maruéjouls, député républicain radical de la deuxième circonscription de Villefranche, à l'âge de 71 ans.

Président du Conseil général, ancien vice-président du conseil de préfecture de la Seine, ministre du Commerce, puis de l'Intérieur dans le cabinet Brisson, et enfin ministre des Travaux publics dans le cabinet Combes, M. Maruéjouls appartenait à la Chambre depuis 1880.

Il était officier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique et Grand-Croix des Ordres des S.S. Maurice et Lazare et de la Couronne d'Italie.

M. Maruéjouls était le beau frère de M. Nadal, ancien premier président de la Cour d'Appel de Nîmes, ancien procureur général à Bastia.

TOULON

CONSEIL DE GUERRE MARITIME

LA PERTE DE LA « NIVE »

Toulon, 23 octobre.

Le premier Conseil de guerre maritime, permanent, s'est réuni ce matin, à 8 heures et demie, sous la présidence de M. le contre-amiral Hallez, major de la flotte, pour juger le capitaine de frégate Mourre, qui commandait la *Nive*, lors de la perte de ce transport, sur les côtes du Maroc, le 1er janvier 1908.

M. le capitaine de vaisseau Schlumberger remplit les fonctions de commissaire du gouvernement.

Les autres membres du Conseil sont : MM. les capitaines de vaisseau Fajibet, Morin, Sagot-Devauroux et Caron ; les capitaines de frégate de Cantès et Testat de Ballancourt.

La défense de l'ex-commandant de la *Nive* sera présentée par M. le capitaine de vaisseau Courroux.

Les témoins sont au nombre de vingt, dont onze ont été cités par le commissaire du gouvernement.

Au nombre des témoins figurent les enseignes de vaisseau Elien et Panaquin, les deux officiers de quart, qui avaient été impliqués dans les poursuites, mais qui bénéficièrent d'un non-lieu.

Une affluence considérable assiste aux débats.

Après les formalités d'usage, M. le contre-amiral procède à l'interrogatoire de l'ex-commandant de la *Nive*, qui est un de nos officiers de marine les plus distingués ; il était même porté sur le tableau d'avancement pour le grade de capitaine de vaisseau.

Les deux audiences de ce jour ont été consacrées à la déposition de M. le capitaine de frégate Mourre et à l'audition de neuf témoins.

L'affaire a été renvoyée en continuation à demain matin.

L'affaire ne se terminera que dans la soirée.

BRUXELLES

GRAND INCENDIE à l'Hôtel des Postes

Plusieurs millions de dégâts

Bruxelles, 23 octobre.

Un incendie, qui a pris en quelques minutes des proportions considérables, a détruit tous les fils télégraphiques de l'immense et superbe Hôtel des Postes de Bruxelles.

Il n'y a heureusement aucun accident de personne à déplorer.

Les dégâts s'élèvent à plusieurs millions.

Les services téléphoniques ont été préservés.

Dans les Balkans

Le Conflit TURCO-BULGARE

L'ENTENTE AUSTRO-TURQUE

Les pourparlers ont échoué

Paris, 23 octobre.

La cessation du boycottage des navires et des marchandises austro-hongrois par la Turquie, avait fait espérer une amélioration des rapports politiques entre l'Autriche-Hongrie et la Turquie.

En outre, les négociations engagées entre ces deux puissances pour arriver à une solution pacifique du conflit élevé à la suite de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, paraissaient devoir aboutir.

Les nouvelles reçues aujourd'hui annoncent, d'une manière certaine, que les pourparlers engagés ont échoué.

La Turquie n'accepte pas l'annexion.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. Dubost

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Eloge funèbre

A l'ouverture de la séance, le président fait un remarquable éloge de M. Leydet, sénateur républicain des Bouches-du-Rhône, l'un des vice-présidents du Sénat depuis 1905.

Le Régime Hypothécaire

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion :

1. du projet de loi concernant la réforme du régime hypothécaire ;

2. sur la proposition de loi de M. Léopold Thézard, relative à la publicité des actes intéressant la propriété immobilière.

M Théodore Girard sénateur républicain des Deux-Sèvres, développe les conclusions de son rapport.

Plusieurs orateurs prennent successivement la parole.

La suite de la discussion est renvoyée à mardi.

La séance est levée.

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. Rabier

La séance est ouverte à 9 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

L'Impôt sur le Revenu

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet d'impôt sur le revenu, qui comprend :

1° le projet de loi portant suppression des contributions directes et établissement d'un impôt général sur les revenus et d'un impôt complémentaire sur l'ensemble du revenu ;

2° la proposition de loi de M. Maujan ayant pour objet l'établissement d'un impôt personnel et progressif sur le revenu et sur les capitaux improductifs ;

3° la proposition de loi de M. Magniaudé ayant pour objet d'établir un impôt général et progressif sur les revenus ;

4° la proposition de loi de M. Malvy, ayant pour objet l'établissement d'un impôt global et progressif sur le revenu.

Les Bénéfices Agricoles

Amendements

La séance de ce matin a été entièrement consacrée à la discussion des nombreux amendements relatifs aux bénéfices agricoles.

M. Caillaux, ministre des Finances, a prononcé un long et remarquable discours, mais la Chambre a jugé à propos de renvoyer tous les amendements à l'examen de la commission compétente.

La séance a été levée à 11 heures 55, et renvoyée à cet après-midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 2 h. 30.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal du matin, qui est adopté.

Interpellation sur la C. G. T.

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Puglissi-Conti, député de la Seine, sur les mesures à prendre contre la Confédération Générale du travail.

M. Deschanel député républicain d'Eure-et-Loir, monte le premier à la tribune.

L'ancien président de la Chambre démontre d'une manière irréfutable que le syndicalisme révolutionnaire paralyse complètement le développement syndical professionnel.

L'orateur flétrit ensuite, en termes d'une éloquence rare, la campagne haineuse et les procédés de la Confédération Générale du Travail.

M. Paul Deschanel dit, en terminant, que le Gouvernement ne doit pas hésiter à prendre des mesures de rigueur contre les hervéistes et les principaux meneurs de la Confédération générale du Travail.

M. Puglissi-Conti député républicain nationaliste de la première circonscription du 17e arrondissement de Paris, monte ensuite à la tribune.

L'orateur s'élève contre les menées des partisans du sabotage.

Il résume ensuite, d'une manière très brève, les différentes séances du Congrès de la C. G. T. qui s'est tenu, à Marseille, dans les premiers jours du mois courant, et demande à la Chambre, si le Gouvernement Français doit tolérer que, dans une réunion de plus de 2000 personnes, des orateurs proposent des ordres du jour ainsi conçus ;

« Les travailleurs n'ont pas de patrie ; en conséquence toute guerre n'est qu'un attentat contre la classe ouvrière ; elle est un moyen sanglant et terrible de diversion à ses revendications.

« En conséquence, le Congrès déclare qu'il faut, au point de vue international, faire l'instruction des travailleurs, afin que, en cas de guerre entre les puissances, les travailleurs répondent à la déclaration de guerre par une déclaration de grève révolutionnaire. »

M. Puglissi-Conti demande, en terminant, la fermeture de la Bourse du Travail, et les mesures les plus sévères contre les antimilitaristes.

En descendant de la tribune M. Puglissi-Conti reçoit les félicitations d'un très grand nombre de ses collègues.

Le Ministre du Travail demande la parole.

M. Viviani fait lui aussi, dans un très éloquent discours, le procès des libertaires, mais il déclare qu'il est impossible au Gouvernement de dissoudre la Confédération Générale du Travail, qui est légalement constituée.

M. Jaurès député du Tarn, clôt la discussion.

Le leader des socialistes unifiés combat les idées fausses qui ont été soutenues par les orateurs qui l'ont précédé à la tribune.

Les Ordres du Jour

La discussion étant close, le président donne lecture des ordres du jour qui ont été déposés sur le bureau de la Chambre.

Ordre du jour Jaurès

Le président met d'abord aux voix l'ordre du jour pur et simple, demandé par M. Jaurès.

Cet ordre du jour est repoussé par le Gouvernement.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Nombre des votants .	558
Majorité absolue . .	280
Pour.	152
Contre	406

L'ordre du jour pur et simple est repoussé par 254 voix de majorité.

Ordre du jour de confiance

Le président met ensuite aux voix l'ordre du jour de confiance, déposé par MM. Colliard, député socialiste du Rhône, et par M. Zévaès, député socialiste indépendant de l'Isère.

Cet ordre du jour est accepté par le Gouvernement.

Le Vote

Le scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de votants .	384
Majorité absolue : .	193
Pour	324
Contre	60

L'ordre du jour de confiance est adopté par 264 voix de majorité.

La séance est ensuite levée et renvoyée à lundi.

AJACCIO

Très prochainement

OUVERTURE DE LA

Grande Charcuterie Parisienne

16, Cours Napoléon, 16

M. BOURTIN, propriétaire

Charcuterie en tous genres et sur commande. — Spécialité de côtelettes à la sauce tomate.

Conserves de 1er choix

Prix modérés

ON PORTE A DOMICILE

PIPPERMINT GET

Grande Liqueur, Tonique, Reconstituante

Un verre de VRAI GET est spécialement recommandé après les repas, pour faciliter la digestion, parfumer et assainir la bouche.

CETTE LIQUEUR crée dans tout l'organisme un sentiment de fraîcheur et de bien être et se recommande aux DAMES, à MM. les FONCTIONNAIRES, COLONS, dans les SOIRÉES, après le bain, après les TRAVAUX et PROMENADES fatigantes.

Quelques GOUTTES de *PIPPERMINT GET*, dans l'eau fraîche, forment la meilleure des boissons d'été, désaltérant sans fatiguer l'estomac. Le *Get* ne pèse que 29 et n'alcoolise pas.

Se méfier des nombreuses imitations.

Si vous voulez avoir

une Belle Poitrine

mon corps et des épaules pleines, aux creux ni saillies osseuses, prenez les "Pilules Orientales". Ces pilules, toujours bienfaisantes pour la santé et approuvées par le monde médical, sont sans rivales pour développer, raffermir et reconstituer les seins aussi bien chez la femme que chez la jeune fille.

Pour avoir un succès avec notice envoyer 6'25 à M. A. Berlin, Pharmacien, 5, passage Verdeau, Paris, qui mettra aussitôt le nom de ce journal.

Société des CHAUX & CIMENTS

Romain Boyer

Société anonyme au capital de 3.500.000 fr.

5, rue Caumartère, Marseille

Production : 300 tonnes par jour

CHAUX éminemment hydraulique, *à grande résistance* et grand rendement, adoptée par les Ponts et Chaussées, le Génie Militaire et toutes les administrations.

CIMENT de Portland artificiel et naturel pour dallages, réservoirs, enduits.

CIMENT de la Valentine, supérieur, à prise demi-lente.

CIMENT prompt spécial.

CIMENT de Roquefort.

Seuls vendeurs pour les arrondissements de Bastia et Corte :

F. CHARDON et Cie

Fabricants de Tuiles et Briques Chaux grasses, Carreaux et Ciment

Entrepôts : Bastia, 2, Avenue Carnot ; Corte, Nouvelle Traverse ; Francardo.

PARIS

HOTEL DE LA MINERVE

23, Rue de la Chaise — Paris

près du Bon Marché

et des gares Montparnasse et d'Orléans

L'Hôtel de la Minerve vient d'être complètement transformé et muni de tout le confort moderne. — Electricité, Salle de Bains, etc.

Situé au Centre de Paris, desservi dans toutes les directions par des moyens de communications rapides (omnibus, tramways, autobus).

Chambres éclairage compris de 2 fr. 50 à 7 fr. 50.

Repas (déjeuners et dîners) 2.50.

Prix spéciaux pour Séjours prolongés et Pensions

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix du bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Ciments hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Mirage du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en tous genres. — Briques pleines et creuses. — Carreaux. — Tuiles de Vapeur en paniers et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en bottes. Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GRÈS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux, 4 Boulevard de Gardo.

FUMIER

Trois francs le collier

COTE DE TABACS

Dix francs la tonne

S'adresser à l'Usine de Toga.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Interprète-Traducteur

des Cours

DENTS ARTIFICIELLES

Système perfectionné

OBTURATION

EXTRACTION SANS DOULEUR DES DENTS

Cette Société

De Paris, 18, rue de

Maître-Herbette

Achat de lupins à de très bonnes conditions

Excellente occasion

A VENDRE : Deux foudres en bon état de 40 à 50 hectolitres.

S'adresser à M. Joseph Lucchetti, près M. Marzocchi, Bd Paoli, 44.

Installation à Gaz

Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

AVIS

BONNE OCCASION

A vendre

Cuves, Foudres, Demi-Muids, Bordelaises, Berils et Bombonnes de diverses contenances, Seilles (dites Bayes), Caisses et Paniers à raisins, Pompes à vin, Filtres à vin, Récipients à huile, Chantiers, Chevalets, Planches, Pontecles, Liteaux, Echelles pouilles, Tables et Bancs, Charrettes à bras, Bascules, Appareils acétylène et accessoires divers pour caves. Pressoirs à vin.

Vins Rouges du pays à **25** et **25** centimes le litre. — Vins Blancs à **25** et à **30** centimes le litre.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées. — Muscat de Frontignan. — Vins de Malaga. — Vermouth de Turin. — Quinquina, Pomponnet et St Léon. — Apéritif le Pof. — Gentiane. — Vins de Marsala. — Vins d'Asti mousseux et Barbera (Italien). — Vins de Chianti. — Vins vieux en bouteilles cachetées. — Blancs et Rouges. — Eau-de-vie et Vinaigre. Grands vins de Champagne.

Prix exceptionnels sur toutes marchandises, certaines branches du commerce devant être restreintes ou supprimées.

Avant de faire vos achats, adressez-vous Avenue Carnot, n° 5, Bastia-Entrepôt

Biagini Oreste

Réduction sur marchandises 20 0/0 et réduction sur matériel vinaire 20 à 40 0/0.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

LIQUEUR DE NOIX

BOUTEILLE

par **M. SIMONCELLI**

propriétaire à Cardo

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1898)
Croix de Mérite et Médaille d'or
Exposition Internationale de Bastia (1903)

Durée de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en font l'analyse et notamment par M. Combescure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette LIQUEUR fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arôme et son velouté.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'atténuer leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et notamment contre le mal de mer et les coliques.

Elle est indispensable aux enfants.

La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt en la Ville près Cardo.

Se méfier des contrefaçons

OUTILS pour MAÇONS INDUSTRIELS

Teinturerie H. Fraissinet et Cie — MARSEILLE

SAISON Printemps-Eté 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, EOLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

SAISON Printemps-Eté 1908

NETTOYAGE DES PANAMAS

OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS

DENTELLES, ETC., ETC.

CYRNOS ORANGE

Sirop pur sucre

Fabriqué avec les oranges si parfumées de la Corse.

Boisson hygiénique et rafraîchissante

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse).

TRENTE TROISIEME ANNÉE — N° 297

DIMANCHE 25 OCTOBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du Journal

Tarif divers : 1 fr. — Réclames (1re page) 0,75 — Dito ann. 0,50 — Judic. — 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

Un numéro séparé aux marchands de journaux.

00573

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Reliques des Saints.

Soleil : (heure nationale)

Lever 5 h. 58 m. — Coucher, 4 h. 33 s.

Premier quart., le 1. — Pleine Lune, le 7.

Fête de Demain : Saint Evariste.

24 OCTOBRE

COUP DE FUSIL d'un Corse

(NOUVELLE)

Un rapport paru récemment au *Journal Officiel*, et concluant à la réorganisation administrative de la Corse, a attiré vivement l'attention publique sur le caractère et les mœurs si particulières de ses habitants. La nouvelle de M. Jean Alcard nous montre, avec une remarquable intensité, combien ce caractère se rapproche parfois de la rigidité romaine.

Le caractère corse a de la grandeur ; mais il n'a guère lieu de s'affirmer que sur un théâtre dont l'étroite scène jure singulièrement avec l'ampleur de geste et d'allure des personnages.

Il ne manque aux Corses que des occasions dignes d'eux pour paraître fréquemment sublimes. D'ailleurs ils s'en passent, agissent selon les vertus farouches qui leur sont naturelles et ne pouvant tous être conquérants, ils sont bandits et s'en vantent.

Les Corses emploient tous les jours une vraie grandeur d'âme à des actions sans portée. Ce qui leur manque, pour être un peuple dominateur, ce sont seulement les puissants moyens matériels d'action sur un large champ d'opération. C'est ainsi que, pour être un Alexandre, il ne manquait rien, si ce n'est une armée de marins, au pirate légendaire...

— Peuh ! dit-il au fils de Philippe, qui s'indignait de lui voir exercer son métier de voleur, la seule différence qu'il y ait entre nous, c'est que je commande un petit bateau et toi une flotte immense. Le bateau fait le voleur et la flotte le conquérant !

Je me confirmai dans ces diverses idées le jour où j'assistai, en Corse, à l'étrange action que je vais raconter...

... J'ai connu, en France, plusieurs Corses ; deux sont devenus mes amis. On n'en saurait avoir de meilleurs. Le Corse, nature encore simple et primitive, pousse tout à l'excès et, d'abord, la générosité et le dévouement.

Le dévouement du Corse est aveugle. C'est en cela qu'une froide sagesse peut le blâmer ; mais le Corse n'en a cure. La cause de son ami ou de son hôte devient sa propre cause. Il ne la raisonne pas ; il n'y réfléchit même pas ; il l'épouse. Ne parlez pas de raison à qui fait un mariage d'amour, et rappelez-vous que le Corse déteste ce qu'il n'aime point.

... Mais n'insistons pas davantage sur ces traits généraux. Voici mon histoire :

Arrivé en Corse au mois de décembre 187..., j'y fus l'hôte de mon ami J. T., professeur dans un lycée du continent, ou plutôt je fus l'hôte de sa famille à laquelle il m'avait adressé et par qui je fus traité en véritable enfant de la maison. Mon ami J. T. avait dû rester « en France. »

— Vous êtes ici chez vous, me dit son père, à mon arrivée.

Cette parole s'était point vaine. J'étais chez moi. Pour la première fois, je recevais l'hospitalité à la manière antique. La famille de mon hôte était nombreuse. Il y avait une aïeule, le père et la mère, une fille et un gendre avec leur premier né, et trois garçons dont le plus jeune, Jean-Paul, avait quinze ans. Je me sentis chez un patriarche.

Je remarquai surtout, dès mon arrivée, la toute-puissance du père. Un mot, un geste, un regard du chef de famille, et l'on obéissait en silence, au plus vite. Le chien même de la maison, un énorme griffon qui m'accueillit en furieux, savait obéir sur un signe. Quand j'arrivai, il s'élança vers moi, hurlant. Le vieux maître leva un doigt et le griffon s'alla coucher, me tournant aussitôt le dos, sans fureur et même sans curiosité.

Amateur de chasse et surtout grand ami des chiens, j'admirai tout de suite ce griffon, qui était noir et de forte taille. J'estime d'ailleurs le griffon au-dessus de toute autre espèce. Intrépide à l'eau, il sait même plonger. En plaine ou en montagne, pas d'escrrpement, pas de broussailles qui l'arrêtent. Il a le cerveau très développé ; quelques velléités de noble indépendance à ses heures, s'accordant avec une fidélité sans pareille et, pour le courage, il n'a pas de supérieur.

Naturellement, je me hâtai de faire, à mes hôtes, l'éloge des griffons et de flatter le leur, je vis que j'avais bien choisi mon compliment d'arrivée et que toute la famille, du plus vieux au plus jeune, se réjouissait de mes paroles.

— Ce chien-là, monsieur, me dit le père, c'est un homme, il est de la famille. Les sauvages prétendent que le singe est un homme et qu'il ne parle pas afin de n'être pas contraint de travailler ; mais ce chien, lui, parle et il travaille, monsieur, avec les hommes, comme il joue avec les enfants. C'est peut-être le meilleur de nous. Je dois dire que je l'ai bien élevé ; il a fallu quelques rudes leçons. Mais quel enfant n'en a pas mérité ? On n'apprend rien sans peine. A présent il sait tout ce qu'il doit savoir et jamais il n'a manqué au devoir. Per dio ! vous en jugerez demain. Aussi bien, vous êtes venu ici pour chasser. Vous ferez demain un tour de promenade avec mon plus jeune, avec Jean-Paul ; tu m'entends, Jean-Paul ?

Jean-Paul, en train de fourbir son fusil de chasse, leva la tête et dit :

— Nous irons, père. On verra du canard.

— Tu entends, Noir (Nero) ? dit le père, s'adressant au griffon. Le chien se leva, regarda le père et le fils, flaira la crosse du fusil, remua la queue, *murmura* quelque chose et retourna s'allonger devant la cheminée, où un quartier de mouton se dorait au feu.

Ou dina sans que Nero cessât de regarder la flamme, sinon lorsqu'on appelait : Nero ! Alors il se levait, venait prendre le morceau qui lui était offert et retournait ensuite, avec calme, à « son poste. »

Au dessert, on me raconta un beau trait de Nero, un trait véritablement digne de la biographie d'un grand chien.

Nero, étant très jeune encore, faisait commerce d'amitié avec une chatte de la maison. La chatte ayant mis bas, on alla noyer les petits. On chargea quelqu'un de les jeter à la mer, ce qui fut fait en présence de Nero. Les petits chats, une pierre au cou, périrent donc misérablement et leur mère fut inconsolable. Nero parut si touché de sa douleur, que, deux jours durant, voyant la chatte refuser toute nourriture, à peine voulut-il manger.

Or, peu de temps après, comme il traversait, en compagnie de l'un de ses maîtres, le village de Campile, à une lieue de son logis, Nero vit un petit chat que tourmentaient des bambins.

Nero n'hésita pas ; il se jeta au milieu des bourreaux, saisit dans sa gueule le petit chat par la peau du cou, et, ainsi chargé, fit une lieue toujours courant pour rapporter à la mère infortunée le pauvre animal qui, selon lui, pouvait bien être de ses petits. La chatte adopta l'enfant trouvé, l'allaita, reprit joie et santé ; et Nero fut célébré en vers, pour cette belle action, par une improvisatrice de la famille.

— N'est-ce pas l'action d'un homme ? me demanda mon hôte, en achevant le récit de cette aventure.

Je convins que beaucoup d'hommes n'agiraient pas si bien, et je gagnai mon lit en songeant à la partie de chasse projetée pour le lendemain.

Avant le jour, Jean-Paul m'éveilla. Nous sortîmes et Nero avec nous. Il faisait froid, très froid. La bise qui nous cinglait le visage était coupante ; nous prîmes un bon repas.

JEAN AICARD.

(*La Revue française*).

Le Relèvement Economique DE LA CORSE

M. le Maire d'Ajaccio devant la Sous-Commission

M. le Maire d'Ajaccio a été entendu, mercredi dernier, par la Sous-Commission d'enquête.

M. Dominique Pugliesi-Conti s'est exprimé en ces termes ;

Monsieur le Président,
Messieurs les Membres de la Sous-Commission d'enquête,

Votre arrivée nous a été annoncée par une lettre de M. le Préfet de la Corse qui a bien voulu, dans des termes où nous retrouvons le haut esprit de dévouement à notre pays dont il est animé, nous inviter à vous présenter par écrit nos observations pour nous permettre de seconder de notre mieux votre tâche patriotique.

Nous avons tout d'abord le devoir, Messieurs, de vous offrir nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Nous saluons avec joie votre arrivée parmi nous, sur le sol de notre Corse hospitalière, dont hélas ! les enfants vigoureux sont enfin de ses sentiments nobles et élevés, au premier rang desquels s'inscrit son amour filial et sans bornes pour la France, notre mère-patrie !

Celle-ci nous tend sa main généreuse et secourable ; nous lui disons merci, avec toute la gratitude de notre cœur — et vous, Messieurs, qui venez en son nom, étudier dans notre île les problèmes de notre vie économique et sociale et qui allez vous efforcer de les résoudre, nous vous remercions profondément aussi, et vous exprimons combien est grande la confiance, certainement justifiée, que nous plaçons en vous.

Depuis que j'ai l'honneur d'administrer la ville d'Ajaccio, je me suis efforcé, poursuivant l'œuvre de mes prédécesseurs, d'avancer notre cité vers toutes les améliorations sociales désirables.

Tous les progrès ne tarderont s'atteindre malheureusement en un jour, alors surtout que les besoins sont grands et les moyens financiers modestes. Nous avons du moins eu, entre autres satisfactions, et grâce au concours que M. le Préfet a bien voulu nous prêter, celle d'avoir résolu la question capitale d'une bonne distribution en ville d'eau ménagère et d'eau potable.

Ces premiers et indispensables résultats nous permettent, espérons-nous, d'améliorer bientôt sensiblement les conditions de l'hygiène publique dans notre Cité.

Mais pour arriver utilement à ce but, il nous faut pouvoir compter sur un service de police des plus complets et des plus dévoués.

D'autre part, et c'est là surtout ce devoir impérieux de la police, elle a à assurer en ville le bon ordre et à défendre nos concitoyens contre les attentats des malfaiteurs fort nombreux et audacieux depuis quelque temps.

Les sévères mesures de défense prises à Marseille par l'Etat pour assurer la tranquillité publique ont eu pour résultat de faire affluer en Corse et particulièrement à Ajaccio quantité de gens sans aveu et des moins recommandables.

Nos 18 à 20 agents de police sont tout à fait impuissants à assumer tant d'obligations.

J'ai bien l'intention, d'accord avec M. le Préfet, d'apporter quelques modifications dans la composition du corps de la police, de légèrement augmenter le nombre de ses agents qui seront à l'avenir un peu mieux rétribués.

Mais les sacrifices nouveaux que nous allons imposer au budget communal nous permettront-ils d'avoir une satisfaction suffisante ?

Je ne le crois pas.

Serait-ce trop demander à l'Etat de nous prêter son concours ? Cette décision de sa part serait en réalité le complément nécessaire de celle qu'il a prise pour modifier la police marseillaise, puisque hélas ! bon nombre de nos malfaiteurs sont aujourd'hui rejetés sur notre côte par la grande ville voisine.

Voilà l'une des premières et des plus pressantes sollicitations que nous avons à exprimer.

Notre désir de faire d'Ajaccio une ville hivernante importante doit ne pas nous faire perdre de vue la nécessité de mêler dans nos projets l'agréable à l'utile.

Puisque nous avons eu l'honneur, M. le Président, de vous avoir compté au nombre de nos prêtes les plus distinguée, m'est-il nécessaire de devoir vous rappeler l'intérêt que vous avez bien voulu apporter à cette idée des plus heureuses du prolongement de la route des Sanguinaires jusqu'au croisement de la route nationale, à la Lieuta.

En dehors des rôle avantageux offerts au charroi qui n'aurait plus à franchir le col de San Bastiano, le merveilleux promenade en perspective que nous vaudrait l'exécution de ce travail serait un attrait précieux pour les touristes et les hivernants, et l'Etat, *ne serait-ce* que pour les raisons d'hygiène publique dans notre ville et pendant les mauvaises années qui lui incombent à nous solliciter.

Nous allons sous peu de temps terminer les travaux demandés par l'Etat pour ouvrir au classement du chemin vicinal de Sampolaccio.

Que de reconnaissance nous vous devrions, M. le Président, et à vous aussi, MM. les membres de la Commission, si vous vouliez bien soutenir auprès du Gouvernement notre désir de prolongement de la route des Sanguinaires jusqu'au golfe de la Lieuta et le faire se réaliser.

L'un de nos projets les plus chers aussi serait de pouvoir créer et multiplier des écoles et des cours professionnels. Nous pensons rendre ainsi les plus précieux services à nos concitoyens les plus nombreux et les plus intéressants — en même temps que nous sauvegarderions le plus utilement possible l'intérêt général et la prospérité de notre pays.

Dans beaucoup de départements, des écoles de ce genre sont créées et rendent les plus signalés services.

Ecole d'horlogerie, à Besançon, de pêcheries à Boulogne, de tissage dans le Nord, de soieries à Lyon, dans presque chaque centre, des institutions diverses assurent un métier aux jeunes gens et aux jeunes filles.

Comment s'étonner qu'en Corse il n'y ait aucune industrie : où aurait-on appris à la pratiquer ?

Dans notre projet de transfert du Collège Fesch dans les bâtiments plus vastes du Petit Séminaire nous avons prévu la création de cours professionnels pour préparer nos jeunes gens à l'école des Arts et Métiers, à celle des mécaniciens de la Marine.

Lorsque les bâtiments du Collège Fesch seront à leur tour disponibles, nous les attribuerons à un groupe scolaire important qui comprendra aussi une école primaire supérieure ménagère de jeunes filles.

Ces divers projets ne pouvant être satisfaits qu'après leur examen par l'Administration Universitaire et demanderont alors la construction par la ville d'emprunts nécessaires pour solder les dépenses à engager.

Qu'il me soit permis de constater combien sont trop longues ces diverses obligations administratives.

Actuellement la ville a depuis de longs mois déjà un emprunt présenté à l'approbation de l'autorité supérieure.

Tous les projets en sont approuvés par M. le Préfet, — la situation financière de la ville, quoique modeste, lui a toujours permis de satisfaire ponctuellement sans un seul jour de retard depuis plus de 30 ans, au service de ses dettes ; il n'est cependant pas encore apporté de satisfaction aux désirs exprimés par la ville, certainement très utiles à sa prospérité comme à celle du pays lui-même.

J'exprime le vœu, Messieurs, que vous veuillez bien nous prêter votre précieux concours pour nous permettre d'apporter le plus tôt possible à l'exécution de nos projets tous si urgents.

Nous avons nous mêmes en Corse plus que personne hâte d'aboutir et de prendre enfin notre place dans l'activité et la prospérité nationales.

Quand je vous entretenais tout à l'heure, Messieurs, de l'utilité de nos écoles professionnelles, je n'oubliais pas que nous bénéficions déjà d'une école d'Agriculture des plus intéressantes.

Nous sommes heureux de trouver ici l'occasion de remercier très vivement le Gouvernement de ce bienfait qu'il a rendu à notre pays.

Voilà donc nos jeunes hommes qui vont apprendre avec grand profit certainement toutes les pratiques agricoles.

Mais hâtez ! que sont donc ingrats et malades nos territoires cultivables.

Aux portes de la ville, trois plaines immenses de riches alluvions, à Campo di l'Oro, Llamone, Taravo, toutes trois incultes et sans aucune irrigation estivo-naline, livrées à l'abandon et à la malaria.

Nous vous demanderons, Messieurs, de rendre ces territoires à la fertilité et à l'exploitation par la création de canaux de dérivation qui permettront leur irrigation et assureront aussi leur assainissement.

Vous livrerez ainsi un champ admirablement fertile à l'activité de nos laborieux, chaque jour moins nombreux et qui sont obligés d'abandonner leur duc métier parce qu'il ne peut plus les nourrir ainsi que leurs pauvres familles !

Enfin, Messieurs, est-il besoin de vous dire le prix que nous attachons à la terminaison du réseau de nos voies ferrées.

Du côté des monts, c'est la ligne d'Ajaccio-Sartène et celle d'Ajaccio Vico dont nous sollicitons depuis si longtemps déjà l'établissement.

Vous avez les résultats considérables, dépassant toutes les prévisions, et en progression constante, que donne le trafic des lignes existantes.

Qui défend d'espérer des résultats analogues pour celles que nous demandons ?

Et encore faut-il compter pour rien tous les bienfaits d'améliorations sociales, de richesse, de civilisation, qu'en rayonnant avec elles les lignes de chemins de fer, dans tous les pays où elles sont établies.

Sans doute les sacrifices que la Corse demande à la France bien-aimée sont ils considérables.

Nous ne saurions le nier et l'aide puissante, mais indispensable, que nous prêtera la Mère-Patrie sera un titre de plus à notre reconnaissance et à notre dévouement.

On sait si ces sentiments sont déjà sincères et profonds dans le cœur de tous les Corses.

Des esprits outrageusement injustes suppotent de n'avoir le « Doit et l'Avoir » de ces divers concours que nous sappelons l'Etat de nous accorder.

Nous ne pouvons, certes pas, mettre en balance les sommes à dépenser par l'Etat et la participation financière qu'il serait en droit d'exiger de nous, si nous étions riches, en seulement sur le pied des moins favorisés départements.

Mais s'il n'est pas possible à notre pays d'acquitter en numéraire envers l'Etat, cubiers t on qu'il y a une autre manière pour lui de servir, non moins utilement, la grande cause de la France, qui est celle de lui envoyer, dans une proportion unique, les meilleures de ses enfants, s'unir er avec une fidélité constante, sous les plis du Drapeau tricolore.

Et cela, Messieurs, la France dont la génie civilisateur éclaire le monde, n'est-elle pas aussi le devoir d'utiliser ses richesses pour ouvrir à ses fils dévoués que nous sommes, les voies du progrès et du prospérité, alors surtout que ces biens précieux viennent, à leur tour, servir son rôle et sa grandeur.

Nous ne voulons pas rappeler les services insignes consentis par la France pour ses colonies, pour l'Algérie, pour l'Indo-Chine, pour le Sénégal, pour Madagascar, — il déplaît à notre patriotisme de rescontir à de semblables comparaisons — mais doit-on oublier ce que la Mère-Patrie a créé sur le Continent français : chemins de fer à profusion, ports, routes, canaux, desséchement de landes, mille avantages qui ont fait de la France la premier pays du monde.

Ne fera t elle rien pour la Corse ?

Nous affirmons hautement le contraire et votre présence parmi nous, en est un sûr témoignage.

Je termine, Messieurs,

Divers passages du rapport de M. le Président du Conseil mettent en lumière les déplorables résultats des luttes politiques dans notre Corse.

En fils patriote et dévoué de ma petite Patrie laissez moi fermer le vœu ardent que soit à jamais perdu dans mon pays, le souvenir de ces néfaste néfastes.

Qu'une ère nouvelle se lève pour notre Corse aimée, que la politique ne soit plus une fin après avoir été un moyen, que se termine enfin le règne des répartiteurs malhonnêtes, et des autres indignes abritant de leur échange les vexations les plus odieuses.

Que sous la protection d'une administration impartiale, la réconciliation se fasse complète entre tous les enfants de notre sœur glorieuse.

Que la justice et les droits soient égaux pour tous, qu'il n'y ait plus, en telle circonstance, de tâche originelle pour les uns ou les autres.

Que nos compatriotes soient livrés aux brutales exigences de l'existence, sans subir le mirage trompeur des influences politiques et, sans accompter les recommandations de même nature, devenues désormais condamnées et vaines.

Que les faveurs aillent au seul mérite.

Les Corses ont depuis trop de siècles nos sentiments en honneur, et les heures gens, qui les respectent toujours, sont les plus nombreux dans notre pays, pour ne pas applaudir de toutes les forces de leur enthousiasme à des désirs qui provoquaient une régénération morale, à elle seule plus précieuse qu'aucune autre, et qui nous le répétons, réalisant l'union de tous les fils de ce pays dans une même communion d'ardent patriotisme et de haut sentiment du devoir, ramèneraient dans notre Corse, par l'effort de tous rendu au travail, la richesse et la prospérité, avec le plus cher de tous les biens, la dignité et l'indépendance.

Les Agissements
DE LA
COMPAGNIE FRAISSINET
Courriers en retard

A MM. les Membres de la Sous-Commission d'enquête

Le paquebot *postal*, à *grande vitesse*, de la Compagnie Fraissinet, étant arrivé en retard, à Calvi, les dépêches du Continent qui devaient être distribuées à Bastia, *vendredi à midi*, n'ont été remises au public que *samedi matin*, à partir de 7 heures.

MARSEILLE
COMITÉ DE DÉFENSE
DES INTÉRÊTS DE LA CORSE

Samedi soir 17 octobre, à la brasserie Colbert, sur la convocation d'un comité provisoire pour la Défense des intérêts généraux de la Corse, les Corses, réunis en grand nombre, à l'effet de protester à la constitution définitive de leur bureau, ont nommé :

Président, MM. Agostini Joseph, employé des ponts et chaussées ; vice-présidents, Ambreggi Antoine, employé de commerce (président de la Société philanthropique corse) ; Castellani Pierre, attaché au contentieux de la Compagnie générale transatlantique ; Quasi aux Mines d'Or, elles se retrouvent dans leurs cours de la vallée.

La Baie Kavadin est formé à 467.

Les navires Ouest-Africain Français sont rechargés à 447 les ports restant entièrement terminés à 249.

L'action Nantes Butter est en bonne tendance à 40. Nous avons dit qu'on prévoit une augmentation notable des récoltes pour l'exercice en cours.

Nos chemins de fer sont bien tenus : le Lyon passe à 1.138.

Le Relèvement Economique *de la Corse*

ARRIVÉE
de la Sous-Commission à Bastia

Itinéraire modifié

M. le Sous-Préfet de Bastia nous communique la note officielle suivante :

L'itinéraire de la Sous-Commission, chargée d'étudier sur place la situation de la Corse, a été modifié, par suite du mauvais temps.

La Sous-Commission arrivera à Bastia, par train spécial, demain *lundi 26 courant*, à 5 heures 15 du soir et y séjournera mardi, mercredi, et peut-être même jeudi.

Les personnes qui désireraient être entendues ou qui auraient des rapports à déposer, seront reçues par la sous-commission, qui siégera à la sous-préfecture, de 10 heures à midi, et de 3 à 6 heures du soir.

La Propriété rurale

M. Albano Lanzalavi-Fabrizi, ancien percepteur, l'un des agriculteurs les plus distingués de la Balagne, chevalier du Mérite agricole, etc., a informé le président de la commission d'études qu'il se présenterait pour être entendu à Calvi ou à l'Ile-Rousse.

Mais, en attendant, il a appelé l'attention de MM. les Membres de la commission sur une des principales causes du marasme de l'agriculture en Corse : le peu de respect de la propriété rurale. Il se propose de développer devant la Commission les moyens qui, d'après lui, pourraient mettre un terme à cette situation regrettable.

M. Lanzalavi-Fabrizi a mis le doigt sur une des plus grandes plaies qui affligent notre malheureux pays.

Nous sommes convaincu que l'exposé de cette situation et des remèdes qu'elle comporte ne pourra manquer d'impressionner les honorables membres de la Commission et qu'ils verront là un mal qu'il faut irrémédiablement guérir, si on veut réellement aboutir au relèvement économique de la Corse.

Distribution d'Arbres

Le Préfet de la Corse fait connaître à ses administrés que les pépiniéres de Bastia, Calvi, Corte et Sartène peuvent fournir du 1er au 19 novembre 1908 les arbres et arbustes ci après :

Arrondissement de Bastia

Abricotiers 800 — Amandiers 1 300. — Châtaigniers 600. — Grenadiers 300. — Noisetiers 700. — Noyers 500. — Pêchers 400. — Pignons 300. — Poiriers 600. — Pommiers 500. — Mûriers 300. — Cognassiers 600. — Rapeskis Riparias 2.000. — Orangers 200. — Citronniers 250. — Bigaradiers 250. — Reines claudes 800. — Total : 10.000.

Arrondissement de Calvi

Abricotiers 100. — Amandiers 1.000. — Châtaigniers 300. — Pêchers 100. — Poiriers 600. — Pommiers 500. — Tilleuls 600. — Mûriers 400. — Rapeskis Riparias 4.000. — Total : 7.300.

Arrondissement de Corte

Amandiers 1.200. — Châtaigniers 1 500. — Noyers 300. — Pêchers 300. — Poiriers 300. — Pommiers 300. — Mûriers 1 600. — Cognassiers 60. — Total : 5 640.

Arrondissement de Sartène

Abricotiers 200. — Amandiers 100 — Amandiers 300. — Cerisiers 500. — Châtaigniers 400. — Eucalyptus 200. — Grenadiers 200. — Micocouliers d'Inde 200. — Noisetiers 200. — Noyers 500. — Pêchers 100. — Figuiers 300. — Platanes 200. — Cataplas 200. — Poiriers 500. — Pommiers 500. — Tilleuls 100. — Sorbiers 200 — Vignes Américaines et boutures de resinés 5.100. — Total : 10 000.

Pour prendre part à la distribution de ces abres, les propriétaires sont invités à rédiger leurs demandes sur timbre et à les adresser à Messieurs les Sous-Préfets de leurs arrondissements avant le 20 novembre prochain, délai de rigueur.

Ajaccio, le 15 octobre 1908.

Pour le Préfet :
Le Secrétaire Général,
MARINI.

MUSIQUE MILITAIRE
PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 25 oct., à 3 h.

Richard Wallace, allégro,	Sellénick.
Boléro impérial,	Ernst.
La Belle Meunière, polka,	Parès
Le Retour à la Vie, valse,	Chabas.
Les Cadets, marche,	Sousa.

Le Chef de musique, X. LAUSON.

AVIS

Les agriculteurs, jardiniers et maraîchers de Bastia sont invités à assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui dimanche, 25 octobre, à 2 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil municipal.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 24 octobre.

Thermomètre — 7 hauteur du matin à 10°, à midi 16 5 — à 3 heures du soir 18°. Station 18°. Minima 13°.

Baromètre — Thermomètre du matin. 757 mm. à midi. 756 mm. 6 heures du soir. 754 mm.

Vent — Dans la matinée, S. E.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, le matin, pluvieux.
l'après-midi, id.

♣

L'éclairage de la ville

Nous recevons des plaintes nombreuses sur l'heure tardive à laquelle on allume les becs de gaz dans nos rues. Nous avons pris des informations à ce sujet et on nous affirme que la Compagnie du gaz se conforme à l'horaire qui lui est prescrit par la Mairie ; seulement cet horaire n'a pas été changé depuis 28 ans !

S'il en est ainsi, il n'a pas été modifié à l'époque où notre ville a adopté l'heure de Paris. Cependant à ce moment, cet horaire aurait dû être avancé d'une demi-heure pour chaque jour, puisque l'horaire dont on se servait était basé sur l'heure locale.

En effet si, par exemple, l'horaire indique que le 25 octobre le gaz doit être allumé à 5 heures (heure locale), cet allumage doit être opéré lorsque nos horloges marquent 4 heures et demie, (heure de Paris) car nos horloges indiquent 4 heures et demie lorsqu'il est réellement 5 heures à Bastia.

Par suite nous demandons à ce que la Mairie notifie à la Compagnie du gaz l'horaire modifié dans le sens que nous venons d'indiquer pour que nos rues ne restent pas tous les soirs, pendant une demi-heure, dans une obscurité profonde.

♣

Brevet supérieur

Nous sommes heureux de relever parmi les noms des demoiselles reçues aux examens du brevet supérieur, à Aix en-Provence, ceux de Mlles Marie et Eugénie Ghilini, les deux filles du regretté Jacques Ghilini, notre concitoyen, et nièces de MM. Ghilini, les fabricants de pâtes de notre ville.

Toutes nos sincères félicitations.

♣

Médaille militaire

La médaille militaire est accordée à M. l'adjudant Micheli, du 21e régiment d'infanterie, 23 ans de services.

♣

Contributions indirectes

Ont été nommés préposés de 6e classe des contributions indirectes les candidats civils ci-après admis au concours du 25 juin 1908 : Villeneuve Saint-Germain, M. Curé à Chevrières, M. Arro ; à Arras, Chiaramonti ; à Escobescques, Vincentelli ; à Ronchin, M. Andreani ; à Goussainville, M. Mancini.

♣

On demande

On demande des ouvriers cordonniers au 2e régiment de cuirassiers comme engagés volontaires 3 ans.

S'adresser au Maître Bottier du 2e cuirassiers, Paris.

Musique Municipale d'Ajaccio
Place du Diamant

Programme du 25 oct., à 8 h. 1/2

Le Frégout, p. r.,	Sellénick.
L'Etoile du Nord, fant.,	Meyerbeer.
L'Oiseau de Paradis, polka, p. flûte et p. clarinette,	Bousquet.
Lucrezia Borgia, fant.,	Donizetti.
Santiago, valse espagnole,	Corbin.

Le Chef de Musique, TIBESI.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

ORPHÉON BASTIAIS. — Les membres de l'Orphéon Bastiais sont priés de se réunir lundi, 26 octobre, à 8 heures et demie du soir, dans le local ordinaire des répétitions.

LA MUTUELLE DE FRANCE ET DES COLONIES

Constitue à tous un capital espéré permettant la création d'une dot, d'une rente viagère, etc., par versements depuis 6 francs par mois faits pendant 14 ans seulement, sans garantie en cas de décès.

La Mutuelle de France et des Colonies entreprise privée soumise au contrôle de l'Etat, comote à ce jour plus de 300.000 adhérents, et les souscriptions réalisées dans ses branches vie et décès atteignent prés de 700 millions de francs.

Elle est de beaucoup la plus importante et la plus avantageuse des sociétés d'assurances mutuelles sur la vie.

Tous renseignements sont gratuitement adressés, sur demande, par le Siège social, place de la République, Lyon, ou à M. Belleoni, greffier de Paix, à Olmeto.

Ménagères, attention !!!

Servez à tous vos repas des

Fêtes de la Maison Ghilini

qui sont exemptes de tout mélange étranger au froment. Elles contiennent donc une nourriture saine et digestive que vous pouvez donner sans crainte à vos enfants.

Chez tous les épiciers exiger la marque

Maison Ghilini

BANDAGES et ORTHOPÉDIE

Maison spéciale de Bandages herniaires et d'appareils orthopédiques du professeur TACUSSEL fils, spécialiste de Paris Seule maison à Marseille, rue des Feuillants, 2, sur rue Noailles.

Fabrique de Bandages herniaires de tous les systèmes. Nouveaux bandages sans ressorts, se portant jour et nuit ; Ceintures spéciales pour Dames, grossesses et périodiques de tous les systèmes, etc...

Bas élastiques pour varices et sangles du Docteur TACUSSEL père.

Corsets orthopédiques pour les déviations de la taille, et appareils pour le redressement des difformités du corps.

Seule maison à Marseille, rue des Feuillants, 2, sur rue Noailles.

Bulletin Financier

Paris, 24 octobre 1908.

Entre vendeurs avec les places étrangères, prendre également Londres, notre marché fait preuve de très bonnes dispositions aujourd'hui. La Rente Française reste ferme à 95.35. Les Fonds Etrangers sont en hausse : le Turc remonte à 82 85, le Serbe à 75.30 et le Russe 5 0/0 1906 à 100.75. L'Extérieure fait à 95 3/4, l'action vaut peu à 483 62. Hausse du Portugais à 34. Nos Sonnets du Crédit sont toujours très bien demandés. La Cédit Foncier s'inscrit à 784, le Crédit Lyonnais à 1.498, le Comptoir National d'Escompte à 1185, la Société Générale à 687.

Tout en offrant un intérêt remunérateur,

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00574

BOURSE DE PARIS

	23 oct.	24 oct.
Rente 3 0/0 ancien	95 40	95 60
— 3 0/0 amortis.	96.50	96 75

ex-coupon.

CORTE
La disparition D'UN CHIMISTE ALLEMAND

Corte, 24 octobre.

Le docteur Max Simonis, chimiste allemand, qui était parti de Castifao, le 7 octobre dernier, pour faire l'ascension du Monte Cinto, a disparu depuis cette date.

Une somme de trois cents francs est offerte à la personne qui retrouvera ce chimiste allemand.

Adresser tous les renseignements à la sous-préfecture de Corte.

Nouvelles Militaires

Gouvernement de la Corse

Paris, 24 octobre.

M. le lieutenant Bientord, du 135e régiment d'infanterie, qui vient d'obtenir le brevet d'état-major, est nommé stagiaire à l'état-major du commandement supérieur de la Défense de la Corse.

Pour la Corse
VIGOUREUSE RIPOSTE
de M. Adolphe Landry
à l'article
de M. Frédéric Masson

Paris, 24 octobre.

Le *Temps* publie ce soir une vigoureuse riposte de M. Adolphe Landry, docteur ès-lettres, maître de conférences à Paris, candidat à la députation dans l'arrondissement de Calvi, en 1906, à l'article de M. Frédéric Masson, de l'Académie Française, qui a paru dans le *Gaulois*, de la semaine dernière et qui a été reproduit par le *Petit Bastiais*.

M. Adolphe Landry soutient dans son article que le devoir de solidarité nationale commande de fournir à la Corse l'outillage économique indispensable pour le développement de sa vie économique.

L'auteur de ce remarquable article sur la Corse démontre, en outre, que les chiffres cités par M. Masson sont d'une fantasmagorie pure.

Nominations dans les Finances

Paris, 24 octobre.

Le *Journal Officiel* publie les nominations suivantes :

M. Sadini, percepteur à Vescovato, passe à Corvione.

M. Gambini, percepteur à Moita, passe à Vescovato.

AU TROCADÉRO
Matinée de Gala

Paris, 24 octobre.

La matinée de gala qui a été donnée hier, au Trocadéro, sous la présidence effective de M. Doumergue, ministre de l'Instruction publique, et du général Picquart, ministre de la Guerre, a obtenu un succès considérable.

La recette a atteint un chiffre énorme.

On sait que le produit de cette matinée doit servir à l'érection d'un double monument à Montcalm, l'un en France, l'autre au Canada, et à rapprocher ainsi les deux peuples dans un commun souvenir.

MÉZIÈRES
Le cadavre d'un nouveau-né

Mézières, 24 octobre.

Les employés en service le long de la voie ferrée ont découvert ce matin un panier contenant le cadavre d'un nouveau-né.

Ayant remarqué peu avant une jeune femme aux allures suspectes, ils se mirent à sa recherche et la retrouvèrent.

Interrogée, cette malheureuse, qui est à peine âgée de 27 ans, fit l'aveu de sa faute.

Chassée par ses patrons, elle avoua avoir accouché clandestinement ce matin ; elle errait affolée, mais elle jura qu'elle n'avait pas voulu tuer son enfant.

Cette malheureuse a été conduite à l'hospice à la disposition de la justice.

Dans les Balkans
Le Conflit
TURCO-BULGARE

Paris, 24 octobre.

Les nouvelles qui nous arrivent aujourd'hui d'Orient ne sont pas rassurantes.

Les négociations, qui avaient été engagées pour arriver à une entente pacifique, ont toutes échoué.

Dans les milieux diplomatiques on considère, avec raison, que le danger de complications est loin d'être écarté.

L'ALLEMAGNE
refuse de participer
à la Conférence

Paris, 24 octobre.

Les cabinets de Paris, de Londres et de Saint-Pétersbourg viennent d'être informés que l'Allemagne refuse de participer à la Conférence internationale projetée.

Le Cabinet de Berlin fait remarquer qu'il est obligé de ne pas prendre part à une conférence, dont le programme ne serait pas agréé par l'Autriche.

L'ENTENTE AUSTRO-TURQUE
Le Rôle de l'Angleterre

Paris, 24 octobre.

Les journaux autrichiens, parus aujourd'hui, rendent le cabinet de Londres responsable de la rupture des négociations engagées entre l'Autriche-Hongrie et la Turquie pour l'amélioration de leurs rapports politiques.

Le ministre d'Autriche-Hongrie à Constantinople était sur le point d'obtenir que la Turquie ne ferait pas, à la conférence, usage du traité secret, signé le 13 juillet 1878, à Berlin, et garantissant que les droits de souveraineté du sultan ne subiraient aucune diminution du fait de l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine par l'Autriche.

RUPTURE DES POURPARLERS
Turco-Bulgares

Paris, 24 octobre.

Dans les milieux officiels, on considérait les pourparlers relatifs à l'entente turco-bulgare comme ayant abouti définitivement.

On annonçait même que les délégués officiels avaient été désignés.

Une note communiquée aujourd'hui aux journaux déclare que les pourparlers relatifs à l'entente turco-bulgare ont échoué.

TOULON
CONSEIL DE GUERRE MARITIME
LA PERTE DE LA « NIVE »
Acquittement
du Commandant

Toulon, 24 octobre.

L'affaire de la perte du transport *Nive*, sur les côtes du Maroc, dont a à répondre M. le capitaine de frégate Mourre, avait attiré une affluence considérable aux deux audiences de ce jour du Conseil de guerre maritime spécial, présidé par le contre-amiral Halles, major de la flotte à Toulon.

Après l'audition des derniers témoins, M. le président a donné la parole à M. le capitaine de vaisseau Schlumberger, commissaire du gouvernement, qui a prononcé son réquisitoire.

La parole est ensuite donnée à M. le capitaine de frégate Courroux, directeur des mouvements du port, qui a présenté la défense de l'ancien commandant de la *Nive*.

L'honorable défenseur a dit, au début de sa plaidoirie, qu'il pourrait bien se dispenser de présenter la défense de M. le capitaine de frégate Mourre.

« L'ancien commandant de la *Nive* a fourni hier, au cours de son interrogatoire, des renseignements si complets et si précis sur la perte de ce transport, que l'irresponsabilité de M. le capitaine de frégate Mourre ne peut plus être contestée. »

Le Jugement

La plaidoirie terminée, le Conseil de guerre s'est retiré dans la salle de ses délibérations et il en est ressorti après quelques minutes.

Le Conseil de guerre maritime spécial a déclaré *à l'unanimité* non coupable l'ancien commandant de la *Nive*.

M. le capitaine de frégate Mourre a été acquitté avec les félicitations des membres du Conseil.

Ce jugement a été unanimement approuvé par la population maritime.

MARIAGES

Bernacchi François-Sauveur, négociant, et Rossi Anne-Marie.

Albertini Louis, boucher, et Galli Marie, repasseuse.

Poggi Vincent, journalier, et Pieroni Gracieuse, ménagère.

DÉCÈS

Esposito Madeleine Louise. — Poletti Marie-Anne. — Dalessio Joseph. — Degrienx Yvette Albertine. — Raggioli Marie-Pierrette.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Jérôme Lamberti née Pouzevère ; M. et Mme Auguste Casevecchie née Lamberti et leurs enfants ; M. Philippe Lamberti ; M. et Mme Joseph Pouzevère ; M. et Mme Jean Pouzevère et leurs enfants ; M. et Mme Pascal Pouzevère et leurs enfants ; Mme veuve Dominique Camugli née Pouzevère ; M. et Mme Jean-Baptiste Lamberti et leurs enfants ; M. et Mme André Lamberti et leurs enfants ; M. et Mme Antoine Bastiani née Lamberti et leurs enfants ; M. et Mme Philippe Lamberti et leurs enfants ; M. et Mme Sauveur Lamberti et leurs enfants ;

Les familles Giabiconi, Panjeon, Lamberti, Magerdi, Siesu, Dauset et Saletti ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Jérôme Lamberti

Mécanicien

leur époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, neveu et cousin, décédé à Bastia, le 24 octobre, à l'âge de 78 ans, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui dimanche, 25 octobre, à 3 heures du soir.

On se réunira à la maison mortuaire, place de l'Hôtel de Ville, 9.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Etude de Me LUCIANI
Avoué près le Tribunal Civil de Première Instance de Calvi

Assistance judiciaire

Par exploit du ministère d'Alfonsi, huissier à Calvi, en date du vingt-trois octobre mil neuf cent huit, enregistré, la dame Marie-Elisabeth-Sauveur Desmarest, épouse du sieur Marseille Joseph-Louis, propriétaire, demeurant avec son mari à Cassano, a saisi judiciairement par délibération du bureau de Calvi, en date du premier juin mil neuf cent six, a formé contre le dit sieur Marseille sa demande en séparation de biens, et Me Luciani, avoué près le Tribunal civil de Calvi, demeurant à ce lieu de dite ville, a été constitué pour la demanderesse sur la dite assignation.

Pour extrait conforme par l'avoué soussigné, à Calvi, le vingt-trois octobre mil neuf cent huit, folio 75, case 6. Reçu deux francs quarante-huit centimes décimes compris.

Signé : R. FERRY.

Pour copie conforme :
LUCIANI, Avoué.

L'Union

Compagnie anonyme d'assurances contre l'Incendie, fondée en 1828 et sur la Vie humaine

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat

Fondée en 1829

Etablies à Paris Place Vendôme, 9

Entière payé depuis l'origine de la Cie [illegible] : 232 000 000

Garanties de la Compagnie VIE : 180 000 000

Assurances sur la Vie entière, mixtes, à terme fixe, combinées ; assurances dotales et d'enfants ; Assurances populaires.

Rentes Viagères

aux taux les plus avantageux : 8, 10, 12, 14, 16 0/0 suivant âge.

Pour tous renseignements et tarifs gratuits, s'adresser à Bastia, à M. Simon PERIER, agent de la Compagnie.

A VENDRE

Mûriers greffés de 2 m. 50 à 3 m. de hauteur, de 6 à 10 cent. de circonférence, 40 fr. le cent.

Orangers et mandariniers greffés de 0 m. 50 à 1 m. de hauteur, 1 fr. 25 pièce.

Orangers portugais greffés de 0 m. 50, 1 fr. pièce.

Cédratiers de 0 m. 50 cent. à 0 m. 75 cent., 50 fr. le cent.

S'adresser à M. François FEDI, pépiniériste, à Vescovato, Casinca (Corse).

A VENDRE

à partir du 10 novembre et à des prix avantageux, des raisins de premier choix, du domaine de Pinato, appartenant à la succession de feu L. N. Mattei.

S'adresser pour les conditions à M. Manuel, séquestre judiciaire, 15, Place Saint-Nicolas, Bastia.

CAFÉ RESTAURANT
DE
La Paix

38, Cours Napoléon, 38

JEAN SANTARELLI, propriétaire a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, que son restaurant est entièrement remis à neuf et qu'elle y trouvera tout le confort désirable, les mets les plus variés, avec un chef cuisinier émérite qui fera les délices des gourmets.

Chambres garnies depuis 1 fr.

RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL des CHEVEUX de Mme S. A. ALLEN

Déménagements
pour tous les pays
Dépôt de cadres
pour mobilier
Prix très modérés

A. PADOVANI, 7, route du Cap, Bastia.

Société des CHAUX & CIMENTS
Romain Boyer

Société anonyme au capital de 2.500.000 fr.
5, rue Cannebière, Marseille

Production : 300 tonnes par jour

CHAUX éminemment hydraulique, *à grande résistance* et grand rendement, adoptée par les Ponts et Chaussées, le Génie Militaire et toutes les administrations.

CIMENT de Portland artificiel et naturel pour dallages, réservoirs, enduits.

CIMENT de la Valentine, *supérieur*, à prise rapide.

CIMENT prompt spécial.

CIMENT de Roquefort.

Seuls vendeurs pour les arrondissements de Bastia et Corte :

F. CHARDON et Cie

Fabricants de Tuiles et Briques Chaux grasse, Carreaux et Ciment

Entrepôts : Bastia, 2, Avenue Carnot ; Corte, Nouvelle Traverse ; Francardo.

AJACCIO
SALON DE COIFFURE

Entièrement remis à neuf

Service très bien soigné

Un bon ouvrier continental est attaché à la maison.

Victor MATRICALI
14, Rue Fesch, 14

PÉTROLE HAHN

Agents vous voyez, [illegible] demandés dans tous les Cafés

UNE D'ACEY

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS TOMBÉS OU TOMBENT-ILS?
ALORS...

Employez le ROYAL WINDSOR, qui vous rendra vos cheveux comme ils étaient dans votre jeunesse, leur donnera la souplesse et la beauté naturelles qu'ils ont perdues. Il arrête la chute des cheveux et fait repousser les cheveux naturellement. Il est le SEUL produit connu qui fasse repousser les cheveux sur les Calvities anciennes. Résultats toujours garantis.

ENTREPOT : 38, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande de Prospectus contenant détails et attestations

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERUCCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Été en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriqués exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

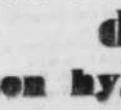

La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.
S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.
Joindre un timbre pour la réponse.

Demandez et offrez dans tous les Cafés DIMARO MATTEI, *apéritif supérieur.*

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydraulique et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ordinaires. — Briques pleines et creuses. — Carreaux. — Tuyaux de poterie et de grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T et de fer, Rennes artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Gaulle.

AVIS

BONNE OCCASION

A vendre

Caves, Foudres, Demi-Muids, Bordelaises, Barils et Bombonnes de diverses contenances, Seilles [dites Bajes], Caisses et Paniers à raisins, Pompes à vin, Filtres à vin, Récipients à huile, Chantiers, Chevalets, Planches, Poutrelles, Liteaux, Echelles poulins, Tables et Bancs, Charrettes à bras, Bascules, Appareils acétylène et accessoires divers pour caves. Pressoirs à vin.

Vins Rouges du pays à **15** et **25** centimes le litre. — Vins Blancs à **25** et à **30** centimes le litre.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées. — Muscat de Frontignan. — Vins de Malaga. — Vermouth de Turin. — Quinquina, Pomponnet et St Léon. — Apéritif le Pof. — Gentiane. — Vins de Marsala. — Vins d'Asti mousseux et Barbera (Italien). — Vins de Chianti. — Vins vieux en bouteilles cachetées. — Blancs et Rouges. — Eau-de-vie et Vinaigre. Grands vins de Champagne.

Prix exceptionnels sur toutes marchandises, certaines branches du commerce devant être restreintes ou supprimées.

Avant de faire vos achats, adressez-vous Avenue Carnot, n° 5, Bastia-Entrepôt

Biagini Oreste

Réduction sur marchandises 20 0/0 et réduction sur matériel vinaire 30 à 40 0/0.

ANCIEN CABINET PRUDÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-dentiste
de Lyon
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIER'S
(Système perfectionné)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir fait mettre un parte sachet certaines absolument ambulante — ce dernier chirurgien-dentiste — qui n'est par le droit d'user sur la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents ou plaques.

OUTILS pour AMATEURS INDUSTRIELS
MACHINES, Fournitures — DÉCOUPAGE
Scieuses, Mandrins, TOURS, Perceuses, etc.
Catalogue illustré franco sur demande

FUMIER

Trois francs le collier

COTE DE TABACS

Dix francs la tonne

S'adresser à l'Usine de Toga.

Achat de lupins
à de très bonnes conditions

Excellente occasion

A VENDRE : Deux foudres en bon état de 40 à 50 hectolitres.

S'adresser à M. Joseph Lucchetti, près M. Marzocchi, Bd Paoli, 44.

Installation à Gaz

Jean Cinà, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

LIQUEUR DE NOIX

DISTILLÉE
par M. SIMONCELLI
propriétaire à Cardo

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887)
Croix de bronze et médaille d'or
Exposition Internationale de Bastia (1905)

Doués de propriétés stomachiques, recommandées par les sommités médicales de Montpellier qui en font l'analyse et notamment par M. Combescure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, notre LIQUEUR fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son velouté.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'activer leurs fonctions, dans les cas d'épidémie et souveraine contre le mal de mer et les coliques.

Elle est indispensable aux enfants.

La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe pur petits verres à liqueur.

Dépôt au Vin Villa près Cardo.

Se méfier des contrefaçons

La Famille

Chroniques, Romans, Modes, Nouveautés d'Art, Musique, Concours, etc.

500 000 LECTEURS
PATRONS GRATUITS
13 rue Cadet PARIS

Maux de Dents
guéris radicalement
par Boulettes Dentaires
de A. FOURNEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffalli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Scagliola, Cours Napoléon, à Ajaccio.

BON pour un ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS à *Jardins & Basses-Cours*

Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)

Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

Précédemment, l'AMARO MATTEI est un véritable nectar. C'est encore le roi des apéritifs.

Le GUIDE des CONVENANCES

SAISON Printemps-Eté 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Eté 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ÉOLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS, OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS, DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : Chez M. Sauveur Aymo, Boulevard Paoli, Bastia

CYRNOS ORANGE

Sirop pur sucre

Fabriqué avec les oranges si parfumées de la Corse.

Boisson hygiénique et rafraîchissante

TRENTE-TROISIEME ANNÉE — N° 298

LUNDI 26 OCTOBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page) 0,75 — Autres 0,30 — Judic. 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	2 fr.	3 fr.	5 fr.
Autres Départ.	5 fr.	9 fr.	12 fr.

Union Postale, 17 autres pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00575.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Evariste.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 58 m. — Coucher, 4 h. 33 s.
Premier quart., le 1. — Pleine Lune, le 7.
Fête de Demain : Saint Florent.

25 OCTOBRE

LES AUTOMOBILES Postales

de Sartene à Ghisonaccia

Un grand progrès s'accomplira le premier mars prochain dans notre pays. Pour la première fois, on y verra un service postal effectué par la traction mécanique, et non plus par l'antique et impotente diligence. Au lieu mettre de 22 longues heures, c'est-à-dire presque un jour et une nuit, pour aller de Ghisonaccia à Sartene, on fera ce parcours en 7 heures au plus tard, et dans des voitures confortables où l'on aura plaisir à voyager.

Deux parties de notre île qui sont encore à l'heure actuelle situées comme le pôle nord par rapport au pôle sud, seront bientôt reliées par des transports rapides et réguliers qui les rapprocheront très sensiblement et activeront singulièrement les relations qui existent entre elles.

A qui devons-nous rendre hommage de cet important service rendu à notre pays ? Il convient que nos compatriotes le sachent pour qu'ils connaissent les personnes auxquelles doit aller leur reconnaissance.

D'abord, au distingué président du Syndicat d'Initiative de Bastia, au vieux journaliste qui a eu la conception de ce progrès à accomplir, l'a développée dans une série d'articles qui ont paru dans les journaux de la localité, et l'a soutenue dernièrement au Congrès des syndicats d'initiative qui a eu lieu à Nice.

Ensuite, à l'un de nos plus sympathiques négociants Bastiais, M. Fortuné Thiers, qui s'emparant de la conception de M. Tommasi, l'a faite sienne, et en a poursuivi la réalisation à ses risques et périls, en mettant tout en œuvre pour la faire aboutir. Il s'est présenté seul à l'adjudication par traction mécanique, avec des prétentions assez modestes pour risquer d'être accueillies par le gouvernement. Seul, c'est trop dire, car il trouva un point d'appui précieux auprès de M. Erasme Carrega, l'honorable conseiller général et maire de Bonifacio, qui lui offrit spontanément son concours.

La vaillante initiative de MM. Thiers et Carrega aurait avorté sans l'intervention énergique de M. Gabrielli, député de Sartene, qui s'empressa auprès des pouvoirs publics à Paris, pour tâcher de faire annuler l'adjudication qui avait été dévolue à la traction animale pour la somme de douze mille francs. M. le Sous-Secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes finit par se rendre aux légitimes revendications de M. Gabrielli, et l'adjudication du service postal de Sartene à Ghisonaccia fut remise en question tout en étant exclusivement réservée à la traction mécanique. On sait que M. Thiers resta adjudicataire définitif avec une subvention de vingt-neuf mille francs. Les Sartenais et tous les habitants de l'arrondissement de Sartene ne devront pas oublier le service signalé que, dans cette circonstance, leur député leur a rendu.

Tout n'était pas fini. Il restait l'approbation ministérielle qui paraît se faire attendre. M. le député Gabrielli était à ce moment absent de Paris. M. Henri Pierangeli, député de Bastia, comprenant l'intérêt qu'il y avait pour son arrondissement à resserrer les liens qu'il a avec l'arrondissement de Sartene, par des moyens de communications rapides et agréables, s'entremit à Paris pour hâter cette approbation. Ce fut lui qui l'annonça le premier à Bastia par des télégrammes que la presse locale reproduisit.

Maintenant donc, la chose est faite. Le service postal en automobiles de Sartene à Ghisonaccia commencera le 1er mars 1909. D'ici là son organisation sera complètement achevée.

Des automobiles au chemin de fer, il n'y a qu'un pas. Le nouveau service postal servira, il n'y a pas lieu d'en douter, à faciliter la construction tant désirée du prolongement de la voie ferrée sur cette ligne de Ghisonaccia si productive et si intéressante. Bien plus, il servira à seconder l'assainissement de notre plaine orientale que le gouvernement nous a promis.

Le nouvel entrepreneur aura été l'initiateur de ce mouvement de progrès. Souhaitons-lui bonne chance pour ses automobiles. Les bonnes recettes qui l'attendent seront la juste récompense de ses efforts.

Nous demandons avant tout que l'administration des Ponts-et-Chaussées répare complètement cette route.

Le Congrès de la route qui a lieu en ce moment à Paris a exprimé le vœu que les routes nationales soient élargies, et que les tournants en soient adoucis, de façon qu'elles soient plus adaptées à la locomotion mécanique qui est la locomotion à la mode.

Nous n'irons pas jusque là. Nous nous contenterons que la route à parcourir en automobiles postales soit, en attendant mieux, mise dans l'état le plus convenable, comme le sont toutes les routes nationales du continent.

Ranc et Mac-Mahon

Il nous arrive de Belgique une petite nouvelle, si petite, ma foi, qu'elle n'a l'air de rien. La voici : M. Ernest Dimcailles, le savant professeur d'histoire de l'Université de Gand, va publier ses *Souvenirs*.

Cela ne vous dit rien, n'est-ce pas ? C'est que vous ignorez que M. Dimcailles est le dernier survivant d'une bande d'écrivains, d'artistes, de politiciens qui vécurent à Bruxelles des jours presque historiques.

De cette bande était notre éminent et regretté confrère Arthur Ranc, qui, on le sait, vécut en exil à Bruxelles.

Ranc était un des assidus de cette table des « Mille Colonnes », voisine du théâtre de la Monnaie. Là, de grands hommes venaient chaque jour pour passer une couple d'heures en causeries étincelantes. On appelait ce cercle spécial « Blaguorama, » et toutes les opinions s'y coudoyaient.

Au plus fort de la crise du 16 mai, Ranc apportait là, quotidiennement, quelque anecdote nouvelle sur le successeur de M. Thiers. Il la contait délicieusement, en pince-sans-rire hors pair, et toujours son début était le même : « M. le maréchal de Mac Mahon — pardonnez-moi l'expression .. »

On affirme même que c'est là que naquit l'histoire du *nègre*, celle de la *méningite* et celle des *inondations*, et combien de ces mots épiques prêtés au pauvre duc de Magenta.

L'été, on se retrouvait à Blanqenberghe, dont Ranc fut aussi quelque temps un des fidèles, et c'était alors au « Cercle des Phoques, » chez les Pauwels, qu'on reprenait les conversations sans fin.

On voit que les *Souvenirs* de M. Dimcailles pourront être bien intéressants.

(Pan Provençal).

Incident Sangy-D'Antin

On lit dans le journal la *Liberté*.

Notes Parisiennes

Le gouvernement attendra la mort d'Emmanuel Arène pour réorganiser la Corse. En effet, c'est seulement d'hier que nos ministres se sont aperçus du désordre, du gâchis qui règnent dans cette île.

Visitant la patrie des Bonaparte, un étranger demanda à un fonctionnaire :

— *La Corse n'est-elle donc pas une colonie ? Dites-moi, ses indigènes sont-ils électeurs ?*

Le fonctionnaire répondit :

— *Ils ne sont même que cela !*

Un effet la principale industrie de la Corse est la politique. Il y a aussi le brigandage, d'ailleurs très encadré sur l'ancien fief d'Emmanuel Arène a bien changé depuis l'époque où Mérimée berçait Colomba. Les Fra Diavolo du maquis se sont mis à vendre des cartes postales.

C'est Carnot, je crois, qui visita officiellement la Corse. Il venait d'échanger des harangues protocolaires avec le général, évêque, le président du tribunal civ., et la rue. Son parcours terminé, quand il aperçut un groupe de personnages en redingote qui portaient tous les palmes académiques.

Le préfet leur présenta d'un large geste un dénommé :

— *Les brigands !*

Il paraît qu'on va changer tout cela... C'est bien dommage. Mais j'ai comme une idée que cette réorganisation ne sera jamais qu'un rêve. La Corse gardera, malgré tout, son parfum sauvage, son particularisme romantique : elle continuera à nous fournir des gardes-chiourme, des sergents recruteurs et des empereurs, et il en sera ainsi tant que la Corse sera une île.

D'ANTIN.

Dès qu'il eut connaissance de cet article, René Sangy répondit par la lettre suivante qui fut communiquée à plusieurs journaux, et que notre nouveau confrère *Patria-Corse* vient de publier intégralement :

Monsieur,

Lisant ce soir vos *Notes* d'hier, je suis stupéfait de l'ignorance de certains Français quand ces Français se mêlent de « Choses de Corse. »

Le rép gnant voyou qui s'appelle Hervé avait permis, il y a peut-être un an, à l'un de ses collaborateurs, d'insérer dans son torchon de *Guerre Sociale* une prose inqualifiable dans laquelle la Corse et les Corses étaient violemment pris à partie. Et comme Hervé et ses complices vous souffletent vos lecteurs (que je suppose intelligents) d'histoires abracadabrantesques qui n'ont même pas l'attrait de la nouveauté.

La principale industrie de la Corse est la politique, écrivez-vous sans trop savoir pourquoi. Non, si vous aviez quelque notion d'histoire, vous sauriez que la Corse envoya vingt mille hommes sur la frontière en 1870 qui surent combattre et mourir

20. — Feuilleton du Petit Bastiais

Le Testament Volé

par HENRI DEMESSE

PREMIÈRE PARTIE

IV

MAQUART EN VOYAGE

— Laquelle ? Je répéterai fidèlement vos paroles à Everard ; vous savez que vous pourrez compter sur moi.

— Je lui donnerai cinq cents francs à la condition qu'il quittera le pays.

— Diable ! voilà qui sera difficile.

— Pourquoi donc ?

— Parce qu'Antoine Everard hésitera à quitter ce pays où se trouve la tombe de la Benoîte, sur laquelle, chaque jour, très régulièrement, il va s'agenouiller.

— Tarataia ! Il n'y a plus d'affaires possibles si nous faisons du sentiment ! Laissez-moi réfléchir à tout cela, monsieur Lesueur ; dans quarante-huit heures, je vous ferai savoir ce que j'aurai résolu. Fort bien ! A présent je me sauve : je suis attendu à Versailles, et même je suis en retard. J'ai tout à vous dire, d'abord, le résultat de ma visite d'hier à Cluny.

L'huissier se leva, ce disant.

— Je vous suis bien obligé, dit Maquart. Donc, c'est convenu : dans quarante-huit heures je vous dirai ce qu'il faudra faire. Nous agirons tout aussitôt. Au revoir.

— Au revoir.

— Je ne vous reconduis pas. Vous connaissez le chemin !

— Oui, oui ! Au revoir !

Les deux hommes se serrèrent la main. Maquart accompagna l'huissier jusqu'à la porte de la chambre. Lorsqu'il fut seul, il ouvrit les lettres qu'il avait reçues et qui se trouvaient en paquet sur sa table. Tout à coup, il poussa une exclamation de surprise après avoir jeté les yeux sur l'une des lettres, qu'il avait ouverte.

— Tonnerre ! fit-il. Il ne manquerait plus que cela !

Il était devenu très pâle. La lettre était ainsi conçue :

Paris, le 5 juillet 1868.

» Monsieur,

» Venez me voir le plus tôt possible. Il faut que je vous parle au sujet du petit.

» Femme Sauvresor,
» Sage-femme diplômée. »

— Que peut-elle me vouloir ?

Il demeura pensif un instant.

— Bah ! fit-il... Rien à craindre, après tout !

Il continua à décacheter son courrier.

— Pour le coup, fit-il en ouvrant une autre lettre, c'est le jour aux surprises. Cette lettre est de Montferrand. Je reconnais son écriture. Que m'écrit-il ? Il y a dix ans que je ne l'ai vu, depuis qu'il a pris sa retraite. Je me souviens qu'il m'a fait part de son mariage il y a environ cinq ans. Depuis, je ne sais pas ce qu'il est devenu. Voyons donc ?

Maquart lut la lettre suivante avec une surprise extrême :

« Château des Trois Haies, près Vouziers (Ardennes), le 5 mai 1868.

» Mon cher cousin,

» Mon médecin vient de dire à la sœur de charité qui veille à mes côtés : Le général est perdu... Il sera mort avant huit jours. Il passera dans une syncope ! Ils croient que je n'ai rien entendu !.. Ils ment de mensonges ; ils ne savent pas que je suis encore assez maître de moi pour ne pas me laisser abattre par la nouvelle de ma fin prochaine. Soldat, j'ai vu la mort souvent, en face et sans trembler. A présent, elle ne m'effraie pas davantage, au contraire !.. La mort, en effet, va me délivrer ! Je souffre cruellement... depuis quatre ans !.. Depuis quatre ans la vie m'est à charge !

» Je veux te confier une mission que tu accompliras, j'en suis sûr, toi, mon seul parent, le compagnon de mon enfance ; toi, que je n'ai pas vu assez souvent : les hasards et les nécessités de la vie nous ayant séparés dès la vingt-sème année, sans que notre affection, d'ailleurs, fût amoindrie par l'absence ! Tu as suivi le vrai chemin. Ma gre les aptitudes que tu avais et qui faisaient supposer pour toi un brillant avenir, tu as préféré vivre aux champs, paisible ment, dans la retraite, au grand air, loin des traces des villes, faisant valoir ta petite fortune, heureux dans la médiocrité ! Tu es un sage ! Plût au ciel que j'eusse agi de même ! Donc, c'est à toi que je confie la mission de payer la dette que j'ai contractée ! Je suis sûr que tu consentiras à te charger de ce soin. Toi seul est capable de la remplir comme j'attends qu'elle le soit ! Auparavant, il faut que je te fasse ma confession toute entière... Accours donc ! Je serai heureux de te serrer dans mes bras, et je mourrai plus tranquille quand je saurai que mes dernières volontés seront accomplies ! Je compte sur toi, mon cher Roméo, et je t'embrasse tendrement.

» Général comte de Montferrand. »

— Voilà qui est singulier, par exemple ! dit Maquart après la lecture de cette lettre. Sa femme est morte ! Il va mourir ! Que de nouvelles ! De quelle mission veut-il donc me charger ?

Il réfléchit pendant plus d'une heure. Enfin il appela son domestique.

— Qu'on mette un cheval à mon cher à bancs, dit-il... Je pars en voyage.

Il fit une valise, ferma négligemment la porte de sa chambre, et se mit aussitôt en route.

V

AU CHATEAU DES TROIS HAIES

Le général Montferrand s'était retiré en son château situé dans les Ardennes, à deux kilomètres environ de Vouziers. Il y vivait depuis quatre années. Le château était une belle construction du style Louis XIII le plus pur, et parfaitement conservée.

La suite au prochain.

rr. Aucune politique, aucun intérêt électoral lorsque la France est en danger. Voilà, Monsieur, puisque vous me semblez ne rien connaître de la patrie des Bonaparte.

Mais je ne vous suivrai pas sur le terrain où vous vous êtes audacieusement placé. Il ne s'agit pas, quant à moi, de savoir si le président Carnot échangea, ou lâcha, quelques décorations prématurément, ni des arrangeurs prétendaient donner des personnages portant les palmes académiques. Je connais des vôtres qui abondent les chevaliers du mérite ; — il ne s'agit pas, quant à moi, de connaître vos protestations sur l'avenir social ou économique du pays où je naquis, — la Corse donnera la Corse et n'a que faire de vos prophéties de Monsieur mal élevé ; — non, mais il faut que cessent les plaisanteries de goût douteux amenant une catégorie d'électeurs dangereux pour leur insolente malveillance à mon égard. Je suis donc à votre disposition, Monsieur, à moins que convenablement vous ne préfériez ne m'entendre la faire. Je vous préviens que si vous ne répondez pas en gentilhomme à ma lettre écrite sous le coup d'une légitime indignation, vous aurez la vanité de deux de mes amis qui, en mon nom, vous demanderont la réparation due à une dame toujours systématiquement bafouée, là qui donne. — Il est vrai — des gardes républicains et des sergents congédiés, mais donne aussi le prestige du Général et d'héroïques soldats sans reproche, Monsieur, la France n'aurait pas devant les peuples cette auréole de gloire qui reste un immortel éblouissement.

René Sangy.

Sans distinction d'opinions politiques, les Corses résidant à Paris applaudissent au geste de notre ami. Ce n'est pas, en effet, au moment où le gouvernement semble vouloir s'intéresser — enfin ! — à notre petite patrie, que nous tolérerions l'ironie de quelques publicistes en mal de copie et tout heureux d'exercer leur verve au détriment d'un département aussi attaché à la France. Certes, M. d'Antio, qui est fort connu ici, n'est pas trop méchant pour nous. Mais il a eu le tort — très grave à notre avis — d'écrire après d'autres confrères aussi éminents que lui et qui, eux, ont salué avec sympathie la promesse de régénération économique de la Corse. C'est ce qui explique les termes violents employés par René Sangy.

L'affaire en est là.

René Sangy, en prévision d'une seconde attaque, va constituer ses témoins, fermement décidé à agir. Nos vœux le suivent.

Quant à nous, jeunes Corses de Paris ou d'ailleurs, qui gardons un souvenir attendri de notre enfance passée là-bas, des morts adorés qui y dorment, des amis et des parents qui ont le grand bonheur d'y vivre, — quant à nous, quoique livrés à l'immense tourbillon de la Capitale, quoique étreints par les impérieuses nécessités de la lutte pour la vie, nous ne pouvons nous empêcher, malgré toutes choses, de laisser aller notre filiale pensée vers la Patrie lointaine qu'en enfants dévoués nous devons défendre.

Gabriel de Gravone.

Paris, 18 octobre 1908.

Ce que disent les Journaux

Le Soir

Sur la retraite de M. Thomson :

« M. Delcassé n'a rien à la Chambre sans que M. Clemenceau va convoité, si, s'il l'accroit, il est comptable, après avoir choisi M. Thomson, de ne s'être pas associé de la sorte l'air et d'avoir sacrifié l'intérêt national à de mesquines combinaisons ministérielles, à de scélérates considérations parlementaires. Coupable d'imprévoyance en choisissant M. Thomson coupable de négligence en ne contrôlant pas ses actes. M. Clemenceau aurait dû comprendre que, si l'accusation visait M. Thomson, c'est lui qu'elle atteignait, et qu'ayant eu part dans les désastres, le vote qui a frappé le ministre incapable condamnait le chef qui l'avait choisi, maintenu, couvert pendant deux ans de son approbation et de sa responsabilité. »

Le Rappel

« M. Thomson s'est défendu comme s'il avait été blindé par ses fonctionnaires ordinaires, seulement son portefeuille touché dans son contenu vivant il a pris la résolution de « s'échapper, » pour aller de front combattre toute l'escadrille ministérielle. Vive la France ! Tous ceux qui, sans distinction de parti, ressentaient de légitimes angoisses au sujet de l'impéritie criminelle et de l'anarchie intégrale de l'administration de la Marine, vont éprouver un profond soulagement. M. Delcassé, avec un courage, une vigueur, une clarté qui ont impressionné, sans la Chambre, a reproduit à la tribune les explications précises que nous nous sommes fait un devoir de formuler ici. »

L'Eclair

« Clemenceau n'a pas osé charger avec sa vigueur ordinaire pour sauver son complice ; il sera le premier à comprendre, trop tard, la faute qu'il a commise en jetant du lest. Ce sacrifice d'un collègue lui accorde, à lui, quelque répit, mais l'expose à toutes les incertitudes du lendemain. Toute liberté est fatalement ravie. En dépit des manœuvres, qui vont être prodiguées pour serrer les rangs entamés par cette première défaite, rien n'effacera, aux yeux du Parlement, l'idée que la journée d'hier aura servie d'autres et préparé de nouvelles chutes. Thomson a beau vouloir s'en aller seul, il entraîne avec lui le prestige de son ami l'inébranlable président du Conseil. »

La Petite République

« M. Thomson s'en va donc seul. Par qui le remplacera-t-on ? A qui confiera-t-on la tâche de réaliser rapidement, dans notre Marine, des transformations profondes ? La question n'est pas aisée à résoudre. Prendra-t-on un marin ou un civil ? Un sénateur ou un député ? Car la chose a son importance, et même si on est sensiblement indiqué, d'ancien ne manquerait pas de faire observer que, le Sénat étant actuellement représenté déjà dans le ministère, le choix d'un député s'imposerait. Voilà bien que la question n'est pas simple et qu'elle se complique de considérations inattendues. »

Le Relèvement Economique de la Corse

ARRIVÉE de la Sous-Commission à Bastia

Itinéraire modifié

L'itinéraire de la Sous-Commission, chargée d'étudier sur place la situation de la Corse, a été modifié, par suite du mauvais temps.

La Sous-Commission arrivera à Bastia, par train spécial, aujourd'hui *lundi 26 courant*, à 5 heures 15 du soir et y séjournera mardi, mercredi, et peut-être même jeudi.

Les personnes qui désireraient être entendues ou qui auraient des rapports à déposer, seront reçues par la sous-commission, qui siégera à la sous-préfecture, tous les jours, de 10 heures à midi, et de 3 à 6 heures du soir.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Paoli Dominique, chef d'escadrons ; 45 ans 10 mois 20 jours de services. Pension avec jouissance du 15 août 1908. 3.500 fr.

Cardoni Joachim Dominique Jules Alphonse, capitaine ; 44 ans 10 mois 25 jours de services. Pension avec jouissance du 17 août 1908. 2.650 fr.

Calendini Don François, capitaine, 44 ans 8 mois de services. Pension avec jouissance du 15 février 1908. 2.350 fr.

Vincenti François, soldat ; 11 ans de services (Blessures ou infirmités). Pension avec jouissance du 9 avril 1908. 600 fr.

LE SALON des Artistes de Province

La plupart des organes de la presse départementale se sont fait un devoir de faire connaître à leurs amis lecteurs que les dévoués et intelligents administrateurs-fondateurs de la « Société Libre des Beaux-Arts Français » MM. Lariviève et Sarbourg, aidés par les sommités politiques les plus connues, avaient eu l'heureuse idée de fonder une association artistique dont le siège est à Paris, 49, rue Vignon, afin d'aider les artistes de la province, en créant, tous les ans, un Salon dans la capitale.

A ce sujet il importe de donner maintenant quelques renseignements sur cette société, que nous nous faisons un plaisir de porter à la connaissance des intéressés.

Le but de cette association est de créer chaque année un nouveau Salon aussi important, si le nombre de nos sociétaires le permet, que les quatre grands Salons actuels, « celui-ci réservé aux artistes de province. »

Faire sauter de cette fois toutes les entraves publiques qui se font autour des Expositions précitées et soumettre donc, au public de la capitale, les œuvres qui lui échappent actuellement. Toutes les acclamations qui rehaussent les Salons rehausseront à coup sûr également nos tableaux d'ores et déjà de la bienveillance des Pouvoirs publics et des plus hautes autorités.

Enfin, et dans le but de n'écarter injustement personne, tous nos adhérents seront admis à exposer sans être soumis à aucune sorte d'examen ou de formalités, sans avoir aucun frais à supporter, à aucun droit à payer, la Société prenant à son compte tous les débours, sauf ceux de l'envoi des œuvres et de leur réexpédition.

Nous ajouterons qu'en dehors de nos Salons annuels — dont le premier aura lieu quand le chiffre de 400 adhésions prévu aux statuts sera atteint — « La Société Libre des Beaux-Arts Français » se tiendra constamment à la disposition de ses sociétaires pour leur rendre tous les services dont elle sera capable et les faire bénéficier de tous les avantages moraux et matériels obtenus généralement par les Associations importantes.

C'est ainsi que, en dehors des achats par l'Etat, qu'ils espèrent bien faire aboutir, les administrateurs-fondateurs feront en sorte d'obtenir de différents côtés des subventions nécessaires à l'acquisition d'œuvres exposées. Ils se proposent également de faire auprès des Compagnies de Chemins de Fer les démarches voulues pour que les membres de la « Société Libre des Beaux-Arts Français » bénéficient d'une réduction appréciable sur le tarif des voyages à Paris pendant la durée de leur Salon.

Il a été décidé, afin de permettre aux moins fortunés d'adhérer à la Société Libre des Beaux-Arts Français, que le montant de l'adhésion serait fixé à 20 francs seulement par année, ce versement donnant droit à l'adhérent d'exposer au Salon annuel.

Chaque demande d'un candidat doit être accompagnée d'indications détaillées sur son état civil, de l'énonce de ses titres professionnels. Il devra dire également s'il est membre d'une société artistique et s'il a ou non des récompenses.

Le candidat est informé aussitôt après examen de la décision prise. Il recevra ultérieurement la carte de membre actif de la « Société Libre des Beaux-Arts Français » et les statuts de cette société en échange du versement annuel qu'il aura à faire et dont la quittance lui sera présentée quand le chiffre de 400 adhésions aura été atteint.

En outre des avantages stipulés il pourra être procédé à la création d'une caisse de retraites ou de secours, sur les bases approuvées par l'Etat, si les ressources de la Société le permettent.

Adresser toute demande à M. Gaston Puk, Correspondant de la Société pour la Corse, Route Valette, 5, Toulon, (Var).

Les Agissements DE LA COMPAGNIE FRAISSINET

Courrier en retard

A MM. les Membres de la Sous-Commission d'enquête

Le paquebot *postal*, à *grande vitesse*, de la Compagnie Fraissinet, étant arrivé en retard, à Ajaccio, les dépêches du Continent qui devaient être distribuées à Bastia, *samedi soir* à 3 heures, n'ont été remises au public que *dimanche matin*, vers huit heures.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

UCCIANI. — M. Carbuccia Antoine-Dominique est nommé suppléant au bureau de poste d'Ucciani.

***

SAINTE MARIE SICCHÉ. — M. Valery, surnuméraire à Ajaccio, est nommé surnuméraire de l'enregistrement et des domaines à Sainte Marie Sicché, en remplacement de M. Leoni, désigné pour le bureau de Réquista, dans l'Aveyron.

***

SAMPOLO. — M. Leca Charles-Marie-Sébastien, de Marignana, est nommé garde de l'exutier communal à Sampolo.

***

CERVIONE. — M. Sodini Charles-Louis, percepteur de Vescovato, a été nommé à Cervione, en remplacement de M. Gambini, non installé, et qui a été appelé à la perception de Vescovato.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Tentative de meurtre

Le 23 octobre, vers 4 heures du soir, une tentative de meurtre s'est produite près de la chapelle des Grecs (route des Sanguinaires). Le sieur Spaduri Antoine, âgé de 20 ans, ancien chasseur au corps des Sports, a fait feu par deux fois de son revolver, sur le chef du bataillon en retraite Henriot.

M. Henriot se promenait en voiture avec M. François Canao d'Ornano ; il n'a pas été atteint fort heureusement. Les balles se sont logées dans la caisse de la voiture.

Le commandant Henriot avait été déjà menacé par le même individu qui avait tenté de le faire chanter.

Le sieur Spaduri a été arrêté presque aussitôt par deux gendarmes qui reconnaissent de reconnaissance.

L'opinion est un contrôle

Qu'il s'agisse de politique, d'art, de médecine ou de médicaments, l'opinion est toujours un contrôle. Nous ne nous aussi souvent que nous pesons les yeux de nos lecteurs, l'opinion de personnes ayant fait usage des Pilules Pink et ayant constaté leur efficacité. Aujourd'hui, nous citons l'opinion de M. J. Garaud, rue du Champ-de-Mars, à Bourganeuf (Creuse), qui nous a écrit ce qui suit :

M. François Garraud
(Cl. Malvar, Bourganeuf)

« Mon fils, François Garraud, âgé actuellement de 16 ans, était depuis deux ans dans un état de santé qui laissait beaucoup à désirer. Il avait le sang pauvre, était pâle, se plaignait fréquemment de névralgies et de maux d'estomac. Il digérait très mal et souvent même rendait la nourriture après de vives souffrances. Son état de santé nous causait de vifs tourments et nous ne savions plus que faire, les médicaments ordonnés étant restés sans effet. Une personne qui habite dans notre voisinage, touchée du dépérissement de mon fils, nous demanda si nous avions essayé les Pilules Pink. Sur votre réponse négative, elle nous engagea beaucoup à les essayer, car, disait-elle, elle avait elle même éprouvé ce médicament et en avait obtenu des résultats remarquables. Mon fils alors, qui habite Lyon, nous procura quelques boîtes de Pilules Pink, et mon fils François commença le traitement. Peu de jours après, nous pouvions constater que le jeune homme allait beaucoup mieux. Il mangeait avec appétit, digérait avec facilité et avait déjà repris bonne mine. Il a continué naturellement de bénéficier traitement et en peu de temps nous avons eu la satisfaction de voir complètement guéri. »

Depuis des années vous avez lu, pour ainsi dire chaque jour, dans ce journal, des attestations de guérison délivrées aux Pilules Pink. Nous supposons que vous avez bien remarqué que ces attestations étaient toujours nouvelles, qu'elles mentionnaient toujours pleinement le nom, l'adresse de la personne guérie, qui non pourrait était donné, que tous les moyens de contrôle, enfin, étaient fournis.

Les Pilules Pink sont un médicament scientifique de la plus grande valeur. Elles ne désappointent pas et notre plus grand désir serait de voir les malades en faire l'essai, persuadés que, soulagés dès la première boîte, ils continueraient d'eux-mêmes le traitement et seraient rapidement guéris.

Nous tenons à bien faire remarquer cependant que les Pilules Pink ne sont pas un remède à tous les maux. Elles guérissent seulement plusieurs maladies, qui, en apparence différentes, ont une similitude d'origine certaine. Ces maladies sont : l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, les douleurs qui proviennent de la mauvaise composition du sang, de sa pauvreté. Les Pilules Pink régénèrent purifient, enrichissent le sang. Les Pilules Pink guérissent encore, grâce à leur puissante action sur le système nerveux : l'épuisement nerveux, les névralgies, la neurasthénie.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pink Gabila, 33, Rue Bailly, Paris, Fr. 3.50 la boîte, Fr. 17.50 les 6 boîtes franco.

Petite Gazette

Baccalauréat

Ont été déclarés admissibles à subir les épreuves orales du baccalauréat, 2e partie, philosophie, devant la faculté d'Aix, MM. Vincenti, Olivieri, de Paoli, Leoni, Torelli, Leonetti, Franceschi, Obatti.

M. Cabiar a été définitivement admis.

⁂

Mariage

Samedi, a été célébré, en l'église paroissiale Sainte-Marie, le mariage de Mlle Sébastienne Moracchini, avec M. Sylvestre Luccioni, typographe au *Petit Bastiais*.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée par M. le vicaire Mariotti, en présence de Mlle Elisabeth Mucci et M. Roch Luccioni, témoins de l'épouse ; Mme Jeanne Angeli, tante, et M. Louis Casaroli, typographe, témoins de l'époux.

Nous adressons à notre excellent collaborateur et à sa charmante compagne, nos vœux les plus sincères de bonheur et de prospérité.

⁂

Postes et Télégraphes

M. Rocchi, gendarme à la compagnie de l'Indo-Chine, est nommé facteur des postes à Cognac.

⁂

En Tunisie

M. Futpoi, conducteur a été nommé principal à la direction générale des travaux publics, à Tunis ; MM. Rolfelli et Angeli, agents du bureau du même service, ont été l'objet d'une promotion de classe au titre français.

⁂

Au Port

Vap. « Cyrnos, » cap. Lollierzo, de Macinaggio, diverses.

⁂

Leçons

Institutrice, bonnes références donnerait leçons à domicile ou chez elle.

S'adresser au bureau du journal.

Ménagères, attention !!

Servez à tous vos repas des *Pâtes de la Maison Ghilini* qui sont exemptes de tous mélanges étranger au froment. Elles constituent donc une nourriture saine et digestive que vous pouvez donner sans crainte à vos enfants.

Chez tous les épiciers exiger la marque

Maison Ghilini

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

ORPHEON BASTIAIS. — Les membres de l'Orphéon Bastiais sont priés de se réunir lundi, 26 octobre, à 8 heures du soir, dans le local ordinaire des répétitions.

Société des CHAUX & CIMENTS Romain Boyer

Société anonyme au capital de 2.500.000 fr.
5, rue Cannebière, Marseille

Production : 200 tonnes par jour

CHAUX éminemment hydrauliques *à grande résistance* et grand rendement, adoptée par les Ponts et Chaussées, le Génie Militaire et toutes les administrations.

CIMENT de Portland artificiel et naturel pour dallages, réservoirs, égouts, voûtes.

CIMENT de la Valentine, supérieur, à prise demi-lente.

CIMENT prompt spécial.

CIMENT de Roquefort.

Seuls vendeurs pour les arrondissements de Bastia et Corte :

F. CHARDON et Cie

Fabricants de Tuiles et Briques
Chaux grasse, Carreaux et Ciment

Entrepôts : { Bastia, 2, Avenue Carnot / Corte, Nouvelle Traverse Francardo.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00576

TOULON

Nombreux cas DE FIÈVRE TYPHOIDE suivis de mort

Toulon, 25 octobre.

Une épidémie de fièvre typhoïde sévit depuis quelques jours à Toulon.

De nombreux cas, suivis de mort, se sont produits aujourd'hui dans la garnison et au sein de la population.

Les mesures les plus rigoureuses ont été prises pour enrayer cette épidémie.

Les autorités maritimes et militaires ont pris, de leur côté, toutes les précautions en leur pouvoir.

Une enquête très sérieuse, dirigée par le service de santé maritime, est ouverte pour découvrir l'origine de cette épidémie.

CLERMONT-FERRAND

Un Scandale militaire

Les Irrégularités au mess des Sous-Officiers *du 92e d'Infanterie*

Clermont-Ferrand, 25 octobre.

A la suite des nombreuses irrégularités qui ont été constatées dans la gestion du mess des sous officiers du 92e régiment d'infanterie, la responsabilité de plusieurs officiers est sérieusement engagée.

Le colonel du régiment vient de demander sa mise à la retraite.

En outre, le bruit court que plusieurs officiers ont envoyé leur démission au ministre de la guerre.

Cette affaire est appelée à avoir un grand retentissement.

AU TROCADÉRO

LA FÊTE des Médaillés Militaires

Paris, 25 octobre.

La Société des Médaillés militaires a donné aujourd'hui sa fête annuelle de bienfaisance, dans la grande salle du palais du Trocadéro, sous la présidence effective de M. Loubet, ancien président de la République.

La fête a été particulièrement brillante cette année, grâce au concours des éminents artistes des grandes scènes parisiennes.

LE NOUVEAU Ministre de la Marine *et les* OUVRIERS DES ARSENAUX

Une délégation des Chefs ouvriers de Rochefort à la Rue Royale

Paris, 25 octobre.

Le nouveau ministre de la marine a reçu la délégation des Chefs ouvriers de l'arsenal de Rochefort, chargée d'exposer à M. Alfred Picard la situation qui est faite aux ouvriers dans les arsenaux de la marine.

Après avoir écouté attentivement les réclamations formulées par les membres de cette délégation, le nouveau ministre de la marine leur a donné la primeur d'une circulaire qu'il va envoyer dans tous les ports de guerre.

Dans cette circulaire le Ministre signifie aux ouvriers des arsenaux qu'il ne donnera aucune suite aux réclamations qui lui seront adressées directement ; toutes doivent lui être adressées par la voie hiérarchique.

Les ouvriers des arsenaux, devront donc adresser toutes leurs réclamations aux préfets maritimes, qui les transmettront sans retard à la Rue Royale.

Cette première signification donnera à réfléchir aux ouvriers des arsenaux.

Aix-en-Provence

Les Obsèques DE M. LEYDET *Vice-Président du Sénat*

Aix-en-Provence, 25 octobre.

Aujourd'hui ont eu lieu les obsèques de M. Leydet, sénateur des Bouches-du-Rhône, vice-président du Sénat.

Le cortège est parti de la gare à 1 heure et demie.

Le cercueil disparaissait sous les couronnes.

La population Aixoise a tenu à honneur de faire à ce vieux démocrate, à cet intrépide lutteur de tous les instants, les imposantes funérailles dues à son civisme et à son inlassable dévouement envers sa ville natale et ses concitoyens.

LA PERTE DE LA « NIVE »

Le dossier de cette affaire est réclamé par le Ministre

Paris, 25 octobre.

Le ministre a réclamé d'urgence le dossier du procès qui s'est déroulé devant le Conseil de guerre maritime spécial de Toulon.

M. Alfred Picard veut examiner les incidents du procès, et la suite qu'il est possible de donner à la demande présentée par le commissaire du gouvernement, lequel a réclamé une nouvelle instruction contre les deux enseignes de vaisseau, Perroquin et Blluin qui n'ont pas établi de façon suffisante la distance parcourue pendant qu'ils étaient de quart.

EN ALLEMAGNE

M. ISWOLSKY *chez* L'EMPEREUR GUILLAUME

Berlin, 25 octobre.

M. Iswolsky, ministre russe des Affaires étrangères, qui est depuis deux jours à Berlin, a été retenu ce matin à déjeuner par l'empereur Guillaume.

Après le déjeuner Sa Majesté a conféré deux longues heures avec le ministre russe.

GARD

OBSÈQUES DES VICTIMES de la Catastrophe de Rochebelle

Alais, 25 octobre.

Ce matin, à 11 heures ont été célébrées en grande pompe, et au milieu d'un immense concours de population, les obsèques des huit malheureuses victimes de la terrible catastrophe du 23 octobre, aux mines de Rochebelle.

Les huits cercueils étaient portés à bras par les camarades des victimes.

De nombreuses couronnes avaient été offertes par les parents, les amis la Société des Mines, et les différentes Sociétés du Gard, etc.

Plusieurs discours ont été prononcés au cimetière.

Les représentants du Gard et les principales autorités du département assistaient aux obsèques.

EN ITALIE

TERRIBLE ACCIDENT *au champ de tir* DE LA SPEZZIA

Un officier et un ouvrier tués

Un officier et deux ouvriers blessés

Rome, 25 octobre.

Un terrible accident vient de se produire au champ de tir de la Spezzia, au cours des essais des nouvelles capsules pour obus.

Un lieutenant de vaisseau et un ouvrier ont été tués sur le coup ; un officier de marine et deux ouvriers ont été blessés grièvement.

AVIS DE DÉCÈS

Mlle Camille Casanova Valy ;

M. Clément Casanova, administrateur colonial à Ramstro (Haut Soudan) ;

Ont la douleur de vous faire de la perte qu'ils viennent de faire en la personne de

Mme Eugenie Casanova
Femme de lettres

décédée au Château de Montifault, le 20 octobre 1908, munie des Sacrements de notre Sainte Mère l'Eglise.

Priez pour elle !

Cie Générale des Pétroles A MARSEILLE

Pétrole et Essence pour l'éclairage et le chauffage

Pétrole, qualité supérieure, en bidons de 50 litres.

Pétrole raffiné d'Amérique, marque « Le Lion, » en caisses de 2 bidons de 18 litres 1/2 l'un.

Pétrole de sûreté « Photoline, » en bidons de 5 litres.

Naphtacycle, essence spéciale pour autos en bidons de 5 et 50 litres.

Huiles et graisses pour autos.

En vente chez M. L.-N. Mattei et Cie, Bastia.

PARIS

HOTEL DE LA MINERVE

25, Rue de la Chaise — Paris,
près du Bon Marché et des gares Montparnasse et d'Orléans

L'Hôtel de la Minerve vient d'être complètement transformé et muni de tout le confort moderne. — Electricité, Salle de Bains, etc.

Situé au Centre de Paris, desservi dans toutes les directions par des moyens de communications rapides (omnibus, tramways, autobus).

Chambres (éclairage compris) de *3 fr. 50 à 7 fr. 50.*

Repas (déjeuners et dîners) *2.50.*

Prix spéciaux pour Séjours prolongés et Pensions

HERNIES

Nous apprenons avec plaisir que *M. G. Vigier, spécialiste diplômé,* (bandagiste et orthopédiste) 5, Rue Garnier, Nice, sera de passage à Bastia, les 25, 26 et 27 octobre, Hôtel Renzi et à la pharmacie Ramaroni, Bd du Palais, de 8 heures du matin à 5 heures du soir ; à Corte, le 28 octobre, Hôtel Paoli ; à Ajaccio, les 29 et 30 octobre, Hôtel Dauphin ; à Ile-Rousse, le 31 octobre, Hôtel Dagiovanni, où il fera lui même l'application de ses appareils.

Possédant un système de bandages sans ressort, entièrement nouveau et complètement différent de tous ceux connus jusqu'à ce jour, *M. Vigier* se charge de fournir un appareil contenant d'une manière certaine toutes *les Hernies* et par suite, préservant de tous les accidents occasionnés par L'ETRANGLEMENT HERNIAIRE. — *Bas à varices, et Ceintures sur mesure.*

AJACCIO

OUVERTURE DE LA
Grande Charcuterie Parisienne
16, Cours Napoléon, 16
M. BOURTIN, propriétaire

Charcuterie en tous genres et sur commande. — Spécialités de côtelettes à la sauce tomate.

Conserves de 1er choix
Prix modérés
ON POSTE A DOMICILE

CAFÉ RESTAURANT DE *La Paix*

38, Cours Napoléon, 38

JEAN SANTABELLI, propriétaire a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, que son restaurant est entièrement remis à neuf et qu'elle y trouvera tout le confort désirable, les mets les plus variés, avec un chef cuisinier émérite qui fera les délices des gourmets.

Chambres garnies depuis 1 fr.

01 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

NOELLA

Grand Roman Inédit
par CHARLES MÉROUVEL

PREMIÈRE PARTIE

LE ROMAN D'HÉLÈNE

XII

ENLEVÉ !

Jacques Rousset objecta :

— A Paris, c'est difficile, surtout pour un pauvre diable comme moi... Il y a des tribunaux et d'abord on va geindre sur la paille humide des cachots...

L'étranger réfléchit. Il grommela en espagnol quelques mots que Rousset et Collinet comprirent et qui étaient très énergiques. Puis il reprit :

— Bref, sans perdre notre temps en vaines paroles, vous consentiriez à m'accompagner, en qualité de valet de chambre ?

— Oui, monsieur le marquis.

— Vous me seriez devoué ?

— Comme un bon et fidèle serviteur, monsieur le marquis.

— Je suis très volontaire, capricieux, bizarre parfois.

— Oh !

— Si vraiment. J'ai un caractère fantastique, je me connais.

— Je tâcherai de m'y habituer, monsieur le marquis. J'espère que vous n'aurez pas de reproche à m'adresser.

— Votre ami me garantit votre probité. C'est un point essentiel. J'ai besoin d'avoir une entière confiance en vous. Un valet de chambre est souvent le confident de son maître...

Le vieillard fouait ses yeux, de vrais diamants noirs, brillants comme deux braises, rivés au visage de son futur serviteur. Rousset eut le don de lui plaire car il lui dit :

— Voici mes conditions. Cinquante dollars par mois. Si nous devons nous quitter pour cause d'incompatibilité d'humeur ou toute autre provenant de mon fait, je vous donnerai cent livres d'indemnité et votre passage pour revenir en France. Vous acceptez ?

— Oui, monsieur le marquis.

— Je compte partir dans quelques jours, probablement le vingt six ou le vingt-sept courant... Vous n'avez rien qui vous retienne ?

— Rien.

— C'est donc convenu.

L'étranger prit dans sa poche une banknote anglaise de vingt-cinq livres toute fraîche comme celles des jeunes, avec le mépris des grands millionnaires pour l'argent dont ils ne connaissent pas le prix, et dit :

— Ce sera votre denier à Dieu. C'est, je crois la terme qu'on emploie chez vous. Allez, vous viendrez prendre mes ordres le vingt-cinq, dès le matin, huit heures, militairement.

— Bien, monsieur le marquis.

Rousset s'inclina et sortit. Resté seul avec Collinet, l'Espagnol demanda :

— Elle était jolie, la femme de votre ami ?

— Admirable, je vous l'ai dit.

— Blonde ou brune ?

— Blonde !

— Pas de nerfs, pas de résistance... une faible fille d'Eve... Ses lèvres se pâlissent dans une expression de mépris.

— Toutes les mêmes, d'ailleurs, dit il en espagnol, brunes et blondes, aussi femmes et aussi perfides les unes que les autres. J'ai été marié, moi aussi, bien peu de temps, et la marquise était blonde !... Bien, qu'il y a longtemps !...

Il n'acheva pas.

Il reprit sa pose nonchalante sur sa chaise longue en disant à Collinet :

— Vous préparerez tout pour mon départ. Le mort de mon vieux Rico m'a fait de la peine... Il ne reverra pas Buenos Ayres ni Montevideo, le pauvre ! Que Dieu ait son âme !

C'était un ancien serviteur qu'il avait perdu dans la traversée de l'Océan. Rousset était destiné à le remplacer. Le marquis gémit :

— Il était avec moi depuis trente-six ans, mon ami, et je n'avais pas de secrets pour lui. Je partirai pour Bordeaux le vingt-sept. Le lendemain je m'embarquerai pour Montevideo, une ville où les femmes sont belles, dévotes et perfides, comme à Madrid, comme à Séville, comme à Rio de Janeiro, comme en France, comme à Paris, comme partout... Vous penserez à ce que j'ai dit ?

— Oui, monsieur le marquis.

— Je compte sur vous, mon ami.

Collinet alla rejoindre son ancien camarade qui l'attendait dans le vestibule de l'hôtel.

— Eh bien ! fit-il, tu te contentes ?

— Oui.

— Ça ne te fait rien d'aller si loin ?

— Au contraire,

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? NI CELA.

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux méritant les éloges. Toutes certitudes scientifiques. Toutes coiffures conservées. Les mots Royal Windsor du Crayon Exigez sur les flacons les mots Royal Windsor du Crayon. Refusez les imitations. Prospectus et attestations gratis.

ENTREPOT : 26, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande de Prospectus contenant détails et attestations

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani. Joindre un timbre pour la réponse.

Demandez et offrez dans tous les Cafés AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ordinaires. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tuiles. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GRÈS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Boulevard de Strasbourg et Boulevard du Carré.

AVIS

BONNE OCCASION

A vendre

Cuves, Foudres, Demi-Muids, Bordelaises, Barils et Bombonnes de diverses contenances, Seilles (dites Bajes), Caisses et Paniers à raisins, Pompes à vin, Filtres à vin, Récipients à huile, Chantiers, Chevalets, Planches, Pentelles, Liteaux, Echelles pouillins, Tables et Bancs, Charrettes à bras, Bascules, Appareils d'acétylène et accessoires divers pour caves. Pressoirs à vin.

Vins Rouges du pays à 15 et 25 centimes le litre. — Vins Blancs à 25 et à 30 centimes le litre.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées. — Muscat de Frontignan. — Vins de Malaga. — Vermouth de Turin. — Quinquina, Pomponnet et St Léon. — Apéritif le Pof. — Gentiane. — Vins de Marsala. — Vins d'Asti mousseux et Barbera (Italien). — Vins de Chianti. — Vins vieux en bouteilles cachetées. — Blancs et Rouges. — Eau-de-vie et Vinaigre. Grands vins de Champagne.

Prix exceptionnels sur toutes marchandises, certaines branches du commerce devant être restreintes ou supprimées.

Avant de faire vos achats, adressez-vous Avenue Carnot, n° 5, Bastia-Entrepôt

Biagini Oreste

Réduction sur marchandises 20 0/0 et réduction sur matériel vinaire 30 à 40 0/0.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Système perfectionné)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

M. V. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

OUTILS pour AMATEURS & OUVRIERS

MACHINES, FOURNITURES, DÉCOUPAGE

Peinture, Menuiserie, TOURS, Pyrogravure, etc.

FUMIER

Trois francs le collier

COTE DE TABACS

Dix francs la tonne

S'adresser à l'Usine de Toga.

Achat de lupins

à de très bonnes conditions

Excellente occasion

A VENDRE : Deux foudres en bon état de 40 à 50 hectolitres.

S'adresser à M. Joseph Lucchetti, près M. Marzocchi, Bd Paoli, 44.

Installation à Gaz

Jean Cimi, ex-ouvrier du Gaz

Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

Le Directeur-Gérant, J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

LIQUEUR DE NOIX

DISTILLÉE par M. SIMONCELLI propriétaire à Cardo

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887) Croix de Mérite et Médaille d'or Exposition Internationale de Bastia (1905)

Douée de propriétés stomachiques, recommandées par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Combescure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette LIQUEUR fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son velouté.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de manx d'estomac désireuses d'activer leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et souveraine contre le mal de mer et les coliques.

Elle est indispensable aux enfants.

La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt en ex Villa près Cardo.

Se méfier des contrefaçons

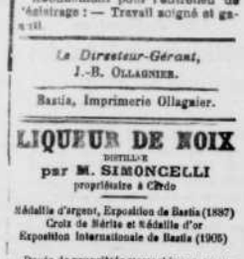

Maux de Dents

guéris radicalement par Cie Boulette Dentaires

de A. FOURCHEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Bastelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sogliola, Cours Napoléon, à Ajaccio.

HACHETTE & Cie 79, Bd Saint-Germain, Paris

PARAIT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS

LE NUMÉRO : 15 CENTIMES.

ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS REMBOURSÉ PAR UNE SUPERBE PRIME

BON pour un ABONNEMENT D'ESSAI de 3 mois

aux *Jardins & Basses-Cours*

Aux prix exceptionnels de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)

Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

Précédemment, l'AMARO MATTEI était un véritable nectar. C'est encore le roi des apéritifs.

Par LISELOTTE

a révélé dans la littérature par ses livres

1 FR. 45

Le GUIDE des CONVENANCES constitue le plus utile manuel à consulter, l'ouvrage par excellence, qui doit se trouver immanquablement dans toutes les familles, car on y trouve sur tout ce qui concerne les usages du monde.

Pour le recevoir franco il suffit d'adresser mandat-poste de 1 fr. 45 à l'ordre de M. Fouquier, éditeur, 7, r. Lavoisier, Paris

SAISON Printemps-Eté 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Eté 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, EOLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

NETTOYAGE DES PANAMAS

OMBELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS

DENTELLES, ETC., ETC.

CYRNOS ORANGE

Sirop pur sucre

Fabriqué avec les oranges si parfumées de la Corse.

Boisson hygiénique et rafraîchissante

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 299

MARDI 27 OCTOBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers, 1 fr. — Réclames (1re page), 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	2 fr.	4 fr.	8 fr.
Autres Départ.	3 fr.	6 fr.	12 fr.

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

OC577

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE RELÈVEMENT ÉCONOMIQUE DE LA CORSE

A Messieurs les Membres de la Commission d'Enquête.

LA COMPAGNIE FRAISSINET

Le Fret

A l'occasion de l'arrivée dans notre ville de la commission d'enquête, il est de notre devoir de lui souhaiter la bienvenue d'abord, puis de lui faire connaître comment la Compagnie Fraissinet encourage chez nous l'importation et l'exportation, et à quelles fantaisies elle soumet le commerce en général.

La commission va étudier le relèvement économique de la Corse. Il semblerait que la première question à examiner fût celle qui regarde les communications maritimes et toutes les conditions qui s'y rattachent. Or, sous ce rapport, il est notoire que nous n'avons presque fait aucun progrès et que nous sommes à peu près dans la même situation d'il y a vingt ans.

Au fait.

La Corse est littéralement écrasée sous le fret de M. Fraissinet, qui se dit son grand ami. Ou le serait à moins ! L'importation et notamment notre exportation souffrent considérablement d'une exploitation où l'arbitraire règne en maître. L'exportation ! Mais c'est là que la commission doit porter soigneusement ses investigations. Sans les facilités d'exportation, à quoi pourraient servir l'assainissement de nos plaines, l'achèvement de notre réseau ferré et autres travaux d'ordre intérieur ? C'est l'écoulement de nos produits qui demeure le principal agent du bien-être matériel de la Corse, et l'on n'aperçoit pas bien comment on pourra l'introduire dans l'Ile, si la Compagnie Fraissinet doit continuer les agissements actue's.

Ainsi, en ce qui concerne le fret, voici un exemple entre mille :

Depuis deux ans, l'exportation des cochons a pris une certaine importance. C'est par milliers qu'il en part de tous les ports de la Corse.

Voici le fret pratiqué par la Compagnie pour un porc d'un poids moyen de 50 à 60 kilogrammes, souvent d'un poids moindre :

Par tête	5.00
En plus 5 0/0	0.25
Embarquement et débarquement	3.10
Total	8.35

Le prix de 3 francs par tonne d'embarquement et de débarquement de marchandise est d'invention récente, et s'il trouve une excuse lorsqu'il s'agit de déplacer mille kilogrammes de marchandises, on ne l'explique pas pour un porc de 50 kilogrammes, souvent pesant moins, qui s'embarque et se débarque de lui-même, comme un simple voyageur et par la même échelle.

Ainsi, sur un prix convenu de 5 francs, la Compagnie trouve le moyen de majorer le fret de 65 0/0 sans que personne puisse protester d'un pareil abus.

Si nous tenons compte du poids moyen des porcs expédiés, nous trouvons qu'un cochon paie suivant le tarif appliqué, sur la base de 165 francs la tonne !!

Voilà des chiffres absolument exacts et que la commission d'enquête fera bien de méditer.

Infractions au règlement

Pourquoi la douane tolère-t-elle que les marchandises qui rentrent ne figurent pas souvent sur les *manifestes*, et inversement, pourquoi celles qui ne sont pas à bord soient *manifestées* ? Ce fait constitue une contravention aux règlements. Pourquoi n'inflige-t-on pas l'*amende de principe*, prévue en pareil cas ?

C'est encore là un fait insolite qui prouve que l'administration des Douanes ne fait pas tout son devoir. Nous prenons la liberté d'appeler, sur ce point, l'attention de la commission et de son Président, et plus particulièrement celle de M. le Directeur général des Douanes.

Colis Postaux

Indépendamment de ceci, comment se fait-il que les colis venant de l'étranger ne soient dédouanés par la Compagnie que le lendemain de leur arrivée ? Il en résulte que ces colis ne sont remis aux destinataires que le surlendemain.

Visite des bagages

Autre chose. Faites une apparition dans la salle de visite des bagages à vérifier par la Douane. Le passager qui y pénètre (et tous y sont astreints), doit emporter une impression peu agréable au moral et aussi à l'odorat. La déception pour le voyageur ne peut que demeurer complète sur toute la ligne, puisque ses effets et lui en tête, passent non pas dans une salle, mais tout simplement dans une écurie, au sortir de laquelle une bonne hygiène réclamerait que bagages et voyageurs soient soumis à une bonne fumigation.

Ce serait bien là la mission du Syndicat d'initiative, mais ne sait-on pas que M. Pieraugeli, agent général de la Compagnie Fraissinet, en fait partie, et que dès lors, la plupart des autres membres se croient tenus à une certaine réserve, bien que cette réserve soit très préjudiciable au beau renom de la ville de Bastia.

Tout ce que nous disons là n'est qu'une petite page du volume qu'il faudrait écrire pour signaler tous les scandaleux abus de la Compagnie Fraissinet.

Nous prenons ici l'engagement de mettre à nu toutes les plaies qui nous rongent dans l'intérêt supérieur de notre chère Corse !...

POUR LA COMMUNE de Santo-Pietro-di-Tenda

Il est du devoir, non seulement de tous ceux qui remplissent un mandat électif ou une fonction administrative dans l'île, mais aussi celui de tout Corse soucieux des intérêts et du relèvement de son pays, de chercher à éclairer MM. les membres de la Commission d'enquête par tous les moyens possibles, en leur indiquant le malaise dont souffre telle ou telle contrée, et ce qu'il serait le plus urgent de faire pour remédier au moins en partie au mal signalé, afin d'apporter un peu plus de bien-être et de prospérité sur un point quelconque de notre chère Corse.

C'est pour remplir ce que nous croyons être un impérieux devoir, que nous leur présentons aujourd'hui, par l'organe du *Petit Bastiais*, les réflexions suivantes :

L'homme d'affaires comme le touriste est particulièrement attristé, en traversant pendant la saison des fortes chaleurs l'immense territoire de la commune de Santo-Pietro-di-Tenda, de constater l'état de délaissement et de quasi-abandon où se trouve la plus grande partie des terres cultivables de cette importante contrée. Cet état lamentable n'est dû, disons-le tout de suite à l'honneur de cette laborieuse population, qu'au manque presque absolu d'eau dans la région.

En effet, sur la route de Santo-Pietro à Ostriconi, on ne trouve, en été, sur une distance de 48 kilomètres, qu'une seule fontaine débitant quelque peu d'eau, à Bacialù, en plein désert des *Agriate*, où le voyageur assoiffé puisse se désaltérer. Et dans toute l'étendue de la commune, les sources sont tellement rares et leur débit si peu considérable, qu'elles suffisent à peine aux premiers besoins de la population. Ce qui fait que les travaux agricoles, et spécialement l'horticulture, sont généralement abandonnés chez nous.

Pourtant, dans les flancs de nos hautes collines, il y a plusieurs petites sources dont le captage, habilement fait, serait pour les habitants de la commune le commencement d'une ère de prospérité et de vraie richesse.

Et puis, dans les creux de nos vallons comme sur les croupes de nos côteaux, il est impossible qu'il n'existe pas des couches d'eau à quelques mètres de profondeur seulement de la surface du sol.

C'est pourquoi nous appelons l'attention des membres de cette Commission en les priant de vouloir bien s'intéresser à l'avenir d'une région si importante par son étendue. Nous demandons à ce que l'Administration fasse faire une étude très approfondie de notre sous-sol, et puis qu'elle s'occupe sérieusement :

1. A savoir s'il n'est pas possible d'augmenter le débit des sources déjà existantes ;

2. A faire bien préciser les endroits où, par des sondages intelligemment exécutés, on pourrait obtenir de nouvelles sources ;

3. A faire dresser un plan détaillé du tracé que devraient suivre les conduites d'eau pour aboutir soit à de grands réservoirs ou à des bornes-fontaines, soit dans les champs où l'irrigation serait possible.

C'est alors que la commune qui ne recule devant aucune dépense quand il s'agit d'augmenter un peu plus le bien-être général de ses habitants, s'imposerait volontiers les plus lourds sacrifices pour prendre la plus large part dans tous ces travaux que l'Etat ferait exécuter sous l'habile et intelligente direction et sous la surveillance des hommes de l'art.

Aussi, nous sommes convaincu qu'il aura suffi d'avoir signalé les causes du marasme où se débat dans l'impuissance toute une population, et d'avoir indiqué à grands traits les principaux remèdes à employer, pour être sûr que tous les membres de cette Commission se feront un devoir de plaider en haut lieu une cause si juste et si légitime.

Et, fort d'un si précieux et puissant appui, nous remercions d'avance tous les braves cœurs qui s'intéresseront au relèvement matériel et moral de notre commune.

J.-P. LUCCIARDI.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Florent.

Soleil : (heure nationale)

Lever. 5 h. 58 m. — Coucher, 4 h. 33 s.

Premier quart., le 1. — Pleine Lune, le 7.

Fête de Demain : Sainte Simon et Jude.

26 OCTOBRE

Un Ami de la Corse

Si la Corse, quoique mieux connue, a toujours des détracteurs — heureusement de plus en plus rares ! — elle compte aussi des admirateurs enthousiastes, des amis fidèles et dévoués, toujours prêts à élever la voix en faveur de « l'Ile Oubliée. »

L'amitié des uns nous console largement des attaques, aussi injustes que passionnées, des autres.

Au premier rang de nos amis, se place M. Abel Ballif qui, avec Henri Boland, ne laisse passer aucune occasion de prendre la défense d'un département plus négligé, en somme, que négligeable.

Voici en quels termes éloquents, le très distingué Président du Touring-Club de France s'exprime dans la *Revue* de ce mois d'octobre :

La réorganisation des services administratifs et le relèvement économique de la Corse font l'objet d'un rapport du ministre de l'Intérieur, soumis le 24 septembre à M. le Président de la République.

Le *Journal Officiel*, qui publie ce rapport, le fait suivre du décret présidentiel instituant une Commission chargée de fournir un aperçu exact de la situation de la Corse et des mesures propres à modifier cette situation d'une manière profitable.

Trop souvent, l'occasion nous fut donnée de jeter, lui-même, un cri d'alarme, et de signaler à quel point la situation économique de la Corse était en péril. Nous avons maintes fois indiqué des remèdes possibles à des maux qui ruinaient totalement l'Ile merveilleuse si l'on ne se décidait à y mettre ordre. Et nous avons déclaré depuis longtemps qu'il appartenait à l'Etat, gardien des intérêts supérieurs du pays, de prendre d'urgence toutes les mesures propres à réparer les ruines de la Corse, et parmi lesquelles s'imposent au premier chef l'assainissement de la côte orientale, la suppression de l'exploitation abusive des forêts.

Aussi, est-ce avec joie que nous saluons l'ère nouvelle que nous promet, pour une région française trop longtemps délaissée, l'initiative prise par M. le ministre de l'Intérieur. Un commission c'est déjà bien, un homme serait mieux, et c'est ce qu'il faut.

Certes, l'on ne saurait mieux dire, ni plaider plus éloquemment la cause de la Corse.

Nous exprimons à M. Ballif toute notre gratitude pour ce nouveau témoignage d'amitié envers « l'Ile Merveilleuse. »

Avec lui, nous saluons bien joyeusement l'ère nouvelle que nous promet l'initiative prise par M. Clemenceau, espérant que notre malheureux pays, trop longtemps délaissé quoique si français, obtiendra enfin les satisfactions auxquelles il a droit.

PIERRE CAPIPALI.

Luzzi-Saro, 25 octobre 1908.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'ordre du jour pur et simple, accepté par le ministre, dans l'interpellation concernant la marine.

Nombre de votants	462
Majorité absolue	232
Pour l'adoption	117
Contre	345

La Chambre des députés n'a pas adopté.

Les cinq députés de la Corse ont voté pour.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 27 oct., à 3 h.

Richard Wallace, allégro,	Saldelick,
Boléro impérial,	Ernst.
La Belle Meunière, polka,	Paris
Le Retour à la Vie, valse,	Chabas.
Les Cadets, marche,	Sousa.

Le Chef de musique, X. LATTES.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PIZZICHELLO. — Au nombre des propositions présentées par M. Luciani à la dernière session du Conseil d'arrondissement de Corte, s'en trouve une dont la réalisation est d'une extrême urgence. Il s'agit de la construction d'un embranchement reliant la commune d'Antisanti à celle de Casevecchie et aboutissant aux bains de Pazzichello.

Le vœu de M. Luciani a été adopté. Maintenant il incombe à l'administration voulue de donner une bonne et prompte suite à la délibération de l'assemblée cantonale.

⁂

SAINTE-MARIE-SICCHÉ. — M. Cetaccioli Antoine, ancien maire, est nommé suppléant du juge de paix du canton de Sainte-Marie-Sicché en remplacement de M. Padovani-Socci, décédé.

⁂

SARTENE. — Le 17 octobre ont eu lieu à Sartene, au milieu d'une assistance nombreuse et recueillie, les obsèques de M. Pierre-Marie de Rocca-Serra, chef de bataillon en retraite, chevalier de la Légion d'honneur.

A la levée du corps, les honneurs militaires ont été rendus par un détachement de la garnison.

Le deuil était conduit par MM. Paul de Rocca-Serra, conseiller à la Cour d'appel de Nîmes, Antoine-Geoffroy Pietri, Jérôme Pietri et Hyacinthe Quilichini, maire de Sartene, frère, oncle et beaux-frères du défunt.

Les cordons du poêle étaient tenus par M. le capitaine Arène, commandant la place de Sartene, Maxime Pietri, premier adjoint au maire, Bistos, capitaine de gendarmerie, François Sastal, conseiller municipal, officier de réserve, décoré de la médaille militaire.

L'absoute a été donnée en l'Eglise paroissiale, par M. l'Archiprêtre Poli, entouré d'un nombreux clergé. Pendant la cérémonie religieuse, le cercueil avait été disposé sur un superbe catafalque aux tentures noires lamées d'argent, resplendissant de lumières, de couronnes et de fleurs.

Sur la volonté de la famille, aucun discours n'a été prononcé. Mais le long cortège d'amis et de parents, la foule respectueuse qui se pressaient autour du cercueil, pour saluer une dernière fois le vaillant soldat, l'homme de cœur disparu, disaient assez haut ses vertus et ses mérites.

M. Pierre-Marie de Rocca-Serra appartenait à l'une des familles les plus anciennes et les plus considérables de Sartène. Il prit, comme officier, une part très active à la campagne d'Italie et à la guerre de 1870. Ses hautes capacités, sa bravoure et son endurance lui valurent un avancement rapide, deux citations à l'ordre du jour et la croix de la légion d'honneur.

Lorsqu'il se décida, en pleine vigueur physique et intellectuelle à quitter l'armée, il fut l'objet des manifestations les plus flatteuses et des regrets unanimes de ses chefs, de ses compagnons d'armes et de ses soldats.

Rendu à la vie privée, M. Pierre Marie de Rocca-Serra mena l'existence d'un sage, partageant son temps entre les livres, les voyages, les douceurs de l'amitié et l'affection d'une compagne aussi distinguée par le cœur que par l'esprit.

Il encouragea et soutint de ses largesses de nombreuses œuvres pieuses et son nom restera dans le pays comme celui d'un bienfaiteur à la charité duquel on ne fit jamais appel en vain.

M. le Commandant de Rocca-Serra, était âgé de 71 ans. Il est mort en brave et en chrétien ; emporté, malgré les ressources de l'art et les soins les plus tendres par le mal terrible qui le minait depuis quelques mois.

Nous présentons, en cette douloureuse circonstance, à sa veuve, Mme de Rocca-Serra née Pietri, à ses frères MM. Charles de Rocca-Serra, conseiller honoraire, Paul de Rocca-Serra, conseiller à la Cour d'Appel, et à la famille nos condoléances les plus émues et l'expression de notre vive sympathie.

⁂

CORTE. — Cours Secondaires de Jeunes Filles.

Parmi les jeunes filles reçues à la dernière session du Brevet supérieur, nous voyons avec plaisir les noms de Mlles Desplat, maîtresse surveillante, Alfantini et Cristofari, élèves aux Cours Secondaires de Jeunes Filles de Corte.

Nos meilleures félicitations.

⁂

PIETRA. — M. Raffalli Horace est nommé facteur intérimaire des postes à Pietra di Verde.

Bulletin Financier

Paris, 25 octobre 1908.

Le marché se montre un peu plus réservé aujourd'hui avec une certaine nuance de lourdeur. Toutefois en clôture on ne s'éloigne guère des cours de la veille. La Rente Française est inchangée à 95.57. Les Fonds Etrangers à l'exception des Empruntes russes, varient peu. La Turc finit à 89.80, le 5 0/0 reste à 98.30. L'Extérieure perd 10 centimes à 94.90, tandis que la Russe 1906 passe à 100.37.

Les Etablissements de Crédit sont calmes. Le Crédit Lyonnais se recouvre à 1.180, la Comptoir National d'Escompte à 685 et la Société Générale à 662.

Le bilan du Crédit Foncier au 30 septembre fait ressortir pour le mois un bénéfice net de 1.256.500 fr. ce qui porte le total des bénéfices depuis le 1er janvier 1908 à 12.476.454 fr.

Transactions restreintes en valeurs industrielles et de transports, et partant peu de variations dans les cours. La Rio oscille entre 1.715 et 1.726 pour finir à 1.717. Les charbonnages russes font en représailles assez vive progresse à 4.575. Les valeurs diamantifères sont fermes et les Mines Bor à cheval légèrement hésitantes.

Au comptant officiel le Bec Auer a des échanges suivis aux environs de 750.

En Banque, le Laurium Grec est peu vaillant à 57.25. L'obligation 5 0/0 de Port de Haïfa est demandée à 495.

Aujourd'hui 981 ont été introduites sur le marché en banque au comptant, au cours de 87.50, 25.000 actions nominales de 20 fr de The Mines Pedrazzini Gold and Silver Mining Co.

Bonne tenue persistante des Chemins Français ; l'Ouest monte à 890.

Le Relèvement Economique *de la Corse*

ARRIVÉE
de la Sous-Commission
à Bastia

La Sous-Commission est arrivée hier soir à Bastia, par train spécial, à 5 heures 15, venant de Corte, et est descendue au Grand Hôtel de France.

Les personnes qui désireraient être entendues ou qui auraient des rapports à déposer, seront reçues par la sous-commission, qui siégera à la sous-préfecture, tous les jours, de 10 heures à midi, et de 3 à 6 heures du soir.

L'itinéraire de la Sous-Commission a été modifié comme il suit :

Mardi, 27. — Séjour à Bastia.

Mercredi, 28. — Séjour à Bastia.

Jeudi, 29. — Départ 7 h. matin en auto pour le Cap. Tour du Cap. Déjeuner Morsiglia. Dîner et coucher à Bastia.

Vendredi, 30. — Départ Bastia 7 h. Déjeuner Casabianda. Dîner et coucher Casabianda.

Samedi, 31. — Départ de Casabianda à 7 h. du matin pour Corte. Déjeuner Corte. Dîner et coucher Evisa.

Dimanche 1er novembre. — Retour à Ajaccio. Déjeuner à Cargese. Dîner et coucher Ajaccio.

Lundi, 2. — En torpilleur de Ajaccio à Bonifacio. Déjeuner, dîner et coucher à Bonifacio.

Mardi, 3. — En torpilleur à Porto-vecchio. Déjeuner Portovecchio. Retour en torpilleur à Propriano. Dîner et coucher Sartene.

Mercredi, 4. — Séjour à Sartene.

Jeudi, 5. — Voyage en torpilleur de Propriano à Calvi. Dîner et coucher à Calvi.

Vendredi 6. — Voyage de Calvi à Bolgodone en voiture. Déjeuner à Belgodere. Dîner et coucher Ile-Rousse.

Samedi, 7. — Départ d'Ile Rousse, à 7 h. en torpilleur. Retour à Ajaccio vers midi. Départ pour Marseille à 6 h. soir.

Nouvelles Maritimes

L'Echouement du Vizzavona

Ainsi que nous l'avons annoncé récemment, M. Giuseppi, maître d'équipage du *Vizzavona*, a comparu, hier soir, devant le tribunal maritime commercial spécial, présidé par le capitaine de vaisseau Gouts. Le maître d'équipage était défendu par M. Sartori, maître au cabotage.

Après l'interrogatoire le président a donné la parole au défenseur qui a déposé des conclusions écrites faisant ressortir l'incompétence du tribunal. M. Sartori a déclaré, en effet, que l'article 3 de la loi du 10 mars 1891 ne saurait être appliqué à son client, car il n'y a eu, dans le sinistre du *Vizzavona* pour lequel il est poursuivi, ni naufrage ni abordage. Le défenseur donne ensuite lecture de l'article 3, qui est ainsi conçu :

« Tout homme de l'équipage qui se rend coupable d'un défaut de vigilance ou de tout autre manquement aux obligations de son service, suivi d'un abordage ou d'un naufrage, est puni d'une amende de 16 à 100 frs ou d'un emprisonnement de 10 jours à 3 mois. »

Or, a précisé M. Sartori, le *Vizzavona* n'a pas été abordé, n'a pas abordé un autre navire ; il s'est renfloué avec ses propres moyens et est revenu à Marseille. Le tribunal maritime commercial spécial est donc incompétent.

Après cette plaidoirie, le tribunal s'est retiré dans la salle de ses délibérations et on a rapporté un jugement d'incompétence, renvoyant l'inculpé devant l'autorité maritime.

Dans la salle d'audience, nous avons remarqué plusieurs personnes en deuil ; c'étaient les parents des matelots Santelli et Bouffiglio qui perdirent la vie dans le sinistre du *Vizzavona*.

Le vol à bord du Liamone

Le service de la Sûreté a opéré, hier, au sujet de ce vol dont nous avons parlé, ces jours derniers, deux nouvelles arrestations.

Après avoir été interrogés par M. Malavialle, juge d'instruction, l'un d'eux, nommé Antonetti, a été écroué à la prison Chave. L'enquête continue.

Les quatre premières personnes arrêtées ont été mises en liberté provisoire.

(Petit Provençal).

L'Embarras du Protocole

Récemment, à propos des visites de M. Fallières aux chefs des Etats du nord, des journalistes s'étonnèrent du maintien d'un usage qui voulait que, dans les conversations diplomatiques entre Président et employait la troisième. Le protocole s'efforça de donner satisfaction à notre amour-propre national, tout en évitant de blesser la susceptibilité étrangère et imagina une formule mixte qui fit son apparition dans le dernier échange de télégrammes entre le roi de Norvège et le président Fallières. Ce n'est point la première fois, certes, que le protocole se heurte, dans sa très délicate mission, à de menus embarras de ce genre, et il serait piquant de rechercher dans l'histoire comment il s'efforça de les plus ou moins heureusement solutionner. Notamment à la petite cour de Parme où, après 1815, vint régner Marie-Louise, l'ex-impératrice des Français, on fut très embarrassé lorsque parvint la nouvelle de la mort de Napoléon à Sainte-Hélène en 1821, pour annoncer à la population parmesane la nouvelle du décès de l'époux de sa souveraine. Comment dirait-on ? L'Empereur ?... On aurait blessé les susceptibilités de l'Europe. L'ex-Empereur ?.... On aurait blessé les susceptibilités de Louis XVIII qui ne disait roi de France depuis la mort de son neveu au Temple... Napoléon ?... Ce nom effrayait encore le monde Bonaparte ?.. Seuls les ennemis du captif le désignaient par ce nom. Aucun de ces titres ne pouvait convenir.

Le protocole, laborieusement, chercha une formule. Il la trouva, et l'ancien dictateur des rois fut appelé le « Sérénissime époux de l'auguste souveraine. » Napoléon, prince consort d'une duchesse de Parme qui s'appelait Marie-Louise, voilà certes une bouffonnerie qui dut faire passer un étrange sourire sur le froid visage de Metternich.

NOUVELLE.

LA *CYRNOS*

Le Journal officiel publie la notice suivante, sur une nouvelle société. « La Cyrnos, » qui vient de se créer à Paris, pour la mise en valeur des richesses de la Corse.

M. Pons, le distingué Ingénieur des mines de Pietralba, depuis longtemps dans notre pays, dès aux dernières élections, conseiller municipal de Pietralba, a été l'un des initiateurs et pour ainsi dire la cheville ouvrière de cette nouvelle société de crédit qui est appelée à rendre à notre île les plus grands services :

La *Cyrnos*

Société anonyme des mines.

Siège social, 3, rue d'Uzès, Paris.

Objet : Mise en valeur des richesses de la Corse. Durée 30 ans. Capital 480.000 fr. en 4.000 actions de 100 fr., dont 2.000 d'apport et 1.500 numéraire libérées du quart. Pas de bilan. Apporte 2.500 actions de 100 fr. entièrement libérées et 4.000 parts de fondateurs.

Partage des bénéfices :

5 p. 100 réserve légale.

5 p. 100 intérêt aux actions.

5 fr. par part, premier dividende sur le surplus après prélèvement de réserves spéciales.

10 p. 100 au conseil d'administration, le reste à partager 50 p. 100 aux actions, 50 p. 100 aux parts.

Assemblée annuelle, convocation journal légal de Paris, réunion au siège social.

PISSARD CHARLES
159, rue Montmartre, Paris.

Ce bureau est ainsi composé :

Président, M. Pierre Bureni ; vice-président, M. Guagnini ; trésorier, M. Antoine Asta ; secrétaire, M. Antoine Dulesi.

Membres : MM. André Bargeaux, Jacques Maggi, Antoine Clément, Antoine Padovani, Antoine Susini, Jean Dulesi.

Me du Caraffa, avocat à la Cour d'appel a été désigné comme conseil du syndicat.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 26 octobre.

Thermomètre — 7 heures du matin : 16 ; à midi 16.5 ; à 3 heures du soir 17 ; *Maxima* 17.8, *Minima* 13°.

Baromètre — 7 heures du matin, 766 mm. à midi, 767 mm. 6 heures du soir, 767 mm.

Vent. — Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, le matin, couvert.
L'après-midi, id.

⁂

Au Cercle militaire

Les officiers du 163e ont offert hier soir, au Cercle militaire, un vermouth d'honneur à leur nouveau colonel, M. Brondeaux, qui est arrivé sol tal dans toute la force du terme.

La plus franche cordialité a régné pendant cette brillante réception.

⁂

Avis aux fiancés

Il est assez important, avant d'épouser une jeune fille, de connaître son caractère ; mais ce n'est pas commode. Un écrivain anglais prétend, cependant, nous donner un moyen infaillible.

« Regardez, dit il aux jeunes gens, comment la demoiselle que l'on vous offre en mariage tient son parapluie et vous serez fixé. Le laisse-t-elle ouvert, alors qu'il ne tombe plus que quelques gouttes ? Elle est dépensière, prodigue et bonne ménagère. Le roule-t-elle lorsqu'il est encore humide ? Elle est désordonnée et gaspilleuse. Ne le roule-t-elle jamais ? Elle est indifférente. La porte-t-elle sous le bras ? Elle est bonne et sympathique. En frappe-t-elle le sol à petits coups secs ? Elle est autoritaire et hargneuse. »

⁂

Obsèques

M. Jérôme Lamberti vient de s'éteindre dans sa soixante-dix-huitième année.

Depuis longtemps il ne quittait plus sa chambre à cause de ses infirmités. Très habile mécanicien, ouvrier consciencieux et actif, il avait acquis dans les ateliers de Marseille et d'Algérie une valeur professionnelle très appréciée des directeurs de ces établissements.

Depuis quelques années il était rentré dans sa ville natale où il a été très éprouvé par la mort de deux de ses enfants.

Une affluence d'amis assistait à ses obsèques. Le deuil était conduit par M. Philippe Lamberti, son fils, et d'autres parents.

Nous adressons aux familles Lamberti, Casavecchia et Pozzovero toutes nos condoléances.

⁂

Baccalauréat

Sont définitivement admis, devant la faculté d'Aix, à la 2e partie, Philosophie : MM. Romanetti, Rinieri, Giacobbi, Mancini, Eidel, Demiani, Ambroggi, Puccio, Olivieri, — Moderne, 2e partie, ancien régime, M. Marsani.

Sont admissibles aux épreuves orales, 1re partie : Série A, M. Cermungli ; — Série B, MM. Bonelli, Fosta, Salvarelli, Bartoli, Biancoat, Dragacci, Frimgacci-Stephanopoli, Giuliani, Lucciardi, Mannoni, Mercuri, Orenga Louis ; — Série C, M. Novella.

⁂

Maladies de hernies

M. Vignier, le spécialiste ifialibrgué, est visible tous les jours, à l'Hôtel Brizzi.

⁂

Leçons

Institutrice, bonnes références donnerait leçons à domicile et chez elle.

S'adresser au bureau du journal.

NAPOLÉON DISAIT

"Une armée marche sur son estomac." Il voulait dire par là que des hommes mal nourris n'ont pas la force de marcher. Tout le monde sait cela. Ceux qui, hommes et femmes, se montrent mal n'ont pas la force de travailler, ni même de s'amuser et d'être heureux. Sachez sont que mal digérer signifie mal se nourrir. Plus de la moitié des gens qui sont de suite fatigués, que la vie dégoûte, qui accomplissent péniblement leurs occupations journalières, souffrent au contraire des jours heureux s'ils savaient que bonne digestion en pressant la Tisane Américaine des Shakers, le meilleur des toniques composé d'herbes et de racines. Faites en l'essai. Demandez à M. Pierron, pharmacien à Lille, sa brochure gratuite.

LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES JARDINIERS. — Dimanche, 25 du courant, les jardiniers et maraîchers de Bastia se sont réunis dans une des salles de la mairie, dans le but d'organiser un syndicat pour défendre leurs intérêts.

On a procédé à l'élection du bureau provisoire chargé d'élaborer les statuts qui seront ultérieurement soumis à l'approbation de tous les membres en assemblée générale.

Ce bureau est ainsi composé :

Président, M. Pierre Bureni ; vice-président, M. Guagnini ; trésorier, M. Antoine Asta ; secrétaire, M. Antoine Dulesi.

Membres : MM. André Bargeaux, Jacques Maggi, Antoine Clément, Antoine Padovani, Antoine Susini, Jean Dulesi.

Me du Caraffa, avocat à la Cour d'appel a été désigné comme conseil du syndicat.

⁂

Au Port

Vap. « Liamone, » cap. Maury, de Nice, 18 passagers, divers.

⁂

A Louer de suite

Magasins et Mansardes, Boulevard de Tous, 1, Maison Ramelli.

S'adresser à M. Dominique Mattei Atoé, 13, Place St-Nicolas.

⁂

On demande

On demande des ouvriers cordonniers au 2e régiment de cuirassiers comme engagés volontaires de 3 ans.

S'adresser au Maître Bottier du 2e cuirassiers, Paris.

HERNIES

Nous apprenons avec plaisir que *M. G. Vignier, spécialiste diplômé*, (bandages et orthopédie) 5, Rue Garnier, Nice, sera de passage à Bastia, les 25, 26 et 27 octobre, hôtel Brizzi et à la pharmacie Ramaroni, Bd du Palais, de 8 heures du matin à 5 heures du soir ; à Corte, le 28 octobre, Hôtel Paoli ; à Ajaccio, les 29 et 30 octobre, Hôtel Dauphin ; à Ile-Rousse, le 31 octobre, Hôtel Deglovanni, où il fera lui même l'application de ses appareils.

Possédant un système de *bandages* sans ressort, entièrement nouveau et complètement différent de tous ceux connus jusqu'à ce jour, *M. Vignier* se charge de fournir un appareil contenant d'une manière certaine toutes *les Hernies* et par suite, préservant de tous les accidents occasionnés par l'ETRANGLEMENT HERNIAIRE. — *Bas de varices, et Ceintures sur mesure.*

HEMORROIDES

Traitement par l'ÉLIXIR DEVERGNIENEYRDAMS
Le Flacon : 4f20.
Ex. 20, R. de La Rochefoucauld, PARIS
pour reconnaître franco la Brochure explicative.
Méfiez-vous des imitations !
Il n'existe qu'un seul Elixir de Vergniès : il porte la signature NYERMAN.

CAFÉ RESTAURANT
DE
La Paix
38, Cours Napoléon, 38
JEAN SANTARELLI, propriétaire

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, que son restaurant est entièrement remis à neuf et qu'elle y trouvera tout le confort désirable, les mets les plus variés, avec un chef cuisinier émérite qui fera les délices des gourmets.

Chambres garnies depuis 1 fr.

Société des CHAUX & CIMENTS
Romain Boyer
Société anonyme au capital de 3.500.000 fr.
5, rue Cénothère, Marseille
Production : 300 tonnes par jour

CHAUX éminemment hydrauliques, *à grande résistance* et grand rendement, adoptée par les Ponts et Chaussées, le Génie Militaire et toutes les administrations.

CIMENT de Portland artificiel et naturel pour dallages, réservoirs, enduits, égouts.

CIMENT de la Valentine, supérieur, à prise demi-lente.

CIMENT prompt spécial.

CIMENT de Roquefort.

Seuls vendeurs pour les arrondissements de Bastia et Corte :

F. CHARDON et Cie
Fabricants de Tuiles et Briques
Chaux grasses, Carreaux et Ciment

Entrepôts : Bastia, 2, Avenue Carnot. Corte, Nouvelle Traverse. Francardo.

AJACCIO

SALON DE COIFFURE
Entièrement remis à neuf
Service très bien soigné
Un bon ouvrier continental est attaché à la maison.
Victor MATRICALI
14, Rue Forte, 14

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00578

BOURSE DE PARIS

	24 oct.	26 oct.
Rente 3 0/0 ancien	95.60	95.60
— 3 0/0 amortis.	96.75	97.00

ex-coupon.

VIVARIO

Découverte d'un Cadavre

Vivario, 26 octobre.

Le cadavre du nommé Graziani Pierre, âgé de 50 ans, exerçant la profession de berger, a été découvert à une certaine distance du hameau de Tattone, commune de Vivario.

Ce malheureux portait à la tête plusieurs blessures.

Le parquet de Corte s'est rendu sur les lieux ; un médecin-légiste a été commis pour faire l'autopsie, et déterminer les causes de la mort.

La nouvelle de l'assassinat du berger Graziani a jeté la consternation dans la commune, où il était très aimé.

DANS LES CONSULATS

Concours de 1908

Paris, 26 octobre.

MM. Moracchini et Nicolai ont été déclarés admissibles aux épreuves orales au concours de 1908 pour élèves vice-consuls.

SERVICE VICINAL DE LA CORSE

Paris, 26 octobre.

MM. Roccheseani, Domartini, et Paccioni, anciens soldats, sont nommés cantonniers, et sont attachés au service vicinal du département de la Corse.

MORT DU CARDINAL MATHIEU

Paris, 26 octobre.

S. E. le cardinal Mathieu, membre de l'Académie Française, est décédé ce matin, à 6 heures, à Londres, entouré de ses parents et d'un grand nombre de ses amis.

Ce digne et éminent prélat a conservé sa lucidité d'esprit jusqu'à son dernier soupir, et a témoigné la plus grande résignation.

Les derniers Sacrements lui ont été administrés par le cardinal Vaughan, archevêque de Westminster.

Le cardinal Mathieu était né à Einville, dans la Meurthe-et-Moselle, le 27 mai 1839.

Après avoir fait de brillantes études au petit séminaire de Pont-à-Mousson, et terminé sa théologie à Nancy, Mgr Mathieu fut nommé professeur d'histoire et de littérature au petit séminaire de Pont-à-Mousson, puis sumonier des dominicains de Nancy.

Il devint, en 1890, curé de Saint-Martin, à Pont-à-Mousson.

Nommé évêque d'Angers par décret du 3 janvier 1893, il fut préconisé le 19 du même mois, et sacré à Angers le 20 mars suivant.

Il devint ensuite archevêque de Toulouse, puis Pie X le créa cardinal de curie pour la France.

Le cardinal Mathieu était l'un des prélats les plus érudits de France ; il était docteur ès-lettres. Sa thèse, très remarquable, a trait à l'histoire de la Lorraine avant la Révolution.

Par 26 voix contre 5 bulletins blancs, S. E. le cardinal Mathieu fut élu sans concurrent, le 21 juin 1906, membre de l'Académie française, en remplacement du cardinal Perraud, évêque d'Autun.

Les obsèques du cardinal Mathieu seront célébrées en grande pompe, à Nancy.

LA SUPPRESSION des Conseils de Préfecture

Paris, 26 octobre.

M. Clemenceau, président du Conseil, a déposé sur le bureau de la Chambre, un projet de loi comportant la suppression des Conseils de préfecture et la création de tribunaux administratifs.

Conseil des Ministres

Paris, 26 octobre.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se réuniront jeudi matin, à 9 heures, en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Elections Sénatoriales

La candidature officielle
A LYON

Interpellation Gourju

Paris, 26 octobre.

On annonce que M. Gourju, sénateur républicain libéral du Rhône interpellera demain, le président du Conseil, ministre de l'intérieur, sur l'attitude de M. Lutaud, préfet du Rhône, qui pratique ouvertement la candidature officielle.

M. Gourju fait partie de la série C, renouvelable le 3 janvier 1909.

PARIS

Retour de M. Etienne

Paris, 26 octobre.

M. Etienne, vice-président de la Chambre, est rentré aujourd'hui, à Paris, accompagné de Mme Etienne.

La santé du député d'Oran est tout à fait rétablie.

EN ITALIE

MORT DE M. BIANCHERI

Rome, 26 octobre.

M. Biancheri, ancien président de la Chambre des députés, est décédé aujourd'hui à Rome.

La mort de ce personnage politique excite les plus vifs regrets.

EN RUSSIE

L'ouverture de la Douma

Le retour de M. Isvolsky

Saint-Pétersbourg, 26 octobre.

L'ouverture de la Douma est définitivement fixée au jeudi 29 octobre.

Un grand nombre de députés sont déjà arrivés. Les octobristes et les cadets doivent interpeller le Gouvernement sur les affaires Balkaniques.

M. Isvolsky, qui doit rentrer mercredi à Saint-Pétersbourg, prononcera à cette occasion un grand discours politique qui aura un grand retentissement.

LA NEIGE

Paris, 26 octobre.

La neige a fait son apparition aujourd'hui dans le Centre et le Sud-Ouest de la France.

Depuis hier, la température s'était abaissée assez sensiblement, dans ces deux régions.

La neige est tombée assez abondamment.

Le Conflit TURCO-BULGARE

EN SERBIE

Le Drapeau autrichien
BRULÉ A BELGRADE

Belgrade, 26 octobre.

Un collégien a brulé hier le drapeau autrichien qui flottait à la porte de la légation d'Autriche.

A la suite de cet incident, diverses bagarres se sont produites devant le palais de la Légation.

LE DÉPART du Prince héritier

Belgrade, 26 octobre.

Le prince héritier Georges de Serbie vient de partir en mission pour Saint-Pétersbourg.

La nouvelle de ce voyage a été fort mal accueillie par le cabinet de Vienne.

La mission spéciale, dont le prince héritier est chargé, met fin aux nouvelles tendancieuses relatant de prétendues divergences de vues entre le Roi et son fils.

Le prince respecte beaucoup son père et suit ses conseils, surtout dans les circonstances actuelles.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Projets de loi d'intérêt local

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi tendant à distraire la section de Meyran de la commune de Belcastel, pour l'ériger en municipalité distincte.

La Chambre adopte les conclusions du rapport de M. Louis Marin.

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du projet de loi tendant à distraire le hameau d'Oronôt de la commune de Saint-Jean-de-Monts, pour l'ériger en municipalité distincte.

La Chambre a adopté.

La Convention de l'Etat avec la Ville de Paris

50 Députés sommeillent !!

La Chambre aborde ensuite la discussion de la Convention qui doit être passée entre l'Etat et la Ville de Paris pour la vente des terrains des fortifications.

Cette discussion, qui dure plus de deux heures, n'intéresse pas beaucoup nos *Quinze mille*.

On constate, en effet, qu'une cinquantaine environ sont atteints de la maladie du sommeil.

Le Budget

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1909.

Ministère des Finances

La Chambre continue l'examen du budget du ministère des Finances.

Plusieurs amendements, concernant la réforme des bureaux d'enregistrement, sont discutés, puis renvoyés à l'examen de la commission compétente, grâce aux nombreuses promesses qui sont faites par le ministre des Finances.

La Suppression des Trésoriers-payeurs-généraux

M. Bedouce, député socialiste unifié de la Haute-Garonne, fait le procès des Trésoriers-payeurs-généraux, dont il demande la suppression.

L'orateur développe son amendement tendant à réduire, pour cette année, le crédit de 890.000 francs, afin que le Ministre soit bien fixé sur les intentions de la Chambre.

M. Caillaux, ministre des finances, combat la suppression demandée, qui amènerait certainement de nombreuses réclamations, et qui n'aboutirait qu'à de mauvais résultats.

Le Vote

La discussion étant close, le président met aux voix l'amendement de M. Bedouce qui est voté à l'*unanimité, moins la voix* de M. Caillaux.

La lecture de ce scrutin fait faire une bien grise mine au Ministre des finances.

La Suppression des Receveurs des Finances

Le président met ensuite aux voix l'amendement de M. Emile Constant, député républicain de la Gironde, demandant la suppression des Receveurs particuliers des finances.

Cet amendement est repoussé par 402 voix contre 152.

La séance est levée et renvoyée à demain.

A VENDRE

Mûriers greffés de 2 m. 50 à 3 m. de hauteur, de 6 à 10 cent. de circonférence, 40 fr. le cent.

Orangers et mandariniers greffés de 0 m. 50 à 1 m. de hauteur, 1 fr. 25 pièce.

Orangers portugais greffés de 0 m. 50, 1 fr. pièce.

Cédratiers de 0 m. 50 cent. à 0 m. 75 cent., 50 fr. le cent.

S'adresser à M. François FEDI, pépiniériste, à Vescovato, Casinca (Corse).

BIJOUTERIE-HORLOGERIE
DANESI Fils
Ancien Elève des Artisans de BESANÇON
16, Boulevard Paoli, BASTIA

M. DANESI a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes réparations de Montres et Pendules (*mouvements les plus compliqués*).

M. DANESI, faisant lui-même toutes les réparations, est certain de livrer un travail soigné et garanti. Prix modérés.

LUNETTERIE de 1er CHOIX

KINOR Vin en Quinquina
Le meilleur des apéritifs
Demandez partout un Kinor

LE PORTRAITISTE CHATELIN

5, Boulevard du Palais, se charge de tous portraits en tous genres, toutes grandeurs et par tous procédés: *Agrandissements photographiques, crayon, fusain, pastels de couleur, charbon polychrome*, etc. Au Continent, dans leurs ateliers, à Paris, Dijon, Lyon, Manosque, les **portraitistes CHATELIN Frères,** *des inateurs, peintres-photographes*, secondés par une élite d'artistes retoucheurs, ont exécuté une immense quantité de portraits à l'entière satisfaction de tous leurs clients. Dans le Sud-Est Français où notre nom est universellement connu, en notre atelier, villa des Naves, et magasin, place de la Mairie, à MANOSQUE (Basses-Alpes), nous avons fait livraison, en 1906 et 1907, de plus de **deux mille** grands portraits, noir ou couleurs. Nous avons pour nous *référencer* et nous recommander un *LIVRE D'OR*, contenant plusieurs milliers de *lettres de remerciements* et *d'élogieux certificats* de satisfaction, tûment *signés* et *légalisés*.

ADRESSEZ-VOUS A NOUS EN TOUTE CONFIANCE

Si vous désirez un grand portrait *inaltérable*, bien fait et d'une *fidèle ressemblance*, monté dans un *riche cadre*, à votre choix, il suffit de nous envoyer simplement une petite photographie ou un *groupe*, dont nous pouvons reproduire *une seule personne*. Cette photographie modèle est rendue en bon état. Sur simple demande nous envoyons *gratuitement* nos tarifs. Par correspondance, et sans que cela ne vous engage en rien, nous donnerons *gracieusement*, tous renseignements complémentaires ou consultations que vous désirerez. Nous traitons toute affaire avec une *parfaite correction*. Malgré la *réelle bonne qualité* de notre travail, en conséquence de notre gros chiffre d'affaires, **nos prix sont très modérés.** Nous avons des modèles de portraits encadrés à 16, 18, 20 francs cadre compris. Nous vous *recommandons* nos grands modèles à 25, 28, 30, 35 et 40 francs, montés dans de magnifiques *cadres de luxe*, ce sont de véritables *tableaux d'art* pouvant se placer dans les plus luxueux salons. Toutefois, comme *loyalement* nous devons contenter, aussi bien les petites bourses que les grosses, nous *garantissons* la parfaite *ressemblance* et *l'inaltérabilité* de nos portraits, quel que soit le prix ou le modèle.

Pour rendre plus facile à tous, l'acquisition de nos *tableaux, précieux souvenirs de famille*, aux fonctionnaires et à toutes personnes solvable, nous accordons de ***grandes facilités de payement*** moyennant un supplément pour frais de recouvrement. A forfait nous exécutons tous travaux d'art ou difficiles, même ceux refusés par d'autres maisons de photographies ou artistes.

Venez voir l'Exposition de nos modeles ou écrivez-nous

Portraitiste CHATELIN Aîné

BASTIA, 5, Boulevard du Palais, 5, BASTIA

NOTA. — Sur votre demande, nous pouvons faire passer à votre domicile, l'un de nos représentants, porteur de nos échantillons.

Grand assortiment de très jolis et nouveaux cadres riches pour portraits en toutes grandeurs.

Mêmes prix modérés qu'au Continent.

Comme réclame et pour nous faire des amis nous ferons l'encadrement *très soigneusement* et *gratuitement*.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

Le Directeur-Gérant,
J.-B. ULLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ullagnier.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIELS
MACHINE, l'artisan, à DÉCOUPAGES
TOURS, Perceuses, etc.

ON DEMANDE DES MALADES

Achat de lapins à de très bonnes conditions

Excellente occasion

A VENDRE : Deux foudres en bois d'environ de 40 à 50 hectolitres.

S'adresser à M. Joseph Lucchetti, rue M. Marcaccini, Bd Paoli, 44.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Porte du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en tous genres. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Faïences. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Toulouse de Corse, 1.

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ECLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EX CLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalée, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS, OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS, DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

CYRNOS ORANGE

Sirop pur sucre

Fabriqué avec les oranges si parfumées de la Corse.

Boisson hygiénique et rafraîchissante

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse).

TRENTE-TROISIEME ANNÉE — N° 300

MERCREDI 28 OCTOBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. ULLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers, 1 fr. — Réclames (la page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00579

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

CONSEIL DE GUERRE DE LA XVe RÉGION

LE DRAME DU COIN DE L'ORMEAU

C'est à l'œuvre qu'on connaît le Masson...

Décidément la Corse a contre elle l'Académie.

Hier c'était Taine — qui ajoutait son nom à celui des détracteurs de l'immortel Empereur — ce qui lui valait d'ailleurs, en réponse, la magistrale volée de bois vert que lui distribua le Prince Napoléon.

Ce fut un point à la ligne définitif. Taine se tint pour satisfait.

Que reste-t-il à l'heure actuelle de sa diatribe haineuse qui lui faisait rapetisser, par pure originalité prétentieuse (les savants ont aussi leur snobisme particulier), le rôle du Grand Capitaine à celui de quelque *condottiere* d'obscure république italienne?

Aujourd'hui, très petitement, c'est M. Frédéric Masson qui lui succède, et qui traite avec la dernière des iniquités, non pas Napoléon, mais nous, ses compatriotes.

Si Taine n'avait sur l'estomac que les quelques tasses de thé et les réceptions de la Princesse Mathilde dont il allait attaquer si piteusement l'oncle génial, — M. Frédéric Masson nous aurait semblé devoir être retenu par plus de reconnaissance vis-à-vis des Corses, avant de les juger si injustement.

N'est-ce pas, en effet, à leur immortel Compatriote, prodigieuse incarnation des vertus de leur race, qu'il doit d'être Académicien.

La gloire de Napoléon est toujours à ce point lumineuse et éblouissante qu'il aura suffi à M. Masson de ramasser les bribes de son histoire pour se voir ouvrir les portes du Cénacle des Lettres.

Eh bien, non! rien n'a retenu M. Masson de venir insulter sans réserve, sous sa plume d'académicien français, un pays si éminemment patriote que le nôtre.

Rien ne compte à ses yeux, et tout s'oublie.

Les 20.000 soldats Corses de 1870, contingent unique entre tous les départements de la France — les cinq colonels Corses — tous les cinq morts à l'ennemi — depuis de Suzzoni tué à la première affaire, à Sarrebruck, jusqu'à l'héroïque Achilli, qui blessé grièvement ne continua pas moins à combattre, assurant la retraite de l'armée en Suisse, lorsque la dernière balle de la campagne vint le tuer à 33 ans, à la tête de l'arrière-garde du corps de Bourbaki;

Notre dévouement de pauvres chiens fidèles acceptant pour servir la France les postes les plus périlleux, dans des pays pestilentiels et d'exil;

Notre patriotisme toujours en éveil, notre amour-propre si chatouilleux lorsqu'il s'agit de défendre l'honneur de la France pour lequel le dernier des Corses se ferait couper en quatre;

Notre intelligence, notre activité, toutes les qualités de notre race si généreusement prodiguées au service de la Mère-Patrie:

Aucun titre ne nous vaut une atténuation dans le jugement de M. Masson.

A ses yeux les Corses sont des mendiants, des exploiteurs, et ils coûtent à la France très cher, beaucoup plus cher qu'ils ne valent.

Nous sommes les *parents pauvres* à qui certains jettent si injustement souvent, si odieusement toujours, leur misère à la face.

Corses, mes frères, ne dramatisons rien et opposons à l'affront encore plus attristant que blessant qui nous est fait, le dédain que mérite la calomnie.

Dans son long article du *Gaulois*, M. Masson, à un passage principal, monte sur des tréteaux de foire pour, dans un boniment d'histrion, débiter ses propos injurieux.

Et gratis! Mesdames et Messieurs, tout gratis! s'écrie-t-il dans une langue dépourvue de finesse et d'esprit, bien qu'académicienne.

Il ne restera rien de cette pantalonnade!

Laissons M. Masson à sa bave ordurière et à ses méticulosités historiques, — et nous tournant vers nos frères de France qui ont certes le cœur mieux placé que lui et qui font confiance à notre amour inaltérable pour la Patrie commune, qu'il nous suffise de lui dire que ses dissertations sur la couleur des caleçons et ses analyses des émotions des chemises de nuit de Napoléon — n'ont certes pas élargi son intelligence, ni élevé son âme.

DOMINIQUE PUGLIESI-CONTI,
Maire d'Ajaccio.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saints Simon et Jude

Soleil : (heure nationale)

Lever, 5 h. 58 m. — **Coucher,** 4 h. 33 s.

Premier quart., le 1. — **Pleine Lune,** le 7.

Fête de Demain : Sainte Eusèbe.

27 OCTOBRE

Le Relèvement Economique *de la Corse*

M. Adolphe Landry, maître de Conférences à l'Ecole des Hautes Etudes, a adressé au Directeur du *Temps* la lettre suivante :

Paris, 23 octobre.

Monsieur le Directeur du *Temps*,

On vient d'attirer mon attention sur un article que M. Frédéric Masson a fait paraître dans le *Gaulois* du 14 de ce mois, et où il commente la nomination récente d'une commission chargée d'étudier la situation économique de la Corse. Votre journal, à plusieurs reprises, a entretenu ses lecteurs du programme et des travaux de cette commission; il a salué avec sympathie l'initiative prise par le président du conseil : il encouragera sans doute les quelques réflexions que la lecture de l'article de M. Masson m'a suggérées.

Les Corses, pour M. Masson, sont des gens qui n'aiment point payer, qui tous, en revanche, prétendent émarger au budget — sans parler de la décoration qu'il leur faut chaque année. Ils ont fondé une compagnie pour l'exploitation de la Corse continentale (si devant France). La France a dépensé déjà plus d'un milliard en Corse : elle va y engloutir, avec la transformation projetée des moyens de communication, des milliards encore; et ce que coûte la Corse n'est rien à côté de ce que coûtent les Corses!

Ainsi parle M. Masson. Et tout de suite je me demande s'il y a lieu de ramasser tout, comme il fait, à un colleul, de ne mettre ici en balance que des dépenses et des recettes. Faut-il donc ne compter pour rien tant de bons serviteurs, tant de bons citoyens, tant d'hommes distingués en tous genres que la France a dus à la Corse?

Enfermons nous dans ces considérations où M. Masson se limite. Les chiffres qu'il donne sont de la fantaisiste pure. Je ne peux pas lui entrer dans une discussion détaillée. Pour ne prendre qu'un point, ces indemnités d'expropriation excessives qui ont été allouées au moment de la construction des chemins de fer de la Corse, et qu'il rappelle, n'ont été que des exceptions, comme il y en a eu en partout : le prix moyen des terrains expropriés pour le chemin de fer a été en Corse, inférieur à ce qu'il a été dans bien des régions; et au total, l'Etat est loin d'avoir déposé pour les quelques 300 kilomètres de chemins de fer que la Corse possède, ce qu'il a dépensé pour les chemins de fer dans beaucoup d'autres départements.

Mettons que la Corse ait coûté à la France, jusqu'ici, plus qu'elle ne lui a rapporté. On va y dépenser de l'argent encore. M. Masson est il si certain que toutes ces dépenses, lorsqu'on aura adopté enfin un plan méthodique et renoncé à de déplorables lésineries, ne deviendront pas lucratives? Je crains fort, pour ma part, que son opinion ne soit fondée sur une grande ignorance. des ressources de toutes sortes que la Corse possède. Mais quand même cette opinion serait exacte, elle ne justifierait pas, à mon sens, son attitude. C'est le devoir de la France de dépenser en Corse tout ce qui est nécessaire pour fournir à cette île l'outillage économique qui lui fait défaut, et pour permettre qu'une vie économique normale s'y développe. Si l'on voulait appliquer rigoureusement la thèse contenue dans l'article de M. Masson, il faudrait que la France s'amputât de ces départements — et sans doute il y en a plus d'un — qui requièrent plus qu'ils ne versent; il faudrait du moins qu'elle abandonnât ces départements à eux mêmes. Qui voudra accepter une telle conséquence?

On s'inquiète beaucoup, aujourd'hui, de la crise du patriotisme; le patriotisme a pour condition essentielle le sentiment de la solidarité qui unit tous les membres de la nation, et l'acceptation des obligations qui découlent de cette solidarité; je dirai même qu'il est fait, tout d'abord, de cela. Oublier la solidarité nationale, c'est manquer à la patrie; travailler à l'affaiblir, c'est travailler contre la patrie. Je suis surpris et peiné qu'il faille rappeler des vérités aussi claires, et aussi importantes.

Recevez, monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments dévoués.

ADOLPHE LANDRY,
maître de conférences à l'Ecole des hautes études.

L'ÈRE NOUVELLE
LES TRAVAUX de la Sous-Commission

Interview de M. Jean Lanzi,
Président de la Chambre de Commerce

Par suite de la décision qui a été prise, de ne pas admettre la presse à assister aux réunions, nous nous sommes vu dans l'obligation d'interviewer, à tour de rôle, toutes les personnalités qui ont été entendues par la Sous-Commission.

Nous avons vu hier M. Jean Lanzi, président de la Chambre de commerce d'Ajaccio. Très amablement, il s'est mis à notre disposition.

— J'ai été reçu hier, nous dit-il, après M. le Maire d'Ajaccio. J'ai fait connaître à la Commission, que le rapport de la Chambre de commerce n'était pas encore arrivé, et que nous le remettrions dans ces deux jours.

— Pourriez vous nous dire, M. le Président, quelles sont les questions les plus intéressantes qui sont traitées dans ce rapport? Car bien que succinctement vous devez en avoir entretenu la Commission.

— En effet, les principales questions que j'ai résumées devant la Commission et qui sont traitées dans le rapport, portent sur l'achèvement du réseau complet, sur l'assainissement de la plaine orientale, l'irrigation des plaines fertiles, les communications avec le continent, l'achèvement des ports et de leur outillage, la construction de la jetée des Capucins, en remplacement de celle de Margonajo, cédée à la Marine, le prolongement des quais et enfin la reprise des travaux de la jetée de la Citadelle, abandonnés par suite du décès de l'entrepreneur.

Nous arrêtons là M. Jean Lanzi.

— Il nous semble, en ce qui concerne la jetée des Capucins et la jetée de la Citadelle, que les travaux devraient être sinon achevés, du moins depuis longtemps commencés, tandis que certaines formalités de réadjudication et de liquidation ne sont pas encore remplies.

— J'en suis très étonné moi-même, attendu que nous nous sommes engagés à verser les sommes que l'on nous a demandées. Mais, j'ai tout lieu de croire que c'est là une lenteur administrative, plutôt due aux textes d'une paperasserie que rien ne justifie, et contre laquelle nous comptons protester en haut lieu.

— Aucune question intéressante en dehors de celles traitées dans votre rapport n'a été agitée devant vous au sein de la Commission?

— Parfaitement, M. Delanney m'a demandé si dans les questions traitées par la Chambre de commerce, il n'y en avait pas sur lesquelles il fallait s'arrêter tout particulièrement. Je lui ai répondu, en effet, qu'une question nous préoccupait beaucoup, celle de la surtaxe sur les alcools et tabacs. Nous serions partisans résolus de cette nouvelle imposition, mais à la condition expresse que l'argent qui rentrera restera au département, et qu'il permettra de gager des emprunts dans le but de mener à bien tous les travaux d'intérêt général à achever ou à entreprendre.

— C'est là, la seule question de M. Delanney?

— Non, M. Delanney m'a également demandé si je n'avais rien à dire sous le rapport des transports maritimes et au point de vue du fret : j'ai répondu que j'avais beaucoup à dire, mais que dans notre rapport, nous n'avions pas touché à cette question, étant donné que nous nous trouvons en présence d'un adjudicataire et d'un cahier des charges.

M. Delanney m'a alors dit que nous avions le droit de traiter cette question. Nous la traiterons.

Ce sont là toutes nos déclarations.

— Avant de nous retirer, M. le Pré-

vidant, nous vous demandons ce que vous pensez de cette Commission que le Gouvernement nous envoie, et si vous croyez que de ses travaux, il sortira quelques résultats heureux pour notre département.

— Ce que je pense de la Commission ? la grande valeur de l'homme qui la préside, et la situation des hommes qui la composent nous répondent du succès.

Je suis fermement convaincu que nous obtiendrons de magnifiques résultats.

PAUL VALOT.

Comité des intérêts corses de Nice

Le Conseil d'administration du Comité s'est réuni dimanche au siège social, sous la présidence de M. Santeggi, avocat.

Le Conseil a d'abord pris connaissance des réponses ministérielles faites aux vœux émis au Congrès des Syndicats corses qui eut lieu au avril dernier à Nice.

Puis, sur l'initiative de la Commission nommée par M. Clémenceau pour étudier le relèvement économique de la Corse, il a décidé, après de nombreuses observations présentées par MM. Santeggi, le premier président Grassi, Luciani, Landi, Pietri, Pigeon, etc., qu'un rapport général sur les moyens préconisés par le Comité pour atteindre le but proposé serait adressé à la Commission sus-désignée. En outre, son bureau se tiendrait à la disposition de la Sous-Commission, qui parcourt en ce moment l'île, pour fournir les renseignements complémentaires, s'il en est besoin, et dans le cas où selon toute probabilité, la Sous-Commission retournerait sur le Continent par la voie de Nice.

BASTIA

Le Relèvement Économique de la Corse

LES TRAVAUX de la Sous-Commission

Séance du 27 octobre

La Sous-Commission a entendu ce matin et dans l'après-midi M. le maire Gaudin et M. Sébastien de Caraffa, conseiller général du canton de Terranova.

M. Gaudin a appelé l'attention des pouvoirs publics sur la situation économique de la Ville de Bastia. Il a proposé divers moyens pour parer aux difficultés actuelles et a développé un long et lumineux rapport sur les taxes d'octroi et sur l'emprunt que la Ville demande à réaliser.

Il a insisté sur la création d'un poste de torpilleurs au Vieux-Port, et a longuement entretenu la Commission du chemin de fer et de l'assainissement de la plaine orientale.

M. de Caraffa a parlé, à son tour, de ces deux intéressantes questions.

Il a ajouté qu'aucun progrès n'était possible en Corse, actuellement, à cause des difficultés de communications. Non seulement le réseau du chemin de fer n'est pas achevé, mais les routes nationales elles-mêmes sont dans un triste état, les crédits alloués par l'Etat aux Ponts-et-Chaussées pour l'entretien des routes ayant diminué depuis 1905 de plus de 100.000 francs.

M. de Caraffa propose d'aggraver la situation pénale des incendiaires involontaires pour tacher de mettre un terme aux incendies périodiques qui dévastent, chaque année, le pays ; enfin il demande le déclassement des fortifications de la Citadelle et la transformation en gare de la halte de Lupino.

***

La Sous-Commission a entendu également une délégation de la Chambre de Commerce de Bastia.

M. le comte Sébastien Gregorj fit un rapport au nom de la Chambre de Commerce.

Pour lui la situation malheureuse de la Corse provient d'abord de la *malaria*. M. Gregorj donne des chiffres au moment où le pénitencier de Casabianda existait ; il y avait le 2/4 0,0 de décès.

Le travail est impossible dans cette plaine. Il faut que la France fasse l'assainissement, comme elle l'a fait en Sologne et dans les Landes.

Achèvement du réseau de chemins de fer.

Produire c'est mouvoir, a dit Stuart Mill ; or, pour se mouvoir, il faut des voies de communications ; la Corse n'en a pas. Alors que la Corse n'avait pas de voies de communications, la Réunion, le Sénégal en possédaient.

L'appauvrissement provient surtout du manque de chemins de fer ; l'Etat doit les construire, car le département est trop pauvre pour le faire.

Le Port de Bastia

M. Gregorj fait l'historique du port de Bastia et demande l'achèvement rapide de ce port qui a subi de longs retards.

***

Les personnes qui désireraient être entendues ou qui auraient des rapports à déposer, seront reçues par la sous-commission, qui siégera à la sous-préfecture, tous les jours, de 10 heures à midi, et de 3 à 6 heures du soir.

L'itinéraire de la Sous-Commission a été modifié comme il suit :

Mercredi, 28. — Séjour à Bastia.

Jeudi, 29. — Départ 7 h. matin en auto pour le Cap. Tour du Cap. Déjeuner Morsiglia. Dîner et coucher à Bastia.

Vendredi, 30. — Départ Bastia 7 h. Déjeuner Casablanda. Dîner et coucher Casablanda.

Samedi, 31. — Départ de Casablanda à 7 h. du matin pour Corte. Déjeuner Corte. Dîner et coucher Evisa.

Dimanche 1er novembre. — Retour à Ajaccio. Déjeuner à Cargèse. Dîner et coucher Ajaccio.

Lundi, 2. — En torpilleur de Ajaccio à Bonifacio. Déjeuner, dîner et coucher à Bonifacio.

Mardi, 3. — En torpilleur à Portovecchio. Déjeuner Portovecchio. Retour en torpilleur à Propriano. Dîner et coucher Sartène.

Mercredi, 4. — Séjour à Sartène.

Jeudi, 5. — Voyage en torpilleur de Propriano à Calvi. Dîner et coucher à Calvi.

Vendredi 6. — Voyage de Calvi à Belgodère en voiture. Déjeuner à Belgodère. Dîner et coucher Ile-Rousse.

Samedi, 7. — Départ d'Ile Rousse, à 7 h. en torpilleur. Retour à Ajaccio vers midi. Départ pour Marseille à 6 h. soir.

Syndicat des Primeurs

Le Syndicat des commissionnaires en fruits et primeurs de Marseille vient d'adresser à M. le président de la sous-commission de relèvement de la Corse, la lettre suivante :

Monsieur le Président,

Notre syndic a l'honneur de vous aviser qu'une des causes principales de la décadence de l'agriculture en Corse est la difficulté d'écouler avantageusement les produits du sol sur le continent.

La ville de Marseille ayant frappé d'un droit d'octroi de 5 francs par 100 kilos les châtaignes, les cédrats, les grenades, les oranges, les citrons, les mandarines et les raisins, la vente de ces fruits à Marseille est en partie absorbée par les frais qu'il conviendrait de réduire.

Toutes les démarches faites par notre syndicat pour obtenir des municipalités marseillaises, soit la suppression des taxes, soit leur réduction, sont restées sans résultat.

Nous prions la sous-commission pour le relèvement de la Corse d'user de son influence pour faciliter l'écoulement des produits de l'île sur le continent, et notamment à Marseille, en faisant abaisser ou supprimer les taxes d'octroi.

En attendant, nous vous présentons, Monsieur le Président, nos salutations empressées.

Le président, BENET.

Le secrétaire, LIVON-*Tartif*.

Bulletin Financier

Paris, 27 octobre 1908.

Les nouvelles d'Orient étant un peu moins mauvaises notre marché témoigne aujourd'hui d'une certaine réaction. La Rente Française perd 40 centimes à 93.45, Sauf l'Italien en reprise à 102.35 et l'Extérieure à 95 fer. Les Fonds Etrangers sont moins bien tenus ; Turc 89.3/8, Serbe 77.80, Russe 106, 100.15.

Nos Sociétés de Crédit restent fermes. La Banque de France s'inscrit à 4.291. Le Crédit Foncier se recouvre à 723 ; le moment des prêts hypothécaires n'est encore en septembre d'environ 7 millions et celui des prêts communaux de près de 5 millions. Le Crédit Lyonnais cote 1.187, le Comptoir National d'Escompte 685 et la Société Générale 662.

Les valeurs industrielles et de traction sont peu animées et ne varient guère. La Rio est en nouvelle avance à 1.720 sur une hausse de 4/0 du cuivre. L'ensemble des charbonnages russes et du compartiment sud africain.

En Banque, la Baltu Kuraidin est calme à 402.

L'action Ouest Africain Française reste en bonne tendance à 443, la part à 240.

L'action Nanon Butter est soutenue à 315.

Demandes suivies en actions Mines Pedrazzini Goldand Silver Mining Co, à 905.

Nos chemins de fer sont très bien disposés, principalement l'Ouest en hausse à 905.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Les dangers du Progrès

Certes, la vitesse est une belle chose et depuis que l'industrie automobiliste fait chaque jour des progrès, » Ajaccio, comme ailleurs, nous avons été à même de constater les brillants succès de cette industrie.

Depuis quelques mois notre charmante petite ville qui voyait ses rues rarement tirées de leur torpeur, par d'intempestifs bruits, est sillonnée d'automobiles de toutes sortes, de toute grandeur et de toute vitesse.

Nous ne voyons pas sans plaisir chez nous les manifestations du progrès, mais nous allons être obligé de prier M. le Maire de prendre un arrêté, réglementant la vitesse en ville.

De cette façon, tout en profitant du progrès nous n'aurons pas à en escompter les dangers.

Il en, devenait des chiens au plein cours Napoléon, demain on pourrait écraser des hommes, et on ne mettre pas l'ardeur et l'allure désordonnée de nos automobilistes.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CALVI. — Nous apprenons avec infiniment de plaisir le prochain mariage de notre jeune et sympathique ami, M. Jean Ordioni, employé à la Sous-Préfecture de Calvi, avec la toute charmante Mademoiselle Madeleine Orsini.

M. Jean Ordioni appartient à une famille des plus aimées et des plus estimées de notre ville ; la jeune fiancée est la fille de M. Pascal Orsini, le sympathique négociant si avantageusement connu à Calvi.

La bénédiction nuptiale est fixée au jeudi, 26 novembre prochain.

Nous présentons aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur. — A.

SPLENDOR-CINEMA

20, Boulevard Paoli, 20

GRANDE SOIRÉE DE BIENFAISANCE

La Direction dans le but si louable de charité a l'honneur de prévenir le public bastiais qu'elle donnera, jeudi 29 courant, une représentation extraordinaire au bénéfice des malheureux.

Demain nous publierons le programme de cette grandiose fête.

BON-PRIME

Nous avons le plaisir d'apprendre à nos lecteurs qu'ils recevront GRATUITEMENT sur leur demande, la magnifique prime suivante, 1° la splendi de collection des « Chansons de France, » comprenant les plus grands succès connus (piano et chant), valeur 16 fr. — 2° le « Noël de la Vierge, » dont la renommée est universelle, (piano et chant), valeur 6 fr. — 3° la Belle Série trimestrielle de la Musique Illustrée, composée des danses et morceaux variés les plus en vogue, valeur 14 fr.

Chaque demande devra être adressée à M. le Directeur de la « Musique Illustrée, » 1, rue du 14 Juillet, PARIS ALFORTVILLE, avec les bons de service, coller, etc., s'élevant à 1 fr. 50 pour un seul numéro ou 2 fr. 95 pour les trois à la fois.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 27 octobre.

Thermomètre. — 7 heures du matin + 17°. à midi 18°. — à 4 heures du soir + 17°. Maxima + 18°5. Minima + 12°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 770 mm. à midi, 771 mm. 6 heures du soir, 773 mm.

Vent. — Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, le matin, pluvieux.
l'après-midi, Quelques nuages.

***

Au Palais

La Cour d'Appel, en son audience civile, a reçu la prestation de serment de MM. Sampiero Farinole et Fernand Mattei, licenciés en droit, qui se sont fait inscrire au barreau de notre ville.

M. S. Farinole est le fils du regretté Joseph Farinole, trop tôt disparu, et petit-fils de M. le Sénateur Vincent Farinole dont le souvenir toujours si vivant brillera ineffaçablement dans nos Annales politiques. De ce côté là, comme du côté de son excellente mère, Madame Joseph Farinole née Gavini, il appartient à une famille qui s'honore de compter dans son sein des législateurs remarquables, des jurisconsultes d'élite et dont le nom est synonyme de valeur et de popularité. M. Sampiero Farinole par ses dons personnels d'intelligence saura, nous n'en doutons pas, soivre vaillamment la trace de ses ancêtres.

Quant à M. Fernand Mattei, il est appelé de se présenter aux lecteurs du *Petit Bastiais* Bien souvent ils ont eu l'occasion d'apprécier ses fines chroniques qui portent l'empreinte d'un beau talent plein de promesses.

Ainsi malgré sa jeunesse, M. Fernand Mattei jouit-il dans les rangs de la presse insulaire d'une notoriété légitime.

Nul doute qu'il n'apporte dans l'exercice de sa nouvelle profession les mêmes qualités de verve et d'éloquence. C'est le meilleur vœu que nous puissions former pour notre confrère.

***

Marine

Le payement des délégations pour le 3me trimestre 1908, aura lieu à Bastia, à partir du jeudi, 29 du courant.

***

Médaille militaire

La médaille militaire a été conférée au maréchal des logis Stefani, du 2e cuirassiers, 3 ans de services ; services exceptionnels : s'est fait remarquer par son dévouement pour un chef d'escadron contusionné, au cours d'un service commandé.

***

Service funèbre

Un service funèbre pour le repos de l'âme de M. Paulin Olietta sera célébré demain jeudi, à 9 heures, dans la chapelle de la confrérie de la Miséricorde, dont le regretté défunt faisait partie.

***

Récompenses honorifiques

Une médaille d'honneur en vermeil a été décernée à M. l'adjudant Castellani, du 27e dragons, en récompense de son courage et de son dévouement dans des circonstances difficiles.

***

Défi pédestre

Le champion pédestre professionnel, Baghini Domenico, de Rome, étant arrivé à Bastia, lance un défi à tous les coureurs pédestres amateurs ou professionnels sur n'importe quelle distance.

Il s'est rendu expressément dans notre ville après avoir appris qu'il existait plusieurs sociétés sportives.

Il se propose pour le dimanche suivant de lancer un défi à n'importe quel cycliste ou cheval, le premier devant doubler la distance.

Cours d'escrime

Une 2e mention a été décernée au sergent Donati, du 112e d'infanterie, élève de 2e année à l'Ecole normale de gymnastique et d'escrime, à l'issue des cours d'escrime de l'année 1907-1908.

***

Maladies de hernies

M. Vigoier, le spécialiste distingué, est visible tous les jours, à l'Hôtel Brizzi.

***

Au Port

— Vap. « Numidia, » cap. Olivieri, de Portovecchio, 8 passagers, div.

Vap. « Liamone, » cap. Maury, de Livourne, 35 passagers, diverses.

— Vap. « Iberia, » cap. Carrios, de Marseille, 78 passagers, div.

— Vap. « Paraguay, » cap. Pasquale, de Porto-Torres, 40 pas., div.

***

Objet perdu

Il a été perdu un fume-cigarettes avec étui et initiales.

Le rapporter au bureau du *Petit Bastiais* contre récompense.

***

Avis

On demande des ouvriers cordonniers. S'adresser « A la Botte d'Or, » Ducatillon I. B., Boulevard Paoli, 31. — Pressé.

Ménagères, attention !!!

Servez à tous vos repas des *Pâtes de la Maison Ghilini* qui sont exemptes de tout mélange étranger au froment. Elles constituent donc une nourriture saine et digestive que vous pouvez donner sans crainte à vos enfants.

Chez tous les épiciers exigez la marque

Maison Ghilini

HERNIES

Nous apprenons avec plaisir que *M. G. Vigoier, spécialiste diplômé,* (bandages et orthopédie) 5, Rue Garnier, Nice, sera de passage à Bastia, les 25, 26 et 27 octobre, hôtel Brizzi et à la pharmacie Ramaroni, 34 du Palais, de 8 heures du matin à 5 heures du soir ; à Corte, le 28 octobre, Hôtel Paoli ; à Ajaccio, les 29 et 30 octobre, Hôtel Dauphin ; à Ile-Rousse, le 31 octobre, Hôtel Deglovanni, où il fera lui même l'application de ses appareils.

Possédant un système de bandages sans ressort, entièrement nouveau et complètement différent de tous ceux connus jusqu'à ce jour, *M. Vigoier* se charge de fournir un appareil contenant d'une manière certaine toutes *les Hernies* et par suite, préservant de tous les accidents occasionnés par L'ÉTRANGLEMENT HERNIAIRE. — *Bas à varices, et Ceintures sur mesure.*

SOCIÉTÉ DES RHUMERIES DES ANTILLES

RHUM GRANDS MORNES

Very Old Gets Rhum (Antilles)

Ce RHUM, d'une supériorité incontestable, se recommande AUX CONNAISSEURS et GOURMETS par son parfum agréable, sa haute finesse, sa vieillesse.

Très recommandé par les SOMMITÉS MÉDICALES, il est devenu le cordial préféré des familles, de MM. les Officiers, fonctionnaires, colons et de tous ceux qui, soucieux de leur santé, exigent un article pur et de distillation rectifiée.

Le Rhum GRANDS MORNES ne se vend qu'en carafes de forme *triangulaire* avec acquit blanc de la régie garantissant l'origine.

Importé par MM. GET FRERES, inventeurs du Peppermint.

KINOR Vin au Quinquina Le meilleur des apéritifs Demandez partout au Kinor

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00580

BOURSE DE PARIS

	26 oct.	— 27 oct.
Rente 3 0/0 ancien	95.60	— 95.70
— de 3 0/0 amortis.	97.00	97.20

ex-coupon.

Examens du Baccalauréat

Faculté de Marseille

Marseille, 27 octobre.

Mathématiques

M. Bernardi Mathieu a été reçu définitivement avec la mention assez bien.

Nouvelles Militaires

Ecole de Vincennes

Paris, 27 octobre.

MM. Andreani et Andreï, sergents au 4e régiment d'infanterie coloniale sont admis à l'Ecole d'administration de Vincennes.

La Réorganisation de l'Artillerie

Paris, 27 octobre.

Le nouveau texte du projet de loi relatif à la réorganisation de l'artillerie, et proposé par la Commission de l'armée, porte à 420 par corps d'armée le nombre de pièces, soit douze batteries de 4 pièces chacune.

MARSEILLE

Conseil de guerre de la XVe Région

LE DRAME DU COIN DE L'ORMEAU

Marseille, 27 octobre

Le Conseil de guerre de la 15e région s'est réuni aujourd'hui, à 2 heures de l'après-midi, sous la présidence de M. le lieutenant-colonel Lante, du 141e régiment d'infanterie. Il était appelé à juger le réserviste Pietri qui, au cours d'une période d'instruction qu'il accomplissait au 15e régiment d'infanterie à Bastia, avait donné volontairement la mort à Ciavatti Pierre, dans la nuit du 27 juillet dernier.

Les détails de cette lamentable affaire, qui ont été rapportés tout au long dans les numéros du *Petit Bastiais* des 28 et 29 juillet, sont encore trop présents à la mémoire de nos lecteurs, pour qu'il soit nécessaire de les préciser à nouveau.

Interrogatoire de Pietri Dominique

A l'ouverture de l'audience, le président procède à l'interrogatoire de Pietri Dominique, qui exerçait la profession de coiffeur à Bastia.

Traduit en conseil de guerre sous l'inculpation de meurtre et tentative de meurtre, Pietri Dominique exprime tout son repentir pour l'acte qu'il a commis sous l'influence de boissons alcooliques.

C'est en versant d'abondantes larmes que l'accusé explique les faits qui lui sont reprochés, et demande au Conseil au nom de son enfant, de sa mère et de sa sœur.

Les témoins

Le premier témoin entendu est Joseph Ciccheri, qui avait été frappé violemment de trois coups de couteau, dont les blessures ne présentent aucun caractère de gravité.

Le Conseil entend ensuite le frère de la malheureuse victime.

Ciavatti François, qui était avec son frère, explique en détail la scène du crime.

Les autres témoins entendus sont les brigadiers de police Ottavy et Bertrand ; MM. Ponticaccia, Cicchéri, Marinetti, etc., qui confirment leurs déclarations écrites.

La veuve Ciavatti

En vertu des pouvoirs discrétionnaires du président, la veuve de la victime est entendue sans prestation de serment.

La jeune femme de Ciavatti Pierre, qui n'était âgé que de 21 ans, se présente à la barre avec ses deux petites filles, et demande justice au nom de ses deux orphelines qui ont été si lâchement privées de leur soutien.

Cette scène de douleur poignante fait couler bien des larmes.

Le Réquisitoire

Le président donne ensuite la parole à M. le commandant Lassala, commissaire du gouvernement, qui prononce un très sévère réquisitoire.

Il présente l'accusé comme un homme violent, querelleur, s'adonnant à la boisson, d'une moralité douteuse.

Il fait ressortir ensuite que l'accusé a, depuis trois ans, abandonné sa femme et sa fille, en les laissant sans ressources.

La culpabilité de Pietri ne faisant aucun doute, M. le Commissaire du Gouvernement demande au Conseil une peine sévère sans atténuation, en se conformant à l'article 267 du Code de Justice militaire, et aux articles 295, 304 et 2 du Code Pénal.

La Défense

Me Stefani, le brillant avocat du barreau de Marseille, présente la défense de Pietri Dominique.

Après avoir démontré que tous les renseignements fournis sur le compte de Pietri sont faux ou exagérés, Me Stefani aborde les faits de la cause, et soutient, avec son talent habituel, que son client a été provoqué, et qu'il se trouvait dans le cas de légitime défense.

Le brillant défenseur demande en terminant l'acquittement de Pietri Dominique.

Le Jugement

A 8 heures, le Conseil de guerre entre dans la salle des délibérations ; et à 8 heures 20 il en rapporte un jugement condamnant

Pietri Dominique, soldat réserviste au 163e régiment d'infanterie, à Bastia, à la peine de dix ans de réclusion, à la dégradation militaire et à dix ans d'interdiction de séjour.

La colonie Corse de Marseille, qui assistait nombreuse à ces débats, se retire vivement impressionnée.

Les Morts du Jour

Le Colonel Lavoisot

Paris, 27 octobre.

On annonce la mort de M. le colonel Lavoisot, de l'infanterie coloniale.

M. Maurice Berteaux

Paris, 27 octobre.

La santé de M. Maurice Berteaux ; député de Seine-et-Oise, s'est sensiblement améliorée.

Le vice-président de la Chambre est entré en convalescence.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 h. 30.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal du matin, qui est adopté.

L'impôt sur le Revenu

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet d'impôt sur le revenu, qui comprend :

1° le projet de loi portant suppression des contributions directes et établissement d'un impôt général sur les revenus et d'un impôt complémentaire sur l'ensemble du revenu ;

2° la proposition de loi de M. Maujan ayant pour objet l'établissement d'un impôt personnel et progressif sur le revenu et sur les capitaux improductifs ;

3° la proposition de loi de M. Magniaudé ayant pour objet d'établir un impôt général et progressif sur les revenus ;

4° la proposition de loi de M. Malvy, ayant pour objet l'établissement d'un impôt global et progressif sur le revenu.

Les Bénéfices Agricoles

La discussion s'engage sur le nouvel article 37.

M. Renoult rapporteur, défend longuement le texte transactionnel, et en fait ressortir tous les avantages.

M. Aimond député radical de Seine-et Oise, critique aprement le ministre des Finances.

L'orateur demande si la Chambre va se prononcer, ou pour le système forfaitaire, ou pour le système de l'estimation variable,

M. Caillaux monte à la tribune, et prie la Chambre de voter sans retard cet article 37 qui est en discussion depuis trop longtemps.

Le Vote

Après un échange de mots assez vifs entre le ministre et les auteurs d'amendements, la Chambre adopte, par mains levées, les trois premiers paragraphes de l'article 37, ainsi modifié :

« Le revenu de la terre, qui sera soumis à l'impôt sur le revenu, est également évalué à la moitié de la valeur locative jusqu'à cinq mille francs ; aux deux tiers, au-dessus de cinq mille francs »

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. RABIER

La séance est ouverte à 2 h. 45.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Le Budget

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1909.

Ministère des Finances

La Chambre continue l'examen du budget du ministère des Finances.

Les logements des Douaniers mariés

Après une longue discussion, la Chambre adopte la proposition de loi de M. Siegfried, accordant une allocation pour les logements salubres aux douaniers mariés.

Le mandat de Maire aux Instituteurs

La Chambre entame ensuite une longue discussion, au sujet de la circulaire du Ministre de l'Instruction publique interdisant aux instituteurs le mandat de maire.

M. Gheusi monte à la tribune et demande au ministre de rapporter cette circulaire.

M. Doumergue ministre de l'Instruction publique, déclare qu'il ne rapportera pas cette circulaire.

Les instituteurs doivent s'occuper de l'instruction de la jeunesse. Le jour où ils seront maires, ils ne s'occuperont plus de l'instruction et de l'éducation des enfants qui leur seront confiés.

Le Vote

La discussion étant close, le président met aux voix l'ordre du jour pur et simple, accepté par le Ministre.

Par 489 voix contre 62, l'ordre du jour pur et simple est adopté.

Séance jeudi matin.

SENAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Augmentation de Magistrats

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant augmentation du nombre des magistrats dans plusieurs tribunaux de première instance.

Les conclusions du rapport de M. Antoine Perrier sont adoptées sans modification.

Le projet de loi est voté.

Le Régime Hypothécaire

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion :

1. du projet de loi concernant la réforme du régime hypothécaire ;

2. Sur la proposition de loi de M. Léopold Thézard, relative à la publicité des actes intéressant la propriété immobilière.

Les articles 7 et suivants sont successivement mis aux voix et adoptés.

L'ensemble du projet de loi est voté.

La séance est levée et renvoyée à jeudi.

Cie Générale des Pétroles A MARSEILLE

Pétrole et Essence pour l'éclairage et le chauffage

Pétrole, qualité supérieure, en bidons de 50 litres.

Pétrole raffiné d'Amérique, marque « Le Lion, » en caisses de 2 bidons de 18 litres 1/2 l'un.

Pétrole de sûreté « Photoline, » en bidons de 5 litres.

Naphtacycle, essence spéciale pour autos en bidons de 5 et 50 litres.

Huiles et graisses pour autos.

En vente chez M. L.-N. Mattei et Cie, Bastia.

PARIS HOTEL DE LA MINERVE

10, Rue de la Chaise — Paris, près du Bon Marché et des gares Montparnasse et d'Orléans

L'*Hôtel de la Minerve* vient d'être complètement transformé et muni de tout le confort moderne. — Electricité, Salle de Bains, etc.

Situé au Centre de Paris, desservi dans toutes les directions par des moyens de communications rapides (omnibus, tramways, autobus).

Chambres (éclairage compris) de 3 fr. 50 à 7 fr. 50.

Repas (déjeuners et dîners) 3.50.

Prix spéciaux pour Séjours prolongés et Pensions

PIPPERMINT GET

Grande Liqueur, Tonique, Reconstituante

Un verre de VRAI GET est spécialement recommandé après les repas, pour faciliter la digestion, parfumer et assainir la bouche.

CETTE LIQUEUR crée dans tout l'organisme un sentiment de fraîcheur et de bien être et se recommande aux DAMES, à MM. les FONCTIONNAIRES, COLONS, dans les SOIRÉES, après le bain, après les TRAVAUX et PROMENADES fatigantes.

Quelques GOUTTES de *PIPPERMINT GET*, dans l'eau fraîche, forment la meilleure des boissons d'été, désaltérant sans fatiguer l'estomac. Le *Get* ne pèse que 29 et n'alcoolise pas.

Se méfier des nombreuses imitations.

AJACCIO

OUVERTURE DE LA Grande Charcuterie Parisienne

15, Cours Napoléon, 15

M. BOURTIN, propriétaire

Charcuterie en tous genres et sur commande. — Spécialités de côtelettes à la sauce tomate.

Conserves de 1er choix

Prix modérés

ON PORTE A DOMICILE

Société des CHAUX & CIMENTS Romain Boyer

Société anonyme au capital de 2.500.000 fr, 5, rue Chaudière, Marseille

Production : 200 tonnes par jour

CHAUX entièrement hydraulique, *à grande résistance* au grand rendement, adoptée par les Ponts et Chaussées, le Génie Militaire et toutes les administrations.

CIMENT de Portland artificiel et naturel pour dallages, réservoirs, enduits.

CIMENT de la Valentine, supérieur, à prise lente.

CIMENT prompt spécial.

CIMENT de Roquefort.

Seuls vendeurs pour les arrondissements de Bastia et Corte :

F. GHARDON et Cie

Fabricants de Tuiles et Briques Chaux grasse, Carreaux et Ciment

Entrepôts : Bastia, 2, Avenue Carnot ; Corte, Nouvelle Traverse ; Francardo.

A VENDRE

Mûriers greffés de 2 m. 50 à 3 m. de hauteur, de 6 à 10 cent. de circonférence, 40 fr. le cent.

Orangers et mandariniers greffés de 0 m. 50 à 1 m. de hauteur, 1 fr. 25 pièce.

Orangers portugais greffés de 0 m. 50, 1 fr. pièce.

Cédratiers de 0 m. 50 cent. à 0 m. 75 cent., 50 fr. le cent.

S'adresser à M. François FEDI, pépiniériste, à Vescovato, Casinca (Corse).

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ENTIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec EXCLUSIF

Livrée avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS, OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS, DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriqués exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

ANCIEN CABINET PRADIER

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste de Lycée

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Simonetti

Consultez vos amis : *Nos Loisirs* est un journal bien fait.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier

A chat de lupins à de très bonnes conditions

Excellente occasion

A VENDRE : Deux foudres en bon état de 40 à 50 hectolitres.

S'adresser à M. Joseph Lucchetti, près M. Marzocchi, Bd Paoli, 44.

LIQUEUR DE NOIX

DISTILLÉE par M. SIMONCELLI propriétaire à Cardo

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887) Croix de Mérite et Médaille d'or Exposition Internationale de Bastia (1905)

Douée de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Combescure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, notre LIQUEUR fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son velouté.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'atténuer leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et souveraine contre le mal de mer et les coliques.

Elle est indispensable aux enfants.

La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt en sa Villa près Cardo.

Se méfier des contrefaçons

A VENDRE

250 hectolitres de vin des coteaux de Farinole (Cap Corse)

Dépôt à Bastia

Au coin du boulevard de Cardo et de la montée de Sainte Claire

Prix réduits

S'adresser montée de S'e Claire, n° 4.

BON POUR UN ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS

à Jardins & Basses-Cours

Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 50)

Adresser ce Coupon avec la montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

Maux de Dents guéris radicalement par Boulette Dentaire

de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Casalta à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Simoni à Calvi, Colonna d'Istria à Ajaccio.

CHEVEUX SAUVÉS par l'Hahnatrol

Demandez et offrez dans tous les Cafés MARO MATTEI apéritif supérieur

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Vellescot et La Porte du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GRÈS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts rue Magnan (Quartiers de Toulon) et Boulevard du Cardo, 1.

CYRNOS ORANGE

Sirop pur sucre

Fabriqué avec les oranges si parfumées de la Corse.

Boisson hygiénique et rafraîchissante

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse).

ON DEMANDE DES MALADES

même réputés incurables. — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON SEULEMENT. Guérison rapide et sûre, sans médicaments, par la MÉDECINE NATURELLE, dentelle, radicaline, sue, plantes, hygiène, et que chacun peut suivre chez soi, — de toutes les maladies chroniques les plus anciennes, les plus graves, telles que : Tuberculose, Maladie de Poitrine, Asthme, Rein, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Rhumatismes, Goutte, Gravelle, Veines de Jambes, Ulcères, Hémorroïdes, Paralysie, Cancer, etc. Petit nouveau remède, guérissant sans aucune douleur, même les cas les plus désespérés. Ecrire de suite à M. le docteur de la Source Alliance, 28, rue Duguesclin, Paris.

6 à 8 FRANCS par jour et plus. Partout à Domicile. Hommes, Femmes, Jeunes gens. Il suffit de savoir se lire. Travail sérieux facile et suivi qui apporte au foyer chaque jour et régulièrement l'aisance et la sécurité. — Rien à acheter. — Pour renseignements et afin d'y travailler, se hâter d'écrire à Mme JACOBS, 28, rue Duguesclin, Paris.

Le Meilleur purgatif dépuratif

THÉ BLAIZE PÈRE

Dépôt dans les Bureaux de Tabac, Débitants à la Régie, Boulangeries, Épiceries, Pharmacies.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 301

JEUDI 29 OCTOBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers, 1 fr. — Réclames (1re page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00581

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Eneebo.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 5 h. 58 m. — Coucher, 4 h. 33 s.

Premier quart., le 1. — Pleine Lune, le 7.

Fête de Demain : Saint Lucano.

28 OCTOBRE

Corse! Corses!

Depuis la publication du rapport de M. Clémenceau, la Corse est en émoi.

Ce document ministériel a eu le don rare d'éblouir les uns et d'attrister les autres. Il a été commenté, analysé, lu et relu, et l'on en parle un peu partout.

Le style « bref et péremptoire » du ministre est fort apprécié !... Le secrétaire qui a écrit ce *réquisitoire* doit être fier du succès de son œuvre, et M. Clémenceau, confus d'avoir été si parfaitement imité par ses sous-ordres, dans la rédaction suggestive d'où sortira la régénération de l'Ile de Gyrnos.

Nous ne voulons pas perdre notre temps, pas plus en louanges qu'en vaines critiques de ce copieux message dont nous connaissions l'essence et les sources, depuis longtemps, et que des Pierre MILLE ou autres voyageurs documentés à la hâte, avant de s'embarquer pour une vague tournée en Corse, avaient eu soin de nous rappeler, parfois assez grossièrement.

Nous sommes de ceux qui ont souvent tourné et retourné le fer rouge dans la plaie qui nous anémie ; nous l'avons fait avec vérité, avec justice, avec ferveur, mais en nous gardant, surtout, d'injurier les auteurs responsables de nos misères.

Et nous nous disons : pourquoi un revirement si brusque, si brutal, après tant d'indifférence et de mépris ?

Le mal est ancien, latent et facile à pronostiquer autant qu'à combattre.

Les *Grandes* familles ! ! seraient seules coupables de notre situation arriérée de notre *vanité*, de *notre paresse* et de notre *orgueil* ! On pourrait rire jusqu'à ébranler le Monte-Rotondo, de cette affirmation enfantine, émise un jour, par quelque farceur éloquent, et accréditée par les naïfs qui ne cherchent pas à bien étudier les effets et les causes.

Quelles grandes familles ont dominé la Corse, terre de démocratie et d'égalité par excellence ?

Il y a plusieurs siècles que Sambucuccio institua le gouvernement du peuple, en ruinant l'autorité des petits seigneurs insulaires. Sampiero fut le premier héros de sa race, et Paoli ne favorisa nullement les privilégiés de la fortune et du sang, rares en Corse.

Depuis que notre île est département français, on a vu des personnages s'élever et grandir à l'ombre du pouvoir ; s'ils ont mal employé leur crédit ou leur influence, les seuls coupables sont les gouvernements qui les ont laissés sacrifier l'intérêt général à leur vanité, à leur égoïsme, à leurs propres intérêts.

En tout cas, ces coupables ne descendaient nullement ni de Jupiter ni de Saint-Louis.

M. Arène, qui nous a dominés avec tant d'aisance, n'avait pas trente-six quartiers.

Laissons donc la thèse ridicule des grandes familles pour ce qu'elle vaut, et revenons à la réalité. En Corse, le plus petit chevrier pouvait devenir un héros, à son heure : l'annuaire militaire depuis Napoléon, et nos annales insulaires pourraient en témoigner.

Devons-nous dire pourquoi M. E. Arène a pu, si longtemps, tenir le gouvernail de nos modestes destinées ? Inutile : M. Clémenceau le sait mieux que nous. Il y aurait autant à écrire sur le rôle de ce défunt *tant regretté* et si éloquemment pleuré, que sur le rapport bizarre, tour à tour outrageant ou flatteur, du Président du Conseil ; l'étonnement et le silence, en certaines circonstances de la vie, sont plus éloquents que toutes les dissertations.

Nous ne pouvons cependant pas nous empêcher de demander à l'éminent Rapporteur : Pourquoi cet intérêt si vif, ce feu sacré, cette *sévère* tendresse pour la Corse, éclatent-ils comme une bombe, au lendemain de la mort de M. Arène ?

Voudrait-on nous dire si c'est pour l'apothéose ou pour la condamnation posthume ?

Pourquoi, aussi, une commission extraordinaire. Et nos Sénateurs ? Nos Députés ? Notre Conseil général ? Notre Préfet, nos Sous-Préfets ? Nos Maires ? Que font-ils, que pensent-ils à quoi servent-ils ? Ignorent-ils, donc tout de nos aspirations, de nos besoins, de nos joies et de nos misères ? Peut-être ! On dit tant d'absurdités sur les causes de notre désolation, que rien n'est plus capable d'étonner.

Mais ces causes ont leur source et leur aliment dans la politique, mère du favoritisme et de l'injustice.

La duplicité des Génois enfanta le banditisme ; celle des Gouvernements qui se sont succédé en France, depuis l'annexion, l'a maintenu, en favorisant l'éclosion d'ambitions égoïstes et en étouffant, en paralysant l'action des esprits indépendants, altruistes et généreux.

Et ce qui n'est que l'œuvre néfaste de quelques esprits étroits qui ne savent rien sacrifier à l'avenir de la communauté, on le reproche, à tort et maladroitement, aux victimes résignées, à la foule, au peuple !

Non ! Messieurs ! Non, Monsieur Clémenceau, le Corse n'est ni paresseux ni avide ; il est fier, généreux et victime de sa crédulité.

Il souffre et espère ! il s'expatrie par nécessité, et partout où il passe, il est actif, courageux et fort ; le rôle important ou modeste, presque toujours honorable, que jouent nos compatriotes, en France et à l'Etranger, est le plus éloquent démenti qu'on puisse opposer à des rapports officiels, à des réquisitoires, à des appréciations plus ou moins flatteuses, quels qu'en soient les auteurs de bonne ou de mauvaise foi.

Oui, Monsieur le Ministre ! la Corse a subi la loi fatale des peuples mal gouvernés, dont on se sert, dont on abuse et qu'on laisse dans l'ignorance et la gêne, pour les mieux asservir.

Que le Gouvernement de la République se pénètre du vrai sens des choses ; qu'il ordonne l'égalité de traitement, la justice et l'équité ; qu'il ne permette plus de pression politique en temps d'élections, afin que le peuple élise librement les meilleurs et les plus dignes de ses enfants pour la défense de ses intérêts ; qu'il édicte des lois sévères contre les incendiaires volontaires de nos champs et de nos forêts ; qu'il fasse diminuer les tarifs des transports ; qu'il encourage l'exploitation des richesses naturelles, de l'Ile par la création de routes nouvelles de voies ferrées et de tramways électriques, faciles à établir en utilisant la rapidité de nos torrents impétueux, comme force motrice.

Alors il n'y aura plus que de bons et vrais Français, en Corse, dévoués et fidèles à la Mère-Patrie, quelque puisse être le gouvernement qui régisse et dirige ses destinées.

Mais plus de comédies ni de..... drames : l'équité, la justice et la vérité nous suffiront.

J. DE PERETTI DELLA ROCCA.

Nice, 24 octobre 1908.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 29 oct., à 3 h.

Les Cadets de Russie, allég.,	Solléwick.
Si tu voulais, blouse,	Tarine.
Lisette, polka,	Seillénick.
Valse bleue,	Marjis.
A Petit Pas, marciata,	Sudessi.

Le Chef de musique, X. LAUGIER.

Le Relèvement Économique *de la Corse*

A Messieurs les Membres de la Commission d'Enquête

LA MAIN D'ŒUVRE MILITAIRE

L'idée n'est pas de nous. Elle nous a été suggérée par un de nos officiers les plus sympathiques, et nous l'en remercions ici bien vivement.

Il s'agit de l'emploi de la main-d'œuvre militaire dans les travaux de construction et d'entretien des chemins dont nous avons besoin, surtout en montagnes, en faisant valoir des considérations d'ordre stratégique ou de défense nationale.

De tout temps, dans les Alpes, on a eu recours à cette main-d'œuvre qui a rendu d'immenses services au double point de vue militaire et économique.

C'est ainsi que dans le Dauphiné, dans les deux Savoies, et jusque dans les Alpes-Maritimes, on a créé, depuis 1886, un réseau de chemins carrossables reliant partout ces diverses contrées entre elles, à travers les endroits les plus inaccessibles, améliorant considérablement leurs débouchés et par conséquent leur situation économique.

Cette main-d'œuvre n'est pas coûteuse, et c'est presque sans bourse délier que l'Etat a pu ouvrir le réseau que nous indiquons et classer quelques-uns de ces chemins comme routes nationales.

On voit immédiatement tout le profit que la Corse pourrait tirer de la main-d'œuvre militaire. Et si elle se justifie dans les Alpes, elle ne s'impose pas moins dans notre pays.

Il y a là un moyen de compléter et d'entretenir nos routes à bon marché, et notamment nos chemins vicinaux. Qui empêcherait de l'adopter ?

---

21. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Testament Volé

par HENRI DEMESSE

PREMIÈRE PARTIE

V

AU CHATEAU DES TROIS HAIES

Elle s'élevait au milieu d'un parc très touffu, immense, et traversé par des ruisseaux d'eaux-vives. On arrivait au château par une magnifique allée d'un kilomètre de long, bordée de vieux tilleuls dont les cimes, se rapprochant, formaient, l'été, sur la tête des promeneurs, une voûte de feuillage qui gardait, là, une fraîcheur délicieuse... Le général, enveloppé dans une longue robe de chambre doublée, écrivait, assis devant un petit bureau, dans sa chambre à coucher qu'il ne quittait plus depuis quinze jours...

Il avait changé d'effrayante manière, et personne n'eût pu reconnaître, en le voyant, le robuste vieillard qu'il était encore six mois auparavant. Sa maigreur était excessive. On eût dit un squelette. Il n'avait plus que la peau sur les os. Ses joues étaient creuses et ses yeux, très brillants, enfoncés dans leurs orbites. La peau de son visage était jaunâtre, parcheminée... Il faisait pitié ! On était au mois de mai, à la tombée du jour. La fenêtre de la chambre à coucher du général donnait sur le parc, derrière lequel le soleil couchant mettait une flamme rougeâtre, comme si quelque incendie formidable avait dévoré la forêt à l'horizon. Rien de plus doux que cet instant de la journée, au printemps, lorsque tout s'apaise, avant l'heure du crépuscule. Une brise légère, tiède, parfumée de l'odeur des foins et des bruyères sauvages, pénétrait dans la chambre où le vieillard mourait. Le général grelottait, parfois, malgré le chaud vêtement dont il était couvert. Il était oppressé. Des rouffles rauques passaient, en sifflant, sur ses lèvres décolorées.

Il devait souffrir beaucoup. Il était sans force contre le mal qui le tenait. Sa main blanche, striée de bleu par les veines, écrivait lentement des lignes en gros caractères. Lorsqu'il eut fini d'écrire, il prit le papier sur lequel il avait enfin apposé sa signature ; il le mit sous une grande enveloppe qu'il cacheta de cinq cachets de cire noire ... si il mit l'adresse : « A monsieur Romain Marquart, propriétaire à Vireflay, près Versailles. » Cette besogne accomplie, il sonna. Le valet de chambre parut.

— Je veux me coucher ! dit le général d'une voix faible. Je suis très las !..

Le domestique prépara le lit de son maître. Puis, il l'aida à se dévêtir. Comme le domestique allait fermer la fenêtre, le général l'arrêta :

— Laissez cette fenêtre ouverte, dit-il, d'une voix faible : Je veux voir le ciel !.. Envoyez moi la sœur...

Une minute après, une sœur de charité, qui, depuis quinze jours, s'était installée au château pour soigner le malade, parut dans la chambre. C'était une femme de quarante cinq ans environ, au visage d'ange, aux grands yeux doux... un de ces types de religieuses d'un autre âge qu'on retrouve, parfois, sur les vieilles peintures du seizième siècle, en prière près du lit mortuaire d'un roi, ou de quelque puissant seigneur.

— Désirez-vous de la lumière ? demande-t-elle d'une voix qui vibrait aux oreilles des malades, douce comme une caresse.

— Non, ma sœur, répondit le général. Si vous le voulez bien, nous resterons dans cette obscurité.

— Souhaitez vous prendre quelque chose ?

— Non, pas pour le moment.

La sœur s'assit sur une chaise de bois sculpté qui venait du chœur de quelque église, et, dans le silence, elle égrena son chapelet. La nuit était venue tout à fait ; mais la lune, en son plein, illuminait la campagne, au dehors, et l'un de ses rayons, glissant dans la chambre, l'entr'ouvrit, en partie, de sa lueur molle et tremblante. La chambre du général était meublée de la façon la plus artistique et la plus sévère : Le grand lit, monté sur une estrade, était en chêne fouillé par l'outil d'un de ces artistes inconnus des époques passées, de qui l'originalité et la patience marchaient de pair, et qui créaient ces merveilles intimités qui font, aujourd'hui, un poids de l'or. Les murs étaient tendus de vieilles étoffes aux tons passés, couvertes de broderies d'or et d'argent, d'une finesse extraordinaire, d'une légèreté féerique.

On voyait, dans un coin de la chambre, un tryptique, dont les figures peintes se détachaient sur un fond d'or bruni qui les mettait en relief, et çà et là, plusieurs toiles, peintes par des maîtres flamands et espagnols, étaient accrochées aux murs. La fenêtre, en forme de baie, était défendue par des verrières du XVIe siècle que le général avait achetées d'un amateur des environs. Elles représentaient dans des médaillons d'une admirable couleur, les mêmes de la bonne ville de Paris. Au delà de la fenêtre il y avait une sorte de terrasse, sans vasis, défendue par un balcon, en fer forgé, que le lierre avait envahi, en partie. La sœur priait, le général rêvait. La religieuse, nous l'avons dit, savait à quoi s'en tenir sur le compte du malade. Quelques jours auparavant, le médecin avait déclaré que le général était perdu. Ce n'était plus pour lui qu'une question de jours. Il pouvait passer d'un moment à l'autre. Il devait s'éteindre, comme une lampe dont l'huile est consumée, brusquement, sans souffrir.

— A boire !.. dit, tout à coup, le général.

En Corse, pendant les grandes manœuvres, il y a toujours un bataillon qui ne marche pas. Ce bataillon, pendant ce temps, ne pourrait-il pas être occupé aux travaux en question ?

En dehors même de la période des grandes manœuvres, il semble que l'on pourrait aisément faire intervenir la main-d'œuvre militaire pour nos travaux d'utilité publique d'ordre stratégique, tels que ceux relatifs à nos voies de communications terrestres.

Nous soumettons notre idée à la Commission d'enquête qui pourra prendre à ce sujet tous renseignements utiles auprès de M. le Gouverneur de la Corse, lequel, nous n'en doutons pas, se montrera entièrement acquis à la cause de notre pays.

X...

L'ÈRE NOUVELLE

LES TRAVAUX de la Sous-Commission

AJACCIO

Interview
de M. Hyacinthe Cagninacci

M. Hyacinthe Cagninacci, le jeune et sympathique conseiller général de San Martino di Lota, rapporteur de la commission des chemins vicinaux, a déposé mercredi dernier devant la sous-commission. Nous lui avons demandé pour les lecteurs du *Petit Bastiais* le résumé des déclarations qu'il a faites.

Pendant près de deux heures M. Cagninacci a traité devant la commission, avec une réelle compétence, les questions les plus intéressantes pour l'avenir de notre pays.

Nous avons rejoint le jeune conseiller général dans les appartements qu'il occupe chez MM. Lanzi frères, où il est descendu.

Avec infiniment de bonne grâce, M. Cagninacci engage la conversation :

— J'ai d'abord remis, nous dit-il, entre les mains du Président de la commission, le rapport sur notre vicinalité que votre journal a déjà publié, puis, j'ai essayé d'exposer les moyens qui m'ont paru les plus propres à porter un remède à la crise économique actuelle.

J'ai indiqué deux mesures à prendre : les mesures de réglementation et les mesures financières.

Les premières sont d'une utilité incontestable, car elles sont la condition même de l'efficacité des secondes. Sous le bénéfice de ces mesures, toute opération relative au relèvement économique pour notre pays sera assuré par un esprit de suite qui doit faire la base même du succès.

Entrant dans le détail, j'ai analysé les moyens qui me semblent nécessaires pour assurer un contrôle plus efficace des budgets des communes. J'ai signalé certaines négligences dans ce contrôle et parlé des mesures relatives à une plus juste répartition de l'impôt dans les communes. J'ai même demandé une diminution de cet impôt, nos populations laborieuses et pauvres étant hors d'état de faire face à leurs lourdes charges et à leurs obligations contributives actuelles.

Je me suis attaché également à démontrer l'importance d'un contrôle très sévère dans l'application des lois d'assistance.

J'ai passé ensuite à l'étude des réglementations spéciales qui conviendraient à la Corse, en particulier, en ce qui regarde le parage des animaux et la répression des incendies.

— Relativement à la ferme de cette réglementation, n'avez-vous rien de nouveau ?

— Si, une argumentation des pouvoirs du Préfet en matière d'arrêtés locaux.

— Et pour les mesures financières ?

— J'ai passé rapidement sur les trois questions primordiales : de l'assainissement, de l'achèvement de nos voies ferrées, de l'augmentation de nos ressources par la taxe sur l'alcool, et j'ai indiqué à la commission que ces mesures indispensables ne sont pas suffisantes pour assurer un prompt relèvement budgétaire.

La Corse attend davantage. Elle considère que les dépenses à faire par l'Etat sont de simples avances qui lui seront remboursées dans un avenir plus ou moins rapproché, par une grande plus value qui sera nécessairement la conséquence directe de notre relèvement économique.

— Toutes les dépenses à engager vont donc être productives ?

— Certainement. La Corse étant surtout un pays agricole, les dépenses les plus utiles seront celles qui touchent à l'amélioration du sol et à l'écoulement de ses produits, en particulier, aux irrigations et adductions d'eaux, même dans les régions montagneuses et non maisaines. Les terres d'alluvions et de côteaux qui composent la plus grande partie du territoire agricole, sont très riches, mais bien mal arrosées.

Une deuxième série de dépenses utiles est celle qui réclamerait des subventions aux associations de production : syndicats agricoles, coopératives, etc.

J'ai insisté sur l'organisation plus rationnelle des secours agricoles, dont la répartition doit être faite en dehors de toutes questions politiques, aux agriculteurs ayant vraiment subi des pertes, et dont le montant doit être assez élevé pour les indemniser d'une manière efficace.

J'ai donné plusieurs exemples de secours ridiculement mesquins qui découragent le cultivateur.

Puis, passant aux mesures relatives à l'écoulement des produits agricoles, je me suis attaché particulièrement à la revision des tarifs de transport par terre et par mer. Ces tarifs sont actuellement prohibitifs pour la plupart des denrées. J'ai insisté ensuite sur l'importance de l'achèvement du réseau vicinal, le plus propre à l'écoulement des produits agricoles, parce que ce réseau ouvre des débouchés à tous nos villages et permet de véhiculer nos produits sur les grandes artères et les ports de la Corse, c'est à dire, sur les principaux centres d'exportation ou de consommation.

J'ai montré la double utilité de l'entretien des voies de communication pour le tourisme et l'agriculture, qui sont les deux sources principales de revenus prochains.

M. Delanney m'a posé la question suivante :

— Quelles sont les raisons pour lesquelles les prestations ne rentrent pas. Il s'agit pourtant là d'impôt en nature.

— J'ai donné comme raisons, les dégradations irréparables qui sont faites par le charroi incessant sur certaines routes, dégradations qui rendent tout travail de prestation illusoire.

J'ai ajouté que, d'ailleurs, les prestations profitent aux communes où l'agriculture est assez prospère pour que le propriétaire s'intéresse aux tracés, et que toutes les communes sans commerce agricole dédaignent d'entretenir une route qui ne leur sert à rien. J'ai d'ailleurs démontré combien cet impôt des prestations est suranné.

M. Delanney a répliqué :

— Cependant la plupart des routes de France ont été ouvertes par la prestation.

— J'ai répondu que c'était possible avant la loi de 1880. Depuis, la construction des routes se faisant par adjudication, on ne peut y utiliser la prestation qu'avec de très médiocres résultats.

Une grande discussion à laquelle ont pris part tous les membres de la commission s'est engagée sur la question des foires et marchés de la Corse.

M. Delanney attache une importance très grande au développement de ces foires et marchés, qui permettent l'échange des produits. Excellent les relations entre cantons et souvent dispensent de numéraire, l'échange se faisant par trocs.

— J'ai cité la foire du Niolo, d'Aleria, etc.

M. Pierangeli, député de Bastia, est alors intervenu pour donner des exemples sur l'impossibilité de cet échange, à cause de la cherté des transports, et montre, que les échanges ne peuvent réellement se faire qu'entre les grandes villes et l'intérieur.

Voilà tout ce que j'ai dit à la commission

— Nous vous remercions, M. Cagninacci, au nom des lecteurs du *Petit Bastiais*, et nous vous demandons la permission de vous poser une dernière question ?

— Faites.

— Croyez-vous que les travaux de la commission aboutiront à quelque chose, et que pensez vous de cette commission !

— La commission est pleine de bonne volonté. Elle ne me semble pas disposée à se payer de mots. Elle ira au fond des choses, se renseignera consciencieusement sur toutes les causes de notre malaise, en vue d'établir un rapport qui réponde à tous nos besoins, et aux nombreuses objections que des esprits chagrins et hostiles à la Corse ne manqueront pas de faire, pour faire échouer la réalisation d'un projet, dont la justification tient toute seule dans la conception du chef du gouvernement qui a bien voulu dépêcher d'urgence une commission sur les lieux, à pouvoirs illimités, et sur la justice de laquelle il nous est permis d'avoir toute confiance.

— Vous avez donc pleine confiance en la commission ?

En nous reconduisant, la main tendue, M. Cagninacci, ajoute :

— Pleine et entière confiance.

PAUL VALOT.

BASTIA

Après la Chambre de Commerce de Bastia, la Sous-Commission a entendu la délégation du Syndicat d'Initiative composée de MM. Tommasi, président, le docteur Zaccarelli et Fortuné Thiers.

Ces Messieurs ont fait ressortir les grands avantages que la Corse retirerait de l'assainissement de ses plaines et particulièrement de la plaine orientale.

Ils ont aussi vivement insisté sur l'achèvement de nos voies ferrées, et sur l'entretien de nos routes. La route du Cap-Corse, qui constitue la plus belle promenade de Bastia, et qui demeure cependant si négligée, doit surtout appeler l'attention de la Commission.

⁂

Au nom de la Ligue du Paludisme dont il est le président, M. le docteur Thiers a ensuite présenté des observations touchant la distribution de la quinine qui est le remède préventif contre la malaria.

La lutte contre le paludisme doit précéder le grand assainissement que tous les travailleurs de la Corse réclament.

⁂

Le docteur Zaccarelli, président du syndicat médical, a parlé en faveur de la station d'Orezza, dont l'accès devrait être facilité par le gouvernement, aux fonctionnaires et militaires débilités par les éléments d'Afrique et de Cochinchine.

Le docteur Zaccarelli a demandé la création dans le département de la Corse d'un asile d'aliénés, et une organisation plus complète et plus juste de l'assistance médicale.

⁂

Une délégation de la Ligue radicale socialiste, ayant à sa tête Me Joseph Ajaccio, avocat, a été entendue hier matin par la Commission.

En développant les conclusions de son long rapport, Me Ajaccio a fait valoir les arguments qui sont de nature à éveiller l'attention du législateur dans la question des transports maritimes. Il a demandé la modification des articles 216, 273 et 281 du Code de commerce.

Pour le prolongement de la ligne de la côte orientale, il a préconisé un système de chemins de fer sur route, et a demandé au Gouvernement qu'il s'opposât à toute entreprise de travaux donnant droit à la Compagnie actuelle des chemins de fer de continuer l'exploitation qui doit prendre fin au 3 décembre 1909.

Les autres questions traitées dans le mémoire sont celles de l'assainissement, des incendies, du régime douanier et des lois d'assistance.

⁂

M. Sicurani, huissier à Bastia, ancien conseiller d'arrondissement, a présenté un mémoire relatif :

1. A l'interprétation erronée de certains articles des arrêtés Miot, faite par l'administration de l'enregistrement ;

2. A ce que les répartiteurs ne soient pas désignés par les maires ;

3. Création d'un établissement hospitalier pour les petits garçons abandonnés par suite de la négligence des vices de leurs parents ;

4. A ce que la route départementale, n° 4, de Folelli à Orezza, soit classée comme route thermale.

Compagnie française des Eaux

La Compagnie des eaux a l'honneur d'informer la population que des réparations nécessitant le retrait de l'eau, devant être exécutées sur la conduite d'amenée, le service des eaux sera suspendu à partir de ce soir à 8 heures, jusque dans la matinée de demain.

Bulletin Financier

Paris, 28 octobre 1908.

Sur le bruit que l'Allemagne adhérerait à la conférence, le marché d'abord un peu hésitant, se relève et la clôture s'effectue en reprise presque générale. Notre Rente remonte à 95 52. Parmi les Fonds Etrangers, l'Extérieure se retrouve à 91 ½ la Turc à 89 32. La Serbe s'avance à 78.20, et la Russe 1903 à 100 37. Italien fermé à 103 50.

Nos Sociétés de Crédit sont très fermes, Le Crédit Lyonnais fait 1.190.

Matériaux discutions dans l'ensemble. Compartiments industriels et de traction. Suez 4.305. Le Rio est en nouvelle plus value à 1.745. La Banque ottomane a 1.575. Les Mines d'Or sont en légère reprise.

En Banque, la Baïa Karadin s'échange à 492.

L'action Ouest Africain Français reste demandée à 440, la part à 240.

L'action Lutopone est recherchée à 45. Cette Cie est la première Cie française qui se présente avec une installation complète et perfectionnée ; jusqu'ici le lithopone est venu d'Allemagne et de Belgique.

L'obligation Sud-Ouest du Port de Bahia est bien tenue à 438. Les droits de douanes sur les importations en 1907 se sont élevés à environ 31 millions et demi contre 25 millions en 1906.

Nos chemins de fer sont en excellente tendance : Lyon 1.384, Nord 1.781, Orléans 1.402, Ouest 940.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Ecole de Guerre

Nous relevons avec plaisir parmi les officiers sortant de l'Ecole supérieure de Guerre, dans les premiers numéros, le nom de notre jeune compatriote, M. le lieutenant Jules Martinaggi, affecté à l'état-major général du 15e corps d'armée à Marseille.

Tous nos compliments.

De passage

Notre confrère italien Sizzo Claire, rédacteur aux grands journaux de Rome, est de passage dans notre ville.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

Nécrologie

Nous apprenons avec le plus vif regret la mort de M. Joseph Valenzi, conseil d'Ajaccio à Tunis.

Ce deuil qui frappe cruellement notre distingué confrère Théodore Valenzi, nous cause une profonde tristesse.

Nous adressons en cette douloureuse circonstance, à Mme veuve Valenzi, à ses enfants et à M. le général Valenzi, l'expression douce de notre sympathie et les prions de croire à nos sincères condoléances.

Restaurant des Palmiers

M. Antoine Peri a cédé son établissement, le coquet restaurant des Palmiers, à M. Vigno Gino, ancien chef de cuisine de l'hôtel du Monte d'Oro.

Dans une situation merveilleuse, près de la mer, enfoui au milieu de la verdure, le restaurant des Palmiers, est sans contredit, le plus joli de la ville.

Sous la direction de M. Gino, on va y manger désormais une cuisine de gourmet, et on y trouvera un service irréprochable.

Etat Civil

NAISSANCES

Papacini Adam. — Martinelli Marie-Françoise. — Canu Raphaël. — Drimaracci Rose. — Albarchetti Louis.

MARIAGES.

Henrie Jean, sergent à l'hôpital militaire, et Quilichini Marie Dominique.

Fattacciuli Toussaint, cultivateur, et Mancini Rose.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 29 oct., à 8 h. 1/2 s.

Le Frioul, p. r.,	Sellénick.
L'Etoile du Nord, fant.,	Meyerbeer.
L'Oiseau de Paradis, polka, p. flûte et p. clarinette,	Bousquet.
Lucrezia Borgia, fant.,	Donizetti.
Santiago, valse espagnole,	Corbin.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 28 octobre.

Thermomètre : 7 heures du matin : 17°, à midi 19° ; 3 heures du soir 16,5. Maxima 19,5. Minima 4,5.

Baromètre : 7 heures du matin, 774 mm. à midi, 773 mm. 5 heures du soir, 774 mm.

Vent : Dans la matinée, calme,
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, le matin, découvert, l'après-midi, Quelques nuages.

Carnet mondain

Samedi dernier, en l'église paroissiale de Sainte Marie, a été célébré le mariage religieux de Mlle Anna Rossi, la très charmante fille de M. Dominique Rossi, notable négociant de Lupino, avec M. François Bernachi, le fabricant de pâtes bien connu de la rue de la Miséricorde.

Les témoins de l'époux étaient ses deux frères ; ceux de l'épouse étaient son beau-frère, M. Antoine Dané, et M. le maire Gaudin.

Bayonnaise de grâce et véritablement exquise dans sa toilette blanche, la mariée a été conduite à l'autel par son beau-frère, M. Antoine Dané.

Une nombreuse assistance composée de parents et d'amis des deux familles avait tenu, malgré le mauvais temps, à donner aux nouveaux époux un témoignage de sa chaleureuse sympathie.

Avant la bénédiction nuptiale, M. l'Archiprêtre de Sainte Marie, qui présidait la cérémonie religieuse, a adressé aux époux une paternelle allocution qui a vivement touché les assistants.

Les mariés se sont ensuite rendus à la sacristie où ils ont reçu de tout le monde les félicitations et les souhaits de bonheur.

Après la cérémonie religieuse les nombreux invités ont été conduits en calèches et landaus à la villa de Fonte-Pisto, que M. et Mme Bouchacourt avaient gracieusement mis à leur disposition. Là, un déjeuner aussi copieux que délicat leurs été servi, préparé par un de nos meilleurs cordons bleus de Bastia.

Au champagne plusieurs toasts ont été portés à la santé et au bonheur des nouveaux mariés.

Tour à tour, M. le Maire Gaudin et M. Bouchacourt ont, en quelques paroles cordiales et familières, félicité les époux et leurs familles, leur souhaitant tout la prospérité dont ils sont dignes.

Ce n'est que fort tard, la nuit tombée, après une petite sauterie des plus animées, que les convives se sont séparés enchantés d'une si belle fête.

Baccalauréat

Qui été admis définitivement au grade devant la faculté d'Aix : Latin-grec, M. Camogli ; 2e partie, philosophie, M. Vincenti.

⁂

Défi pédestre

En réponse au défi lancé par le champion pédestre italien professionnel, Dominique Baghini, le champion pedestre amateur de la Côte d'Azur « Bon » relève le défi de ce dernier, à courir la dimanche 8 novembre, pour une durée d'une heure sur la piste qu'il voudra bien choisir.

⁂

Objet perdu

Il a été perdu un fume-cigarettes avec étui et initiales.

Le rapporter au bureau du *Petit Bastiais* contre récompense.

⁂

Avis

On demande des ouvriers cordonniers. S'adresser « A la Botte d'Or, » Ducatillon J. B., Boulevard Paoli, 31. — Pressé.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SPORTING-CLUB-BASTIAIS. — Les membres sont priés de se réunir aujourd'hui jeudi, à 5 h. 1/4, dans une des salles de la Mairie.

Ordre du jour : Payement des cotisations. — Admission de nouveaux membres. — Questions diverses.

Pour l'entraînement rendez vous à 1 h. et demie devant la Lyrée.

Etat-Civil

NAISSANCES

Bourdier Antoine. — Barra'ier Edmond-Pallemon-Louis.

DÉCÈS

Farcel Antoine, veuf, 75 ans, de Bastia.

SPLENDOR-CINEMA

20, Boulevard Paoli, 20

GRANDE SOIRÉE DE BIENFAISANCE

La Direction, dans le but si louable de charité, a l'honneur de prévenir le public bastiais qu'elle donnera, jeudi 29 courant, une représentation extraordinaire au bénéfice des malheureux.

Le public qui ne perd jamais l'occasion quand il s'agit de venir en aide à l'infortune accoura en foule dans le coquet salon du « Splendor » sûr d'assister au spectacle le plus attrayant qu'on puisse imaginer.

C'est avec une attention toute particulière qu'on a choisi les tableaux inédits, que le Cinéma fera dérouler aux regards des spectateurs, et le programme que nous donnons ci-après les édifiera par avance.

Une Etudiantina renommée rehaussera l'éclat de cette soirée qui toute en l'honneur de ceux qui souffrent laissera une profonde impression à ceux qui auront bien voulu y assister.

PROGRAMME

La Combie de la Distraction
Comique
La Chasse au Daim au Canada
Sur le vrai
Le Papillon Japonais
Transformation coloriée
Vengeance hydrothérapique
Comique
Amour et Mort
Dramatique
Le Chat Botté
Fantastique coloriée
On sent l'odeur de la fumée
Fou Rire

Prix des Places : Premières, 1 fr ; Secondes, 60 centimes.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00582

BOURSE DE PARIS

	27 oct.	28 oct.
Rentes de 3 0/0 ancien	96.70	96 90
— de 3 0/0 amortis.	97.20	97.35

ex-coupon.

CORTE

Découverte du Cadavre DU CHIMISTE ALLEMAND

Victime de la Montagne

Corte, 28 octobre.

Les gendarmes Ascolain et Hanneman étaient partis, sous la conduite du maire, à la recherche du docteur Max Simonis, chimiste allemand, qui avait quitté Castifao, le 7 octobre, pour faire l'ascension du Monte-Cinto.

Ces agents de la force publique ont retrouvé aujourd'hui le cadavre du docteur Simonis au pied du pic de Caverone.

Ce chimiste allemand avait le crâne fracassé ; il a dû tomber d'une hauteur de cinquante mètres.

Les gendarmes ont retrouvé sur lui une assez forte somme d'argent. Toute idée de crime doit donc être écartée.

DANS LES CONSULATS

Concours de 1908

Paris, 28 octobre.

M. Moracchini a été reçu définitivement, au concours de 1908, comme élève-vice consul.

Huit places seulement sont mises au concours.

PONTS ET CHAUSSÉES

Paris, 28 octobre.

M. Storti, conducteur des ponts-et chaussées, est affecté, à partir du 1er novembre, au service ordinaire de la 2e subdivision, à Calvi.

LA PEINE DE MORT

Nouvelle proposition Berry

Paris, 28 octobre.

M. Georges Berry, député de la Seine, déposera demain, sur le bureau de la Chambre, une nouvelle proposition de loi concernant la peine de mort.

LA LOI DE SÉPARATION

Interpellation Lasies

Paris, 28 octobre.

M. Lasies, député du Gers, a informé le Garde des sceaux, ministre de la Justice et des Cultes, qu'il l'interpellerait, à une prochaine séance de la Chambre, sur la nouvelle répartition entre les communes des crédits disponibles du budget des Cultes.

On sait que M. Briand a transmis à son collègue, M. Caillaux, en le priant d'en saisir d'urgence la commission du budget, un article additionnel modifiant l'article 41 de la loi de 1905, sur la séparation des Eglises et de l'Etat.

Cet article répartit les crédits disponibles, par suite de la disposition gratuelle du budget des Cultes, entre toutes les communes au prorata du contingent de la contribution foncière, des propriétés non bâties.

LA SUPPRESSION DU PORT DE ROCHEFORT

La Commission Parlementaire

Rochefort, 28 octobre.

La délégation de la Commission parlementaire de la Marine est arrivée aujourd'hui à Rochefort.

Cette délégation doit se livrer à une enquête sérieuse, afin de réunir tous les documents nécessaires pour combattre la demande de suppression de ce port militaire, proposée par la Commission du budget.

Cette délégation visitera Rochefort, La Pallice, les îles d'Oléron, d'Aix, le fort Boyard, etc., puis elle entendra les principales autorités civiles, militaires et maritimes, les syndicats ouvriers.

L'état de santé DE VICTORIEN SARDOU

Paris, 28 octobre.

Les nouvelles de l'état de santé de M. Victorien Sardou continuent à être peu rassurantes.

Le bulletin rédigé ce soir par les médecins qui soignent le savant Académicien semble faire croire que le moment fatal est bien proche.

PARIS

M. Légitimus nous revient !!

Paris, 28 octobre.

Le député nègre nous revient enfin !

M. Légitimus a fait annoncer aujourd'hui par plusieurs journaux qu'il sera de retour prochainement, et qu'il se chargera de confondre ses accusateurs.

Le député de la Guadeloupe avait légné, en partant, sa boîte et des bulletins à son nom, à ses collègues du groupe socialiste parlementaire.

La boîte et les bulletins émigrèrent du banc des indépendants aux socialistes unifiés. Longtemps des amis voteront pour lui ; mais, ces jours derniers, MM. Dejeante et Paul Constans protestèrent avec énergie contre cet abus fait de la « procuration, » et remirent à M. Pierre, secrétaire général de la Chambre, la boîte de M. Légitimus.

EN RUSSIE

L'ouverture de la Douma

Saint-Pétersbourg, 28 octobre.

L'ouverture de la Douma a eu lieu aujourd'hui.

La reprise des travaux a été très mouvementée.

Un orateur du parti cadet proteste énergiquement contre l'interdiction qui vient de lui être signifiée.

« Pourquoi, dit-il, le Gouvernement s'oppose-t-il à la discussion de l'interpellation sur les événements des Balkans !

» Aurait-il l'intention d'étouffer la voix du pays et de bâillonner la nation qui veut exprimer son sentiment. »

Une véritable ovation est faite à l'orateur.

NICE

L'INAUGURATION DU MONUMENT GAMBETTA

L'Escadre italienne

Nice, 28 octobre.

Le Président de la République ayant accepté de présider la cérémonie d'inauguration du monument Gambetta, à Nice, le gouvernement italien a décidé d'envoyer une escadre à Villefranche, pour saluer M. Fallières.

L'inauguration de ce beau monument est définitivement fixée au 8 janvier prochain.

La ville de Nice prépare, à cette occasion, des fêtes grandioses.

EN ALLEMAGNE

Nouvelle Ascension du ZEPPELIN

Berlin, 28 octobre.

Le comte Zeppelin a fait ce matin, en compagnie du prince Henri de Prusse, fils de l'empereur d'Allemagne, une nouvelle ascension avec son ballon.

Cette ascension s'est faite sans incident et par un temps calme.

Dans les Balkans

Le Conflit TURCO-BULGARE

EN SERBIE

LA RÉPONSE DE LA RUSSIE

La mission du prince Georges

Belgrade, 28 octobre.

Dans les milieux politiques, on attend avec une vive anxiété les résultats de la mission du prince héritier Georges.

On sait que la Serbie et le Monténégro ont résolu de ne pas accepter la situation créée par l'Autriche, et ont fait savoir qu'ils étaient prêts à mourir en combattant, plutôt que d'acquiescer par le silence à ce qu'ils considèrent comme la perte de leur existence.

EN TURQUIE

Les Négociations Austro-Turques

Constantinople, 28 octobre.

Dans les milieux diplomatiques, on annonce que les négociations austro-turques ne tarderont pas à être reprises, grâce à l'intervention de l'Angleterre.

Le ministre des Affaires étrangères aurait déclaré que les négociations reprendraient à la demande de la Grande-Bretagne, en considération de certaines promesses que cette dernière avait faites à la Turquie.

Déménagements pour tous les pays
Dépôt de cadres
pour mobilier
Prix très modérés
A. PADOVANI, 7, route du Cap, Bastia.

HERNIES

Nous soumettons avec plaisir que *M. G. Vignier, spécialiste diplômé*, (bandages et orthopédie) 5, Rue Garnier, Nice, sera de passage à Ajaccio, les 29 et 30 octobre, Hôtel Dauphin ; à Ile-Rousse, le mardi 3 *novembre*, Hôtel Degiovanni, où il fera lui-même l'application de ses appareils.

Possédant un système de bandages sans ressorts, entièrement nouveau et complètement différent de tous ceux connus jusqu'à ce jour, *M. Vignier* se charge de fournir un appareil contenant d'une manière certaine toutes *les Hernies* et par suite, préservant de tous les accidents occasionnés par L'ETRANGLEMENT HERNIAIRE. — *Bas à varices, et Ceintures sur mesure.*

Société des CHAUX & CIMENTS
Romain Boyer

Société anonyme au capital de 3.500.000 fr, 5, rue Canebière, Marseille

Production : 300 tonnes par jour

CHAUX éminemment hydraulique, *à grande résistance* et grand rendement, adoptée par les Ponts et Chaussées, le Génie Militaire et toutes les administrations.

CIMENT de Portland artificiel et naturel pour dallages, réservoirs, enduits, conduites.

CIMENT de la Valentine, supérieur, à prise demi-lente.

CIMENT prompt spécial.

CIMENT de Roquefort.

Seuls vendeurs pour les arrondissements de Bastia et Corte :

F. CHARDON et Cie

Fabricants de Tuiles et Briques
Chaux grasse, Carreaux et Ciment

Entrepôts : Bastia, 2, Avenue Carnot ; Corte, Nouvelle Traverse ; Francardo.

AJACCIO

SALON DE COIFFURE

Entièrement remis à neuf
Service très bien soigné

Un bon ouvrier continental est attaché à la maison.

Victor MATRICALI
14, Rue Fesch, 14

OUVERTURE DE LA
Grande Charcuterie Parisienne
16, Cours Napoléon, 16
M. BOURTIN, propriétaire

Charcuterie en tous genres et sur commande. — Spécialités de côtelettes à la sauce tomate.

Conserves de 1er choix
Prix modérés
ON PORTE A DOMICILE

BIJOUTERIE-HORLOGERIE
DANESI Fils
Ancien Elève des Ecoles d'Horlogerie de BESANÇON
16, Boulevard Paoli, BASTIA

M. DANESI a l'honneur d'informer sa nombreuse Clientèle qu'il se charge de toutes réparations de Montres et Pendules (*mouvements les plus compliqués*).

M. DANESI, faisant lui-même toutes les réparations, est certain de livrer un travail soigné et garanti. Prix modérés.

LUNETTERIE DE 1er CHOIX

A VENDRE

Mûriers greffés de 2 m. 50 à 3 m. de hauteur, de 6 à 10 cent. de circonférence, 40 fr. le cent.

Orangers et mandariniers greffés de 0 m. 50 à 1 m. de hauteur, 1 fr. 25 pièce.

Orangers portugais greffés de 0 m. 50, 1 fr. pièce.

Cédratiers de 0 m. 50 cent. à 0 m. 75 cent., 50 fr. le cent.

S'adresser à M. François FEDI, pépiniériste, à Vescovato, Casinca (Corse).

ECZEMAS, DARTRES

Souffrez-vous de démangeaisons, avez-vous des boutons, des rougeurs ou irritations de la peau, n'hésitez pas à employer l'EAU PRÉCIEUSE DE PENSIER. C'est le remède idéal, unique au monde; qui revient où tous les autres échouent.

Comme je vous l'ai déjà annoncé, votre EAU PRÉCIEUSE m'a rendu l'espoir que j'avais perdu depuis longtemps. Atteinte d'eczémas à une jambe depuis dix ans, je me soignais sans résultat. Lorsque j'ai appris les propriétés de votre EAU PRÉCIEUSE. Aux premières pansements, le mal diminuait et après l'emploi de quelques flacons j'étais complètement guérie.

Je vous remercie et vous adresse toute ma reconnaissance.

JUSTINA MAGNES, à St-Julien-en-Born (Landes)

Envoi franco contre mandat poste de 3 fr. 60 adressé à la Pharmacie Deponsier 37, rue du Bac, à Rouen et toutes pharmacies.

Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio Pharmacie Guiderdoni.

LA

POUDRE BESSIÈRE

est le seul remède vraiment **EFFICACE** et **INFAILLIBLE** que doivent employer tous les malades atteints d'une maladie de l'estomac, du foie, des reins, des intestins, de constipation dont les CONSÉQUENCES : le *manque d'appétit*, la *migraine*, la *gastralgie*, le *ballonnement*, etc.., sont des plus graves.

De tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont essayé cette merveilleuse poudre, beaucoup vous diront que : si leur estomac et leurs intestins fonctionnent bien aujourd'hui, c'est à elle qu'ils le doivent et qu'ils en adoptent définitivement l'usage.

Interrogez toutes les mères de famille soucieuses de la santé de leurs enfants, et demandez leur, avec quoi elles les purgent ? Unanimement elles vous répondront :

avec la POUDRE BESSIÈRE

Pourquoi avec celle-là ? parce qu'elle est non seulement souverainement **TONIQUE**, mais encore **LAXATIVE**, **PURGATIVE**, **DÉPURATIVE**, en provoquant, sans aucune douleur ni échauffement, une abondante et saine évacuation des matières contenues dans les intestins.

Parce que son goût agréable en fait une friandise pour eux, étant très sucrée.

Prix de la boîte : 1 fr. ; 1 fr. 25 franco

Dépôt : Pharmacie Centrale d'Ajaccio (Corse)

Essayez et vous conviendrez de son Efficacité Surprenante

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste

du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

(Système perfectionné)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS

sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Semidei

Le Directeur-Gérant,
J.-B. Ollagnier.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Les MALADIES de la FEMME

LE FIBROME

Sont dues aux femmes. Il y en a 90 qui sont atteintes de Tumeurs, Polypes, Fibrome, et autres engorgements qui gênent plus ou moins la menstruation, et qui empêchent les Hémorragies et les Pertes blanches rebelles, auxquelles elles sont sujettes.

La Femme se préoccupe peu d'abord de ces indispositions, pour lesquelles elle ne consulte que rarement le médecin, jusqu'à ce que le ventre commence à grossir et les douleurs redoublent. Le Fibrome se développe peu à peu, il peut sur les organes internes du bas-ventre et les reins La guérison s'obtient en les prenant aussitôt les premiers symptômes connus.

QUE FAIRE? Adressez-vous sans hésitation à celle qui vous guérira sûrement, sans que vous ayez besoin de recourir à une opération dangereuse.

N'hésitez pas, car il y va de votre santé, et sachez bien que la JOUVENCE de l'Abbé SOURY est composée de plantes spéciales, sans aucun poison, elle est faite exprès pour guérir toutes les Maladies intérieures de la Femme. Métrite, Fibrome, Hémorragies, Pertes blanches, Règles douloureuses et irrégulières, Troubles de la circulation du sang, Accroissement du RETOUR D'AGE, Vertiges, Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestion, Faiblesse, Découragement, etc., etc.

Il est nécessaire de faire chaque jour une injection avec l'HYGIÉNITINE des DAMES (7 fr. 95 le bidon)

La Jouvence de l'Abbé Soury se vend 3 fr. 50 le flacon dans toutes les Pharmacies. 3 fr. 50 franco par poste. Les 3 flacons franco contre mandat-poste 10 fr. 50 adressé Pharmacie Mie DUMOUTIER, 3, place de la Cathédrale, Rouen.

(Ci-dire et renseignements non fatigants gratis)

GUÉRISON RADICALE

SANTAL BINE

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres

pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

Demandez si offrez dans tous les Cafés MARO MATTEI, *apéritif supérieur.*

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

FERS A PLANCHER

TUYAUX EN FONTE, EN GRÈS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ÉOLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS, OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS, DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

CYRNOS ORANGE

Sirop pur sucre

Fabriqué avec les oranges si parfumées de la Corse.

Boisson hygiénique et rafraîchissante

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse).

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 302

VENDREDI 30 OCTOBRE 1908

00583

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

Corse 5f 9f 17f

Autres Départ. 7f 13 25

Union postale et autres pays

1 mois — 3 mois — 6 mois

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Lucain.

Soleil : (heure officielle)

Lever 5 h. 58 m. — Coucher 4 h. 33 m.

Premier quart., le 1. Pleine Lune, le 7.

Fête de Demain : Sainte Lucile.

29 OCTOBRE

COUP DE FUSIL

d'un Corse

(NOUVELLE)

(Suite et fin)

Après un quart d'heure de marche, nous nous trouvâmes dans la plaine et au bord d'un marais. Là, le vent, qui soufflait du Nord, se fit sentir plus aigu. Les eaux, les herbes frissonnaient, et l'on ne pouvait s'empêcher de croire que c'était de froid. Je déboutonnai mon habit en gros drap. Jean-Paul, guêtres de cuir, veste de velours, bonnet montagnard sur l'oreille, avait marché devant moi, comme un guide. Nous n'avions pas échangé deux paroles.

Jean-Paul s'arrêta.

« Nous sommes arrivés, dit-il ; je veux seulement vous montrer aujourd'hui comment travaille Nero, et qu'il ne craint ni l'eau, ni le froid, ni rien ; il aura peu de chose à faire, mais n'importe, vous verrez çà. Seyez-vous là, sous ce tamaris, c'est un bon poste ; moi, j'en sais un autre là-bas ! J'y vais. Tenez-vous coi. Pour sûr, nous verrons des canards ; s'ils arrivent, tournant en cercle, ne tirez pas au vol ; ils se poseront dans le marais. S'ils filent droit faites feu. »

Je m'assis dans ma cachette. Jean-Paul disparut. Le vent pleurait avec les roseaux. En face de moi, la première pointe du jour rayait le ciel où scintillaient, vives, les étoiles. Doucement, lentement, tout s'éclaira. Nous étions entourés de montagnes, aux flancs desquelles de grands châtaigniers dépouillés... mais l'arbousier, le lentisque, le genièvre, çà et là, égayaient de leur verdure la mélancolie du mois de décembre.

Soudain, j'entends un grand bruit d'ailes. Les canards ! Je visai, tirai, manquai. Le vol était loin. Je regardai le tamaris derrière lequel était Jean-Paul. Rien n'y remuait. Seulement, entre nous, à égale distance de l'un et de l'autre, derrière une touffe d'ajoncs, était assis Nero qui regardait droit devant lui. A ce moment un coup de feu partit. Jean-Paul avait tiré, et je vis un magnifique colvert se débattre en plein marais ; à cinquante pas loin des bords.

— A l'eau, Nero ! cria Jean-Paul.

Nero sauta dans le marais : l'eau était à demi-gelée, il y flottait des glaçons en aiguilles, et, du premier bond, Nero en eut à mi-corps ; mais à peine y était-il entré qu'il retourna sur la berge se secouer en grimaçant.

Jean-Paul, étonné, sortit de sa cachette, et lui dit :

— A l'eau, Nero !

Le chien regarda son maître et remuant la queue, sans joie, refusa visiblement.

Nero, en toute évidence mal disposé, trouvait l'eau étrangement froide.

— C'est la première fois qu'il *désobéit*, me dit gravement Jean-Paul, et cela devant un étranger !... je ne le supporterai pas !... A l'eau ! répéta-t-il.

Le chien s'avança tout au bord, souleva une patte, toucha l'eau discrètement et il recula ; puis, se couchant aux pieds de son maître, il leva sur lui des yeux de prière.

Le jeune Corse était devenu pâle.

— Regarde, chien ! dit-il.

Le soleil, se levant, illumina le marais à la surface duquel les mille petits glaçons brillèrent, irisés. Nero et moi nous regardions Jean-Paul qui était déjà dans l'eau ! Il marchait dans le marais glacial, aussi tranquillement qu'à terre. Lorsqu'il se saisit de la proie encore palpitante, il avait de l'eau jusqu'aux aisselles, Nero stupéfait.

— Tu vois, dit à Nero Jean-Paul, revenu à terre et tout ruisselant, je ne te demande jamais rien que je ne puisse faire moi-même !

Grande parole, digne d'un général d'armée.

— A présent, ajouta-t-il, tu seras puni. Marche en avant !

Et tandis que Nero, humilié, triste, la queue basse, prenait lentement une avance :

— Veuillez m'excuser, notre hôte, me dit Jean-Paul, c'est une partie manquée, par la faute de Nero. Retournons chez nous... Mais Nero ne peut pas éviter sa peine...

Et, ce disant, avant que j'eusse pu comprendre une idée aussi peu commune que la sienne, il étendit, d'un coup de fusil, le pauvre Nero raide mort !... Cet enfant Corse, tuant ainsi son chien qu'il aime, pour un refus d'obéissance, n'est-il pas, si l'on veut, grand comme Manlius, condamnant à mort son propre fils ? Absurde, inhumain, soit ; mais, comme ces héros de Rome, au cœur de fer !

— Quand tu seras en Corse, m'avait dit mon ami J. T., le professeur, ne prime jamais rien. Tu y vas en visiteur pour vingt jours, voilà tout ; ne t'y pose pas en apôtre des idées françaises. S'ils n'ont pas à se méfier de ta critique, tu verras les Corses en ta présence agir en vrais Corses, et tu pourras les juger.

Je ne critiquai donc point Jean-Paul ; je me tus. Nero, d'ailleurs, était bien mort, et nulle parole ne l'eût ressuscité ; mais j'attendis avec curiosité l'accueil qui nous était réservé à la maison.

Quand nous rentrâmes, tout le monde était absent au travail.

A midi, tout le monde arriva et l'on prit place autour de la table. Jean-Paul, visiblement pour moi, était ému, mais en somme fort calme.

On ne s'occupait pas de l'absence du chien ; quand, tout à coup, l'enfant à la mamelle cria :

— Nèo !

Jean-Paul tressaillit.

— C'est singulier, dit le père, Nero n'est pas là.

— Et il n'y sera jamais plus ! dit Jean-Paul d'une voix sourde.

Je compris qu'il faisait un effort pour ne pas pleurer.

— Quoi ? dit le père, l'avez vous perdu ? Qu'est-il arrivé ? parle vite.

Toute la table, en suspens, écouta :

— Je l'ai tué ! dit Jean-Paul.

Le père étendit le bras derrière soi et se saisit d'un gourdin noueux, massue véritable, droite dans un coin, comme pour châtier son fils, sans autre explication. Il songea par bonheur à dire :

— Pourquoi ?

— Il avait refusé d'obéir, et cela devant l'étranger ! dit Jean-Paul.

— Alors, fit le père, c'est bien !

Il déposa son bâton.

Je vis des larmes dans tous les yeux : mais chacun aussitôt, maîtrisant la douleur, imita le chef de famille qui se remit à manger en présence du spectre de Nero, comme le Cid héroïque en face de la tête coupée du père de Chimène.

... Je n'ai pas de commentaires à ajouter. Si cette histoire était inventée, elle serait sans valeur parce qu'elle n'a pas la vraisemblance nécessaire aux contes eux-mêmes, mais elle est vraie.

Nero fut enterré sous le tamaris au pied duquel il avait été fusillé, et, bien qu'on la trouve juste, on pleure toujours sa mort.

JEAN AICARD

(*La Revue française*).

Le Relèvement Économique de la Corse

Cette formule, affirmée par l'opinion publique, vient d'être confirmée par le gouvernement : il l'a faite sienne et il l'applique à sa politique, c'est-à-dire qu'il consacre une idée par un acte.

Ce n'est pas la formule que nous nous proposons de souligner à l'attention de nos lecteurs : ils connaissent assez quelle est la situation malheureuse de l'île ; la Chambre a toujours accueilli Cyrnos de ses affirmations et l'a toujours aidée dans la mesure de ses forces, de ses lumières et de son énergie. Et cela, il obéissait à une double préoccupation, ou mieux, à un double devoir : il considère la Corse comme un des postes avancés du territoire de la République dans la Méditerranée française, et semble qu'elle offre aux regards des puissances étrangères dont les lignes sillonnent le grand lac international l'image réduite de notre richesse ; il souhaite qu'aux heures difficiles dont on redoute d'entendre le son, mais qu'il faut prévoir, tous sachent, hors de nos frontières terrestres ou maritimes, que la France, puissance méditerranéenne, a dans l'île un point d'appui pour soutenir son prestige.

Pair, à un autre point de vue, on se rappelle ici le mot de Paoli, adressant en quelque sorte à ses compatriotes le conseil suprême inspiré par la sagesse et peut-être par le don de double vue qui est propre aux vieux intelligences : *Regardez vers Marseille.* Fidèle à sa ligne de conduite, qui est de soutenir dans sa modeste sphère les intérêts de notre vieille cité commerçante, le Sénateur ne pouvait pas ne pas s'associer, dans cette période d'un renouveau réel, à toutes les bonnes volontés qui convergent vers une portion de la terre de France avec laquelle nous sommes liés par la force même des échanges.

C'est plutôt l'acte que nous voulons mettre aujourd'hui en première ligne des suggestions de la situation présente.

A la suite d'un remarquable rapport de M. Chaleil, qui synthétise tous les cahiers de la deux corse, M. Cimmonesi a fait procéder à la nomination d'une Commission d'enquête.

Remarquons-le, le président de cette Commission est un ancien préfet de la Corse, et il est directeur général des douanes. Qu'est ce à dire, si ce n'est que, par ce choix, le président du Conseil a voulu montrer qu'il entendait placer les destinées de la Corse non entre les mains de politiciens en quête de sièges au Parlement ou d'utopistes qui pourraient être les agents inconscients de bluffeurs, mais d'hommes qui connaissent par leur expérience personnelle et par la pratique quotidienne les affaires, et, par conséquent, les besoins de l'île.

Ce choix a une autre signification qui, tout comme la première interprétation, est de nature à inspirer confiance : c'est le désir de trouver des ressources, le nerf de la

---

72 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

NOELLA

Grand Roman Inédit

par CHARLES MÉROUVEL

PREMIÈRE PARTIE

LE ROMAN D'HÉLÈNE

XII

suite et fin

L'histoire de M. le marquis José-Maria de Villas, Argueso, Pontès, Aran et autres lieux, grand d'Espagne de première classe, était tragique mais oubliée. Des personnages qui avaient pris part à ce drame, des témoins qui auraient pu s'en souvenir, il ne survivait à peu près que lui seul. En quarante ans, le temps efface bien des souvenirs. Seulement, cette aventure de jeunesse avait engagé le marquis José-Maria de Villas à fuir son pays et à chercher ailleurs un refuge contre les ajustres de ses victimes. En même temps elle avait donné à son esprit et à son caractère quelque chose d'étrange et de mystérieux. S'il avait quitté l'Espagne, c'était vraisemblablement après avoir réalisé une partie de sa fortune, qui était très considérable, pour s'en aller plaider sa cause à Montevideo et à Buenos-Ayres, alors à l'état d'enfants et de création ; là, il avait acheté pour rien d'immenses territoires qui, depuis, grâce à d'heureuses circonstances, avaient pris une valeur extraordinaire.

Ce qui le mettait à la tête d'une opulence royale dont il ne tirait pas vanité et qu'il exploitait à l'aide d'une armée de serviteurs, cowboys, vaqueros, bouviers, bergers, gardes et subalternes de toute sorte, qui en faisaient une manière de baron féodal dans ses propriétés de l'Uruguay et de l'Argentine, deux des pays les plus prospères du monde entier ? Jacques Rousset n'en savait pas si long, mais l'apparence de ce mystère aux allures exotiques, son originalité, son visage, sa barbe de fleuve, tout en lui le séduisait, jusqu'à sa fanatité à se soigner si savamment d'un bobo de vingt-cinq livres anglaises, qui lui semblait du bien sagace. Et pure, il avait résolu de quitter ce Paris où il lui devenait impossible de vivre. De même que le marquis était trop près, en Espagne, de la tombe de ses victimes, de même il se sentait, à Paris, trop près de celle qui avait donné le sien, puis ressuscité pour cette mère qu'il n'aurait pas eu défendre, il partagerait ses tourments et en resterait accablé. Bonheur trouble, pas à jamais détruits ! On n'avait pas eu pitié de lui, pourquoi aurait-il pitié des autres ! Au tournant de l'avenue des Champs-Elysées, vers la place de la Concorde, il aperçut à quelques pas de lui un cocher proprement mis, sur le siège d'un coupé de remise traîné par un cheval lui, de taille moyenne, qui semblait d'une vigueur extrême. A ce vue, le cocher s'arrêta. C'était Loisel, un des amis de Vandier, qui lui lançait un coup d'œil expressif. Ce coup d'œil lui disait clairement :

— Arrêtez vous. On a du nouveau à vous apprendre.

En même temps, une tête sortait de la portière du coupé. C'était celle de Castanès, le Tentonnain. Thomas de lui, le directeur de la compagnie. Rousset s'approcha. Castanès lui dit familièrement :

— Prenez votre monnaie... Le moment est venu... On vous avertira... Passez à la Taverne en noir.

Le coupé fila bon train vers les hauteurs d'où il descendait lui-même. Où allait-il ? Passer aux reconnaissances du côté des Gyrènes sans doute. Qu'entendaient donc les compères que le hasard et Vandier lui avaient procurés ? Des malfaiteurs assurément organisés ? Il n'en manque pas dans Paris. Tristes associés ! Mais il était trop engagé pour reculer. Il se rendit au Comptoir d'Escompte et retira son argent ce qui, avec le billet du marquis de Villas, le mettait à la tête d'une quarantaine de mille francs qu'il serait prochainement dans un petit portefeuille. Le reste de la journée lui certaines aux courses qu'il avait à faire chez tous ceux auxquels il voulait faire ses adieux, les frères Berthaudier, son chef à la mairie de Saint-Séverin, son régisseur à Cluny.

Et alors, ses dernières dispositions prises, et, la nuit venue depuis longtemps déjà, il se rendit à la rue Montmartre Vandier et ses prétendus clients étaient à leur poste, très affairés, en compagnie qui réglaient les derniers détails d'une conspiration et se distribuaient les rôles.

On lui indiqua la sien. Loisel se chargeait de lui procurer une voiture qui le conduirait aux environs de la mie des Gyrènes et le ramènerait à Paris à grande vitesse, avec sa part de butin, le nouveau-né qu'il reconnaît et que la société lui devait contre espèces.

guerre ; l'argent, sans quoi les plus beaux projets n'ont que l'élégance inutile des solutions livresques.

Nous serait-il permis d'ajouter, et ceci en pleine connaissance de cause autant qu'en toute indépendance d'esprit, que le président de la Commission d'enquête possède au premier chef les qualités requises pour l'accomplissement de sa mission ; nous ne parlerons point d'une parfaite courtoisie qui fait de la discussion un charme, ni d'une connaissance approfondie des problèmes économiques qui apporte un fonds substantiel et toujours fécond à l'argumentation ; il est une qualité plus rare et aussi, comme une nécessité professionnelle, d'un président investi du mandat d'enquêteur : c'est l'esprit critique. Dans toute discussion, pourvu que le juge des [illegible] futures et bienfaisantes, il doit se produire trois moments : la partie, la contre-partie, la réserve. Le plus difficile, ce n'est point de proposer une thèse : un peu de hardiesse et assez d'ingéniosité suffit ; ce n'est point de faire la synthèse : avoir de l'attention à l'opinion d'autrui et une certaine adresse à saisir et réunir les points où y réussit avec quelque succès et plaisir. Ce qui est vraiment difficile et réellement profitable, c'est l'antithèse ; il faut pour l'imposer et s'imposer avoir une vue prompte et sûre de toute une série d'objections que soulève une proposition souvent inattendue. L'art de présenter des objections révèle des qualités toutes personnelles, et lorsqu'il réunit la probité de la critique et la loyauté de l'argumentation il transforme la discussion en un foyer d'idées rayonnantes, saines, fécondes. Et bien, nous le déclarons très net et nous estimons ne rendre ici qu'un juste hommage au président de la Commission et à ses collaborateurs : ce qui frappe lorsque l'on a assisté ou pris part à quelqu'une des consultations inaugurées à Marseille, c'est le souci de chercher des solutions à la crise économique de la Corse.

Cette sollicitude est un des plus sûrs garants du succès.

Comment seconder des efforts si intéressants et depuis si longtemps espérés ?

Nous désirerions indiquer à ceux qui seront appelés à déposer devant la Commission comment ils peuvent lui faciliter la tâche, une tâche aussi ardue qu'est aigu le malaise éprouvé par l'Ile.

L'heure n'est pas aux doléances : nous ne le savons que trop réellement : la situation de l'Ile est à tous égards misérable, pitoyable.

L'heure est aux solutions pratiques et immédiates. Comment les trouver ? Qu'il nous soit permis de proposer une méthode, et cela avec quelque raison.

Ce que l'on sait, à n'en pas douter, c'est la misère de la Corse ; ce que l'on sait moins, ce que même d'aucuns ne savent pas, ce nous semble-t-il, ce sont les efforts de la population corse, de quelques individualités, de quelques collectivités pour faire de soi même, pour mettre en valeur et les choses et les hommes.

Les essais de défrichement ou conquête sur le maquis véritablement héroïques, les tentatives d'exportation, les initiatives en faveur de certaines espèces de culture ou d'élevage, les efforts de l'association aux applications si diverses, coopératives agricoles, sociétés forestières, etc., tout cela il importe de le citer, rappeler, condenser, en un tableau qui peigne une Corse nouvelle.

Dès lors, l'initiative privée mettra l'initiative des pouvoirs publics sur la voie des réformes.

Encore une fois, l'Ile a besoin maintenant non de programmes mais de mesures ; en révélant, par ses propres essais et aussi ses succès, son énergie latente, elle triomphera des préventions et elle fortifiera les sympathies.

Quelles sont ces mesures ? A chacun d'interroger et son expérience et son patriotisme : il s'agit d'un département français : il est le devoir civique et fraternel.

Gaston VALRAN.

(Sémaphore).

Ce que disent les Journaux

Le Rappel

Sur la politique de M. Clémenceau :

« Quelle que soit l'hypertrophie du moi, » dont est atteint M. le président du Conseil, quelle que soit sa désinvolture et son audace, il ne saurait ignorer le malaise qui grandit dans le parti républicain. Il n'ignore pas que, seuls, MM. Briand, Viviani et Caillaux lui servent de caution auprès du parti radical et le rendent encore tolérable à une majorité de gauche. Les tours d'équilibriste, grâce auxquels il a pu simultanément satisfaire les deux majorités, en promettant des réformes qu'il ne réalisait pas, et en jonglant sur la corde raide avec les paroles et les actes, ont fini par s'émousser. On ne retient pas indéfiniment l'attention et la confiance du public en clamant chaque jour sur l'estrade : « Vous allez voir... ce que vous allez voir ! » Le moment arrive où il faut absolument s'exécuter. Il est venu. »

Le Gaulois

Le budget :

« Louis XIV faisait fondre sa vaisselle d'argent et l'envoyait en lingots à la Monnaie pour payer la solde de ceux qui se battaient pour la France. M. Fallières abandonne 2,000 francs sur les cent mille et quelques que touche son gendre pour soulager les misères des contribuables. Le dégrèvement total obtenu par cette réduction ne dépasse pas 200.000 francs. Ce n'est guère sur un budget de quatre milliards. Mais il nous faut considérer que c'est un premier pas dans la voie des sacrifices. Après avoir amoindri les ressources de la famille présidentielle, les députés voudront certainement suivre l'exemple que leur donne — un peu contraint et forcé — M. Fallières, et nous les verrons prochainement déposer sur l'autel de la patrie les 6 000 francs de supplément de solde qu'ils s'allouent annuellement. »

La Lanterne

« Nous applaudissons de grand cœur à la mesure votée hier par la Chambre et aux projets annoncés par le gouvernement. Nous voudrions seulement que ce beau zèle ne fut pas se ralentir. Voici venir la discussion des budgets militaires, ceux qui absorbent le chiffre le plus considérable de dépenses, ceux aussi où le gaspillage sévit dans toute sa beauté ; la Chambre peut exercer son contrôle de ce côté, elle y trouvera des économies sérieuses. Quant au gouvernement, il rendrait à ce pays un service inappréciable s'il entreprenait d'ensemble et non pas seulement par des mesures de détail, cette réforme administrative qu'il avait promise en effet, dans sa déclaration ministérielle. »

Le Relèvement Économique *de la Corse*

LES TRAVAUX de la Sous-Commission

BASTIA

A la suite de la réclamation présentée par la délégation de la Ligue radicale-socialiste sur l'endiguement des eaux de l'étang de Biguglia, M. Delauney, accompagné des membres de la Délégation et des chefs de service des ponts et chaussées, s'est rendu dans l'après-midi de mercredi sur les lieux, et a examiné très soigneusement les doléances des riverains.

Nous croyons savoir qu'une mesure de salubrité générale interviendra dans un bref délai, et que pleine satisfaction sera enfin accordée à nos braves jardiniers.

⁂

M. Magnaschi, Président du Saint Hubert-Club Bastiais, a remis à la commission d'enquête une note contenant les revendications des chasseurs, entre autre celle relative à la chasse de l'alouette.

Espérons que les légitimes revendications de nos nemrods seront enfin écoutées.

VICO

L'honorable maire de Vico a adressé aux Membres de la Sous-Commission d'enquête le rapport suivant :

Monsieur le Président,
Messieurs les Commissaires,

Contrairement à la plupart des communes de la Corse, celle de Vico ne possède pas de biens. Elle n'a d'autres ressources que ses centimes additionnels. Aussi est-elle surchargée.

Ses habitants jouissaient, il y a quelques années encore, d'une certaine aisance. Mais le phylloxéra a détruit nos vignes, la pourriture et les gelées, nos châtaigniers, et une maladie inconnue menace de faire disparaître nos oliviers, uniques richesses et parure de nos montagnes.

Pour compenser ces désastres, nombreux seraient les travaux à exécuter et considérables les améliorations à réaliser. Je me contenterai de les énumérer, me réservant, s'il y a lieu, de les développer dans un rapport ultérieur, et laissant à votre haute compétence le soin de les classer selon leur urgence et leur utilité et de donner à chacune de ces questions la place et le rang qu'elle doit occuper dans votre programme de réorganisation administrative et économique de la Corse.

1. Construction ou acquisition d'une maison d'école.
2. Achèvement de la route de Letia et son prolongement jusqu'à Guagno-les-Bains. Cette route, par suite des forêts qu'elle est appelée à desservir, pourrait être classée comme forestière.
3. Assainissement de la plaine de Sagone, agrandissement du quai et construction d'un môle.
4. Reconstitution de l'hôpital militaire de Guagno-les-Bains.
5. Construction du chemin de fer.

Tels sont les desiderata de la commune de Vico.

Pour faire de tous ces vœux des réalités il faut du temps et de l'argent. Aussi ne demandons-nous pas la réalisation immédiate de tous ces travaux. L'âge d'or des fées et des miracles est passé. Nous sommes au siècle du rude labeur et de la science. Ceci a tué cela. Nous demandons seulement que les pouvoirs publics pourvoient au plus pressé, par exemple, la construction de la maison d'école et l'achèvement de la route de Guagno-les-Bains, et que les autres travaux soient exécutés au fur et à mesure de l'allocation des crédits.

Il ne faut pas que cette région, une des plus belles de l'Ile, appelée autrefois la Province de Vico, continue à être oubliée, elle ne l'a été que trop jusqu'à ce jour.

Pour rendre la prospérité à la Corse, pour développer son agriculture, son commerce, son industrie, pour la faire participer au progrès incessant qui bouleverse le monde, à côté de grands travaux, une réforme s'impose : il lui faut moins de politique, plus d'administration, plus de justice.

Vico, le 24 octobre 1908

Le Maire, CRISTINACCE.

CORTE

La Commission, devant la persistance du mauvais temps, a dû renvoyer son voyage dans le Sud de la Corse et modifier complètement son itinéraire. Nous voici aujourd'hui à Corte alors que nous aurions dû être à Sartène. Ce soir, nous coucherons à Bastia.

Un nouvel itinéraire a été soigneusement dressé, mais je me garderai bien de le rendre public parce qu'il est soumis à l'incertitude du temps. Tel les moyens de communication sont si primitifs, et le pays est si accidenté, que la moindre [illegible] arrête les plus intrépides voyageurs.

Hier, la Commission s'est arrêtée à Vizzavona, cette station estivale nichée sur la montagne, parmi les sapins et les hêtres, et est arrivée à Corte dans la soirée. Avec une belle ardeur, elle s'est mise aussitôt à la besogne. Elle a reçu diverses dépositions et a poursuivi ses travaux dans la matinée.

La déposition la plus importante que la Commission ait reçue est celle de M. Arrighi, capitaine en retraite, qui dirige [illegible]. M. Arrighi est président du Syndicat agricole et d'initiative de l'arrondissement. Il a traité d'abord la question tourisme. Si la création d'hôtels confortables et la facilité des transports dépendent de l'initiative privée, l'Etat doit intervenir pour la propreté des villages et l'entretien des routes.

Abordant ensuite la question agricole, M. Arrighi proteste contre les affirmations tendant à représenter la Corse comme n'aimant pas l'agriculture. Si l'agriculture ne s'est pas développée, c'est que l'on ne trouve pas l'écoulement des produits. Il faudrait créer des voies de communication et reboiser les montagnes. Ce serait la source de produits et la campagne aurait de l'eau. Il serait nécessaire de construire des canaux d'irrigation pour utiliser les réservoirs naturels.

Une industrie progresse en Corse, c'est celle des fabriques de Roquefort. Si l'agriculture se développait, cette industrie déjà florissante se développerait encore.

M. Arrighi signale la nécessité de créer des foires pour faciliter les échanges. Des industries nouvelles pourraient être créées, notamment pour l'outillage agricole. Il proteste contre l'industrie de l'acide gallique, qui amènera rapidement la destruction du châtaignier. A son avis, les droits de péage sont trop élevés dans les ports, parce que les derniers emprunts ont été faits à court terme.

Des arrivages d'huile d'arachide en Corse permettent de croire que la fraude de l'huile se pratique. Il demande une répression sévère.

M. Arrighi proteste ensuite contre la tendance qu'on a [illegible] à discréditer la Corse. On prétend que l'Ile coûte cher à la métropole, c'est faux. On a dit que les dépenses s'élevaient à 42 millions et les recettes seulement à trois millions et demi. Mais on a fait entrer dans le compte général des dépenses, celles qui sont d'un intérêt général, comme dépenses pour l'entretien de l'armée, le payement des pensions de retraites, etc., qui n'ont rien de commun avec les dépenses intéressant directement l'Ile. En outre, on n'a compté comme recettes que les impôts directs, on a oublié les impôts indirects, très importants.

En terminant, M. Arrighi fait observer que les importations de la Corse sont de 53 millions et ses exportations de 17 millions seulement ; or, la Corse devrait être un pays d'exportation. Dans ces conditions, l'Ile ne peut que courir à une ruine complète, si des mesures énergiques ne sont pas prises. Il s'étonne que les gouvernements n'aient pas songé depuis bien longtemps à réorganiser le pays.

M. Pelizza, pharmacien, rappelle que la commune de Corte était, il y a trente ans, couverte de forêts qui ont disparu, soit par suite d'incendies volontaires, soit sous la dent destructive de la chèvre. Il demande le reboisement et l'interdiction du libre parcours pour les bergers. Cependant, l'élevage étant pour l'arrondissement de Corte une nécessité économique, les bergers n'accepteront pas sans résistance l'interdiction du libre parcours. Il faudrait alors créer des réserves fourragères, grâce à la construction de canaux d'irrigation.

A l'industrie pastorale, il serait aussi nécessaire d'adjoindre la culture du tabac. Pour cela, l'Etat devrait donner l'autorisation de cultiver le tabac et faire la promesse d'acheter la récolte pour ses manufactures.

La Commission entend aussi le maire au sujet de la transformation du Collège communal en école primaire supérieure professionnelle. L'entente s'établit à ce propos entre la Commission et la municipalité. Celle-ci va demander que l'ancien Petit Séminaire soit affecté à cette école.

M. Delauney, président de la Commission, fait observer au maire que la Ville est insalubre. On jette tout par les fenêtres dans des fossés formant un immonde cloaque. Cet état de choses est imputable à la municipalité. M. Delauney demande au maire de prendre des mesures immédiates.

M. Durazzo, président du tribunal civil, parle du port de Propriano, du manque d'eau potable dans cette ville et, en général de la nécessité d'étendre les services maritimes postaux et de supprimer la clause de changement de juridiction, qui oblige souvent le plaignant à aller plaider devant le tribunal de Marseille.

Se sont présentés encore devant la Commission, MM. Consaginni, professeur d'agriculture ; Campana, pharmacien principal de la marine, en retraite.

En compagnie de M. Guili, directeur, la Commission a visité la pépinière où sont en réserve les arbres fruitiers pour les cultivateurs de l'arrondissement.

La Commission a déjeuné à Corte et est partie à 3 heures de l'après-midi pour Bastia, où elle doit arriver ce soir.

Jean ROZAYS.

(*Petit Provençal*).

Bulletin Financier

Paris, 26 octobre 1908.

Le marché est inactif. Si d'après les dernières nouvelles d'Orient, on peut croire à une détente sensible, la Bourse attend que ces dispositions conciliantes soient confirmées et elle reste hésitante. Les Fonds d'Etats sont irréguliers. Notre Rente gagne 5 centimes à 96 57. Le Turc recule à 89.42 et l'Italien à 103.52. Lourdeur du Russe 19 6 à 119.25, du Portugais à 60.50, et surtout du Serbe à 77.63. L'Extérieure est calme à 94.85.

Nos Grands Etablissements de Crédit ne s'éloignent pas de leurs cours de samedi. Nous retrouvons le Crédit Foncier à 725, le Crédit Lyonnais à 1.189, le Comptoir National d'Escompte à 665 et la Société Générale à 665.

Les valeurs industrielles sont diversement traitées. Le Rio ne varie pas à 4.205. Le Rio [illegible] en légère moins-value à 1.737 après 1.756. Les charbonnages russes sont fermes. Les valeurs de traction sont meilleures en général. Les Mines d'Or s'alourdissent un peu.

Au comptant officiel le Bec Auer a de bonnes demandes aux environs de 751.

En Banque, le Laurium Grec a des échanges suivis à 52.75.

L'action Nantes Hutter est toujours en faveur à 29.50.

Nos chemins de fer suivent les dispositions de la Rente Française gardant toute leur fermeté. Nord 1.780, Lyon 1.335, Orléans 1.420. Les obligations 2 1/2 Ouest sont plus [illegible] recherchées à 391.50.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

Les membres syndiqués du chemin de fer dans leur réunion du 13 octobre, ont adopté l'ordre du jour suivant :

« Les agents syndiqués du groupe de Bastia sont heureux de voter des félicitations à MM. les membres du Conseil Général, Giannettini, Vicomte Sébastiani, Charles Donati, Vicomte Cagninacci et Gallini, pour l'attitude qu'ils ont eue dans la séance du 2 octobre, laissant adopter le vœu que l'Exploitation du réseau Corse soit faite par l'Etat ou tout au moins que le personnel soit assimilé à celui de l'Etat.

» Ils félicitent en même temps, tous les autres membres qui ont adopté le dit vœu.

UN ENNEMI OBSTINÉ

Le rhumatisme

M. C. Flamand, employé, demeurant à Lyon, 41, rue Victor Hugo, avait un ennemi, le rhumatisme. Pendant la belle saison il le laissait à peu près tranquille, mais dès l'approche de l'hiver, il le harcelait sans cesse. M. C. Flamand espère bien cependant ne plus revoir ce gêneur, car dès l'hiver dernier, il s'en est débarrassé en prenant les pilules Pink.

M. Flamand (Cl. Caveroc, Lyon)

« Un de mes amis, qui avait pris les pilules Pink avec succès, écrit M. Flamand, me les a chaudement recommandées pour me débarrasser de mes rhumatismes. Ceci se passait l'hiver dernier, au moment où je souffrais beaucoup, où j'étais tout perclus. J'ai pris vos pilules et j'ai vu disparaître au bout de peu de temps toutes les douleurs que j'avais dans les muscles et les articulations. J'ai tout lieu de croire que ma guérison sera durable, car je n'ai plus souffert depuis, et auparavant même pendant la bonne saison, à chaque changement de temps j'éprouvais des douleurs. »

Les douleurs rhumatismales sont causées par l'acide urique, poison qui a été absorbé par le sang. Les pilules Pink purifiant le sang, éliminent l'acide urique. Elles envoient dans les plus petits recoins de l'organisme un sang riche et pur. Alors les douleurs cessent, l'inflammation disparaît, le système nerveux est calmé et le malade est fortifié. La guérison est durable, parce que vous n'avez plus de poison dans le sang.

Les pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Phie Gablin, 23, Rue Ballu, Paris, Fr. 3.50 la boîte, Fr. 17.50 les 6 boîtes franco.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 26 octobre.

Thermomètre : 7 heures du matin + 17. à midi 18. 4 heures du soir 15 5. Maxima 19 2. Minima + 13.

Baromètre : 7 heures du matin, 772 mm. midi, 772 mm. 6 heures du soir, 771 mm.

Vent : Dans la matinée, calme. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, le matin, découvert. l'après-midi, id.

Pluviomètre, à h. 7 du matin : 0 mm.

⁂

Nouveau Confrère

Nous avons reçu le premier numéro de l'*Avant Garde Corse*, journal républicain socialiste hebdomadaire, qui paraît à Ajaccio, sous la direction de M. J.-A. Patacchini, bien connu depuis fort longtemps dans la presse insulaire.

L'*Avant-Garde* mènera le bon combat pour le triomphe définitif des revendications insulaires et ne sera au service d'aucun parti ; nous lui souhaitons longue vie et succès.

⁂

Ecoles d'Agriculture

Ont obtenu le diplôme d'ingénieur agricole, MM. Campocasso, élève de l'école de Grignon, et Colonna, élève de l'école de Rennes.

⁂

Mouvement des passagers

Pendant le mois de juillet, la Compagnie Fraissinet a effectué sur Marseille : 9 voyages de Bastia, 8 d'Ajaccio, 4 de Calvi ou Ile-Rousse.

Le nombre des passagers a été de : 1.333 de Bastia, 894 d'Ajaccio et Propriano, 74 de Calvi ou Ile-Rousse ; total, 2 301.

Il a été transporté : de Bastia, 642 tonnes ; d'Ajaccio et Propriano, 890 ; de Calvi ou Ile-Rousse, 232 ; total, 1.764.

⁂

Nouvelles maritimes

M. l'adjudant principal fourrier de 5e classe Bartolomei, du 5e dépôt à Toulon, est désigné, sur sa demande, pour Bizerte.

M. Pastorelli, commis de 4e classe du personnel des comptables à l'établissement de Guérigny, passe à Toulon.

⁂

Salle d'escrime

La salle d'escrime du professeur Moulon, ancien adjudant maître d'armes au 163e, s'ouvrira le 3 Novembre prochain. Une salle spéciale sera réservée aux amateurs de culture physique qui s'adonnent à la pratique des poids et haltères.

Les inscriptions sont reçues à partir de ce jour, au local Place du Marché, de 4 à 5 heures du soir.

Service de santé

Sont nommés élèves officiers d'administration de réserve du service de santé les soldats de 2e classe infirmiers : Giacobbi Jean, à la 21e section, et Luciani, à la 20e.

RETOUR D'AGE

Traitement par l'ÉLIXIR DE VIRGINIE NYRDAHL
Le Flacon : 4f50.
Ec. 20, R. de La Rochefoucauld, PARIS
pour recevoir franco la Brochure explicative.
Tout Elixir, soi-disant de Virginie, ne portant pas la signature NYRDAHL est une imitation ou contrefaçon.

Ménagères, attention !!!

Servez à tous vos repas des *Pâtes de la Maison Ghilini* qui sont exemptes de tout mélange étranger au froment. Elles constituent donc une nourriture saine et digestive que vous pouvez donner sans crainte à vos enfants.

Chez tous les épiciers exigez la marque

Maison Ghilini

HERNIES

Nous apprenons avec plaisir que *M. G. Viguier, spécialiste diplômé*, (bandagiste orthopédiste) 5 Rue Garnier, Nice, sera de passage à Ajaccio, les 29 et 30 octobre, Hôtel Dauphin ; à Ile-Rousse, le *mardi 3 novembre*, Hôtel Degiovanni où il fera lui-même l'application de ses appareils.

Possédant un système de bandages sans ressort, entièrement nouveau et complètement différent de tous ceux connus jusqu'à ce jour, M. Viguier se charge de fournir un appareil contenant d'une manière certaine toutes *les Hernies* et par suite, préservant de tous les accidents occasionnés par L'ÉTRANGLEMENT HERNIAIRE. — *Bas à varices, Ceintures sur mesure.*

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Joliset, née Figarella ; M. Auguste Chiavacci ; M. et Mme Joseph Chiavacci et leurs enfants ; M. François Chiavacci ; Mme veuve Désirée Isard, née Chiavacci et son enfant ; Mme veuve Reille, née Chiavacci, et ses enfants, de Marseille ; M. et Mme Ancelle, née Chiavacci, et leur fille, de Marseille ; M. et Mme Antoine Olive, née Sivori, et leurs enfants ; M. et Mme Noël Olive, née Sivori, et leurs enfants ; Mlle Louise Sivori ; Mme veuve Gregoriani, née Chiavacci ; M. et Mme Olivier, née Chiavacci, de Toulon ; M. et Mme François Thiers et leurs enfants, de [illegible] de Pietrabugno ; M. et Mme Sauveur Gregoriani et leur fille ; Mme veuve Bergi, née Maria ;

Les familles Maria, Granarola, Mori, Borgomotti, Figarella, Franceschi, Hermann et Isard de Marseille, Quilici.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Pierre-Laurent Chiavacci
Employé de Commerce

décédé à Bastia, à l'âge de 32 ans, muni des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui vendredi, à 3 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Porta-Vecchia, 3.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00584

BOURSE DE PARIS

	28 oct.	29 oct.
Rentes de 3 0/0 ancien	95.90	95 95
— de 3 0/0 amortis.	97.35	97.60
		ex-coupon.

Elections Sénatoriales EN CORSE

Nouvelle Candidature

Paris, 29 octobre.

Le *Savoyard de Paris* annonce que des comités radicaux ont offert la candidature au Sénat à M. Paul Vibert, qui a accepté.

M. Paul Vibert, à la suite d'un voyage en Corse, a publié ses impressions dans l'*Avenir de l'Ariège*, qui ont été reproduites par la plupart des journaux de l'Ile.

Nouvelles Maritimes

LA VISITE DES ARSENAUX par le Ministre

Paris, 29 octobre.

On prête au nouveau ministre l'intention de visiter en détail tous les arsenaux de la marine afin de bien se rendre compte par lui-même du travail qui est imposé journellement aux Chefs et aux Ouvriers.

Le Chef d'Etat-major général

On annonce, de source certaine, le maintien de l'amiral Aubert, dans ses fonctions de chef d'état-major général de la Marine.

Le Chef de Cabinet

On annonce également que M. le capitaine de vaisseau Morin sera nommé chef de cabinet technique du ministre de la Marine.

Le vice-amiral Germinet

Le vice-amiral Germinet, commandant en chef l'escadre de la Méditerranée, a reçu de S. M. Alphonse XIII les insignes de Grand'croix de l'ordre du Mérite naval d'Espagne.

LES TROUBLES de Villeneuve Saint-Georges

Ordonnance de Non-lieu

Paris, 29 octobre.

On annonce d'une manière officieuse que les inculpés des troubles de Draveil et de Villeneuve-Saint-Georges ne tarderaient pas à bénéficier d'une ordonnance de non-lieu.

Conseil des Ministres

Paris, 29 octobre.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 9 heures, en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Les retraites des Employés et Ouvriers des chemins de fer

M. Barthou, ministre des Travaux publics, a fait connaître au Conseil que la question de la retraite des employés et ouvriers des chemins de fer, recevrait sous peu une solution définitive et satisfaisante.

Les événements d'Orient

M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, a entretenu le Conseil des pourparlers engagés avec les puissances sur les événements d'Orient.

Il a donné ensuite un aperçu de la situation extérieure.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

Le Traité de Berlin

Nouvelle Conférence

Paris, 29 octobre.

Dans les milieux diplomatiques, le bruit court que la Russie convoquerait, très prochainement, à une nouvelle conférence les puissances signataires du traité de Berlin.

ENTREVUE DES DEUX EMPEREURS

Berlin, 29 octobre.

Il résulte d'entretiens, avec les milieux officiels que l'empereur Guillaume aura, le 6 novembre prochain, une entrevue avec l'empereur d'Autriche.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 9 h. 30.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

L'Impôt sur le Revenu

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet d'impôt sur le revenu, qui comprend :

1° le projet de loi portant suppression des contributions directes et établissement d'un impôt général sur les revenus et d'un impôt complémentaire sur l'ensemble du revenu ;

2° la proposition de loi de M. Maujan ayant pour objet l'établissement d'un impôt personnel et progressif sur le revenu et sur les capitaux improductifs ;

3° la proposition de loi de M. Magniaudé ayant pour objet d'établir un impôt général et progressif sur les revenus ;

4° la proposition de loi de M. Malvy, ayant pour objet l'établissement d'un impôt global et progressif sur le revenu.

Les Bénéfices Agricoles

La discussion s'engage sur le nouvel article 37.

Les trois premiers paragraphes ayant été votés à la dernière séance, la Chambre aborde l'examen du quatrième paragraphe.

Amendement Dauthy

M. Dauthy, député radical de l'Indre, monte à la tribune, et soutient l'amendement qu'il a déposé, stipulant que chaque revenu imposable n'est taxé que sur une fraction supérieure à 1.250 francs.

M. Dauthy occupe la tribune pendant plus d'une heure.

M. Caillaux

ministre des Finances, monte à la tribune, et combat énergiquement l'amendement de M. Dauthy.

M. Caillaux demande avec insistance à la Chambre de repousser cet amendement.

Le ministre fait remarquer que la commission et le gouvernement sont allés à l'extrémité des concessions possibles en tenant compte de tous les intérêts.

Le Vote

La discussion étant close, le président met aux voix l'amendement déposé par M. Dauthy, qui est adopté, malgré l'intervention du ministre des Finances.

La séance est ensuite levée et renvoyée à cet après-midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. RABIER

La séance est ouverte à 2 h 45.

L'un des secrétaires donne lecture du procès verbal du matin, qui est adopté.

Validation d'élections

La Chambre valide sans discussion les élections de MM. Cholet et Chabert.

LA PEINE DE MORT

M. Georges Berry, député de la Seine, demande à la Chambre de discuter sans retard sa nouvelle proposition sur la peine de mort.

M. Briand, ministre de la Justice, combat la demande d'urgence.

M. Doumergue, ministre de l'Instruction publique, combat également l'urgence.

M. Georges Berry insiste pour la discussion immédiate. Il importe que la Chambre se prononce, sans plus tarder, sur une question aussi capitale.

Malgré l'opposition des deux ministres, la Chambre fixe à mercredi prochain, par **327** voix contre **225**, la discussion de la nouvelle proposition de M. Georges Berry sur la peine de mort.

Le Budget

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1909.

Ministère de l'Instruction publique

La Chambre reprend la discussion du budget du ministère de l'Instruction publique.

M. Lafferre

député radical socialiste de Béziers, demande à la Chambre d'améliorer la situation des répétiteurs des lycées et collèges.

M. Cazeneuve

député radical-socialiste de Lyon, soutient la même proposition.

L'orateur demande, en outre, au Ministre de mettre un terme à certains abus.

Le Ministre

monte à la tribune et déclare qu'il fera disparaître les inégalités qui lui ont été signalées.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

L'Empereur d'Allemagne

INFORMATIONS du « Daily Telegraph »

Paris, 29 octobre.

Un personnage diplomatique anglais très haut placé, a fait, à un rédacteur du *Daily Telegraph*, le récit d'une longue conversation qu'il vient d'avoir avec l'empereur d'Allemagne.

Guillaume II lui aurait déclaré qu'il était l'ami de l'Angleterre, et un chaud partisan de la paix.

Le Kaiser aurait ensuite affirmé que dans la question marocaine les actes de l'Allemagne ont toujours été dénaturés.

Les commentaires de la Presse anglaise

La plupart des grands journaux anglais accueillent très froidement les révélations publiées par leur confrère, le *Daily Telegraph* ; ils ne croient pas à l'amitié du Kaiser.

Tous prétendent que la politique allemande ne visait qu'à la rupture de l'Alliance franco-russe.

AVIS DE DÉCÈS

M. Joseph Airola et Mme Joseph Airola, née Cagurno ; MM. Benoît, André, Marius, Louis et Henri Airola ; Mlles Thérèse et Marie Airola ; Mme veuve Marie Cagurno ; M. et Mme Nicolas Airola ; M. et Mme Louis Airola ; M. et Mme Dominique Airola, et son fils ; Mme veuve Jéromine Cagurno, née Airola, et ses enfants ; M. et Mme David Severost, née Airola, et leurs enfants ; M. Joseph Cagurno et son fils ; Mme Guiraud, née Cagurno, et ses enfants ; M. Benoît Cagurno ;

Les familles Airola, Cagurno, Dalessio Pierre, Antoine Bellamore, Marie et Armand de Nice, Frivoli de Marseille, Ferrecciol, Lefèvre de Paris, Padroni et Bonso ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Victor AIROLA
Négociant

leur fils, frère, petit-fils, neveu et cousin germain, décédé à Bastia, le 29 octobre, à l'âge de 27 ans, et les prient de vouloir bien assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, vendredi, 30 courant, à 1 heure de l'après-midi.

On se réunira à la maison mortuaire, Boulevard du Palais, 7.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Messieurs les membres honoraires et participants de la société Sainte Dévote sont priés d'assister à l'enterrement de

M. Victor Airola
Membre Honoraire

Mme veuve Adrienne Palazzo ; M. et Mme François Loga, née Palazzo et leurs enfants ; M. Vincent Palazzo ; M. et Mme François Palazzo, née Salvo et leurs enfants ; M. et Mme N. Loga, née Befago et leurs enfants.

Les familles Gilormini de Patrimonio ; et Palazzo de Saint-Florent.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Paul-François Palazzo

leur époux, père, beau père, grand-père, arrière-grand père et oncle, décédé à Bastia, le 29 octobre, à l'âge de 78 ans, muni des Sacrements de l'Eglise, et vous prient d'assister à son enterrement qui aura lieu samedi, 31 courant, à 1 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, 3, rue Neuve.

ECZEMAS, DARTRES

Souffrez-vous de démangeaisons, avez-vous des boutons, des rougeurs ou toute autre affection de la peau, n'hésitez pas à employer l'EAU PRÉCIEUSE DE PENSIER. C'est le remède idéal, unique au monde; qui réussit où tous les autres ont échoué.

Comme je vous l'ai déjà annoncé, votre EAU PRÉCIEUSE m'a rendu l'espoir que j'avais perdu depuis longtemps. Atteinte d'eczémas à une jambe depuis douze ans, je me soignais sans résultat, lorsque j'ai appris les propriétés de votre EAU PRÉCIEUSE. Aux premiers pansements, le mal diminuait et après l'emploi de quelques flacons j'étais complètement guérie.

Je vous remercie et vous adresse toute ma reconnaissance.

Signé : MAGNES, à St Julien-en-Born (Landes)

Envoi franco contre mandat poste de 3 fr. 60 adressé à la Pharmacie Dupeuhar 57, rue du Bac, à Rosen et toutes pharmacies.

Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Gaudemer.

LA POUDRE BESSIÈRE

est le seul remède vraiment **EFFICACE et INFAILLIBLE** que doivent employer tous les malades atteints d'une maladie de l'estomac, du **foie**, des **reins**, des **intestins**, de **constipation** dont les CONSÉQUENCES : le *manque d'appétit*, la *migraine*, la *gastralgie*, la *ballonnement*, etc.., sont des plus graves.

De tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont essayé cette merveilleuse poudre, beaucoup vous diront que : si leur estomac et leurs intestins fonctionnent bien aujourd'hui, c'est à elle qu'ils le doivent et qu'ils en adoptent définitivement l'usage.

Interrogez toutes les mères de famille soucieuses de la santé de leurs enfants, et demandez leur, avec quoi elles les purgent? Unanimement elles vous répondront :

avec la POUDRE BESSIÈRE

Pourquoi avec celle-là ? parce qu'elle est non seulement souverainement **TONIQUE**, mais encore **LAXATIVE**, **DÉSINFECTIVE**, **DÉPURATIVE**, en provoquant, sans aucune douleur ni échauffement, une abondante et saine évacuation des matières contenues dans les intestins.

Parce que son goût agréable en fait une friandise pour eux, étant très sucrée.

Prix de la boîte : 1 fr. ; 1 fr. 25 franco

Dépôt : Pharmacie Centrale d'Ajaccio (Corse)

Essayez et vous convaincrez de son Efficacité Surprenante

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Système perfectionné)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses confrères désireux d'avoir à se soigner eux-mêmes, ainsi que leurs familles, qu'il leur fera des conditions exceptionnelles.

Il est inutile de dire chaque jour que l'injection avec l'HYGIÉNITINE des DAMES (J. F. 25 la boîte)

La Jouvence de l'Abbé Soury se vend 3 fr. 50 le flacon dans toutes les Pharmacies. 1 fr. 10 franco par poste. — Les 3 flacons franco contre mandat-poste 10 fr. 50 adressé Pharmacie Nv. DUMOUTHIER, 1, place de la Cathédrale, Rouen.

(Notice et renseignements confidentiels gratis)

Les MALADIES de la FEMME

LE FIBROME

QUE FAIRE? A toutes ces malheureuses il faut dire de recourir à une opération dangereuse.

N'hésitez pas, car il y va de votre santé, et sachez bien que la JOUVENCE de l'Abbé SOURY est composée de plantes spéciales, sans aucun poison, qui ont fait et font encore toutes les Guérisons inespérées de la Femme : Métrites, Fibromes, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Troubles de la circulation du sang, Anémie, etc. — RETOUR D'AGE, Vertiges, Étourdissements, Chaleurs, Liqueurs, Congestion, Varices, Phlébites, Hémorroïdes, etc., etc.

GUÉRISON RADICALE

SANTAL BLINE

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de toutes médèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

Demandez et offrez dans tous les Cafés AMARO MATTEI, *apéritif supérieur.*

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

FERS A PLANCHER

TUYAUX EN FONTE, EN GRÈS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

SAISON Printemps-Eté 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Eté 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ETAMINE, DRAP, FLANELLE, BROCARD, LINON

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS

OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS

DENTELLES, ETC., ETC.

DEPOT : Chez M. Sauveur Aymo, Boulevard Paoli, Bastia

CYRNOS ORANGE

Sirop pur sucre

Fabriqué avec les oranges si parfumées de la Corse.

Boisson hygiénique et rafraîchissante

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse).

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 303

SAMEDI 31 OCTOBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux bureaux du Journal aux divers prix. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 fr.	12 fr.	6 fr.

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LA TERRE CORSE QUI NE PRODUIT PAS

DOIT-ELLE L'IMPOT FONCIER?

Il faut bien se pénétrer de ce principe que l'impôt se paye, mais ne se donne pas ; — en d'autres termes, qu'il est la rémunération d'un service rendu, le point compensateur d'un contre-échange, et non une allocation à titre gratuit, et comme une contribution obligatoire. Le citoyen qui achète du tabac ou de la poudre paye un impôt, mais il ne viendra à l'idée de personne que celui qui s'en prive doive un centime au Monopole des poudres ou des tabacs. Et ainsi, la formule légale et logique est que l'impôt est le prix d'un profit réel. Les impôts directs, malgré qu'ils soient établis d'avance, comme les impôts indirects qui ne sont perçus qu'à mesure de la consommation, sont également régis par cette formule.

La mesure de l'impôt est double. Elle a, d'abord, pour limite, son opportunité. La loi de finances, une fois qu'elle a acquis la force de chose jugée, étend et exerce son empire sur tout le territoire. Elle a, ensuite, pour limite sa légitimité, c'est-à-dire la raison plausible de son exigibilité. La loi ne pouvait évidemment ne pas tenir compte des cas où l'impôt réclamé, qu'il soit direct ou indirect, ne fournirait au contribuable aucune compensation effective, ou même serait hors de proportion avec le sacrifice qu'il lui procure. C'est pour parer à cette éventualité que le législateur s'est préoccupé d'atténuer la rigueur de l'exigibilité du paiement de l'impôt par l'admission de mesures de clémence et de justice distributive, dites de remise ou de modération.

* * *

La demande en remise ou modération tend à obtenir, des pouvoirs publics, une décision de pure équité, dispensant le contribuable d'acquitter tout ou partie de ses cotisations, à raison de pertes, de sinistres ou d'improductivités totales ou partielles. L'espèce la plus commune, en France, est tirée de cette circonstance que les maisons imposables à la contribution foncière restent inhabitées pendant tout ou partie de l'année, ou que les champs imposés ont été détruits par la fureur des éléments. La procédure à suivre est excessivement facile. Le contribuable malheureux qui désire obtenir la remise ou la modération de sa cote d'imposition, remet sa demande au Sous-Préfet qui la transmet au Contrôleur de l'arrondissement. Ce fonctionnaire se transporte sur les lieux, vérifie les situations en présence du Maire, et constate la quotité des pertes ou de l'improductivité. Il dresse, de ses opérations, un rapport qu'il fait parvenir au Préfet.

La demande en remise ou modération peut être collective, et émaner, par conséquent, d'une commune, d'un arrondissement ou même d'un département.

Enfin, l'avis du Conseil général est sollicité et chaque contribuable peut, à son gré, intervenir auprès de ses juges enquêteurs et, dans le cas où leurs décisions seraient susceptibles de recevoir des modifications, en appeler au Ministre des Finances qui statue en dernier ressort.

* * *

Sur ces bases, la question de savoir si la terre Corse doit ou non payer l'impôt foncier, est singulièrement simplifiée, puisqu'elle repose sur le point préalablement acquis qu'elle n'est pas en mesure de le payer. Les communes n'auraient qu'à constituer un Syndicat à la tête duquel seraient les maires des chefs-lieux de canton. Ces maires saisiraient l'administration de leurs doléances, selon la procédure qui vient d'être indiquée, et, dès le moment où des satisfactions utiles ne leur seraient pas accordées, délégueraient leur représentation parlementaire auprès du Ministre des Finances. Les difficultés portées et traitées au grand jour, les Députés de la Corse n'auraient, en cas d'insurmontables résistances, qu'à saisir la Chambre par la distribution de rapports circonstanciés. Lors de tout événement désastreux, des régions entières bénéficient de dégrèvements, et il n'est pas douteux que la sollicitude du Parlement, à défaut de celle de nos gouvernants, ne s'exerce à la fin, puissante et dévouée, sur un pays qui fournit au moins à la France, à défaut d'une exportation industrielle dont on lui a refusé jusqu'ici les moyens, la conscription périodique de soldats qui, hier encore, ont versé tout leur sang dans la guerre marocaine !

Et il est cas de dire, ici, que le rapport de M. Clémenceau, qui représente le paysan corse comme impropre au travail, borné dans sa vie végétative à des finalités obscures, fuyant le progrès et tarissant dans l'ignorance honteuse d'un bien-être élémentaire, est une boutade.

Je reproche aux députés de la Corse de n'avoir pas flagellé au passage, comme il convenait, cette diatribe qui déshonore gratuitement leur pays. Et j'imagine qu'Emmanuel Arène, s'il vivait encore, à l'aide des ressources merveilleuses de son esprit, n'aurait pas manqué de ménager, en l'honneur de la Commission d'enquête, — au fond de la montagne corse, — quelque surprise où la honte l'aurait encore disputé au ridicule... Mais Emmanuel Arène est mort, et les candidats actuels, qui ne peuvent plus compter sur lui, sont obligés maintenant de compter sur le Ministère !

JULIEN PERGOLA.

Lire à la troisième page «NOS TÉLÉGRAMMES»

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Louise.

Soleil: (heure nationale)

Lever 5 h. 58 m. — Coucher, 4 h. 33 s.

Premier quart., le 1. Pleine Lune, le 7.

Fête de Demain : TOUSSAINT.

30 OCTOBRE

Propos d'actualité

Au Vol !

Wright a volé ! Delagrange a volé ! Farman a volé ! C'est le cri du jour. Des milliers de personnes les ont pris sur le fait. Demain, tout le monde volera ; c'est une épidémie de vol !...

— Mais qu'est ce qu'on attend pour mettre tout ce monde là en prison ? dirait M. Prudhomme, s'il revenait sur la terre. Ils nous feront un enfant les voleurs !

Eh ! que parlez-vous de voleurs ? C'est d'aviateurs qu'il s'agit. Mais patientez, Monsieur Prudhomme, vous en verrez bien d'autres ! Dans quelques années, les gens chics ne voudront plus en auto, ils feront de l'aéro !

Le récent Congrès de la route déclarait qu'il faudrait quatre milliards pour rendre carrossables les routes de France. Quelle économie ! l'aéro n'usera plus les routes, il voyagera dans le bleu, en plein ciel ! Quels rêves quels flirts et quels voyages de noces ! Ce ne seront dans les airs que tripatouillages lointains, mondanités et même mondains !

L'Aéro Club est très ennuyé : il ne sait pas comment planter sur les routes aériennes ses poteaux indicateurs : « Attention ! Tournant dangereux ! » Il songe à ouvrir un concours à ce sujet entre gens de bonne volonté. Il n'est pas douteux, en effet, qu'il y aura moins d'accidents dangereux, moins de descentes rapides... surtout quand l'aéro fera la pirouette !

Quant aux agents de police, il leur sera manifestement impossible de fourrer leur képi blanc dans les roues des aéroplanes. La création d'une nouvelle brigade volante est tout indiquée.

Les plus à plaindre en ce nouvel état de choses, ce seront les douaniers ; car il est à la limite de dire que la contrebande dernier cri s'effectuera en aéroplane ; on fera passer la frontière à tout ce que l'on voudra.

Autre martyre ! L'aéro sera la mort de la maison de campagne avec jardinet attenant. Adieu les déjeuners sur l'herbe les délicieux soupers sous les tilleuls. Les aviateurs laisseront tomber tellement de résidus !

Bien heureux si en passant ils ne mettent pas les pieds dans le plat !

Mais l'inévitable aéro aura un ennemi : c'est M. Caillaux. Le Ministre des Finances lui fera payer un impôt exhorbitant, pour compenser les douanes perdues.

Ces taxes-là, M. Caillaux, tarira l'aéroplane. En vain les aviateurs crieront : « Au voleur ! » — Evangélique, M. Caillaux leur répondra :

« Que celui d'entre vous qui n'a jamais volé me jette la première pierre ! ».

A. CAPELLO.

Le Relèvement Économique de la Corse

LES TRAVAUX de la Sous-Commission

Rapport déposé par M. Ajaccio, avocat à la Cour d'Appel, au nom de la Ligue radicale de Bastia.

La question des transports maritimes est une de celles qui doivent plus particulièrement retenir l'attention des pouvoirs publics, et nous avoir la prétention de réclamer ici toutes les polémiques soulevées par la dernière adjudication, nous pouvons démontrer que la solution des difficultés de nos relations avec le continent intéresse au plus haut point le commerce insulaire.

Assez un vert minimum, toute concurrence est rendue impossible, et grâce à sa subvention payée par les contribuables insulaires, la Compagnie subventionnée est mise en possession d'un monopole écrasant et onéreux pour notre département.

On peut dire que cette subvention, loin d'enrichir le pays, le place dans un isolement voulu et complet.

Le fret entre Bastia-Marseille est aussi élevé qu'entre Hambourg Bastia ou entre Marseille et Alexandrie.

Le surveillant général du Lycée de Bastia paye pour son mobilier 80 francs de fret à Marseille et 120 francs de Marseille à Bastia.

Des taxes supplémentaires pour frais d'embarquement et de débarquement viennent de plus grever le commerce local et constituent pour la Compagnie Fraissinet un supplément de subvention qui n'est pas inférieur à 300 000 francs par an.

Les Chambres de Commerce de Bastia et de Nice ont vainement protesté contre

---

22. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Testament Volé

par HENRI DEMESSE

PREMIÈRE PARTIE

V

AU CHATEAU DES TROIS HAIES

La nuit prit, dans un seau d'argent, une bouteille de champagne. Elle versa le vin doré dans un verre qu'elle donna au malade. Celui-ci but à petits coups. Depuis huit jours, le général ne buvait que du champagne frappé, le médecin ayant déclaré qu'on pouvait lui donner tout ce qu'il demanderait. Il rendit la coupe de fin cristal à la religieuse.

— Merci, ma sœur ! — lui dit-il... Vous devez être lasse !.. Cette nuit, il faudra prendre un peu de repos !..

— Je dormirai sur ce fauteuil !..

— Vous êtes donc infatigable ?

— Hélas ! .. Non !.. mais je ne suis pas fatiguée encore !..

— Voulez vous me donner le portrait qui est sur mon bureau ?

La religieuse obéit. Elle apporta au malade le portrait demandé : une miniature que le général portait toujours sur lui, d'ordinaire. La miniature représentait une jeune femme en toilette de soirée, bras et épaules nues. Elle souriait. C'était le portrait de Bathilde. Le général regarda longtemps ce portrait en prononçant de temps à autre, des paroles inintelligibles. Soudain, le valet de chambre du général reparut.

— Monsieur Maquart ! annonça-t-il.

M. Montferrand jeta un cri de joie.

— Enfin ! dit-il. Faites entrer !.. Vite !..

Le valet sortit.

— Dois-je vous laisser ? demanda la religieuse.

— S'il vous plaît, ma chère sœur !.. dit M. Montferrand... S'il vous plaît !.. Veuillez m'excuser !..

Le valet reparut comme la religieuse sortait de la chambre. Il précédait Romain Maquart. Lorsque le général vit son ancien ami se soulever, à demi, sur sa couche.

— Enfin !.. s'écria-t-il... Tu te rends à mon appel !

Il lui ouvrit les bras et l'embrassa avec effusion.

— Je savais bien que je pourrais compter sur toi !

— J'ai quitté Vireffay une heure après la lecture de ta lettre.

— Merci. A présent, faisons vite. Je sens que mes forces m'abandonnent, ma fin est proche, ne perdons pas de temps.

— Quelles folles pensées !

— Oh ! reçois tristement le général, je ne regrette pas la vie. Ecoute, et promets-moi, jure-moi, même, que tu accompliras, de point en point, la mission dont je veux te charger ?

— Je te le promets, je te le jure !

— D'abord, il faut que je te fasse mon confession tout entière. Je te dirai après ce que j'attends de toi.

— J'écoute.

— Il y a six ans, je me suis marié. J'avais rencontré dans le monde une jeune fille d'une grande beauté, mais pauvre. Elle était de bonne famille. Je la vis ; je l'aimai ; je lui demandai sa main qu'elle m'accorda, je l'épousai. C'était une folie, car ma femme n'avait guère alors plus de vingt ans ! Mais on ne raisonne pas, dit-on, avec les passions. D'ailleurs, je m'étais promis d'être le père de Bathilde plutôt que son mari. Je voulais, surtout, la rendre heureuse, l'entourer de bien, faire un digne cadre à sa beauté. Après moi, elle devait trouver ma fortune. Or, elle me trompa ! Un an après mon mariage je fus informé par une lettre anonyme, qu'elle avait un amant. Elle le recevait tous les soirs, en notre hôtel pendant que je m'étais absenté de Paris. Je reçus la lettre en ce château, où j'étais venu pour chasser. Je partis immédiatement pour Paris, et, le soir même, hélas ! je surprenais ma femme.. avec son amant.

— Que fis tu ?

Les yeux du général étincelèrent.

— Je tuai l'amant !

Maquart frissonna.

— Mais la femme ?

— Elle était enceinte des œuvres de celui que j'avais tué. Or, cet enfant qu'elle portait, ne dans le mariage, devait revenir mon nom, et cela je ne le voulais pas ! J'emmenai donc ma femme à l'étranger. Sous un nom supposé, je m'installai dans une villa isolée avec un seul serviteur en qui j'avais toute confiance, et, lorsque vint le jour de l'accouchement, je fis venir un médecin de la contrée, qui, moyennant une somme importante que je lui versai, me promit de garder le secret.

— Après ?

— Ma femme mourut des suites de ses couches.

— Et l'enfant ?

— C'était une fille. Je la confiai à ce serviteur qui avait vécu, près de nous dans la villa et je revins en France, à Paris.

— Achève !

— Je n'ai pas voulu que cette enfant portât mon nom ; mais je veux qu'elle ait ma fortune.

— Eh bien ?

— Je possède environ quatre millions. Je te lègue à toi qui devrais être mon légataire universel, cinq cent mille francs, qui seront reversibles sur la tête de la petite, après ta mort. Par testament je donne le reste de ma fortune à l'enfant. Ce soir même, j'enverrai ce testament à mon notaire. C'est toi qui seras le tuteur de l'enfant.

— Mais où est cette enfant, présentement ?

— Aux environs de Blois, chez Landry Lamarche : un vieux soldat qui a servi sous mes ordres ; c'est le serviteur qui était, avec nous, dans la villa, où je m'étais caché.

— Bien !

(A suivre)

ces prétentions le justifiaient ; le fret intégral et sans frais successifs étant seul réclamé par les autres Compagnies de navigation, et toutes les opérations se faisant à quai, sans allégos et sans mahonnes.

En ce qui concerne les billets d'aller et retour, ils sont très souvent supprimés. De plus, sur les billets des voyageurs est inscrite une clause qui les oblige à aller plaider à Lyon.

Soi-ne peut s'exonérer de sa propre faute. C'est un principe de droit strict. Or, les commissionnaires et les billets libellent le transporteur de toutes les obligations prévues par le Code de Commerce.

En laissant au destinataire la responsabilité de son employé et du mauvais entretien de son matériel, le transporteur établissait son personnel de la sollicitude nécessaire à l'égard de la marchandise et l'engage à un défaut de surveillance et d'honnêteté.

Les délits sont considérables et les vols nombreux. Les équipages en sont arrivés fatalement à considérer avec satisfaction de légèreté la propriété des armateurs que des chargeurs.

Faute de responsabilité, suivie de sanction pécuniaire, on gaspille le bien d'autrui. De là des frais généraux imprévus et un coulage préjudiciable au petit commerce.

M. Autran, avocat conseil du Syndicat des Chargeurs de France, a d'ailleurs, au sein de la Commission interministérielle qui s'est réunie le 16 juin 1905 à Paris, très nettement exposé ces doléances et a déposé un avant-projet de loi relatif aux Clauses d'irresponsabilité dans le contrat de Transports Maritimes.

Le vote de ce projet de loi par le Parlement serait de nature à donner pleine satisfaction à tous les chargeurs et au commerce insulaire en particulier. Il est ainsi conçu :

Addition proposée à l'article 273 du Code de Commerce.

Il est interdit de déroger aux dispositions prévues par les paragraphes 5 à 10 de l'article 216.

Toute clause d'une charte partie, attribuant compétence d'un tribunal étranger est nulle et de nul effet et n'emporte pas renonciation à l'article 14 du Code Civil, (on pourrait ajouter et à l'article 420 du Code de Procédure).

Le transporteur ne peut s'exonérer par une somme fixée à l'avance du préjudice [illegible] nulle à une faute commerciale de ses préposés.

Ce préjudice est réparé conformément aux principes généraux du droit, sauf le cas où la valeur d'un objet transporté est spécialement déclarée au transporteur et acceptée par lui ; ce dernier en cas de perte ou d'avarie a le droit de limiter sa responsabilité à une somme fixée d'avance. Mais ce droit déclaration de valeur acceptée par le transporteur, ce dernier a toujours le droit de demander la justification des valeurs réelles en cas de réclamation pour avarie.

Addition proposée à l'article 281 du Code de Commerce.

Toute clause du connaissement etc..., identique au précédent article.

Addition proposée à l'article 216 du Code de Commerce.

Tout propriétaire d'un navire faisant le transport des passagers ou des marchandises à destination ou au départ d'un port français peut s'exonérer de la responsabilité des avaries ou de la perte résultant des fautes ou erreurs de navigation ou de conduite du navire, émanant, soit du capitaine, soit du pilote, soit des officiers ou autres gens de l'équipage.

Il est interdit à tout capitaine armateur, propriétaire du navire, à leurs agents, courtiers et représentants, d'insérer dans toute charte partie, connaissement, billet de bord, reconnaissance, titre de transport, papier d'embarquement quelconque, créés en France toute clause, convention, stipulation, contraire, aux termes de laquelle les personnes susnommées s'affranchiraient, en tout ou en partie, des pertes ou avaries résultant d'une négligence, fautes lourdes ou légères dans le chargement, l'arrimage, la garde, le soin et la livraison convenables des marchandises à eux confiées, et ce à partir du moment où la marchandise leur a été remise jusqu'au moment de la livraison effectuée aux réceptionnaires.

Toute contravention aux dispositions qui précèdent exposent les personnes susnommées conjointement et solidairement au paiement en faveur du chargeur du demi-fret convenu.

Toutes conventions contraires aux dispositions qui précèdent seront nulles et de nul effet, aussi bien à l'égard des contrats de transport créés en France que de ceux créés à l'étranger.

Le propriétaire du navire, au justifiant qu'il fait toute diligence, pour armer, équiper, approvisionner son navire et le rendre à tous égards navigable avant le départ, pourra s'exonérer de la responsabilité dérivant des accidents survenant à la coque, machine, agrès et apparaux du navire que la prudence ordinaire d'un père de famille ne pourrait ni prévoir ni empêcher.

Il faut donc établir une distinction entre *les fautes nautiques connues par le capitaine* et les *fautes commerciales*, telles que les vols, etc., qui devraient peser exclusivement sur l'armateur.

Ces dispositions législatives nous paraissent d'autant plus indispensables que le monopole de la Compagnie Fraissinet procèdera fin en 1921 ! L'exonération des fautes commerciales doit être, en un mot, considérée comme une prime au vol et à la négligence, dans le contrat de transport maritime.

En présence de la jurisprudence constante de la Cour de Cassation, toutes les Chambres de Commerce de France ont protesté contre le monopole de fait résultant de l'entente de toutes les Compagnies de navigation.

Considérant, dit la Chambre de Commerce de Rouen, que tous les armateurs insèrent dans leurs connaissements des clauses d'exonération et que dans ces conditions le chargeur ne peut s'y soustraire.

Comment peut on soutenir, alors que la clause d'exonération prend le caractère d'une convention librement consentie.

Notre situation insulaire donne bien plus de force à cette argumentation.

Les Etats Unis ont consacré par l'*Harter Act* du 13 février 1893, la réforme des connaissements. La formule des connaissements de Brême et de Hambourg contiennent des dispositions n'admettant pas l'irresponsabilité de l'armateur en cas qui concerne les fautes commerciales ; l'Australie par l'acte du 15 décembre 1904 est entrée dans la même voie ; en Italie les clauses d'exonération de *toute espèce de fautes* sont reconnues illicites et non opposables aux chargeurs ; en 1886, une proposition de loi fut déposée ayant pour objet d'ajouter à l'article 281 du Code de Commerce, un paragraphe pour maintenir la responsabilité des armateurs,

[illegible] retour au droit commun pour toutes les contestations relatives au contrat de transport maritime.

Chemin de fer sur accotement. — Voies de Communication.

Les tarifs de nos chemins de fer sont sensiblement plus élevés que sur le continent, notamment pour la 3e classe. La ligne passe trop loin des centres habités, et des agglomérations. Nos chemins vicinaux sont impraticables. Je soumets une protestation du canton d'Orezza relative à la route de Folelli. On peut dire que certaines portions de la route nationale en sont guère mieux entretenues que nos chemins vicinaux.

On ne demande pourquoi la concession du tramway électrique de Bastia à Erbalunga dort encore dans les cartons de la Préfecture.

Pour avoir le droit de continuer son exploitation, et pour éviter que le réseau des C. F. D. ne soit retrocédé à l'Etat, il ne pourrait que la Compagnie avant l'échéance du 3 décembre 1909 entreprit le prolongement de la ligne de Ghisonaccia à Bonifacio.

L'Etat aura un intérêt majeur à s'opposer à une entreprise de cette nature.

Bastia, verrait certes sa prospérité augmenter avec le prolongement de la ligne de la côte orientale.

L'Italie empruntérait cette voie pour ses relations avec la Sardaigne. Des richesses inexploitées seraient mises à profit, et l'arrondissement de Sartène trouverait un débouché qui lui fait défaut.

Les expropriations constituent il est vrai un écueil infranchissable.

Pour y remédier, on pourrait tirer parti de la route nationale de Ghisonaccia à Bonifacio et construire un chemin de fer sur l'accotement.

Bien des régions en France comme en Italie, ont adopté ce système. L'entreprise serait d'autant plus réalisable que la route de la côte orientale ne comporte que de très faibles pentes et des courbes très peu sensibles.

(La fin à demain).

Bulletin Financier

Paris, 26 octobre 1908.

Le marché reste calme et ferme, les nouvelles d'Orient ne fournissant aucune information agaçante. Notre Rente est bien tenue à 95 60. A l'exception du Portugais en recul à 99 40, tous les Fonds Etrangers restent bien disposés. L'Extérieure finit à 94 82. l'Italien à 103 45, le Turc à 93 45, le Russe 1903 à 100 30. Le Serbe gagne un demi point à 78 fre.

Les Sociétés de Crédit se retrouvent en bonne tendance. Crédit Lyonnais 1.198. La Société Générale est en nouvelle avance en comptant à 667 ; son bilan au 30 septembre fait ressortir pour le mois un bénéfice net de 8.5.107 fre 62, en qui porte les profits des trois premiers trimestres de 1908 à 7.926 033.39 fre contre 6.783.747 fre pour la période correspondante de 1907.

Les valeurs industrielles et de traction sont fermes. La Rio reprend à 4.758. Obertonnage russes à peu près stationnaires. Les Mines d'Or sont en légère amélioration.

Les obligations nouvelles 5 0/0 garanties du chemin de fer de Victoria Nyanza sont recherchées à 491 50, donnant à ce prix un revenu d'environ 5 85. La Compagnie bientôt 250 kilomètres aux 300 déjà exploités, reliant ainsi la mer toute une région agricole, forestière et minière.

La Banque, la Suisse Européenne est bien tenue à 480. L'action Ouest Africain Français progresse à 450, la part est ferme à 340. L'obligation 5 0/0 or 1906 de l'Etat de l'Amazone s'échange à 373.

Nos chemins de fer abandonnent quelques points par suite de réalisations.

ITINÉRAIRE
de la Sous-Commission

L'itinéraire de la Sous-Commission a été modifié comme il suit :

Samedi, 31. — Départ de Casablanca à 7 h. du matin pour Corte. Déjeuner Corte. Dîner et coucher Evisa.

Dimanche, 1er novembre. — Retour à Ajaccio. Déjeuner à Cargese. Dîner et coucher Ajaccio.

Lundi, 2. — En torpilleur de Ajaccio à Bonifacio. Déjeuner, dîner et coucher à Bonifacio.

Mardi, 3. — En torpilleur à Portovecchio Déjeuner Portovecchio. Retour en torpilleur à Propriano.

Mercredi, 4. — Séjour à Sartene.

Jeudi, 5. — Voyage en torpilleur de Propriano à Calvi. Dîner et coucher à Calvi.

Vendredi, 6. — Voyage de Calvi à Bolgodere en voiture. Déjeuner à Bolgodere. Dîner et coucher Ile-Rousse.

Samedi, 7. — Départ d'Ile-Rousse, à 7 h. en torpilleur. Retour à Ajaccio vers [illegible] départ pour Marseille à 6 h. soir.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

MONTE. — Le Comité radical-socialiste de Monte se réunira le 1er novembre à une heure de l'après midi, pour résoudre les questions qui seront à l'ordre du jour.

∴

OLMI-CAPPELLA. — M. le facteur des postes André Rinat vient de terminer ses jours à la ville du pouvoir jouir de la retraite à laquelle lui donnaient droit trente-cinq années de services irréprochables, qui avaient été récompensés, il y a cinq ans, par une médaille d'honneur.

Sur le carreau de ce dévoué serviteur, son excellent camarade, M. Giantini, lui a dit un dernier adieu au nom de toute la population qui s'associait aux obsèques, digne et recueillie.

L'administration des postes perd en M. Rinat un agent probe et dévoué ; sa compagne la plus tendre des époux.

Le défunt laisse une famille à notre grand regret de publier le beau discours qui a été prononcé par. MGiantini.

∴

MONTE. — La semaine dernière, en l'église paroissiale de Monte, ont eu lieu les obsèques du jeune François Micaelli, enlevé prématurément à l'âge de 19 ans.

Bien que les sommités médicales de Piacelent été impuissantes à enrayer le mal qui le minait depuis longtemps, le malade paraissait en ce moment moins fatigué, et rien ne faisait prévoir un dénouement fatal.

Appartenant à l'une des meilleures familles du Casamoni, M. François Micaelli avait vu, par l'amabilité de son caractère et des manières peu communes, s'attirer la sympathie générale.

Aussi sa disparition a-t-elle excité d'unanimes regrets. A la nouvelle du décès les habitants du village, répandus dans les campagnes pour la cueillette des châtaignes, sont accourus à la maison mortuaire, et, pendant deux jours, n'ont cessé de marquer à la famille leur douloureuse sympathie.

Une foule énorme où étaient représentées la plupart des familles marquantes du canton, a escorté le cercueil de ce tant regretté jeune homme. L'église de Monte, où tout s'est passé avec pompe, était, en effet, trop petite pour contenir l'assistance.

Cette perte endeuille les Micaelli de Monte, la famille Savelli Français, de Sant'Antonino, la famille du général Giovannelli, la famille Marc-Marie Arrighi de Casanova, de Corte, les Colonna Ceccaldi de Veenovato, les Casalaguerra, de Volpajole et les Doria, d'Orezza.

Nous présentons à M. Micaelli Paul-Toussaint, à ce père plongé dans une inénarrable douleur, et à sa famille l'expression émue de nos plus vives condoléances.

Necrologie

M. Victor Airola

Notre excellent voisin M. Victor Airola, négociant en meubles, vient de s'éteindre dans sa vingt septième année, emporté par une néphrite chronique. C'était le fils aîné de l'honorable président de la Société de secours mutuels de Saiate-Dévote, qui depuis quelques années l'avait associé à son commerce.

Ce sympathique jeune homme avait passé un certain temps dans une des plus importantes fabriques du continent, et y avait acquis des connaissances professionnelles qui lui permettaient de diriger ses ateliers de fabrication avec une réelle compétence.

Son caractère doux et loyal le faisait aimer de tous ceux qui l'approchaient et que sa mort a profondément attristés. Mais que dire de son père, de sa mère, de ses frères et sœurs, qui voient ainsi disparaître, au printemps de la vie, un fils aussi soumis et respectueux, un frère si dévoué et compatissant. C'est du fond du cœur que nous prenons part à leur légitime douleur avec la foule des amis qui suivaient le convoi funèbre et qui se tarissaient pas d'éloges et de regrets sur la mort prématurée de cet infortuné jeune homme.

Le cercueil, recouvert d'une grande draperie du palmier, était porté par six ouvriers ébénistes. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Joseph Albertricce, Antoine Collari, Dominique Lecchetti, Sauveur Babis. Trois magnifiques couronnes étaient portées par des apprentis ébénistes.

Presque tous les membres de la Société de Sainte-Dévote et des autres sociétés similaires de la ville s'étaient fait un devoir d'assister aux obsèques pour témoigner au père inconsolable leurs plus vives sympathies.

Nous lui présentons ainsi qu'à toute sa famille nos condoléances les plus sincères et les plus attristées.

∴

M. Laurent Chiavacci

M. Pierre-Laurent Chiavacci a succombé à la longue et douloureuse maladie qui le minait depuis longtemps ; il était âgé de trente-trois ans.

Employé de la maison Sciuetro, il se faisait remarquer par son exactitude et sa tenue irréprochable.

La confrérie Saint-Charles, dont le défunt était un des chantres les plus zélés et les plus assidus, assistait en habit de chœur aux obsèques. Les cordons du poêle étaient tenus par quatres confrères.

Le cercueil, recouvert d'une grande gerbe en fleur, était porté par des marins, et six jardiniers avec des cierges entouraient le cercueil.

Le deuil était conduit par MM. Chiavacci, ses frères, entourés d'autres parents, de nombreux amis, ainsi que des camarades du défunt.

L'absoute a été donnée en l'église Saint-Jean.

Nous adressons à M. et Mme Jollivet, à MM. Chiavacci et aux familles Icard, Anarella et Oliva l'expression de nos regrets.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR. — Dimanche, 1er nov., recette du mois de 9 heures à 10 heures et demie, à la Mairie. Admissions de nouveaux adhérents.

Le Président, J. Angerly.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 30 octobre.

Thermomètre. Température maxima + 16 5 à midi 17° + à 4 heures du soir + 15°. Maxima 19 6. Minima + 12°.

Baromètre. 7 heures du matin, 774 mm. à midi, 769 mm. 6 heures du soir, 770 mm.

Vent. Dans la matinée, calme. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, le matin, découvert, l'après-midi, id.

Pluviomètre, à h 7 du matin 0 mm.

∴

Dans les Consulats

Pour la première fois, le gouvernement s'est décidé à mettre au concours les places d'élève consul. A ce premier concours ont pris part 80 candidats, pour 8 places à donner.

Deux de nos compatriotes y ont pris part et tous deux ont subi avec succès les épreuves écrites, mais un seul, M. Pierre Moracchini, a été définitivement admis au grade, après les épreuves orales.

Le nouvel élève-consul est le fils de l'honorable maire et négociant de Vezzolasca ; il a fait toutes ses études à notre lycée ; il est licencié en droit, diplômé de l'école des hautes études commerciales de Paris, diplômé des chambres de commerce anglaise et italienne.

Comme l'on voit M. Moracchini était bien armé pour affronter un concours aussi difficile à cause des matières diverses qu'il comprend et du petit nombre d'élus. Le succès n'en est que plus grand, et notre jeune compatriote voit s'ouvrir devant lui une très brillante carrière.

Il saura faire honneur à son pays et se montrer digne de ses nombreux compatriotes qui ont laissé à l'étranger le meilleur renom.

∴

Bourses de licence

Une bourse de licence de 1.200 francs (ordinaire) a été attribuée à M. Zevaco Jean Dominique, la mère veuve, institutrice à Bône, 6 enfants.

∴

Ministère de l'Intérieur

M. Chiappe, rédacteur de 3e classe à l'administration centrale, est nommé rédacteur de 2e classe.

∴

Chemins de fer

M. Perodi Jean-Baptiste est nommé homme d'équipe aux chemins de fer s'gériens de l'Etat.

∴

Nouvelles militaires

M. de Battisti, capitaine d'infanterie, hors cadres, à l'état-major de la 33e division d'infanterie, est mis à la disposition du général Compiland, président du comité technique de l'infanterie.

M. Petrini-Poli, capitaine breveté au 38e d'artillerie, passe à l'état-major de la 26e division d'infanterie.

M. Gianoli, lieutenant au 4e bat. d'infanterie légère d'Afrique, passe au 2e bataillon.

∴

Sporting-Club Bastiais

Dimanche matin football. Rendez-vous à 6 heures au Lycée.

∴

Objet perdu

Il a été perdu sur la route de Cardo un porte-monnaie contenant une somme d'argent.

Prière de le rapporter aux bureaux du Journal.

— Il a été perdu une montre en argent.

La rapporter à la pharmacie Laciari contre récompense.

∴

Avis

On demande des ouvriers cordonniers. S'adresser « A la Botte d'Or, » Ducatillon J. B., Boulevard Paoli, 31. — Pressé.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00586

BOURSE DE PARIS

	29 oct.	30 oct.
Rente 3 0/0 ancien	95.95	96 15
— 3 0/0 amortis.	97 60	96.95

ex-coupon.

GHISONACCIA
Accident en gare

Un homme d'équipe blessé

Ghisonaccia, 30 octobre.

M. Moracchini, homme d'équipe à la Compagnie de chemins de fer départementaux, a été tamponné, en gare de Ghisonaccia, par la locomotive du train qui part de cette gare à 2 heures 6 du soir.

Cet infortuné a été relevé dans des conditions déplorables. Il porte des blessures graves à la tête, ainsi que des contusions non moins graves sur tout le corps.

Après avoir reçu les soins les plus empressés de tout le personnel de la gare de Ghisonaccia, Moracchini a été dirigé sur Bastia par le train 12.

∴

A son arrivée à Bastia, M. Moracchini a été examiné immédiatement par l'un des médecins de la Compagnie, M. le docteur Zuccarelli, qui l'a fait admettre d'urgence à l'hôpital civil.

Elections Sénatoriales
EN CORSE

La candidature officielle

Paris, 30 octobre.

Dans les couloirs de la Chambre, on s'entretenait aujourd'hui des élections sénatoriales de la Corse.

On racontait que le Gouvernement garderait une neutralité absolue jusqu'à l'avant-veille des élections ; puis, au dernier moment, la candidature de M. Antoine Gavini sera mise en avant, afin de mettre d'accord MM. Peraldi, Forcioli et Decori.

MM. Antoine Gavini et Thaddée Gabrielli seraient ainsi les deux candidats du Gouvernement.

Dans les Balkans
Le Conflit
TURCO-BULGARE
LA FRONTIÈRE BOSNIENNE
occupée
par les troupes Montenegrines

Paris, 30 octobre.

Les nouvelles reçues aujourd'hui de Cettigné annoncent que l'artillerie du Montenegro occupe les hauteurs de la frontière Bosnienne.

On annonce, en outre, que de nombreux détachements sont partis de Cettigné, dans la même direction.

LA TRIPLE ENTENTE
Austro-Turco-Bulgare

Paris, 30 octobre.

Cette information annonçant l'occupation de la frontière bosnienne accredite les nouvelles optimistes qui avaient été mises en circulation ces jours derniers, et qui faisaient prévoir une entente entre l'Autriche, la Turquie et la Serbie.

EN TURQUIE
LE SULTAN
et
le Parti « Jeune Turc »

Constantinople, 30 octobre.

Le parti « Jeune Turc » aurait décidé de déposer le Sultan, auquel il reproche d'avoir entretenu une correspondance secrète avec le Tsar des Bulgares, dans l'espoir de faire éclater la guerre.

ISSOIRE
EXPLOSION
D'UNE CAISSE DE DYNAMITE
FAUSSE DÉCLARATION EN GARE

Deux hommes tués
Treize employés blessés

Issoire 30 octobre.

Ce matin, en gare de Le Brouil-sur-Couze, près Issoire, dans le Puy-de-Dome, une terrible explosion s'est produite, pendant que des employés du chemin de fer étaient occupés à manier une caisse portant une étiquette de mercerie.

Malheureusement cette caisse contenaient de la dynamite.

Deux hommes d'équipe ont été tués sur le coup.

Treize autres employés de la Compagnie ont été blessés, dont quelques uns assez grièvement.

Une enquête judiciaire a été ouverte immédiatement.

LE PARLEMENT
Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 9 h. 30.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

L'impôt sur le Revenu

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet d'impôt sur le revenu, qui comprend :

1° le projet de loi portant suppression des contributions directes et établissement d'un impôt général sur les revenus et d'un impôt complémentaire sur l'ensemble du revenu ;

2° la proposition de loi de M. Maujan ayant pour objet l'établissement d'un impôt personnel et progressif sur le revenu et sur les capitaux improductifs ;

3° la proposition de loi de M. Magniaudé ayant pour objet d'établir un impôt général et progressif sur les revenus ;

4° la proposition de loi de M. Malvy, ayant pour objet l'établissement d'un impôt global et progressif sur le revenu.

Les Bénéfices Agricoles

La discussion s'engage sur le nouvel article 37.

Les derniers chapitres de cet article sont finalement mis aux voix et adoptés.

Après une vive discussion entre le rapporteur, le ministre des Finances et les auteurs des amendements déposés, la Chambre adopte les articles 38 et 39.

La séance est ensuite levée et renvoyée à cet après-midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. Rabier

La séance est ouverte à 2 h. 45.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal du matin, qui est adopté.

Le Budget

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1909.

Ministère de l'Instruction publique

La Chambre reprend la discussion du budget du ministère de l'Instruction publique.

La discussion s'ouvre sur le chapitre 7.

M. Steeg rapporteur, monte à la tribune et combat les amendements qui ont été proposés.

Le Ministre de l'Instruction publique monte à son tour à la tribune, et déclare qu'il prend en considération ces amendements, mais que, pour le moment, il ne peut donner aucune satisfaction.

Le Vote

Le Président met successivement aux voix les amendements de M. Lefas, député républicain progressiste d'Ille-et-Vilaine ; de M. Cazeneuve, député socialiste du Rhône, et de M. Dessaye, député radical de la Haute-Marne.

Ces trois amendements sont repoussés.

Le président met ensuite aux voix le projet de résolution portant augmentation du nombre des bourses nationales de l'Enseignement supérieur.

La Chambre a adopté.

Tous les autres chapitres du budget de l'Instruction publique sont successivement mis aux voix et adoptés.

La séance est ensuite levée et renvoyée à mercredi prochain.

SENAT

Présidence de M. Dubost

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Les femmes en couches

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, garantissant leur travail ou leur emploi aux femmes en couches.

Les conclusions du rapport de M. Paul Strauss sont mises aux voix et adoptées.

L'assistance DES MÈRES ET DES NOURRISSONS

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion de la proposition de loi de M. Paul Strauss sur la protection et l'assistance des mères et des nourrissons.

M. Savary rapporteur, développe les conclusions de son rapport.

M. Paul Strauss sénateur radical socialiste de la Seine, monte à la tribune, et soutient son projet qui comble une lacune regrettable.

Le Ministre des Finances tout en reconnaissant que la proposition de loi de M. Strauss est excellente en principe, combat le paragraphe qui prévoit la participation de l'Etat aux dépenses pour le payement des allocations.

La séance est levée à 4 heures 45, et renvoyée à jeudi prochain.

NANCY
Les Obsèques
DU CARDINAL MATHIEU

Nancy, 30 octobre.

Les obsèques du Cardinal Mathieu, membre de l'Académie Française, ont été célébrées ce matin, à 9 heures et demie, à la cathédrale de Nancy.

La cérémonie était présidée par Mgr Amette, archevêque de Paris.

Le cardinal Andrieu, évêque de Marseille ; l'archevêque de Reims, et une vingtaine d'évêques assistaient à cette imposante cérémonie.

Conformément à l'usage le cardinal Mathieu aurait du être enterré dans les caveaux de l'Eglise Métropolitaine, mais l'illustre défunt a inscrit formellement dans ses dispositions testamentaires une clause indiquant pour le lieu de sa sépulture le cimetière du Sud à Nancy. C'est là que repose sa sœur, la prieure des Bénédictines, décédée en novembre 1907.

AVIS DE MESSE

Toutes les messes célébrées aujourd'hui samedi, 31 octobre, à la paroisse Saint Jean, seront dites pour le repos de l'âme de

M. et Mlle Berger
et
pour la famille Giusti de Luri

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Adrienne Palazzo ; M. et Mme François Lega, née Palazzo et leurs enfants ; M. Vincent Palazzo ; M. et Mme François Palazzo, née Salvo et leurs enfants ; M. et Mme Noël Lega, née Baligo, et leurs enfants ;

Les familles Palazzo de Saint Florent, Gilormini, Palazzi, Grossi et Filippini de Patrimonio

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Paul-François Palazzo

leur époux, père, beau-père, grand père, arrière-grand-père et oncle, décédé à Bastia, le 29 octobre, à l'âge de 78 ans, muni des Sacrements de l'Eglise, et vous prient d'assister à son enterrement qui aura lieu samedi, 31 courant, à 1 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, 3, rue Neuve.

A VENDRE

Mûriers greffés de 2 m. 50 à 3 m. de hauteur, de 6 à 10 cent. de circonférence, 40 fr. le cent.

Orangers et mandariniers greffés de 0 m. 50 à 1 m. de hauteur, 1 fr. 25 pièce.

Orangers portugais greffés de 0 m. 50, 1 fr. pièce.

Cédratiers de 0 m. 50 cent. à 0 m. 75 cent., 50 fr. le cent.

S'adresser à M. François FEDI, pépiniériste, à Vescovato, Casinca (Corse).

AVIS

Les propriétaires de la *Modern' Cordonnerie* ont l'honneur de prévenir leur aimable clientèle, amis et connaissances, qu'ils viennent de recevoir un stock important de chaussures qu'ils mettent en vente à partir de ce jour et jusqu'au 15 novembre seulement à des prix tout à fait inouïs de bon marché, inconnus jusqu'ici.

Ils les engagent donc à ne point perdre l'occasion qui leur est offerte et seront satisfait sous tous les rapports.

Il est bien de prémunir. — Il est mieux de tenir.

La maison se charge des réparations.

Lire un aperçu des prix à la 4e page.

HERNIES

Nous apprenons avec plaisir que *M. G. Viguier, spécialiste diplômé*, (bandag s et orthopédie) 5, Rue Gambetta, Nice, sera de passage à Ajaccio, les 29 et 30 octobre, Hôtel Daudibin ; à Le-Ronsse, le *mardi 3 novembre*, Hôtel Dagiovanni où il fera lui-même l'application de ses appareils.

Possédant un système de *bandages sans ressort*, entièrement nouveau et complètement différent de tous ceux connus jusqu'à ce jour, *M. Viguier* se charge de fournir un appareil contenant d'une manière certaine toutes *les Hernies* et par ablie, préservant de tous les accidents occasionnés par L'ÉTRANGLEMENT HERNIAIRE. — *Bas à varices, et Ceintures sur mesure.*

RESTAURANT DES PALMIERS

2, Place des Palmiers

Changement de Propriétaire

VIGNO GINO

Ancien chef de cuisine de l'Hôtel de Monte d'Oro

SITUATION MERVEILLEUSE près de la mer

Cuisine de choix

Chambres meublées

Repas 1 fr. 50 et 2 fr. — Pension à partir de 60 francs.

Société des Chaux & Ciments

Romain Boyer

Société anonyme au capital de 3.500.000 fr.

5, rue Cannebière, Marseille

Production : 300 tonnes par jour

CHAUX éminemment hydraulique, *à grande résistance* et grand rendement, adoptée par les Ponts et Chaussées, le Génie Militaire et toutes les administrations.

CIMENT de Portland artificiel et naturel pour dallages, réservoirs, enduits.

CIMENT de la Valentine, supérieur, à prise semi-lente.

CIMENT prompt spécial.

CIMENT de Roquefort.

Seule vendeuse pour les arrondissements de Bastia et Corte :

F. CHARDON et Cie

Fabricants de Tuiles et Briques Chaux grasses, Carreaux et Ciment

Entrepôts { Bastia, 3, Avenue Carnot. Corte, Nouvelle Traverse. Francardo.

La Française d'Assurances

Vie et Incendie

LE PHÉNIX

13, rue Lafayette, Paris

S'adresser à M. Jean GRAZIANI, agent, 8, Boulevard du Palais, au 1er étage.

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat.

En vente chez M. Marfisi,

Place Saint-Nicolas, 13.

Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie pure de Patrimonio.

MODERN' CORDONNERIE

BASTIA, 9, Boulevard du Palais, 9, BASTIA

A qualité égale le coquet Salon de la Modern' Cordonnerie vend meilleur marché que partout ailleurs et la concurrence est impossible.

RICHELIEU mat bout rapporté	Dames		2.95
RICHELIEU mat bout verni	»		3.45
RICHELIEU chagrin grainé	»	4.95 —	3 45
RICHELIEU claque vernie	»		3.95
RICHELIEU glacé	»	7 45 —	5.75
BOTTINES mat à lacets	»	4.95 —	4.45
BOTTINES chagrin grainé lacets	»		4.95
BOTTINES mat boutons lacets	»		5 25
BOTTINES claque vernie lacets boutons	»	5.45 —	5.25
BOTTINES boutons gde claque vernie	»		5.95
BOTTINES glacé boxcalf boutons	»	15.00 —	8.45
BOTTINES mégis boxcalf boutons	»	10.45 —	9.45
BOTTINES tout boxcalf boutons	»	17.00 —	10.95
BOTTINES mat à crochets	Hommes		6.00
BOTTINES veau à crochets	»		8 50
BOTTINES tout boxcalf boutons et lacets	»	15 75 —	14 50
BOTTINES chevreau glacé boutons	»	16.00 —	14.50
BOTTINES boxcalf havane boutons	»	18.00 —	14 00
BOTTINES boxcalf boutons et crochets forme américaine	»	20 — 18 — 16 —	15
BOTTINES mégis claque boxcalf	»	18.00 —	16 00
BOTTINES boxcalf ex ra, crochets garçonnet			12.75
BOTTINES veau crochets garçonnet		9 50 —	6.75
BOTTILLONS pour fillettes et enfants à lacets et boutons, tout boxcalf, semelle sans talon		8.25, 7.95, 7.25, 6.95	

Grand choix de Snow Bott, pantoufles et articles d'hiver pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Été en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

J.-B. OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

REVUE-GUIDE

POPULAIRE, PRATIQUE

bulletin mensuel 16 pages, droit usuel, renseignements utiles, union, défense et intérêts du commerce, très intéressant pour commerçants. Demander spécimen et s'abonner

Fr. MAESTRACCI

AGENT AU TRIBUNAL DE COMMERCE

2, rue Neuve St-Roch, Bastia (Corse)

ou dans tous les bureaux de poste.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Vellerone et La Borgo du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Briques pleins et rondes. — Carreaux.

Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Tuyaux en fonte, en grès

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Gaulle, 1.

ANCIEN CABINET PRADIER

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Amadéi

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à ce même endroit, qu'il vient de transférer son cabinet dentaire, qui n'est pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des procédés nouveaux et perfectionnés pour la conservation de toutes artificielles.

DEMANDEZ PARTOUT :

LA CÉDRATINE

de la Maison L.-J. MATTEI & Cie

Liqueur apéritive, digestive et anti-spasmodique, dont l'usage journalier et modéré facilite toutes les fonctions de l'organisme.

DEMANDE DES MALADES

PAIEMENT APRÈS GUÉRISON SEULEMENT

Affections chroniques, même rebelles, incurables, abandonnées par les médecins, les plus graves, telles que : Tuberculose, Anémie, Epuisement, Neurasthénie, Phtisie, Bronchite, Asthme, Rhumatisme, Goutte, Sciatique, Névralgie, Paralysie, Hémiplégie, Faiblesse de la Vessie, Artérite, Albuminurie, Diabète, Maladies de la Peau, Eczéma, Dartres, Plaies, Ulcères, Varices, Hémorroïdes, Maladies de l'Estomac, Foie, Reins, Vessie, Prostate, Impuissance, Syphilis, Maladies de la Femme, Métrite, Fibrome, Fibrome, Tumeurs, Cancer, Hydropisie, Obésité, Maigreur, Calvitie, Pellicules, Chute des cheveux, Blancheur prématurée, Boutons, Rougeurs, Taches de rousseur, Rides, Grossesse, Accouchement, Enfants, Vieillesse, Mélancolie, Folie, Epilepsie, Hystérie, Vertiges, Migraines, Insomnies, Cauchemars, Timidité, Manque de mémoire, Manque de volonté, Manque d'énergie, Manque d'ambition, Manque de confiance en soi, Manque de courage, Manque de force, Manque de santé, Manque de vie, Manque de bonheur, Manque de joie, Manque de paix, Manque de repos, Manque de sommeil, Manque de rêve, Manque de désir, Manque de passion, Manque de tendresse, Manque de compassion, Manque de pitié, Manque de charité, Manque de foi, Manque d'espérance, Manque de vie éternelle.

Ecrire à M. le Docteur GERMAIN, J.-B. OLLAGNIER.

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÊPON, ECOSSAISE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON.

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS, OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS, DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

CYRNOS ORANGE

Sirop pur sucre

Fabriqué avec les oranges si parfumées de la Corse.

Boisson hygiénique et rafraîchissante

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 304

DIMANCHE 1er NOVEMBRE 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00587

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui. TOUSSAINT.
Soleil : (heure nationale)
Lever. 5 h 58 m. — Coucher, 4 h. 33 s.
Premier quart., le 1. — **Pleine lune, le 7.**
Fête de Demain : LES MORTS.

31 OCTOBRE

LA TOUSSAINT

Le premier novembre, dans chaque famille, on consacrera un souvenir ému aux morts chéris, et ce seront de pieux pèlerinages aux cimetières où dorment les aïeux.

A aucun autre moment de l'année, cette fête endeuillée aurait pu avoir un caractère plus émouvant et plus triste ; novembre, avec son cortège de brumes, son ciel gris, ses feuilles mortes, est bien le sombre mois où l'on se plaît à évoquer les détresses de la vie ; la nature tout entière semble pleurer, dans le brouillard humide qui vêt la terre ; l'hiver, saison de mort, frappe à la porte. C'est à cette époque que l'on se sent vieillir, mourir un peu, et d'instinct, l'homme, accablé de spleen et de lassitude, se rapproche de ceux qui ont fui de lutter.

De tout temps, d'ailleurs, c'est à ce moment de l'année que fut célébrée la fête des morts. Selon les rites et les religions, cette fête fut marquée de différents caractères. Les Anciens croyaient que le Génie du Mal et de la Mort s'abattait sur la terre à l'entrée de l'hiver ; ils invoquaient la pitié du Mercure infernal et lui offraient parfois, pour l'apaiser, des sacrifices humains.

Ce terrible et mystérieux « Peut-être ! » d'Hamlet, qui se tient caché par delà le tombeau, a toujours frappé les hommes de terreur ! Les Grecs, peuple sage et enjoué, n'élevaient ni temples, ni autels à la Divinité inexorable, la seule avec laquelle ils n'avaient pas d'accommodements.

Les Romains imitèrent les Grecs ; il n'y eut à Rome que quelques rares autels sur lesquels était cette inscription : *Somno eternali sacrum* (Dédié au Sommeil éternel). Nous avons conservé des Romains l'emblème de la mort : c'est un Génie triste et immobile, tenant un flambeau renversé.

D'après la mythologie, la Mort, fille de la Nuit, n'a point de père : c'est une fille inféconde, éclose des Ténèbres, avec le monde. Elle était reléguée dans le Tartare, où l'on prétend qu'Hercule l'emprisonna pendant quelque temps, avec des chaînes de diamant. On a compris depuis, hélas ! que ni diamants, ni richesses, n'ont sédoit la Mort !

Dans quelques familles romaines, il existait une bizarre coutume qui consistait à rappeler, dans les circonstances joyeuses, que la Mort veillait. Pendant les repas, à l'heure où le jour déclinait, des esclaves portant des flambeaux pénétraient auprès des convives et disaient : *Vivamus, perendum !* (Vivons, il nous faudra mourir !) De là est venu, sans doute, le : « Frères, il faut mourir ! » que répètent, en signe de salutation, les membres de certains ordres religieux.

Dans un monument antique, on voit la Nuit tenant dans ses bras deux enfants endormis : l'un est blanc, l'autre noir ; le premier dort profondément, l'autre feint de dormir, il veille sa proie : c'est la Mort.

Plus tard, l'expression de la Mort prend un caractère horrible : c'est un squelette portant une faux, ou encore une tête de Gorgone hérissée de couleuvres.

L'if à la noire verdure et qui empoisonne les abeilles, le cyprès dont les branches coupées ne repoussent plus, le coq qui trouble de son clairon le silence des ténèbres, sont les emblèmes de la Mort.

Musset, modeste poète, ne demanda qu'un saule :

Mon cher ami, quand je mourrai,
Plantez un saule au cimetière...

Mais malgré la pieuse obstination d'amis fidèles, son vœu n'est qu'à peine exaucé : la terre est mauvaise pour le saule, chaque année on en plante un qui dépérit aussitôt.

La coutume moderne a transformé le Jour des Morts en une vraie fête du chrysanthème. Ces fleurs d'automne, venues quand les autres s'en vont, s'harmonisent bien avec les nécropoles ; il n'est pas jusqu'à leur senteur fade, bizarre et lourde qui ne soit étrangement évocatrice. Crémés, pourpres, violets, safranés, ils ont toutes les teintes des feuilles mortes, et la jonchée de leurs pétales alourdis qui ploient les longues tiges, est un luxe morbide et froid, en parfait accord avec la grisaille des dalles funèbres et le morne bitume du ciel.

Suivons avec la foule le chemin des tombeaux. « Les Morts sont des Amis ! » a dit Schubert.

HENRI BRUMONT.

CONTE DE TOUSSAINT

Fanchon l'Aveugle

Depuis cinquante ans, elle était la bergère du domaine de La Martre. Les vieux l'avaient toujours vue à la même besogne. Elle n'avait pas encore douze ans lorsqu'on lui avait confié les moutons de la ferme, et elle avait grandi parmi eux, attentive seulement à leurs turbulences, n'entendant guère autre chose, tout le long du jour, que leurs bêlements monotones mêlés au bruissement des feuillages à travers la lande. Tandis qu'ils paissaient, elle s'agenouillait sur la mousse, assise sur ses talons, et elle tricotait, interminablement.

Il lui était arrivé, parfois, lorsqu'elle avait eu vingt ans, de laisser choir ses aiguilles, d'un mouvement machinal, et de s'oublier, de longues heures, à rêver, les yeux perdus au vague du ciel. Des parfums chauds montaient de la terre, comme des bouffées de volupté. L'amour avait effleuré son âme, mais son âme était simple, et elle avait ignoré l'amour...

Puis les années avaient passé, et elle n'avait plus songé à ces folies. Elle avait repris l'invariable parcours de sa montagne, au pas tintinnabulant de ses moutons, et plus jamais aucun désir n'était venu vers elle, ni avec les brises matinières du printemps, ni avec les rouges vespérées de l'automne.

Maintenant, elle était vieille. Courbée en deux sur son bâton, elle refaisait chaque jour, automatiquement, sa tournée. Le bon chien Fidèle, qu'elle avait dressé elle-même, il y avait bien des années déjà, l'accompagnait, accomplissant seul la besogne, sans qu'il fût besoin qu'elle le commandât. C'était un grand bâtard de toutes les races du pays, efflanqué et haut sur jambes, d'un affreux poil rêche qui ressemblait à du chiendent, avec des crocs terribles aux mâchoires ; seuls ses yeux touchaient : des yeux d'infinie bonté, un peu tristes à force d'être voilés de gris.

Sans hâte, l'arrière train un peu raidi par la vieillesse, il trottinait, rassemblant les moutons égarés, rappelant les turbulents à la raison. Cependant, la vieille se laissait aller à de béates somnolences qui n'auraient fini jamais si Fidèle, mesurant le temps d'un coup d'œil au soleil qui baissait à l'horizon, ne fût venu la tirer doucement par son tablier, pour lui rappeler qu'il était l'heure de « casser une croûte. »

Alors Fanchon sortait de son panier la potée de soupe, le morceau de fromage et de pain noir quotidiens, et ils partageaient, en vieux amis, assis l'un en face de l'autre, égaux par la destinée.

Lentement, gravement, ils mâchonnaient, puis ils passaient un moment à causer ensemble, en silence, à causer rien qu'en se regardant le cœur au fond des yeux. De temps en temps, Fidèle courait, entre deux bouchées, ramener quelques brebis divaguantes, et vite il revenait continuer la conversation interrompue. Oh ! la poignante mélancolie de ces regards lointains sur le passé qui disent sans cesse : « Te souviens-tu ? » Ils vivaient heureux ainsi.

***

Mais un soir, la Fanchon ne distingua plus bien le sentier qui gravit la montagne. Ses pieds, habitués pourtant aux moindres détours, buttaient aux pierres. Elle leva les yeux sur les champs : un voile étrange semblait s'être abattu à l'entour ; les arbres les plus proches étaient noyés de brume. A côté, la forêt se perdait dans le noir.

D'abord, elle n'y prit garde, et pensa seulement que ce soir-là le brouillard était plus long à se dissiper. Mais les jours qui suivirent devinrent de plus en plus sombres. En plein midi, le ciel demeurait trouble ; la nuit perpétuelle tombait... Alors, la pauvre vieille comprit qu'elle devenait aveugle.

Au déjeuner, elle fit s'approcher Fidèle bien près, pour qu'elle put lire encore dans ses yeux et lui dire sa peine. Elle noua ses mains osseuses sur son cou tandis qu'il appuyait sa tête sur les genoux de sa maîtresse, et tous deux, longuement, pleurèrent.

Durant quelques jours, la bergère put continuer à mener paître son troupeau, grâce à la vigilance de Fidèle. Dès la nuit, par habitude, les bêtes rentraient toutes à l'étable. La vieille, à tâtons, prenait son écuelle au coin de l'âtre, parmi celles des journaliers, et s'en allait manger à l'écart.

Mais à chaque pas, elle se heurtait à quelque chose ; les valets de ferme ne tardèrent pas à s'apercevoir de sa cécité ; le maître fut aussitôt averti, et il décida de confier le troupeau à une jeune luronne du pays.

— Quant à Fanchon, dit-il, il faudra, dès demain, la conduire à l'hôpital.

L'hôpital ! Oh ! l'horrible chose pour celle qui n'avait jamais eu d'autre vie que celle de la montagne, limitée seulement par l'horizon : le bout du monde !

Des sanglots déchirèrent la poitrine creuse de Fanchon :

— L'hôpital ! oh ! non, jamais ! dit-elle. Je préfère mourir... tout de suite...

***

Lorsque la ferme fut plongée dans le sommeil, Fanchon sortit doucement de l'étable où était son lit, et, au hasard, elle marcha à travers la lande. De temps en temps, quelque chose frôlait sa jambe : c'était Fidèle qui guidait ses pas entre les buissons et les genêts.

— A l'hôpital ! répétait-elle, à l'hôpital ! Non, pas cela !... C'est pour me faire mourir plus vite, bien sûr. Comment veulent-ils que je vive entre quatre murs, sans plus rien de ce que j'ai aimé, sans mes moutons à conduire, et mon bon Fidèle !..

Un tertre la fit trébucher et s'agenouiller dans l'herbe. Alors elle prit à deux mains la tête de son compagnon et se mit à lui confier sa détresse :

— Oui, c'est horrible, disait-elle. Je ne veux pas m'en aller, je ne veux pas, comprends-tu, mon chien ? je veux rester là où j'ai vécu... Tu me conduiras bien, toi, pas vrai ?

» Au moins, j'entendrai encore le bêlement de mes moutons, et le ronflement de « l'ours » dans les branches ; j'entendrai chanter les pinsons à la saison des nids, et la cloche de mon village me tintera encore matines et l'*Angelus*...

» Oh ! non, je ne veux pas aller là-bas... Je veux respirer, jusqu'à la fin, les senteurs de mes bruyères et de mes pins, l'air de ma terre natale... Et puis, je veux mourir sur ma montagne, je veux qu'on m'enterre dans le cimetière du pays, où sont les vieux, à l'ombre de l'ancienne église... Oui, plaût que m'en aller, j'aime mieux mourir, mourir tout de suite... Tu comprends, dis, mon Fidèle ?

***

Le vieux chien lécha doucement la main ridée de l'aveugle, puis, prenant dans sa gueule un coin de son tablier, il la fit se lever et marcher. Il avait compris que c'était fini, qu'elle devait s'en aller, que déjà elle était morte pour lui, puisqu'elle n'irait plus garder le troupeau.

Et il savait, parce qu'il avait suivi bien des fois les convois au village, que c'était au cimetière qu'on allait quand on n'en pouvait plus, et doucement, il la mena, par le coin de son tablier...

La grille du champ de repos, disloquée par un récent ouragan, était ouverte ; la vieille marchait, de son pas hésitant, inconsciente de l'endroit où elle se trouvait.

Une tombe, préparée par le fossoyeur pour le prochain décès, bâillait sur son chemin, et tout à coup, avec un bruit sourd, elle tomba au fond du trou. Quelques mottes de terre s'éboulèrent sur elle, et ce fut tout. Dans le grand silence nocturne, on n'entendit plus que la plainte douloureuse de Fidèle qui, au bord de la fosse, hurlait à la mort.

G. DES CORDELIERS.

Le Relèvement Économique *de la Corse*

LES TRAVAUX de la Sous-Commission

Rapport déposé par M. Ajaccio, avocat à la Cour d'Appel, au nom de la Ligue radicale de Bastia.

(Suite et fin)

Assainissement

L'assainissement de la région la plus fertile de notre département est le corollaire obligé de la question du Chemin de fer.

Sans prétendre des palliatifs que j'abandonne à des compétences plus étendues que la notre nous remettons très respectueusement à l'examen de MM. les membres de la Commission les faits suivants :

La plaine de Biguglia, de Borgo et de Furiani, était virtuellement assainie grâce à une culture maraîchère des plus prospères.

En vingt ans, les progrès réalisés permettaient d'envisager l'avenir avec plus d'assurance.

Les bords de l'étang mis en culture, les fossés curés, nettoyés, c'était la malaria enrayée pour longtemps.

Depuis deux ans, pour empêcher le poisson de sortir et pour tirer un plus grand bénéfice de son exploitation, le fermier de l'étang malgré les règlements a fermé l'ouverture.

Une puissance d'autorité interdit elle toute intervention administrative ? La justice expéditive laisse encore attendre à nos humbles cultivateurs une décision judiciaire.

Les propriétés sont submergées et abandonnées. Les moustiques ont envahi même certains quartiers de Bastia, notamment la partie sud de la ville. (Toga, Place St Nicolas, la Marine).

Toute une collectivité intéressante de petits travailleurs subit le fait d'un individu. Voilà la triste réalité.

Notes supplémentaires en réponse aux objections formulées par la Commission d'Enquête.

Les étangs et lacs privés sont soumis aux mêmes conditions de salubrité publi-